



DES

ÉTUDES CLASSIQUES

DANS

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

DES

ÉTUDES CLASSIQUES

DANS

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

Par le R. P. CH. DANIEL

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Tales, ut plurimum, evadere solent discipuli, quales fuerunt ipsorum magistri.

Concile de Bordeaux, en 1585.

PARIS

JULIEN, LANIER ET Ce, ÉDITEURS

RUE DE BUCI, 4, F. S.-G.

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE

RUE DE TOURNON, 29.

1853.

DES
ÉTUDES CLASSIQUES
DANS
LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

DES TRADITIONS. — PLAN DE CET OUVRAGE.

Un des plus graves préjudices que nous ait causés 89, c'est d'avoir affaibli ou égaré chez nous le sens traditionnel. Jamais peut-être une société n'avait si complétement renié son passé; jamais une nation en travail d'institutions nouvelles n'avait tenu si peu de compte des antécédents de toute espèce sous l'empire desquels son tempérament s'était formé, et par lesquels se trouvaient fixées d'avance les conditions normales de son bien-être. De cette situation particulière, qu'est-il arrivé? Les uns, avec une inconcevable audace, se sont élancés vers un avenir chimérique; et, comme il leur semble qu'autour d'eux tout a commencé hier, ils ne voient pas d'inconvénient à ce que demain tout soit changé : utopistes dangereux, contre lesquels on ne saurait trop se mettre en garde. Les autres veulent

être fidèles au passé, ou, pour mieux dire, ils voudraient renouer avec lui; mais parce que les traditions actuelles, très-discutables au reste dans l'ordre purement humain, ne leur inspirent qu'une médiocre confiance, c'est à l'histoire qu'ils s'adressent, et là ils courent le risque de tomber à leur tour dans de fâcheuses méprises.

L'histoire et la tradition sont deux choses bien distinctes : l'une est écrite, l'autre ne l'est pas, mais elle est vivante. Quand la tradition sert d'interprète à l'histoire, elle lui prête sa vie, et l'aide à intervenir d'une manière utile dans nos décisions; c'est elle qui la fait descendre du milieu de la science dans le milieu réel et pratique de notre existence : autrement, l'histoire, lettre morte, donne lieu aux jugements les plus contradictoires; ce n'est plus un guide auquel on puisse se fier, elle engendre aussi des utopies.

C'est quelque chose sans doute de s'être mis à l'abri des utopies d'avenir, mais prenons garde encore aux utopies rétrospectives.

Loin de moi la pensée de diminuer par ces considérations la valeur et l'autorité des travaux historiques ; j'irais contre mon but, contre la donnée même de ce livre. Ce que je veux, c'est que la tradition, là où elle est infaillible, ait toujours le pas sur l'histoire.

Il n'est qu'une société au monde où la tradition jouisse de ce caractère : la société chrétienne, l'Église catholique. Partout ailleurs, entre le passé et le présent il peut intervenir de déplorables ruptures. Appuyée sur la parole de Jésus-Christ, l'Église ne connaît pas de défaillances, elle n'est sujette ni à l'erreur ni à l'oubli; dans tous les temps, parmi toutes les traverses, elle conserve intact le dépôt de son dogme, de sa morale, de sa discipline. Aussi le chrétien n'a-t-il jamais besoin dans ses incertitudes de consulter

l'histoire, ni même la lettre des saintes Écritures; la parole vivante lui suffit: en s'abandonnant à la conduite de l'Église, il participe en quelque sorte à la glorieuse infaillibilité de cette mère et maîtresse qui l'éclaire et le dirige dans toutes les voies de ce terrestre pèlerinage.

Serait-il donc sans danger pour un catholique d'interroger les annales de l'Église avec cette disposition d'esprit dont nous parlions tout à l'heure, la méfiance du présent jointe à un retour fervent vers un passé lointain? Non sans doute; et l'exemple de tant de novateurs qui en ont appelé de la tradition à l'histoire, de l'Église moderne à la primitive Église, prouve invinciblement que cette voie n'est pas sûre.

Vers la fin du siècle dernier, un synode assemblé à Pistoie, sous la présidence de Scipion Ricci, se mit en devoir de censurer plusieurs points de la discipline reçue, lesquels jusque-là n'avaient excité aucune inquiétude dans les consciences catholiques. Entre autres choses, les membres du synode condamnaient l'usage assez général dans les églises d'Italie, de voiler certaines images des saints. Cet usage, que je sache, n'était consacré par aucun concile, par aucun décret du saint-siége; mais enfin, il avait pour lui la possession légitime; les fidèles n'en éprouvaient point de scandale et les pasteurs n'y mettaient point d'obstacle. C'en fut assez pour que la censure du synode de Pistoie fût censurée à son tour par qui de droit et déclarée téméraire (1).

Que serait-ce donc, si l'on s'attaquait à des usages autrement anciens, autrement répandus, soumis en mainte circonstance au contrôle des supérieurs ecclésiastiques; à des usages qui intéresseraient directement et la foi et les mœurs?

(1) Bulle *Auctorem fidei*. Propos. LXXII.

si l'on venait dire que c'est un grave désordre de se servir dans les écoles de tels et tels auteurs; que ce désordre néanmoins a prévalu, qu'il s'est enraciné chez nous; que par là, depuis trois siècles, la chaîne de l'enseignement catholique est manifestement rompue?

Cette proposition est telle que je dois m'abstenir de la qualifier. Elle a pourtant été soutenue avec ardeur.

Et le premier mobile de tout cela, c'était le culte passionné qu'on avait voué au moyen âge. Avait-on bien compris le moyen âge? Non sans doute. Toujours est-il qu'il nous était proposé comme le type auquel la société moderne était tenue de se conformer en toute chose, et que de cette conformité on faisait pour elle une question de vie et de mort.

Je ne rappelle ce système ni pour récriminer et me donner le triste plaisir d'accuser des accusateurs, ni pour humilier qui que ce soit. Mais, vu l'état actuel de beaucoup d'esprits, remplis d'ailleurs de loyauté et de bonne foi, j'ai pensé qu'il serait utile de tirer de tout ceci une conclusion générale, applicable à bien d'autres cas : il est imprudent pour un catholique d'accorder au passé de l'Église une préférence si exclusive, qu'il en vienne à suspecter la discipline communément reçue de nos jours sous la garantie de l'autorité spirituelle.

La discipline de l'Église peut changer avec le temps, mais à aucune époque elle ne devient pour nous une source de dangers. De nouvelles complications dans les maux qui travaillent la société peuvent nécessiter de nouveaux remèdes; cela s'est vu plus d'une fois: ce qui ne s'est jamais vu, c'est qu'un abîme se soit creusé sous les pas des fidèles et qu'il ait englouti des générations entières, sans qu'un cri d'alarme ait été poussé, sans qu'il soit parti de la chaire de Pierre un avertissement paternel accompagné

de menaces, sans qu'aucun effort ait été tenté pour sauver les imprudents qui couraient à leur perte. Et telle est pourtant l'hypothèse dans laquelle on s'était placé quand on a voulu éveiller nos inquiétudes sur le mode d'enseignement adopté dans les colléges et séminaires catholiques. Qu'on dise que ce danger est né d'hier, à la bonne heure: demain l'autorité qui nous protége y pourvoira; mais, je le répète, aucun danger n'a trompé pendant trois siècles la vigilance de l'Église.

Cette question: est-il permis et même opportun d'employer dans les classes des auteurs païens? Question si vivement débattue l'année dernière, est désormais, pensons-nous, résolue pour tout le monde (1). Ceux qui s'étaient prononcés pour la négative semblent avoir enfin compris combien était peu ferme le terrain sur lequel ils s'étaient placés. Plusieurs voix se sont élevées au sein de l'épiscopat pour rassurer les consciences un instant ébranlées, tant l'attaque avait été vive. La thèse contraire, démontrée par de savantes recherches et de judicieuses raisons, paraît maintenant hors de toute atteinte (2).

(1) Qui a jamais contesté, dira-t-on, *qu'il fût permis et même opportun d'employer dans les classes des auteurs païens?* Qui? Ceux qui affirmaient que le poison du paganisme était dans chaque phrase, dans chaque mot, de tout auteur païen. Quand ils en permettaient ensuite l'usage dans de certaines limites par eux posées, on comprenait assez que c'était de leur part une concession faite à regret, contre toute la logique de leurs principes.

(2) V. *Recherches historiques sur les écoles littéraires du christianisme...*, par l'abbé Landriot, chanoine d'Autun, ancien supérieur du Petit-Séminaire. — *Examen critique des lettres de M. l'abbé Gaume sur le paganisme dans l'éducation*, par le même. — *De l'usage des auteurs profanes dans l'enseignement chrétien*, par l'abbé Charles Martin. — *Essai historique et critique sur l'étude et l'enseignement des lettres profanes dans les premiers siècles de l'Église*, par l'abbé Henri-Joseph Leblanc. — *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement*, par M. l'abbé H. de Valroger, chanoine de Bayeux et directeur au séminaire de Sommervieu (aujourd'hui prêtre de l'Oratoire). — *Des études classiques et des études professionnelles*, par Arsène Cahour, de la Compagnie de Jésus. — *Du*

Venons-nous compléter cette démonstration? A nos yeux, elle est plus que suffisante. Toutefois, parce qu'il est toujours consolant pour un catholique de savoir que la voie dans laquelle il marche est non-seulement bonne et sûre, mais encore suivie depuis des siècles par les plus saints personnages, nous appellerons l'histoire à notre secours pour donner sur ce point de discipline un plus ample informé. En même temps, nous nous attacherons à faire connaître, d'après les autorités les plus respectables, les principes qui dominent la pédagogie chrétienne; nous montrerons les résultats obtenus sous l'empire des différentes méthodes, les obstacles vaincus, en un mot, toutes les vicissitudes de l'instruction littéraire, que nous ne cesserons d'envisager dans ses rapports avec l'éducation morale et religieuse.

L'éducation et l'instruction ne sont pas identiques; l'une s'adresse surtout au cœur, l'autre surtout à l'intelligence. Elles partent néanmoins d'une source commune; et cette source, c'est le maître. Pratiquement, elles sont donc inséparables.

On ne fera pas que celui qui enseigne s'empare uniquement d'une faculté de l'âme, à l'exclusion des autres. Y tendre, ce serait poursuivre une chimère; parce que le maître et l'élève étant des personnes humaines, non des êtres de raison, l'action de l'un sur l'autre est toute personnelle: elle participe nécessairement, dans une certaine mesure, des différentes qualités de la personne. Aussi le maître forme-t-il l'élève à sa ressemblance. C'est une sorte de génération, dans laquelle les sentiments du cœur et

paganisme dans l'éducation, etc., par l'auteur du livre : *Le monopole universitaire, etc.* — N'oubliez pas d'excellents articles de M. Foisset dans l'*Ami de la Religion*.

les convictions de la conscience se transmettent presque à l'égal des lumières de l'intelligence; et en général on pourra dire : tel maître, tel élève (1).

Le livre, quel que soit celui qui l'a écrit, chrétien ou païen, hétérodoxe ou catholique, n'étend pas son influence au delà des matières dont il traite, des préceptes qu'il énonce. C'est, en ce qui regarde l'éducation, un agent secondaire, quelquefois indifférent et neutre, un instrument qui obéit aux mains du maître, agent principal. Sans doute cet instrument doit être approprié au but que celui-ci se propose et ne pas lui faire obstacle ; mais il est de fort bonne composition : en lui, on prend et on laisse, on corrige, on modifie, on commente ; il n'élève pas la voix pour réclamer, et jamais d'ailleurs il n'a le dernier mot (2).

Et, qu'il nous soit permis de le dire franchement, c'était ramener tout à un procédé bien matériel, que de faire du livre l'agent principal de l'éducation, de voir en lui un moule dans lequel l'élève serait coulé comme un bronze, et d'attribuer à l'imprimeur un rôle plein d'importance dans l'œuvre réformatrice, l'imprimeur chargé de confectionner le moule chrétien qu'on voulait substituer à l'ancien moule.

Cette préoccupation unique absorbant toutes les autres, on en était venu à ne plus se demander : qui enseigne ici; et de quelle manière? mais : quels sont les classiques, païens ou chrétiens? combien des uns, combien des autres? — et l'on allait jusqu'à les combiner dans de certaines proportions, comme si, supposé que ce fût là le point décisif, il eût été permis d'en agir ainsi, au risque de faire des écoliers demi-païens demi-chrétiens.

(1) Voyez l'épigraphe de ce livre.
(2) Voyez l'*Appendice* n° 1.

Là n'est donc pas toute la question, il s'en faut. C'est pourquoi nous n'avons pas seulement dessein de faire le relevé des programmes littéraires, de dresser le catalogue des auteurs classiques en usage aux différents siècles du christianisme; pour offrir une véritable utilité, nos recherches doivent porter sur quelque chose de plus vital, de plus intime. Deux mots de l'objet et de la marche de cet ouvrage.

Les études classiques, tel est notre objet. Elles se renferment dans les limites de ce qu'on nommait jadis le *trivium*, et se tiennent même quelque peu en deçà. On sait que l'ensemble des arts libéraux se divisait en *trivium* et en *quadrivium* : au *trivium* appartenaient la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; le *quadrivium* comprenait la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique. Dans le *trivium*, nous laisserons de côté la dialectique, hors les cas où elle exercerait quelque influence sur la grammaire et la rhétorique. C'est donc de celles-ci que nous nous occuperons : humble champ, mais qu'il importe souverainement de cultiver avec soin, à cause des jeunes plantes qui y croissent. Horace l'avait dit, plus d'un concile et d'un Père de l'Église l'ont répété :

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu.

On voudra bien se rappeler que dans le langage des anciennes écoles le mot de grammaire signifie un peu plus que la science des déclinaisons, des conjugaisons et de la syntaxe. Saint Augustin avoue que dès son jeune âge il aimait beaucoup les *lettres*, non pas celles qu'enseignent les premiers maîtres, mais celles qu'on étudie sous les

grammairiens. Un grammairien était un professeur de langue et de littérature. Au reste, nous reviendrons sur cette définition.

Quelle marche suivre en un pareil sujet, sinon la marche historique? Présentés dans cet ordre, les faits s'expliquent d'eux-mêmes. Si quelques-uns ont semblé obscurs ou contradictoires, c'est que, dans l'isolement où on les avait placés, il était impossible de deviner les circonstances qui les avaient fait naître et dont ils avaient subi l'influence.

Nous partons du IVe siècle de notre ère pour ne nous arrêter qu'au XVIIe. Entre ces deux termes, la société chrétienne se développe d'une manière normale, dans la plénitude de son indépendance.

D'abord saint Grégoire de Nazianze et saint Basile le Grand, puis saint Jérôme et saint Augustin nous donnent les premières règles de conduite dans une matière qui, avant eux, n'avait dû être soumise à aucun examen doctrinal. Tant que l'Église fut sous le coup de la persécution, et comme comprimée sous les étreintes du paganisme, elle n'eut point de maîtres, point d'écoles, point de méthodes qui lui fussent propres. Il s'agissait donc au sortir de cet état violent, au IVe siècle, de savoir si on accepterait, sous bénéfice d'inventaire bien entendu, l'héritage littéraire de ces deux civilisations, la grecque et la romaine; ou bien si, posant le dilemme à la manière d'Omar: les œuvres de l'antiquité sont ou contraires, ou conformes à l'Évangile, — comme lui, on tirerait la conclusion : dans tous les cas, nous n'en avons pas besoin. Ce ne fut pas ce dernier parti qui prévalut; nous le prouverons amplement.

Et je ne puis me défendre ici d'admirer la conduite de Dieu sur son Église. Pourquoi est-ce au sein de ces deux civilisations que le christianisme exerce d'abord sa plus

grande influence? Pourquoi est-ce de ce foyer qu'il rayonne sur le monde? Et pourquoi la chaire de saint Pierre n'a-t-elle pas aussi bien été placée à Jérusalem ? Sans sonder le mystère de la réprobation des juifs et de la vocation des gentils, n'est-il pas facile de reconnaître que Dieu avait préparé dans ce milieu du monde gréco-romain des instruments merveilleusement appropriés aux différents besoins de son Église, une langue, une législation, une culture intellectuelle qui portaient le sceau de la domination promise aux fils de Japhet, et dont les chrétiens devaient se servir un jour pour étendre le règne de l'Évangile, comme autrefois les Israélites avaient employé les trésors de l'Égypte à la décoration du tabernacle? C'est aussi la constante pensée des saints Pères à cet égard. Il suit de là que Cicéron, par exemple, élaborait la langue destinée à devenir celle de l'Église, des conciles, des successeurs de Pierre. Aristote, créant sa logique et systématisant toutes les connaissances humaines, travaillait au profit de la théologie et de la philosophie scolastiques. Ces anciens jurisconsultes si graves, si sensés, avec leurs définitions et leurs règles de droit, frayaient la voie aux canonistes. Toute cette antiquité, parfois subtile et raisonneuse en pure perte, souvent aussi profonde et sublime dans ses aperçus, creusait, comme nous le dit saint Augustin, la mine où la Providence avait versé l'or de la vérité. Et quand vinrent les chrétiens, ils eurent beaucoup à purifier, mais ils se gardèrent bien de détruire.

Si donc le peuple juif, peuple précurseur par excellence, était le dépositaire de la loi et des prophéties, le grec et le romain gardaient aussi un dépôt qui, dans la divine économie, était réservé à l'Église. Et voilà pourquoi, au Calvaire, quand le nom du crucifié, devenu le titre de notre

rédemption, fut attaché à la croix, il fut écrit non-seulement en hébreu, mais encore en grec et en latin: *Et erat scriptum hebraice, græce et latine* (1).

Aussi, parmi tous les débris de la gentilité tombés en son pouvoir, l'Église distingua toujours ce qui avait appartenu au monde grec et romain: les origines d'une langue, d'une législation, d'une philosophie dont elle devait faire un si constant usage ne furent pas sans valeur à ses yeux. Et comme, dans les œuvres de l'esprit humain, le présent est nécessairement le disciple du passé, elle ne réprouva point ce passé; elle permit, elle ordonna même à ses enfants de manier ces instruments de fabrique étrangère, bien que chargés encore de la rouille du paganisme (2).

Mais elle devait, là où quelque danger était à craindre, user d'une grande réserve: nous nous attacherons à faire connaître ses précautions maternelles.

Nous avons nommé saint Augustin: non-seulement il

(1) Tres autem sunt linguæ sacræ, hebræa, græca, latina, quæ toto orbe maxime excellunt. His enim tribus linguis super crucem Domini a Pilato fuit causa ejus scripta. — Isidor. *Etym.* l. IX, c. I. Cf. Raban. Maur. *De Universo*, t. XVI, c. 1.

(2) On n'a pas oublié les paroles qu'adressait dernièrement aux archevêques et évêques de France le pontife béni qui nous gouverne: « Pergite, ut facitis, nihil unquam intentatum relinquere ut adolescentes clerici in vestris seminariis ad omnem virtutem pietatem et ecclesiasticum spiritum mature fingantur, ut in humilitate crescant, sine qua nunquam possumus placere Deo, ac simul humanioribus litteris severioribusque disciplinis, potissimum sacris, ab omni prorsus periculo alienis ita diligenter imbuantur, *ut non solum germanam dicendi scribendique elegantiam, eloquentiam, tum ex sapientissimis sanctorum Patrum operibus, tum ex clarissimis Ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis addiscere*, verum etiam perfectam præcipue, solidamque theologicarum doctrinarum, Ecclesiasticæ Historiæ et sacrorum Canonum scientiam ex auctoribus ab hac apostolica sede probatis deprompt am consequi valeant. » *Lettre encyclique* du 21 mars 1853. — Certes, quand on voit le chef suprême de l'Église assigner un rang aux auteurs païens dans l'enseignement des *séminaires*, on comprend qu'il y a là pour l'Église un grave intérêt. La *question des classiques* n'était donc pas, comme on l'a prétendu, une question de pédagogie pure et simple, c'était aussi une question de *discipline ecclésiastique*.

a traité cette matière avec sa pénétration habituelle, mais de plus il est arrivé, ce qui du reste ne doit point surprendre, que les principes fondamentaux de sa pédagogie ont été recueillis, appliqués de siècle en siècle par une suite imposante d'instituteurs chrétiens. Cassiodore, au VIe siècle, Cassiodore, le véritable fondateur des études claustrales, les seules florissantes en Occident pendant de longnes années; aux VIIIe et IXe siècles, Charlemagne, Alcuin, Raban Maur; plus tard et quand les universités commencent à poindre, Jean de Salisbury; plus tard encore, à l'époque du concile de Trente, saint Charles Borromée et ses collaborateurs s'inspirent évidemment des pensées consignées par saint Augustin dans les traités de l'*Ordre* et de la *Doctrine chrétienne*. La même chose se fait remarquer dans les actes de plusieurs conciles. Ainsi, avec l'infaillibilité dans la foi, avec l'éternité de son dogme, l'Église possède encore comme des traditions d'un ordre secondaire, un merveilleux esprit de suite qui règle avec harmonie le développement intellectuel de ses enfants. C'est comme un de ces cheveux de l'Épouse où se révèle sa mystérieuse beauté et qui lui assurent la victoire.

La période comprise entre Cassiodore et la fondation des universités pourrait être appelée période *bénédictine*. Pendant cet intervalle de six siècles, au milieu des révolutions les plus profondes et de l'obscurité qu'elles engendrent, l'enseignement se maintient dans une forme presque invariable, ayant pour principal appui les enfants de saint Benoît. Toujours, soit en Italie, soit en Angleterre, soit en France, il reste quelque étincelle au fond d'une abbaye, et là se rallume tôt ou tard le flambeau des autres nations. Dans ces écoles, où l'on enseigne Priscien et Donat, Cicéron et Virgile, nous voyons passer tour à tour les

plus grandes figures de l'Église : saint Boniface, dont le sang devient pour l'Allemagne une semence de chrétiens; le vénérable Bède; Alcuin, le maître de Charlemagne; Raban Maur, le grand archevêque de Mayence; ce Gerbert qui s'appellera Sylvestre II; saint Abbon de Fleury et tant d'autres. Tous furent écolâtres et maîtres de grammaire, tous firent dans une classe l'apprentissage de leur apostolat; disons mieux, la classe fut le premier théâtre de leur apostolat. Ils croyaient donc servir Dieu lorsqu'ils formaient aux lettres les fils des barbares; et c'est de leurs mains, en effet, que l'Europe est sortie chrétienne.

Quand les universités s'élèvent, vers le commencement du XIIIe siècle, elles attirent la jeunesse dans les grandes villes et mettent Aristote en honneur. Avec Aristote, se développe l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Cette transformation, il faut l'avouer, ne fut à l'avantage ni des études littéraires ni de l'éducation. Il est vrai, le déclin des études littéraires fut compensé par le merveilleux épanouissement de la scolastique; mais rien ne remplaça l'éducation bénédictine, l'éducation calme et suivie des anciennes écoles. D'ailleurs la scolastique elle-même ne se maintint pas longtemps à la hauteur où l'avaient portée Albert le Grand et saint Thomas.

Quand vint la renaissance, elle trouva de graves désordres. Le principal, c'était l'abandon des écoliers au milieu de ces bruyantes universités. Les jeunes clercs surtout avaient beaucoup perdu à n'être plus nourris à l'ombre de l'évêché et du cloître; éducation incomplète dont ne se ressentait que trop le clergé du temps de Luther. Le mal est porté à son comble par la renaissance. En appréciant ce mouvement littéraire, nous dirons quelle part lui revient dans les révolutions du XVIe siècle.

C'est au concile de Trente qu'il est donné de réparer ces ruines. D'un côté, par l'érection des séminaires et des colléges chrétiens, il pourvoit à la bonne éducation des clercs et des laïques ; de l'autre, il réprime les funestes entraînements de la renaissance. Cette réforme accomplie, les études littéraires sont en honneur comme avant le XIIe siècle, mais elles ont à leur service de plus puissantes ressources ; la science sacrée est restaurée dans son ensemble ; la scolastique elle-même s'est relevée dans les écoles catholiques, tant les diverses parties de l'enseignement sont équilibrées avec sagesse.

Le XVIIe siècle ne fait que continuer le concile de Trente, et c'est là que nous nous arrêtons.

Ainsi, l'époque des saints Pères (1), celle qui suit Cassiodore et que nous avons nommée bénédictine (2), les universités (3), la renaissance (4), le concile de Trente (5), telles sont les grandes stations de la route que nous allons parcourir.

Si, parmi les exemples qui vont s'offrir à nous, il en est un qui mérite plus que les autres d'être proposé à l'imitation, c'est celui des professeurs apôtres et martyrs, si nombreux dans la période bénédictine, et dont la succession reparaît après le concile de Trente. Notre siècle serait sauvé avec de tels maîtres ; — *tales enim, ut plurimum, evadere solent discipuli, quales fuerint ipsorum magistri.*

(1) Chapitres II et III.
(2) Chapitres IV et V.
(3) Chapitre VI.
(4) Chapitre VII.
(5) Chapitres VIII et IX.

CHAPITRE II.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET SAINT BASILE LE GRAND.

C'est au IVe siècle que vont se révéler à nous dans l'histoire les premiers principes qui président à l'éducation de la jeunesse chrétienne. Dès cette époque, l'adoption des œuvres de l'antiquité dans l'enseignement littéraire peut paraître définitive; tant sont graves et solennelles les circonstances au milieu desquelles ce point de discipline est fixé, tant les voix qui prononcent font autorité dans l'Église.

Nous avons dit pourquoi nous n'interrogeons pas une tradition plus ancienne. Entre les catacombes, où se recrutaient les premiers chrétiens, et les arènes, où ils étaient livrés aux bêtes, il n'y avait guère place pour les écoles. Si les enfants des fidèles fréquentaient les leçons d'un grammairien ou d'un rhéteur païen, il y avait là pour eux un tel danger que la nécessité seule les excusait au jugement de Tertullien (1). D'ailleurs, nous ne pourrions presque rien conclure des habitudes littéraires que nous aurions constatées chez les chrétiens de cette époque. Nés et élevés, pour la plupart, au sein du paganisme, leur culture intellectuelle lui appartenait à certains égards : apologistes de la foi contre les païens, ils devaient étudier dans les auteurs païens les erreurs qu'ils avaient à combattre.

(1) *De Idololatr.*, c. 10. Ed. Paris, 1675, pag. 91.

Mais vers le milieu du IVe siècle, il n'en est plus de même. Alors nous trouvons des familles chrétiennes qui n'ont d'autres traditions que celles de l'Évangile. D'un autre côté, les autels des faux dieux étant tombés, leur culte aboli dans presque tout l'empire, tous les efforts des docteurs de l'Église se tournent contre les hérétiques. C'est Grégoire de Nysse qui nous donne cette appréciation du temps où il vivait (1). Le polythéisme a donc fait son temps; sous l'empereur apostat, il ne recouvrera qu'une vie factice et éphémère; bientôt saint Augustin célèbrera ses funérailles dans son immortel ouvrage de la *Cité de Dieu.*

Arrêtons-nous à cette époque, et voyons quelle sorte d'éducation recevaient, sous les empereurs chrétiens, les descendants des martyrs et des confesseurs, comme saint Basile le Grand, les enfants des familles en quelque sorte sacerdotales, comme saint Grégoire de Nazianze.

Grégoire et Basile, ces noms sont devenus inséparables depuis que la plus pure des amitiés en a consacré l'union. Ils n'en réveillent qu'avec plus de charme les idées de science et de piété. Qui n'a ouï parler avec bonheur de ces admirables étudiants qui, dans la frivole Athènes, ne connaissaient que deux chemins, celui de l'école et celui de l'église? Rien de comparable à l'auréole de sainteté qui brille sur leurs berceaux. Ils sont à la lettre les enfants des saints, puisque le père et la mère de chacun d'eux sont honorés comme tels dans l'Église. On compte, en outre, trois saints et deux saintes parmi leurs frères et leurs sœurs.

Grégoire naquit à Nazianze, en Cappadoce, d'un père du même nom que lui, qui mérita d'être élevé sur le siége

(1) *In Laud. Basil. M.* Paris, 1638, t. III, pag 483.

épiscopal de cette ville, et de Nonne, une noble et vertueuse femme, dont la tendresse éclairée eut la plus grande influence sur son avenir. Dans un poëme sur sa propre vie (1), il se montre formé dès l'enfance par cette pieuse mère qui lui apprend à goûter les livres qui parlent de Dieu. Mais bientôt, désireux de s'instruire dans les lettres profanes qu'il regarde comme les auxiliaires de la science sacrée, il quitte, *encore imberbe*, la terre natale et se dirige vers Athènes. Il n'arriva dans cette ville qu'après avoir été assailli par une furieuse tempête, à laquelle il échappa miraculeusement. Lorsqu'il revint dans sa patrie, il touchait déjà à sa trentième année. Nous savons, de plus, qu'avant de se rendre à Athènes, il avait fréquenté les écoles de Césarée de Cappadoce, de Césarée de Palestine et d'Alexandrie.

Basile était né à Césarée, capitale de la Cappadoce; mais il passa ses premières années dans le Pont, dont sa famille était originaire. Au sortir des bras de sa nourrice, il fut confié aux soins de son aïeule, sainte Macrine, à laquelle il se reconnaît redevable d'une forte éducation religieuse. Puis il vint habiter Néocésarée avec son père et sa mère. Son père, qui s'appelait aussi Basile, et qui s'était acquis comme rhéteur un certain renom, voulut être son premier instituteur. Bien jeune encore, on le renvoya à Césarée, dont il fréquenta les écoles en même temps que ce même Grégoire avec lequel il devait contracter dans la suite une si étroite amitié. Mais bientôt leurs études les séparèrent; car, tandis que Grégoire parcourait pour s'instruire la Palestine et l'Égypte, Basile assistait à Cons-

(1) *Opp.*, t. II. Ed. Morel, Paris 1630, pag. 2 et seqq. Pour les lettres et les poésies de saint Grégoire, nous citerons cette édition. Pour les discours, le premier volume des Bénédictins.

tantinople aux leçons de Libanius. Ce fut à Athènes qu'ils se retrouvèrent. Là, pour nous servir du poétique langage de Grégoire, ces deux ruisseaux sortis d'une même source; après avoir coulé quelque temps sur des plages différentes, réunis enfin par la main de Dieu, se confondirent entièrement l'un dans l'autre (1).

On a pu remarquer dans la jeunesse de Basile et de Grégoire, avant toute étude littéraire, cette époque où ils recevaient les premiers principes de la religion, et lisaient le livre qui parle de Dieu. Ce livre, ce fut peut-être pour vous une *Histoire sainte* ou la Bible de *Royaumont*. Plus jeunes encore, n'avez-vous pas parcouru avec une curiosité naïve cette *Bible en images*, dont le texte se trouvait sur les lèvres de votre mère? Il est vrai, depuis que les philosophes ont eu la fatale pensée de s'occuper de l'enfance, ces pieuses traditions domestiques vont s'affaiblissant tous les jours. Et comme, d'autre part, les parents sont souvent assez pressés de se décharger sur les maîtres du soin de leurs enfants, il en résulte pour ceux-ci des devoirs plus étendus, une responsabilité nouvelle.

Après cette éducation toute religieuse, venaient les études littéraires, celles qu'aujourd'hui nous nommons *classiques* (2). L'espèce d'itinéraire que nous avons tracé a pu donner une première idée de la part qui leur était faite. Ajoutons qu'elles n'étaient pas le lot privilégié de quelques

(1) *Orat.* 43, pag. 781. — Voir la vie de saint Grégoire et celle de saint Basile, dans l'édition de leurs œuvres par les Bénédictins. Cf. Ceillier, Tillemont.

(2) Saint Grégoire de Nysse, parlant de l'éducation de son frère Basile, emploie une comparaison très-gracieuse. Adopté par la fille de Pharaon, Moïse n'en est pas moins nourri par sa propre mère. Ainsi Basile, formé par la sagesse profane (ἀνατρεφόμενος ὑπὸ τῆς ἔξω σοφίας), reste toujours attaché au sein maternel de l'Église. t. III, pag. 492.

jeunes gens, et que, pour nous borner à ces deux familles, nous aurions pu produire des détails analogues, quoique moins circonstanciés, sur saint Césaire, frère de Grégoire de Nazianze, aussi bien que sur Naucrace et saint Grégoire de Nysse, tous deux frères de Basile (1). Cependant un troisième frère de Basile, saint Pierre de Sébaste, ne quitta pas comme les autres le foyer domestique, pour aller au loin chercher la science. Touché sans doute d'un de ces attraits de la grâce, tel qu'il s'en rencontre dans la vie des saints, il préféra les leçons de sa sœur Macrine, qui le fit parvenir, presque enfant, à un degré éminent de perfection. Saint Grégoire de Nysse nous dit qu'il méprisa toujours les études profanes, et la seule mention de cette particularité biographique nous prouverait, à défaut du reste, que Pierre ne suivit pas en cela la voie commune. Mais un auteur qui, voulant nous donner un spécimen de l'éducation d'alors, laisserait de côté celle des deux Grégoire, de Basile, de Césaire et de Naucrace, pour ne nous présenter que celle de Pierre de Sébaste, prendrait assurément l'exception pour la règle (2).

Jusqu'ici, nous n'avons encore envisagé que par le dehors les études auxquelles la jeunesse chrétienne s'appliquait avec tant d'ardeur. Un événement tout à fait caractéris-

(1) Cf. Ceillier, Tillemont. Sur Naucrace, v. Grég. Nyss. *de vita S. Macrinæ*. Opp. t. II, pag. 182.

(2) V. Grég. Nyss. *de vita S. Macrinæ*. *Opp* t. II, pag. 186. — Des six jeunes gens dont il est ici question, deux sont morts à la fleur de l'âge. Les quatre autres, Grégoire de Nazianze, Basile, Grégoire de Nysse, Pierre de Sébaste, furent évêques et parcoururent une assez longue carrière. Les deux premiers sont docteurs de l'Église, le troisième a composé aussi des traités théologiques d'une grande importance; Pierre de Sébaste, le seul qui n'ait pas fait les mêmes études, est aussi le seul qui ne nous ait rien laissé. Nous ne connaissons de lui qu'une lettre insérée dans les œuvres de saint Grégoire de Nysse.

tique va nous faire pénétrer plus avant, et nous dévoiler la nature de ces études, ainsi que le genre d'importance qu'on y attachait; mais il faut faire d'abord connaissance avec un personnage qui jouera dans cet événement le principal rôle.

Ce personnage est Julien, l'héritier présomptif de l'empereur Constance, qui vint à Athènes s'asseoir sur les bancs, à côté Basile et de Grégoire, et se mêler à l'auditoire d'Himérius et de Prohérèse. Grégoire n'augura rien de bon de ce nouveau condisciple. On sait qu'il démêla d'un coup d'œil tout ce que couvait cette étrange nature, qui se trahissait par des gestes heurtés et les expressions de visage les plus incohérentes. Quel monstre l'empire nourrit dans son sein (1)! Grégoire ne put retenir cette parole en voyant Julien, et il s'est plaint depuis de n'avoir été que trop bon prophète.

Peu de temps après l'arrivée de Julien (2), une foule nombreuse accompagnait au rivage les deux illustres étudiants, Grégoire et Basile, qui se disposaient à partir pour la Cappadoce. Maîtres et disciples, nouveaux venus et anciens amis, tous versaient des larmes; tant d'éloquence et de vertu excitaient des regrets universels. On emploie pour les retenir la force et la persuasion; on promet à Grégoire de le faire roi de l'éloquence. Il céda, moitié à leurs caresses, moitié à leur violence, et il vit s'enfler, non sans tristesse, la voile qui emportait son cher Basile. Cette scène dut laisser une impression désagréable dans l'âme envieuse de Julien. S'il faut en croire Sozomène (3), la jalousie qu'il avait conçue contre les deux éloquents Cappadociens, fut

(1) Saint Grég., *Orat.* 5, pag. 162. C.
(2) Saint Grég., *Orat.* 43, p. 789, 790 et *Carmen de vita sua*, t. II, p. 5.
(3) L. V, c. 18. *Ed. Valois*, pag. 623.

pour beaucoup dans l'acte qu'on va lire, et qu'il publia lorsque, devenu empereur, il eut jeté le masque de religion dont il s'était longtemps couvert. Nous transcrivons cet acte en entier (1); c'est un chef-d'œuvre d'hypocrisie légale.

« Nous pensons que la vraie doctrine ne consiste pas dans l'harmonie des paroles et du langage, mais bien dans les dispositions saines où elle affermit l'esprit et le jugement, et dans la juste appréciation qu'elle donne du bien et du mal, de l'honnête et de son contraire. Celui donc qui pense une chose et en enseigne une autre, manque à la fois de conscience et de probité. Si ce désaccord entre sa pensée et son langage ne concerne que des choses légères, il s'écarte d'autant de la bonne voie; mais si cela a lieu en matière grave, ne se place-t-il pas au niveau des débitants, non pas des plus honnêtes, mais de ceux de la pire espèce? Je parle de ces hommes qui n'enseignent rien tant que ce qu'ils abhorrent le plus, et qui séduisent et amorcent par des discours flatteurs les disciples auxquels ils veulent inspirer leur perversité.

« C'est pourquoi il faut que les instituteurs, en quelque genre que ce soit, aient de bonnes mœurs, et ne soient pas imbus de doctrines nouvelles et *opposées à celles de l'État*. (On voit que nous n'avons rien inventé.) Mais ces qualités sont surtout nécessaires dans ceux qui expliquent à la jeunesse les écrits des anciens, soit comme rhéteurs, soit comme grammairiens, soit surtout comme sophistes, puisque les sophistes font rentrer dans leur enseignement non-seulement les belles-lettres, mais encore la morale et même la politique. Sans examiner ici à quel point cette prétention est fondée, je loue ceux qui aspirent à une si

(1) *Juliani. Imp. Ep.* 42, *opp.* t. II, pag. 192. *Ed. Petau.*

noble profession ; mais je les louerais encore plus s'ils ne trompaient pas, et ne se condamnaient pas eux-mêmes en enseignant autre chose que ce qu'ils pensent. Eh quoi donc ! (voici de l'indignation) Homère, Hésiode, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate et Lysias ne tenaient-ils pas des dieux toute leur science? N'étaient-ils pas consacrés les uns à Mercure, les autres aux Muses? C'est chose inouïe d'expliquer les ouvrages de ces grands hommes et de déshonorer en même temps les dieux qu'ils ont honorés !

« Toutefois, je ne veux pas contraindre ceux qui agissent de la sorte à changer de sentiment. (Voyons comment Julien entendait la liberté de conscience et la liberté d'enseignement.) *Je leur laisse le choix ou de ne pas enseigner ce qu'ils regardent comme des fables, ou, s'ils persistent à vouloir enseigner, de le faire d'abord par leurs exemples et de persuader à leurs disciples qu'Homère, Hésiode et les autres ne méritent pas les reproches qu'ils ont coutume de leur adresser, d'impiété, de folie ou d'erreur touchant la divinité.* Autrement en vivant des ouvrages de ces illustres écrivains, ils se montrent les esclaves d'un vil intérêt, et l'on voit bien qu'ils font tout pour quelques drachmes.

« Jusqu'à ce jour, bien des considérations pouvaient leur fermer l'accès des temples. La terreur qui planait en tout lieu rendait excusables ceux qui ne proclamaient pas la vérité sur les dieux. *Mais, depuis que ces mêmes dieux nous ont rendu la liberté, il est étrange que ces hommes se permettent d'enseigner ce qu'ils regardent comme pernicieux.* (Vous le voyez, c'est au nom de la liberté que Julien ferme les écoles aux chrétiens.) S'ils reconnaissent la sagesse de ceux dont ils sont les interprètes et dont, en quelque sorte, ils expliquent les oracles, qu'ils commencent par imiter leur piété envers les dieux. Mais s'ils pensent que ces hommes illustres

offensent la majesté des dieux, *qu'ils aillent dans les Églises des Galiléens expliquer Matthieu et Luc*, qui ne vous permettent pas, si vous leur obéissez, d'assister aux sacrifices.

« Je veux donc, pour parler comme vous, que votre langue et vos oreilles soient régénérées, et n'aient plus rien de commun avec ce culte, auquel je resterai, j'espère, constamment attaché, moi et tous ceux qui me veulent et me font du bien.

« Cette loi concerne les maîtres et instituteurs. (En fait, elle atteignait indirectement les disciples, et les saints Pères s'en plaignent (1). — Pour les jeunes gens qui voudraient fréquenter les écoles, ils sont libres. (Excellente liberté d'enseignement !) Car il serait déraisonnable d'écarter du droit chemin des enfants qui ne savent encore de quel côté se tourner, et de les forcer à suivre les errements de leurs pères. On dira peut-être qu'il convient d'en user avec eux comme avec des insensés, et de les guérir contre leur gré. Mais nous voulons être indulgent à l'égard de ceux qui sont affectés de cette maladie, persuadé qu'il vaut mieux instruire que châtier des hommes sans raison. »

N'admirez-vous pas cette équivoque ingénieuse que l'empereur apostat mène de main de maître, d'un bout à l'autre de son édit, à travers les sinuosités d'une phraséologie prétentieuse. Expliquer les auteurs païens et enseigner le paganisme, c'est une même chose : comme cela est bien pensé ! Avez-vous vu comme il distingue, en vrai casuiste, la matière légère et la matière grave en genre de tromperie ? Et puis avec quel goût de fine ironie il renvoie les chrétiens à Luc et à Matthieu, que l'on explique dans leurs Églises ?

(1) Plusieurs critiques cependant pensent que ces plaintes ont pour objet une autre loi de Julien dirigée contre les étudiants eux-mêmes.

On comprend que cet homme a été chrétien dans sa jeunesse, qu'il est monté jadis à l'ambon en habit de lévite, et qu'il a besoin de se dédommager de toutes les contraintes que son ambition jointe à sa lâcheté lui a fait subir.

Cet acte fut odieux aux chrétiens. L'éloquence n'avait pas été nécessaire à la première diffusion de l'Évangile, et l'on savait que des pêcheurs de Galilée avaient conquis le monde à Jésus-Christ avec leur rude langage. Mais on savait aussi que dans les temps ordinaires les moyens humains concourent à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu, et qu'une religion frappée d'un pareil ostracisme ne tarderait pas à tomber dans un fâcheux discrédit. Quand ils virent se fermer devant eux les sources de l'antiquité, les chrétiens regardèrent l'enseignement comme perdu pour eux. Ils n'avaient plus désormais entre les mains aucun texte sûr et irréprochable sous le rapport littéraire.

Des deux professeurs que nous avons rencontrés à Athènes, du temps de Basile et de Grégoire, l'un, Prohérèse, était chrétien. Il paraît qu'il n'était pas sans talent, puisqu'on lui avait érigé une statue à Rome. Il descendit de sa chaire pour n'y plus remonter. En vain Julien, désireux sans doute de se parer d'un semblant de gratitude pour son ancien maître, lui fit-il offrir un brevet d'exemption, Prohérèse repoussa toujours les faveurs de cette main sacrilége. Malgré les éloges prodigués à Julien par la plupart des rhéteurs païens, l'édit qu'on vient de lire fut apprécié généralement à sa juste valeur. Ammien le trouve rigoureux et tyrannique (*durum et inclemens*); il ajoute qu'il voudrait en ensevelir la mémoire dans un éternel silence (1). Mais Grégoire de Nazianze ne souffrira pas qu'il en soit ainsi. Il veut attacher le nom de

(1) *Amian.*, l. XXII, c. x. *Ed. Valois*, pag. 324.

Julien au pilori de l'histoire, et pour cela il a pris soin, dit-il (1), d'élever une colonne plus haute que celles d'Hercule, qui pût se transporter dans tous les temps et dans tous les lieux, afin d'éterniser le souvenir des crimes de l'Apostat, et de servir à l'instruction de la postérité.

Cette colonne est en effet demeurée debout. Nous avons de Grégoire deux discours écrits contre Julien, et qui, dans le langage métaphorique des Grecs, sont appelés *stéliteutiques*, par allusion à la colonne sur laquelle on affichait les condamnations infamantes. Il semble que nous soyons cette postérité que Grégoire veut instruire. Assez au fait, Dieu merci, des crimes de Julien, quelques-uns ont peut-être oublié quelle fut de toutes ses mesures persécutrices la plus perfide et la plus odieuse. Grégoire va nous le dire : Julien est haïssable à bien des titres, mais il n'a rien fait de plus odieux que cette loi contre les professeurs chrétiens (2). Mais, dira-t-on, c'est sans doute parce que Julien enlevait par là aux professeurs chrétiens l'occasion de mettre à nu dans leurs leçons les absurdités du paganisme. Grégoire répond (3) : « Il nous a empêché de parler le langage attique, mais non de dire la vérité. » Il fallait que Grégoire attachât un grand prix à la pureté du langage et à l'éloquence. Dans le même discours, il nous dit (4) : « J'ai abandonné au premier venu tout le reste : richesses, noblesse, pouvoir, en un mot toutes les grandeurs terrestres, toutes les fausses joies de ce monde. Je ne tiens qu'à une chose, à l'éloquence, et *je ne regrette pas ce que j'ai essuyé de fatigues sur la terre et sur la mer pour l'acquérir* (qu'on

(1) *Orat.* 5, pag. 176.
(2) *Ibid.*, 4, pag. 131. E.
(3) *Ibid.*, pag. 80. B.
(4) *Ibid.*, pag. 132. A.

se rappelle son voyage à Athènes). Puissé-je, puissent mes amis posséder la force de la parole! C'est la première chose à laquelle je me sois attaché. Après ce qui vient de Dieu, et les espérances de l'ordre surnaturel, je n'eus jamais rien tant à cœur. »

Le jugement de Grégoire sur Julien ne fut pas l'effet de la passion du moment, ni d'une prédilection personnelle pour les écrits de l'ancienne Grèce. Assez longtemps après, saint Augustin, faisant dans la *Cité de Dieu* le recensement des ennemis de l'Église et arrivant à Julien (1), demande s'il ne mérite pas bien d'être placé parmi les persécuteurs, celui qui interdit aux chrétiens l'étude et l'enseignement des lettres. Remarquez ce qui résulte de là : Julien n'avait interdit aux chrétiens que les auteurs païens, car il leur laissait Luc et Matthieu, comme il le dit outrageusement. Selon saint Augustin, c'était les priver de toute culture littéraire. La conséquence est facile à déduire.

C'était le cas ou jamais de faire des classiques chrétiens : on en fit. N'allez pas croire qu'on se contenta de mettre entre les mains des écoliers quelques ouvrages de saint Justin et de saint Athanase, ou bien de leur faire étudier les règles de l'élocution dans les morceaux choisis des saintes Écritures. Deux hommes du nom d'Apollinaire (2), l'un habile grammairien, l'autre, son fils, rhéteur distingué, se partagèrent les livres de l'ancien et du nouveau Testament, et y puisèrent les sujets de diverses compositions dans les-

(1) Saint Augustin, réfutant ceux qui s'obstinaient à ne compter que dix persécutions depuis le Sauveur, faisait entre autres cette question : « Deinde, quid respondent etiam de Juliano quem non numerant in decem? An ipse non est Ecclesiam persecutus, qui Christianos liberales litteras docere et discere vetuit? » S. Aug., *op. ed. Maur.*, t. VII, pag. 355. — Les chrétiens n'avaient donc d'autre moyen d'enseigner et d'apprendre les lettres que de faire usage des auteurs païens, les seuls qui leur fussent interdits par Julien.

(2) Socrate, l. III, c. XVI. *Ed. Valois*, pag. 187.

quelles ils imitaient Homère, Pindare, Euripide, Platon et les autres auteurs de l'antiquité. Le grammairien faisait les épopées, les odes et les drames, le rhéteur, les dialogues et les pièces d'éloquence; de telle sorte, dit Socrate (1) (ceci est à noter), *qu'aucun des genres de la littérature grecque ne fut étranger aux chrétiens*. Les œuvres des Apollinaire jouirent d'une vogue réelle mais passagère. La mort de Julien les rendit bientôt inutiles; au temps de Socrate (2), *il n'en était pas plus question que si elles n'avaient jamais existé*. Tel fut, d'après cet historien, le sort des premiers classiques chrétiens.

Quant aux poésies de saint Grégoire, elles ne furent écrites ni à la même époque, ni dans le même but (3), comme quelques-uns l'ont cru.

Socrate ajoute qu'on revint promptement à l'étude de l'antiquité grecque (4), et là-dessus il se pose cette question: Ce retour à la littérature hellénique n'est-il pas un mal? Car, enfin, cette littérature enseigne le polythéisme. C'est précisément la question qui nous occupe. Voyons ce qu'il répondra.

« Jésus-Christ et ses disciples n'ont pas admis comme inspirés les livres des Grecs; ils ne les ont pas non plus rejetés comme nuisibles. Ce n'est pas, je pense, sans quelque raison. En effet, parmi les sages de la Grèce, un grand nombre n'ont pas été très-éloignés de la connaissance de Dieu. Avec les armes de la logique, ils ont noblement combattu Épicure et les autres contempteurs de la Providence,

(1) Socrate, l. III, c. 16. *Ed. Valois*, p. 187.
(2) *Ibid.* Les erreurs dans lesquelles tomba dans la suite le second Apollinaire contribuèrent sans doute à cette dépréciation rapide. Toujours est-il qu'au temps de Socrate le besoin de ce genre d'écrits ne se faisait plus sentir.
(3) Ceillier, t. VII, pag. 149.
(4) Socrate, l. III, c. 16. *Ed. Valois*, pag. 188.

et renversé leurs systèmes insensés. Par des ouvrages de ce genre, ils se sont rendus utiles aux fidèles. Mais ils n'ont pas connu la principale source de la sagesse; ils ont ignoré le mystère de Jésus-Christ, mystère caché aux générations de la terre et aux enfants du siècle. Et l'Apôtre nous montre qu'il en est ainsi dans son épître aux Romains, où il dit : « Dieu témoigne la colère qu'il fera paraître du ciel contre « toute l'impiété et l'injustice des hommes, qui tiennent « injustement la vérité de Dieu captive. Parce que ce qui « peut être connu de Dieu leur a été découvert, Dieu le « leur ayant manifesté. Car par la connaissance que les « créatures de ce monde ont des choses qui ont été faites, « ce qui est invisible en Dieu leur devient visible, même sa « puissance éternelle et sa divinité; de sorte qu'ils sont sans « excuse, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glo- « rifié comme Dieu. » On voit (c'est Socrate qui continue) qu'ils avaient la connaissance de la vérité que Dieu leur avait manifestée, puisque, connaissant Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu. Pour cette raison, il nous est loisible d'étudier les écrits des Grecs. » Il fait ensuite observer que si les saintes Écritures nous amènent à la connaissance de la vérité, elles ne nous apprennent pas l'art du langage. Enfin, il allègue en faveur de sa thèse l'exemple de saint Paul citant dans ses discours et dans ses épîtres Épiménide, Ménandre et Aratus, et celui des docteurs de l'Église, qui ont, dit-il, étudié pendant de longues années l'antiquité païenne.

Les raisonnements de Socrate pourraient, je le sais, n'être acceptés que sous bénéfice d'inventaire; car son autorité doctrinale est contestable. Mais sa valeur comme témoin ne l'est pas, et c'est pour cela que j'insiste sur son témoignage.

Nous sommes donc bien légitimement en possession d'un fait : *les études littéraires au temps des Basile et des Grégoire avaient pour base l'antiquité profane*, au moins dans l'Église d'Orient ; et il en a été ainsi *avant et après la loi tyrannique de Julien.* Nous nous bornons, pour le moment, à cette conclusion.

Mais on peut nous demander, avec quelque raison, si les grands et saints personnages que nous venons d'évoquer envisagèrent toujours les choses du même côté et ne réprouvèrent pas, dans un âge plus avancé, ce qu'ils avaient d'abord embrassé avec tant d'ardeur. En effet, il n'est pas sans exemple de trouver dans leurs œuvres l'expression d'un regret, à l'occasion des années qu'ils avaient consumées dans l'étude des lettres. Quelquefois aussi ils emploient les motifs les plus pressants pour détourner leurs amis de s'y adonner eux-mêmes. N'est-ce pas Grégoire de Nazianze qui, répondant à une demande d'Adamantius, lui adresse ces paroles (1) : « Vous me demandez mes livres, et vous redevenez enfant au point d'étudier cette rhétorique, que moi j'ai laissée de côté depuis que, prévenu et aidé de la grâce de Dieu, j'ai tourné les yeux vers le ciel. J'ai dû renoncer enfin aux jeux et au bégaiement de l'enfance, et n'aspirant plus qu'à la vraie science, sacrifier au Verbe et les discours et tout ce que je possédais. Que ne me demandiez-vous plutôt les livres sacrés ? Je les crois plus utiles pour vous et mieux appropriés à vos besoins. » N'est-ce pas encore Grégoire de Nazianze (2) qui se plaint à Grégoire de Nysse de ce que celui-ci abandonne l'Écriture sainte pour des livres mensongers, et préfère le titre de rhéteur à

(1) Ep. 199, t. I, pag. 896.
(2) Ep. 43, t. I, pag. 804.

celui de chrétien? Enfin, voici en quels termes Basile déplore son aveuglement passé (1) : « Après avoir perdu beaucoup de temps en occupations frivoles et dépensé laborieusement ma jeunesse pour acquérir cette science qui n'est que folie aux yeux de Dieu, je m'éveillai enfin comme d'un profond sommeil, et ouvrant les yeux à la lumière admirable de l'Évangile, je vis combien était vaine la sagesse des princes périssables de ce monde. »

Ne devons-nous pas conclure, après de tels aveux, qu'une longue expérience de la vie, une connaissance plus intime du Christianisme avait profondément modifié les convictions de ces saints docteurs? Non, nous ne tirerons pas cette conclusion, et nous n'avons aucune peine à trouver Basile et Grégoire toujours d'accord avec eux-mêmes.

Cherchons d'abord le véritable sens des paroles de saint Basile. Il nous sera plus facile à découvrir, si nous savons à quelle époque de sa carrière le saint docteur fait allusion. Or, cette époque est celle où il résolut d'embrasser l'état monastique. On le voit par ce qu'il ajoute (2) : « Je lus l'Évangile, je compris que le moyen le plus efficace d'arriver à la perfection, c'est d'abandonner ses biens, de les distribuer aux pauvres, de se séparer de toutes les sollicitudes de la vie, de n'avoir plus aucune attache aux choses d'ici-bas. » Suit le récit de ses voyages en Orient, pendant lesquels il étudia la vie des solitaires qu'il se proposait d'imiter. Mais nous savons aussi, d'autre part, qu'avant de prendre cette courageuse détermination, il resta quelque temps suspendu entre le monde et la perfection évangélique. Bien plus, Grégoire de Nysse nous apprend (3) que leur sœur Macrine fut

(1) *S. Basil.*, Ép. 223. *Ed. Maur. opp.*, t. III, pag. 337. B.
(2) *Ibid.* C.
(3) *De vita S. Macrinæ*, t. II, pag. 181. C.

vivement alarmée, lorsqu'elle crut s'apercevoir que Basile, enflé de ses succès oratoires, méprisait toute autorité, toute supériorité sociale, et se laissait aller à une excessive présomption. Elle l'arracha alors du monde, et le pressa de suivre sans hésiter sa première vocation. On peut soupçonner quelque exagération dans le langage de Grégoire, mais Basile sans doute se jugeait lui-même encore plus sévèrement. N'est-ce pas là l'aveuglement qu'il déplore ? Et ses regrets, on a pu le remarquer, ne portent pas sur l'objet de ses études, mais sur l'esprit dont il était animé en les faisant, sur la vanité qui s'était fait jour dans son cœur. Ces dangers, hélas ! se rencontreront de tout temps dans les écoles, au barreau et jusque dans la chaire sacrée, pour ceux surtout qui y seront accueillis par des succès flatteurs. Les triomphes théologiques tourneront la tête à plus d'un Abélard. Mais, en vérité, nous ne voyons pas ce que cela peut avoir de commun avec nos études classiques.

Saint Grégoire de Nysse vient de nous apprendre quelle fut l'erreur passagère que son frère eut à déplorer. Il en commit lui-même une plus grave, qui lui attira de la part de Grégoire de Nazianze les reproches que nous avons rapportés plus haut. Basile avait hésité avant de sortir du monde, Grégoire hésita après l'avoir quitté. Il sembla même rétrograder, oubliant cette parole du Maître : « Quiconque après avoir mis la main à la charrue porte ses regards en arrière, n'est pas fait pour le royaume de Dieu. » N'était-il pas infidèle à sa vocation (1), lorsque, devenu lecteur et placé déjà sur les premiers degrés de l'autel, il abandonnait l'Écriture sainte, pour se livrer avec passion à l'étude et à l'enseignement des lettres. La réprimande de

(1) Voyez cette lettre. Grég. Naz. t. I, pag. 804.

Grégoire de Nazianze n'a rien qui nous étonne; elle était juste, elle fut salutaire à son ami.

J'avoue ingénument n'être pas en état de fournir des explications aussi précises sur la lettre du même style adressée à Adamantius. Quel est cet Adamantius? Son âge? Sa vocation? Avait-il déjà pris des engagements envers le sacerdoce ou l'état monastique? C'est ce que nous n'avons pu éclaircir suffisamment. Mais avez-vous remarqué une chose? Grégoire blâme Adamantius, parce que, en s'appliquant à la rhétorique, il est redevenu enfant. La rhétorique était donc déjà hors de saison pour Adamantius, peu importe pour quelle cause, et c'est là son principal tort. Au reste, pas un mot des auteurs profanes. On ne voit pas de quelle espèce étaient les livres demandés par lui; c'étaient des livres de rhétorique, voilà tout. Ceux qui pensent autrement que nous doivent naturellement présumer que c'étaient quelques-uns des classiques chrétiens alors en usage. Nous, nous croyons que c'étaient tout simplement des classiques païens, et nous louons Grégoire qui, devenu évêque, ne daigne plus s'en occuper (1), et les laisse suspendus à son foyer, comme le nautonnier fait de ses rames pendant la morte-saison.

Grégoire et Basile ont donc pu tenir le langage qu'on a vu, sans avoir pour cela changé d'avis. Et si l'on doutait encore qu'ils aient persévéré dans les mêmes sentiments, nous allons le prouver d'une manière irrécusable, en les montrant semblables à eux-mêmes à la dernière période de leur carrière.

Il y a dans les œuvres de saint Basile un opuscule bien connu. Il a pour titre : *De la lecture des auteurs profa-*

(1) S. Grég., Ep. 199.

tes (1). En voici les premières paroles : « Je me sens pressé, mes enfants, de vous donner des conseils que je crois bons, et dont j'ai la confiance que vous retirerez quelque profit. Mon âge, la multitude des événements que j'ai traversés, et plus encore l'épreuve si instructive que j'ai faite des vicissitudes les plus contraires, m'ont donné quelque expérience, et je suis à même de montrer à ceux qui touchent à peine au seuil de la vie, le chemin qu'ils doivent suivre, pour ne pas s'égarer. » Cet opuscule est donc daté par saint Basile lui-même, et il appartient à la fin de sa vie. Il est divisé en deux parties ; dans la première, le saint évêque démontre aux enfants que la lecture des auteurs profanes peut leur être utile; dans la seconde, il leur enseigne comment ils doivent faire cette lecture pour qu'elle leur devienne utile. Le passage d'une partie à l'autre est indiqué par les paroles suivantes : « Cela suffit pour vous montrer que l'étude des lettres profanes n'est pas sans utilité pour vos âmes, je vais vous dire maintenant comment il faut s'y comporter. »

On désirera sans doute connaître sur quelles raisons repose la première partie. Il y en a deux principales. Premièrement, l'œil de l'intelligence, chez l'enfant, est trop faible encore pour pénétrer dans la profondeur des saintes Écritures et contempler la vérité dans son foyer. Mais le rayon de cette vérité réfléchi dans les auteurs profanes, comme dans un miroir, ne les éblouira plus, et peu à peu ils s'accoutumeront à une lumière plus intense. La première utilité est donc d'exercer l'esprit. La seconde est de l'orner et de l'enrichir. De même qu'un arbre ne produit pas seulement des fruits, mais encore des feuilles,

(1) S. Basil. *Ed. Maur.* t. II. pag. 273.

ainsi devons-nous avec la vérité, qui est le fruit précieux de notre âme, posséder la science profane, dont ce fruit aime à être entouré comme de son feuillage. Nous n'analyserons pas ce discours. Qu'on le lise plutôt ; on verra que Platon, Socrate, Prodicus, Homère et Hésiode fournissent à Basile les plus belles leçons de vertu, et que les fleurs cueillies sur cette terre classique y semblent nées sans effort. Sans doute, on accordera quelque autorité à cet évêque vénérable, qui se fait petit avec les enfants, afin de les gagner à Jésus-Christ.

Grégoire était à Constantinople lorsque Basile mourut. Il gouvernait cette Église toujours agitée par des dissensions intestines et qui avait besoin d'une main ferme pour la pacifier. Ce ne fut que trois ans après que, revenu en Cappadoce, il put visiter la ville de Césarée, veuve de son grand évêque, et y payer à son illustre ami un tribut de louanges qu'il ne lui aurait pas fait attendre si longtemps, s'il n'eût été dominé par les circonstances. Nous trouverons dans cette oraison funèbre la pensée de Grégoire, dégagée de toute effervescence de jeunesse, épurée par la souffrance et mûrie dans les labeurs de l'épiscopat.

Certes, il ne se laissera pas aller à un entraînement irréfléchi pour une vaine science, celui qui, prononçant naguère à Constantinople le panégyrique de saint Athanase, faisait entendre ces paroles (1) : « Athanase ouvrit de bonne heure son esprit et son cœur aux enseignements divins, n'ayant accordé que peu de temps aux arts libéraux, afin de n'y point paraître tout à fait étranger et de n'avoir pas l'air d'ignorer entièrement ce qu'il se croyait en droit de mépriser. Il ne voulut pas dépenser ses nobles et brillantes facul-

(1) *Orat.* 21, pag. 389. A.

tés en études frivoles, de peur de ressembler à ces athlètes maladroits qui, plus accoutumés à battre l'air qu'à lutter contre des adversaires réels, ne remportent jamais le prix. » Nous savons en effet qu'Athanase, sous la conduite de saint Alexandre, se livra assez jeune aux études ecclésiastiques, et se trouva bientôt en état d'entrer en lice avec Arius et de commencer cette lutte qui dura toute sa vie. Mais si l'on peut, si l'on doit même quelquefois sacrifier la science profane à la science sacrée, on peut aussi en faire pour celle-ci un utile auxiliaire. Grégoire n'a pas varié sur ce point. Écoutez les paroles qu'il prononce à Césarée, sur la tombe de Basile (1) :

« Tout homme sensé conviendra, je pense, que la science est le premier des biens que nous pouvons posséder; et je ne parle pas seulement de cette science sublime qui n'appartient qu'à nous, de cette science qui, dédaignant les ornements du style et les grâces du langage, n'envisage que le salut et la beauté du monde spirituel, je parle aussi de cette science d'origine étrangère, dont le commun des chrétiens fait peu de cas, parce que, dans leur ignorance, il la croient pleine de piéges et de dangers et s'imaginent qu'elle éloigne de Dieu. Mais quoi donc? L'égarement de ceux qui rendent aux œuvres de Dieu un

(1) *Orat.* 43, pag. 777 et 778. Ce serait une erreur de croire que la pensée exprimée dans cette oraison funèbre est modifiée ensuite par Grégoire dans le Panégyrique d'Athanase. Dans l'édition de Morel, l'oraison funèbre est, il est vrai, le vingtième discours, et le Panégyrique le vingt et unième; mais il faut faire attention *au lieu* où ces discours ont été prononcés, et l'on comprendra que nous avons eu raison d'adopter cet ordre chronologique, qui a été rétabli dans l'édition des Bénédictins. On reconnaît généralement que, dans le panégyrique, saint Grégoire s'adresse au peuple de Constantinople; donc ce panégyrique est antérieur à son retour en Cappadoce, antérieur à l'oraison funèbre de saint Basile. Morel lui-même, à propos d'une sortie de saint Grégoire contre les divertissements de l'hippodrome, a imprimé à la marge du panégyrique cette note malicieuse : *Constantinopolitanos norat.*

hommage dû à Dieu seul, nous fait-il prendre en aversion le ciel, la terre et l'air ? Nullement; nous empruntons à la nature tout ce qui peut servir à soutenir notre existence et à l'embellir, et nous nous bornons à rejeter ce qui est nuisible. Bien différents de ces insensés qui tournent la création contre le créateur, dans l'œuvre nous reconnaissons l'ouvrier, et, suivant le langage de l'Apôtre, nous soumettons toute intelligence au joug de Jésus-Christ. Nous savons que le feu, les aliments, les métaux ne sont en eux-mêmes ni bons ni mauvais, que tout dépend de l'usage qu'on en fait, et nous tirons des reptiles eux-mêmes de salutaires remèdes. Eh bien ! c'est de la même façon que nous accepterons de la science profane ce qui sert à la recherche et à la contemplation de la vérité, tout en repoussant les pompes de Satan et ce qui conduit à l'erreur et à la perdition. Bien plus, cette science nous aide à servir Dieu ; ses imperfections nous introduisent à la connaissance des choses les plus excellentes ; son infirmité fortifie notre foi. Il ne faut donc pas mépriser cette science comme le voudraient quelques-uns : gens à courte vue et sans aucune culture, qui désirent que tout le monde leur ressemble, pour mieux se cacher dans la foule et échapper ainsi au reproche d'ignorance. »

Cette doctrine est assez claire par elle-même. La science profane est au nombre des choses qui ne sont pas indispensables de leur nature et qui ne sont bonnes ou mauvaises que par l'emploi qu'on en fait. Quelques-uns s'en abstiennent, d'autres en usent; il peut y avoir mérite de part et d'autre : mais il en est aussi qui en abusent. Ces trois mots nous rendent parfaitement raison de la louange et du blâme que les saints Pères ont eu lieu de distribuer tour à tour en cette matière. Tout pour le salut et la vie éter-

nelle : telle est la grande conclusion pratique qui ressort de leurs enseignements.

Basile et Grégoire nous ont donc tenu parole, ils ne se sont pas mis en contradiction avec eux-mêmes, et leurs derniers discours sont une confirmation authentique de la doctrine qu'ils avaient professée pendant tout le reste de leur carrière. Voilà la solution solennelle que nous avions promise à la question des classiques païens.

Et la gravité des circonstances n'échappe à personne. Car alors, des retours de paganisme étaient encore à craindre ; l'apostasie de Julien en est une trop bonne preuve. Ce polythéisme qu'on cherchait à raviver, les écrits de l'ancienne Grèce l'environnaient d'une poésie ravissante ; d'un autre côté, il ne manquait pas de philosophes pour épurer en quelque sorte la mythologie, pour la spiritualiser, et l'aider à soutenir le parallèle du christianisme. Plusieurs s'y laissaient entraîner, et s'ils n'étaient pas de bonne foi, ils sauvaient du moins les apparences. N'était-ce pas alors qu'on devait attendre une solution contraire ?

Quelques chrétiens la désiraient ; mais les sévères reproches que saint Grégoire leur adresse nous apprennent que ce n'étaient ni les plus éclairés ni les plus désintéressés dans cette question. En soutenant la cause de l'ignorance, ils faisaient leur propre apologie, sans trop se préoccuper des grands intérêts qui seraient compromis le jour où ils viendraient à triompher. Ces intérêts, c'étaient ceux de la science, ceux de la culture intellectuelle dans la société chrétienne ; et les hommes qui portèrent le regard le plus ferme sur les destinées de l'Église furent dès lors et dans tous les temps les plus ardents à en prendre la défense.

Avant le décret de Julien, les jeunes chrétiens étudiaient les œuvres littéraires de l'ancienne Grèce. Quand ce décret

vient leur interdire Homère et Hésiode, en leur laissant Luc et Matthieu, il soulève des protestations énergiques de la part des plus illustres docteurs; tandis que les deux Apollinaire s'efforcent de combler le vide qui s'est fait dans les écoles par des écrits où ils ont imité de leur mieux tous les genres de la littérature grecque. Julien mort et son décret aboli, l'enseignement reprend son cours ordinaire; bientôt il n'est pas plus question des œuvres des deux Apollinaire que si elles n'avaient jamais existé. De pareils faits ont une signification décisive et ne laissent pas lieu au moindre doute.

Terminons par quelques fragments d'une épître adressée au jeune Séleucus, par saint Amphiloque, pensons-nous, bien qu'on la trouve imprimée parmi les œuvres de saint Grégoire de Nazianze(1). Ami, compatriote de Basile et de Grégoire, comme eux, au rapport de saint Jérôme(2), Amphiloque possédait une connaissance profonde des lettres sacrées et profanes. Rien d'étonnant qu'on ait attribué à saint Grégoire ce qui venait d'une pareille source.

Voici d'abord de sages conseils sur la manière d'étudier les anciens (3) :

« Soyez prudent dans votre commerce avec eux; recueillez ce qu'ils ont de bon, fuyez avec discernement ce qui est nuisible; imitez la sage abeille, qui se pose sur toutes les fleurs et n'en retire jamais que des sucs bienfai-

(1) « ..... Ad vindicandum carmen iambicum (*scilicet* ad Seleucum) extra omnem dubitationis aleam episcopo nostro Iconiensi, præter codices manu exaratos quos præ ceteris excitat Montfauconius, veterum quoque scriptorum accedit auctoritas, non solum Joannis Damasceni et Balsamonis quorum meminit Combefisius, sed etiam Zonaræ Balsamone antiquioris : quin et Cosmæ Indicopleustæ, qui circa medium seculi VI floruisse perhibetur, etc. » Gallandius, t. VI, proleg. cap. VI.

(2) S. Hierony. Ep. *ad Magn. opp.* t. VI, col. 656. *Ed. Maur.*

(3) Apud. Galland., *ibid.*, pag. 490.

sants. L'abeille est instruite par la nature ; vous, suivez les conseils de la raison. Récoltez en abondance la saine nourriture ; mais le poison se fait-il sentir, envolez-vous au plus vite : bien rapides sont les ailes qui portent la pensée de l'homme. »

« Lorsque, dans ces auteurs, la vertu est honorée et le vice flétri, tâchez de vous approprier et leurs pensées et les grâces de leur style. Mais, pour ces fables absurdes et stupides qu'ils racontent sur leurs dieux, véritables inventions du démon, dont on ne sait trop si l'on doit rire ou pleurer, vous y verrez des piéges qu'il faut fuir. Ainsi, rencontrant dans vos lectures et des dieux ridicules et un langage plein de charme, vous mépriserez ces divinités sensuelles pour ne vous attacher qu'au langage, comme sur une même tige vous évitez les épines et cueillez les roses. C'est la meilleure règle que vous puissiez suivre dans l'étude des auteurs profanes. »

Mais le jeune Séleucus poursuivait un but plus élevé. Lorsque votre esprit, lui dit Amphiloque, suffisamment exercé dans les différents genres de littérature, se sera fortifié par cette sorte de gymnastique, appliquez-vous à l'Écriture sainte, prenez possession de l'ancien Testament et du nouveau.

C'est bien la doctrine de saint Basile, c'est celle aussi que les écrits de saint Augustin mettront tout à l'heure dans un plus grand jour. La science profane ne marche avant la science sacrée qu'afin de lui préparer la voie.

Un exemple plein de grandeur vient justifier la direction donnée au jeune Séleucus.

« Voyez Moïse, cet homme selon le cœur de Dieu, dont la vie est l'idéal de la vertu. Instruit d'abord dans toutes les sciences des Égyptiens, nourri au sein de l'abondance,

il embrassa la pauvreté et l'exil volontaire; il échangea dans le désert les repas somptueux de l'Égypte contre la table frugale des pâtres et des mercenaires, préférant cette rude existence à toute la splendeur des rois; jusqu'au jour où, jugé digne de la plus haute contemplation, il eut une grande et mystérieuse vision. L'ange lui apparut au milieu du buisson ardent. Ensuite, par une faveur jusque alors inouïe, Dieu lui fit entendre sa voix et le plaça lui-même à la tête de son peuple, pour briser le joug sous lequel il gémissait. Il ne s'enorgueillit pas de son élévation, il avoue qu'il ne sait que bégayer, qu'il n'a en partage ni force ni éloquence; et, parce qu'il est humble, il est puissant. Imitez ce modèle, formez-vous à l'exemple de Moïse. Sans jamais faire pencher la balance contrairement au bon ordre, faites servir, comme il convient, la littérature grecque à la propagation de la vérité, à la connaissance des grands enseignements de la sainte Écriture. Il est juste que la sagesse de l'Esprit saint, qui vient d'en haut et procède de Dieu, soit la maîtresse de la science d'ici-bas; et que celle-ci, servante humble et docile, lui obéisse en tout. »

Nous n'avons pas besoin d'insister sur ces belles paroles, dont le chapitre suivant sera le meilleur commentaire.

CHAPITRE III.

SAINT JÉRÔME ET SAINT AUGUSTIN.

La science profane est subordonnée à la science sacrée; l'une est le moyen, l'autre la fin. Mais, d'après un axiome fort simple et consacré d'ailleurs par la scolastique, ce qui a le premier rang dans notre intention n'a que le second dans l'exécution. Il s'ensuit que les études profanes doivent, en thèse générale, précéder les études sacrées et leur préparer la voie.

Le but de chaque étude et l'ordre à établir entre les différentes études sont donc deux choses qui se correspondent et s'enchaînent inévitablement l'une à l'autre.

Relativement à l'ordre des études, nous poserons deux questions : premièrement, quels étaient les auteurs classiques à l'aide desquels était enseignée la grammaire, le premier des sept arts libéraux? Secondement, à quel âge commençait-on ce cours de grammaire? Le but que les saints Pères se proposaient dans l'étude des lettres profanes sera l'objet d'une troisième question. Nous résoudrons ces trois questions à l'aide des faits exposés dans notre précédent chapitre et dans celui-ci.

Ainsi, à mesure que nous avançons, se développent les principes les plus essentiels qui régissent la pédagogie chrétienne.

Nous ne sommes pas encore quittes envers le IVe siècle, époque féconde en docteurs éminents. Dans l'Église grecque nous nous sommes adressé à saint Grégoire de Nazianze et

à saint Basile le Grand ; l'Église latine nous présente saint Augustin et saint Jérôme. En présence de tels noms, notre choix ne pouvait être douteux. Nous jetterons ensuite un rapide coup d'œil sur le v[e] siècle. Arrivé au vi[e] siècle, en pleine invasion des Barbares, nous interrogerons des hommes qui peuvent être considérés à bon droit comme les dépositaires de la tradition, fidèlement transmise par eux au moyen âge. L'ordre des temps nous invite à nous occuper d'abord de saint Jérôme.

Il y a du merveilleux dans l'histoire de saint Jérôme, et je ne sais quelle austérité grandiose qui s'empare des imaginations. Sa retraite à Bethléem, où il cherche un refuge contre les séductions de Rome, les cruelles tortures qu'il inflige à sa chair, la trompette du jugement qui le réveille en sursaut au fond de sa grotte, tout cela, joint à l'aspect étrangement sombre que lui prêtent les traditions de la peinture, contribue à faire de lui le type populaire d'une pénitence héroïque et mêlée de prodige. Se préoccupe-t-on, par hasard, de son existence littéraire, un songe (songe austère et merveilleux comme tout le reste) domine cette partie de sa biographie. Traîné au pied du souverain juge, à la première question de son interrogatoire il a répondu qu'il était chrétien : « Tu en as menti, reprend Jésus-Christ, tu es cicéronien et non pas chrétien ; car où est ton trésor là est ton cœur. » Après quoi, il est fustigé et n'obtient sa grâce que sur la promesse solennelle de ne plus lire, de ne plus garder auprès de lui aucun auteur profane : *Domine, si unquam habuero codices sæculares, si legero, te negavi* (1).

Nous plaignons les esprits sceptiques auxquels ces pages

(1) S. Hierony., Ep. 18, *ad Eustochium*, opp., t. IV, part. 2[a], col. 42. Ed. Maur.

paraîtront plaisantes par le sérieux avec lequel nous examinons ce point de l'histoire de saint Jérôme. Pour nous, il n'y a pas ici de légende ; c'est le saint docteur qui raconte lui-même ce qui lui est arrivé : nous respectons et le récit et son auteur.

Nous n'aimons pas beaucoup non plus la légèreté avec laquelle ce fait fut apprécié en certaine rencontre, à ce que raconte Ange Politien. Un jour, dans un cercle de savants et de lettrés, la conversation venant à tomber sur saint Jérôme, il fut question de la peine corporelle qu'il avait subie, parce qu'il était plus cicéronien que chrétien. Théodore Gaza, qui se trouvait là, se prit à dire agréablement que le saint n'avait pas mérité cette peine, et qu'il était bien innocent du crime qu'on lui imputait. On rit, et la chose en demeura là. Belle conclusion, en vérité ! Mais nous ne sommes pas, pour nous, si faciles à contenter. Et quant à l'éloquence de saint Jérôme, nous trouvons beaucoup plus sensée la réflexion que fait, à propos de ce méchant mot, le P. André Schott : « S'il faut appeler cicéronien quiconque sait traiter un sujet avec abondance et avec éclat, nul doute que saint Jérôme était cicéronien (1). »

Nous sommes donc, de notre propre aveu, mis en demeure d'expliquer ce récit. Dirons-nous qu'après tout il ne s'agit que d'un songe ? Mais ce songe, le saint docteur y attache une véritable importance ; mais il le regarde comme un salutaire avertissement ; mais il croit que sa conduite lui avait attiré en cette circonstance des reproches mérités. Ne pas reconnaître ces choses, c'est interpréter d'une manière dérisoire sa lettre à sainte Eustochie, où le songe n'est raconté que pour prémunir cette vierge contre

(1) Andr. Schott., *Tullianæ quæstiones*, pag. 99.

la lecture des auteurs profanes. Encore une fois, rien ne nous autorise à ne pas prendre au sérieux le langage de saint Jérôme.

Mais si le saint s'avoue coupable, et avec raison, il ne s'ensuit nullement, ce me semble, que tout autre, dès qu'il lira Cicéron ou tel auteur profane que ce soit, se trouve enveloppé par ce seul fait dans la même culpabilité. Il suffit, pour qu'il y ait lieu à appliquer cette distinction, que le solitaire de Bethléem ait eu à remplir à cette époque des devoirs tout personnels, et qui s'étendaient bien au delà des règles ordinaires de la morale chrétienne. Et nous ne serons pas en peine de montrer où avaient pris naissance ces devoirs, plus étendus pour lui que pour d'autres.

Qu'était-il venu faire dans sa retraite? Deux choses : réprimer les penchants de la chair et doter le monde de ses traductions, de ses commentaires de la Bible. Il manquait à ce double but lorsque, interrompant l'étude des prophètes, il se remettait à lire Plaute et Cicéron. Chacun de ces auteurs évoquait dans sa solitude les souvenirs encore récents d'une jeunesse mondaine, ou plutôt le transportait lui-même du lieu de sa pénitence au théâtre, au barreau, au sein des sociétés voluptueuses de Rome. On sait que les rudes fatigues de la traduction et les aridités de la langue hébraïque étaient seules capables d'apaiser l'effervescence de ses passions. Si donc il eût cédé alors à un attrait littéraire assez innocent pour tant d'autres, peut-être ne fût-il jamais devenu un saint, et ne possèderions-nous pas dans ses écrits une des sources les plus précieuses de l'érudition biblique (1).

(1) Le P. André Schott, que nous citions tout à l'heure, résout ainsi la question : « ..... Thesim ad hypothesim, ut rhetores nominant, hoc est, infinitam quæstionem ad finitam revocemus. Oratores quidem, et in his potissi-

On aurait vraiment mauvaise grâce à nous contester la légitimité de cette interprétation. Car si, d'une part, Cicéron est parmi les auteurs profanes un des moins pernicieux; si saint Jérôme, d'autre part, lorsqu'il le lisait et qu'il en fut justement puni, avait atteint la maturité de l'âge, faute de reconnaître pour lui des devoirs spéciaux, nous allons trouver à l'instant bien des coupables. A ce compte, je connais peu de programmes d'études auxquels on ne puisse reprocher de bien criminelles concessions faites à la coutume et à l'esprit du siècle. Gardons-nous donc de rien avancer qui ne soit toujours vrai.

Reste à discuter la valeur de ce serment : « *Domine, si unquam habuero codices sæculares, si legero, te negavi.* » Il faut bien que saint Jérôme n'y ait pas vu le principe d'une obligation véritable, puisqu'il n'a pas persévéré dans la tempérance totale que des termes si formels sembleraient exiger. Et cela n'a pas échappé à ses contemporains. Rufin, ce moine d'Aquilée, défenseur d'Origène et entaché de quelques-unes de ses erreurs, Rufin, qui, d'ami de saint Jérôme était devenu son ennemi, depuis qu'il avait rencontré en lui un vigoureux adversaire, abusant peut-être de son ancienne liaison avec le saint, nous a révélé, non sans aigreur, cette partie de sa vie. Ne pouvant prouver que saint Jérôme, lui aussi, est origéniste, il s'attaque à

mum Cicero, legendi illi quidem, sed opportuna in ætate, ac puerili potius quam senili. Quemadmodum et poetica teneræ est ætatis παίγνιον quiddam atque exercitatio ludicra, non senum, non Dei verbum de superiore loco interpretantium, non S. Scripturam explanantium ac Prophetas : non ergo Hieronymi : ne quod est gravius utiliusque officium, hisce dicendi illecebris delinitus deseruisse videatur. Non secus atque miles exauctorari, pœnasque militiæ dare solitus est qui stationem in acie vi metuque deseruisset, aut infrequens ad signa vehisset. » *Ibid.* pag. 108.

On voit que cette explication s'accorde de tout point avec la nôtre. On en trouvera une toute semblable dans la *Rhétorique ecclésiastique* de Louis de Grenade, l. I, chap. v.

son existence privée, dans laquelle il croit avoir surpris cette violotion sacrilége d'un solennel engagement. Les accusations de Rufin, les réponses de saint Jérôme, nous fournissent sur l'état des études à cette époque des lumières que nous ne pouvons négliger.

Et d'abord, par une tactique assez insidieuse, Rufin se garde bien d'intenter du premier coup une accusation de parjure; mais il envoie en avant le rhéteur Magnus, comme pour engager le combat. Celui-ci écrit à saint Jérôme, et, vers la fin de sa lettre, qui roulait sur un autre objet (*in calce epistolæ*), il lui demande avec une apparente indifférence d'où vient qu'il lui arrive quelquefois de citer dans ses ouvrages les auteurs profanes. Saint Jérôme devina parfaitement d'où provenait cette question, et quelle autre main avait guidé la main de Magnus; ce qui ne l'empêcha pas d'adresser à celui-ci une réponse catégorique. L'usage des auteurs profanes, y est-il dit, n'est pas illicite; on peut le justifier par un grand nombre d'autorités et d'exemples respectables. Les écrivains de l'ancien et du nouveau Testament, les Pères de l'Église grecque et ceux de l'Église latine (que saint Jérôme énumère avec soin) viennent à l'appui de cette assertion. Qu'on ne dise pas enfin que cela n'est légitime que dans le cas où l'on a affaire aux païens, on peut en user de même en toute espèce de controverse; « car les livres de tous les chrétiens sont pleins de ce genre d'érudition (1). » Tel était le contenu de la lettre à Magnus, où il faut chercher le fond de la doctrine de saint Jérôme sur cette matière.

C'est alors que Rufin lance son réquisitoire, dans lequel il accumule des charges qui, à ses yeux, devaient être ac-

(1) Ep. 83, *ad Magnum*, *ibid.*, col. 664.

cablantes. Qu'on en juge par les traits suivants. Après avoir raconté le songe et le serment de saint Jérôme : « Maintenant, dit-il, prenez, je vous prie, la peine de relire ses écrits, et voyez s'il s'y rencontre une seule page qui ne l'accuse d'être redevenu cicéronien, et où il ne dise : *Notre Cicéron, notre Horace, notre Virgile*... On pourrait presque affirmer que dans ses ouvrages les citations des auteurs profanes surpassent de beaucoup, en nombre et en étendue, celles des prophètes et des apôtres... Même lorsqu'il écrit à des vierges ou à de pauvres femmes qui ne demandent qu'à trouver dans nos livres saints des sujets d'édification, il ne manque jamais d'assaisonner ses lettres de citations d'Horace, de Cicéron et de Virgile... Ce que je dis est notoire pour quiconque a lu ses écrits ; il n'est nul besoin ici de témoins (1). » Mais c'était peu de ce premier chef d'accusation. Après l'avoir longuement développé, Rufin en entame un autre beaucoup plus grave.

« Ajoutez à tout ce que j'ai dit un fait qui n'est pas sujet à commentaire. Il n'y a pas fort longtemps qu'il a rempli, dans le monastère de Bethléem, l'office de grammairien. Là, il expliquait son Virgile avec les comiques, les lyriques et les historiens, aux jeunes enfants qu'on lui avait confiés pour leur inspirer la crainte de Dieu. Bref, il enseignait ces auteurs païens, qu'il ne lui était plus permis de lire sans renier Jésus-Christ, après le serment qu'il avait fait (2). » Ainsi nous trouvons, dans les pièces de ce curieux procès, les attributions du grammairien bien nettement définies : la grammaire était tellement identifié avec les auteurs profanes que le serment de saint Jérôme, s'il eût été obligatoire, lui en eût à jamais interdit l'enseignement.

(1) Rufinus, *Invectivarum in D. Hieron*, l. II, *ibid.*; col. 418.
(2) *Ibid.*, col. 420.

Mais il est juste d'entendre les deux parties; voyons ce que répondra saint Jérôme. Chose étrange! lui qui prend à tâche, dans toute cette controverse, de ne laisser à son adversaire aucun avantage, lui qui défend sa réputation, parce qu'il sait bien que le succès de la bonne cause y est en partie attaché, il témoigne sur ce seul point une extrême indifférence. Non-seulement il n'oppose à Rufin aucune dénégation; mais, faisant un jeu de son apologie, il se montre tout prêt à retomber dans la faute qu'on lui impute. En l'entendant parler, on se rappelle le jeune Ovide qui, châtié parce qu'il fait des vers, en fait encore en promettant de se corriger. « Puisque Rufin insiste sur la violation sacrilége du serment que j'ai fait en songe, je répondrai : J'ai promis de ne plus lire les auteurs profanes? Ma promesse est pour l'avenir, elle ne m'oblige pas à effacer le souvenir du passé. Et comment vous rappelez-vous, demande-t-il, ce que vous n'avez pas relu depuis tant d'années? Si je m'avise encore de répondre par quelque passage des anciens, et de dire par exemple :

Adeo in teneris consuescere multum est!

(VIRGILE.)

je tombe, par le fait, sous l'accusation que je veux éviter, et je fournis dans ma défense de nouveaux griefs à mon adversaire. Faut-il donc que je me mette à établir longuement un fait suffisamment prouvé par le sens intime de chacun? Qui de nous ne se rappelle son enfance? » Et comme preuve de la fidélité de sa mémoire à lui garder les souvenirs de son jeune âge, il raconte une anecdote de ses premières années. Écolier indocile, il s'échappe pour se divertir toute une journée dans le quartier habité par les esclaves de la demeure paternelle; mais on le poursuit, on

l'atteint entre les bras de son aïeule, où il avait cherché un refuge, et il est ramené captif à son précepteur irrité. « Croyez-moi, dit-il ensuite à Rufin, les souvenirs d'enfance sont très-vifs (1). »

Que prouve tout ceci? Que saint Jérôme (né d'ailleurs de parents chrétiens) avait, dès sa première enfance, reçu les leçons d'un grammairien, et qu'il avait tellement étudié sous lui Virgile, Horace et Cicéron, qu'il ne devait avoir aucune peine à les citer dans un âge avancé, supposé même qu'il n'en eût pas rafraîchi le souvenir. Ce fait est précieux pour nous, sans doute, mais je ne pense pas que Rufin s'en contente; il ne prouve rien contre la dernière accusation. Aussi saint Jérôme n'a-t-il pas prétendu se défendre par ce moyen; il a voulu seulement donner quelques instants le change à son adversaire, et se jouer de l'âpreté qu'apportait celui-ci dans une question toute personnelle. Il fait encore la même chose lorsqu'il dit à Rufin, par manière de représailles : « Mais d'où vous vient à vous-même cette merveilleuse éloquence? Je me trompe fort ou vous lisez Cicéron en cachette (2). » Cette partie de sa défense n'est donc rien moins que sérieuse. Il la termine par ces mots : « Voilà ce que j'aurais à répondre si j'avais fait, étant éveillé, la promesse dont on me parle. Mais, voyez un peu l'effronterie, on ose m'attaquer au sujet d'un songe ! (3) »

C'était donc en songe que saint Jérôme avait prononcé le fameux serment. Nous le savions déjà, mais ces dernières paroles nous prouvent de plus qu'il n'avait pas cru devoir ratifier à son réveil un engagement de cette nature. Sans doute, venant ensuite à réfléchir sur sa conduite passée, il

(1) S. Hierony., *Apologia adversus Rufinum*, l. I; *ibid.*, col. 383.
(2) *Ibid.*, col. 385.
(3) *Ibid.*

prit pour l'avenir de sérieuses résolutions ; résolutions subordonnées dans la pratique aux règles de la prudence et de la discrétion, mais qui ne fixaient pas, comme ce serment, d'une manière absolue et invariable, la limite de ses devoirs. Il a pu s'autoriser du changement qui s'opéra alors dans sa conduite, et de la manière extraordinaire et même providentielle dont il avait reconnu son égarement, pour donner à la vierge Eustochie une utile leçon ; lui-même il a profité de cette leçon. Mais aujourd'hui le solitaire de Bethléem touche au terme de sa carrière, les illusions de sa jeunesse ont disparu, son corps est affaibli par l'âge, les travaux et les macérations, il a accompli la tâche laborieuse qu'il avait reçue en partage ; c'est alors que de jeunes enfants chrétiens sont confiés à ses soins, et lui, avec cette humble condescendance qu'un autre siècle admirera dans Gerson, il s'abaisse jusqu'à cet âge ; le grand théologien se fait grammairien, l'interprète de Moïse et des prophètes se met à expliquer Cicéron et Virgile. Rufin ne comprit pas, à ce qu'il paraît, ce qu'une telle conduite renferme de simplicité et de mansuétude chrétienne. Fallait-il donc le lui dire ? Nous devinons pourquoi saint Jérôme néglige de se justifier sur un pareil fait, et réduit, en dernière analyse, toute sa réponse à ses mots : « Il faut que vous soyez bien en peine de tous mes actes pour vous mettre à examiner ce que j'ai fait ou dit pendant mon sommeil (1). »

Nous savons maintenant comment saint Jérôme entendait l'éducation des jeunes gens : sa conduite nous l'a montré. Si nous voulions connaître ses principes sur l'éducation des vierges consacrées à Dieu, l'instruction à Eustochie, déjà citée, et deux lettres adressées, l'une à Læta,

(1) S. Hierony., *Apologia adversus Rufinum*, l. I, *ibid.*, col. 385.

l'autre à Gaudence, nous satisferaient pleinement. Ici les psaumes et les prophètes prennent la place de Virgile et d'Horace, saint Cyprien et saint Hilaire sont substitués à Cicéron et à Quintilien; mais aussi n'est-il plus question *d'études classiques*. Qu'on veuille bien de plus se souvenir qu'Horace, par exemple, était encore à cette époque un chansonnier à la mode et nullement expurgé. Il faut voir comme le saint docteur stigmatise les femmes qui s'adonnaient à cette belle littérature (1). Elles font de petits vers, elles poursuivent la réputation de belles parleuses, elles bégaient entre leurs dents et croient qu'il serait de mauvais ton d'articuler les mots en entier : c'étaient les précieuses du temps. Rien de plus sensé que d'interdire aux vierges chrétiennes, qui d'ailleurs n'en avaient que faire, l'usage de cette sorte de livres, et de leur ôter par là tout contact, toute ressemblance avec ces femmes aux goûts frivoles et mondains.

Pour compléter, disons que saint Jérôme blâmait, aussi bien que saint Grégoire de Nazianze (2), les prêtres qui négligeaient l'étude de l'Ecriture sainte pour se livrer avec passion à la littérature profane; mais en même temps il réservait, dans cette littérature, la part que réclamait l'éducation des enfants : « *At nunc etiam sacerdotes Dei, omissis Evangeliis et prophetis, videmus comœdias legere, amatoria bucolicorum versuum verba canere, tenere Virgilium, et* id quod in pueris necessitatis est *crimen in se facere voluptatis* (3). »

C'est sur cet exposé d'ensemble que l'on jugera des principes de saint Jérôme, bien mieux que sur le récit isolé

(1) Ep. *ad Eustoch.*, t. IV, parte 2ª, col. 42.
(2) Lettre à saint Grégoire de Nysse, déjà citée.
(3) Ep. *ad Damasum*, t. IV, parte 1ª, col. 153.

d'un songe, mieux que sur des passages détachés de sa lettre à Læta. J'en suis encore à me demander comment on a pu le transformer en adversaire déclaré de la littérature puisée aux sources profanes, lui qui réclame le droit d'en faire usage dans ses commentaires, lui qui la trouve nécessaire pour bien comprendre Moïse et Salomon, lui l'auteur de la lettre à Magnus, lui enfin qui, dans sa vieillesse devenu grammarien, enseigne à des enfants ces auteurs profanes qu'il avait étudiés dans son enfance sous un grammarien.

A mesure que nous pénétrons plus avant dans la doctrine des saints Pères, il devient moins nécessaire de dénouer une à une les difficultés et de faire évanouir, en les confrontant, les apparentes contradictions qui se rencontrent dans leurs écrits. Comme on l'a vu déjà plus d'une fois, leur pensée, pour s'expliquer, n'a besoin que d'être rapprochée des circonstances qui l'ont fait naître. C'est une règle de critique aussi simple que rigoureuse, dont nous laisserons souvent l'application à nos lecteurs.

Nous insisterons peu, en conséquence, sur les pages fameuses où saint Augustin déplore avec éloquence les influences funestes auxquelles il fut soumis dans sa première éducation (1). Jamais ces grammairiens enthousiastes, qui communiquaient à leur élève l'étrange ivresse qu'ils puisaient eux-mêmes dans une lecture passionnée de Virgile, ne serviront de modèles à des maîtres vraiment chrétiens : ils remplissaient bien mal, assurément, les intentions maternelles de sainte Monique. C'est dans les livres *de l'Ordre* et dans ceux *de la Doctrine chrétienne* qu'il faut chercher la pensée de saint Augustin sur les études. Là, en effet, il

(1) *Confess.*, l. I, c. xvi et seqq.

traite cette matière, non pas en passant et comme par rencontre, mais avec suite et méthode, en déployant cette largeur de vues, cette fécondité d'aperçus qui lui est propre, et en versant à pleines mains la semence qui doit germer un jour au sein de la tradition catholique. Nous nous trompons fort, ou le moyen âge a emprunté sa pédagogie, du moins quant aux éléments essentiels, à ces deux ouvrages. On conçoit que nous n'en pouvons donner ici qu'une analyse fort succincte.

Une suite d'entretiens que saint Augustin eut avec quelques amis qui l'avaient suivi après sa conversion dans une villa des environs de Milan, tel est le fond des deux livres *de l'Ordre*. Là était Monique, depuis quelque temps la plus heureuse des mères; là était Alype, qui possédait plus que tout autre le cœur d'Augustin; là enfin quelques jeunes gens, auxquels il cherchait à inspirer l'amour de la vérité et le goût de la science qui mène à Dieu. Souvent cette petite société se réunissait pour traiter de graves questions, que le maître avait fait surgir à propos des plus vulgaires incidents qui lui étaient offerts par le rustique entourage de la villa. Un jour, Licentius s'était engagé à soutenir que tout dans la création et dans les événements humains est en parfaite conformité avec l'ordre universel : Trygetius engagea la lutte avec lui. Saint Augustin, tantôt simple modérateur de la discussion, tantôt auxiliaire de Licentius, tantôt prêtant main forte à Trygetius, conduisit les choses à tel point que le défenseur un peu téméraire *de l'Ordre* fut réduit au silence. Cette question en avait engendré bien d'autres; l'accord entre la Providence divine et l'existence du mal devait être expliqué, et personne n'était en état de le faire.

Augustin saisit cette occasion pour donner à ses jeunes

amis une importante leçon (1). Que penserait-on, demande-t-il, d'un maître d'école qui voudrait faire épeler les enfants avant de leur avoir appris leurs lettres? ne dirait-on pas qu'il est fou à lier? et cela, parce qu'il ne met pas d'ordre dans son enseignement. Vous aussi, avant de disserter sur l'*Ordre*, vous devez observer l'ordre dans vos études. On n'arrive pas sans préparation à la science de Dieu et de ses attributs. Mais en quoi consiste cette préparation? D'abord à bien vivre, ensuite à consulter en temps opportun l'autorité et la raison. Alors il montre quels sont les développements successifs de la raison, les degrés qu'elle doit parcourir pour s'élever à la contemplation des plus sublimes vérités : ces degrés, il les trouve dans les sept arts libéraux; les trois premiers, dont se composait l'ancien *Trivium*, la grammaire, la dialectique et la rhétorique, fournissent à la raison son expression et perfectionnent l'instrument dont elle se sert; les quatre autres, qui formaient le *Quadrivium*, savoir : la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, exercent la raison sur les nombres et la disposent ainsi à connaître l'unité suprême qui est en Dieu, et cette autre unité d'un rang inférieur, l'âme humaine, la raison elle-même (2). Il importe donc de se livrer à ces études dès la première enfance, et de s'y appliquer avec ardeur et persévérance (3). Elles sont le point de départ de toutes les connaissances pratiques et spéculatives; et quant aux questions ardues de la Théodicée (il en fait l'énumération), il faut, avant de les aborder, avoir passé par ces préliminaires ou n'y point songer (4).

(1) S. Aug., *de Ordine*, l. II, nos 24-46, opp., t. I.
(2) Quod prius est in intentione, posterius in executione.
(3) S. Aug., *de Ordine*, l. II, no 44, opp., t. I.
(4) *Ibid.*, no 46.

Ainsi, ce grand docteur apercevait dans l'enseignement, tel qu'il était alors constitué, autre chose qu'une frivole culture donnée à l'esprit du jeune homme pour l'aider à faire bonne contenance dans le monde. Nul plus que lui n'a méprisé la vaine emphase des rhéteurs et la stérile érudition des grammairiens. Il se moque de ceux qui se croiraient perdus s'ils ignoraient le nom de la mère d'Euryale; il a des sarcasmes à l'adresse des vendeurs de sagesse ou d'éloquence, parmi lesquels désormais il ne sera plus compté : mais les abus ne lui font pas condamner l'usage; s'il trouve sur l'arbre de la science humaine bien des branches mortes ou improductives, il veut qu'on le taille, sans aucun doute, mais non pas à la manière du jardinier Scythe : et, dans cette circonstance même, joignant la pratique à la théorie, chaque jour il faisait lire à ses élèves la moitié d'un livre de Virgile (1).

On ne manquera pas de nous demander si, conformément aux principes de saint Augustin, il est nécessaire au développement de la raison que la grammaire, par exemple, soit étudiée d'après l'antiquité païenne. Il y a ici deux questions, l'une de fait et l'autre de droit. En fait, saint Augustin parlait de la grammaire suivant le sens attaché à ce mot par ses contemporains : c'était la littérature païenne qui en faisait les frais; nous l'avons déjà vu en

(1) Saint Augustin, en écrivant ses *Rétractations*, s'est reproché d'avoir trop accordé, dans cet ouvrage, aux arts libéraux : *Quas multi sancti multum nesciunt; quidam etiam qui sciunt eas sancti non sunt.* Il y a, en effet, tel passage des livres *de l'Ordre*, d'où il résulterait que ceux dont l'intelligence n'a pas été cultivée suivant cette règle n'arriveront jamais à cette contemplation sublime, seule béatitude des justes en cette vie : *Beatos illos quidem, cum inter homines vivunt, nescio quomodo appellem* (l. II, nº 26, et ailleurs). Évidemment la correction de saint Augustin porte sur cette pensée, et le reste, où il n'est pas question des dons surnaturels, mais de la science théologique, subsiste en entier.

nous occupant de saint Jérôme. En droit, nous répondrons que le développement de la raison ne s'opère dans des conditions favorables qu'au moyen d'une littérature vraiment *classique*, et que la littérature classique chez les Grecs et les Romains appartient presque tout entière à l'antiquité païenne. Nous y reviendrons plus tard (1) : nous nous bornons ici à constater quelles étaient les études auxquelles saint Augustin attribuait une si haute importance.

On reconnaît dans le *Traité de la doctrine chrétienne* le langage d'un évêque s'adressant à son clergé. Saint Augustin n'en avait d'abord composé que les trois premiers livres, véritable introduction à l'étude de l'Ecriture sainte : plus tard il s'aperçut que la vérité une fois puisée à cette source, il fallait encore être capable de la propager par la parole, et il écrivit un quatrième livre où il expose les principes de l'éloquence sacrée. C'est d'après cette donnée qu'il faut apprécier les quatre livres de *la Doctrine chrétienne.* Disons de plus, pour la rendre complète, que l'an 398, le quatrième concile de Carthage, auquel assista saint Augustin, avait publié un décret par lequel la lecture des auteurs païens était interdite aux évêques. Ainsi se trouvait réprimé l'abus dont saint Jérôme se plaignait avec tant d'énergie. Les prêtres, avertis par l'exemple de leurs premiers pasteurs qui s'imposaient cette loi, ne devaient plus sacrifier à une vaine curiosité les obligations essentielles de leur état, les études ecclésiastiques. Peut-être (et ce n'est là de ma part qu'une conjecture) y eut-il par suite un de ces revirements d'opinion qui poussent aux extrêmes. On pourrait le croire en lisant l'ouvrage de saint Augustin. Tout en distinguant les personnes et les choses, en assignant

(1) Dans notre dixième et dernier chapitre.

à chaque âge, à chaque profession ce qui lui convient, il insinue plus d'une fois, en certains endroits il affirme que la critique sacrée ne saurait se passer du secours des sciences profanes, des sciences d'origine païenne. Il venait de parler de la musique, cet art qui doit son nom aux Muses; il ne faut pas, observe-t-il, la mépriser pour cela, elle peut aider à l'intelligence de l'Ecriture. Mais cette solution de détail ne le satisfait pas; il annonce qu'il va traiter comme il convient un sujet d'une aussi haute importance, et déterminer au juste ce qu'il est permis, ce qu'il est interdit d'emprunter aux païens (1).

Alors, avec sa large méthode, il divise toutes les connaissances en deux branches principales, rangeant d'un côté celles dont l'objet est d'institution humaine, de l'autre celles qui naissent par l'observation d'un objet préexistant et antérieur à la science. Les langues (2), l'écriture, voilà des connaissances d'institution humaine; elles sont arbitraires, changeantes et de pure convention. Il n'en est pas de même de l'histoire et de la dialectique. L'histoire roule sur des faits contingents, il est vrai, mais accomplis, irrévocablement fixés et placés désormais en dehors du domaine de l'homme. La dialectique repose sur la raison éternelle dont Dieu seul est l'auteur et le principe. Quand l'esprit de l'homme s'applique à l'histoire et à la dialectique, il ne fait que contempler et ne produit rien; ce sont des connaissances d'observation. Or, les unes et les autres, connaissances d'institution humaine et connaissances d'observation, se rencontrent chez les païens mêlées d'un alliage qu'il en faut séparer. Utile, superflu, nuisible, tels sont les éléments confondus dans une même masse : bien entendu, les chré-

(1) V. *de Doctrina christiana*, l. II, nº 29–60, opp., t. III.
(2) *Varietas linguarum.*

tiens ne doivent s'approprier que ce qui est utile; saint Augustin enseigne à le discerner du reste.

Nous ne le suivrons pas dans tous les détails de cette opération analytique. Disons seulement qu'il n'appelle vraiment nuisible que la partie superstitieuse de la science païenne. Ainsi, dans les connaissances d'institution humaine, l'utile, c'est tout ce qui tient à la vie sociale; mais il déclare nuisibles et pernicieuses les superstitions imaginées par les païens pour se mettre en rapport avec les démons. Encore distingue-t-il les livres des aruspices, où les rites superstitieux sont enseignés, de ceux des poëtes, où ces mêmes rites n'apparaissent que sous forme de récit. Parmi les connaissances d'observation, il note comme dangereuse l'astronomie; non qu'elle soit superstitieuse en elle-même, mais parce qu'elle dégénérait de son temps en astrologie judiciaire. Il insiste beaucoup sur l'utilité de l'histoire et de la dialectique. L'histoire profane servira d'appui à l'histoire sacrée. Tel, parce qu'il ignorait sous quels consuls Jésus-Christ était né et avait été crucifié, a cru qu'il était mort à l'âge de quarante-six ans. Au moyen de la dialectique on résoudra plus facilement les difficultés de l'Ecriture sainte; mais qu'on se garde bien, au moins, de la subtilité et du sophisme.

Il adresse ensuite à la jeunesse chrétienne de graves et solennels conseils. Voici la ligne de conduite que l'on peut tracer aux jeunes gens amis de l'étude, doués d'une belle intelligence, qui ont la crainte de Dieu et le désir de sauver leur âme. Ils n'aborderont jamais en toute confiance les sciences que l'on enseigne en dehors de l'Eglise; mais ils en feront le discernement avec prudence et circonspection. Parmi les connaissances d'institution humaine, ils en rencontreront qui, variant au gré de la volonté, sont suspectes

de quelque erreur cachée; elles couvrent parfois de criminelles superstitions, et ils doivent alors les repousser avec horreur. Qu'ils s'abstiennent de toute superfluité, de tout luxe inutile. Mais ils ne négligeront pas ce qui a quelque valeur dans les rapports de la vie sociale. Parmi les connaissances nées de l'observation, ils emprunteront aux païens l'histoire des choses passées et présentes que l'on apprend par l'intermédiaire des sens (1), les données expérimentales qui servent de base aux industries matérielles, l'art de la discussion et celui du nombre. Le reste, le saint docteur le regarde comme inutile.

Cette énumération paraîtra bien restreinte : elle n'est rien moins cependant. Sous le nom de discussion, *disputatio*, saint Augustin comprend la dialectique et la rhétorique (n° 54.); l'art du nombre, outre l'arithmétique, embrasse la géométrie, la musique et l'astronomie (n° 56); et comme la grammaire était renfermée dans la première classe, parmi les connaissances d'institution humaine, dans ces termes, tellement circonscrits en apparence, nous retrouvons, sous un autre aspect, les sept arts libéraux.

Mais nous tenons à faire remarquer que les conseils de saint Augustin s'adressent ici à la jeunesse chrétienne. (*Adolescentibus timentibus Deum, beatamque vitam quærentibus.*) Bientôt, il est vrai, pour leur montrer l'utilité que l'Eglise retire de cette culture intellectuelle, il leur citera l'exemple de saint Cyprien et de Lactance, qui fréquentèrent avant leur conversion les écoles païennes. A ne voir que ce dernier passage, on pourrait s'y tromper à la

(1) Pourquoi ces mots : *que l'on apprend par l'intermédiaire des sens?* Pour distinguer l'histoire de la dialectique, cette autre science d'observation dont l'objet est perçu par la raison : *ad rationem animi pertinentia.* Nos 41 et 42.

rigueur, et croire que, dans la pensée de saint Augustin, la science des Lactance et des Cyprien fut pour l'Eglise une bonne fortune qui ne devait plus se renouveler après l'entière extinction du paganisme. Le rapprochement que nous venons de faire prouve assez clairement qu'il ne se livre pas à ces considérations rétrospectives, et qu'il poursuit un but beaucoup plus pratique.

Enfin, une grande allégorie biblique vient résumer toutes ces instructions : elle est tirée du livre de l'Exode. La terre d'Égypte où les Israélites sont captifs réprésente le monde païen. Là se trouvent des idoles, et ces lourds fardeaux dont on chargeait les épaules des fils de Jacob : images de l'antique superstition et de tout le bagage d'érudition superflue que Rome et la Grèce avaient amassé. Mais les Egyptiens possédaient aussi des vases d'or et d'argent, et de précieux tissus qu'ils avaient travaillés de leurs mains : ces tissus, ce sont les connaissances d'institution humaine; l'or et l'argent figurent les connaissances acquises par l'observation, préceptes de morale, principes de religion naturelle que les philosophes n'ont point imaginés, mais qu'ils ont extraits, pour ainsi dire, des mines de la divine Providence, qui est partout présente. Et parce qu'ils étaient injustes possesseurs de ces biens, parce qu'ils en abusaient, à l'exemple du peuple hébreu, les chrétiens les revendiqueront et les feront servir au triomphe de l'Eglise, à la propagation de l'Evangile (1).

(1) Nous croyons devoir rapporter, malgré son étendue, ce passage capital de saint Augustin : « Sicut enim Ægyptii non solum idola habebant et onera gravia, quæ populus Israël detestaretur et fugeret, sed etiam vasa atque ornamenta de auro et argento, et vestem, quæ ille populus exiens de Ægypto, sibi potius tamquam ad usum meliorem clanculo vindicavit, non auctoritate propria, sed præcepto Dei, ipsis Ægyptiis nescienter commodantibus ea, quibus non bene utebantur : sic doctrinæ omnes gentilium non solum simulata et superstitiosa figmenta gravesque sarcinas supervacanei laboris habent,

Qu'on n'attende pas, cependant, de l'Évêque d'Hippone des leçons de grammaire ou de rhétorique : il déclare qu'il n'a nul dessein de se livrer de nouveau à cet enseignement; mais il est loin aussi de le déprécier. Il trouverait mauvais que le mensonge fût seul à se prévaloir des ressources de l'art oratoire, et que la vérité restât désarmée. En conséquence, il renvoie à d'autres maîtres les jeunes gens qui annoncent d'heureuses dispositions pour ces études, et il les invite à s'y appliquer de bonne heure. Quant aux membres du clergé que réclament déjà les besoins de l'Eglise, ils ne fréquenteront pas l'école du grammairien et du rhéteur (1) : l'Ecriture sainte, l'éloquence sacrée, telles seront leurs études.

Nous ne regretterons pas d'avoir employé quelques instants

quæ unusquisque nostrum duce Christo de societate gentilium exiens, debet abominari atque devitare; sed etiam liberales disciplinas usui veritatis aptiores, et quædam morum præcepta utilissima continent, deque ipso uno Deo colendo nonnulla vera inveniuntur apud eos, quod eorum tamquam aurum et argentum, quod non ipsi instituerunt, sed de quibusdam quasi metallis divinæ providentiæ, quæ ubique infusa est, eruerunt, et quo perverse atque injuriose ad obsequia dæmonum abutuntur, cum ab eorum misera societate sese animo separat, debet ab eis auferre Christianus ad usum justum prædicandi Evangelii. Vestem quoque illorum, id est hominum quidem instituta, sed tamen accommodata humanæ societati, qua in hac vita carere non possumus, accipere atque habere licuerit in usum convertenda Christianum.

Nam quid aliud fecerunt multi boni fideles nostri? Nonne adspicimus quanto auro et argento et veste suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus doctor suavissimus et martyr beatissimus? quanto Lactantius; quanto Victorinus, Optatus, Hilarius, ut de vivis taceam; quanto innumerabiles Græci? Quod prior ipse fidelissimus Dei famulus Moïses fecerat, de quo scriptum est, quod eruditus fuerit omni sapientia Ægyptiorum. Quibus omnibus viris superstitiosa gentium consuetudo, et maxime illis temporibus, cum Christi recutiens jugum Christianos persequebatur, disciplinas quas utiles habebat, numquam commodaret, si eas in usum colendi unius Dei, quo vanus idolorum cultus exscinderetur, conversum iri suspicaretur : sed dederunt aurum et argentum et vestem, suam exeunti populo Dei de Ægypto, nescientes quemadmodum illa quæ dabant, in Christi obsequium cederent. Illud enim in Exodo factum, sine dubio figuratum est, ut hoc præsignaret quod sine præjudicio alterius, aut paris aut melioris intelligentiæ dixerim. » L. II, nos 60, 61.

(1) *De Doctrina christiana*, l. III, no 40, et l. IV, nos 2-4.

à suivre saint Augustin dans le développement de ses idées; il regarde de si haut, et son œil perce si loin, qu'il fait toujours apercevoir de nouveaux horizons. Les sept arts libéraux envisagés à sa manière ont, malgré leur origine païenne, une dignité, une importance qu'on ne leur soupçonnait peut-être pas. Sans doute les hommes dont nous allons parler vont faire contraste avec cette grande figure. Rappelons-nous du moins que l'Eglise ne les a pas désavoués.

Dans le courant du IV[e] siècle, le goût de la littérature antique s'était ravivé d'une manière surprenante. Les vers consacrés par Ausone à la mémoire des grammairiens et des rhéteurs de Bordeaux seraient à eux seuls un témoignage convaincant de cette recrudescence. C'étaient les derniers efforts d'une civilisation vieillie qui cherchait encore à se reprendre à son passé. Mais il y a cela de remarquable, que les hommes d'église, les prêtres, les évêques s'alarmaient peu de ces tendances, et qu'ils s'y associaient eux-mêmes fort souvent. Ainsi, dès le commencement du V[e] siècle (400), saint Sulpice Sévère, un des plus grands modèles de la vie ascétique, publiait une vie de saint Martin écrite en style de Salluste; son *Histoire sacrée* et ses *Dialogues* (1), qui parurent ensuite, prouvent que ses austérités toujours croissantes ne lui avaient pas fait rompre tout commerce avec les écrivains de la vieille Rome. Plus tard, Mamert Claudien, dans un latin qui sent l'archaïsme, recommande au rhéteur Sapaude de s'attacher surtout à Cicéron, à Caton, à Plaute, à Gracchus, etc. «Car, ajoute-t-il, aucun de ceux qui se sont formés sur les modernes n'a

(1) Il est curieux de voir les interlocuteurs de ces dialogues se faire honneur les uns aux autres de la qualification de *scholasticus*, avec le même sens que les Anglais attachent encore à celle de *scholar*.

laissé des écrits dignes de la postérité (1). » Ne croirait-on pas entendre Juste-Lipse ou Jules Scaliger, et ne semble-t-il pas qu'on soit en pleine renaissance? Si nous voulions pousser plus loin la comparaison, nous trouverions dans saint Sidoine Apollinaire un autre Vida, avec cette différence, toutefois, que les poésies de Vida renferment plus de Christianisme et beaucoup moins de mythologie. Tous deux, au reste, ont dignement soutenu leur caractère d'évêque; tous deux, en des jours malheureux, ont pieusement secouru leur troupeau. Albe, sous ce rapport, n'a rien à envier à l'antique cité des Arvernes. Lorsqu'on lit les lettres de Sidoine, on ne peut se méprendre sur le goût dominant de son siècle; car il fallait bien que ceux à qui il les adressait partageassent, jusqu'à un certain point, ses préoccupations érudites. Décrit-il une bibliothèque, à côté de saint Augustin nous y voyons figurer Varron, et tout près de Prudence Horace (2). Se montre-t-il lui-même donnant des leçons à son fils, Térence et Ménandre sont entre leurs mains (3). Enfin, s'il fait le panégyrique d'un empereur, dans le narré de son éducation, une large part est accordée aux orateurs de Rome et aux philosophes de la Grèce (4). Pauvre littérature! pauvre poésie! j'en conviens. Mais si mon goût réprouve le servilisme d'imitation qui s'était glissé partout, je m'incline devant ces hommes qui tinrent une assez belle place dans l'Eglise, et, pénétré de respect pour leurs vertus, je ne puis me résoudre à croire que la prudence évangélique leur ait fait complétement défaut. Une étude sérieuse de ce siècle (où se rencontrent

(1) Baluze et Mansi, *Miscellanea*, t. III, pag. 27.
(2) Ep. 9, l. II, Ap. Sirmond. *Venetiis*, 1728, t. I, col. 503.
(3) Ep. 12, l. III, col. 540.
(4) *Panegyr. Aviti*, v. 174, et *Anthemii*, v. 156.

aussi des Charles Borromée et des Philippe de Néri) servirait peut-être à déterminer jusqu'à quel point le paganisme des érudits est responsable des déviations morales de la renaissance. Au reste, je ne me constitue pas l'avocat de cette petite manie littéraire; je trouve seulement qu'on a grand tort d'en faire une sorte d'épouvantail.

Nous choisissons, pour clore cette période, deux hommes qui représentent, sous des aspects différents, l'ancienne civilisation romaine : saint Ennode de Pavie, mort en 521, et Cassiodore, dont on place la mort dans le dernier tiers du VI[e] siècle.

Si l'on veut se donner le plaisir de faire une inspection (très-inoffensive du reste) dans une école du VI[e] siècle, on peut se satisfaire en parcourant les œuvres de saint Ennode. Le nom des écoliers, leur condition, leurs progrès, les sujets qu'ils traitaient et jusqu'à la matière (*thema*) qui leur était donnée par le grammairien Deuterius (1), tout cela nous a été fidèlement transmis par lui. Soit qu'il présentât à l'école de Deuterius un nouvel élève (2), soit qu'il s'agît de célébrer les succès de ses protégés, les distinctions académiques méritées par eux (3), soit enfin qu'il voulût lutter de verve avec eux pour les exciter au travail (4), il composait une de ces petites harangues que l'on nommait alors *dictions* (*dictiones*). Le style en est un peu plus obscur que

(1) Deuterius enseignait-il à Milan ou à Pavie? Grande question débattue jadis entre les érudits italiens. Chacune des deux cités revendiquait l'honneur assez rare d'avoir possédé un grammairien au VI[e] siècle. Sassi tenait pour Milan, Gatti et Capsoni pour Pavie. (V. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. III, pag. 40.) Un examen attentif des lettres, des dictions et des poésies de saint Ennode nous a convaincu que les prétentions de Pavie étaient inattaquables.

(2) *Dictiones*, 8, 9, 11 et 13.

(3) *Dictiones*, 10 et 13.

(4) *Dictiones*, 17, 18 et 22.

celui des lettres de saint Sidoine. Mais il s'y rencontre parfois une noble pensée heureusement exprimée ; ce qui faisait dire au père Sirmond, vu le temps déplorable où elles furent écrites, que c'étaient comme des roses de l'arrière-saison qui doivent à leur rareté même un charme tout particulier (1).

Saint Ennode fut successivement diacre et évêque de l'église de Pavie. Il remplissait déjà l'une de ces fonctions lorsqu'il introduisit dans l'auditoire de Deuterius son neveu Lupicin (2), Arator, qui avait pour protecteur l'évêque de Milan et un enfant que le noble Eusèbe lui avait recommandé au lit de mort. Orphelins, ils sont placés sous la tutèle de l'Eglise; Ennode déclare que c'est là ce qui l'oblige à veiller à leur éducation. Quant au jeune Patère, il s'acquitte envers lui d'un devoir encore plus saint : Patère, dit-il, est devenu son fils sur les fonts baptismaux.

C'était dans un âge encore bien tendre que ces enfants abordaient l'école du grammairien. Lorsque saint Ennode présente Lupicin, il s'exprime ainsi : « On peut comparer les enfants dans leur première éducation à de jeunes rejetons que l'on détache de la tige maternelle et pour lesquels on cherche un sol favorable. D'abord les parents délibèrent, puis ils transfèrent au maître tous leurs droits; et ceux que la nature nous avait donnés deviennent vôtres une fois

(1) *In Epist. nuncupatoria*. Nous suivons l'édition de Sirmond. Paris, 1611.

(2) Plusieurs lettres de saint Ennode sont adressées à Euprépie, mère de Lupicin, et ce qui concerne l'éducation de cet enfant y est souvent mentionné. M. J.-J. Ampère (*Histoire de la littérature française avant le* XIIe *siècle*, t. II, pag. 214) remarque, dans les lettres adressées par saint Ennode à des femmes, *une tendresse et une galanterie d'expression assez singulières et et assez nouvelles*, et il ajoute qu'Euprépie *paraît être la dame à laquelle il dédie le plus volontiers cette sorte de compliment.* M. Ampère n'oublie qu'une chose, c'est de dire que *cette dame* est la sœur de saint Ennode. (Cf., ep. 15, l. II ; ep. 15, l. III, et ep. 14, l. VII.)

qu'ils sont sous votre discipline (1). » Ailleurs, il exhorte de jeunes patriciens à se livrer à l'étude avec ardeur. Noblesse oblige; c'est là son thème favori. « C'est en travaillant, leur dit-il, que vous serez dignes de vos aïeux... Voyez l'enfant du paysan; c'est au milieu des sillons qu'il presse le sein de sa mère; il est encore à la mamelle et déjà il conduit les troupeaux au pâturage;... et, sur le seuil de la vie, il apprend à connaître la sueur héréditaire dans sa famille. (*Sudorem originis suæ in ipso lucis limine meditatur*) (2). » Et dans une lettre qu'il adresse à Ambroise et à Beatus, il fait dire à la grammaire en personne qu'au milieu même de ses leçons elle se prête volontiers aux jeux des petits enfants (3).

Vous désirez savoir maintenant quels étaient les sujets traités dans l'école de Deuterius. En voici quelques-uns : *Thétis pleurant la mort d'Achille; Ménélas transporté de joie à la vue de Troie en cendres; Junon se réjouissant de voir Antée lutter avec succès contre Hercule; Imprécations de Didon après le départ d'Enée, etc.* En vérité, n'est-ce pas le plus pur paganisme extrait d'Homère et de Virgile? Qu'on ne se hâte pas toutefois de condamner. Tout élan religieux n'a pas été comprimé par cette éducation. Ce jeune Arator, présenté à Deuterius par saint Ennode, est le même qui, devenu sous-diacre de l'Eglise romaine, lira,

(1) *Dictio* 8, pag. 489. — A la page 490, il emploie les termes suivants : « Stat ecce ante te *parvulus* noster..... Paternam convenit ore pietatem ut qualibet oratione *constitutam in vitæ limine* commendet *infantiam*..... Cogimur subvenire in necessitate *parvuli*, etc. »

(2) *Dictio* 7, pag. 486.

(3) Parænesis didascalica ad Ambr., pag. 448. Grammatica :

. . . .
Cum *pusillis* et jocamur inter ipsa dogmata.

En sorte que la grammaire est réellement la maîtresse de l'âge le plus tendre.

dans la basilique de saint Pierre-aux-Liens, en présence du pape Vigile, du clergé et du peuple, un poëme sur les Actes des Apôtres, et cette lecture, continuée pendant quatre jours, sera souvent interrompue par les applaudissements de ce magnifique auditoire. Les sentiments patriotiques trouvent aussi entrée dans cette école, et même saint Ennode est un des hommes fort rares qui eurent la conscience parfaite de ce qu'ils faisaient, en opposant la culture des lettres à la férocité des conquérants barbares.

Le grammairien, à ses yeux, est un des soutiens de la liberté chancelante (1) ; les jeunes enfants qu'il lui présente deviendront un jour pères de la patrie (2). Une fois entre autres, par une prosopopée hardie, il s'adresse aux lettres elles-mêmes : « Prospérez, leur dit-il, vous qui fûtes l'ornement d'un âge meilleur ! vous qui, par un bienfait de Dieu, avez tiré le monde de la barbarie ! Puissiez-vous y régner encore et porter remède aux maux de notre temps (3) ! » Lorsqu'on voit, après cela, les épîtres qu'il adresse à des consulaires, parmi lesquels on distingue Boèce, l'illustre et infortuné conseiller de Théodoric, on comprend que sous ces formes rhétoriciennes se cachaient des pensées pleines d'élévation et les sentiments d'un grand citoyen.

Evêque, il juge des études ecclésiastiques à la manière de saint Augustin. Une noble dame, sa parente, lui a confié son fils, engagé dans le clergé avant d'avoir parcouru le cercle des arts libéraux. Ennode s'en plaint vivement ; il a honte de faire instruire un clerc dans les lettres pro-

(1) *Dictio* 9, pag. 494.
(2) *Dict.* 13, pag. 509.
(3) *Dict.* 12, pag. 507.

fanes. Il promet cependant de réparer avec prudence cette fâcheuse omission (1).

Les vœux exprimés par le saint évêque de Pavie dans l'auditoire de Deuterius ne devaient pas s'accomplir. Vers la fin de ce siècle, le torrent lombard effaçait du sol de l'Italie les derniers vestiges des écoles municipales. Mais en même temps un ami de Boèce, un autre conseiller de Théodoric, ouvrait un asile à la religion et aux lettres dans le monastère de Vivarium.

Cassiodore fut le premier à organiser dans le cloître la copie des manuscrits : il rendit ainsi à la science sacrée et profane un immense service. Ses ouvrages embrassent tous les genres d'érudition. Il rappelle quelque part à ses religieux qu'ils trouveront dans leur bibliothèque la *Rhétorique* de Cicéron et les *Institutions oratoires* de Quintilien, réunies par lui en un seul volume, dont il a voulu faire une espèce de manuel à leur usage (2).

Est-il besoin de dire une fois de plus que la rhétorique, la grammaire, même empruntées aux païens, étaient considérées comme d'utiles auxiliaires pour l'étude de l'Ecriture sainte? Laissons Cassiodore s'en expliquer lui-même. « Jamais les saints Pères n'ont prétendu proscrire les lettres profanes; parce qu'elles sont d'un grand secours pour l'intelligence des saintes Ecritures. » Cette étude, remarque-t-il ensuite, a besoin d'être fécondée par la grâce divine; la lumière naturelle, quand elle est seule, est tout à fait insuffisante. Après quoi il poursuit : « Un grand nombre de Pères, instruits dans les lettres profanes et demeurés fidèles à la loi de Dieu, sont parvenus à la

(1) *Ep.* 9, l. IX, pag. 261.
(2) *Cassiodori opera*, ed. Garet, t. II, pag, 565.

véritable sagesse. Saint Augustin en fait mention dans son livre de la *Doctrine chrétienne* : « *Ne voyez-vous pas*, dit-il, « *quelles riches dépouilles d'or, d'argent et d'étoffes précieuses* « *a emportées de la terre d'Egypte Cyprien, ce docteur élo-* « *quent, ce bienheureux martyr? Que dire de Lactance, de* « *Victorin, d'Optat et d'Hilaire?* » Nous y ajouterons Ambroise, Augustin lui-même, Jérôme et une foule innombrable de Pères grecs. C'est aussi ce que fit Moïse, le fidèle serviteur de Dieu, de qui nous lisons qu'il était instruit dans toutes les sciences des Egyptiens. Imitons-les donc, et, si nous pouvons, appliquons-nous avec une grande prudence, mais avec une ardeur incessante, à la lecture des livres tant sacrés que profanes. Qui oserait élever là-dessus quelque doute, lorsque nous avons devant les yeux de tels exemples et en si grand nombre (1)? »

Réponde qui voudra à la question de Cassiodore.

Pour nous, lorsque nous résumions les livres de saint Augustin, parce qu'il nous eût étrangement coûté de détacher quelqu'une de ses pensées de leur magnifique ensemble, nous avons craint, nous l'avouons, qu'on ne nous suspectât d'en avoir altéré le sens. Mais Cassiodore nous justifie pleinement, et son interprétation confirme admirablement la nôtre. Qu'on veuille bien y réfléchir, cet homme fut un des fondateurs de l'enseignement claustral; il ne parle pas ici pour lui seul, il constate la tradition qui s'est formée par une succession déjà longue et imposante d'exemples et de doctrines; s'il pense ainsi, s'il agit en conséquence, nous pouvons conjecturer, par cela seul, quelle sera la direction imprimée aux études dans les établissements religieux du moyen âge.

(1) *Cassiodori opera, de Institutione divinarum litterarum*, c. 28, p. 554.

Il est temps d'en venir à la solution des trois questions que nous avons posées en commençant, et de laisser parler les faits de la manière la plus positive.

Première question. *Quels étaient les auteurs classiques employés dans les cours de grammaire?*

Nous ne nous occupons que de la grammaire, parce que c'était par elle que commençaient les études, et que là surtout se trouve le point en litige. J'imagine qu'aucun de mes lecteurs ne se méprend sur le sens de ce mot de grammaire. Voici la définition de Cassiodore : *Grammatica est peritia pulchre loquendi ex poetis illustribus oratoribusque collecta* (1). Dans l'origine, j'en conviens, on nommait *grammaticus* et même *literator* celui qui enseignait à lire, écrire et compter. Au IVe siècle, le maître d'école (*ludi magister*, γραμματοδιδάσκαλος) était chargé de cette partie élémentaire, et le grammairien proprement dit était professeur de langues et de belles-lettres. Qu'on se rappelle les paroles de saint Augustin : *Adamaveram latinas* (litteras), *non quas primi magistri, sed quas docent, qui grammatici vocantur*. (Conf. l. I, c. 13.)

En considérant comme classiques les seuls auteurs qui faisaient partie du cours d'études, nous éliminons ceux que l'enfant lisait dans sa langue maternelle pour une tout autre fin que son instruction littéraire. Il lisait ainsi, dans les premiers siècles, les Actes des martyrs. S'il lit, de nos jours, les *Annales de la propagation de la Foi*, *les Lettres Edifiantes*, *les Vies des Saints*, etc., au point de vue de l'éducation religieuse, il y aura, ce semble, parité parfaite. Mais si nous lui faisons faire des versions dans les *Acta martyrum*, qu'il ne comprend qu'à l'aide du diction-

(1) Cassiodore, t. II, pag. 559.

naire et où il doit étudier la langue, il faut avouer que les conditions ne sont plus les mêmes à aucun point de vue. Lorsque saint Jérôme conseille pour l'éducation d'une vierge de famille romaine la lecture de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, ce n'est pas non plus à titre de classiques. Autrement, il faudrait qualifier ainsi les ouvrages religieux et ascétiques qui se trouvent dans les bibliothèques des couvents et des pensionnats : les œuvres spirituelles de saint François de Sales, de Fénelon, etc., etc. Que de classiques dont on ne s'était pas encore avisé! Quand le français sera devenu langue morte, langue savante, les érudits de ce temps-là seront bien surpris d'apprendre que les jeunes personnes du XIXe siècle lisaient Bourdaloue et quelquefois même Bossuet! Voyons donc quels étaient ces auteurs.

1° Chez les Grecs, c'étaient *quelques-uns de ceux que Julien avait interdits aux chrétiens;* et notamment ceux que le grammairien Apollinaire se mit en devoir de remplacer par des imitations; savoir : Homère, Hésiode, Pindare, Euripide, etc., comme nous l'avons appris plus haut de Socrate le scolastique.

2° Chez les Latins, Horace, Virgile et Cicéron, que saint Jérôme avait étudiés sous un grammairien dans la maison paternelle; Cicéron, Virgile et Horace, que saint Jérôme, devenu grammairien, enseignait à des enfants dans le monastère de Bethléem (Rufin nous le répète à satiété). Ou, si l'on veut, Virgile et Homère, que les grammairiens de Tagaste et de Madaure faisaient apprendre à saint Augustin; Homère et Virgile, auxquels le grammairien Deuterius empruntait les matières de compositions qu'il dictait à ses élèves.

Y avait-il aussi des classiques chrétiens? Nous en avons

trouvé quelques indices dans une épître d'Arator à Parthenius; mais ils étaient, à cette époque, en bien faible minorité (1).

(1) Nous citons en entier le passage d'où l'on pourrait tirer cette induction. L'Epître porte pour suscription : *Domino illustri magnificentissimo atque præcelso Parthenio magistro officiorum atque patricio Arator subdiaconus.* Le P. Sirmond l'a publiée le premier dans son édition de saint Ennode; nous ne la retrouvons pas dans les œuvres d'Arator, imprimées postérieurement à cette époque. L'auteur de l'épître avait étudié à Ravenne, dans la maison de Parthenius et sous ses yeux; il lui rappelle cette circonstance :

« His quoniam laribus tenebamur in urbe Ravennæ
Hospes hians aderam nocte dieque tibi.
Quos mihi tu libros quæ nomina, docte, sonabas?
Quanta simul repetens codicis instar eras?
Cæsaris historias ibi primum te duce legi,
Quas ut ephemeridas condidit ipse sibi
Cantabas placido, dulcique lepore poetas,
In quibus arx fallax, pompa superba fuit.
Sed tamen ad visos remeabas, optime, vates,
Quorum metra fides ad sua jura trahit.
Qualis in Hyblæis Ambrosius eminet hymnis,
Quos posito cunis significastis apes
Qualis in hæc eadem decentius arte manavit,
Arvernisque canis ....niana celes. »

On voit par ces derniers vers qu'après les commentaires de César et les poëtes profanes, Parthenius avait fait lire à son jeune ami les poëtes sacrés, notamment saint Ambroise et saint Sidoine Apollinaire; car c'est lui, croyons-nous, que désignent ces mots : *Qualis in hæc eadem, etc.* Nous proposerons une restitution :

Arvernisque canis Sidoniana celes.

Sidoniana celes, lyre de Sidoine. Ducange, qui a rencontré ce mot (*celes*) dans un glossaire ms. de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le fait venir de χέλυς et lui attribue le sens du latin *chelys*.

Les vers suivants prouvent que jusque-là Arator ne s'était appliqué qu'à la poésie profane :

« *Cura mihi dudum fuerat puerilibus annis*
Versibus adsiduum concelebrare melos.
Scribere quas etiam simulavit fabula partes
Et per inane fretum sub levitate rapi.
Quæ cum nostra tibi fragilis cecinisset arundo,
Et mihi, care, tuus sæpe faveret amor;
O utinam malles, dixisti, rectius hujus
Ad Domini laudes flectere vocis iter;
Ut quia nomen habes quo te vocitamus Arator,
Non abstrusa tibi sit, sed aperta seges, etc. »

Seconde question. *A quel âge les enfants commençaient-ils les études dont il s'agit?*

Il faut distinguer le pays de langue grecque et le pays de langue latine :

1°. En Grèce, les enfants n'avaient à apprendre que leur langue maternelle, qui se conserva fort longtemps dans sa pureté primitive; ce fut seulement au VIIe siècle que, la prononciation venant à s'altérer, on fut obligé de la fixer au moyen de l'accent (1). Dans cet état de choses, je ne pense pas que les parents, lorsqu'ils ne se trouvaient pas à proximité des écoles, aient été fort pressés d'éloigner d'eux leurs enfants, qui pouvaient apprendre suffisamment leur langue en restant auprès d'eux. Ainsi, là plus qu'ailleurs, l'époque de la première éducation a dû dépendre bien souvent de quelques circonstances accidentelles. A quel âge saint Basile et saint Grégoire de Nazianze ont-ils commencé leurs études? La date de leur naissance, après bien des controverses, est encore incertaine; ce qui rend la réponse plus difficile. Si nous voulons nous en rapporter à une vie de saint Basile, longtemps attribuée à saint Amphiloque, et la critique moderne nous y autorise (2), nous dirons qu'il étudia les arts libéraux dès l'âge de sept ans. Quant aux enfants auxquels saint Basile adressait son instruction sur la lecture des auteurs païens, il serait facile de démontrer que ces études avaient commencé pour eux de fort bonne heure (3).

(1) Bien que l'invention de l'accent soit beaucoup plus ancienne, l'usage n'en devint général qu'à cette époque. V. Christian Wagner, *die Lehre von dem Accent der griechischen Sprache*, pag. 43.

(2) Cf. Van der Pot, *de Basil. M. Oratore*, 1836, pag. 18; et Feisser *de Vita Basil. M.*, 1828, pag. 8.

(3) Voici pourtant une objection qu'on nous présente avec une grande confiance. Saint Basile s'adressait à des *jeunes gens* (πρὸς τοὺς νέους) *adolescentes*

2° Chez les Latins, l'éducation littéraire commençait dès l'âge le plus tendre, par une bonne raison, c'est qu'il fallait apprendre le grec. On poussait si loin la sollicitude à cet égard que l'enfant savait souvent le grec avant le latin. Témoin Paulin, petit-fils d'Ausone, qui nous a laissé sur lui-même les détails suivants :

Nec sero exacto primi mox tempore lustri
Dogmata Socratis ét bellica plasmata Homeri,
Erroresque legens cognoscere cogor Ulyssis.
Protinus ad libros etiam transire Maronis
Vix bene comperto jubeor sermone latino.

(*Eucharisticon. Ap. Pisaur,* t. VI, pag. 1.)

Témoin encore saint Fulgence, à qui sa pieuse mère, à ce que raconte son biographe (1), fit apprendre Homère en entier et un grand nombre de passages de Ménandre, avant qu'il se mît à étudier le latin. Aussi tous les personnages dont nous venons de parler furent-ils placés très-jeunes entre les mains des grammairiens. C'est bien à son enfance (*infantia*) que saint Jérôme rapportait la cause de ce souvenir

(jeunes gens de 17, 20, 25 et au delà). Où donc a-t-on lu ces mots que l'on interprète si hardiment? Dans l'*intitulé*, qui est tout autant de saint Basile que le nom d'*homélie*, ridiculement accolé à cet opuscule. Dans le texte, on aurait vu que saint Basile ne se sert que d'une seule appellation, παῖδες.

(1) Quem religiosa mater, moriente celeriter patre, Græcis litteris imbuendum primitus dedit, et quamdiu totum simul Homerum memoriter reddidisset, Menandri quoque multa percurreret, nihil de Latinis permisit litteris edoceri : volens eum peregrinæ linguæ teneris adhuc annis percipere notionem, quo facilius posset, victurus inter Afros, locutionem Græcam, servatis adspirationibus, tanquam ibi nutritus, exprimere. Nec fefellit matrem piam cauta provisio. Sic enim, quoties ei loqui Græce placebat, post longam desuetudinem locutionis ejus et lectionis, non inconditis sonis verba proferebat, ut quasi quotidie inter Græcos habitare putaretur. Litterarum proinde Græcarum præcepta scientia Latinis litteris, quas magistri ludi docere consueverunt, in domo edoctus, artis etiam Grammaticæ traditur auditorio, magnitudine ingenii cuncta sibi tradita memoriter et veraciter retinens. — *Ap. Bolland.*, t. I, pag. 33, col. 1.

si vif qu'il avait conservé des auteurs classiques. Saint Augustin, lui aussi, distingue très-nettement son enfance pendant laquelle il fréquenta les écoles de grammaire à Tagaste et à Madaure, de son adolescence, époque de son séjour à Carthage. (V. *Conf.*, l. I, c. XII, et sqq., l. II, c. I et sqq.)

Nous avons trop insisté sur l'âge des enfants confiés à Deuterius pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

De la solution donnée à ces deux premières questions, il résulte ceci : *Pendant les* IV*e*, V*e et* VI*e siècles, les classiques païens étaient remis entre les mains des enfants dès le commencement de leur éducation littéraire, de leurs études proprement dites.*

Troisième question. *Dans quel but les saints Pères permettaient-ils, autorisaient-ils même ces études ?*

Ce but, il est énoncé dans chacune de nos pages. Acquérir les connaissances nécessaires au commerce de la vie : ainsi parle saint Augustin dans ses livres *de la Doctrine chrétienne.* Former des citoyens, des magistrats influents et capables de se rendre utiles à la patrie : ainsi saint Ennode de Pavie dans ses *Dictions.* Posséder cette éloquence qui prépare souvent les triomphes de la religion : saint Grégoire de Nazianze, dans ses invectives contre Julien, dans son oraison funèbre de saint Basile. Donner à l'intelligence la vigueur nécessaire pour traiter les plus hautes questions de la théologie : saint Augustin, au second livre de *l'Ordre.* Préparer des interprètes de l'Ecriture sainte doués de toute l'érudition, de toute la pénétration d'esprit nécessaires pour ce difficile labeur : saint Basile, saint Jérôme, Cassiodore, et encore saint Augustin, dans son *Traité de la Doctrine chrétienne.*

Si la nature de l'esprit humain n'a pas changé, s'il y a encore solidarité entre la science sacrée et la science pro-

fane, je ne vois pas de raison légitime pour s'écarter de cette imposante doctrine des Pères. Ils voulaient l'Eglise grande et forte, ornée de toute espèce de prééminence, parée, comme ils disaient, des dépouilles d'Egypte, consacrant, en se les appropriant, toutes les œuvres de l'esprit humain. Ni la lumière n'a manqué à ces hommes, ni la soif de la justice et le désir de voir Dieu glorifié en tout et partout. Il serait étrange que, pour la première fois, il fallût mettre une telle distance entre eux et nous.

Je dirai ceci à quiconque proposerait d'introduire dans l'économie générale des études un changement plus ou moins radical. Au nom de qui parlez-vous? au nom de la tradition catholique? mais tout entière elle vous contredit. En votre nom propre, parce que vous venez de découvrir dans l'Eglise et dans le siècle des dangers jusqu'alors inouïs, qui réclament un remède nouveau aussi? Oh! alors les choses sont bien différentes, et, réduite à ces proportions, votre opinion, car c'en est une, au lieu de s'imposer, ne doit se présenter qu'avec une grande réserve et une extrême défiance d'elle-même.

CHAPITRE IV.

CHARLEMAGNE ET ALCUIN.

Charlemagne et Alcuin, un empereur et un moine, tels sont les hommes qui figurent au premier rang dans les modestes annales que nous allons dérouler sous les yeux de nos lecteurs. L'alliance de ces deux noms n'est ni fortuite ni arbitraire : elle est l'expression de ce qui se passait au sein de la société; le clergé d'une part, de l'autre l'empereur; le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque; dans l'éducation, comme partout ailleurs, vous les voyez constamment agir de concert et se prêter un mutuel appui. Si Alcuin, comme on le pense généralement, appartenait à l'Ordre de Saint-Benoît, il n'en représente que mieux la physionomie de l'époque. Cet Ordre, en effet, à partir du VIe siècle, c'est-à-dire dès son origine, acquit dans l'éducation une prépondérance marquée; il la conserva jusqu'à la formation définitive des universités, jusqu'à la naissance des familles religieuses de saint Dominique et de saint François, deux faits accomplis entre le XIIe et le XIIIe siècle, et dont la coïncidence nous semble toute providentielle. Ainsi se déploie, du VIe au XIIe siècle, une vaste période qui pourrait, à notre point de vue spécial, recevoir le nom de période bénédictine. Au milieu nous apparaît Charlemagne, non pas créant dans le vide, mais rassemblant

sous sa main puissante les éléments dispersés autour de lui. Comme il n'est guère possible de parcourir tout d'une haleine un espace si étendu, nous réserverons pour notre cinquième chapitre les temps postérieurs à Charlemagne (1).

Dans la seconde moitié du VIe siècle, nous l'avons déjà dit, avec les Lombards, la stérilité et les ruines prennent possession de l'Italie. La culture des intelligences, dans de justes proportions et sur une vaste échelle, devient désormais impraticable. Aussi Cassiodore se plaignait-il de n'avoir pu, en joignant ses efforts à ceux du pape saint Agapet, fonder à Rome des écoles d'Ecriture sainte, qu'il aurait voulu voir rivaliser avec celles de Nisibe et d'Alexandrie. L'Ecriture sainte, suivant sa pensée bien arrêtée, n'aurait marché qu'avec le cortége de toutes les sciences humaines. Cassiodore exprime son regret en ces termes : « L'embrasement de la guerre, les troubles sanglants auxquels l'Italie est en proie ont opposé à mes désirs des obstacles insur-

(1) « Dieu, qui ne crée rien de solitaire dans la nature, n'agit pas autrement dans l'histoire : comme il s'y prend deux cents ans d'avance, et qu'il remue toute la Grèce pour susciter Alexandre; comme il fouille jusqu'au fond des entrailles de Rome, par les discordes, par les guerres civiles, pour en faire sortir César; de même il ne juge pas que ce soit trop des convulsions de la barbarie, des résistances désespérées de la civilisation pendant trois siècles, quand il s'agit de produire Charlemagne. C'est l'honneur de ce grand homme que tout aboutisse à lui dans ce qui le précède, qu'on ne puisse l'éviter, et qu'on arrive à lui par quelque chemin qu'on marche, par les lettres comme par la religion et le gouvernement. Au lieu d'une colonne isolée dans le désert, c'est le beffroi qui couronne une ville, au pied duquel on arrive de toutes les portes, dont l'inévitable perspective se représente au détour de chaque rue, et dont la cloche règle le sommeil et le réveil d'un peuple. » — *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs*, par M. Ozanam, t. II, pag. 527, dans le chapitre intitulé : *Les écoles*.

Bien à tort, avant de rédiger les présentes pages, nous n'avions pas lu ce chapitre de M. Ozanam. Nous nous sommes rencontré en plus d'un point avec le savant et consciencieux professeur, ce qui n'est pas pour nous un médiocre encouragement. Néanmoins nous avertissons nos lecteurs qu'ils trouveront chez lui de précieux documents dont nous n'avons point fait usage; et, dans tous les cas, le contrôle de nos propres recherches.

montables. En des temps si agités, il n'y a plus place pour les occupations de la paix. »

Cette situation s'aggrave encore sous le pontificat de saint Grégoire le Grand. En prononçant ses homélies sur Ezéchiel, le pape entend gronder au loin le torrent qui menace l'Italie : Agilulfe a passé le Pô ! Il marche à grandes journées sur Rome ! Un peu plus tard, il voit rentrer en désordre, dans l'enceinte de Rome, des citoyens cruellement mutilés par les barbares ; leurs compagnons ont été pris ou tués. Enfin, la voix du pasteur s'éteint au milieu des gémissements de son troupeau ; il déclare qu'il met fin à ses discours, et que désormais il a pris la vie en aversion (1) ?

Aussi, lorsque, en 680, le pape saint Agathon envoie ses légats au sixième concile général, il se croit obligé d'excuser par le malheur des temps l'infériorité de leur savoir. Le clergé romain joint sa voix à celle du pontife (2). On lit dans la lettre synodale qui fut remise aux légats pour l'empereur d'Orient : « Vous avez demandé des hommes d'une science éminente. Si vous parlez de cette science qui entretient la piété, l'orthodoxie en fait tout le prix ; s'il s'agit d'éloquence profane, personne, pensons-nous, ne peut aujourd'hui se flatter de posséder cette science éminente ; car ce pays est en proie à la fureur et à l'effervescence de toutes les nations, et nous avons à supporter, tantôt l'oppression des barbares, tantôt les invasions et le pillage. »

Et cependant cette malheureuse et féconde Italie ne sera pas entièrement épuisée ; du moins elle réparera promptement ses pertes. Au siècle suivant, elle donne à Charlemagne plusieurs savants hommes, entre autres Pierre de Pise,

(1) *Homil. in Ezech.*, l. II, præf. et hom. ult.
(2) Voir la lettre synodale adressée à l'empereur, ap. Labbe, t. VII, col. 1189.

son maître de grammaire, et Théodulfe, qui, promu au siége d'Orléans, emploie son autorité et ses lumières à régénérer l'enseignement.

La France mérovingienne était tombée beaucoup plus bas; Fortunat et Grégoire de Tours l'attestent, pour ainsi dire, à chaque page. D'ailleurs, les sanglantes tragédies auxquelles Brunehaut et Frédégonde ont attaché leur nom, et les querelles non moins désastreuses des maires du palais nous avertissent de ne point chercher là ces institutions amies de la paix que Cassiodore n'espérait plus voir fleurir dans sa patrie; il serait impossible qu'elles s'y rencontrassent dans leur véritable intégrité (1).

Quant à l'Allemagne, elle sommeillait encore dans ses forêts; et si le sang de saint Boniface y avait fécondé la semence de l'Evangile, les sciences et les arts, transplantés par le glorieux martyr sur cette terre sauvage, n'avaient pas encore pu s'y acclimater et y prendre racine.

Un spectacle bien différent nous est offert par la Grande-Bretegne. Là les populations anglo-saxonnes ont été transformées par le zèle d'Augustin de Cantorbéry, de Mellitus, de Juste et des autres envoyés du saint-siége; le christianisme, en peu d'années, a pris de rapides accroissements, et bientôt il s'épanouit en toute liberté; la science sacrée et la science profane, et, pour emprunter à saint Basile cette gracieuse image, le fruit et les feuilles qui le protégent prospèrent à souhait sur cette tige féconde.

(1) Il faut tenir compte pourtant, sous les rois mérovingiens, de cette Ecole du Palais dont le souvenir s'est ravivé sous la plume savante du R. P. dom Pitra. (V. *Histoire de saint Léger*, chap. II.) N'écrivant pas l'histoire des écoles, mais celle des études, nous nous arrêtons de préférence là où les détails abondent. Encore n'avons-nous pas pris l'engagement de parler de toutes les écoles célèbres : nous ne dirons rien de celle de Saint-Gall, ni de celle du Bec, ni de beaucoup d'autres dont les destinées ne furent pas moins brillantes.

Bède est l'historien de ces Eglises naissantes qu'il vit en quelque sorte à leur berceau. Benoît Biscop, Théodore de Tarse et saint Aldhelm nous apparaissent dans ses écrits comme les plus insignes promoteurs de la science. Benoît avait fondé, sur les bords de la Were et de la Tyne, les abbayes de Weremouth et de Jarrow, deux sœurs qui n'oublièrent jamais leur commune origine. Nourri dès l'enfance à Weremouth, puis transféré à Jarrow, où s'écoula sa longue et studieuse existence, Bède a décrit avec amour la vie du cloître. C'est lui qui nous apprend que le pieux fondateur profitait de ses fréquents voyages d'outre-mer pour enrichir la bibliothèque de trésors littéraires de toute espèce (1). Théodore était né à Tarse, en Cilicie; l'an 669, le pape Vitalien l'envoya en Angleterre, et le nomma archevêque de Cantorbéry. Versé dans les lettres sacrées et profanes, il forma un grand nombre de disciples qui parlaient le grec et le latin comme leur langue maternelle. Bède, qui nous raconte ces choses (2), avait vécu avec eux. Parmi les livres apportés en Angleterre par Théodore, on cite un magnifique exemplaire d'Homère (3). Nous avons de saint Aldhelm un traité de grammaire et de métrique publié pour la première fois en 1833, par les soins du cardinal Maï (4). L'antiquité classique y est largement mise à contribution. Malheureusement le style de saint Aldhelm n'est pas à la hauteur de son érudition; on y reconnaît l'influence de certaines traditions littéraires on ne peut plus en vogue au siècle précédent et que nous aurons l'occasion d'apprécier

(1) *Vita B. B. Abbatum Wiremuthensium et Girvensium*, *Ven Bedæ* opp. t. IV. Ed. Giles.
(2) *Hist. eccl. gentis Anglorum*, l. IV, c. II.
(3) *Godwin*, *Præsules angliæ*, pag. 41.
(4) *Classicorum auct. e Vaticanis codicibus edit.*, t. V.

plus tard. Arrivé au bout de sa tâche, l'auteur s'applaudit d'avoir approfondi plus qu'homme de sa nation les règles de la prosodie et de la versification latine; il se compare, toutes proportions gardées, au poëte de Mantoue qui, venu après les Grecs Hésiode et Homère, avait pourtant bien le droit de dire :

Primus ego in patriam, mecum modo vita supersit,
Aonio rediens deducam vertice Musas;
Primus Idumæas referam tibi, Mantua, palmas.

A ces hommes, joignez Bède lui-même, qui ne le cédait à aucun d'eux, et vous comprendrez qu'il y avait en Angleterre une vie intellectuelle que le reste de l'Europe pouvait lui envier.

Peu d'années après la mort de Bède croissait, à l'ombre de l'Eglise d'York, celui qui devait aller sur le continent prendre une part si glorieuse à l'œuvre de Charlemagne. Alcuin eut pour maîtres Egbert et Ælbert, qui furent élevés l'un après l'autre à l'épiscopat. La grammaire, la rhétorique et la poétique, l'astronomie et les différentes branches des mathématiques, préparaient leurs élèves à l'étude de l'Ecriture sainte (1). A côté de l'école s'élevait une bibliothèque où l'on trouvait, avec les saints Pères, Aristote et Cicéron, Virgile, Lucain et Stace, ainsi qu'un

(1) Alcuin parle ainsi de l'enseignement d'Ælbert :

« Ille ubi diversis sitientia corda fluentis
Doctrinæ et vario studiorum rore rigabat :
His dans *Grammaticæ* rationis gnaviter artes;
Illis *Rhetoricæ* infundens refluamina linguæ.
Illos juridica curavit cote polire,
Illos *Aonio* docuit concinnere cantu;
Castalida instituens alios resonare *cicuta*,
Et juga *Parnassi* lyricis percurrere plantis.
Ast alios fecit præfatus nosse *Magister*

grand nombre d'anciens grammairiens (1). Alcuin nous apprend qu'on lui avait confié la garde de ce trésor, plus précieux à ses yeux que tout le reste : *caras super omnia gazas*. Devenu évêque, Ælbert, sans se décharger entièrement de ses fonctions d'instituteur, appela Alcuin à les partager avec lui, et la réputation du nouveau maître se répandit rapidement dans toute l'Heptarchie et au delà des mers.

Ce fut l'an 781 qu'eut lieu la mémorable rencontre de Charlemagne et d'Alcuin. Ælbert étant mort, Eanbald, son successeur, avait envoyé Alcuin en Italie avec mission de lui rapporter le *pallium*. En passant par Parme, Charlemagne le vit et le devina d'un coup d'œil. Ils n'eurent pas de peine à se comprendre. Alcuin ne retourna en Angleterre que pour obtenir le congé de son archevêque et du roi des Northumbriens ; l'année suivante, il était en France accompagné de plusieurs de ses anciens disciples, et une nouvelle ère commençait pour l'éducation et la civilisation européenne.

Charlemagne, avec la sagacité du génie, comprenait quel genre de culture il fallait donner aux éléments sociaux sur lesquels il opérait. Cette culture ne pouvait être germanique : ramener à leur origine des races encore rebelles à la civilisation ; c'eût été les retremper dans la barbarie et

Harmoniam cœli, solis lunæque labores,
Quinque poli zonas, errantia sydera septem,
Astrorum leges, ortus, simul atque recessus.
Aerios motus pelagi, terræque tremorem,
Naturas hominum, pecudum, volucrumque ferarum,
Diversas *Numeri* species, variasque figuras.
Paschalique dedit solemnia certa *recursu*,
Maxime *Scripturæ* pandens mysteria *Sacræ*.

Poema de Pontif. et SS. Ebor., t. II, c. 1, pag. 256. — Edit. Froben.

(1) *Ibid.*, pag. 257.

le paganisme. Mais convenait-il d'étouffer l'esprit national? Loin de là, Charlemagne le protégera; il rassemblera les chants épiques des Francs, ses ancêtres, et composera la première grammaire de la langue théotisque, travail qu'il laissa inachevé, mais qui fut continué dans un monastère d'Allemagne (1). Toutefois la langue et la culture romaine avaient, dans l'économie générale de son œuvre, une tout autre importance. C'était d'abord le seul lien possible entre les différents membres du vaste empire qu'il voulait constituer; c'était la clef de l'ancien monde, destiné à être longtemps encore une grande école intellectuelle : c'était enfin un instrument indispensable au déploiement de toutes les forces de l'Eglise, et ce motif, à lui seul, eût suffi sans doute pour fixer son choix. Convaincu que les intérêts de la religion sont étroitement unis à ceux de la science, il regarde le clergé comme le dépositaire né des uns et des autres, et s'efforce en toute rencontre de lui faire partager cette conviction. On en voit la preuve dans une circulaire qu'il adressa, l'an 778, aux évêques et aux autres prélats ecclésiastiques de ses Etats. Comme il ne doute pas de leur zèle pour l'étude de l'Ecriture sainte, il leur parle de la variété des connaissances que cette étude appelle à son secours, et il entre à cet égard dans des explications qu'on pourrait croire empruntées à certains traités de saint Augustin : « Nous vous exhortons, dit-il, à ne pas négliger l'étude des lettres, et à vous y appliquer de votre mieux, en toute humilité, avec une intention que Dieu ne manquera pas d'agréer, celle de pénétrer plus facilement et avec plus d'assurance le sens mystérieux des Ecritures. Et parce

(1) Cf. Einhard. *Vita Karoli, imp.*, c. XXIX, et Trithème, *Chronicon Hirsaug.* an 863.

que l'on rencontre dans nos Livres saints des figures, des tropes et semblables choses, il est hors de doute que ceux-là en comprendront mieux l'esprit qui se seront mieux préparés par de bonnes études littéraires. » Pensée souvent reproduite à cette époque et dont on retrouve l'empreinte dans les actes d'un grand nombre de conciles célébrés sous Charlemagne et ses successeurs (1).

L'enseignement des temps carlovingiens, considéré dans son ensemble, était donc véritablement ecclésiastique, sans voir pour cela décroître son domaine et diminuer ses attributions. L'élévation du but que l'on poursuivait dans les écoles attachait à leurs humbles travaux des hommes qui, à une autre époque, n'auraient semblé destinés à rien de tel. De là ces existences vénérables, comme il s'en rencontre alors en grand nombre, préludant à l'apostolat par la grammaire, quand elles ne mènent pas de front ces deux choses où se trouve, après tout, l'aliment d'un même zèle. Charlemagne lui-même, apprenant la grammaire sous Pierre de Pise et la dialectique sous Alcuin, entre une expédition militaire et un concile, offre un magnifique exemple de cette estime intelligente pour les rudiments de la science ; et lorsqu'il assouplit sa main guerrière à tracer sur ses tablettes des

(1) Il nous suffira de rapporter le dixième canon du premier concile de Langres, qui fut également décrété par le concile de Toul, en 859. « Ut scholæ sanctarum scripturarum et humanæ quoque litteraturæ, unde annis præcedentibus per religiosorum imperatorum studium magna illuminatio Ecclesiæ et eruditionis utilitas processit, deprecandi sunt pii principes nostri, et omnes fatres et coepiscopi nostri instantissime commonendi, ut ubicumque omnipotens Deus idoneos ad docendum, id est, fideliter et veraciter intelligentes donare dignetur. Constituantur undique scholæ publicæ, scilicet, ut utriusque eruditionis, et divinæ scilicet et humanæ, in Ecclesia Dei fructus valeat accrescere. Quia, quod nimis dolendum est, et periculosum maxime, divinæ Scripturæ verax et fidelis intelligentia jam inde dilabitur, ut vix ejus extrema vestigia reperiantur. Et idcirco ingenti cura et studio remedium procurandum est. » Ap. Sirmond, *Concilia galliæ*, t. III, pag. 154. — La circulaire de Charlemagne se trouve aussi dans Sirmond, t. II, pag. 121.

caractères réguliers, je ne sais s'il n'est pas plus admirable que le czar Pierre Ier façonnant du bois dans les chantiers de Saardam ; le progrès inauguré par Charlemagne appartenait du moins à un ordre bien supérieur.

Voilà pour l'esprit qui animait cet enseignement. Quant à sa fortune, elle fut immense. On n'en saurait douter en voyant quels hommes se pressaient autour d'Alcuin dans le palais impérial transformé en école. Ce sont Rigbod, archevêque de Trèves; Leidrade, archevêque de Lyon; Angilbert, abbé de Saint-Riquier; Adhalard, abbé de Corbie; Eginhard, fondateur du monastère de Seligenstadt et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, mais dont l'influence ne fut pas moindre (1). Ainsi, l'école du palais deviendra la métropole d'une multitude d'écoles épiscopales et monastiques. Quand nous comparerons à la méthode d'Alcuin les méthodes suivies quatre siècles après dans presque toute l'Europe, la dérivation sera manifeste : elle s'explique par le fait que nous signalons en ce moment. Connaître Alcuin, c'est donc beaucoup; car il est de ceux dont on peut dire : *Ab uno disce omnes*. Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer qu'il fût le premier dans sa ligne; il tient plutôt, parmi les instituteurs du moyen âge, le même rang que Jacob parmi les patriarches, père des douze tribus, mais petit-fils d'Abraham.

Deux hommes, avant lui, avaient laissé un cours d'études complet, une suite de traités sur les arts libéraux : Martianus Capella et ce même Cassiodore dont nous avons

(1) On s'est beaucoup alarmé, de nos jours, de voir les vaisseaux de notre flotte porter des noms païens. Mais que penser lorsque des chrétiens s'imposent à eux-mêmes ces appellations profanes : Alcuin-*Flaccus*, Angilbert-*Homère*, etc.? Cela devrait être un fâcheux pronostic pour l'époque carlovingienne.

déjà parlé plus d'une fois. C'est ici le lieu d'apprécier ces deux hommes; nous le ferons assez brièvement.

Martianus Mineùs Felix Capella était un Africain natif de Madaure, qui vécut tour à tour à Carthage et à Rome dans la seconde moitié du vᵉ siècle. Tout est bizarre dans son ouvrage, le titre d'abord : *Le mariage de Philologie avec Mercure;* le style, qui enchérit sur toutes les excentricités de la diction africaine; le ton enfin, mélange de gravité sentencieuse et d'ironie tantôt fine, tantôt bouffonne, avec une sorte d'*humour* propre à l'auteur, mais fort peu en harmonie avec le sujet (1). La philologie, c'est ce que nous pourrions nommer en notre langue la science, l'érudition, au sens le plus vaste du mot; elle sera toujours d'un mérite médiocre si elle ne fait alliance avec Mercure, le dieu de l'éloquence.

Celui-ci lui offre sa main; elle accepte, et l'Olympe entier prend part à la fête nuptiale. Mais Philologie est mortelle;

(1) Pour donner une idée du style de Martianus Capella, nous ne chercherons pas bien loin; nous prenons les premières lignes de prose qui se rencontrent dans son livre. On sait que la décadence se fait beaucoup plus sentir dans la prose que dans les vers. Martianus avait débuté par quelques distiques à la louange de l'Hymenée, sur quoi son fils l'interpelle, et un dialogue s'établit entre Martianus le père et Martianus le fils. C'est le père qui raconte — « Dum crebrius istos Hymenæi versiculos, nescio quid inopinum intactumque moliens, cano, capillis respersum albicantibus verticem incrementisque lustralibus decuriatum, nugales ineptias aggarrire non perferens, Martianus intervenit dicens : Quid istud, mi pater, quod nondum vulgata materie cantare deproperas, et ritu nictantis antistitis, priusquam fores aditumque reseraris ὑμνολογεῖς? Quin potius edoce quid apportes, et quorsum prædicta sonuerint, revelato. Ne tu, inquam, desipis, admodumque perspicui operis ἐγέρσιμον noscens creperum sapis? nec liquet Hymenæo prælibante disposita nuptias resultare? Si vero concepta cujus scaturiginis vena profluxerint, properus perscrutator inquiris, fabellam tibi, quam olim Satura comminiscens hiemali pervigilio marcescentes mecum lucernas edocuit, ni prolixitas perculerit, explicabo. » — Il n'est pas étonnant que, sous un tel maître, plusieurs écrivains du moyen âge, exempts de toute prétention personnelle, aient appris à parler un latin empreint d'affectation et de pédantisme.

comment épousera-t-elle un immortel? Jupiter, d'abord, lui accorde une dispense en règle; ensuite, ce qui vaut mieux, Athanasie (l'immortalité) lui administre un bol qui doit la rendre digne de tout point de l'assemblée des dieux. Mais auparavant, elle lui fait rejeter (qu'on nous pardonne ces détails) le poids inutile qui oppresse son estomac. Philologie est soulagée d'un nombre prodigieux de volumes de toute espèce, écrits en toutes les langues : papyrus et parchemins, rouleaux d'écorce et rouleaux de toile s'accumulent pêle-mêle à ses pieds. Beau symbole de l'érudition indigeste! — Et qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec les sept arts libéraux? — Le voici : aux termes de la loi Papia Poppæa, une dot a dû être constituée à la nouvelle épouse; il lui faut une maison, un service convenable, et pour que les dieux jugent si Mercure s'acquitte loyalement de ce devoir, Apollon fait comparaître une à une les futures suivantes de Philologie : la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, la Géométrie, l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique. Elles parlent, elles expliquent leurs fonctions, et cela dure ainsi pendant sept livres.

Mais ne vous figurez pas qu'une fois en train de fiction, Martianus enchaînera son essor au terre-à-terre d'une exposition didactique; c'était bien son premier dessein, mais impossible à lui de s'imposer cette contrainte. L'allégorie reprend donc plus d'une fois le dessus (1), et chacune des suivantes ne développe avec complaisance que les subtilités

(1) Martianus avait écrit à la fin de son second livre :

Nunc ergo mythos terminatus; infiunt
Artes libelli qui sequentes asserunt.

Le troisième livre commence ainsi :

Rursum Camœna parvo
Phaleras parat libello

et les arcanes de son art. La Grammaire, par exemple, avait débuté par une dissertation savante sur les lettres de l'alphabet et les parties du discours, lorsque Minerve l'interrompt *propter superi senatus Jovisque fastidium*. Etait-ce donc le lieu de s'étendre sur les tropes et les métaplasmes, les solécismes et les barbarismes? Ces vulgarités conviennent peut-être aux écoles, mais nullement à l'Olympe. — On conçoit qu'un ouvrage composé sur une semblable donnée ne soit pas élémentaire. Les allusions, les énigmes y foisonnent : pour se rendre compte de chaque mot, il faut être non-seulement philologue, mais mythologue aussi, et d'une certaine force. Ce luxe mythologique a fait penser que Martianus était païen.

Bien différents sont les Traités de Cassiodore. Vous n'avez plus devant vous un bel esprit faisant montre de son savoir à tout propos et hors de propos, mais un homme instruit qui réunit en quelques pages écrites sans prétention les fruits de sa longue expérience. Il assemble, il coordonne des définitions et des divisions, et sacrifiant l'agréable à l'utile, il en compose un véritable manuel : *introductorios libros*. Ce qu'il présente à ses élèves n'est à ses yeux qu'un cadre modeste destiné à être rempli par les leçons orales et par la lecture : Cicéron et Quintilien pour la rhétorique; pour la dialectique, Aristote et Porphyre, Boèce et Apulée viendront compléter ces notions élémentaires (1). Ce qu'il a

Et vult amica fictis
Commenta ferre primum, etc.

Il est vaincu par les raisons de sa Muse.

His me Camœna vicit, etc.

(Ed. Kopp, p. 251-255.)

(1) Libros autem duos Ciceronis de arte rhetorica et Quintiliani duodecim institutionum judicavimus esse jungendos; ut nec codicis excresceret magnitudo, et utrique dum necessarii fuerint parati semper occurrant. (Cassiod.

surtout à cœur, c'est qu'on s'instruise. Que si pourtant il se rencontrait un frère en qui, suivant le langage de Virgile,

Frigidus obstiterit circum præcordia sanguis,

il pourra dire avec le même poëte :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes.

Appliqué au travail des champs, à la culture du jardin, il lira les auteurs qui traitent de la chose rustique : Gargilius Martialis ou Pallade ; et puisse-t-il aussi prendre goût à Columelle !

Que dites-vous de la simplicité de ce savant homme, de l'abnégation de cet excellent maître, qui facilite aux autres la carrière des études sans jamais chercher à se faire valoir ? N'est-ce pas beaucoup plus aimable que la pédanterie burlesque du rhéteur africain ?

Tous deux, au reste, jouirent d'une grande vogue au moyen âge ; tous deux sont souvent cités dans les livres, souvent portés sur les catalogues des bibliothèques. Saint Grégoire de Tours parle de Martianus Capella comme d'un auteur entièrement classique, et qui défrayait à lui seul tout l'enseignement. Il est vrai que Cassiodore n'avait

De Reth., opp. t. II, p. 565. Ed. Maur.) Illud autem competens judicavimus recapitulare breviter, quorum labore in latinum res istæ pervenerint ; ut nec auctoribus gloria sua pereat, et nobis plenissime rei veritas innotescat. Isagogen transtulit Patricius Boetius commenta ejus gemina derelinquens. Categorias idem transtulit Patricius Boetius, cujus commenta tribus libris ipse quoque formavit. Peri hermenias supra memoratus Patricius transtulit in latinum, cujus commenta ipse duplicia minutissima disputatione tractavit. Apuleius vero Madaurensis syllogismos categoricos breviter enodavit. Supra memoratus vero Patricius de syllogismis hypotheticis lucidissime pertractavit. Topica Aristotelis uno libro Cicero transtulit in latinum, cujus commenta prospector atque amator latinorum Patricius Boetius octo libris exposuit. Nam et prædictus Boetius Patricius eadem Topica Aristotelis octo libris in latinum vertit eloquium. (*De Dialec.*, p. 583.)

guère eu le temps alors de pénétrer dans les Gaules. Saint Isidore de Séville, qui mourut quarante et un ans après Grégoire de Tours, fait déjà des emprunts considérables à Cassiodore. C'est à lui aussi que se rattache Alcuin, tant pour la manière de procéder que pour le choix des matières.

Soit préoccupation, soit inadvertance, on s'est quelquefois singulièrement mépris sur la nature de l'enseignement d'Alcuin. Un homme que personne ne taxera de légèreté, M. Guizot, en parle ainsi : « Il est difficile de dire quel en était l'objet; je suis tenté de croire qu'à de tels auditeurs (il venait de les nommer), Alcuin parlait un peu au hasard de toutes choses; qu'il y avait, dans l'école du palais, plus de conversations que d'enseignement proprement dit, et que le mouvement d'esprit, la curiosité, sans cesse excitée et satisfaite, en était le principal mérite (1). » A entendre le savant professeur, le hasard et le caprice auraient présidé à ces leçons; la méthode en eût été à peu près bannie. M. Guizot cite, à l'appui de son dire, un entretien d'Alcuin avec le jeune Pépin, fils de Charlemagne, véritable hors-d'œuvre, où le maître n'a d'autre but que d'éveiller l'intelligence d'un enfant par une suite de pensées présentées sous une forme concise, symbolique et parfois énigmatique.

Mais, pour être en droit de conclure, il fallait pousser plus loin l'examen. Ne possédons-nous pas quatre autres dialogues d'Alcuin, le premier servant d'introduction à ses leçons, les trois autres répondant à autant de parties du *trivium* ? C'est là, si je ne me trompe, le véritable mémorial de l'école du palais. Dans les dialogues sur la rhétorique et la dialectique, les interlocuteurs sont Char-

(1) *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 191.

lemagne et Alcuin ; dans les autres, Alcuin n'a pour auditeurs que des enfants. Ceci s'accorde parfaitement avec le rapport d'Eginhard (1). Eh bien, ces différents opuscules appartiennent au genre didactique le plus tranché; cet enseignement révèle en toutes ses parties son origine gréco-romaine; et, pour le dire tout d'abord, la dialectique et la rhétorique d'Alcuin procèdent directement de Cicéron et d'Aristote. Connaissez-vous dans l'antiquité rien de plus magistral ?

Les catégories, les topiques, le livre de l'interprétation ou de l'élocution logique (περὶ ἑρμηνείας) et les syllogismes, autant d'extraits d'Aristote, composent la dialectique d'Alcuin. Le tout est précédé de l'Isagoge ou Introduction de Porphyre, dont le titre annonce assez la destination. Déjà Cassiodore avait adopté ce plan. De part et d'autre, c'est la même trame, la même série de traités, à la différence d'un seul, non pas retranché, mais transposé par Alcuin. Il est probable qu'Alcuin recourait aussi à Cicéron, à Apulée, à Boèce, et qu'il avait en main leurs traductions et leurs commentaires, ce qui ne prouverait nullement qu'il n'eût pas consulté le texte grec : sa capacité d'helléniste allait bien assurément jusque-là (2).

S'il prenait dans Aristote le fond de sa dialectique, il s'adressait à Cicéron pour la rhétorique. Cassiodore, après avoir tracé une esquisse de cet art, avait recommandé à ses élèves une rhétorique de Cicéron en deux livres, désignation qui se rapporte à l'ouvrage intitulé *De l'Invention*, puisque l'autre rhétorique (*ad Herennium*) est divisée en

(1) In discenda grammatica Petrum Pisanum diaconum senem audivit, in cæteris disciplinis Albinum cognomento Alcoinum. *Vita Karoli*, *imp.* c. 25.

(2) Les citations grecques sont très-nombreuses dans les écrits d'Alcuin, comme dans ceux du vénérable Bède. On voit que les leçons de Théodore de Tarse n'avaient pas été perdues pour le clergé Anglo-Saxon.

quatre livres (1). Voilà la source où puise Alcuin. Disons mieux, il abrége l'ouvrage de l'orateur romain et le revêt de la forme dialoguée; mais les expressions de Cicéron, la phrase, les développements, les exemples, il les conserve autant que possible. Nous ignorons parfaitement si on l'avait remarqué avant nous. Au reste, la découverte est de peu de mérite, tant la chose est manifeste : il suffit de lire et de comparer.

TEXTE DE CICÉRON.	TEXTE D'ALCUIN.
Quum Thebani Lacedæmonios bello superavissent, et fere mos esset Graiis, quum inter se bellum gessissent, ut ii qui vicissent, tropæum aliquod in finibus statuerent, victoriæ modo in præsentia declarandæ causa, non ut in perpetuum belli memoria maneret, æneum statuerunt tropæum. Accusantur *apud Amphictyonas, id est* apud commune Græciæ concilium. Intentio est : Non oportuit. Depulsio est : Oportuit, etc. (CIC. *De Inventione*, l. II, c. XXIII.)	*Cum* Thebani Lacedæ*mones* bello super*assent* et fere mos *Græcis est ut, bello inter se gesto hi* qui vicissent tro*phæum* aliquod in finibus statuerent, victoriæ modo in præsentia declarandæ causa, non ut in perpetuum belli memoria maneret, æneum statuerunt tro*phæum*. Accusantur apud commune Græciæ concilium. Intentio est : Non oportuit. Depulsio est : oportuit, etc. (ALCUIN. *De Rhetorica et virtutibus*, opp. t. II, v. I. pag. 317.)

Le texte de Cicéron reste donc le même sous la plume d'Alcuin, et les légères modifications notées par nous avec scrupule ne peuvent guère être mises que sur le compte du copiste. Cette confrontation renouvelée pour une multitude de passages amènerait constamment des résultats analogues; nous croyons que le lecteur nous en dispensera volontiers.

(1) Parmi les ouvrages de Cicéron, il en est deux que l'on désigne sous le nom de *Rhétorique : De Inventione libri duo* ou *Rhetorica vetus*, et *Libri quatuor rhetoricorum ad Herennium*, ou *Rhetorica nova*. Nous n'avons pas à examiner si la seconde rhétorique est bien de lui.

Alcuin abrége Cicéron. Est-ce à dire qu'il veuille substituer son abrégé à l'ouvrage primitif? Cette hypothèse est inadmissible : la preuve en est que son travail, tel qu'il l'a laissé, ne saurait être compris qu'à l'aide de Cicéron. Prenons un exemple.

Il s'agit des arguments qui peuvent être employés dans une affaire judiciaire. Les uns concernent la *personne*, les autres le *fait* même qui est en cause. « Dans ce dernier cas, dit Alcuin, il faut considérer ce qui s'est passé *avant*, *pendant* et *après*. Ainsi dans l'affaire de l'aubergiste (*in facto cauponis*), on remarquera *avant*, le voyage fait de compagnie, l'arrivée de tous deux ensemble à l'auberge, le souper pris en commun; *pendant*, la nuit, le sommeil, le meurtre; *après*, le départ de l'accusé seul, l'abandon de son compagnon, l'épée ensanglantée trouvée entre ses mains, etc. »

Voilà, il faut l'avouer, une étrange façon d'entrer en matière. Qu'est-ce que ce voyage fait de compagnie, ce souper pris en commun, cette épée ensanglantée, cette affaire de l'aubergiste enfin? Un naïf éditeur, ne devinant pas le sens de ces mots : *ut in facto cauponis,* n'imagina rien de mieux que de mettre à la place : *ut in facto causæ ponis* (1) !

Une page de Cicéron va tout éclaircir.

« Un voyageur rencontre un marchand qui s'était mis en route pour faire quelque acquisition, et qui portait avec lui de l'argent. Bientôt, comme c'est l'ordinaire, ils lient conversation, et une espèce d'intimité s'établit entre eux pour le reste du voyage. Ils s'arrêtent à la même hôtellerie, et annoncent l'intention de souper ensemble et de coucher

(1) Paris, 1617.

dans la même chambre. L'hôte, *caupo* (il en fit depuis l'aveu quand il se vit convaincu d'un autre crime), avait remarqué celui qui portait de l'argent. Au milieu de la nuit, quand il juge que la fatigue les a plongés dans un profond sommeil, il entre dans leur chambre, tire l'épée du voyageur, qui l'avait placée près de lui, égorge le marchand, s'empare de son argent, remet l'épée sanglante dans le fourreau, et va se mettre au lit. Cependant le voyageur, dont l'épée avait servi à commettre le crime, s'éveille longtemps avant le jour, et appelle à plusieurs reprises son compagnon de voyage. Comme il ne répondait point, il le croit endormi, prend son épée, son bagage, et se met seul en route. Bientôt l'aubergiste s'écrie qu'on a assassiné un homme, et poursuit avec quelques-uns de ses hôtes le voyageur qui venait de partir à l'instant. Il l'atteint, il l'arrête, tire son épée du fourreau et la trouve ensanglantée. On ramène à la ville celui qu'on croit l'assassin, on le met en jugement (1). »

Nous comprenons maintenant les circonstances énumérées par Alcuin : le voyage, le souper, l'épée sanglante. Mais si, dissertant sur un pareil imbroglio judiciaire, il n'a pas cru nécessaire de faire ce récit, c'est qu'apparemment il disait à ses élèves comme Cassiodore : « Vous trouverez dans notre bibliothèque et vous aurez sous la main les deux livres de la rhétorique de Cicéron. » A moins qu'il n'ait voulu les jeter dans le curieux embarras où tomba son éditeur ! Ailleurs ce n'est plus seulement à une page de Cicéron, c'est à des discours entiers qu'il fait allusion. Nous verrons des professeurs du IXe et du Xe siècle attacher beaucoup d'importance à se procurer ces mêmes discours ;

(1) Cic. *De Invent.*, l. II, c. IV. La traduction est de M. J. Liez.

pensez-vous que ce fût à cette fin unique, d'en former des collections?

Un mot sur le rôle d'abréviateur que joue ici Alcuin, rôle assez décrié de nos jours. Quelques-uns peut-être auraient peine à lui pardonner d'avoir découpé en dialogues un ouvrage de Cicéron. Mais on peut alléguer d'assez fortes choses à sa décharge. Si l'on considère qu'en ce temps-là chaque exemplaire d'un livre du plus mince volume coûtait aux copistes de longues veilles; que le manque de matière première propre à recevoir l'écriture condamnait souvent au repos bien des plumes laborieuses; que des manuels, des extraits, plus facilement reproduits à cause de leur brièveté, procuraient au moins aux élèves un texte suffisant pour préparer la leçon, la repasser, la ruminer à loisir; que l'ouvrage complet enfin, loin d'en souffrir aucun préjudice, n'en acquérait que plus de prix, qu'il était conservé avec soin, consulté par chacun en temps et lieu; si l'on fait, dis-je, une juste part à ces circonstances, on accordera sans doute que, dans la vue de propager les études et de sauvegarder plus efficacement l'héritage littéraire du passé, Alcuin devait faire ce qu'il a fait.

Mais il est temps d'en venir à l'humble grammaire. Elle jouissait alors d'une considération peut-être plus facile à justifier que nos dédains. Théodulfe nous la représente assise au pied de l'arbre de la science dont elle protége les racines; d'une main elle tient une lame pour effacer les fautes de langage, de l'autre (pourquoi ne le dirions-nous pas?) un fouet, symbole de sa justice vindicative; mais elle est reine, et sur son front on voit briller une couronne (1). Assistons à un exercice de grammaire dans le palais de Charlemagne.

(1) *Theodulfi Carmina*, l. IV, c. II, p. 204. (Ed. Sirmond.)

« Il y avait dans l'école du maître Albin (*Alcuin*, ainsi débute sa grammaire) deux enfants, Franc et Saxon, engagés depuis peu dans les profondeurs épineuses de la grammaire. Ils imaginèrent, pour aider leur mémoire, de faire un abrégé des règles de cet art par demandes et par réponses. Franc, s'adressant à Saxon, lui dit : « Allons, cher Saxon, je vais t'interroger et tu répondras, car c'est toi qui es l'aîné. J'ai quatorze ans, toi quinze, je crois. — Soit, dit Saxon, mais à une condition : s'il se rencontre par hasard des questions trop relevées et qui réclament le secours de la philosophie, nous nous adresserons à notre maître. » La condition acceptée, la lutte commence entre les deux émules. Les parties du discours sont le champ clos où elle se déploie : nom et pronom, verbe et adverbe, tout est passé en revue. Franc presse à outrance son adversaire, qui se défend bravement, citant coup sur coup Virgile, Horace, Ovide, Térence et Lucain, et se retranchant au besoin derrière Priscien et Donat, — Donat notre maître, Priscien la gloire des grammairiens! — ainsi parlent les enfants. Une fois pourtant Saxon a perdu courage ; après avoir parcouru une longue série de verbes irréguliers, il s'arrête tout hors d'haleine et demande grâce. Franc lui répond par cet hémistiche :

Ego hoc te fasce levabo.

« Oui, fait l'autre, mais en me réservant une charge plus lourde que la première. »

A quoi son camarade, toujours en style virgilien :

Labor omnia vincit
Improbus.

Et là-dessus, Saxon poursuit sa marche avec une ardeur toute nouvelle (1).

(1) Voilà une petite *concertation* pleine d'intérêt. Elle nous montre l'atten-

Si l'on étudie de près ce dialogue, on voit qu'une main habile a sagement combiné Priscien et Donat : Donat, le livre élémentaire, le rudiment de cette époque, trouve son complément dans le fonds beaucoup plus riche de Priscien. Les exemples apportés à l'appui des règles ont bien aussi leur signification. Les enfants avaient-ils lu tous les auteurs qu'ils citaient? Je ne le crois pas, mais je crois encore moins que ces auteurs leur fussent absolument interdits. On aurait eu vraiment mauvaise grâce à leur rappeler si souvent ce qu'ils devaient ignorer. Et puis, si Virgile, par exemple, est pour eux lettre close, d'où vient qu'ils ont ses vers à la bouche dans les propos familiers qu'ils échangent entre eux? Les personnages sont fictifs sans doute, mais Alcuin ayant à peindre ses écoliers, il n'est pas croyable qu'il ait de gaieté de cœur faussé à ce point leur physionomie.

Enfin, tous les mots n'étaient pas dans Priscien et Donat : on n'avait pas encore la ressource commode du dictionnaire; lorsqu'il se présentait une difficulté de prosodie ou de syntaxe, comment sortir d'embarras? Au moyen des auteurs. Et quels auteurs encore? D'abord les plus anciens,

tion ingénieuse du maître à exciter l'émulation de ses élèves et la familiarité confiante qu'il leur permettait. Nous ne pouvons nous refuser le plaisir de rapprocher de la conduite d'Alcuin les paroles suivantes du P. Jouvency : « Est illud in regulis nostris perquam sapientier observatum et vere, multo plus apud pueros profici dedecoris quam pœnarum metu ; nec facile reperias unum aliquem e plagosis istis Orbiliis, qui diu ludum puerilem suaviter utiliterque tenuerit. Quamobrem in id unice incumbere magistri sapientis cura debet, ut his duabus machinis, laude et vituperio, scholam suam regat. Hæc alunt æmulationem, cotem ingenii puerilis, calcar industriæ *Eodem privatæ discipulorum inter se concertationes juvant. Nemo, verbi gratia, solus legat scriptionem ; paratus æmulus qui reprehendat adsit, qui instet, qui pugnet, qui vincere gaudeat. Nemo item interrogetur solus, sed præsto sit qui respondentem, si cespitet, erigat ; hæsitantem redarguat ; obmutescentis vices et locum obeat. — Ratio discendi et docendi*, IIa p. c. II, art. 1. » Ce qui nous charme surtout chez Alcuin, c'est, pour parler la langue du pays, *la manière dont il fait sa classe*, et nous croyons que les professeurs trouveront dans ses dialogues un excellent cours de pédagogie pratique.

les plus classiques; ensuite ceux de l'époque intermédiaire (1). Voyez la métrique de saint Aldhelm ; lorsque le maître a expliqué une règle à son élève, celui-ci manque rarement de lui dire qu'il ne la tiendra pour certaine qu'après en avoir vu l'application dans une poëte de l'antiquité : *Sed tamen id certius ex priscis veterum poematibus experiri cupio*. Que fait le maître? Il cite Virgile, après Virgile, Lucain; saint Prosper et Sedulius ne viennent qu'en troisième et quatrième ordre. Les anciens poëtes formaient donc une partie essentielle des études grammaticales. Lorsque Théodulfe passe en revue les auteurs qu'il lisait de préférence, il met dans un premier groupe les saints Pères, dans le second des poëtes chrétiens; mais Virgile et Ovide sont réunis aux grammairiens :

Et modo Pompeium (2), *modo te, Donate, legebam,*
Et modo Virgilium, te modo, Naso loquax.

Si Louis le Débonnaire (un des élèves de l'école du Palais) n'imitait pas en cela Théodulfe; si, épris des charmes de l'Ecriture sainte, il lui consacrait tous ses moments et n'en accordait aucun aux poëtes païens, au moins son historien nous apprend-il qu'il les avait beaucoup lus lorsqu'il était jeune (3). Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Il fallait bien entrer dans ces détails, ouvrir les livres de

(1) Interrogé par Angilbert sur le genre du mot *rubus*, Alcuin cite saint Grégoire, saint Ambroise, Priscien, Donat et Virgile. Il ajoute ensuite cette réflexion : « Ideo de *rubo* posui veterum sententias auctorum... ne meam quis calumniis notaret sententiam... si nullis priscorum fulciretur doctornm exemplis. » Ep. 23, t. I, v. I, p. 34. Il s'agissait d'un texte sacré. Voilà pourquoi les Pères de l'Eglise sont mis au premier rang. Dans ses ouvrages de grammaire, Alcuin suit l'ordre inverse.

(2) Sextus Pompeius Festus. Ces vers de Théodulfe sont tirés du premier poëme de son IVe livre. (Ed. Sirmond, pag. 202.)

(3) Theganus, *De Gestis Lud. pii*, ap. Duchesne, t. II, pag. 279.

classes, et en quelque sorte les cahiers : un regard jeté de loin sur l'école du palais ne nous eût donné que des notions vagues et flottantes ; Porphyre et Aristote, Cicéron, Priscien et Donat, Virgile, Lucain et Térence nous eussent échappé; enfin nous n'aurions pas découvert cet accord, pourtant si remarquable, d'Alcuin avec Cassiodore, premier chaînon d'une longue tradition que nous poursuivrons jusqu'à son terme; et nous aurions pu croire avec quelques autres qu'on venait là moins pour s'instruire que pour satisfaire un vain attrait de curiosité. L'ordre au contraire règne par-dessus tout dans l'enseignement d'Alcuin; il se manifeste encore dans la disposition harmonieuse des sept colonnes sur lesquelles repose, comme il le dit lui-même, le temple de la sagesse : c'est sous cette image qu'il représente dans son prologue les sept arts libéraux.

Des enfants sont venus lui demander de guider leurs pas dans les sentiers de la science; il leur apprend que la science doit être aimée en vue de Dieu, sans jamais tourner au profit de la vanité et des passions. « Cherchez, leur dit-il, au dedans de vous, non au dehors : faites en sorte de vous posséder vous-mêmes, c'est un bien qu'on ne saurait vous ravir; ne vous attachez pas au bonheur qui passe, mais à celui qui demeure. Vos lectures ne vous ont-elles pas fait connaître les richesses de Crésus, le renom d'Alexandre, les honneurs obtenus par Pompée? A quoi tout cela leur a-t-il servi, puisqu'ils devaient bientôt mourir? » Ainsi toujours l'éducation à côté de l'instruction; aucun don de l'esprit qui ne soit employé à la culture de l'âme, et les pages de l'histoire profane sont devenues le thème des leçons les plus chrétiennes. En même temps, le but définitif et beaucoup plus élevé auquel tendent ces enfants est placé devant leurs yeux : « Parcourez ces sentiers, leur dit

Alcuin, tous les jours de votre jeunesse. Dans un âge plus parfait, en possession d'une intelligence plus ferme, vous parviendrez au sommet des saintes Ecritures (1).

Telle est la large et grave discipline sous laquelle les rudes enfants du Nord se dépouillaient de leur barbarie native et se préparaient à figurer dignement dans la grande société européenne. Franc et Saxon deviendront des hommes : hommes d'Eglise, hommes d'Etat, hommes de guerre, ils accompliront de nobles et saintes entreprises. Sans doute le souffle de leurs passions les entraînera plus d'une fois loin de la voie si pure qui leur était montrée; cependant ils auront puisé dans cette éducation à la fois religieuse et intellectuelle un ascendant, une supériorité qui subsistera longtemps encore, et dont ils auraient tort de méconnaître la première origine.

(1) Nous croyons devoir reproduire ici une portion du prologue auquel nous faisons allusion; c'est un bel exemple donné aux instituteurs chrétiens. Les interlocuteurs sont le maître et les disciples : M désigne le maître, D les disciples.

M. Bene quæritis si manentem quæritis (felicitatem) et non fugientem. Videtis quam multis amaritudinibus terrena felicitas adspersa est, quæ nulli vel tota proveniet, vel fida permanet, quia nil non mutabile præsentis vitæ inveniri potest. Quid pulchrius luce? et hæc tenebris succedentibus offuscatur. Quid floribus venustius æstatis? qui tamen frigoribus hiemalibus pereunt. Quid salute corporis suavius? et quis hanc perpetuam habere confidit? Quid tranquillà pace jucundius? et tamen sæpe hæc tristi discordiarum fomite irritatur. — D. Hæc omnia sic se habere sicut dicis non dubitamus. Sed quorsum ista? — M. Ut ex majoribus minora cognoscatis. — D. Quonam modo? — M. Si cœlum terraque suis semper vicissitudinibus mutantur, generalis omnium mortalium pulchritudo et utilitas : quanto magis cujuslibet rei specialis delectatio transitoria esse necesse est? Et cur ea amari debent quæ permanere nequeunt? Quid vos homines de nominis laude, de honoris dignitate, de divitiarum congregatione cogitatis? Legistis Crœsi divitias, Alexandri famam, Pompeii honorem? Et quid hæc perituris proderunt? dum quisque illorum, immatura morte, cum magno quæsitam labore cito perdidit gloriam, minuitque quodammodo propriæ integritatem scientiæ, qui ex alienis sibi sermunculis laudem quærit. » (T. II, v. I, pag. 266.)

CHAPITRE V.

LES SUCCESSEURS D'ALCUIN. — STABILITÉ DES TRADITIONS SCOLAIRES JUSQU'AU XII[e] SIÈCLE.

Parmi les religieux de l'abbaye de Fulde, une des plus importantes fondations de saint Boniface, on distinguait le jeune Raban Maur, qui, à peine âgé de dix-neuf ans, égalait déjà ou surpassait en science tous ses maîtres. Les moines de Fulde ne cultivaient pas encore, à cette époque, toutes les branches de la littérature. Leurs mœurs étaient simples, graves, presque rustiques; leurs connaissances étaient bornées; les hautes études leur étaient étrangères. Raban, qui avait soif d'apprendre, et ne trouvait pas dans son monastère de quoi satisfaire son intelligence, se jeta un jour aux pieds de Ratgaire, son abbé, et obtint de lui la permission de se rendre auprès d'Alcuin, dont le renom scientifique avait pénétré jusqu'au fond de la Franconie (1).

Cette petite scène éclaire une des faces de l'histoire carlovingienne, et nous fait voir de quels obstacles il fallait triompher pour arriver à cette rénovation à laquelle on travaillait si activement dans l'école du Palais.

(1) Trithème. *Vita Hrabani*, l. I. — Hrab. opera. *Coloniæ Agrippinæ*, 1626, t. I.

Lorsque Charlemagne, dans une circulaire, invitait les dignitaires ecclésiastiques à relever les études, l'abbaye de Fulde n'était pas oubliée, et même le seul exemplaire de cette pièce qui soit parvenu jusqu'à nous était adressé à Baugulf, prédécesseur de Ratgaire (1). Vous voyez où les choses en étaient restées ; sans la bonne volonté d'un jeune moine, l'initiative impériale n'aurait obtenu, de ce côté du moins, aucun résultat. Mais en revanche ce fait, une fois accompli, est décisif pour l'Allemagne.

De retour à Fulde, Raban y restaure les études, ou, pour mieux dire, inaugure un système complet d'enseignement. Douze professeurs, sous le nom d'anciens, *seniores*, instruisent la jeunesse du monastère dans les lettres divines et humaines ; leur action est dirigée par un *scolastique* ou écolâtre, d'abord Raban lui-même, ensuite son plus brillant élève, Walafrid Strabon, devenu plus tard abbé de Reichenau. De cette école, on voit sortir, dès la première génération, Fréculf, évêque de Lisieux; Ludbert et Hildulf, l'un premier abbé, l'autre premier écolâtre d'Hirsauge (Hirschau); Bernward, abbé d'Hirschfeld; Charles, archevêque de Mayence ; Altfrid, évêque d'Hildesheim ; Haymon, évêque d'Halberstadt, tous distingués par leur savoir, tous appelés par leur rang et leurs fonctions à diriger l'enseignement, tous fidèles aux traditions de l'école de Fulde. Il serait facile de signaler les liens de parenté qui rattachaient Fulde, Hirsauge et Reichenau à Constance, à Saint-Gall, à Corwey, en Saxe; et comme toutes ces abbayes jouèrent un grand rôle dans l'éducation des races germaniques, on démontrerait par là que l'Allemagne doit immensément à Raban Maur. Je m'explique l'enthousiasme

(1) Ap. Sirmond. *Concilia Galliæ*, anno 788.

de l'abbé Trithème : « Toutes les générations de l'Allemagne, dit-il, doivent publier éternellement les louanges de Raban. Le premier, il expulsa la barbarie du sein de cette nation et la rendit *latine* par le langage. Le premier, il apprit aux Allemands, soumis à la foi du Christ, à articuler des sons grecs et latins. Nul autre avant lui, né et élevé en Allemagne, possédant le grec, n'écrivit un si grand nombre d'ouvrages avec cette élégance, cette propriété, cette pureté de style..... O maître digne de la vénération des siècles ! ô le prince des savants auquel tous les hommes doctes doivent rendre à jamais des hommages solennels ! Il a vécu de la vie la plus sainte dans une chair mortelle, et sa doctrine salutaire s'est répandue par toute l'Eglise (1). »

Qu'on ne s'étonne pas de voir Raban célébré comme helléniste. Il avait lu dans les étymologies de saint Isidore, et reproduit dans son traité *de Universo*, ces belles pensées : « Il y a trois langues saintes : l'hébreu, le grec et le latin. *Elles l'emportent sur toutes les autres ; car Pilate s'en est servi pour inscrire sur la croix du Sauveur son arrêt de mort.* L'obscurité des saintes Ecritures en rend aussi la connaissance nécessaire ; et lorsque le texte, écrit en quelqu'une de ces langues, offre des difficultés de sens ou d'expression, il faut être à même de recourir à une autre. De toutes celles que parlent les Gentils, nulle n'est aussi belle que le grec (2). » Aussi Raban étudia-t-il cette dernière langue sous un Grec, Théophile d'Ephèse. Que prétendaient donc les hellénistes disciples de Luther et de Mélanchton, et de quel droit reprochaient-ils aux catholiques leur horreur de la langue grecque, leur répulsion pour

(1) *Vita Hrabani*, l. I.
(2) *De universo*, l. XVI, c. I, V. Saint Isidore, *Etymolog.*, l. IX, c. I.

tout texte de la Bible autre que la Vulgate? L'apologie des catholiques était faite d'avance par saint Isidore et par Raban Maur.

L'illustre abbé de Fulde, dont le rôle grandit encore lorsqu'il s'asseoit sur le siége métropolitain de Mayence, est donc un des plus brillants anneaux de cette chaîne qui se rattache à Cassiodore par Alcuin, et se prolonge jusqu'au XII[e] siècle. Il n'y a pas le moindre doute sur la conformité de sa méthode avec celle de son maître. Ses études terminées, lorsqu'il revient dans son monastère, son abbé, en lui confiant la direction de l'école claustrale, lui recommande de se faire une loi inviolable du mode d'enseignement qu'il a reçu d'Alcuin : *Eum docendi modum quem ab Albino didicerat etiam tenere apud Fuldenses monachos inviolabilem jubetur* (1). Et voici en quels termes Trithème résume cet enseignement : « Il faisait tourner les sciences profanes au profit des divines Ecritures. Nouveau Socrate, il donnait à la philosophie, fille du ciel, une direction toute morale. Il formait ses disciples à toutes les sciences profanes, leur apprenait d'abord la grammaire, la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique et la poésie, et, ainsi préparés, les introduisait à l'étude des saintes lettres (2). » N'est-ce pas là l'image fidèle de ce que nous avons vu dans l'école du Palais (3)?

Parmi les nombreux écrits de Raban, on comptait plusieurs traités préparatoires ou introductions à l'étude des sept arts libéraux : *præparamenta septem artium liberalium;*

(1) Trithème. *Vita Hrabani.*

(2) *Ibid.*

(3) Dans une Dissertation, où il n'était dominé par aucun besoin de polémique, M. Laforêt examinant, entre autres choses, l'enseignement classique d'Alcuin, s'arrête aux conclusions que nous avons nous-même adoptées.—*Dissertatio inauguralis de Alcuino instauratore scientiarum*, etc. Lovanii, 1851.

car il n'avait pas plus que ses maîtres la prétention de composer, en ce genre, des ouvrages complets. Nous avons encore sa métrique, dont Priscien lui a fourni les matériaux. Toutefois, nous ne trouvons dans Priscien rien qui corresponde au dernier chapitre, espèce de poétique sommaire où les différents genres sont passés en revue, et les poëtes de l'antiquité classés dans un ordre systématique. Un ouvrage d'un tout autre intérêt est celui qui a pour titre : de l'Instruction des clercs; *de Institutione clericorum.* Nous en parlerons lorsqu'il s'agira de déterminer d'une manière plus précise quels étaient les auteurs lus et expliqués dans les classes, et de faire connaître la source principale des grands principes qui dominaient la pédagogie du moyen âge.

A présent, il serait curieux, sans doute, de dresser comme des arbres généalogiques servant à constater la filiation scientifique des plus célèbres professeurs du IXe au XIIe siècle. Mais les ramifications de ces arbres vont se multipliant à l'infini, et nous craindrions fort en nous livrant à ces recherches, d'ailleurs sans profit pour notre sujet, de tomber dans la nomenclature. Choisissons donc, et cela nous suffit, une forte branche par laquelle fut transmise à de nombreux rameaux la séve partie de Raban, d'Alcuin et de Cassiodore.

Le premier successeur qui se présente est Loup de Ferrières (*Servatus Lupus*), qui ne vint à Fulde, il est vrai, que pour terminer son éducation; mais tandis qu'il étudiait, sous Raban, l'Ecriture sainte, il mettait aussi la dernière main à son instruction littéraire. C'est ce que nous apprennent les lettres qu'il adressait de Fulde à Eginhard. L'ancien ministre de Charlemagne, retiré dans son abbaye de Seligenstadt, venait d'écrire la vie du grand homme qu'il

avait si bien connu, ouvrage accueilli avec faveur dès son apparition, et le plus parfait peut-être que cette époque nous ait laissé. « Dès ma plus tendre enfance, dit Loup de Ferrières (1), j'ai toujours eu un vif amour des lettres, et maintenant encore je ne dédaigne pas de leur consacrer mes loisirs d'une manière que bien des gens appelleraient superstitieuse. Si les maîtres n'étaient pas devenus si rares, si les anciennes études, longtemps négligées, n'avaient pas péri presque entièrement, peut-être, avec l'aide de Dieu, aurais-je satisfait cette avidité de savoir. Vous avez vu les jours où le très-illustre empereur Charles, cet homme dont les belles-lettres doivent éterniser la mémoire, commença à les tirer de l'oubli et à les relever de leur abattement. On comprit alors la vérité de cette parole : *L'honneur est l'aliment des arts, et la gloire allume dans tous les cœurs l'amour de l'étude* (2). Mais aujourd'hui quiconque veut s'instruire est à charge aux autres ; placés en haut lieu, ceux qui étudient attirent sur eux les regards de la foule ignorante ; et si l'on découvre en eux quelque faiblesse, on s'en prend moins à l'imperfection de la nature humaine qu'au genre de culture auquel ils se livrent. Ainsi les uns, ne pouvant prétendre à la noble palme de la science, les autres craignant au contraire une réputation compromettante, tous renoncent à cette magnifique entreprise. Pour moi, je sais que la science doit être recherchée pour elle-même. Appliqué aux études par mon saint archevêque, Aldric (il avait d'abord été son abbé), je fus confié à un maître de grammaire qui m'enseigna les préceptes de cet art. Mais c'est merveille, en ce temps-ci, de passer de la grammaire à la

(1) *Servati Lupi opera.*, ed. Baluze, Anvers, 1710. — Ep. 1, *ad Einhardum.*

(2) Honos alit artes et accenduntur omnes ad studia gloria (Cicéron).

rhétorique, et ainsi de suite aux autres arts libéraux. M'étant donc mis à parcourir différents ouvrages, je goûtai peu ceux de nos contemporains, trop éloignés de la gravité de style qui caractérise Cicéron et les bons auteurs, et dont se montrèrent toujours jaloux les meilleurs écrivains de l'Eglise. C'est alors que je tombai sur le volume où vous racontez les actions éclatantes de l'empereur Charles d'une manière (ne soupçonnez là aucune flatterie) vraiment digne du sujet. » Des éloges circonstanciés sur les qualités de cet ouvrage, des demandes de livres remplissent la fin de la lettre. La bibliothèque de Seligenstadt possède les *Nuits attiques d'Aulu-Gelle*, plusieurs *Dialogues de Cicéron sur la rhétorique*, probablement le *de Oratore*, enfin des commentaires sur le même auteur; Loup en a vu les titres sur un catalogue : si Eginhard consent à les lui prêter, il les fera copier et s'en servira pour rectifier les exemplaires fautifs qu'il a déjà entre les mains. Une autre fois, Loup consulte l'abbé de Seligenstadt sur quelques passages obscurs de l'arithmétique de Boèce, sur des règles de prosodie. Consulté à son tour par ses amis, il répond avec modestie, mais non sans érudition; à propos d'une seule expression de Virgile, il compare les situations différentes de plusieurs personnages de l'*Enéide* (1). De singulières idées traversent parfois le cerveau des érudits. Un certain Probus, mentionné dans les lettres de Loup de Ferrières, n'avait-il pas imaginé de prouver que le Sauveur, à sa descente aux enfers, avait dû délivrer les âmes de Virgile et de Cicéron! La renaissance n'eût pas mieux fait; et même, si j'ai bonne mémoire, les *cicéroniens* du XVIe siècle renouvelèrent en partie seulement cette thèse, qui date, comme on voit, des

(1) Cf., Ep. 5, 8, 20, 34.

temps carlovingiens. De part et d'autre, c'était pousser un peu loin les choses; mais des abus de ce genre à l'endroit des auteurs classiques servent tout au moins à en constater l'usage.

Quelques vers de saint Heiric d'Auxerre nous apprennent qu'il étudia sous Loup de Ferrières (1). Ce fut à Fulde, selon toute apparence, à une époque où ce dernier enseignait les belles-lettres sous la direction de Raban Maur. Destiné comme eux à former des maîtres, Heiric fut un des esprits les plus cultivés de son temps, et le poëme où il raconte la vie de saint Germain (2) trahit à chaque instant l'imitation de Virgile et d'Horace. Dans l'épître dédicatoire, adressée à Charles le Chauve, il loue ce prince d'avoir fait refleurir l'école du Palais et attiré en France, par ses largesses, les savants de la Grèce et de l'Irlande. Saint Heiric eut pour disciple Remi d'Auxerre (3).

Les trois générations que nous venons de compter depuis Alcuin, représentées par Raban Maur, Loup de Ferrières et saint Heiric, ont rempli la plus grande partie du IXe siècle; le Xe siècle s'ouvre sous les auspices de Remi. Ce fut sans aucun doute un célèbre professeur; nous regrettons d'autant plus que ses ouvrages de grammaire soient encore inédits. Si l'on publiait ses commentaires sur Martianus Capella et sur Priscien, ensevelis jusqu'ici

(1) His Lupus, his Haymo ludebant ordine grato
Cum quid ludendum tempus et hora daret;
Humanis alter, divinis calluit alter,
Excellit titulis clarus uterque suis.
Hæc ego tum notulas doctus tractare furaces
Stringebam digitis, arte favente, citis.
(Ap. Mabillon. *Analecta.*, t. I, p. 413.)

(2) *Acta SS. Julii*, t. VII, p. 221.

(3) Mabillon. *Act. SS. Ben. sæc. V*, p. 325.

dans les bibliothèques, il en sortirait de nouvelles lumières, et cette époque nous serait beaucoup mieux connue. En attendant, nous pensons que Remi, soit à Paris, soit à Reims (1), où il fut écolâtre, ne se servit de Martianus Capella que pour y prendre le texte d'un enseignement supérieur, car on ne manquait pas alors d'auteurs plus élémentaires. Quoi qu'il en soit, à partir de Remi et du xe siècle, malgré des bouleversements terribles dans l'ordre politique, les études ont moins de vicissitudes à subir que par le passé, et à travers les oscillations inévitables dans un état de choses si agité, on distingue un progrès réel, rarement interrompu. A quoi devons-nous attribuer ce progrès? Vraisemblablement, à l'institut de Cluny, à cette puissante réforme qui étendait si loin son action en France, en Italie, en Allemagne. Il est certain que le fondateur de Cluny releva tout ensemble et la discipline monastique et les écoles. Saint Odon avait étudié, à Paris, sous Remi d'Auxerre (2).

Deux monastères dépendants de Cluny méritent une mention spéciale, à raison des professeurs éminents qu'ils ont produits : le premier est Saint-Géraud d'Aurillac, le second Saint-Benoît-sur-Loire ou Fleury.

A Saint-Géraud fut élevé Gerbert, cet homme qui laissa dans l'Eglise de si grands souvenirs, sous le nom de Sylvestre II. Avant d'être archevêque et pape, Gerbert exerça les fonctions d'écolâtre, d'abord à Aurillac, puis à Reims. Nous ne dirons rien de ses vastes connaissances mathématiques, il nous suffit de l'envisager comme professeur de belles-lettres. A l'époque où il enseignait à Reims, nous le

(1) Frodoard. *Hist. Rem.*, l. IV, c. 9. — *Bibl. Max.*, PP., t. XVII, p. 603.
(2) *Act.* SS. *Ben. sæc.* V, p. 151, 157.

voyons en relations d'amitié avec son collègue de Fleury, Constantin, disciple de saint Abbon. Remarquons, en passant, que, par saint Abbon, les écolâtres de Fleury remontaient encore à Remi d'Auxerre; Abbon avait été formé non par Remi lui-même, comme on l'a dit quelquefois, mais, ce qui est à peu près la même chose, par ceux qui avaient entendu ce fameux maître. Ainsi de tous côtés nous rencontrons mêmes origines. Or, il arriva que Constantin, poursuivi par une cabale, se vit forcé de quitter sa retraite de Fleury. Gerbert, touché de l'infortune de son ami, l'invite à venir à Reims, et il termine sa lettre par ces paroles : « Ayez bien soin d'apporter avec vous les livres de Cicéron sur la République, ses discours contre Verrès, enfin les nombreux plaidoyers du père de l'éloquence romaine. » Il faut avouer que la correspondance des écolâtres du x[e] siècle n'était pas marquée au coin de l'ignorance. Ces dialogues sur la République, entre autres, qu'un moine de Fleury portait dans sa valise de voyage, nous seraient encore à peu près inconnus, quatre siècles après la découverte de l'imprimerie, si le cardinal Maï n'en avait publié de nos jours d'importants fragments! Beaucoup de lettres de Gerbert contiennent des demandes toutes semblables : ici Suétone, là Pline, le *Discours pour le roi Dejotarus*, *l'Achilléide* de Stace (1), etc. Et si vous demandez quel usage il pouvait faire de ces livres, la réponse est facile. Chargé d'enseigner le *trivium*, il lisait, il expliquait à ses élèves « les poëtes Virgile, Térence et Stace; les satiriques Juvénal, Perse et Horace; et l'*historien Lucain* (2), » est-il dit; car au moyen âge on savait que l'auteur de *la Pharsale*

(1) *Gerberti epistolæ*, ap. Duchesne, t. II, *primæ seriei*, ep. 7, 9, 40, 130, 134, 161, et *secundæ seriei*, 13 et 87.

(2) Nous devons ces détails à Richer, un des élèves de Gerbert. Voici ses

répond bien mieux aux données de l'histoire qu'à celles de l'épopée. En vérité, ce x[e] siècle, nommé si souvent *le siècle de fer*, a été quelque peu calomnié (1)!

propres paroles : « Gerbertus interea studiorum nobilitate prædicto metropolitano commendatus, ejus gratiam præ omnibus promeruit. Unde et ab eo rogatus, discipulorum turmas artibus instruendas ei adhibuit.

« Dialecticam ergo ordine librorum percurrens, dilucidis sententiarum verbis enodavit. Inprimis enim Porphirii ysagogas id est introductiones secundum Victorini rhethoris translationem, inde etiam easdem secundum Manlium explanavit. Cathegoriarum, id est prædicamentorum librum Aristotelis consequenter enucleans. Periermenias vero, id est de interpretatione librum, cujus laboris sit, aptissime monstravit. Inde etiam topica, id est argumentorum sedes, a Tullio de Greco in Latinum translata, et a Manlio consule sex commentariorum libris dilucidata, suis auditoribus intimavit.

« Necnon et quatuor de topicis differentiis libros, de sillogismis cathegoricis duos, de ypotheticis tres, diffinitionumque librum unum, divisionum æque unum, utiliter legit et expressit. Post quorum laborem, cum ad rhethoricam suos provehere vellet, id sibi suspectum erat, quod sine locutionum modis, qui in poetis discendi sunt, ad oratoriam artem ante perveniri non queat. Poetas igitur adhibuit, quibus assuescendos arbitrabatur. *Legit itaque ac docuit Maronem et Statium Terentiumque poetas, Juvenalem quoque ac Persium Horatiumque satiricos, Lucanum etiam historiographum. Quibus assuefactos, locutionumque modis compositos, ad rhethoricam transduxit.*» *Richeri Historiarum*, l. III, n° 45 et sqq. ap. Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. V, p. 617. — On pourra nous objecter que les élèves de Gerbert n'étaient plus des enfants, puisqu'ils avaient commencé par la dialectique. Cela est vrai ; mais nous établissons ailleurs 1° que l'étude des poëtes faisait partie de la grammaire, 2° que la grammaire était enseignée aux enfants. Gerbert revient à la grammaire, parce qu'il s'aperçoit qu'il a manqué quelque chose aux premières études de ses jeunes disciples : « *Cum ad rhetoricam suos provehere vellet, id sibi suspectum erat*, etc. » Richer, d'ailleurs, nous donne à entendre qu'avant la venue de Gerbert les études n'étaient pas florissantes : « *Sed cum Divinitas Galliam jam caligantem magno lumine relucere voluit*, etc. — Supra, ibid. Ce qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre ; en général, les chroniqueurs ne sont bien renseignés que sur leur province ou leur diocèse.

(1) Avant d'enseigner à Reims, Gerbert avait été abbé de Bobbio. On peut juger des études de cette abbaye par le catalogue de sa bibliothèque, dressé au x[e] siècle et publié par Muratori. En voici un fragment : Libros Sergii de Grammatica duos, et in uno horum Adamantii liber habetur. Libros Virgilii numero quatuor. Lucani libros IV. Juvenalis duos ; et in uno ex his habetur Martialis et Persius. In uno volumine habemus Persium, Flaccum et Juvenalem. Libros Claudiani poetæ quatuor : et in uno ex his Sedulii quædam pars in capite et alia opuscula. Libros Ovidii Nasonis duos. Librum Lucretii I. Librum Dracontii I. Librum Ennodii Episcopi unum, in quo et alia continentur opuscula. Libros Donati tres ; et in uno ex his habentur sinonima

Gerbert fut appelé plus d'une fois par les princes de la maison impériale de Saxe à déployer son activité sur un plus vaste théâtre, à leur propre cour. Ces princes étaient de toute manière les continuateurs de Charlemagne; en prenant sa place dans l'ordre politique, ils semblaient avoir hérité de son dévouement pour la cause de l'Eglise et de son amour pour la science. Othon 1er, lui aussi, avait fondé une école du Palais. Elle devait surtout sa splendeur au frère de l'empereur, saint Brunon, archevêque de Cologne. Brunon était bien capable, en effet, d'apprécier le mérite, car il avait l'esprit orné des connaissances les plus étendues. On raconte que, dès son enfance, confié aux soins de l'évêque d'Utrecht, il avait lu avec ardeur les poésies de Prudence, après quoi il était entré en pleine possession de l'antiquité grecque et romaine. Il apportait, dit son historien, à l'étude des poëtes tragiques et comiques un esprit toujours sérieux, ne se laissant point aller, comme tant d'autres, à un rire immodéré. Là le sujet n'était rien pour lui, mais il faisait grand cas du style. Sa bibliothèque le suivait partout, même en voyage et sous la tente. Aux écrivains sacrés, il demandait le principe et le mobile de ses travaux; aux païens, il empruntait l'instrument : *causam in divinis, instrumentum in gentilibus libris* (1). Un pareil homme devait être un autre Alcuin.

Ciceronis, etc.— Pline, Macrobe, Priscien, l'indispensable Martianus Capella, s'y trouvent aussi. Transportés à la bibliothèque ambroisienne, un grand nombre de ces livres ont été vus par Muratori, qui rend hommage à leur correction (*Antiq. italicæ Diss.* 43). *Les dialogues sur la République*, découverts par le cardinal Maï au Vatican, provenaient de la bibliothèque de Bobbio; mais cet exemplaire n'a rien de commun avec celui de Gerbert. Comme nous parlons peu de l'Italie, nous renverrons nos lecteurs à un excellent fragment de M. Ozanam sur *les écoles et l'instruction publique en Italie aux temps barbares*. — Correspondant, t. XXVI, p. 37.

(1) Ruotgerus in *Vita S. Brunonis*. Ap. Leibnitium. *Scrip. rerum Brunswicensium*, t. I, pag. 275.

Par le mariage d'Othon II avec une fille des empereurs d'Orient, le goût de la littérature grecque devint plus vif à cette cour, et l'horizon de la science parut s'agrandir. On sait que Charlemagne avait projeté et négocié pour un de ses enfants une semblable alliance, et qu'en établissant à Osnabruck une école spéciale pour l'étude du grec, son principal but était d'avoir toujours sous la main des hommes capables de le représenter à Byzance. Ainsi les Othons accomplissaient tout ce qu'il avait entrepris. Othon III, resté de bonne heure orphelin, et sa mère Théophano recherchèrent l'appui et les conseils de Gerbert, dont le dévouement leur était connu. Gerbert profite de la confiance qu'on lui accorde pour exciter le jeune prince à protéger les lettres; il l'encourage à étudier les mathématiciens, les philosophes, les orateurs anciens; enfin, il lui rappelle que, Grec d'origine, Romain par son titre impérial, il doit se regarder comme l'héritier légitime des trésors scientifiques de la Grèce et de Rome (1).

Puisque nous voici de retour en Allemagne, c'est en Allemagne que nous chercherons au XIe siècle quelque successeur de Raban Maur. Ce titre paraît convenir parfaitement à saint Meinwerck, évêque de Paderborn, car il avait été élevé dans les écoles d'Halberstadt et d'Hildesheim, à la tête desquelles furent placés — nous l'avons dit plus haut — deux disciples de Raban, Haymon et Altfrid. Nous pouvons donc regarder l'école de Paderborn comme un rejeton de celle de Fulde. Elle était digne d'une telle origine. Le *trivium* et le *quadrivium* y étaient enseignés; on y voyait des grammairiens, des rhéteurs, des physiciens, des dialecticiens: « Horace, le grand Virgile, Salluste,

(1) Ap. Duchesne, *primæ seriei*. Ep. 154.

Stace, le poëte élégant, y étaient en honneur; » les écoliers s'y exerçaient sans cesse à composer, soit en prose, soit en vers. (1).

On nous dira peut-être, pour atténuer la valeur que nous attachons à tous ces faits : les générations se suivent, sans toutefois se ressembler. Nulle n'est enchaînée aux idées, aux usages de ses devancières. — Parler ainsi, ce serait vraiment méconnaître cette époque, et lui prêter mal à propos notre instabilité moderne. Les programmes d'études alors n'étaient pas chose éphémère comme aujourd'hui; chaque écolier n'était pas exposé à les voir se renouveler plus d'une fois pendant le cours de son éducation. Bien plus, supposé qu'on se fût mis en peine de quelque diplôme, si un élève d'Alcuin ou même de Cassiodore s'était endormi du sommeil d'Epiménide pour ne se réveiller qu'au commencement du XIIe siècle, il aurait pu, nous n'hésitons pas à l'affirmer, il aurait pu sans embarras affronter l'examen.

(1) Imadus, neveu de saint Meinwerck, partage avec lui la gloire d'avoir fait fleurir l'école de Paderborn. On ne lira pas sans intérêt les détails donnés sur cette école par l'historien anonyme du saint évêque. « Studiorum multiplicia sub eo (Meinwerco) floruerunt exercitia : et bonæ indolis juvenes et pueri strenue instituebantur norma Regulari, proficientes haud segniter in claustrali disciplina, omniumque litterarum doctrina. Claruit hoc sub ipsius sororio Imado Episcopo, sub quo in Patherbrunnensi Ecclesia publica floruerunt studia : quando ibi Musici fuerunt et Dialectici, enituerunt Rhetorici clarique Grammatici; quando Magistri artium exercebant trivium, quibus omne studium erat circa quadrivium : ubi Mathematici claruerunt et Astronomici, habebantur Physici atque Geometrici, *viguit Horatius, magnus et Virgilius, Crispus ac Salustius, et urbanus Statius; ludusque fuit omnibus insudare versibus, et dictaminibus jocundisque cantibus.* » Il semble que notre historien, en écrivant ceci, ait cédé, peut-être sans y songer, à une certaine délectation rhythmique :

Viguit Horatius	Ludusque fuit omnibus
Magnus et Virgilius	Insudare versibus
Crispus ac Salustius	Et dictaminibus
Et urbanus Statius	Jocundisque cantibus.

V. *Vita sancti Meinwerci episc. Paderborn.*, ap. *Acta SS. junii.*, t. I, p. 587.

Jugez-en plutôt par le plan d'études adopté en 1109 à l'école de Cambridge, humble berceau d'une des plus grandes universités de l'Angleterre.

Les moines qui dirigeaient cette école avaient pour abbé Joffride, un des élèves de Fleury; aussi s'attachèrent-ils à la méthode de Fleury (1). Le grammairien Odon expliquait aux enfants la grammaire de Priscien avec les commentaires de Remi (d'Auxerre); le dialecticien Terric lisait la logique d'Aristote et l'introduction de Porphyre (2); enfin, Guillaume développait oratoirement la rhétorique de Cicéron et les fleurs de Quintilien. Que veut-on de plus? Priscien, Aristote, Porphyre, Cicéron et Quintilien, ne sont-ce pas les auteurs employés par Alcuin et Cassiodore? Les événements qui ont renversé la dynastie de Charlemagne et mis l'Angleterre au pouvoir des Normands n'ont pas altéré le moins du monde ces traditions que les professeurs du moyen âge se transmettaient de main en main. Quand Raban Maur, disciple d'Alcuin, revient à Fulde, il reçoit ordre d'enseigner suivant la méthode d'Alcuin; quand Joffride, sorti de l'école de Fleury, envoie ses religieux professer à Cambridge, ils n'ont d'autre méthode que celle de Fleury; et il se trouve, en fin de compte, que ces deux méthodes n'en font qu'une. N'avions-nous pas raison, en parlant d'Alcuin et de la manière dont sa discipline s'était répandue, d'annoncer pour le XIIe siècle une dérivation manifeste? Donc aussi les faits rapportés par nous ne sont pas isolés, indépendants les uns des autres; ils se rattachent à tout un ensemble de doctrines, ils sont conformes à des

(1) *Continuatio Inglufi.* Ap Gale. *Scriptores rerum Anglicarum*, p. 114.

(2) Au nom de Porphyre se trouve joint celui d'Averroès. Évidemment c'est par suite d'une interpolation. Averroès ne florissait que vers le milieu du XIIe siècle.

règles regardées comme inviolables et à Fulde et dans les autres écoles : *eum docendi modum quem ab Albino didicerat etiam tenere apud Fuldenses monachos inviolabilem jubetur.*

Mais nous touchons à des changements considérables. Ils atteignent à la fois et la personne des maîtres, et les centres d'éducation qui sont transportés ailleurs, et, jusqu'à un certain point, l'objet même de l'enseignement. En trois mots: le sceptre des écoles, resté si longtemps aux mains des Bénédictins, leur échappe ; le cloître, l'évêché, naguère encore si voisin du cloître, cessent d'abriter la jeunesse; elle s'agglomère dans les universités. Enfin, la dialectique en se développant finit par absorber la grammaire.

La décadence des études bénédictines nous est attestée par un annaliste dont la critique, sans doute, n'est pas irréprochable, mais qui fut du moins l'écho fidèle des chroniqueurs de son ordre. « Depuis le temps de Raban, dit Trithème, l'ordre de saint Benoît compta une multitude de savants répandus par toute l'Europe. Rien de plus vrai alors que ce vieux dicton : *la science loge sous le capuchon du moine.* En France, en Allemagne, bon nombre de moines s'appliquaient à l'étude du grec et du latin. Mais depuis que les nôtres ont préféré à la lecture l'oisiveté et les plaisirs, le grec n'est plus étudié, ni en France, ni en Allemagne. Alors se sont formés d'autres instituts, ceux des Frères mendiants, et avec de nouvelles méthodes d'enseignement ils ont introduit une manière d'écrire familière et rustique: *et novos studiorum modos, cum familiari quodam atque campestri genere scribendi attulerunt* (1) » Voilà donc l'étudiant du XIIe, du XIIIe siècle, ne trouvant plus dans les mo-

(1) *Vita Harbani*, l. III.

nastères ses anciens instituteurs, et se transportant à Bologne, à Paris, à Cambridge. Là, plus de bibliothèque du cloître, plus de copistes qui reproduisent jour et nuit les exemplaires classiques : les Frères mendiants, voués à la prédication dans les villes et les bourgades, n'avaient pas pour cela assez de loisirs. L'étudiant frappe à la porte des libraires de l'université, les *stationarii*; on lui vend fort cher Priscien, l'Isagoge de Porphyre, peut-être quelque traité d'Aristote : besoigneux, et sollicité par d'autres goûts, il se contente de peu; l'étude des modèles lui fera presque entièrement défaut. Et puis, à peine débarqué à Paris, par exemple, il est enrôlé dans les cabales de l'école. — Etes-vous réaliste ou nominal? Tenez-vous pour Abélard ou pour Guillaume de Champeaux? — S'il s'attache à Abélard, il ira sur la montagne Sainte-Geneviève assiéger le cloître de Saint-Victor où Guillaume donne ses leçons. Mais bientôt Aristote fait invasion de toutes parts : par l'Espagne, où les Arabes le traduisent et le commentent; par Constantinople, d'où il arrive à la suite des Croisades. On n'en est plus à ses catégories, à ses topiques, on lit ses éthiques, sa métaphysique et sa physique, et même les interprétations hétérodoxes d'Averroès; et les excès de la dialectique appellent la répression du saint-siége. C'était le laborieux enfantement de la scolastique.

Il ne peut entrer dans notre pensée de déprécier l'époque à laquelle nous devons le livre des *Sentences* et les deux *Sommes* de saint Thomas, ces œuvres impérissables; mais dans un certain ordre de connaissances, elle n'a pas réparé les pertes qu'on venait de faire. En agrandissant le domaine de la science, on laissa en friche le champ cultivé par les aïeux. La grammaire, la littérature restèrent bien au-dessous de ce qu'elles avaient été jusque-là. Leibnitz, occupé à

rassembler les monuments historiques de sa patrie, en a été singulièrement frappé. Trop indifférent, comme on sait, aux lumières pourtant si radieuses de la scolastique, il n'envisagea les choses que d'un seul côté, et ne craignit pas de dire que le xe siècle, comparé au xiiie, lui semblait un siècle d'or (1).

Les grands hommes de cette nouvelle ère de la science, fournis surtout par les ordres mendiants, se sont illustrés dans les travaux de la scolastique. Albert le Grand et saint Thomas, Alexandre de Halès et saint Bonaventure appartiennent, sous ce rapport, à une même famille. Parmi les grands hommes de la période bénédictine, nous avons compté Cassiodore, saint Isidore de Séville, saint Aldhelm, Bède, Alcuin, Raban Maur, saint Abbon de Fleury, Gerbert; il n'en est aucun qui n'ait été grammairien.

A la suite de cet abaissement de la grammaire, de cet abandon des écoles monastiques, il arriva une chose assez singulière, et dont on ne s'est pas toujours suffisamment rendu compte. Lorsque les avant-coureurs de la renaissance, au xve siècle, et même au xive, se mirent en quête des ouvrages classiques, ils les trouvèrent la plupart du temps ensevelis dans la bibliothèque poudreuse d'un couvent, quelquefois aussi dans un cellier. Ils n'eurent pas de termes assez durs alors pour flétrir l'ignorance et l'incurie des moines. Ils oubliaient que ces moines, du ixe au xie siècle, avaient copié assidument les précieux manuscrits, qu'ils les avaient lus, étudiés, expliqués à leurs élèves (2).

(1) *Introductio in collection. scriptor. Brunswic., LXIII.* Consultez aussi Duboulay ou Crévier, *Histoire de l'Université;* Theiner, *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique;* Heeren, *Geschichte der Classischen Litteratur im Mittelalter, dreizehnt. Jahrh.*

(2) Pogge vient de découvrir dans l'abbaye de Saint-Gall quelques-uns de ces trésors enfouis Voici en quels termes il fait part de sa découverte à un

Le mouvement que nous venons de signaler au sein des écoles du XII° siècle eut un adversaire déclaré dans la personne de Jean de Salisbury, esprit original et incisif, très-judicieux, bien qu'il ait parfois accordé créance à des récits apocryphes. Il vit où entraînait l'ardeur intempérante de la dialectique, et dans un ouvrage intitulé *Métalogique*, il plaida pour le maintien des anciennes traditions. Selon lui, la raison toute seule est stérile; elle n'est féconde que par la parole. Rompre l'union de *Mercure* et de *Philologie*, de l'éloquence et de la science, c'est attaquer d'un coup tous les arts libéraux, c'est travailler à dissoudre la société humaine. La rhétorique, la grammaire surtout, base et racine de tous les arts, doivent garder leur rang, autrement on donnera tête baissée dans les arguties de l'école. N'a-t-il pas failli lui-même être victime de l'erreur dominante? Arrivé à Paris peu de temps avant la retraite d'Abélard, il alla d'abord sur la Montagne (Sainte-Geneviève) étudier la dialectique, et pendant deux années il eut pour professeurs Albéric et Robert de Melun. « Tous deux, dit-il, étaient pleins de pénétration d'esprit et infatigables au tra-

ami : « Ibi inter confertissimam librorum copiam, quos longum esset recensere, Quintilianum reperimus, adhuc salvum et incolumem, plenum tamen situ et pulvere squalentem. Erant enim non in bibliotheca libri illi, ut eorum dignitas postulabat, sed in teterrimo quodam et obscuro carcere, fundo scilicet unius turris, quo nec capitalis quidem rei damnati detruderentur. Atqui ego pro certo existimo si essent qui *hæc barbarorum ergastula*, quibus hos detinent viros, rimarentur ac cognoscerent more majorum, similem fortunam experturos in multis de quibus jam est conclamatum. Reperimus præterea libros tres primos et dimidiatum quartum *C. Valerii Flacci Argonauticon*, et expositiones tamquam thema quoddam super octo Ciceronis orationibus *Q. Asconii Pediani*, eloquentissimi viri, de quibus ipse meminit Quintilianus, etc. » (Ap. Fabricium, *Bibliotheca lat.*, t. I, p. 525.) Après le départ de Pogge, les religieux de Saint-Gall écrivirent dans leurs annales : « Poggius Florentinus in monasterium nostrum veniens, concessu atque permissione Abbatis, multos perelegantes libros asportavit. » (Ap. Weidmann, *Geschichte der Bibliotheck von St.-Gallen*, p. 44.)

vail; je crois qu'ils eussent excellé dans la philosophie naturelle, s'ils s'étaient appuyés sur la grande base des connaissances littéraires, et s'ils avaient été aussi fidèles à marcher sur les traces des anciens qu'ils étaient enclins à s'applaudir de leurs découvertes. » Instruit par l'expérience et sachant mieux la mesure de ses forces, il résolut de se remettre à la grammaire, et pendant trois ans il assista aux leçons de Guillaume de Conches. « Là, observe-t-il, je lus beaucoup, et c'est un temps que je ne regretterai jamais. » De Guillaume de Conches, il passe à Richard Lévêque, de Richard à Hardouin le Teutonique; bref, il n'aborde la logique et la théologie qu'après s'être perfectionné dans la grammaire et la rhétorique. Il termine son récit de la sorte : « J'avais employé près de douze ans à ces diverses études. Il me prit envie alors de revoir mes premiers compagnons, que la dialectique avait retenus tout ce temps-là sur la Montagne. Je voulus conférer de nouveau avec eux, dans l'espoir que, nous exposant mutuellement nos anciens doutes, nous en retirerions de part et d'autre quelque profit. Je les trouvai les mêmes qu'auparavant; ils n'avaient pas fait un pas : *Inventi sunt qui fuerant, et ubi.* » La conclusion, c'est qu'il faut s'en tenir à l'ancienne méthode, à celle de Guillaume de Conches, et de Richard Lévêque, qu'ils avaient reçue eux-mêmes de leur vénérable maître, Bernard, ou, comme il le nomme volontiers, le vieillard de Chartres.

Quelle était donc cette méthode de Bernard de Chartres? Jean de Salisbury emploie à la décrire un chapitre malheureusement trop étendu pour être placé en entier sous les yeux de nos lecteurs (1). C'était un enseignement tout pra-

(1) Voici du moins une partie de ce chapitre.
« Excute Virgilium, aut Lucanum, et ibi cujuscumque philosophiæ professor sis, ejusdem invenies condituram. Ergo pro capacitate discentis, aut

tique, nourri surtout par la lecture et l'analyse des auteurs. On les apprenait par cœur ; on s'exerçait à les imiter dans des compositions en prose et en vers : Virgile et Lucain étaient étaient scrutés à fond. Les règles de la syntaxe, les figures de grammaire, les ornements de rhétorique, les subtilités dialectiques, les différents points d'érudition, tout y était passé en revue. Mais chacune de ces choses avait son temps; Bernard savait proportionner ses explications à la capacité de ses auditeurs. Tous les jours aussi l'excellent maître avait soin de les édifier sur quelque sujet de morale ou de religion. A la fin de la leçon du soir on récitait le psaume *De profundis* et l'*Oraison dominicale* pour les âmes des défunts.

docentis industria, et diligentia, constat fructus prælectionis auctorum. Sequebatur hunc morem Bernardus Carnotensis, exundantissimus modernis temporibus fons literarum in Gallia, et in auctorum lectione quid simplex esset, et ad imaginem regulæ positum, ostendebat; figuras grammaticæ, colores rhetoricos, cavillationes sophismatum, et qua parte sui propositæ lectionis articulus respiciebat ad alias disciplinas, proponebat in medio : ita tamen, ut non in singulis universa doceret, sed pro capacitate audientium, dispensaret eis in tempore doctrinæ mensuram. Et quia splendor orationis aut *a proprietate* est, id est, quum adjectivum aut verbum, substantivo eleganter adjungitur, aut *a translatione*, id est, ubi sermo ex causa probabili, ad alienam traducitur significationem, hæc, sumpta occasione, inculcabat mentibus auditorum. Et quoniam memoria exercitio firmatur, ingeniumque acuitur ad imitandum ea, quæ audiebant, alios admonitionibus, alios flagellis et pœnis urgebat. Cogebantur exsolvere singuli die sequenti aliquid eorum quæ præcedenti audierant; alii plus, alii minus : erat enim apud eos præcedentis discipulus sequens dies. Vespertinum exercitium, quod declinatio dicebatur, tanta copiositate grammaticæ refertum erat, ut si quis in eo per annum integrum versaretur, rationem loquendi et scribendi, si non esset hebetior, haberet ad manum, et significationem sermonum, qui in communi usu versantur, ignorare non posset. Sed quia nec scholam, nec diem aliquem decet esse religionis expertem, ea proponebatur materia, quæ fidem ædificaret, et mores, et unde qui convenerant, quasi collatione quadam, animarentur ad bonum. Novissimus autem hujus declinationis, immo philosophicæ collationis, articulus, pietatis vestigia præferebat : et animas defunctorum commendabat, devota oblatione psalmi, qui in pœnitentialibus sextus est, et in (?) oratione Dominica, Redemptori suo. » *Metalogicus*, l. I, cap. 24. — Opp., t. V, p. 57. Edit Giles. Cf. Jouvency. *Ratio discendi et docendi*, II. Pars, Articulus IV, *Modus explicandæ prælectionis*.

Mais comment se fait-il qu'on ait abandonné cette méthode? « De nouveaux professeurs sont venus, qui ont promis à leurs élèves la philosophie infuse en moins de deux à trois ans, et les anciens ont dû céder à l'entraînement de l'aveugle multitude. Depuis cette époque, on accorde moins de temps, moins de soin à l'étude de la grammaire. Et qu'arrive-t-il de là? Ceux qui font profession de tous les arts, tant mécaniques que libéraux, ne connaissent pas seulement le premier de tous, celui sans lequel on n'apprendra jamais les autres. »

Voilà bien le champion du passé, l'ennemi déclaré des nouveautés téméraires. Ailleurs, Jean de Salisbury recommande aux écoliers Donat, Servius, Priscien, saint Isidore, Cassiodore, Bède, tous les auteurs, en un mot, qui étaient en faveur dans les siècles précédents. Mais il prévoit qu'on ne pourra se les procurer; il insiste pour qu'on lise saint Isidore, dont les ouvrages sont fort courts et assez répandus. Et bientôt, réduisant encore ses prétentions : « Si on ne peut, dit-il, l'avoir tout entier, qu'on tâche au moins d'en avoir une partie et de l'apprendre par cœur (1). » Rien ne montre mieux combien les étudiants avaient perdu à s'éloigner de l'école et de la bibliothèque du monastère.

Ce que nous ne pouvons reproduire du *Métalogique* de Jean de Salisbury, ce qui échappe à l'analyse, c'est la verve satirique dont il poursuit les nouveaux docteurs, leur chef surtout, vrai personnage de comédie auquel il donne le nom de Cornificius; c'est encore l'usage continuel, et souvent heureux, qu'il fait des auteurs classiques. Toutes ses pages en sont cousues, à la lettre; un savant étranger y

(1) V. *Metalog.*, l. I, c. I, XIX, XX, XXIV, et passim.

a trouvé matière à trois dissertations (1). Et en tout cela, nulle affectation, nul pédantisme. Le vers de Virgile ou d'Horace tombe de sa plume toujours à propos, sans préméditation apparente. Souvent les textes des anciens sont tellement mêlés à sa phrase qu'on ne sait trop si l'auteur lui-même s'en est aperçu. Vous me direz qu'il fit exception dans son siècle. Ajoutez donc qu'il ferait encore exception aujourd'hui. Mais, en définitive, ce n'était pas un novateur; c'était un homme grave et religieux, — un des hommes les plus religieux du siècle de saint Bernard, — possédant la confiance du pape Adrien IV, ami dévoué de saint Thomas de Cantorbéry, dont il partagea l'exil et faillit aussi partager le martyre.

L'esprit de Jean de Salisbury se retrouve tout entier dans son disciple Pierre de Blois, qui mourut vers l'an 1200. Il nous en a laissé un piquant témoignage. C'est une lettre (2) adressée à un archidiacre de Nantes qui venait de lui confier l'éducation de ses deux neveux : Jean, un enfant dont on s'occupait peu, et Guillaume, adolescent de grande espérance, déjà connu par ses succès dans les écoles, l'orgueil de son oncle en un mot. Mais le précepteur en juge bien différemment. Guillaume, à son avis, lui donnera double besogne; il faudra qu'il désapprenne avant d'apprendre. « Vous me vantez le génie vif et pénétrant de Guillaume, et pourquoi? Parce qu'il a passé par-dessus la grammaire et l'étude des auteurs pour prendre son vol vers les régions subtiles de la logique; parce que là il n'a pas appris, comme c'est l'usage, la dialectique dans les livres, mais dans des feuilles et des cahiers : *ubi non in libris, ut mos est, diale-*

(1) *Birgerus Thorlacius, Prolusiones et opuscula academica*, t. V, *opusc.* 2, 3 et 4, *Hauniæ*, 1822.
(2) *Petri Bles opera*, Ep. 101, ed. Giles, pag. 315.

ticam didicit, sed in schedulis et quaternis. Ainsi la base de l'instruction littéraire fait défaut, et quant à cette subtibilité que vous portez si haut, elle est funeste à bien du monde. Sénèque a dit : « Il n'y a rien de pire que la « subtilité, quand elle est seule. » Vient ensuite un curieux catalogue des questions à l'ordre du jour par lesquelles devaient débuter les étudiants. Et bientôt, revenant sur l'utilité de la grammaire : « Donat, dit-il, Servius, Priscien, Isidore, Bède, Cassiodore ont traité de toutes ses parties avec le plus grand soin, ce qu'ils n'eussent point fait s'ils n'y avaient vu le fondement nécessaire de toute science. » Quintilien, César, Cicéron sont aussi invoqués en faveur de la grammaire. Enfin, après une vigoureuse sortie contre les professeurs qui inspirent à leurs élèves le mépris des anciens et les accoutument à ne faire cas que de leurs feuilles et de leurs petites sommes, — celles de saint Thomas n'avaient pas encore paru, — il raconte quelle a été sa propre éducation. Il se félicite d'avoir beaucoup lu, beaucoup exercé sa plume. Outre les auteurs en usage dans les classes, il avait souvent parcouru « Trogue-Pompée (1), Josèphe, Suétone, Hégésippe, Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, dont les histoires renferment beaucoup de choses morales et instructives. » A en juger par cette liste supplémentaire, où nous trouvons les noms de Tacite et de Tite-Live, quelques-uns des historiens de la bonne époque étaient alors négligés dans les écoles.

Il nous est maintenant facile de déterminer la nature des études classiques pour toute la période que nous venons d'embrasser. Nous résumons d'abord ce qui concerne la grammaire, ajoutant au besoin quelques faits par manière de complément.

(1) C'est-à-dire Justin, son abréviateur.

La *grammaire* jouissait d'une double priorité : priorité de temps, — c'est par elle que l'on commençait : priorité d'importance, — elle était la base et le fondement des autres études, non le plus relevé, mais le plus nécessaire des arts libéraux. Elle ne se renfermait pas dans les parties du discours et la syntaxe : la correction de langage qu'on lui demandait était celle des bons auteurs. Au reste, voici comment la définissent les maîtres les plus accrédités à cette époque.

Martianus Capella : *Officium vero meum* (qu'on se souvienne que c'est la grammaire en personne qui parle) *tunc fuerat, docte scribere legereque. Nunc etiam illud accessit ut meum sit erudite intelligere probareque. Quæ duo mihi vel cum philosophis criticisque videntur esse communia.*

Cassiodore : *Grammatica est peritia pulchre loquendi ex poetis illustribus oratoribusque* (alias *auctoribusque*) *collecta.*

Saint Isidore : *Grammatica est scientia recte loquendi, origo et fundamentum liberalium litterarum.*

Alcuin : *Grammatica est literalis scientia et est custos recte loquendi et scribendi ; quæ constat natura, ratione, auctoritate, consuetudine.*

Raban Maur : *Grammatica est scientia interpretandi poetas atque historicos, et recte loquendi scribendique ratio* (1).

Deux sortes d'auteurs étaient employés dans un cours de grammaire, dont les uns fournissaient les préceptes, les autres les modèles du style. Pour les préceptes, c'étaient

(1) On a contesté à la grammaire, pendant le moyen âge, toute l'extension et l'importance que lui attribuait M. Landriot. Après les définitions que nous donnons ici et celles que nous avons données ailleurs, tout doute est désormais impossible. Ajoutons que saint Isidore et Alcuin, moins explicites dans leurs définitions, mettent au nombre des parties de la grammaire les vers, les fables et les histoires : *metra*, *fabulas*, *historias*. L'orthographe (on avait voulu y voir toute la grammaire) est une des trente parties que compte saint Isidore !

Priscien et Donat, ou quelqu'un des traités qui présentaient le même fond sous une autre forme. On étudiait comme modèles les historiens, mais beaucoup plus encore les poëtes. Si vous demandez la cause de cette préférence, je crois la trouver dans l'avantage qu'offrent les vers de fixer la prosodie des mots, et de faciliter ainsi la correction du langage parlé, avantage précieux aux époques de basse latinité.

Lorsque nous avons examiné la grammaire d'Alcuin, rencontrant à chaque instant des citations de Virgile, de Térence, de Lucain, nous en avons conclu que les mêmes auteurs, ou à peu près, devaient avoir cours dans les écoles. Cette conclusion était-elle légitime? Sans doute, car, nous venons de le voir, à Reims, à Paris, à Paderborn, on expliquait, on analysait quelques-uns des auteurs suivants : Virgile, Horace, Térence, Lucain, Stace, Juvénal, Perse et enfin Salluste. De part et d'autre, ce sont les poëtes qui dominent. Nous y remarquons un seul historien, Salluste. Et comme Pierre de Blois ne le nomme pas avec Tacite et Tite-Live parmi ceux qu'il avait lus en dehors des classes, il doit rester, selon toute apparence, sur la liste des auteurs classiques du moyen âge.

Faut-il y joindre Prudence? Saint Brunon le lisait à Utrecht, lorsqu'il commençait son cours de grammaire; ses vers fournissent à différents traités didactiques un assez grand nombre d'exemples : il est donc probable qu'il était aussi classique. D'autres poëtes chrétiens, Sedulius et Juvencus, par exemple, possèdent des titres analogues, moins nombreux, moins décisifs, il est vrai. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient lus là ou ailleurs.

Mais n'allez pas croire que tous les auteurs, quelle que fût d'ailleurs leur latinité, fussent considérés comme clas-

siques. Ceux que nous venons de nommer étaient des poëtes. Or, un poëme est toujours une œuvre d'art. Les entraves du mètre, le choix plus sévère des mots, la consistance du langage poétique, moins sujet à s'altérer par cela même qu'il n'est pas de mise dans le commerce habituel de la vie, préservèrent longtemps d'une entière décadence cette partie de la littérature romaine (1). On a donc pu, sans confondre toutes les époques, placer la démarcation pour les poëtes, bien au-dessous de l'âge d'Auguste. Aussi Stace et Lucain n'étaient-ils pas exclus.

Voilà en résumé ce que nous trouvons de plus positif sur les classiques en usage dans les écoles de grammaire du moyen âge.

Nous n'ignorons pas ce que rapporte l'auteur anonyme d'une vie d'Alcuin. Enfant, il aurait négligé la psalmodie pour la lecture de Virgile, et en aurait conçu des regrets amers; vieillard et abbé, il aurait interdit cette lecture à quelques-uns de ses jeunes religieux. Si l'on peut conclure de là quelque chose, c'est qu'il est des circonstances où la vie monastique impose des devoirs, des sacrifices qui ne sont pas communs à tous; c'est aussi que, dans un temps où le latin était encore langue usuelle, un poëme latin occasionnait parfois aux jeunes gens des distractions assez fortes, comparables à celles que les romans font seuls naître aujourd'hui. Mais que toute la loi fût dans cette prohibition,

(1) « Est in ore omnium sermo solutus, vulgi, principis, mulierum, virorum : poetica et paucorum semper extitit, cum minorem usum minusque necessarium habeat; nec fere nisi ingeniosorum, qui numeros orationis, tanquam habitus, et lautas quasdam et splendidas magnique pretii vestes, integros, quam diutissime potest retinent, purosque servant a sordibus. Inde est, ut, ex quo inclinare et labi latinitas cœpit, auctores ii, quorum utramque habemus orationem, faciendis versibus multo magis, quàm prosa excellant. » Vavasseur, *De ludicra dictione.*

on ne le prouvera pas (1). Nous avons déjà établi le contraire au moyen des faits : un document d'une autre nature va compléter la démonstration.

Raban Maur, étant abbé de Fulde, est consulté par ses frères, ceux en particulier qui sont dans la cléricature, sur les devoirs de leur état. Il ne veut pas tirer cette doctrine de son propre fonds; mais recourant à saint Augustin, à saint Jerôme, à saint Grégoire le Grand, à Cassiodore, et réunissant en un faisceau toutes les lumières de la tradition, il compose un excellent traité divisé en trois livres, qu'il intitule : *De l'Instruction des Clercs.* Plus tard, adressant ce même ouvrage à Heistulf, archevêque de Mayence, il lui dit que le troisième livre a pour objet de diriger les ecclésiastiques dans l'étude de l'Ecriture sainte et dans celle des auteurs païens : *Tertius vero liber edocet, quomodò omnia quæ in divinis libris scripta sunt, investiganda sunt atque discenda, necnon et ea quæ in gentilibus studiis et artibus Ecclesiastico viro scrutari utilia sunt.* Voilà bien une question d'études ecclésiastiques. La circonstance est assez solennelle, les hommes sont assez graves et assez dignes pour que chaque chose ait été pesée avec soin. C'est dans le chapitre de la grammaire (2) que Raban Maur vient à parler des poëtes païens. Après avoir montré que l'art des vers, enseigné par le grammairien, tire sa principale noblesse de

(1) Au reste, Alcuin écrivait alors à Charlemagne :

Quid Maro versificus solus peccavit in aula?
Non fuit ille pater jam dignus habere magistrum
Qui daret egregias pueris per tecta camœnas?

Alcuini Carm. CCXXVIII, ad Carol. Magn., t. II, pag. 228.

Par ce reproche adressé à Charlemagne, Alcuin montre assez qu'il voulait que Virgile fût enseigné dans l'Ecole du Palais. Cf. *Etudes germaniques*, par M. Ozanam. t. II, pag. 543.

(2) L. III, c. XVIII.

l'ancien Testament, où il a été plus d'une fois employé; après avoir rappelé qu'un grand nombre d'écrivains, éclairés des lumières de l'Evangile, l'ont cultivé avec honneur, il déclare à quelles conditions la lecture des poëtes païens sera permise. Le Deutéronome ordonnait aux Israélites qui voulaient épouser une de leurs captives de lui couper les ongles et les cheveux : on traitera la poésie païenne comme cette étrangère; on la dépouillera de tout ce qu'il y a en elle de superflu, de dangereux; notre usage, dit l'abbé de Fulde, notre devoir est d'en agir ainsi : *Itaque et nos hoc facere solemus, hocque facere debemus, quando poetas gentiles legimus.*

Il est consolant de retrouver dans cette pensée, empruntée par Raban à saint Jérôme (1), le principe qui a constamment dirigé ceux qui se sont voués à la tâche pénible d'*expurger* les auteurs classiques.

Mais, puisque telle était la discipline des cours de grammaire là où la méthode d'Alcuin était en vigueur, on peut juger d'après cela s'il faut attacher tant d'importance aux anecdotes que nous venons de rappeler.

La littérature de cette époque serait à elle seule une démonstration. Elle abonde en formes classiques. Sans être d'une pureté irréprochable, le style d'Alcuin, de Loup de Ferrières, de Gerbert est beaucoup plus châtié que celui des écrivains du XIIIe siècle. Nous en avons dit plus haut la raison. Eginhard moule sa phrase sur celle de Suétone. L'imitation est encore plus flagrante dans un grand nom-

(1) *Ep. ad Damasum* (*secunda inter epistolas criticas*, t. IV. pag. 1, ed. Maur) et *Ep. ad Magnum*. Raban Maur avait sous les yeux; un peu plus bas, dans la première de ces lettres, le passage où saint Jérôme reconnaît que c'est nécessité pour les enfants d'étudier les poëtes païens : *Quod in pueris necessitatis est.*

bre de poésies (1). Même quelquefois *en un sujet chrétien*, au mépris du précepte formulé par Boileau, on voit apparaître tout païen le vieux Parnasse : la légende versifiée est

(1) Quelques exemples feront mieux comprendre ce genre d'imitation. Le panégyriste de Béranger (xe siècle) débute ainsi :

ἌΡΧΕΤΑΙ ΠΡΟΛΟΓΟΣ.

Non ederam sperare vales laurumve, libelle :
Quæ largita suis tempora prisca viris.
Contulit hæc magno labyrinthia fabula Homero
Æneisque tibi, docte poeta Maro.
Atria tum divum resonabant carmine vatum :
Respuet en Musam quæque proseucha tuam.
Pierio flagrabat eis sed munere sanguis :
Prosequitur gressum nulla Thalia tuum.

Suivent des plaintes sur le discrédit où sont tombés les vers devenus, hélas ! trop communs.

Supplice sed voto Christum rogitemus ovantes
Quo faveat cœptis Patris ab arce meis.

Clotho, Lachesis et Alecto ont une assez grande part au récit, et dans les engagements de Mars : *Rabidi commercia Martis*, les personnages posent en héros de *l'Enéide*.

Metellus de Tegernsee (xiie siècle) a composé un grand nombre d'odes et d'églogues en l'honneur de saint Quirin, martyr. Il nous suffira d'en citer quelques vers.

La seconde ode commence ainsi :

Jam satis terris, ratione Verbi,
Qua Deus dignans habitare terris
Corporis nostri sibi membra junxit,
Virgine matre,
Grandinis duræ Pater ille misit, etc.

La troisième :

Sic te Roma potens Tibri,
Sic patres gemini lucis Apostoli
Regnatorque regat pater, etc.

Et ailleurs :

Solvitur acris hiems tersa nive persecutionis.

La première églogue :

MELIBOEUS.

Tityre, tu magni recubans in margine stagni
Sylvestri tenuique fide pete jura peculi,
Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva, etc.

Ce Tityre est une manière d'intendant qui administre les biens du monastère. Tout commentaire serait ici superflu.

entremêlée d'invocations aux Muses, Piérides, Aonides et le reste. Dans la vie de saint Germain, écrite en vers, par saint Heiric, les raisins qui mûrissent sur les coteaux d'Auxerre, deviennent les dons de Bacchus : *Munera Bacchi.* La fable de Dédale et d'Icare fournit au même auteur le thème d'un de ses prologues. Un goût plus sûr eût fait justice de tout ce *phébus*. Mais dire que de tels hommes avaient goûté du fruit défendu, que cette littérature d'emprunt était tout à la fois (qu'on nous passe l'expression) littérature de contrebande, c'est de toutes les interprétations et la moins bienveillante et la moins plausible. Il est tout simple de ne voir là que d'innocentes réminiscences d'un cours de grammaire.

L'âge auquel on étudiait la grammaire ne saurait fournir matière à une discussion sérieuse. C'était l'enfance, et les rares exceptions qui se rencontrent ne servent qu'à confirmer la règle. Les excellentes *Recherches* (1) de M. Landriot ont jeté sur ce point assez de lumière ; et, pour le dire en passant, ici comme ailleurs nous avons senti que nous marchions à sa suite sur un terrain solide. On objectera vainement que les enfants au sortir du berceau n'étaient pas encore capables de lire les historiens et les poëtes. Sans

(1) *Recherches sur les Ecoles littéraires du Christianisme*, etc. — Aux nombreux exemples cités par M. Landriot, ajoutons deux passages de la vie de saint Abbon. C'est Aimoin qui parle : « Jam vero *litterariæ artis profunda tanta adhuc puerulus rimabatur instantia,* ut a didascalis semel audita firmiter intra cordis conderet arcana. — Aimoin continue : *Egressus puerilia tempora, frequenti meditatione adolescentiæ satagebat reprimere vitia,* etc. » Il devient ensuite écolâtre de Fleury ; appelé en Angleterre, il y remplit les mêmes fonctions. Son abbé, qui sentait vivement son absence, lui écrivit : « Quandiu tu lucerna ardens et lucens, et ceteri quoque soles, domum Domini prudentiæ, justitiæ et temperantiæ speculo irradiastis, gaudebant patres in filiis, lætabatur pater noster Benedictus *in suis alumnis quos ab ipsis incunabulis Philosophiæ alimentis educaverat.* » *Vita S. Abbonis*, ap. Mabillon. *Acta SS. O. S. B.* sæc. VII°, part. Iª, pag. 39 et 41.

doute, ils apprenaient à lire avant de lire. Mais nous n'avons vu nulle part qu'on eût coutume de mettre un long intervalle entre cet enseignement primaire et la grammaire proprement dite. Le premier livre qu'ils recevaient était le psautier. Ils devaient le savoir par cœur, non pour y vérifier les règles de la syntaxe, mais pour y puiser de pieux sentiments, pour être à même de prendre part à la psalmodie. Le plus humble frère lai, celui qui gardait les troupeaux du monastère, apprenait son psautier aussi bien que les clercs. Caton, non le censeur, mais son homonyme du IIe siècle, auquel sont attribués les *distiques moraux*, était l'auteur classique des commençants Jean de Salisbury s'explique sur ce sujet assez clairement; il en parle comme d'une chose notoire de son temps et par conséquent fort ancienne. « *In libello quoque quo parvuli initiantur, ut virtutis instructio et usus teneris ebibitus animis facile nequeat aboleri* (*quoniam et testa diutius servat odorem ejus.* »

Quo semel est imbuta recens)
Ait vel Cato, vel alius (*nam auctor incertus est*)
Multa legas facito, perlectis perlege multa. »

Polycr. l. VII, c. IX.

Vous voyez quelle estime on faisait dès lors de la morale de cet honnête païen, tout aussi dangereuse, à notre avis, que celle du *Selectæ e profanis.* Pour en finir plus vite avec ce petit livre, nous dirons que des poésies populaires du XIIIe et du XIVe siècle attestent qu'il garda constamment ce rang dans les écoles (1). En 1571, les statuts de l'uni-

(1) D'après ces poésies, Caton est *un livre que les clercs lisent aussitôt qu'ils vont à l'école :*

Een boec dat die clerken lesen
Als sie erst ter scolen gaen.

(Cramer, *Geschichte der Erziehung in den Niederlanden während des Mittelalters*, pag. 256.)

versité d'Ingolstadt le lui garantissaient encore (1). Après cette époque, à tort ou à raison, les fables de Phèdre, nouvellement découvertes, paraissent le lui avoir disputé. Nous connaissons cependant des éditions classiques de Caton d'une date beaucoup plus récente (2).

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de la rhétorique et de la dialectique; mais nous avions annoncé qu'une haute et chrétienne intelligence, toujours vivante dans la tradition, révérée au moyen âge, avait dû présider au travail intérieur des écoles (3). Déjà nous avons vu Cassiodore, insistant sur l'utilité qu'on peut retirer des lettres profanes pour l'intelligence de l'Ecriture sainte, évoquer la grande autorité de saint Augustin, et joindre son nom à ceux des docteurs qui l'avaient précédé dans cette même voie. Comme Cassiodore fut le premier à organiser, en Occident, les études claustrales, il nous paraissait probable qu'on aurait eu recours, après lui, au *Traité de la Doctrine chrétienne*, dont il s'était inspiré, aussi bien qu'à celui de *l'Ordre*, où l'évêque d'Hippone développe les mêmes vues. Charlemagne adresse une circulaire aux dignitaires ecclésiastiques pour leur recommander le renouvellement des études, et dans cette circulaire, l'idée de saint Augustin, quelques-unes de ses expressions se retrouvent (4). Alcuin, au préambule de ses leçons, montre

(1) Middendorp, *Academiæ celebres in universo orbe*, l. VIII, pag. 268.

(2) Nous nous contentons d'indiquer celle d'Amsterdam, qui est de l'année 1731; *cum grammatica contructione et vernacula interpretatione*. Cette diversité de temps et de lieu annonce un usage assez général.

(3) Chap. III, pag. 69.

(4) « Quos tamen tropos qui noverunt agnoscunt in litteris sanctis, eorumque scientia ad eas intelligendas aliquantum adjuvantur. » (S. Aug., de *Doctrina christiana*, l. III, c. XXIX.)

« Cum autem in sacris paginis schemata, tropi et cætera his similia inserta inveniantur, nulli dubium est, quod ea unusquisque legens tanto citius spi-

à ses élèves, dans les sept arts libéraux, les sept degrés par lesquels ils seront conduits à la science divine; c'est le résumé du *Traité de l'Ordre*. Mais voici un fait plus significatif. Des trois livres sur l'instruction des clercs envoyés par Raban Maur à l'archevêque de Mayence, il en est un qui a pour objet les études; presque toutes les pages de ce livre appartiennent textuellement au *Traité de la Doctrine chrétienne* (1). Il y a toutefois cette différence que, dans saint Augustin, les pensées se croisent, sans se confondre, mais non sans causer au lecteur quelque embarras. Dans la rédaction de Raban Maur tout est catégorique, et les conceptions de l'incomparable docteur reçoivent déjà ces linéaments précis que prendra plus tard sa théologie sous la plume de saint Thomas. Et c'est en partant des principes de saint Augustin que Raban arrive aux conclusions que nous venons de rapporter (2).

En présence de cet accord magnifique de tant de grands et saints personnages, notre dernier mot est toujours celui de Cassiodore : « *Quis enim audeat habere dubium, ubi virorum talium multiplex præcedit exemplum ?* »

ritualiter intelligit, quanto prius in litterarum magisterio plenius instructus fuerit. » *Ep. ad Baugolfum*. Ap. Sirmond. *Concilia Galliæ*, an 788, t. II, pag. 121.

(1) Notons une variante. Saint Augustin avait dit, en parlant des docteurs qui apportent à l'Eglise les dépouilles de l'Egypte, c'est-à-dire du monde païen : « *Vides quanto auro et argento et veste suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus..... quanto Lactantius*, etc..... *Quanto innumerabiles Græci !* » Saint Augustin parlait des Pères grecs. On lit dans Raban : « *Quanto innumerabiles grammatici !* » Erreur du copiste sans doute; mais favorisée par la dignité que la grammaire avait acquise. Depuis que les Boniface et les Isidore avaient été grammairiens, les grammairiens pouvaient être mentionnés après les Cyprien et les Lactance. D'ailleurs saint Augustin n'accordait-il pas à la grammaire une puissance presque divine : *Grammaticæ pene divinam vim*.

(2) Jean de Salisbury, qui appartient à cette même école, fait aussi un fréquent usage des deux traités de saint Augustin dans son *Métalogique* et dans son *Polycratique*.

Et l'on ne saurait s'étonner des paroles adressées par Mgr l'Evêque d'Orléans à la conscience des ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse.

« *Vous pouvez,* leur dit-il, *persévérer sans inquiétude dans la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant d'années, a été approuvé, pratiqué non-seulement par tous les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus chrétiens, par les plus grands saints, par tous les Instituts religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même de vos accusateurs : par les Evêques, par les Papes, c'est-à-dire par l'Eglise elle-même* (1). »

(1) *Lettre de Monseigneur l'évêque d'Orléans* à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits-séminaires, et aux autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse, *sur l'emploi des auteurs profanes, grecs et latins dans l'enseignement classique.*

CHAPITRE VI.

L'UNIVERSITÉ DU XIIIe AU XVe SIÈCLE.

Il fut un temps où, quand on disait : *le roi*, on avait nommé Louis XIV ; et cependant, il y avait alors bien des trônes, bien des royautés en Europe. Au XIIIe siècle, il est aussi une chose qui se rencontre en plus d'un lieu, à Cambridge, à Oxford, à Bologne ; mais nulle part avec le même éclat, la même grandeur qu'en France et à Paris : *l'Université*. Tant il est vrai que l'ascendant de notre nation (et plût à Dieu que nous n'en eussions jamais abusé !) ne date pas d'hier.

L'histoire de cette grande école, rendez-vous de tant de nations, a été souvent traitée ; nous ne voulons pas la refaire, mais nous y ajouterons peut-être quelques pages. Les études littéraires de l'Université de Paris au moyen âge sont peu connues ; elles s'effacent derrière la philosophie et la théologie, et, si l'on n'y prenait garde, on les croirait anéanties. Elles ne l'étaient pas, mais leur existence modeste et silencieuse, jointe, il faut le reconnaître, à un certain abaissement, les a, pour ainsi dire, condamnées à l'oubli.

Sans les flatter, sans accepter néanmoins les préjugés trop défavorables qu'on a fait peser sur elles, nous les tire-

rons de cet oubli. Et, puisque, en réalité, il y avait, entre Paris et les autres villes universitaires, échange de maîtres et d'écoliers, par suite aussi de méthodes et de coutumes; puisque l'influence prédominante était de ce côté, et constituait chez nous une espèce de métropole savante, l'histoire que nous abordons, toute particulière qu'elle est, nous tiendra lieu, au point de vue de nos études, d'une histoire générale.

Nous avons indiqué précédemment les causes qui firent déchoir l'enseignement littéraire dans le courant du XIIIe siècle. Il n'y eut en cela rien de systématique; aucune réprobation du passé, aucun changement radical dans les principes qui régissaient l'éducation; mais les conditions extérieures n'étaient plus les mêmes. La jeunesse des universités, mal pourvue de livres, d'ailleurs, il faut le dire, assez peu disciplinée, traversait sans profit les classes de grammaire. Elle y séjournait le moins possible, entraînée qu'elle était par la vogue toujours croissante d'Aristote; et si, dès l'entrée de la carrière classique, elle rencontrait, comme autrefois, Virgile, Horace et Cicéron, le retentissement des disputes de l'école venait bientôt la distraire de ces premiers travaux. La lutte et la victoire dans les champs de la dialectique, c'était, pour les étudiants d'alors, ce que fut, il y a cinquante ans, pour les élèves de nos lycées, la gloire militaire de l'empire.

La langue elle-même a conservé l'empreinte de ce mouvement des études. Le mot d'*art*, dans les siècles antérieurs, s'appliquait principalement à la grammaire : dans les statuts universitaires, un *artien* est avant tout un *logicien*.

Toutefois, l'antique ordonnance des sept arts libéraux subsistait encore; leur importance relative avait seule varié;

c'est ce qui ressort de tous les écrits pédagogiques du XIIIe siècle (1).

Alexandre de Villedieu, Evrard de Béthune, Vincent de Beauvais, un auteur caché sous le pseudonyme de Boèce dominent la période dans laquelle nous entrons, comme Alcuin et Cassiodore dominaient celle qui se clôt au XIIe siècle. Jusqu'à François Ier, jusqu'à Ramus, on apprendra dans les écoles le *Grécisme* d'Evrard de Béthune et le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu. La vaste encyclopédie de Vincent de Beauvais, naturelle, scientifique, historique, sera le répertoire universel. Le traité *De disciplina scholarium*, faussement attribué à Boèce, mais

(1) Il est un point sur lequel il convient de nous expliquer avant de passer outre. Les textes allégués précédemment placent la rhétorique tantôt avant tantôt après la dialectique : il y avait donc variation dans le rang assigné à ces deux degrés du *trivium*. Le R. P. Dom Pitra nous semble n'y avoir pas assez pris garde dans sa remarquable *Histoire de saint Léger*, où nous lisons : « Le programme tracé par Martianus Capella, rhéteur africain du Ve siècle, resta invariable pendant douze siècles ; » et un peu plus loin : « *La dialectique précédait sagement la rhétorique, qui n'était plus dès lors ce qu'elle est devenue depuis, un art de dire des idées qu'on aura plus tard.* » (*Hist. de saint Léger*, chap. IV.)

Nous l'avons déjà fait observer, l'influence du rhéteur africain fut balancée par Cassiodore. Celui-ci met la rhétorique avant la dialectique, en quoi il est suivi par saint Isidore, Alcuin et Raban Maur, trois noms considérables dans les écoles du moyen âge. Saint Isidore a dit : « Conjuncta est grammaticæ arti rhetorica, in grammatica enim scientiam recte loquendi discimus. In rhetorica vero percipimus qualiter ea quæ didicimus proferamus. (Etym. l. II, c. I.)

Ce point n'était donc pas fixé, et le XVIe siècle, en attribuant définitivement la priorité à la rhétorique, ne fit que consacrer un usage déjà fort ancien.

Quant à l'inconvénient qui nous est signalé, nous pensons qu'il n'existait ni pour le temps de Cassiodore et d'Alcuin ni pour le XVIe siècle. Car, au moyen de la rhétorique de Cicéron, les élèves étaient suffisamment initiés à la science logique d'Aristote ; ils savaient ce que c'est que syllogismes, topiques, etc. ; bref, ils apprenaient tout ensemble à réfléchir et à parler. Pour le présent, c'est autre chose, et je crains fort que le savant bénédictin n'ait tout à fait raison d'appeler la rhétorique moderne *un art de dire des idées qu'on aura plus tard.*

du même âge, tout le prouve, que l'Université, arrivera à cette même époque, chargé de nombreux commentaires. Ces hommes sont donc les vrais instituteurs des trois siècles qui séparent saint Louis de François Ier.

Le *Doctrinale puerorum* (1) d'Alexandre de Villedieu est une grammaire versifiée et rimée dans le goût du temps. Quand nous disons versifiée et rimée, qu'on ne s'y trompe pas, nous ne prétendons pas que la quantité et la rime s'y rencontrent à chaque vers. Tantôt l'une, tantôt l'autre y fait défaut; le grammairien se donne cette licence. S'agit-il de la prosodie des noms propres, il observe qu'elle est assez arbitraire, ce qui est vrai surtout dans les poëtes chrétiens. Et quant aux noms propres employés par les poëtes païens, il déclare qu'étant lui-même chrétien, il s'en est mis peu en peine.

Ad placitum poni propriorum multa notavi ;
Cum sim Christicola, normam non est michi cura
De propriis facere quæ gentiles posuere.

Ce n'est pas ainsi qu'on traitait la grammaire, même *païenne,* au temps de Raban Maur ou de saint Aldhelm. Cependant, c'est encore Priscien qui fait le fond du Doctrinal. On assure qu'Alexandre tenait école à Paris, dès les premières années du XIIIe siècle, aidé de deux confrères, Rodolphe et Yson (2). Le XVe siècle a produit une cinquantaine d'éditions de sa grammaire, devenue pourtant fort rare, comme tous les livres à l'usage des écoliers. On la suivait généralement avant Despautère.

(1) Les deux éditions du *Doctrinale puerorum*, dont nous nous sommes servi, sont de 1511 et 1526. Le troisième livre seul s'y trouve; les deux premiers ont cédé la place à Diomède et à quelques autres grammairiens. Nous y avons suppléé par les manuscrits de la bibliothèque impériale, numéros 8152 et 8153.

(2) *Histoire littéraire de France*, t. XVII.

Le *Grécisme* est aussi une grammaire latine ; elle porte ce titre parce que les mots dérivés du grec y sont l'objet d'une attention spéciale. Evrard de Béthune, connu dans les écoles sous le nom de *Gréciste,* la composa l'an 1212, comme le prouvent ces vers rapportés par Arnold de Rotterdam :

Anno milleno centeno bis duodeno
Condidit Ebrardus Græcismum Bithuniensis (1).

Mais un autre ouvrage du même auteur nous fait pénétrer plus avant dans les classes de grammaire (2). Il a pour titre : *le Labyrinthe ;* pour sujet, les tribulations des maîtres d'école. Homme du métier, Évrard ne dissimule point les ennuis qui accueillent infailliblement l'instituteur et son élève. Malheureux enfants d'Adam ! à peine venus à la lumière, vous faites entendre cette plainte : A ! A ! Quand on vous envoie à l'école, cette triste voyelle est encore la première à s'échapper de vos lèvres. Au moins ne dira-t-on pas qu'il soit ici question d'écoliers de trente ans. Qu'apprendront-ils après l'alphabet et la lecture ? Donat, un Donat trempé de leurs larmes ; puis les distiques de Caton,

(1) Nous lisons ainsi le premier vers :

Anno milleno — centeno bis — duodeno.

(*V. Histoire littéraire de France*, Casimir Oudin, Fabricius.)

Qu'on nous permette un rapprochement entre deux passages, l'un du *Grécisme*, l'autre du *Doctrinal*. Dans Évrard de Béthune, on lit :

Scire facit Mathesis, sed divinare Mathesis ;
Datque Mathematicos comburi Theologia.

Dans Alexandre de Villedieu :

Philosophi Mathesim dicunt, Vatesque Mathesim.

De part et d'autre, l'art divinatoire est distingué des mathématiques par la quantité d'une syllabe, longue ou brève, suivant le sens qu'on donne au mot *mathesis*. De telles ressemblances valent des dates.

(2) *Labyrinthus, de miseriis rectorum scholarum.* Ap. Polycarp. Leyser, Histor. Poetarum et poematum medii ævi. Magd. 1721.

dont les pages, hélas! sont mises par eux en lambeaux. Toujours Caton au début de l'éducation, et non les Actes des Martyrs, comme quelques-uns l'ont pensé. Evrard traite séparément de la syntaxe et des tropes. Au troisième livre, il fait le recensement des auteurs dont se servaient les pédagogues de son temps. Après Caton, Théodule, Esope, réservés aux classes élémentaires, il nomme Stace et Horace, Virgile, Claudien, Perse; puis les poëtes chrétiens, tels que Prudence, Sedulius, Arator. On y trouve quelques écrivains alors très-modernes et assez à la mode; de ce nombre sont : Alain de l'Isle et Gaultier de Châtillon, l'auteur de *l'Alexandréide*. Nous n'en rapportons pas la moitié : il y avait assurément de quoi choisir. Là était le mal : on étudiait Virgile, sans doute, mais avec lui Stace, Claudien, et jusqu'à Gaultier de Châtillon (1). Faut-il s'étonner qu'il n'en soit sorti qu'une littérature assez confuse?

Quelle est la date du traité intitulé : *De disciplina scholarium?* Quel en est l'auteur? Voici la réponse de Dom Ceillier : « C'est une pièce mal écrite, indigne de Boèce. Ce que l'auteur y dit de l'Université de Paris fait voir qu'il écrivait longtemps après ce philosophe. » Jusqu'ici, nous n'avons rien à reprendre; et puisque, dans cet ouvrage, il est en effet question de l'Université, nous ne le ferons pas remonter plus haut que les dernières années du XII[e] siècle. Dom Ceillier ajoute : « Quelques-uns ont attribué cet écrit à Denys le Chartreux. Mais, comme il ne pouvait lui faire beaucoup d'honneur, d'autres ont prétendu qu'il était

(1) Nous ne prétendons pas dénier tout talent à *Gaultier de Châtillon*; mais il manque de goût et tombe souvent dans le puéril. Son *Alexandréide* est l'équivalent d'un poëme d'origine païenne; c'est le récit de Quinte-Curce renforcé d'inventions mythologiques. Sous ce rapport, du moins, Gaultier peut être assimilé aux anciens.

d'un professeur en droit de l'Université de Douay, nommé Boèce Epo, qui vivait dans le XVIe siècle. » — S'il en était ainsi, nous n'aurions pas sujet de nous en occuper. — « On confirme ce sentiment en ce que ce traité ne se trouve point dans les œuvres du sénateur Boèce avant l'édition qu'on en fit à Basle en 1546. » — Cette dernière assertion est tout à fait inexacte.

Deux exemplaires nous servent en ce moment, tous les deux portent au frontispice le nom de Boèce ; l'un a paru à Lyon en 1509, l'autre à Louvain en 1485 (1). L'ouvrage en question n'est donc ni de Boèce Epo (2), ni d'aucun auteur du XVIe siècle.

Est-il de Denys le Chartreux? C'est le sentiment du P. Labbe (3), plus tolérable en ce sens qu'il ne saurait être contredit par les monuments typographiques. Mort en 1471, Denys pouvait être l'auteur d'un ouvrage sorti des presses les plus anciennes.

Hâtons-nous, pour couper court à toute incertitude, de dire que le *Boetius de disciplina scholarium* est cité par Vincent de Beauvais (mort en 1264) dans le *Speculum doctrinale* (4). Il n'est donc pas de beaucoup postérieur à la

(1) Nous transcrivons les quelques lignes assez fautives que nous trouvons à la fin de l'édition de Louvain : « Boecius de disciplina scholarium... fideliter necnon diligenter Alma Universitate Lovaniensi impressus in domo Magistri Joannis de Westfalia. Anno Incarnationis dominice millesimo quadragintesimo octuagesimo quinto (*sic*). »

(2) Boëce Epo n'est mort qu'à la fin du XVe siècle. En 1588 il écrivait à ses fils : « Sepeliri desidero piissimos apud Societatis Jesu Patres ; epitaphio voculis dumtaxat his decem posito,

Boëtii corpus quiescit hic Eponis
Animam respice o Jesu benigniter! »

(3) *De Script. Eccl.* t. I, p. 206, article Boëce. — « De disciplina scholarium. Liber ei falso adscriptus, cum tanto post scriptus fuisse dicatur a Dionysio Rikelio Carthusiano, qui anno demum 1471 vitam finivit. »

(4) L. II, c. 30 et *passim*.

première moitié du XIIIe siècle ; d'autre part, nous avons vu qu'il n'était pas antérieur à la fin du XIIe : sa date se trouve dans ces cinquante et quelques années.

On nous pardonnera ces détails bibliographiques ; il nous ont semblé indispensables. L'opinion énoncée par Dom Ceillier avait été mise en avant, pour la première fois, par l'abbé Gervaise. Tout dernièrement, un estimable écrivain l'a reproduite. Qu'eût-on pensé de nous, si on nous eût surpris en contradiction avec cet écrivain, avec Dom Ceillier, avec l'abbé Gervaise, et, qui plus est, avec le P. Labbe !

Nous devions à nos lecteurs cette explication.

La date nous est connue, quel est maintenant l'auteur? Cette seconde question a bien moins d'importance à nos yeux. Fabricius, qui nous a servi de guide en tout ceci, nomme Thomas de Cantimpré, religieux de l'ordre de Saint-Dominique et contemporain de saint Thomas d'Aquin.

Autre embarras. M. Daunou, au tome XIXe de l'*Histoire littéraire de France*, donnant la vie de Thomas de Cantimpré, fait le recensement de ses ouvrages. De celui-ci, pas un mot. Nous ignorons le motif de ce silence. C'était le cas, selon nous, de discuter les raisons de Fabricius, qui ne sont vraiment pas à dédaigner (1).

Quoi qu'il en soit, nous avons là un livre accepté dès le XIIIe siècle sous le nom de Boèce ; mis entre les mains des enfants, comme le prouvent les gloses grammaticales dont

(1) Voici la principale, afin qu'on en juge : « Et sane in libro excuso anno 1509, 4, qui inscribitur : Auctoritates Aristotelis et aliorum Philosophorum, jam notatum invenio *quod liber de institutione scholastica Boethio, humilitatis et majoris auctoritatis causa, adscriptus sit a Thoma Brabantino* (le même que Thomas de Cantimpré) *græce ac hebraice docto, qui ex græco transtulit libros Aristotelis, quæ translatio apud nos habetur, ut testatur Abbas* (Trithemius) *in catalogo scriptorum Ecclesiasticorum.* » (FABRIC. *Bibl. lat.*, t. II, p. 158.)

nous le voyons accompagné ; lu autrefois par beaucoup de monde avec le plus grand soin, *Olim a multis curiose lectus* (1) : nous pouvons le consulter en toute confiance, il nous dira ce que le moyen âge regardait comme excellent en matière d'éducation.

L'enfant commence à fréquenter l'école à l'âge de sept ans. On l'applique d'abord à la lecture, *ce qui réclame peu de temps ;* puis, on lui fait apprendre les grammairiens. Probus et Didyme sont ici nommés, comme ailleurs Donat et Alexandre : il ne s'agit évidemment que des premiers rudiments de la langue latine. N'oublions pas qu'Ésope, Théodule et Caton faisaient aussi partie du cours élémentaire. Ce cours, combien de temps le fera-t-on durer? Autant qu'il en faut à Mercure pour accomplir deux fois sa révolution. Mettons deux années (2), un peu plus, un peu moins ; la différence ne saurait être importante : il se trou-

(1) Fabric. *Bibl. lat.*, t. II, pag. 158.

(2) Sur ce passage, le commentaire de l'édition de Louvain (1485) porte : *Duos annos ut modico minus*. Voici le texte en entier : « Fundamenti autem tenacitatem bis oportet consistere. Nec menstruoso saltu Phebes abeundum est. Nec solari cursu tantum confirmandum, *sed expleto Mercurii intervallo, eodemque fere duplicato diligenter immorandum*. Diligentia enim cujuslibet operis obtusitas permollitur. »

« Senece tradicio, Lucani inexpletio... indaganda memorialique cellule commendanda » — N'oublions pas qu'il ne s'agit ici que d'*astronomie apparente*. Or, dans l'ancien système, les révolutions de Mercure diffèrent peu en durée de celles du soleil. Macrobe dit : « Jam vero ita Veneri proxima est stella Mercurii et Mercurio sol propinquus *ut hi tres cœlum suum* pari temporis spatio, id est, anno plus minusve circumeant. » (*In Somn. Scip.*, l. I, c. XIX.) Et encore : « *Cursus quidem Veneris atque Mercurii pene par soli est.* » (*Ibid.* l II, c. XI.) Martianus Capella s'exprime à peu près de la même manière. (*De Nuptiis Merc. et Phil.*, l. VIII, n° 879.) Valeriano Bolzani (Pierus Valerianus), contemporain de nos deux éditions, ne parle pas autrement : « Venus atque Mercurius eodem fere cum sole cursu feruntur : sed modo eum antecedunt, modo cursu delassati jungunt iter, modo pares cum eo conferunt gressus, de quibus suæ sunt apud astronomos traditiones. (*Compendium in Sphæram*, à la suite de la sphère de Sacrobosco. Lyon, 1617.)

Entre les révolutions de Mercure et celles du soleil, on devait supposer

vera que, de compte fait, l'enfant n'aura guère plus de dix ans lorsqu'il atteindra ce premier terme. Deux années pour la grammaire, une pour la lecture, sept qu'il avait en commençant, cela ne donne pas plus de dix. Allons, si l'on veut, jusqu'à onze, puisque cet âge est sujet à caution.

Tout n'est pas fini, et le moment n'est pas venu d'étudier Aristote. Voici les auteurs qui sont assignés à notre jeune écolier : Sénèque, Lucain, Virgile, Stace, Horace, Perse, Martianus Capella, Ovide. Notez bien qu'il ne lui suffira pas de les lire ; leurs pages doivent être étudiées à fond et apprises par cœur : *Hæc sunt indaganda memorialique cellulæ commendanda.* Les autres écrivains profanes ne seront pas négligés par notre élève ; il doit les connaître autant que le comporte la mesure de son esprit : *Prout ingenii suppetit capacitas.* Et, quand son style sera formé, quand il saura faire des vers, il apprendra l'éloquence à l'école de Cicéron.

une différence constante, toujours en plus ou toujours en moins : autrement, après quelques années, on aurait obtenu la même somme pour tous les deux; ce qui est évidemment contre la pensée de notre texte.

Dante place Mercure dans un ciel inférieur à celui du soleil, et lui prête un mouvement d'autant plus rapide qu'il était plus éloigné du premier mobile. Il y a tout lieu de croire que notre auteur suivait le même système astronomique, et qu'il estimait les révolutions de Mercure de plus courte durée que celles du soleil.

Mais comment justifier la glose de Josse Badius qui remplit les marges de l'édition de 1509? « Expleto intervallo Mercurii, id est, *usque ad expletionem cursus Mercurialis, quod perficitur secundo quoque anno.* » Puis, doublant cette durée, *eodemque duplicato,* il trouve quatre années. Deux ans pour une révolution de Mercure ! Dans quel système cela est-il vrai ? Badius n'aurait-il pas par hasard confondu Mercure avec Mars ? A part cette difficulté déjà fort grave, il était naturel de s'en rapporter au plus ancien interprète, ce que nous avons fait en comptant deux années. Mais quelle était la différence constante, en plus ou en moins, que le texte fait supposer? Riccioli dans son *Almageste*, Delambre dans son *Histoire de l'astronomie du moyen âge,* Lalande et quelques autres ne nous ont rien appris de positif à cet égard, et nous n'avons pas poussé plus loin nos recherches, nous souvenant du proverbe : *Sutor ne supra crepidam.*

Tel est le plan qui nous est présenté par le petit traité *De disciplina scholarium*, une des principales autorités du XIIIe siècle en matière d'éducation.

S'il est besoin de justifier la place que nous venons d'accorder aux distiques de Caton et aux fables d'Esope, ce ne sera pas chose difficile. Jean de Salisbury désigne ainsi Caton : *Libellus quo parvuli initiantur ;* et un poëte de la fin du XIIIe siècle : *un livre que les clercs lisent aussitôt qu'ils vont à l'école* (1). On vient de voir qu'Evrard de Béthune le met entre les mains des enfants presque en même temps que Donat. A ces témoignages unanimes nous ne voyons pas ce qu'on pourrait opposer. Passons à Esope. L'auteur du *Labyrinthe* est moins explicite à son endroit, mais Pétrarque, en revanche, parle très-clairement : *Ab ipsa pueritia, quando cœteri omnes aut Prospero aut Æsopo inhiant, ego libris Ciceronis incubui* (2).

La morale de Caton a été louée par Jean de Salisbury, celle d'Esope par Vincent de Beauvais ; nous le montrerons tout à l'heure. Ni l'un ni l'autre cependant ne poussaient les choses aussi loin que Luther : il déclarait ne connaître, après la Bible, aucun livre qui valût ces deux livres, et il ajoutait qu'Esope et Caton n'avaient jamais cessé d'être en usage dans les écoles, *par une faveur singulière de la Providence* (3) !

Au nombre des auteurs élémentaires, nous venons de

(1) Chapitre précédent, pag. 133. Ceux qui veulent rester fidèles aux programmes du moyen âge opteront entre l'*Enéide* de Virgile et l'*Alexandréide* de Gaultier de Châtillon. Mais, pour Caton, ils ne peuvent y échapper. Voyez sur cet auteur les dissertations insérées dans l'édition d'Arntzenius. Amsterdam, 1754.

(2) *Rerum senilium*, l. XV, ep. 1.

(3) *Tischreden*, pag. 472. Iéna, 1603... « *Es ist eine sonderliche Gnade Gottes dasz des Catonis Büchlin und die Fabeln Esopi in den Schulen sind erhalten worden, denn es sind beyde nutzliche und herrliche Büchlin.* »

rencontrer aussi Théodule (Theodolus) et Prosper. Théodule composa, au xe siècle, un poëme allégorique, dans lequel il a opposé les miracles de l'ancien testament aux fables mythologiques, pour mieux faire ressortir la vérité des uns et la futilité des autres. Le Prosper mentionné par Pétrarque est sans doute saint Prosper d'Aquitaine; et il est probable que ses épigrammes, où l'on trouve les deux qualités les plus précieuses des distiques de Caton, l'élégance et la brièveté, étaient de tous ses ouvrages celui qu'on employait de préférence dans les classes de grammaire. Peut-être verra-t-on une allusion (mais bien vague) aux épigrammes de saint Prosper dans ces deux vers du *Labyrinthe* :

Fontibus ex sacris haurit, qui dogmata fundit
Prosper doctrinæ prosperitate sapit.

L'amour du jeu de mots rend quelquefois Evrard de Béthune peu scrupuleux sur la manière de caractériser ses auteurs. Bref, nous connaissons les occupations de l'enfance depuis huit jusqu'à dix ou onze ans: Donat, le *Doctrinal* d'Alexandre, le *Grécisme* d'Evrard, etc.; Caton, Théodule, Esope et saint Prosper, faisaient les principaux frais de ses études. C'est ce qu'il nous importait d'éclaircir pour le moment.

Ne quittons pas le XIIIe siècle sans interroger le *Speculum universale* de Vincent de Beauvais, cette œuvre monumentale qui rappelle par son ordonnance et ses proportions d'ensemble la grande *Somme* de saint Thomas. Vincent et Thomas d'Aquin étaient, non-seulement contemporains, mais frères en religion, enfants l'un et l'autre de saint Dominique. L'auteur du *Speculum*, nommé par les chroniqueurs *Lecteur* de saint Louis, sans que la valeur de ce

titre nous soit autrement expliquée (1), est, dans tous les cas, un des personnages les plus savants et les plus recommandables de son temps. Quelques-uns veulent qu'il ait été chargé par le roi de diriger l'éducation des princes ses enfants. Chacun sait que son *Speculum* est divisé en naturel, doctrinal ou scientifique, et historique (2). C'est dans le *Speculum doctrinale* qu'il traite des études au long et au large : celles de l'enfance et celles de l'âge mûr, la grammaire et la théologie y sont comprises. La grammaire, on pouvait s'y attendre, n'apparaît pas ici en pleine possession du vaste domaine que Jean de Salisbury, un siècle auparavant, voyait envahir, à son grand regret. Jusqu'alors, par exemple, les différents genres de composition, histoires, fables, poésies, faisaient partie de ses attributions directes. Vincent de Beauvais va-t-il les retrancher ? Non, mais il les range parmi les accessoires, *appendicia*. L'art, pour lui, consiste essentiellement dans les règles. Et il tire de là cette conséquence : « Quiconque, désireux de s'instruire, abandonne l'essence de l'art pour s'embarrasser dans les accessoires, y trouvera matière à des travaux considérables, immenses, et n'en retirera que peu de fruit. D'où il me semble (*quapropter mihi videtur*), qu'il faut d'abord s'appliquer principalement aux sept arts libéraux, base de toute doctrine, et tellement liés entre eux, tellement dépendants les uns des autres, que, si un seul venait à manquer, on ne serait pas philosophe. Puis, s'il reste du temps, on fera les autres lectures : *Ces sortes de récréations ont plus de charme lorsqu'elles sont mêlées aux choses sé-*

(1) Remplissait-il une chaire d'enseignement fondée par le roi, ou bien faisait-il dans le palais des lectures ou instructions spirituelles ? On ne sait.

(2) Le *Speculum morale*, qui a longtemps passé pour appartenir à l'œuvre de Vincent de Beauvais, est aujourd'hui regardé comme apocryphe.

rieuses. » Les *autres lectures*, il les avait désignées sous les noms de *poésies*, *comédies*, *tragédies*, *fables et histoires.* Opinion personnelle, sans doute; mais, dans la bouche du confrère de saint Thomas, du lecteur de saint Louis, ce *mihi videtur* était d'un grand poids.

Est-ce un arrêt de proscription ? Non pas, poëtes et historiens demeurent comme accessoires; ils fournissent la partie amusante et récréative des études : on ne les regarde pas encore comme empoisonneurs publics. Seulement, leur utilité *littéraire* est peu appréciée. Mais à Dieu ne plaise que Vincent de Beauvais repousse les maîtres et philosophes de la gentilité ! Privés des lumières de la foi catholique, *ils ont parlé d'une manière admirable du Créateur et des créatures*, *des vertus et des vices* ; ils ont connu *plusieurs vérités hautement proclamées par la foi et la raison.* Et comme il faut bien que l'apprenti s'en rapporte au maître artisan, *ceux qui étudient les sciences profanes doivent, s'ils veulent y profiter, accorder la même confiance à leurs profanes inventeurs, à Priscien pour la grammaire, à Aristote pour la logique, et à Cicéron pour la rhétorique* (1). Vincent

(1) Voici les deux passages de Vincent de Beauvais. Après avoir parlé de l'Ecriture sainte et des Pères, il poursuit : « Tertium aut infimum tenent gradum philosophi doctoresque gentilium. Nam etsi catholicæ fidei veritatem ignoraverunt, *mira tamen et præclara quædam dixerunt de Creatore et creaturis*, *de virtutibus et vitiis*, *quæ et fide catholica et ratione humana manifeste probantur esse vera.* — Præterea, cum artifici cuilibet de sua facultate discentem oportet credere, sæcularium scientiarum studiosis scolaribus, ut in eis proficiant necesse est primitus prophanis eorum inventoribus, vel peritis ac disertis tractatoribus fidem adhibere; V. G., Prisciano in grammatica, Aristoteli in logica, Tullio in rhetorica. » *Speculum doctrinale*, l. I, c. XII. — « Duo sunt genera scripturarum. Unum sex artium quæ philosophiæ supponuntur, ut est grammatica, dyalectica (sic), etc. *Aliud eorum quæ appendicia sunt artium et in aliqua extra philosophiam materia versantur, ut sunt carmina poetarum, comediæ et tragediæ, fabulæ quoque et historiæ.* Quisquis igitur ad scientiam attingere cupit, si relicta veritate artium, reliquis se implicare voluerit, materiam laboris plurimam vel infinitam inveniet et fructum exiguum. Quapropter *mihi videtur*, primum ope-

de Beauvais nous semble beaucoup plus porté à chercher dans les anciens des leçons de morale que des leçons de goût. Il y a recueilli des maximes, et en grand nombre, dont il a ensuite composé des chapitres. C'est ce qu'il nomme des fleurs, *flosculos*. Son *Speculum historiale* renferme des fleurs de Virgile, de Quintilien et de beaucoup d'autres. Dans son *Speculum doctrinale*, il présente à son lecteur des fleurs d'Esope, une douzaine de fables qu'il raconte par occasion, les jugeant pleines d'utilité et de morale. C'est dire assez qu'il ne désapprouve pas l'usage qu'on fait d'Esope dans les écoles (1). Enfin, il traite, lui aussi, la question des classiques profanes. Rien n'est nouveau sous le soleil : la plupart des arguments qui ont surgi tout dernièrement contre les anciens programmes ont été réfutés par Vincent de Beauvais. Un exemple nous suffira. Tout le monde connaît la lettre de saint Grégoire le Grand à Didier, cet évêque de Vienne qui *enseignait la grammaire*, et mê-

ram esse dandam artibus maxime septem liberalibus, quæ sunt fundamentum omnis doctrinæ, et ita sibi cohærent, alternisque vicissim rationibus indigent, ut, si vel una defuerit, cæteræ philosophum facere non possunt. Deinde cætera si vacant (sic) legantur, quia plus aliquando delectare solent seriis admista ludicra » Ibid., l. II, c. XXXI. Ed. Nuremberg, 1487. On lit à la fin du volume : In regia imperialique civitate Nurembergk expensis itaque et solertiis spectabilis viri Anthonii Kobergers inibi civis et incolæ his ereis figuris effigiatum castigatum emendatum faustissime perornatum finit Anno a natali X[ss] MCCCCLXXXVII.

(1) L. IV, c. CXIV. On croit reconnaître dans le texte d'Esope, donné par Vincent de Beauvais, quelque chose de Phèdre. Phèdre était donc en usage au XIII[e] siècle? Cela n'est guère probable; des parcelles de son style avaient pu se glisser dans les nombreuses imitations latines des fables d'Esope. Je crois plutôt à la vogue d'Avianus; et l'*Ysopet d'Aviennet*, ce recueil d'apologues, si populaire au XIV[e] siècle, me semblerait un indice de la célébrité classique d'*Esope* interprété par *Avianus*. On l'a quelquefois nommé Avienus. Jean de Salisbury : *Et ut Æsopo vel Avieno credas, videbis, qui sibi oculum alterum erui gaudeat, dum utroque privetur proximus*. Au reste, il y avait au moyen âge un fonds courant d'apologues, soumis à des remaniements sans nombre, attribué sans trop de scrupule au premier fabuliste en renom, mais dont il serait bien difficile de déterminer au juste la provenance.

lait aux louanges de Jésus-Christ celles de Jupiter. Le pontife s'indigne, et condamne hautement *dans un évêque ces déclamations emphatiques* qu'il trouverait *inconvenantes dans la bouche d'un laïque religieux*. Que dire à cela? « Saint Grégoire, dit Vincent de Beauvais, reprend cet évêque, non parce qu'il a étudié les lettres profanes, mais parce que, contrairement aux devoirs de l'épiscopat, il les a enseignées au peuple, au lieu et place de l'Evangile (1). » Voilà du moins de quoi rassurer les professeurs de grammaire.

En résumé, cette époque ne différait point par la doctrine de l'époque précédente, et même pour les méthodes, la différence était peu sensible. Alexandre de Villedieu, après tout, qu'était-ce autre chose que Priscien? Priscien mis en vers et pauvrement rimé, mais enfin toujours Priscien. Donat perdra-t-il son rang dans les écoles? Non, il le gardera jusqu'au XVe siècle; et les presses italiennes débuteront par deux éditions consécutives de sa grammaire. M. Bæhr a remarqué qu'aux jours de Charlemagne et d'Alcuin, trois poëtes, Virgile, Stace et Lucain, avaient joui d'une faveur extraordinaire (2). Cette faveur leur sera-t-elle ravie au XIIIe, au XIVe siècle? Nous pouvons le demander à Dante, le plus fidèle interprète des prédilections littéraires de ses contemporains. Faites d'abord attention que dans son Paradis (3), non loin d'Albert le Grand, de saint Thomas, de saint Bonaventure, les représentants illustres de la théologie, non loin de Gratien, le compilateur du Décret, le père du droit canon, il a placé le grammairien Donat

Che alla prim' arte degnò poner mano.

(1) L. II, c. XXXV. Cette interprétation est empruntée au droit canon. V. M. Landriot, *Examen critique des lettres de M. l'abbé Gaume.*
(2) *Geschichte der Rœmischen Literatur im Karolingischen Zeitalter.*
(3) Canto X-XII.

N'oubliez pas que dans l'Enfer (1) l'assemblée des philosophes est présidée par Aristote, assis au premier rang, entre Platon et Socrate. C'est bien là, si je ne me trompe, la pensée du moyen âge. Or, parmi les poëtes, le premier rang est à Virgile. S'il n'est pas le plus ancien, le plus sublime, c'est du moins celui qu'on préfère. Dante, poëte lui-même, s'abandonne à sa conduite pendant les deux tiers de son immense voyage. Et lorsque les autres poëtes viennent à leur rencontre, après la majestueuse figure d'Homère, après Horace et Ovide, on voit paraître Lucain : *e l'ultimo Lucano.* Dante prend place, lui sixième, en si noble compagnie :

E più d'onore ancora assai mi fenno :
Che sì mi fecer della loro schiera ;
Sì ch' io fui sesto tra cotanto senno (2).

Tout l'honneur, à votre avis, n'est-il pas ici pour Lucain? Et, bien qu'il marche le dernier, après Homère, Horace, Ovide, ne ferions-nous pas, d'eux à lui, la distance un peu plus grande? Mais où est Stace? Stace est dans le Purgatoire (3) où il attend le terme de son expiation; il est puni de n'avoir pas hautement confessé Jésus-Christ; car la foi avait pénétré dans son cœur, un jour qu'il lisait dans la quatrième églogue :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo
Jam redit et Virgo, etc.

(1) Poi che innalzai un poco più le ciglia,
Vidi il Maestro di color che sanno,
Seder tra filosofica famiglia.
Tutti lo miran, tutti onor gli fanno.
Quivi vid' io e Socrate e Platone,
Che innanzi agli altri più presso gli stanno.
Inferno, Canto IV.

(2) *Ibid.*

(3) *Purg.* Canto XXI et XXII.

« Ce jour-là, dit-il à Virgile, je devins par toi et poëte et chrétien. » Qui ne découvre ici l'origine de cette espèce de culte voué par le moyen âge au poëte de Mantoue? En se faisant l'écho des sibylles qui annonçaient la venue du Sauveur, il avait revêtu comme un caractère sacré, dont personne ne songeait à le dépouiller. Ses vers, cités par Eusèbe, Lactance, saint Augustin, et dans lesquels on avait reconnu, bien qu'affaiblis, les accents des prophètes, le réconciliaient avec l'Eglise; et, comme l'a judicieusement remarqué M. Ozanam, il entrait dans nos écoles *sa quatrième églogue à la main*. Mais nous voilà bien loin de l'Université. Il y faut revenir, et voir comment on mettait en pratique les programmes rapportés plus haut.

Ici se placent quelques difficultés. La plupart viennent de ce qu'on n'a pas bien compris l'organisation des écoles pendant cette période. Les écoliers, nous dit-on, n'avaient pas de livres; comment auraient-ils pu lire les auteurs classiques? A ce manque de livres on ne pouvait remédier au moyen des dictées : toute dictée était rigoureusement prohibée. Voyez plutôt les statuts relatifs aux leçons de la rue du Fouarre, chef-lieu et siége principal de la Faculté des Arts.

Toutes ces difficultés s'évanouiront en présence des faits. Mais, en attendant, cette manière de les interpréter est-elle donc bien imaginée à l'appui d'un certain système? Examinons. Les écoliers ne lisaient pas Virgile, parce qu'ils n'avaient pas de livres. Après quoi on ajoute : ils lisaient, ils expliquaient la *Vulgate* et les *Actes des Martyrs*. — Avaient-ils des livres, oui ou non? — Le professeur ne leur faisait aucune dictée? — Mais s'ils n'avaient pas de livres, s'ils n'écrivaient pas sous la dictée du professeur, d'où leur venaient, selon vous, les textes sacrés que vous placez à

profusion entre leurs mains? Dans une pareille hypothèse, ce ne sont pas seulement les belles-lettres qui souffriraient, mais l'instruction religieuse, la science ecclésiastique avec elles. C'est donner trop beau jeu, en vérité, à ceux qui ne voudraient voir en ce temps-là que barbarie et ignorance! Il nous faut bien défendre le moyen âge contre ses imprudents amis.

Le temps et le lieu sont deux conditions d'existence auxquelles un fait contingent est inévitablement soumis, auxquelles il emprunte fort souvent sa valeur propre et sa portée véritable. Déplacez les mots dans une phrase, vous en altérez le sens; déplacez les faits dans l'histoire, vous la dénaturez. Aussi a-t-on pu dire avec beaucoup de raison que la chronologie et la géographie sont les *deux yeux de l'histoire*. Au cas présent, c'est de la chronologie un peu minutieuse qu'il nous faudra faire, de la géographie en raccourci. A quelle époque la Faculté des Arts de Paris administrait-elle dans ses cours publics l'enseignement littéraire? Résidait-elle alors à la rue du Fouarre? Tel usage, tel règlement, celui, par exemple, qui prohibe la dictée, se réfère-t-il à ce temps, à ce lieu? On conçoit déjà toutes les conséquences qui peuvent ressortir de cet examen.

Si nous remontons à la première et contestable origine de l'Université, au temps où l'école de Paris, jouissant déjà de certains priviléges, n'était pas encore parfaitement constituée, nous y rencontrons des professeurs de grammaire. Pierre de Blois exhorte l'un d'eux, attardé après ses compagnons d'âge au milieu des enfants, n'ayant d'autres goûts, d'autres occupations que les leurs, à quitter enfin *la région fangeuse des études inférieures,* et à gravir la *montagne des hautes sciences*. « Jusqu'ici, lui dit-il, Priscien et

Cicéron, Lucain et Perse, voilà vos dieux (1)! » Dans cette *montagne des hautes sciences,* chacun a reconnu la montagne Sainte-Geneviève, et dans la *région fangeuse des études inférieures,* non la rue du Fouarre qui n'existait pas encore, mais le bas de la montagne, les environs du clos Mauvoisin (2), où elle devait s'ouvrir un peu plus tard. Et puisque, dans les écoles de ces quartiers, on s'occupait de Priscien et de Cicéron, de Lucain et de Perse, il est évident que la Rhétorique et la Grammaire n'y étaient point oubliées. Mais ceci nous ramène au dernier tiers du XIIe siècle. En sera-t-il de même au XIIIe, le corps universitaire une fois formé?

Le premier document qui nous apporte quelque lumière est de l'an 1215. A cette époque, le cardinal Robert de Courçon, légat du saint-siége, donna des règlements à la naissante Université. Or, dans ceux qui concernent la Faculté des Arts, la grammaire est mentionnée avec la logique, et Priscien figure à côté d'Aristote : voisinage, pour le dire en passant, déjà très-menaçant pour le grammairien. Les jours de fête on devait s'occuper exclusivement des *Philosophes et des Rhétoriques,* des différentes parties du Quadrivium, du *Barbarisme,* de l'Ethique (au choix) et du quatrième livre des Topiques. Là se trouvent encore plusieurs des attributions du cours des lettres, parmi lesquelles je serais bien tenté de compter les *Philosophes.* Placés ainsi en compagnie des *Rhétoriques,* ces *Philosophes* m'ont tout l'air

(1) « Pricianus et Tullius, Lucanus et Persius isti sunt dii vestri ! » Ep. 6.

(2) Par contrat, passé l'an 1202, entre Matthieu de Montmorenci, seigneur de Marli, et sa femme Mathilde de Garlande d'une part, et plusieurs particuliers d'autre part, le clos Mauvoisin fut donné à cens à ces derniers, à la charge d'y bâtir.

d'être des poëtes et des moralistes, et la signification que j'accorderais à ce mot ne serait pas sans exemple au XIIIe siècle. En veut-on la preuve? Notre pseudo-Boèce, après avoir recommandé à ses écoliers Sénèque, Virgile, Stace, Horace, etc., ajoute que, si leur intelligence le comporte, ils ne devront pas négliger les leçons morales des *autres Philosophes*. Voilà donc des Philosophes, comme Virgile et Horace, qui ne sont nullement étrangers au cours de grammaire, et peuvent marcher avant la Rhétorique. Quarante ans plus tôt (nous l'avons vu dans la lettre de Pierre de Blois), ils étaient les *dieux* de ces mêmes écoles où vient de s'installer la Faculté des Arts, où elle explique encore Priscien; il n'est pas probable qu'ils aient été dépossédés si vite. Ce mot de Philosophe d'ailleurs, pris en un sens plus rigoureux, n'avait pas alors de pluriel. On disait: *le Philosophe*, et personne ne s'y trompait, la suprématie d'Aristote dans le domaine de la dialectique ne souffrant pas de partage.

Après les statuts de 1215 se rencontre-t-il d'autres documents de même nature? Aucun. Quelques actes émanés de Rome, comme une bulle de Grégoire IX (1231), recommandent bien à la Faculté la fidélité à ses anciennes lois, notamment en ce qui touche la grammaire; mais lorsqu'on examine les choses de près, à Paris, au sein de l'Université, tout y accuse un mouvement sinon défavorable aux études classiques, du moins tendant à les isoler, à les séparer des autres arts libéraux. Dès l'an 1251, l'Université, dans un décret disciplinaire, distinguait les écoliers qui étudiaient les *Arts* de ceux qui étudiaient la *Grammaire*. Que se passait-il donc dans cette Faculté? Rien précisément qui marque à son jour et à son heure. Mais, comme on était dans la plus grande ferveur de la philosophie péripatéticienne, comme,

d'autre part, les diverses fonctions des professeurs n'étaient pas encore bien nettement déterminées, il serait permis de supposer que ceux-ci, allant au-devant d'un entraînement général, avaient peu à peu abandonné Priscien pour Aristote; ce qui est d'autant plus plausible qu'aucune pensée de monopole n'intéressait alors la Faculté à conserver dans ses écoles publiques l'enseignement de la grammaire.

Le monopole, en effet, atteignait la logique; mais il dédaignait les degrés inférieurs de l'enseignement. Lorsqu'un étudiant voulait devenir bachelier et subir à telle fin l'épreuve nommée *Déterminance,* on lui demandait s'il avait, deux années durant, suivi les cours de logique dans l'école de Paris; on ne lui demandait pas où il avait appris la grammaire et la rhétorique. Sans doute, il devait connaître ou le *Grécisme,* ou le *Doctrinal,* ou *tout autre livre équivalent, en usage au lieu de sa première éducation,* — et même sa capacité en ce genre était matière d'examen, soit dès le début, soit à la fin de sa logique, dans la séance où il était reçu bachelier; — mais cette mesure, simple condition préalable imposée à quiconque voulait faire partie de la Faculté des Arts, assurait des élèves aux professeurs de grammaire, tout en respectant leur indépendance. Rigoureusement parlant, l'enseignement des lettres n'était pas inféodé à l'Université; du moins gardait-il, au XIII[e] siècle et longtemps après, sa bonne part de franchises. Il pouvait s'écarter du territoire soumis à la juridiction du Recteur, passer la Seine, s'établir à son gré sur l'une ou l'autre rive. On le vit, au collége de Sorbonne, recevoir l'hospitalité de la Théologie, bien éloignée alors de penser qu'un jour il y serait plus maître qu'elle.

Ce n'est pas que tout fût profit dans cette indépendance: elle avait aussi ses désavantages. Célébrait-on l'office divin

dans la chapelle affectée à l'une des quatre nations? après la messe et les vêpres, le *professeur qui enseignait, à la rue du Fouarre, la logique, la physique, la métaphysique* avait part aux distributions manuelles ; *le grammairien de Paris* ne recevait rien, parce qu'il n'était pas *régent, ne devait pas être réputé régent, ni jouir en aucune façon des priviléges de régent.* Si le grammairien se présentait au repas de *Messieurs* les régents, sur un ordre du Procureur de la nation il était chassé par les bedeaux ; et s'il s'obstinait à rester, s'il se mettait à table et mangeait avec les autres, on le condamnait à débourser et à payer son écot. Tels étaient les rapports entre artiens et grammairiens en l'an de grâce 1456.

Crévier, grammairien et rhéteur, s'en montre fort humilié dans son *Histoire de l'Université*. Il est vrai que, sous François Ier (1535), ces mêmes professeurs avaient été mis au nombre des régents; peut-être cependant restait-il encore quelques vestiges de la condition subalterne des anciens temps (1).

Quant à fixer l'époque précise de ce divorce dont nous venons de signaler les différentes phases, les monuments à nous connus n'y suffiraient pas, et cela probablement n'est pas possible en soi. Le tableau suivant, où sont rangés par ordre chronologique les principaux actes relatifs à la Faculté des Arts ou émanés d'elle, va nous servir à le faire d'une manière approximative. Nous y trouverons aussi matière à des observations d'un autre genre.

1215. — Statuts du cardinal Robert de Courçon. L'en-

(1) Rendons justice à Crévier toutefois. Son *Histoire de l'Université de Paris* nous a servi de fil conducteur dans l'immense recueil de Duboulay. Il traite la partie administrative avec lucidité : tout ce qui concerne les priviléges du recteur, des nations, etc., etc., y est discuté avec talent. Pour les études, il laisse beaucoup à désirer. Il abrégeait Duboulay, et n'était pas du reste assez au fait du moyen age pour mettre à profit d'autres documents.

seignement de la Faculté des Arts doit embrasser, outre plusieurs livres d'Aristote, les deux Prisciens (on distinguait le grand et le petit Priscien), le barbarisme, les *Philosophes et les Rhétoriques* (*Rhetoricas*, — peut-être faudrait-il *Rhetoricos*, les Rhéteurs?)

1251. — Règlements disciplinaires de l'Université. Les Grammairiens y sont distingués des Artiens.

1355. — Statut de la Faculté des Arts. On y recommande l'ancienne méthode d'enseignement. Ceux qui *lisent un livre* ou *discutent une question* doivent s'énoncer comme si aucun de leurs auditeurs n'écrivait pendant la leçon. Il est toutefois permis de dicter des développements sur quelque point notable d'un *traité*, les jours de fête et de dimanche, pourvu qu'on ne le fasse pas pendant le sermon de l'Université. Mention expresse y est faite de la rue du Fouarre.

1366. — Réforme de l'Université par les cardinaux Jean de Saint-Marc et Aicelin de Montaigu. On exige de ceux qui veulent subir la déterminance (baccalauréat) qu'ils aient une connaissance convenable de la grammaire, qu'ils aient entendu expliquer le Doctrinal et le Grécisme, si toutefois ces livres sont en usage là où ils ont fait leurs premières études. Ils doivent avoir étudié la logique à Paris, pendant deux années, et cette condition n'admet pas de dispense.

1452. — Réforme du cardinal d'Estouteville. Les aspirants au baccalauréat sont dispensés des deux années de logique à Paris, s'ils peuvent prouver qu'ils ont suivi ce cours pendant quatre ans dans une autre université. Le règlement de 1355 est abrogé en ce qui concerne les dictées. Ce qu'on exige du professeur, c'est que le traité qu'il apporte en classe soit bien de lui et non d'un autre; qu'il se soit assez préparé pour fournir des éclaircissements;

s'il en était requis; *qu'il suive de point en point, de chapitre en chapitre, le texte d'Aristote*, dont il donnera le commentaire d'après ses propres recherches.

1456. — Statut de la nation de France (une des quatre nations dont se composait la Faculté des Arts). Ceux qui enseignent à la rue du Fouarre la logique, la physique et la métaphysique sont seuls régents. Quant aux Grammairiens qui tiennent école à Paris, ils ne sont pas régents, ne doivent pas être réputés régents, ni jouir des priviléges des régents (1).

On le voit, depuis 1251, où les grammairiens sont déjà distingués des artiens, jusqu'à 1456, où ils apparaissent entièrement séparés d'eux, rien ne révèle leur présence dans les écoles publiques de la Faculté des Arts. D'où l'on peut présumer que la séparation avait eu lieu vers la première de ces deux époques.

S'il en est ainsi, les écoles publiques de la rue du Fouarre n'ont jamais servi à l'enseignement de la grammaire. Au commencement du XIIIe siècle, la rue du Fouarre était encore le clos Mauvoisin ; dans le courant du même siècle, les premières constructions s'élèvent sur cet emplacement ; au XIVe, la nouvelle rue existe, et le nom qu'elle reçoit témoigne de la présence des écoliers (2). Mais où sont alors les grammairiens?

Et à travers ces menus détails, tant sur les vicissitudes de la régence-ès-arts que sur les progrès de la voirie parisienne, nous arrivons à ce corollaire : tout règlement sco-

(1) On trouvera tous ces règlements, extraits de Duboulay, dans notre Appendice n° 2

(2) *Via straminis*, rue du Feurre ou Fouarre, la paille dont on jonchait le sol sur lequel étaient assis les écoliers, les règlements leur prescrivant cette humble attitude en présence de leurs maîtres.

laire émané de la Faculté des Arts au XIVe siècle et s'adressant aux régents de la rue du Fouarre doit être regardé, jusqu'à preuve du contraire, comme relatif à la logique, à la physique, à la métaphysique, non à la rhétorique et à la grammaire.

Or, c'est précisément le cas du statut qui prohibe les dictées : il porte la date de 1355, il mentionne formellement la rue du Fouarre. Comment croire, après cela, qu'il ait pour objet l'enseignement des lettres?

La teneur seule de cette pièce nous aurait conduits à la même conclusion. Ces mots de *détermination*, de *question*, de *dispute*, etc., n'appartiennent-ils pas à la langue des dialecticiens? Le titre de *lecteur* s'applique-t-il d'ordinaire au simple grammairien? Il y avait là de quoi douter. Mais tout doute enfin s'évanouit devant le règlement de 1452, où le cardinal d'Estouteville, abrogeant cette disposition prohibitive, permet au professeur de lire, de dicter même à ses élèves, pourvu que le commentaire qu'il apporte en classe soit son ouvrage, qu'il puisse le défendre au besoin, et *qu'il suive de point en point le texte d'Aristote* (1).

Ecartons donc sans aucun scrupule ces imaginaires entraves sous lesquelles, au gré de quelques-uns, les études

(1) Nous mettons les deux textes sous les yeux du lecteur. — Statut de la Faculté des Arts (1355) : « Statutum Facultatis (*Artium*) super destructione modi *legendi* ad pennam et modo *legendi* honesto et antiquo. Nos igitur omnes... statuimus in hunc modum quod omnes *Lectores* tam magistri quam scholares (*les bacheliers*) ejusdem Facultatis, quandocumque et ubilibet eos aliquem *librum legere* contigerit, ordinarie vel cursorie, in eadem Facultate, vel *disputare Quæstionem* circa ipsum, seu aliquid aliud per modum expositionis, priorem modum legendi observent secundum vires suas, sic scilicet proferendo ac si nullus scriberet coram eis... Non intendimus excludere nominationem ad pennam alicujus determinationis notabilis tractatus vel expositionis quam *in vico straminis* scribunt quandoque juvenes in diebus festivis, dum tamen non fiat hora sermonis Universitatis. »

Réforme du Cardinal d'Estouteville (1452) : « ...Præcipimus omnibus et

classiques et bien d'autres encore auraient succombé infailliblement ; et rendons aussi à nos pères plus de justice. Dieu merci ! assez d'obstacles de tout genre venaient contrarier leur ardeur pour la science ; mais ils n'avaient garde de les multiplier à plaisir. Empêcher que le professeur de logique et de métaphysique ne dictât du haut de sa chaire un commentaire d'Aristote écrit par quelque autre, c'était protéger l'enseignement de la philosophie contre l'avilissement et le ridicule ; défendre au maître qui faisait expliquer et apprendre de mémoire les textes classiques, de dicter ces mêmes textes, dans un temps où les livres étaient chers et les étudiants pauvres, c'eût été une inqualifiable tyrannie, sinon une absurdité. Si même aujourd'hui, malgré nos ressources typographiques, malgré cet assortiment d'*excerpta* pour tous les goûts et pour toutes les bourses, il arrive encore au professeur de dicter des fragments pris en dehors des éditions classiques, croyons que les grammairiens et rhéteurs du XIV° siècle usèrent largement de la liberté de dicter qui leur fut toujours laissée.

On peut se rendre compte maintenant de l'impression bizarre produite par les écoles de la rue du Fouarre sur

singulis Magistris Regentibus et Docentibus quatenus circa textum Aristotelis scholaribus suis exponendum de puncto in punctum intendant, sive de capitulo in capitulum diligenter commenta et expositiones Philosophorum et Doctorum studeant et exquirant : ita quod lectiones suas elaborato studio suis discipulis ore proprio dicant et pronuntient, quia ut Hieronymus ait, *habet nescio quid latentis energiæ vivæ vocis actus et in aures discipuli de authoris ore transfusa fortius sonant.*

« Item præfatis Regentibus inhibemus *ne legant de verbo ad verbum in quæstionibus alienis*, sed intendant labori et studio taliter quod per seipsos sciant et valeant lectionem facere et discipulis tradere sufficientem, *sive legant ad pennam, sive non, non obstante antico statuto de non legendo ad pennam super quo dispensamus* ; dummodo ita suas componant lectiones quod ex eorum scientia et labore per exquisitionem librorum procedere videantur... etc. »

quiconque y aurait cherché l'enseignement littéraire. Il me semble voir un honnête étranger, se livrant à Paris à la même enquête, et tombant d'aventure sur l'Ecole de Droit. Comme ici le professeur ne dicte pas, comme les étudiants n'ont entre les mains que nos Codes où les Institutes de Justinien, pour peu que l'illusion se prolonge, ce visiteur remportera de nos études classiques une idée assez confuse. N'eût-il pas mieux fait d'aller voir un collége? Sans doute; et c'est aussi ce que nous devons faire pour ne pas courir après des fantômes.

Si les cours publics de la Faculté des Arts n'étaient plus fréquentés par les jeunes grammairiens, c'est qu'ils ne leur étaient plus nécessaires. D'autres établissements avaient pris naissance, mieux appropriés aux besoins de la première éducation. On se figure difficilement des enfants envoyés à Paris par leurs familles pour y commencer leurs études, et se trouvant là sans beaucoup plus de surveillance que nos étudiants actuels de médecine ou de droit. Quelques-uns avaient des précepteurs : Jean de Salisbury et Pierre de Blois remplirent ces fonctions, alors qu'ils fréquentaient encore les écoles pour leur propre compte. Mais combien y en avait-il dont les parents fussent assez accommodés des biens de la fortune pour leur procurer pareil avantage? Dans tous les temps (sauf peut-être celui où les précepteurs étaient des esclaves : triste temps !) ce fut là l'exception, non la règle ordinaire. Aussi était-ce grand'pitié de voir ces pauvres jeunes clercs perdus dans une ville populeuse, n'ayant d'autre protection que celle du Recteur, souvent sans argent et souvent sans gîte. Leur sort était fait pour intéresser la charité du public. Dès l'année 1209, s'ouvrit pour les recueillir le collége, ou plutôt l'Hôpital des Bons-Enfants-Saint-Honoré. Hôpital, disons-nous, car, dans l'origine,

les écoliers n'y trouvaient que le vivre et le couvert ; pour l'instruction, ils l'allaient chercher au dehors. Il fut pourvu à leur subsistance par des legs et de pieuses libéralités. La première dotation testamentaire fut faite par un bourgeois de Paris, du nom d'Etienne Belot; la seconde, par saint Louis à son départ pour la croisade dont il ne revint pas. L'an 1250, le chapelain du roi, Robert Sorbon, fonda le collége qui a gardé son nom (Sorbonne). Seize pauvres étudiants en théologie y étaient nourris; une annexe, le collége de Calvi, donnait asile aux élèves des classes inférieures. La fin du même siècle vit encore s'ouvrir les colléges du Trésorier, d'Harcourt, des Cholets; nous ne parlons pas de ceux où presque tous les Ordres religieux entretenaient une partie de leur jeunesse à portée des cours de l'Université. Enfin le nombre de ces établissements s'accrut de telle sorte, au XIVe et au XVe siècle, que, sous Louis XI, au rapport de Duboulay, on comptait jusqu'à dix-huit colléges de plein exercice. Si vous y joignez les autres colléges, dont l'enseignement se bornait à certaines facultés, les *Pédagogies* ou pensions, et ces petites écoles tenues dès les premiers temps par Alexandre de Villedieu et ses confrères, vous comprendrez quelles immenses ressources Paris offrait alors pour l'éducation.

Bien que destinés d'abord aux seuls *boursiers*, bénéficiaires des diverses fondations dont nous avons parlé, les colléges ne tardèrent pas à être fréquentés par d'autres étudiants. L'accessoire alors devint le principal. On s'était uniquement proposé de recueillir et d'abriter de pauvres clercs : on eut des professeurs, des leçons auxquelles furent admis les externes, un enseignement complet dont la célébrité le disputait aux anciennes écoles. Vint même un temps où l'Université ne subsista plus que dans les colléges.

A la Faculté des Arts, nous avons vu la désertion commencer par les petits grammairiens; elle se continua dans les rangs des artiens. Quand ils eurent dans les colléges des professeurs de logique, de physique, de métaphysique, ils ne retournèrent plus à la rue du Fouarre que pour la solennité d'un examen ou d'une thèse. Ramus, qui aurait voulu ramener les choses à leur ancien état, rapporte, dans un mémoire adressé à cet effet au roi Charles IX, que de son temps, on a vu mourir le dernier professeur *public* de philosophie qui eût enseigné *publiquement* à la rue du Fouarre, « ce qui témoigne de la manière la plus éclatante qu'autrefois l'enseignement de la philosophie a été *public* (1). »

L'Université, au reste, était la première à favoriser cette transformation. De tout temps les écoliers errants lui furent à charge. On les nommait *Martinets* : « Espèce de passevolants, dit Crévier, qui, courant d'école en école et de maître en maître, cherchaient à parvenir aux degrés par fraude, sans études solides, sans décence de conduite et de mœurs. » Avait-on maltraité les archers du guet et les hommes d'armes du prévôt des marchands, on était sûr que les martinets se trouvaient de la partie. Des collisions sanglantes s'ensuivaient; puis des conflits de juridiction par lesquels l'autorité du Recteur était compromise. La malheureuse rencontre du Pré-aux-Clercs n'avait pas eu,

(1) « Nuper vero diem extremum obiit qui postremus in schola publica publicus Philosophiæ professor fuit, ut modis omnibus planum ac perspicuum sit Philosophiæ professionem publicam fuisse, contraque instituta omnia in privatas divisam esse. » Ramus, Procemium reformandæ Academiæ Parisiensis, p. 472. Paris, 1577. — C'est bien d'un cours de philosophie proprement dite qu'il est ici question, et non d'enseignement littéraire. Ce cours durait quatre années; le premier professeur s'appelait *summulista*, le second *logicus*, le troisième *physicus* et le quatrième *intrans*.

dit-on, d'autre cause. Aussi fut-il prescrit aux écoliers, à diverses reprises, de s'attacher à quelque collége ou pédagogie.

Etudier un à un chacun de ces établissements n'est ni possible ni nécessaire, je pense. Un seul nous suffira. Prenons pour exemple le collége de Navarre.

Il fut fondé l'an 1304, par testament de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. L'évêque de Meaux et l'abbé de Saint-Denis, nommés exécuteurs testamentaires, se conformèrent de tout point aux volontés de la défunte. Sur l'organisation du nouveau collége, vous pouvez consulter à votre choix, ou le testament lui-même, ou la bulle de Jean XXII qui le confirme : deux pièces qui s'éclairent l'une l'autre (1).

Nous y voyons, pour nous borner à ce qui nous concerne : 1° que les écoliers étaient distingués en trois classes : *grammairiens, artiens, théologiens;* 2° que les grammairiens étaient des enfants; 3° qu'il était pourvu à ce qu'ils eussent des livres (2).

La différence entre artiens et grammairiens est chose manifeste; inutile d'insister sur ce point. L'âge des grammairiens est marqué dans ces actes par ces expressions souvent répétées : *pueri grammatici;* tandis que les autres sont simplement nommés *artistæ, theologi.* A la chapelle, pendant le service divin, les artiens et théologiens portaient le surplis et l'aumusse, mais les petits grammairiens n'y paraissaient qu'en enfants de chœur, la tête découverte :

(1) V. Regii Navarræ gymnasii parisiensis Historia. Launoy, t. IV.

(2) De residuo vero dictarum millium librarum Turonensium bursis prædictis et aliis missis et expensis necessariis persolutis, *ementur libri Theologiæ, Philosophiæ et Grammaticæ, usque ad sufficientiam scholarium prædictorum,* etc.

Pueri vero in grammatica capita nuda gerant. Au reste, il nous sera facile de fixer autrement l'âge de quelques-uns d'entre eux. Un mot seulement au sujet de la bibliothèque.

Nous avons dit, et nous maintenons notre assertion, qu'au début du régime universitaire les étudiants furent moins bien pourvus de livres que par le passé. Eloignés des précieux dépôts qui s'amassaient depuis des siècles dans les évêchés et les monastères, réduits désormais à leurs ressources individuelles, ils durent nécessairement en souffrir. Mais cet état ne dura pas toujours. Dès l'an 1291, un règlement de l'Université vint remédier à l'un des principaux obstacles qui retardaient la production des livres: le manque de feuilles à écrire. Quand les précieuses *bottes de parchemin* arrivaient à Paris, elles étaient déposées à la halle des Mathurins, et taxées par les parcheminiers jurés de l'Université; après quoi, maîtres et écoliers avaient pendant vingt-quatre heures le droit de les enlever, à l'exclusion de tout marchand, en payant le taux légal. Au milieu du XIVe siècle, l'usage du papier fit disparaître entièrement ce premier obstacle. Restait la transcription. Des mains vénales s'en chargèrent; ce qui, dans les monastères, avait été un devoir de règle, devint une industrie, et de ce côté sans doute on ne gagnait pas au change. Mais aux copistes salariés il en faut joindre d'autres. Nous lisons qu'à l'école de Fleury, chaque élève devait tous les ans présenter deux volumes en manière d'honoraires (1). Pour peu qu'on ait déployé le même zèle dans l'Université, les livres durent s'y multiplier rapidement. Et lorsque enfin les colléges existèrent, qu'ils eurent des bibliothèques, et que ces bibliothèques furent

(1) Des Bibliothèques du moyen âge, par C. Acheri (le P. Charles Cahier).

fondées, rien ne s'opposa plus au développement des études littéraires.

Launoy, l'historien du collége de Navarre (où il avait eu Bossuet pour élève), nous a conservé quelques-unes des listes où l'on inscrivait d'année en année les noms des maîtres et ceux des boursiers admis successivement à titre de grammairiens, d'artiens, de théologiens. On y voit figurer Pierre d'Ailly, avec son disciple Jean Gerson. (*Joannes Charlerii artista*, 1377.) Un troisième nom, souvent placé dans l'histoire à côté de ces deux noms, n'a pas été respecté par le temps, et ne s'est pas retrouvé dans les archives; mais Nicolas de Clémangis (ou Clamenges) nous apprend lui-même, dans ses lettres, qu'il avait fait toutes ses études au collége de Navarre (1). Les témoignages de ces hommes, leurs souvenirs sont précieux; voyons s'ils justifient l'idée que nous nous sommes formée de l'éducation, d'après Evrard de Béthune, et le traité *De disciplina scholarium*.

Pierre d'Ailly n'occupa au collége de Navarre que la chaire de théologie, mais à cette chaire était attaché le titre de *magister domus*, avec le soin de la discipline et la direction générale des études. Il n'était donc pas étranger, par position, à ce qui fait l'objet de nos recherches. Une de ses leçons d'Ecriture sainte (2) (on ne s'y attendait peut-être pas) nous fournit la liste des auteurs employés dans les classes de rhétorique, de poésie et de grammaire.

(1) Pierre d'Ailly, Gerson, Clémangis, Launoy et Bossuet, tous ces noms, plus ou moins, sentent le gallicanisme. Singulière destinée de cette Maison de Navarre : elle avait été fondée par une reine, *femme de Philippe le Bel*; elle resta toujours sous la dépendance immédiate de la cour. N'y a-t-il pas dans son histoire une leçon à recueillir?

(2) Principium in cursum Bibliæ, inter opera Gersonii. Edit. Ellies Dupin. 1707, t. I, col. 612.

Quelle est, se demande-t-il, en abordant l'exposition de la Bible, quelle est cette doctrine nouvelle? *Quænam doctrina hæc nova?* Et cette question, il l'adresse à tour de rôle aux *philosophes*, aux mathématiciens, aux juristes, aux théologiens. Ceux-ci pourront seuls le satisfaire en lui répondant par la bouche de saint Paul et de saint Augustin. Sous le nom de *philosophes* sont ici compris tous ceux, artiens ou autres, qui enseignent le *trivium*, la science du langage. Sur le seuil de cette école on rencontre *Priscien*, *Aristote*, *Cicéron* et *Virgile*, qui représentent la *grammaire*, la *logique*, la *rhétorique* et la *poésie*. Ce n'est pas tout : on y voit aussi Ovide et Horace; Juvénal, Sénèque et Térence; Salluste, Quintilien et Tite-Live; et, pour le faire court, *generaliter singula quæ vel suavis lyram rhetoricæ vel gravis poeticæ musam resonant* (*sic*) (1). Qu'on veuille bien le remarquer, tous ces auteurs, Aristote excepté, étaient le partage des écoliers nommés grammairiens dans les actes officiels. Les grammairiens étudiaient donc tout à la fois la grammaire, la poésie et la rhétorique (2).

Jean Gerson arriva au collége de Navarre, son cours de grammaire déjà terminé, et prit rang parmi les artiens. Il n'avait alors que quatorze ans. Nous ne ferons pas violence

(1) « In primo vero hujus scholæ ingressu, *sermocinalium scientiarum*, Grammaticæ videlicet et Logicæ, Rhetoricæ et Poeticæ artis Doctores invenio qui omnes juxta suæ facultatem doctrinæ aliquid offerunt. Alii grammaticalia Prisciani rudimenta; alii logicalia Aristotelis argumenta; alii Rhetoricæ Tullii blandimenta; alii poetica integumenta Virgilii, nec solum ista, quin imo Ovidii præsentant fabulas, Fulgentii Mythologias, odas Horatii, O..... Orosii, Juvenalis satyras, Senecæ tragœdias, comœdias Terentii, Invectivas Salustii, Sidonii epistolas, Cassiodori formulas, Declamationes Quintiliani, Decadas Titi Livii, Valerii epitomata, Martialis epigrammata, centones Homeri, saturnalia Macrobii et generaliter, etc. »

(2) Crévier se trompe lorsque, voyant disparaître la rhétorique de ces actes officiels, il s'imagine qu'on ne l'étudiait plus. La rhétorique et les rhétoriciens se retrouvent sous les noms de grammaire et de grammairiens.

à l'histoire si nous supposons que, comme son frère Nicolas (1), il consacra six ans à la grammaire; et ses premières études se trouvent ainsi reportées à sa huitième année. C'est d'ailleurs l'âge fixé par le traité *De disciplina scholarium*. Donc, venu au collége à quatorze ans, il ne fut pas compté parmi les *pueri grammatici* : au chœur, il porta le surplis et l'aumusse; en classe, il entendit expliquer Aristote. A ceux qui voudraient retrouver l'empreinte de son éducation littéraire, nous signalons particulièrement ses sermons, où Térence, Virgile, Horace, Stace, Ovide, Sénèque surtout et Valère-Maxime, sont mis à contribution, quelquefois pour de longues tirades. Donc, même en Champagne, où Gerson avait commencé ses classes, on suivait la méthode reçue à Paris, la méthode décrite par Pierre d'Ailly. Les sentiments de Gerson sur cette matière percent dans une lettre qu'il adressa aux théologiens du collége de Navarre, lorsqu'il fut devenu chancelier de l'Eglise de Paris (2). D'abord il leur propose un plan de lectures conformes à leurs études sacrées. Il ajoute ensuite : « Quant aux auteurs païens, prêtez-vous à cette lecture, sans vous y adonner; faites-y quelques excursions rapides, je n'y verrai rien à redire. Un grand nombre de pensées morales, du style, des expressions choisies, une certaine connaissance de la poésie et de l'histoire, voilà ce que vous y gagnerez. Et puis il est bon de se délasser et de varier ses lectures. Ces mêmes avantages, il est vrai, se rencontrent dans les docteurs de l'Eglise, dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, dans Orose, dans saint Jérôme, dans Lactance, et vous pourriez, ce semble, les chercher là avec autant, sinon plus

(1) Historia colleg. Nav., p. 515.
(2) Et de l'Université par conséquent, puisque ces deux charges n'en faisaient qu'une.

de profit (1). » Conseils pleins de sagesse et de maturité. On ne les donnerait pas, toutefois, à ceux qui n'auraient acquis jusque-là aucune connaissance de l'antiquité ; pour eux ces lectures, loin d'être une récréation, seraient une étude. Tels n'étaient pas aussi les théologiens du collége de Navarre. Nous en avons la preuve dans Clémangis, qui mettra fin à cette enquête.

Condisciple de Gerson, et bientôt après son élève, il n'avait pas atteint sa douzième année lorsqu'il arriva dans cette maison. Laissons-le nous le dire lui-même; car il eut plus tard l'occasion de s'en souvenir. Sa réputation de latiniste l'ayant fait appeler auprès de Benoît XIII (Pierre de Luna), pour y remplir l'emploi de secrétaire, il fut soupçonné d'avoir prêté sa plume à l'anti-pape, le jour où celui-ci lança l'interdit sur la France : soupçon bien cruel à celui qui en était l'objet, et qui empoisonna longtemps son existence. Dans ces conjonctures douloureuses, ce fut auprès de ses anciens maîtres qu'il chercha sa consolation, les jugeant sans doute plus portés que d'autres à lui rendre justice et à l'absoudre. Coupable ou non (et plût à Dieu que le schisme ne l'eût jamais entraîné à d'autres excès!) la lettre qu'il leur adressa est fort touchante. Nous en rapportons quelques lignes, à titre de renseignements sur son éducation : « Ce qui me console sur toute chose, et cette consolation est à bon droit puissante sur mon cœur, c'est de pouvoir défendre auprès de vous mon innocence, vous avec qui j'ai passé mon enfance et la plus grande partie de mes années, vous que j'appellerais les premiers en témoignage, quand même on m'accuserait hors de mon pays, et qui viendriez en toute assurance déposer sur ma vie, ma con-

(1) Opp., t. I, col. 100.

duite, mes mœurs, mes inclinations. Lorsque je quittai le foyer paternel pour la grande ville, et que j'entrai dans votre illustre école, je n'avais pas atteint ma douzième année :

Alter ab undecimo nondum me ceperat annus.

« Je n'étais qu'un faible enfant. Cette bonne mère me reçut dans son sein, me réchauffa sur son cœur, me porta entre ses bras, m'abreuva de son lait le plus doux. Je lui dois les premiers éléments des lettres ; je lui dois cette dignité, la plus éminente dont elle dispose, où elle m'a fait monter malgré ma résistance et mes refus ; je lui dois mon éducation intellectuelle et morale : tout entière elle est son ouvrage, depuis le premier jour, je pourrais dire jusqu'à celui-ci. Et si je n'ai guère profité, si je suis médiocrement instruit, il n'en faut accuser que mon peu d'application et la faiblesse de mes facultés. »

Quand Clémangis suppose qu'il a mal répondu aux soins de ses maîtres, c'est pure modestie de sa part, et le public en juge autrement ; à tel point que les Italiens eux-mêmes, cicéroniens dès avant la renaissance, ne peuvent se défendre d'admirer son style. Ces Italiens pourtant nourrissaient généralement à notre endroit des préventions bien injustes. Quand ils comparaient leur beau ciel à notre ciel nuageux, l'éclat de leurs orateurs et de leurs poëtes à la renommée toute péripatéticienne de nos écoles, l'amour-propre, la rivalité nationale venant en aide, ils n'hésitaient pas à nous regarder comme de vrais barbares du Nord. Ce fut un des thèmes favoris de Pétrarque. S'il engageait les pontifes d'Avignon à venir enfin s'asseoir auprès du tombeau de saint Pierre, toujours ce lieu commun était traité par lui avec magnificence ; comme si la supériorité réelle ou

imaginaire de tel ou tel pays avait dû peser beaucoup dans la balance, lorsqu'il s'agissait d'assurer la tranquillité de l'Église et l'indépendance de son chef. Urbain V revenu à Rome, Pétrarque l'exhorte à ne la plus quitter, et dans sa lettre, énumérant d'abord pompeusement toutes les gloires littéraires de l'Italie : « Que nous opposeront les Français, demande-t-il, eux qui savent si bien se vanter? Seraient-ce par hasard les bruyantes disputes de la rue du Fouarre (1)? » Ce jugement de Pétrarque fit loi en Italie. Un Français anonyme essaya bien de répondre; mais il n'eut pas le dernier mot : sa voix fut couverte par une nouvelle diatribe du superbe Florentin (2).

Or un cardinal, contemporain de Clémangis, grand admirateur de Pétrarque et tout imbu de ses idées, n'avait pas vu sans étonnement de quel style écrivait l'ancien élève de Navarre. Il ne lui cacha pas sa surprise; il fit plus, il le soupçonna d'être redevable de ce beau langage aux muses italiennes. « Avouez, lui disait-il, que vous avez étudié à Bologne.» Deux lettres de Clémangis à Galeoti Malapietra (3), qui pensait l'honorer par un tel soupçon, nous apprennent que de sa vie il n'avait mis le pied à Bologne. Plus jaloux de la gloire de son pays que de son propre mérite, il y réfute les assertions outrées de Pétrarque. Avec la France, il venge l'Angleterre et l'Allemagne du reproche de barbarie, et déroule les annales littéraires et scientifiques de ces contrées, depuis Bède, Alcuin et Raban Maur jusqu'à saint Bernard, jusqu'à ses propres contemporains. Là il déclare qu'il

(1) *Rerum senilium*, l. IX, ep. 1. Opera. in-f°. Basileæ 1581, p. 848.
(2) *V.* Galli cujusdam anonymi in Franc. Petrarcham invectiva... Franc. Petrarchæ contra cujusdam anonymi Galli calumnias... apologia. *Ibid.* pag. 1060 et 1068.
(3) Ep. 4 et 5. Nicolai de Clemengiis Opera. Lugd. Bat. 1613.

n'est pas seul en France à savoir quelque chose, et que les maîtres, grâces à Dieu, ne lui ont pas manqué. N'a-t-il pas étudié l'éloquence dans Cicéron et Quintilien? N'a-t-il pas eu des professeurs dont les leçons, les entretiens, lui ont appris bien des choses que seul peut-être il aurait toujours ignorées? Lui-même, à Paris, n'a-t-il pas souvent expliqué, soit en public, soit en particulier, la rhétorique de Cicéron et quelquefois aussi celle d'Aristote? Enfin les meilleurs poëtes, Virgile, Térence, n'y sont-ils pas matière d'enseignement (1)?

Que veut-on de plus? Les études du collége de Navarre pourraient-elles avoir un témoin mieux informé. Pierre d'Ailly et Gerson nous avaient fourni de premières données qui, certes, n'étaient pas à mépriser; mais leur langage se tenait encore dans des termes assez généraux. Cette fois, nous avons devant nous un homme qui évoque ses souvenirs de professeur et d'élève; la démonstration, ce semble, est complète, et nos réflexions n'y sauraient rien ajouter.

Il reste prouvé qu'en disparaissant du théâtre où la philosophie se montre seule après le XIIIe siècle, l'enseignement littéraire n'avait pas été anéanti. Sa fortune a pu décroître, mais il n'a subi aucun ostracisme; le grand jour lui a manqué, il a vécu à l'ombre. Toujours basé sur les mêmes programmes, les mêmes méthodes; toujours soutenu par l'étude de l'antiquité, les premiers établissements universitaires une fois fondés, il n'a langui qu'à raison de la

(1) « Dicet fortasse aliquis, propterea hoc Franciscum dixisse quod magis solent in Italia artes illæ doceri et disci quam in aliis terris. *Primum respondeo, in aliis etiam partibus id plerumque fieri vidi.* Equidem in studio Parisiaco sæpe Tullianam publice legi rhetoricam, sæpe item privatim. Nonnunquam etiam Aristotelicam. Poetæ vero summi et optimi, Virgilius atque Terentius illic etiam sæpe leguntur. » *Ibid.*, ep. 5, pag. 28.

forte concurrence qui lui était faite par la scolastique, et du défaut de goût qui caractérise cette époque (1). Pétrarque avait donc tort lorsqu'il dépréciait outre mesure nos études classiques; et ceux-là se tromperaient aussi qui ne verraient, comme lui, dans l'Université du moyen âge, que les *bruyantes écoles de la rue du Fouarre.*

Et maintenant, il en est temps, répondons aux questions qu'on pourrait nous adresser sur l'enseignement des lettres pendant ces trois siècles (XIII[e], XIV[e], XV[e]).

1° Quels étaient les auteurs en usage?

En fait de grammaires, Donat, Priscien, le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu, le *Grécisme* d'Evrard de Béthune, etc.; — pour les exercices pratiques de langue et de littérature: Caton, Théodule, Esope, etc.; Virgile, Lucain, Stace, Ovide, etc.; saint Prosper, Prudence, Juvencus, etc.; Alain de l'Isle, Gaultier de Châtillon, etc.; Tite-Live, Salluste, etc. (les historiens sont toujours peu nombreux); Cicéron et Quintilien. Ces deux derniers, avec Aristote, qui apparaît quelquefois, font tous les frais de la rhétorique, théorie et pratique.

Nous avons vainement cherché dans les programmes Tertullien, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire le Grand; c'est encore un point où l'on peut, sans contredit, s'essayer à faire mieux que le moyen âge, mais non se prévaloir de son exemple.

2° A quel âge les écoliers commençaient-ils leur cours de grammaire?

D'après Evrard de Béthune, aussitôt qu'ils savaient lire; d'après le traité *De disciplina scholarium*, à huit ans environ. Les détails biographiques, recueillis par nous sur

(1) Depuis le XIV[e] siècle surtout.

Jean et Nicolas Gerson et sur Clémangis sont d'accord avec ces deux livres.

3° En quel lieu cet enseignement était-il pratiqué ?

Au XIIe siècle, au bas de la montagne Sainte-Geneviève; au XIIIe, encore au bas de la montagne, et peut-être sur l'emplacement du clos Mauvoisin, où la Faculté des Arts ouvrait ses écoles publiques; au XIVe, dans les colléges surtout et dans les pédagogies. Il est douteux que les grammairiens aient jamais pris place dans les écoles publiques de la rue du Fouarre, qui datent seulement de cette dernière époque.

4° Les professeurs de grammaire dictaient-ils ?

Rien ne les en empêchait. La prohibition de dicter s'adressait à ceux qui expliquaient Aristote à la rue du Fouarre; or, les grammairiens enseignaient partout ailleurs qu'à la rue du Fouarre, et n'expliquaient point Aristote.

5° Les écoliers avaient-ils des livres ?

Dans les commencements de l'Université, les livres étaient rares. Bientôt, les règlements sur la parcheminerie, l'invention du papier, les donations affectées aux bibliothèques des colléges, remédièrent, en partie du moins, à cet inconvénient.

6° Ces livres (quand c'étaient des livres païens) étaient-ils remis aux écoliers ?

Pour cette fois, plus d'un lecteur croira que nous plaisantons. Il faut en convenir, quand il est décidément prouvé que les écoliers étudiaient et apprenaient par cœur les livres en question, l'autre vérité n'est plus d'une nouveauté bien piquante. Nous ne plaisantons pas pourtant, et nous avons nos raisons pour ne rien sousentendre. Revenons donc sur un passage d'Evrard de Béthune. Ceux qui se

tiennent déjà pour satisfaits en seront quittes pour omettre tout ceci. Evrard s'adresse à un maître d'école :

Primi versiculi secernit grammata primam
Quæ tibi turba viam discipularis habet.
Donatos vertit *lacrimarum fonte fluentes,*
Qui dantur pueris post elementa novis.
Inde tenet *parvos lacerata fronte Catones*
Illos discipuli per metra bina legunt.

Que voyons-nous donc au premier distique? Que les écoliers, véritables *abecedarii*, apprenaient d'abord à reconnaître, à assembler leurs lettres. — Au second? Qu'après cela (*post elementa*), ils retournaient les feuillets du grammairien Donat. — Au troisième? Qu'ils *tenaient* entre leurs mains les distiques de Caton, un moraliste païen!

Esope, Stace, Virgile suivent de près Caton dans le *Labyrinthe* d'Evrard de Béthune; notons ceci en passant.

Voici donc nos témoins : *les feuillets de ces livres tenus et retournés, arrosés de larmes et mis en lambeaux par les enfants!*

Le sort de Donat et de Caton, c'est précisément ce que nous craindrions pour la *Vulgate*, par exemple, si elle venait à prendre leur place.

CHAPITRE VII.

LA RENAISSANCE.

Ce fut de tout temps le privilége des poëtes de transfigurer quelques époques du passé et d'y faire fleurir l'âge d'or. Pour les anciens, cet âge d'or était placé au berceau fabuleux du genre humain; les littérateurs du siècle dernier l'imaginèrent quelquefois dans la Grèce ou à Rome, l'école moderne a préféré le moyen âge. Est-ce à dire que le moyen âge ne nous offre que des grandeurs fictives, des apparences d'héroïsme et de vertu? Telle ne saurait être notre pensée. Ce que nous tenons à faire remarquer, c'est que le moyen âge exerçant à la fois sur les esprits deux attraits différents, l'un soumis au contrôle de la raison, l'autre tout d'imagination et de fantaisie, un attrait poétique en un mot, en bien des cas, c'est ce dernier attrait qui domine.

Dans les études qui se sont faites sur le moyen âge depuis un demi-siècle, et qui ont provoqué sa réhabilitation, aujourd'hui définitive, l'art et la poésie avaient conquis le titre du premier occupant; la prépondérance est restée à l'art et à la poésie. C'est pourquoi une sorte d'autorité doctrinale leur est dévolue en ces matières; souvent leurs préférences, leurs sympathies se traduisent en sys-

D'où procèdent les temps modernes, avec leur triste cortége de misères morales, avec le philosophisme, le rationalisme, le socialisme et le reste? Le voici. Vers le milieu du xve siècle, les Grecs chassés de leurs foyers apportèrent en Occident Homère et Platon. Nos pères étaient sages alors; ignorant l'antiquité, ils ignoraient aussi le vice. Mais ils eurent le tort de prendre goût à ces auteurs, et bientôt celui plus grand encore de les faire expliquer dans les écoles. On se passionna pour cette littérature. Elle était païenne, on se fit païen; de là nous est venu tout le mal. *Voilà l'histoire*, nous dit-on. En résumé, la contagion du paganisme s'est introduite chez nous au moyen des manuscrits grecs, tout comme la peste débarqua un jour à Marseille dans des balles de coton, je crois. Prenez garde aux manuscrits grecs !

De toutes les versions de cette singulière histoire, j'ai donné la plus accréditée, celle sur laquelle repose la thèse primitive. Ce n'est pas ma faute si l'on y aperçoit déjà quelque invraisemblance.

Est-il exact d'avoir choisi la prise de Constantinople, pour marquer la fin du moyen âge et le commencement de la renaissance? Il faut s'entendre sur la valeur de ces dates précises, quand il s'agit des évolutions libres et variables de l'esprit humain. Voici une borne qui sépare la France de l'Allemagne; parle-t-on français en deçà, allemand au delà? Point du tout : on parle des deux côtés une même langue, ou bien encore toutes les deux à la fois. La prise de Constantinople figure à peu près comme cette borne entre le moyen âge et la renaissance : avant, on étudiait déjà l'antiquité classique; après, on suivait encore un grand nombre des méthodes du xiiie siècle; toute la différence est

du plus au moins. S'il faut une date, je ne m'attaquerai point à celle-ci, pourvu toutefois qu'on ne la fasse point servir à interpréter faussement l'histoire. Je m'explique.

A la prise de Constantinople, à l'émigration byzantine dont elle fut suivie, on rattache le mouvement de littérature et d'art appelé renaissance, comme si la première impulsion était venue de la Grèce, avec Andronic Callisfe et Constantin Lascaris. Or c'est là un point de vue tout à fait inadmissible. Bien que nous puissions voir dans les Grecs des auxiliaires venus à temps pour donner aux études littéraires un remarquable essor, le rôle d'initiateurs ne leur appartient pas; car, lorsqu'ils arrivèrent, tout était commencé, et l'on marchait au but avec cette ardeur, cet ensemble qui assurent le succès. Déjà le prédécesseur de Pie II, Nicolas V, avait fait traduire Diodore de Sicile, Polybe, Thucydide, Hérodote, Appien, Homère, Aristote, Platon, Ptolémée, Strabon et Théophraste; déjà Pogge, François Philelphe, Nicolas Perotti, Laurent Valla, Guarino de Vérone, Mafeo Veggio, Aurispa, tous grammairiens, humanistes, commentateurs des anciens, avaient acquis leurs principaux titres à la renommée. Il est vrai, Théodore Gaza et quelques autres Grecs habitaient l'Italie à cette époque; mais aussi, dès les premières années du XV[e] siècle, François Philelphe et Jean Aurispa abordaient à Constantinople et se fixaient auprès de Manuel Chrysoloras. Guarino les y avait précédés; il n'avait pas attendu la fin du XIV[e] siècle. Ainsi l'Italie allait elle-même au devant de la Grèce. Tiraboschi pense que le premier ébranlement remontait à Pétrarque; de Pétrarque à Dante, il n'y a qu'un pas; nous touchons au XIII[e] siècle et aux croisades. Je m'arrête : à ne prendre que les sommités, on pourrait croire que cela avait toujours duré, dans cette Italie surtout, dont l'aurore

se confond avec un crépuscule à peine interrompu par quelques ténèbres passagères.

Et si l'initiative de ce mouvement revient de fait au moyen âge, qui nous assure qu'il n'a pas aussi sa part de responsabilité dans les autres révolutions accomplies vers la même époque? Révolutions dans les croyances, révolutions dans les mœurs, révolutions dans les arts, toutes ne seraient-elles pas le produit de cette activité inquiète, qui fermentait dès longtemps au sein de la vieille Europe, et devait tôt au tard trouver à s'épancher?

Si je veux, en particulier, chercher une explication dans les modifications apportées à l'enseignement classique, je suis frappé du manque de proportion entre les effets et leur prétendue cause. Ces modifications sont en réalité si peu de chose! peu, dans l'ordre moral du moins, car dans l'ordre littéraire il en est autrement. Confrontons les programmes des deux époques; les résultats de cet examen seront peut-être nouveaux pour quelques personnes.

Les grammairiens du moyen âge étaient Donat et Priscien, et, à partir du XIIIe siècle, Evrard de Béthune et Alexandre de Villedieu. A la renaissance, ils cédèrent tous la place à Despautère.

Les plus jeunes élèves, au moyen âge, expliquaient Caton, Esope et Avianus, Théodule, saint Prosper: à la renaissance, ils continuèrent à expliquer Caton; les fables ésopiennes furent encore entre leurs mains, soit dans le grec de Planude, soit dans le latin de Phèdre qui survint à la fin du XVIe siècle, et peu à peu Caton disparut. Théodule et saint Prosper étaient mis de côté; mais n'oublions pas que l'Evangile selon saint Luc, l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère, et d'autres auteurs chrétiens s'introduisirent vers ce temps-là.

Virgile, Horace, Ovide, Perse, Juvénal, Lucain, Stace, et nombre d'autres poëtes païens avaient cours dans les écoles du moyen âge; nous l'avons prouvé par d'irrécusables témoignages : la renaissance n'ajouta rien à cette liste, elle retrancha. Stace et Lucain, par exemple, disparurent généralement des mains des écoliers. Si Catulle, Tibulle, Properce, les comiques latins non *expurgés* se firent jour dans plus d'une classe, cet abus, contre lequel on réclama toujours, ne fut pas de longue durée.

Plusieurs poëtes chrétiens, Prudence, Juvencus, Sedulius, Arator, figuraient parmi les classiques du moyen âge: la renaissance venue, ils eurent le sort de Lucain et de Stace (1).

Quelques poëtes latins du moyen âge, objet d'une vogue passagère, avaient été admis dans les écoles du XIIIe siècle; nous avons déjà nommé Alain de l'Isle et Gaultier de Châtillon. Ces poëtes, dont les compositions offrent un mélange continuel d'histoire ancienne et de mythologie, furent écartés par la renaissance. Pense-t-on que la religion y perdit beaucoup?

Les historiens tenaient peu de place dans l'enseignement du moyen âge, et, pour le moment, son programme ne nous en offre pas d'autres que Salluste et Tite-Live. Ici, la renaissance ajouta : Cornelius Nepos, César, Tacite paraissent avoir été admis sous son patronage.

(1) Ni les uns ni les autres ne furent entièrement abandonnés. Au commencement du XVIe siècle, Fausto Andrelini, un des professeurs italiens établis à Paris, faisait imprimer Juvencus et l'expliquait à ses élèves, comme on peut s'en convaincre par ces paroles de sa préface : « Ex eo (Alphonso hispano) diu quæsitum a me Juvencum accepi, acceptum publicavi, *publicatum non sine maxima diligentia interpretabor*, ut ex officina mea non tam sæculares, quam sacræ literæ exiisse videantur.» Nous parlerons ailleurs de Prudence.

La rhétorique du moyen âge roulait sur Quintilien, Cicéron et Aristote : Aristote, Cicéron et Quintilien furent la base de toute la rhétorique de la renaissance.

Tels sont en somme les changements introduits alors dans les études. Mais nous allions oublier ce qui concerne la langue grecque. Il est vrai, lorsque le grec devint partout matière d'enseignement, on ne se fit pas scrupule de mettre Homère, Démosthène, Xénophon sur la même ligne que Virgile, Cicéron, Salluste, et le nombre des auteurs païens s'accrut d'autant. Il faut ajouter, pour être exact, qu'on fit entrer aussi par la même porte saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Chrysostome : jamais pareille place n'avait été accordée aux saints Pères par le moyen âge (1).

Et maintenant, supposons un instant, ce qui est faux, que le degré de christianisme des élèves soit en raison

(1) Dans un ouvrage très-distingué et favorablement accueilli par les lecteurs catholiques, M. l'abbé Chesnel avoue qu'*il serait fort embarrassé s'il lui fallait dire en quoi la méthode de nos colléges modernes s'accorde ou ne s'accorde pas avec le plan d'études suivi dans l'école chrétienne d'Alexandrie, dans celles de Césarée, d'Edesse ou d'Antioche.* « Quant à l'Occident, poursuit-il, *l'unité pédagogique dont on prétend qu'il est en possession depuis quatorze ou quinze siècles* ne me paraît pas incontestable non plus. Je crois pouvoir affirmer, sans être téméraire, que *tout le monde reconnaîtra volontiers des différences assez notables* entre l'enseignement littéraire au temps de saint Grégoire le Grand, de Bède le Vénérable, de Lanfranc, de saint Anselme, etc., etc., et celui que les humanistes de la renaissance ont imposé presque partout. S'imagine-t-on vraiment que la méthode classique de l'illustre abbaye de Mont-Cassin, par exemple, soit *exactement la même aujourd'hui qu'au* XIII*e siècle,* quand saint Thomas d'Aquin s'y préparait, sous la direction des enfants de saint Benoît, aux études théologiques qu'il devait faire plus tard à Rome, à Cologne et à Paris? J'estime singulièrement le *Ratio studiorum* donné par le père Claude Aquaviva à la Compagnie de Jésus, mais ce n'est pas une raison pour soutenir qu'au fond la marche qui s'y trouve indiquée ne contient guère autre chose que la méthode suivie, dans tout le moyen âge, par les universités les plus célèbres et les colléges particuliers, par les religieux de Cîteaux, les carmes, les dominicains et les franciscains. » (*Du Paganisme, de son principe et de son histoire,* p. 227.) — Si quelqu'un a en effet affirmé cette *unité pé-*

directe du nombre d'auteurs chrétiens expliqués dans les classes, en raison inverse du nombre d'auteurs païens ; de bonne foi, vous semblera-t-il que les modifications opérées par la renaissance sur les programmes d'études du moyen âge soient de nature à bouleverser toutes les croyances? Et l'impiété moderne serait sortie de là ! et le communisme ! et le socialisme encore ! Est-ce une conviction bien arrêtée ? Pour nous, nous aurions peine à la partager, Qu'une montagne accouche d'une souris, nous l'avons cru sur la foi du fabuliste ; mais nous n'aurions jamais pensé que, dans cet apologue, il fût permis de renverser les rôles.

Littérairement, ces modifications avaient de l'importance, moins par les additions que par les retranchements. Il y eut un véritable progrès le jour où Stace, Lucain, Prudence et Juvencus disparurent de l'enseignement élémentaire : non qu'ils dussent être totalement abandonnés, mais on les réserva désormais à des latinistes quelque peu formés ou présumés tels. Je regrette encore moins les

dagogique de quatorze ou quinze siècles contre laquelle M. l'abbé Chesnel élève des doutes, si quelqu'un a nié les *différences assez notables* en un certain sens que nous venons de signaler ici, si quelqu'un enfin a prétendu que la méthode du Mont-Cassin *est exactement la même aujourd'hui qu'au* XIII[e] *siècle*, ce sont autant d'assertions dont nous n'aurons pas à porter la responsabilité, et nous espérons même contribuer quelque peu à désabuser cet esprit prévenu. — « Les textes qui sont classiques aujourd'hui, dit encore M. l'abbé Chesnel, sont bien loin d'avoir eu le même honneur *dans tous les temps et dans tous les pays. Longtemps la poésie semble avoir eu le pas sur la prose*, etc. » p. 237. — Ce que vient de remarquer M. l'abbé Chesnel, nous croyons l'avoir établi, ici et ailleurs, d'une manière assez solide pour être en droit de substituer l'affirmation à sa formule dubitative. (V. *Supra*, chap. v, p. 126. — *Correspondant*, 10 juin 1852, p. 300.) En général, nos conclusions étant fondées sur des textes, nous y accordons peu de place à l'interrogation et aux conjectures.

Mais, à défaut d'unité absolue, d'identité complète (M. l'abbé Chesnel sera le premier à le reconnaître), il est un fond commun aux différentes époques ; et bouleverser ce fond si ancien de la pédagogie chrétienne, *sous prétexte qu'il cache un abîme*, c'est une témérité très-blâmable. Voilà ce que nous avons dit, et nous n'avons pas dit autre chose.

poëtes du moyen âge, tels que Gaultier de Châtillon, Alain de l'Isle, et même ce Théodule qui paraît tenir tant à cœur à quelques modernes réformateurs.

Le progrès des études s'explique à mes yeux, et par le choix plus intelligent des textes classiques, et par des améliorations d'une autre nature, dont je vais dire deux mots.

Avez-vous remarqué la place occupée par cet humble Despautère, grammairien qu'il sera permis à Port-Royal de traiter assez lestement, mais qui ne contribua pas peu, en son temps, à former des latinistes? Ceux du XVIe siècle, et il en est d'assez passables, avaient tous étudié Despautère dans leur enfance. Etait-il bien facile, selon vous, d'apprendre le latin avec le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu et le *Grécisme* d'Evrard de Béthune, ces deux célébrités classiques du XIIIe siècle? Donat, lui-même, n'était-il pas trop incomplet? Priscien n'était-il pas trop diffus? Certains chroniqueurs le comparent à une mer qu'il fallait traverser à la nage. Despautère vint enfin, et après Despautère Alvarez. Rendons justice à ces grammairiens qui précédèrent de beaucoup Port-Royal et Lhomond, et n'ont pas toujours été dépassés par eux.

Joignez à cela le travail de ces infatigables critiques, appliqués à recueillir les *variantes lectiones* d'un auteur, et à purifier les textes de toutes les erreurs des copistes. Jusque-là, quand une vie s'était épuisée à ce labeur, il restait pour résultat quelques exemplaires corrects. Après l'invention de l'imprimerie, les exemplaires se transforment en éditions, et la communication établie entre tous les savants, leur mutuel contrôle multipliant les lumières, on arrive à un degré d'exactitude auquel il ne fallait pas songer au moyen âge. La critique philologique est réellement fille de l'imprimerie. Quand vous parcourez les ouvrages des pre-

miers lettrés du xve siècle, d'un Pogge, d'un Perotti, ou même, plus tard, ceux d'un Jules-César Scaliger, vous surprenez parfois, au milieu de la plus vaste érudition, l'ignorance de telle particularité grammaticale devenue aujourd'hui des plus vulgaires. Rien ne fait mieux comprendre, à mon avis, ce qu'il a fallu d'efforts persévérants, de secours matériels, pour produire dans leur correction habituelle ces quelques livres élémentaires qui servent journellement aux écoliers. Les rares méprises de ces géants de la critique sont comme ces *témoins* que les terrassiers laissent derrière eux pour marquer l'ancien niveau du sol qu'ils viennent d'aplanir : là où nous passons sans aucune fatigue, des forces considérables ont été dépensées pour nous rendre la route courte et facile. Ces éditions correctes, ces grammaires, ces lexiques, ces *apparatus* de toute espèce manquaient nécessairement au moyen âge; de là encore la distance qui le sépare de la renaissance.

Enfin, et ce fut peut-être le point capital, on débarrassa l'enseignement littéraire de l'argumentation et des formules scolastiques.

Nous ne l'aurions pas cru sans les témoignages les plus positifs, mais il n'est pas permis d'en douter; on disputait dans les classes de grammaire comme dans une école de philosophie; on raisonnait par *atqui* et par *ergo* sur l'accord du sujet et du verbe, du susbtantif et de l'adjectif : c'était le moyen d'arriver aux résultats les plus bizarres, puisqu'on abandonnait l'usage,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Ego amat avait ses partisans. Pourquoi pas? la scolastique dégénérée du xive siècle avait soutenu bien d'autres thèses. Erasme avait connu dans son enfance ces maîtres qui,

dédaignant l'humble grammaire, n'imaginaient rien de mieux pour la rendre digne d'eux, que de l'envelopper de subtilités métaphysiques (1). Ramus tient le même langage qu'Erasme (2) ; et leur témoignage est confirmé par les livres classiques de cette époque. Ouvrez Alexandre de Villedieu, ouvrez Théodule, enrichis de notes et commentaires par les argutieux pédagogues dont nous parlons : vous n'arriverez pas à l'explication du texte qu'on ne vous ait dit *per antecessum*, quelle est la *cause efficiente*, la *cause matérielle*, la *cause formelle*, la *cause finale* du présent livre ; de plus, vous distinguerez sa *fin intrinsèque* de sa *fin extrinsèque*, laquelle fin extrinsèque se subdivise en *fin éloignée*, *plus éloignée*, *très-éloignée*, *finis remotus*, *remotior*, *remotissimus* (3) ! Si bien que vous assistez dès le début à un merveilleux déploiement de toutes les catégories d'Aristote élevées à leur plus haute puissance ; et cela s'adressait, ne l'oubliez pas, à de petites têtes de huit à dix ans !

Il y avait donc, ici encore, beaucoup à élaguer. L'argumentation disparut des classes de grammaire ; mais la réaction contre la scolastique fut modérée dans ses entreprises,

(1) Sed infelicior erat ætas, quæ me puero modis significandi et quæstiunculis ex qua vi pueros excarnificabat, nec aliud interim docens quam perperam loqui. Nimirum, præceptores illi, ne puerilia docere viderentur, grammaticen dialectices et metaphysices difficultatibus obscurabant, nimirum ut præpostere jam provectiores, post majores disciplinas, grammaticen discerent,... etc. (*De pueris statim ac liberaliter instituendis.*)

(2) M. Charles Lenormant a donné un résumé substantiel de tout ce que Ramus nous apprend sur ce sujet. (V. *De l'enseignement des langues anciennes.*)

(3) On n'a guère le droit d'être cru sur parole quand on rapporte de pareilles choses ; nous citerons. Sur un exemplaire d'Alexandre de Villedieu (ms. du XIVe siècle. Biblioth. imper., n° 8153) nous trouvons la distinction entre la fin intrinsèque et la fin extrinsèque du *Doctrinal* : « *Finis intra* est ut omnes legentes et audientes hunc librum habeant cognitionem eorum quæ in eo continentur. *Finis extra* est triplex, scilicet *remotus*, *remotior* et *remotissimus*. *Finis remotus* est ut omnes legentes et audientes hunc librum

elle s'arrêta au seuil des écoles de philosophie, et si le syllogisme en a été banni, ce n'est pas à la renaissance qu'il faut s'en prendre, mais à une époque beaucoup plus récente.

Or, tous ces progrès, toutes ces réformes s'accomplissaient au sein de l'université de Paris sous le règne de François Ier, et c'est de là que date chez nous la renaissance classique. « Sous les auspices du *Père des lettres*, dit M. Lenormant dans un écrit où cette période de l'enseignement est appréciée en toute connaissance de cause (1), le mouvement des études qui, en Italie, commence à Pétrarque et à Boccace enleva, au bout de deux siècles, la dernière barrière de la routine; Ramus, excellent juge en pareille matière, considérait la révolution comme accomplie. Sur dix heures de travail dans la journée des colléges, deux étaient consacrées à la leçon, une à l'étude des règles de la grammaire, sept à la lecture des textes classiques et à la composition. Un tel système, appliqué pendant sept années, et sans les distractions que donne aujourd'hui

habeant notitiam et cognitionem totius grammaticæ. *Finis remotior* est ut habeant cognitionem philosophiæ. *Finis remotissimus* est ut habeant totius felicitatis cognitionem. » La réflexion est en elle-même très-sensée, car nous devons tendre par tous nos actes à notre fin dernière. Mais comme cette fin, lorsqu'il s'agit d'études, est extrinsèque, c'est par l'intention qu'on y tend, plutôt qu'en la prenant pour unique objet de la pensée : ce que n'ont pas assez compris, ce semble, ceux qui voudraient que tout livre classique fût un livre chrétien. — Le commentateur de Théodule suit absolument la même méthode. Voici ce qu'il dit de la *cause matérielle* du livre : « *Causa igitur materialis* est multitudo hystoriarum bibliæ et figmentorum poetarum hic positorum ; vel causa materialis sive subjectum est victoria veritatis supra falsitatem, quia circa illud versatur totum opus. » — V. *Theodolus cum Commento*. L'ouvrage ne porte pas de date, mais on lit à la dernière page : *Impressum per Laurentium Hostingue et Jametum Louys commorantes Rothomagi pro Jacobo Forestier*... etc. Or, Forestier exerçait à Rouen la profession de libraire ou celle d'imprimeur avant la fin du XVe siècle.

(1) *De l'enseignement des langues anciennes*.

l'étude des modernes, nous révèle le secret de cette profonde connaissance des auteurs classiques qui brille dans les écrivains du XVI[e] siècle. »

On conçoit, d'après cela, qu'une révolution complète dans l'ordre littéraire n'entraînait pas nécessairement à sa suite une révolution semblable dans l'ordre moral et religieux. Plus d'assiduité au travail de la part des écoliers; du côté des maîtres; une méthode mieux entendue; des textes plus corrects, des grammaires, des dictionnaires tels que n'en avait pas le moyen âge; c'était de nature à relever les études sans ébranler aucun dogme, sans ternir aucune vertu. Que si le choix des auteurs classiques ne fut pas absolument le même, nous avons montré qu'en établissant la balance entre les deux programmes, les empiètements du paganisme se réduisent en définitive à bien peu de chose. La renaissance étudiait à peu près les mêmes auteurs que le moyen âge, mais elle les étudiait autrement; et c'est là le grand secret de cette connaissance plus profonde des littératures anciennes, regardée à tort comme l'indice certain d'un système pédagogique entièrement nouveau, tant pour le fond que pour la forme.

Mais, puisque nous avons nommé François I[er] et Ramus, deux hommes qui, dans des conditions bien différentes, eurent tant de part au mouvement des études dans notre patrie, nous ne pouvons nous dispenser de leur accorder une attention particulière. Aussi bien, ce nous sera une transition toute naturelle à l'autre ordre d'idées que nous allons aborder.

François I[er], le *Père des lettres,* exerça sur la culture intellectuelle de son siècle une double influence. D'un côté, il accueillait dans son intimité cette poésie galante qui, par une filiation bien connue, descend des troubadours et des

trouvères; de l'autre, il protégeait les érudits, les hellénistes, les hébraïsants, et fondait pour eux le *collége Royal*. A la cour de François I[er], Marot rencontrait Budé; de ce jour date l'alliance de la littérature classique avec cette autre littérature assez peu chaste dont le moyen âge est seul responsable. De Rabelais à Voltaire, la veine gauloise n'a point tari; on aurait donc tort d'imputer à l'étude de l'antiquité tous les écarts de la muse moderne. Le mot leste, le ton railleur, le scepticisme sous un air de bonhomie, tout cela, il faut l'avouer, est de notre crû, tout cela sent le terroir; sans doute, il serait plus flatteur pour nous de pouvoir dire et penser le contraire; mais les poésies du XIII[e], du XIV[e] et du XV[e] siècle ne laissent pas ce refuge à notre amour-propre.

Ramus, un des principaux soutiens du collége Royal, représente parfaitement cette institution dans sa rivalité avec l'Université. La vieille école de Paris avait pris ombrage de ces chaires d'hébreu, de grec, d'éloquence latine, affranchies de son contrôle et dont les professeurs étaient nommés par le roi. Vivant sur la gloire bien méritée qu'elle s'était acquise par la grande scolastique du XIII[e] siècle, elle conservait ses préférences à la scolastique déchue. Mais qu'arriverait-il si, tout près de la Sorbonne, les écoliers trouvaient des grammairiens par lesquels son propre enseignement serait peut-être éclipsé? Voilà le côté humain des dispositions peu bienveillantes de l'Université à l'égard du collége Royal. Il s'y joignait aussi des sentiments plus honorables. Restaurer l'étude de l'hébreu, du grec, du latin, trois langues consacrées sur le Calvaire, c'était accomplir le vœu des conciles des papes (1); mais il ne

(1) On lit dans l'épitaphe de Pierre Danes, le premier professeur royal de langue grecque : « *Trium linguarum Sanctæ Crucis titulo dedicatarum*,

fallait pas que, sous ce prétexte, des laïques, peu versés dans la théologie et n'offrant aucune des garanties généralement requises en pareil cas, s'ingérassent d'expliquer l'Ecriture sainte. Or tels étaient la plupart des professeurs royaux; de là aussi les inquiétudes de l'Université, de là ses attaques et le procès intenté au nouveau corps.

Dans ces débats, dont l'issue est restée assez obscure, l'avocat de l'Université, Montholon, laissa échapper une naïve parole : « Que les professeurs royaux, disait-il, n'étant pas théologiens, enseignent l'hébreu, passe encore. Au moins devraient-ils prendre pour texte de leurs leçons quelque autre livre que la Bible. » Cet excellent homme s'imaginait qu'il y avait toute une littérature hébraïque en dehors de la Bible.

Cela mettait les rieurs du côté des professeurs royaux. Les protestants, pour qui la Bible était tout, et qui d'ailleurs dédaignaient la Vulgate, prenaient aussi parti pour eux. Ecoutez Marot, le poëte de la secte, faire cause commune avec les adversaires de l'Université, qu'il accuse d'ignorance. De Ferrare, où il était exilé, il écrivait à François Ier en 1535 :

Autant comme eux, sans cause qui soit bonne,
Me veut de mal l'ignorante Sorbonne :
Bien ignorante elle est d'être ennemie
De la *Trilingue et noble Académie*
Qu'as érigée. Il est tout manifeste
Que là dedans, contre ton veuil céleste,
Est défendu qu'on ne voise allégant
Hébrieu, ni grec, ni latin élégant :
Disant que c'est langage d'hérétiques.
O povres gens de savoir tout éthiques,

Hebraicæ, Græcæ, Latinæ, intelligentissimo. » — Ainsi la tradition des trois langues saintes était encore vivante au XVIe siècle.

Bien faictes voir ce proverbe courant :
Science n'a haineux que l'ignorant (1).

Et voilà, en effet, par quel endroit la renaissance classique confinait à l'hérésie : l'étude téméraire de l'Ecriture sainte. Si, tenant bon contre les empiétements, l'Université avait exécuté de bonne grâce des réformes nécessaires, elle n'aurait pas eu contre elle, pendant quelque temps, et les rieurs et un certain nombre de savants. La foi n'en eût point souffert. Quand Léon X, vers la même époque, accueillait avec honneur Jean Lascaris et fondait un collége de jeunes Grecs, pense-t-on que l'hérésie y trouvât son compte? Il est toujours fâcheux d'opposer l'une à l'autre la cause de la religion et celle de la science.

Ceci explique Ramus tout entier. Acceptant la prétendue solidarité que l'Université s'efforçait d'établir entre l'immutabilité du dogme et le *statu quo* dans les études, il fut pour les humanités, pour le grec, pour l'hébreu, pour le protestantisme, et partant contre la Sorbonne, contre Aristote, contre la scolastique, au fond de laquelle, pourtant, se trouvait l'orthodoxie. Je suis dispensé par l'ouvrage de M. Lenormant d'apprécier les mérites de ce réformateur entreprenant et de le montrer à l'œuvre. Mais j'ai besoin d'éclaircir quelques-unes de ses paroles, où l'on verrait peut-être un démenti formel donné à l'examen comparatif des anciens et des nouveaux programmes qui nous a servi de point de départ.

Ces paroles se trouvent dans le mémoire que Ramus adresse à Charles IX, afin d'obtenir une réforme de l'Université plus complète, je dirai même plus radicale; car il veut soumettre à ses vues les quatre facultés, à commencer

(1) Epître au roy du temps de son exil à Ferrare.

par celle de théologie. Il ne se plaint pas de l'enseignement de la grammaire; il y reconnaît, au contraire, les progrès dont nous avons parlé : sous François 1er, les stériles argumentations ont fait place à des travaux plus profitables, à la lecture et à l'imitation des modèles, à la composition. Mais, quand il mentionne l'époque précédente, à laquelle il n'épargne pas les reproches de barbarie et d'ineptie, il affirme (et c'est en ce point qu'il semble nous contredire) *qu'on ne voyait alors dans les classes que des Alexandre de Villedieu, des Grécismes, des Théodolet, et autres docteurs de même espèce* (1). Comment concilier ce langage avec le nôtre?

Si l'on me citait les discours de quelque tribun de 1792, faisant la guerre à la monarchie, déclarant que dans l'ancienne France on n'avait jamais joui d'aucune liberté, et qu'avant la déclaration des Droits de l'homme, tout était la proie de l'arbitraire, dans l'administration, dans la justice, à l'armée, qu'aurais-je à répondre?

Et lorsque certains écrits récents étant devenus l'héritage de la postérité, on voudra, sur de pareilles pièces, prouver que le christianisme a été banni pendant trois siècles de l'enseignement des colléges catholiques, cette fois encore, que faudra-t-il répondre ?

Pour ce qui est de Ramus, je dirai qu'à coup sûr il exagérait, et que, réformateur enthousiaste, il se plaisait à rabaisser l'enseignement du moyen âge.

Je ferai ensuite observer que, dans les ouvrages aban-

(1) « Itaque, cum Grammatici et Rhetores nil nisi barbaros Alexandros de Villa Dei, Græcismos, Theodoletos, atque ejusmodi doctores haberent, ordinarias horas, decimam matutinam et quintam pomeridianam altercationibus impendebant. » — *Procemium reformandæ Academiæ Parisiensis*, pag. 458.

donnés sous François Ier, il se trouve deux grammaires, celle d'Alexandre de Villedieu et celle d'Evrard de Béthune, remplacées l'une et l'autre par Despautère; est-ce donc la peine d'en faire tant de bruit ? Le troisième ouvrage est l'églogue de ce Theodulus ou Theodolus (Théodolet est le nom familier), que nous avons déjà vu figurer parmi les auteurs élémentaires du premier âge. Voyons s'il mérite plus de regrets que les autres.

Auprès d'une fontaine (j'analyse l'églogue de Théodule), se rencontrent Pseustis et Alithie, le Mensonge et la Vérité, deux bergers comme ceux de Virgile dans la troisième églogue, entre lesquels s'engage bientôt une de ces luttes poétiques où les chants répondent aux chants, et où les vers à nombre égal sont échangés par les combattants. Phronisis ou la Sagesse, est prise pour juge; et, comme Pseustis raconte une à une les fables de l'ancienne Grèce, tandis qu'Alithie lui oppose les merveilleux récits de la Bible, on devine d'avance à qui restera la victoire : la vérité l'emporte sur le mensonge, cela est trop juste. Cette conception est toute chrétienne; mais aussi, que résulte-t-il d'une semblable donnée ? Toute la mythologie se déroule, tableau par tableau, parallèlement à l'Ecriture sainte. Si Alithie parle du Paradis terrestre, c'est parce que Pseustis a chanté l'âge d'or, le règne de Saturne. Si elle raconte l'histoire d'Adam chassé du Paradis, son adversaire a montré Saturne détrôné par Jupiter, l'âge d'or remplacé par l'âge d'argent. Et de cette manière, on voit d'un côté Cécrops instituer le culte idolâtrique, de l'autre, Abel et Caïn offrir des sacrifices. Puis vient Lycaon avec Hénoch, le déluge de Deucalion avec le déluge de Noé. Hébé est supplantée par Ganymède, et le corbeau maudit par les animaux, parce qu'il n'a pas apporté dans l'arche la nouvelle

par celle de théologie. Il ne se ... rre à l'Olympe, et là,
de la grammaire; il y reco ... dale cause la perte de son
dont nous avons parlé : ... e Isaac, etc., etc. Bref, si
mentations ont fait pl ... endix de Diis et l'*Epitome his*-
lecture et à l'imita ... z un composé analogue, moins le
quand il ment ... certains contrastes. Je vais plus loin : il
n'épargne p ... fables dont nous épargnons d'ordinaire la
firme (et ... aux enfants, et le commentateur de Théo-
qu'on r ... *adressait* sans nul doute aux écoliers, insiste sur
Vill ... *détails* d'une grande hardiesse, que nous n'avions
d ... *jamais rencontrés* dans nos mythologies classiques (1).

Telle était, avec Ésope et Caton, la première nourriture *intellectuelle* des jeunes écoliers du moyen âge.

Ainsi, de quelque côté que nous l'envisagions, le nouvel *enseignement* classique n'était pas si différent de l'ancien. *Des* réformes lentes, timides, entravées par la routine, *par* une extrême circonspection, par l'esprit de corps, *comme* nous l'avons vu dans la lutte de l'Université contre

(1) Je citerai pour exemple la glose morale qui accompagne la fable de Saturne détrôné par Jupiter : « Saturnus potest significare aliquem malum superiorem, *ut principem terrenum vel prelatum et tyrannum*, qui describitur senex, idest, antiquatus in malicia et curvus a recta via : et tenet falcem qua mediante affligit, torquet et depauperat subditos. Et dicitur ideo eos comedere per tyrannicas et indebitas exactiones; et secum tenet tales drachones, id est, iniquos et pessimos satellites. Et dicitur habere Opem, id est opum, divitiarum copiam, uxorem; quia omnem subditorum substantiam exhauserunt. *Et accidit quod frequenter Jupiter*, hoc est, *populus subditus ei*, *insurgit in eum et expellitur a regno suo et sic castrari per filios suos dicitur. Et virilia in mari dicuntur projici quia tota voluptas in amaritudinem convertitur sicut equum* (æquum)*est.* » N'est-ce pas bien hardi de toutes manières? Que dites-vous de ce prince ecclésiastique ou temporel, chassé, dépouillé par ses sujets, comme de juste : *sicut æquum est !* Vous direz que c'est le châtiment qui est juste, et non la révolte. Sans doute, mais ces réflexions étaient-elles sans danger pour l'enfance? Ce livre lui était destiné. Dans la glose grammaticale, je vois que *natus* vient de *nascor*, etc. — Quelle indignation ne soulèveraient pas de pareilles choses, si on venait à les rencontrer dans les classiques païens *expurgés ?*

…yal ; ces réformes portant bien moins sur la
…les que sur le mode et la discipline; quel-
…us, mais qui tous avaient leurs analogues
…s suivis depuis des siècles, voilà ce que
…onstaté. Est-il besoin d'ajouter que ni les
… ni la foi n'en devaient éprouver de profondes at-
teintes ?

On pourrait, avec plus de justice, adresser de sévères reproches, soit à la cour de François Ier, soit aux petites cours italiennes de Florence, d'Urbin, de Mantoue, de Ferrare, soit encore à certaines académies, comme celles de Pontanus et de Pomponius Lætus: autant de foyers d'une activité intellectuelle moins contenue, moins réglée, sujette à des écarts d'une tout autre nature. Encore n'était-ce pas là l'unique cause du dépérissement moral de cette époque; il en était une autre plus puissante, à laquelle on n'a pas fait, ce semble, assez d'attention.

Qui ne sait que les nations, au sortir de leur pénible enfance, lorsque les progrès de l'art et de l'industrie les mettent en possession de jouissances nouvelles, se trouvent inévitablement exposées à de redoutables tentations ? Alors se réveillent, avec une sorte de fureur, les concupiscences qui ne meurent jamais au cœur de l'homme déchu; et, dans cette ivresse d'adolescence, à mesure que les habitudes laborieuses se perdent, chaque jour s'affaiblissent et se détendent les ressorts de la première énergie morale. Que sera-ce donc si, aux séductions du luxe, vient encore s'ajouter tout ce qui peut provoquer l'orgueil de l'intelligence? Telle était pourtant, à l'époque dont il s'agit, la situation de l'Europe. Voici Colomb qui découvre un monde, le monde de l'or et des richesses; Gutenberg vient d'élargir en quelque sorte le monde de la pensée, et de

livrer aux conceptions de l'esprit humain de nouveaux espaces qu'elles parcourent avec une prodigieuse rapidité. Qu'eût fait Wiclef, qu'eût fait Arnaud de Brescia avec la presse? Luther serait peut-être venu trop tard pour être le grand révolutionnaire des temps modernes. Jusque-là les poisons qui fermentaient au sein de la société étaient lents à nuire; au XVIe siècle, un dissolvant avait été trouvé, qui les infusait en un instant aux veines de toute l'Europe.

Cela étant, il serait illusoire de prétendre mesurer la portée de la renaissance, en attribuant à elle seule l'action de tant de forces combinées, en l'identifiant avec une époque historique aussi complexe que celle-ci. S'agit-il du XVIe siècle, où Luther figure aussi bien que Léon X, nous ne nous sentons le besoin ni de le condamner ni de l'absoudre. Nous savons, d'ailleurs, que les plaidoyers pour ou contre un siècle n'aboutissent à rien. A qui nomme, dans un but d'apologie, un saint ou un héros, on peut toujours répondre par le nom d'un apostat ou d'un traître; et quelle sera l'issue raisonnable d'un pareil débat? Si, au contraire, nous voyons dans la renaissance ce qu'elle est en réalité, non plus une suite de générations obéissant à des influences de toute espèce; mais ce mouvement littéraire qui part d'Italie pour se propager dans le reste de l'Europe, ce mouvement qui compte parmi ses résultats, outre les œuvres d'imagination, d'immenses travaux d'érudition sacrée et profane; ainsi comprise, elle nous apparaîtra sous un jour bien différent : sans doute, elle ne sera pas encore pure de tout excès; mais, dans un siècle excessif en toute chose, il n'y aura guère lieu de s'en étonner.

Ainsi, d'une part, nous n'aurons garde de confondre la renaissance avec le XVIe siècle; de l'autre, nous nous souviendrons que la renaissance, telle qu'elle se montre à

la cour des princes et dans les grandes académies, n'a jamais eu toute liberté de modifier à son gré les programmes classiques, ses entraînements les plus téméraires venant expirer le plus souvent sur le seuil des colléges.

Que, dans les commencements surtout, ce fleuve destiné à féconder les champs de l'étude ait rompu ses digues; qu'il ait soulevé çà et là une vase impure dont le rejaillissement a pu atteindre jusqu'aux écoles, à qui faudra-t-il s'en prendre? Aux passions humaines ou à la science? Toujours est-il que le concile de Trente viendra bientôt purifier de ces souillures les écoles catholiques, et qu'en protégeant les bonnes mœurs, il saura respecter les intérêts de la science.

Sans donc nous mettre en peine de cet être multiple et si divers qui s'appelle le XVIe siècle, occupons-nous de la renaissance proprement dite, et cherchons ce qu'il y a de vrai dans les différentes accusations qui s'élèvent contre elle. Elle est accusée d'avoir ébranlé les croyances, corrompu les mœurs, précipité l'art dans une fausse voie; trois griefs principaux que nous allons examiner successivement.

Le plus grand coup porté aux croyances, pendant le XVIe siècle, c'est, sans contredit, le protestantisme. Si la renaissance a engendré le protestantisme, c'est à elle aussi que remonte, par une suite nécessaire, l'incrédulité moderne. Qui ne sait que les pays protestants ont donné des maîtres à Voltaire et aux encyclopédistes? Il suffit d'avoir nommé Spinosa, Bayle, Collins et Bolingbroke, auxquels on pourrait en joindre nombre d'autres, comme eux, revendiqués à bon droit par la Hollande et l'Angleterre. N'oublions pas non plus Genève; la prétendue philosophie

du XVIII[e] siècle lui doit beaucoup. Le panthéisme de ces derniers temps n'est pas moins redevable à Berlin.

Mais est-il bien vrai que la renaissance ait suscité le protestantisme?

C'est ici surtout qu'on s'est livré sans réserve à l'illusion que nous avons signalée. Parce que ces deux faits viennent d'une certaine façon se ranger sous une même date, on a supposé entre eux une étroite connexion, que repoussent manifestement les autres données de l'histoire.

Entre le pays du protestantisme et le pays de la renaissance, il y a les Alpes; lorsque la renaissance les traverse, derrière elle, en Italie, elle ne laisse pas le protestantisme, et il éclate en Allemagne avant qu'elle ait eu le temps de s'y acclimater et d'y prendre position.

« Rodolphe Agricola, dit Erasme, nous apporta le premier d'Italie quelque sentiment de bon goût littéraire. » Mais à quelle époque cela se passait-il? Vers 1480, c'est-à-dire lorsque l'Italie comptait déjà deux générations d'hellénistes, de latinistes, de poëtes distingués, et lorsqu'elle voyait poindre la troisième, celle qui devait fleurir sous Léon X. « Les murailles d'Italie, dit encore Erasme, ont plus de science et d'éloquence que les hommes de notre pays (1). » Nous n'insistons pas; c'est un point d'histoire littéraire assez connu, sur lequel s'accordent d'ailleurs Allemands et Italiens : Heeren, par exemple, et Tiraboschi.

Aussi Luther comptait-il très-peu sur la renaissance des

(1) Ces deux citations sont empruntées à Tiraboschi. Erasme disait encore: « Mihi sat est quo hoc laudis fero, si tamen promerear, ut dicar unus ex eorum numero fuisse qui crassissimam barbariem, ac pudendam infantiam, quas hactenus nobis opprobrabat Italia, ab hisce regionibus depellere conati sunt. » L. XI, ep. 1.

lettres pour accomplir son œuvre révolutionnaire. La preuve en est qu'il renouvela tout d'abord les sauvages déclamations de Wiclef contre les sciences et les arts, qu'il appelait des piéges du démon, et contre les universités où on les enseignait. A sa voix, celle de Wittemberg vit s'enfuir les écoliers ; pendant quelque temps elle fut déserte (1). Mais si Luther ne comptait pas sur la renaissance, il comptait sur une nationalité jalouse de l'Italie, sur ce vieux levain de rancune laissé au cœur des populations d'outre-Rhin par les rivalités séculaires des papes et des empereurs, sur ce germanisme enfin, ces instincts peu sympathiques à la race latine qu'il était si facile de tourner contre Rome. L'événement prouva qu'il ne s'était pas trompé. Autour de lui, il entendit retentir les anathèmes qu'il avait lancés le premier contre le *paganisme* des papes ; étrange équivoque, plus étrange encore dans la bouche des catholiques qui le répètent de nos jours. Erasme, lui aussi, dans ses mauvais moments, plus circonspect néanmoins, plus modéré que Luther, s'est récrié contre le paganisme de la cour pontificale, et son *Ciceronianus* est tout rempli de ces élans d'indignation germanique. Et l'on a pu écrire que le protestantisme était né de la renaissance ! le protestantisme fomenté en Allemagne et qui épargne l'Italie ; le protestan-

(1) On trouvera des renseignements curieux sur tous ces faits au tome XII des œuvres du P. Gretzer, particulièrement dans la dissertation intitulée *Lutherus academicus*. Erasme s'exprime là-dessus assez clairement : « *Ubicumque regnat Lutheranismus, ibi litterarum est interitus.* » L. XIX, ep. 56. — « Evangelicos istos, cum aliis multis, tum illo nomine præcipue odi, quod per eos ubique languent, frigent, jacent, intereunt bonæ litteræ, sine quibus quid est hominum vita ? » L. XIX, ep. 50. — « Nonne Lutherus totam philosophiam aristotelicam appellat diabolicam ? Nonne idem scripsit omnem disciplinam tam practicam quam speculativam esse damnatam ? omnes scientias speculativas esse peccata et errores ? Nonne Melanchton aliquando damnavit scholas publicas ? » L. XXXI, ep. 59.

tisme accueilli avec transport par les paysans de la Thuringe, et combattu par Léon X et Aléandro; le protestantisme qui ne pénètrera pas dans la patrie de Raphaël et de Michel-Ange, et qui triomphera dans les gothiques cités de la Saxe, là où ne s'élève aucun Parthénon, aucun péristyle dans le goût d'Athènes, où ni la toile ni le marbre ne font revivre les types de l'ancienne Grèce, ses héros, son Olympe.

Il est un seul point, nous le répétons, par lequel la renaissance agréait aux protestants. Comme ils voulaient, pour mieux exercer le libre examen, lire la Bible dans le texte primitif et les Septante, ils reconnaissaient quelque utilité au grec et à l'hébreu. A Strasbourg, après l'invasion du protestantisme, l'hébreu fut quelque temps la seule langue morte enseignée dans les écoles. Ramus prétendait imposer l'hébreu à la Sorbonne, non comme science utile aux ecclésiastiques, mais comme base principale et nécessaire de toute théologie (1). Et dans ce collége Royal dont il fut l'âme tant qu'il vécut, je vois les mêmes tendances conduire à l'hérésie. Sans compter Vatable, qui est au moins fort suspect, Mercier et Palma-Cayet, qui remplissaient aussi la chaire d'hébreu, passèrent au protestantisme; tandis que Denys Lambin et Latomus, occupés de Cicéron, de Démosthène, de Sophocle, honorèrent leur enseignement par la ferveur et la pureté de leur foi (2).

Ceci nous rappelle un mot rapporté par Tagliazucchi, le Rollin du Piémont au siècle dernier. Une contestation s'était élevée entre un théologien et un humaniste sur la supériorité de leurs professions respectives, et chacun d'eux

(1) *Proœmium reformandæ academiæ parisiensis.*
(2) Voyez Goujet, *Mémoire historique sur le collége royal.*

cherchant à rabaisser celle de son adversaire, comme il arrive assez souvent, on faisait assaut de noms propres. Le théologien crut avoir gain de cause en citant l'humaniste Erasme, hérétique, ou tout au moins fauteur d'hérétiques. « Est-ce la faute des études littéraires, reprit l'autre, si Erasme s'est avisé de traduire à sa manière le nouveau Testament? » Il aurait pu ajouter, observe Tagliazucchi, ce qui d'ailleurs ressort assez clairement de toutes les pages de l'histoire de l'Eglise, que la plupart des hérésies eurent pour auteurs des théologiens, et non des grammairiens.

Le danger pour l'Allemagne, au XVI[e] siècle, était aussi dans ses théologiens, moins éclairés qu'ardents à la controverse; et il avait été pressenti d'une manière remarquable, dès la première moitié du siècle précédent, par Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II, alors évêque de Trieste. Rédigeant un plan d'études pour le jeune Ladislas, roi de Hongrie, Æneas en était venu aux poëtes; il allait parler de Virgile et d'Horace, quand tout à coup il s'arrête; l'Allemagne vient de lui apparaître sévère, dédaigneuse pour les plus beaux génies de l'ancienne Rome, tout entière aux discussions théologiques. « Sur le point de vous parler des poëtes, dit-il, et de vous engager à les lire, j'entends déjà les propos injurieux de tous ces hommes qui sont plus en peine de passer pour théologiens que de l'être en réalité. — De quel droit, disent-ils, nous apportez-vous vos poëtes d'Italie, et venez-vous corrompre par la mollesse énervante de leur langage *les saintes mœurs de la Germanie !* » C'est bien là cette même Allemagne dont nous parlions tout à l'heure, repoussant le mouvement littéraire venu d'Italie, par un certain orgueil national qui prenait volontiers les dehors du zèle. Æneas fait l'apologie des poëtes; il prouve par les saints Pères qu'il est permis et utile de les lire;

après quoi, il reprend l'offensive contre les théologiens exclusifs de l'Allemagne. « Quelle est, demande-t-il, l'erreur en matière de foi qui n'ait eu pour auteurs des théologiens ? Qui a introduit la folie de l'arianisme, qui a séparé les Grecs de l'Eglise, qui a séduit les Bohêmes, sinon des théologiens (1) ? » Un siècle plus tard, Æneas eût ajouté : Qui a entraîné l'Allemagne dans le protestantisme, sinon le théologien Martin Luther avec sa Bible ?

Non, la renaissance littéraire n'a rien à faire ici; elle n'est ni la mère ni la fille de l'hérésie protestante. Là où l'on a vu une étroite alliance, il y a un synchronisme, et rien de plus.

Que, dans la suite, les protestants aient cherché à prouver cette alliance et à en exhiber les titres, ce n'est pas merveille; il est toujours flatteur de rattacher son origine à un progrès : ce qui peut surprendre, c'est que des catholiques aient embrassé de tout leur cœur cette interprétation de l'histoire. Savez-vous ce qui se passait dans les universités protestantes de l'Allemagne en 1617, 1717 et 1817? On célébrait une sorte de jubilé, en mémoire de la grande rupture de 1517, et dans les discours académiques prononcés en ces occurrences, le *bienheureux*, le *divin*, le *théandre* Luther était présenté comme le restaurateur des lettres, le vainqueur de la barbarie, le flambeau du monde, etc., etc. En outre, pour faire contraste et jeter quelque ombre sur ce tableau, le moyen âge était évoqué, avec ses grammairiens et ses lexicographes, les Alexandre de Villedieu, les Evrard de Béthune, les Jean de Gènes, hommes ignorants et grossiers; ce qu'on prouvait à grand renfort de critique philologique, le tout assaisonné de plaisanteries de

(1) *Æneæ Sylvii opera*, *Basileæ*, 1571, p. 981.

haut goût (1) Mais ce qu'il y a de curieux en tout cela, ce que je tiens à noter, c'est que si, par hasard, l'orateur est sérieux, s'il traite son sujet avec conscience, pour trouver le point de départ de la culture moderne, il remonte, — voyez un peu l'insolence, — aux papes Pie II et Nicolas V! Heureusement pour la gloire de Luther, les catholiques dont nous parlons se sont chargés de prouver que Nicolas V et Pie II n'y étaient pour rien. Leurs écrits seront d'un grand secours au delà du Rhin, quand viendra le jubilé de 1917.

Venons au chapitre des mœurs. Et je déclare d'abord en toute franchise que je ne voudrais pour rien au monde faire l'éloge de celles du XVI[e] siècle. Même les *saintes mœurs de la Germanie*, à cette époque, ne me paraissent pas irréprochables. Mais là n'est pas la question. Il s'agirait de savoir si, du moment où elle fut classique, la littérature devint

(1) Nous nous contentons de citer, en l'abrégeant, le titre de trois de ces pièces, une pour chaque jubilé.

1° « Oratio secularis in qua de statu linguarum et artium liberalium, in seculis superioribus ante B. (eatum) Lutherum, ultimum Germaniæ evangelistam atque in hoc seculo proxime elapso Lutherano disseritur, in primis vero ostenditur quomodo et per quos una cum luce Evangelii, lux linguarum et artium a tenebris barbariei in gymnasio ulmano vindicata fuerit, habita Ulmæ... a M. Joh. Philippo Ebelio... Anni a face Evangelii Theandri Lutheri opera redaccensa, etc., quem bis enumerant versiculi seqq.

« LVtherVs, Satana rIDente geMente, VaLebIt,
« LVtherVs Papæ DoMItor, rasæqVe phaLangIs.

(Faites l'addition de la valeur numérique des capitales).

2° « Diatribe historico-litteraria de statu scholarum ante Reformationem, qua ad celebrandum in schola nostra Reformationis Lutheranæ jubilæum..., invitat Christianus Schœttgenius. Francofurti, 1717.

3° « De Schola latina Ulmana ante et sub Reformationis sacrorum tempus... ad solemnia secularia Reformationis a Luthero pridie Cal. nov. A. 1517 cœptæ in Gymnasio Ulmano ipsis cal. nov. 1817 celebranda... interprete Georg. Veesenmeyer prof. VI classis. »

Notre contemporain est beaucoup plus modéré de ton que son prédécesseur de 1617. Évidemment, la foi luthérienne est en déclin.

aussi plus corruptrice, et si elle dépassa de beaucoup en licence les poésies populaires des XIVe et XVe siècles. On peut hésiter à répondre, et nous n'avons nullement dessein de discuter sur pièces un pareil sujet. Ce qui est certain, c'est que la fin du XIIIe siècle avait vu paraître la seconde partie du *Roman de la Rose*, l'œuvre de Jean de Meung, contre laquelle le chancelier Gerson se crut obligé de dresser un acte d'accusation, au nom de la religion et de la pudeur indignement outragées (1). Il y revient souvent dans ses autres écrits; la vogue de ce livre est un scandale qu'il voudrait faire cesser à tout prix. Il déclare, dans un de ses sermons contre la luxure (2), que s'il possédait un exemplaire du *Roman de la Rose*, le seul qui fût au monde, valût-il 1000 livres, il le jetterait au feu, plutôt que de le vendre et de le laisser publier tel qu'il est. S'il savait que Jean de Meung ne se fût pas repenti de cet écrit avant sa mort, il ne prierait pas plus pour lui que pour Judas; et dans le cas où il serait en enfer ou en purgatoire, ceux qui pèchent en lisant son livre ne font qu'augmenter son supplice. Tel est le jugement du pieux Gerson sur une œuvre du XIIIe siècle. Jean de Meung a mérité la damnation en écrivant un roman; dans l'Enfer de Dante, je vois deux coupables entraînés au mal par la lecture d'un autre roman,

(1) *Tractatus contra Romantium de Rosa*, opp. t. III, col. 297. Rapportons un passage de ce traité : « Heu ! qualis immunditia illic est posita et accumulata ! quæ blasphemiæ, quis se ibi seminando sparsit diabolus ! Habere modo verba de eo (Deo?), de Paradiso, de dulci Agno et castissimo, de pulchro fonticulo et puteo ; in persona Auctoris subito et citissime recensere dissolutissimam vitam suam quam perpetrando nullus est tam inhonestus, quin rubore suffunderetur et verecundia, hortari ut omnes feminei sexus, sive corruptæ, sive virgines, se dedant ut de quolibet viro, etc., experiantur. Et (quæ est summa mali) asserit res tales sanctas, et opera sacra atque veneranda, etc. » *Ibid.* col. 305.

(2) *Dom.* IV, *adventus*.

de *Lancelot* (1). Françoise de Rimini commence en ces termes le récit de sa chute :

> Noi legevamo un giorno per diletto
> Di Lancilotto, come amor lo strinse....

Elle termine en accusant le livre qui fut, comme *Galéot* dans cette intrigue, l'entremetteur et le conseiller du crime :

> Galeotto fu il libro e chi lo scrisse !

On peut s'en rapporter à Dante, qui connaissait assurément les mœurs de son siècle; ce genre d'écrits recélait un poison mortel. Mais voici quelque chose de plus. Louis Vivès, en pleine renaissance, dénonce les Tristan, les Amadis, les Lancelot du Lac, comme les corrupteurs ordinaires des jeunes gens et des femmes (2). Et, au fait, où donc l'Arioste avait-il appris à mêler aux prouesses de chevalerie les plus scandaleuses aventures? Chez les anciens? De son propre aveu, il n'était pas capable, à vingt ans, de comprendre une traduction latine d'Esope. En

(1) *Inferno*, Canto V.

(2) Après avoir dit que les magistrats devraient interdire les mauvaises chansons, Vivès ajoute : « Tum et de pestiferis libris, cujusmodi sunt in Hispania Amadisus, Splandianus, Florisandus, Tirantus, Tristanus, quarum ineptiarum nullus est finis; quotidie prodeunt novæ; Cœlestina læna, nequitiarum parens, carcer amorum : in Gallia Lancilotus a lacu, Paris et Vienna, Ponthus et Sydonia, Petrus Provincialis et Maguelona, Melusina, domina inexorabilis : in hac Belgica Florius, et Albus flos, Leonella, et Cana morus, Curias et Floreta, Pyramus et Thisbe : sunt in vernaculas Linguas transfusi ex latino quidam, velut infacetissimæ facetiæ Poggii, Euryalus et Lucretia, Centum fabulæ Boccatii; quos omnes libros conscripserunt homines otiosi, male feriati, imperiti, vitiis ac spurcitiæ dediti : in queis miror, quid delectet, nisi tam nobis flagitia blandirentur; eruditio non est expectanda ab hominibus, qui ne umbram quidem eruditionis viderant; jam quum narrant, quæ potest esse delectatio in rebus, quas tam aperte et stulte confingunt? » Vivès, *de Christiana femina*, l. I, c. v. On voit que le contingent du moyen âge est assez considérable dans ce catalogue des mauvais livres du XVIe siècle.

revanche, il avait lu et relu tous les romans du moyen âge (1).

Quand les trouvères, entraînés par le courant de la mode, invoquèrent à leur tour Apollon et les Muses, quand ils se travestirent à la romaine, à la grecque, leur restait-il encore beaucoup de naïveté à perdre dans le commerce des anciens? J'en fais juge tous ceux qui ont approfondi cette matière? Peut-être ne sont-ils pas les plus ardents à regretter l'oubli où sont restés dans nos colléges les fabliaux et les romans du moyen âge. A tout prendre, la littérature savante fut encore la plus chaste : elle était laborieuse, et il y a dans le travail je ne sais quoi de fortifiant qui empêche de s'abandonner tout entier à l'ivresse des sens. Et puis, les vrais modèles de l'antiquité, ceux qui ont surnagé, forment, en quelque sorte, une aristocratie douée de supériorité sous tous les rapports. Si, dans les bas-fonds de Rome et d'Athènes, il s'est trouvé, comme partout, une poésie infime et mal famée, ce n'est point là ce qui est devenu classique. Homère et Démosthène, Cicéron et Virgile, tels étaient les maîtres des bons écrivains du XVIIe siècle. A côté d'eux, de purs Gaulois, des héritiers de Villon, ont fait effort pour repousser le joug, et plus d'une fois ils en sont venus à bout. Lesquels, à votre avis, ont le plus contribué à accréditer chez nous la licence?

Le dernier reproche adressé à la renaissance est beaucoup plus fondé que les deux autres. Il est très-vrai que l'étude de l'antiquité nous a conduits à l'imitation, une imitation souvent servile, et qu'on a trop oublié les sources de notre poésie nationale. Il est vrai encore que l'on a mé-

(1) *Vita di M. Ludovico Ariosto descritta da M. Simon Fornari.* Cet auteur était contemporain de l'Arioste.

connu pendant trois siècles l'architecture du moyen âge et les autres arts qui en relèvent; il est vrai qu'on a accordé à l'esthétique de l'ancienne Grèce une préférence exclusive, et partant injuste. Absoudre la renaissance sur tous ces chefs serait dérisoire, et nous n'en avons nullement l'intention.

De cette dernière accusation, toutefois, à celle d'hérésie qui nous occupait tout-à-l'heure, il y a loin, et la cause est sans contredit moins sérieuse. C'est un peu, on nous pardonnera la trivialité de cette comparaison, comme si, de la cour d'assises, nous passions au tribunal de police correctionnelle. Non que l'art soit dans tous les cas chose de peu d'importance; mais on articule des griefs comme celui-ci : Bembo atteste Hercule! Bembo invoque Pollux! il écrit: *Hercle, Ædepol!* Bembo a tort, sans doute, mais il est chrétien, au fond, comme vous et moi. Ces jurons païens sont des ridicules, non des apostasies; et il y a longtemps qu'Horace en a fait justice, en disant :

O imitatores, servum pecus!

Il ne faudrait pas non plus pousser le zèle jusqu'à imaginer ce qui n'est pas. Que de fois n'a-t-on pas répété que Bembo, secrétaire de Léon X, faisait parler le pontife au nom des *dieux immortels*! J'ai beau parcourir les brefs sortis de la plume de Bembo, nulle part ne m'apparaissent ces *dii immortales*. Mais le *Deus Optimus, Maximus*, s'y rencontre; expression, à vrai dire, toute cicéronienne. Quoi encore? La barque de saint Pierre confiée aux mains du Vicaire de Jésus-Christ; le ciel, la maison paternelle où les justes sont reçus dans l'assemblée des bienheureux; la crainte du Seigneur, *timor Domini*. Tout cela est-il donc païen? Bembo, cependant, s'entendit reprocher par ses

contemporains sa superstition cicéronienne, que son collègue Sadolet ne partageait point. Gardons-nous d'amplifier ce lieu commun de déclamations contre la renaissance. Pourquoi encore est-on si cruel envers Vida, envers Sannazar? Certes, je n'aime ni ce Protée, ni ces Satyres, dans un poëme qui a pour titre *De partu Virginis*. Mais que de vers, dans leur forme virgilienne, rendent avec énergie les plus belles pensées des saints Pères! Combien encore sont en parfaite harmonie avec les plus naïves inspirations du moyen âge (1)!

(1) On sait de quelle manière le moyen âge interprétait, dans le mystère de la Nativité, ces paroles d'Isaïe : « *Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui.* » Il n'est pas rare de rencontrer ces deux animaux dans l'attitude de l'adoration, auprès de la crèche de l'Enfant-Dieu. Ecoutez Sannazar :

Tunc puerum tepido genitrix involvit amictu,
Exceptumque sinu, blandeque ad pectora pressum
Detulit in præsepe. Hic illum mitia anhelo
Ore fovent jumenta. O rerum occulta potestas!
Protinus agnoscens Dominum *procumbit humi bos*
Cernuus : et mora nulla, simul procumbit asellus
Submittens caput, et trepidanti poplite adorat.
Fortunati ambo! non vos aut fabula Cretæ
Polluet, antiqui referens mendacia furti,
Sidoniam mare per medium vexisse puellam :
Aut sua dum madidus celebrat portenta Cytheron
Infames inter thyrsos, vinosaque sacra,
Arguet obsequio senis insudasse profani.

Isaïe ajoute : « *Israel autem me non cognovit, et populus meus non intellexit.* »

Sannazar continue :

Solis quippe Deum vobis et pignora cœli
Nosse datum, solis cunabula tanta tueri.
Ergo dum refugo stabit circumdata fluctu
Terra parens ; dum præcipiti vertigine cœlum
Volvetur : Romana pius dum templa Sacerdos
Rite colet; *vestri semper referentur honores :*
Semper vestra fides nostris celebrabitur aris.

(*De Partu Virginis*, l. II, v. 377 et seqq.)

Inutile de rappeler certaine fête du moyen âge des plus populaires.

Sannazar ne bornait pas à des vers les témoignages de son amour envers la Mère de Dieu. Sur les rochers de *Mergellina*, non loin de sa villa, il lui avait élevé une église, nommée la *Madonna del parto*, et, à côté de l'église, un couvent dont les moines étaient chargés du service divin; 8,000 florins de rente étaient consacrés à la célébration de la fête de Noël. C'est ainsi que le poëte pouvait dire à celle qu'il chantait :

, ... Niveis tibi si solemnia templis
Serta damus; si mansuras tibi ponimus aras
Exciso in scopulo, fluctus unde aurea canos
Despiciens celso se culmine Mergelline
Adtollit, nautisque procul venientibus offert :
Si laudes de more tuas, si sacra diemque,
Ac cœtus late insignes, ritusque dicamus,
Annua felicis colimus dum gaudia partus :
Tu vatem ignarumque viæ, insuetumque laboris
Diva mone, et pavidis jam læta adlabere cœptis

La *Madonna del parto* ne doit-elle pas faire pardonner bien des vers païens du *De partu Virginis?* On est très-fidèle de nos jours à la poétique chrétienne de Chateaubriand, on ne tombe pas dans les fautes de Sannazar; mais où sont les œuvres? En poésie, nous sommes de rudes chrétiens. Avons-nous cependant le droit de traiter ces hommes de la renaissance en boucs émissaires de la chrétienté? Et ne serait-il pas juste de se rappeler leurs qualités solides autant que leurs défauts?

Tout n'a pas été perdu, d'ailleurs, au calque de l'expression et de la phrase grecque ou latine : nos idiomes modernes en ont retiré de la logique, de la clarté. Quant aux entraves subies chez nous par la poésie du XVIIe siècle, elles étaient, ce semble, très-volontaires; on pouvait, tout

en étudiant les anciens, sortir du cercle de leur histoire et de leurs mœurs. Ce qui me console, c'est que cela n'a empêché ni *Polyeucte*, ni *Athalie*; et que même, par un heureux anachronisme, les héros païens de nos grands tragiques laissent échapper à chaque instant les accents profonds d'une conscience chrétienne. Ce qui me console encore, c'est que nous avons eu, à la même époque, des Pascal, des Bossuet, des Bourdaloue. Remarquez-le bien, une société n'est pas sans cesse occupée à écouter les sons de la lyre; on se nourrit de prose plus que de vers; et il y avait, au XVIIe siècle, toute une famille de graves esprits, moralistes, auteurs ascétiques, jurisconsultes à la Domat, érudits comme Ducange et Baluze, sans compter les Sirmond, les Labbe, les Mabillon, hommes en qui se fait sentir la forte trempe d'une éducation sérieusement classique. Si votre regard glisse à la surface, il est choqué par les inconvenances de quelques poëtes; pénétrez plus avant, vous apprendrez à connaître, dans ses résultats les plus précieux, la culture intellectuelle du XVIIe siècle.

Ceci soit dit de l'art d'écrire, auquel nous venons de restituer ainsi sa véritable étendue. Mais, quand on accuse la renaissance d'avoir précipité l'art dans une fausse voie, avant tout, c'est une cathédrale qu'on a devant les yeux, une cathédrale du XIIIe siècle, et qui représente le moyen âge. Le crime capital de la renaissance, c'est de n'avoir pas compris la cathédrale.

Nous voudrions ne pas dépasser certaines bornes dans lesquelles il convient de renfermer ce chapitre déjà bien long; mais, puisque c'est là véritablement le point de départ de toutes les attaques dirigées contre les études classiques, nous parlerons, dussions-nous blesser quelques enthousiasmes, des enthousiasmes de commande, bien

entendu, toujours prompts à s'alarmer : pour les autres, nous les respecterons d'autant mieux que nous n'avons jamais eu aucune peine à nous y associer.

La cathédrale, et la cathédrale du XIII[e] siècle, est donc acceptée par quelques hommes comme le seul témoin qu'il faille entendre sur le moyen âge. C'est en vain qu'il se présentera d'autres témoins. Le *Roman de la Rose*, pour nous en tenir à ce seul exemple, accueilli comme il le fut en son temps, aurait bien révélé certains côtés faibles de la société au sein de laquelle s'élevaient en ce même temps les plus majestueuses cathédrales. Ces témoignages, ces révélations, il n'en sera pas tenu compte, et de la perfection esthétique à laquelle un siècle a pu atteindre, on n'hésitera pas (tant l'enthousiasme a de puissance) à conclure à sa perfection morale. Mais ce n'est pas une perfection morale quelconque, elle est absolue dans toute la force du terme. Ce siècle est grand et saint, chrétien, en un mot ; tout ce qu'il a fait est empreint de ce caractère. Dans chacune de ses œuvres, de ses institutions, le christianisme se retrouve, non par voie de participation, mais par identification véritable : là, forme et fond, tout est chrétien et l'essence même du christianisme. Que par ce moyen l'ogive devienne un dogme, on le conçoit : que Saint-Pierre de Rome encoure l'anathème, cela est également nécessaire. Ne cherchez ailleurs ni une architecture, ni une philosophie, ni une littérature, ni une politique ; vous feriez certainement fausse route : *Hors du moyen âge, point de salut.*

Il n'est pas besoin que chacune de ces propositions ait été formulée de la sorte. Je demande si tel n'est pas, à défaut de logique, le seul lien par lequel s'enchaînent les unes aux autres les idées d'une certaine école ?

Or, ces mêmes tendances, je ne craindrai pas de l'affirmer, vont, de conséquence en conséquence, jusqu'à altérer la rectitude du sens chrétien et à compromettre assez gravement les intérêts de la foi. Pour les hommes aveuglément épris du moyen âge, le respect pratique envers l'Eglise, la confiance dans ses enseignements, l'estime de sa discipline, les hommages dus à ses saints auront deux mesures : tout ce qui se rattachera à cette époque de prédilection sera l'objet d'un culte passionné ; on fera ses réserves pour le reste. La tradition ecclésiastique semblera amoindrie à partir d'un certain temps, si on ne la croit pas brisée. Vienne le concile de Trente qui règle un grand nombre de points de discipline, on n'est qu'à moitié rassuré ; n'est-ce pas un concile de la renaissance ? Saint Charles Borromée donne des statuts à ses séminaires, il fait entrer dans son programme d'études des auteurs païens ; n'est-ce pas un saint de la renaissance ? n'est-il pas d'intelligence avec ses contemporains, les humanistes? Et l'auréole qui couronne son front ne le préservera pas des plus tristes plaisanteries, probablement parce qu'on ne voit pas ce front s'abriter sous l'ogive ! Avant le moyen âge, c'est comme après : les Pères des premiers siècles sont païens, au moins par la forme ; et, comme cette forme est imprégnée de sensualisme, il ne faudra lire qu'avec des précautions infinies les écrits de saint Cyprien, de saint Ambroise, voire même de saint Jérôme et de saint Augustin. Les ordres religieux nés depuis le moyen âge n'ont jamais possédé le vrai secret de l'éducation. Saint Ignace, saint Philippe de Néri, vous étiez de la renaissance, tout comme saint Charles Borromée. On en dira autant des écoles théologiques, dont la doctrine est peu sûre depuis trois siècles. Qu'on nous réponde ; n'est-ce pas fausser le sens chrétien que d'établir

entre les différents âges du christianisme ces délimitations arbitraires?

Ajoutons qu'il y a un inconvénient réel, en ce siècle surtout, à s'attacher à la forme extérieure plus qu'à la doctrine: on arrive par là à se faire une religion de fantaisie. Parmi tous les signes destinés à traduire la pensée, la parole, selon saint Augustin, tient le premier rang (1). L'erreur contemporaine consisterait à élever les beaux-arts au niveau de la parole, contre l'essence des choses, contre les exigences de notre nature. On s'occupe beaucoup de musique catholique, d'architecture catholique; ces expressions ont besoin d'être expliquées. Si je posais cette question : L'architecture et la musique peuvent-elles répéter notre symbole? Oui, répondraient sans hésiter les enthousiastes. — Sans doute, l'architecture et la musique éveilleront dans les âmes de salutaires impressions; elles feront même naître quelques idées, idée d'ordre et d'harmonie, idée d'un bonheur au-dessus des sens, et prépareront ainsi à la méditation, à la prière; mais là aussi s'arrête leur pouvoir. Que fait la musique lorsqu'elle veut rendre hommage à notre foi? Elle s'unit à la parole. Que fait l'architecture? Elle appelle à son secours des représentations imagées et souvent mystiques; elle se rapproche, autant qu'elle peut, de la parole (2). Mais tous ces arts réunis n'ont jamais, de leur propre fonds, de quoi exprimer parfaitement le symbole chrétien; voix inarticulées, belles encore, mais qui n'ont pas un sens invariable et se prêtent sans difficulté à

(1) « Verba inter homines obtinuerunt principatum significandi. »

(2) Les artistes du moyen âge, visant surtout à instruire, étaient très-sensés lorsqu'ils ajoutaient à leur œuvre une sorte de glose marginale, et rendaient visibles, par l'écriture, les paroles qui sortaient de la bouche des personnages représentés.

différentes pensées. Cette ligne d'architecture sera tour à tour païenne et chrétienne, catholique et protestante, ou plutôt, rien de tout cela; elle attend qu'on lui vienne en aide pour faire une profession de foi. Et, dans ce siècle déjà trop porté à exagérer la *mission de l'art*, vous voudriez faire croire que tout le christianisme est là ! On vous croira, et l'estime de la doctrine décroîtra d'autant; on acceptera de grand cœur un christianisme vague comme son objet, qui se nourrit de rêverie, et dans lequel n'interviennent pas nécessairement les vérités positives du salut.

Luther avait conservé, dans les églises de sa réforme, les plus belles mélodies du chant grégorien. Otez les paroles, le *Lauda Sion*, l'*Ave verum*, répétés par l'orgue sous une nef ogivale, satisferont pleinement aux besoins religieux de certains protestants d'Allemagne. Ce que je crains, c'est que des catholiques, pleins de bon vouloir pour l'art chrétien, ne s'accoutument facilement à se passer des paroles.

En second lieu, quand, pour nous donner une idée de la révolution accomplie au XVIe siècle, on oppose l'art du moyen âge dans toute sa splendeur chrétienne à l'art le plus sensuel de la renaissance, il y a contraste, sans doute; mais on pèche contre la vérité historique, parce qu'on oublie la pente qu'on avait parcourue pour arriver de l'un à l'autre extrême. Serait-ce donc que le corinthien plus ou moins pur dont on a tant abusé, que le dorique et tous les ordres grecs, avec les décorations de la sculpture antique, auraient fait invasion chez nous le lendemain du jour où s'élevaient encore des édifices du même style que la Sainte-Chapelle ! Ne sait-on pas qu'au même temps où le sophisme commençait à prédominer dans la scolastique, où le nominalisme portait haut la tête, où l'on eût vainement cherché les héritiers de l'Ange de l'École, par une déviation

analogue, l'art ogival devenait ingénieux, subtil, plein d'affectation et de mondanité? Après une ravissante éclosion, vers le règne de Philippe-Auguste; après un épanouissement radieux, sous saint Louis, l'architecture religieuse du XIIIe siècle ressemble à une rose sur le soir de sa journée : à la chaste beauté du premier âge, succède une prodigalité fastueuse. Bientôt arrivent le maniéré et le fantasque. Et ce sera l'éternel désespoir des admirateurs sincères, en présence de tout édifice que les architectes du XIIIe siècle ont laissé inachevé aux mains de leurs successeurs :

Amphora cœpit
Institui; currente rota.....

Le temps a pris son cours, emportant sans pitié, tantôt un symbole, tantôt un caractère de grandeur, tantôt une grâce simple et sévère; n'apportant en échange que frivolité et caprice, tout au plus quelque fragile élégance. De là ces festons qui semblent vouloir donner un démenti à la pierre et se jouer des conditions primordiales de l'architecture; cette maigreur affectée, dernier raffinement de coquetterie; ces lignes tourmentées, ces larmes, ces cœurs et ces flammes, sourires et grimaces d'un art qui n'a plus de foi. Et quand vint l'artiste du XVIe siècle, quand il aperçut le passé par ce côté auquel il touchait, on conçoit que, la lassitude s'emparant de lui, il se soit tourné avec espoir vers l'antiquité grecque, où il trouvait du moins, à défaut de profondeur et de mystiques élans vers le Ciel, la sobriété, le calme, l'harmonie. Il n'y eut donc pas alors de véritable apostasie; par une raison bien simple, c'est que, depuis longtemps, le moyen âge se reniait lui-même chaque jour.

Notre siècle, s'il est intelligent, ne renoncera, ni au moyen âge, à cause de sa décadence, ni à la renaissance, à

cause de ses excès : de part et d'autre, il a de bonnes leçons à recevoir, de bons exemples à suivre; mais il faut savoir s'appliquer ces leçons, s'approprier ces exemples. Certains procédés qu'on voudrait mettre en vogue ne seraient pas une appropriation, mais un plagiat.

Juste Lipse distingue avec raison plusieurs sortes d'imitations, dont la première est puérile, la dernière virile. L'imitation puérile, il la conseille aux commençants. Qu'ils ne craignent pas de calquer une période de Cicéron, d'en reproduire les incises, le nombre, les expressions, et, si le larcin saute aux yeux, il n'y aura pas grand mal. Mais ce n'est là qu'un premier pas qui doit conduire à l'imitation virile, plus libre, plus dégagée en son allure, moins occupée de la forme que du fond. Le tort de beaucoup d'hommes de la renaissance, ce fut de s'en tenir toute leur vie à l'imitation puérile. Dans ce travail de marqueterie, auquel ils excellaient, leur inspiration dut nécessairement s'éteindre, leur personnalité disparaître. Voulaient-ils composer un monument chrétien des débris du temple grec, avec les chapiteaux et les colonnes, on y voyait passer aussi la statue du dieu; de là ce paganisme qui leur a été reproché. Leur excuse,qui ne les justifie pas pleinement, était dans la perfection des formes auxquelles ils s'attachaient.

Aujourd'hui, le moyen âge a ses disciples, ses imitateurs, tout comme alors Rome et la Grèce; et, si l'objet du culte est différent, chez plusieurs, l'esprit d'imitation est le même que dans les hommes de la renaissance. Ne dirait-on pas quelquefois Bembo épris à sa manière de cette autre antiquité? Dans cette peinture, dont vous aimez le sentiment chrétien, malgré l'exécution imparfaite, qu'est-ce qui ravit leur suffrage? une draperie un peu roide, des membres mal attachés, un certain défaut de perspective. Et dans cette

poésie du XIIIe siècle? les mots d'origine barbare, les alliances de mots que la syntaxe désavoue. Oui, le barbarisme et et le solécisme ont de chauds admirateurs! Laissez-les faire, et nous aurons bientôt une littérature, un art qui, sous couleur de christianisme, se décoreront de toutes les incorrections du moyen âge. Et l'on croit être naïf à ce compte-là; comme si on était jamais naïf de propos délibéré! Imitation puérile, doublement puérile quand elle se traîne à la suite d'une forme défectueuse.

Ainsi ne l'entendait pas le P. Antoine Possevin, dont on a invoqué l'autorité dans le débat sur les classiques, en lui prêtant des systèmes qui ne sont pas les siens. A l'artiste qui veut peindre ou sculpter de pieuses images, véritables livres des ignorants, selon la belle pensée de saint Grégoire le Grand, il recommande avant tout de sanctifier son âme par les sacrements, la méditation, la prière. Ensuite, il lui prescrit une grande fidélité à la vérité théologique et à l'histoire sacrée. Il n'aime pas à voir, au pied de la croix, dans la fleur de la jeunesse, ces saintes femmes dont les fils comptaient déjà parmi les Apôtres, ni parée de ses atours mondains Marie-Madeleine qui les avait sacrifiés. Il blâme hautement ce qui blesse la décence et la pudeur; repousse les Faunes et les Satyres de Michel-Ange, mais en pardonnant à son Moïse. Il s'indigne surtout de cette fausse délicatesse qui, dans les scènes du Calvaire, dissimule les souffrances du Sauveur et nous cache ses plaies. En vain lui dira-t-on que l'expression d'une douleur extrême n'est pas compatible avec la dignité des traits et de l'attitude; il envoie ceux qui tiennent ce langage contempler au Vatican le groupe de Laocoon. Avec de tels principes, l'art, en imitant, ne serait pas puéril, et, dût-il emprunter à l'antiquité des sujets d'études, il ne risquerait pas de redevenir païen.

Si nous avons été consciencieux dans l'exposé des faits, impartial dans leur appréciation, ce dont le lecteur doit rester juge, de tout ce qui précède on verra ressortir les conclusions suivantes :

La transition du moyen âge aux temps modernes fut une époque pleine de dangers, une sorte d'adolescence, aux passions vives, à l'expérience bornée, sollicitée au mal par des séductions d'autant plus puissantes qu'elles étaient nouvelles; de là les écarts du XVIe siècle.

En second lieu, la renaissance fut, en elle-même, un mouvement intellectuel très-légitime, fécond en résultats pour la science, — et nous prenons ce mot dans son acception la plus large, y comprenant le sacré et le profane ; — mais ce mouvement, à son début surtout, s'est signalé par des déviations regrettables. Toutefois, nous ne mettons pas le protestantisme au nombre de ces déviations propres à la renaissance, et, quant au reste, nous pensons qu'on s'est beaucoup exagéré l'importance de quelques travers d'humanistes.

Enfin, la réforme des études à cette époque, réforme technique et littéraire, n'a pas altéré profondément l'économie morale et religieuse de l'éducation : c'est ce qui résulte clairement de la comparaison que nous avons établie entre les anciens programmes et les nouveaux. Donc, après la renaissance, pour faire aussi bien que le moyen âge en matière d'éducation, une révolution gigantesque ne sera pas nécessaire.

CHAPITRE VIII.

LE CONCILE DE TRENTE.

Entre la renaissance et nous se place un des faits les plus considérables de l'histoire de l'Eglise : le concile de Trente.

Le concile de Trente, c'est l'Eglise en face de la société moderne, en présence des dangers et des besoins qui devaient se manifester sous l'influence d'une civilisation plus avancée et au contact des idées nouvelles; dangers, besoins restés à peu près les mêmes jusqu'à nos jours.

Car il est bien évident que les découvertes de notre siècle, tendant presque toutes à multiplier les jouissances matérielles, n'ont rien de comparable à ces découvertes du xvᵉ siècle qui accroissaient, en la surexcitant, la puissance de l'esprit. Quelle proportion, par exemple, entre cette vapeur qui nous transporte en quelques jours d'un bout à l'autre de l'Europe, et l'invention de Gutenberg, au moyen de laquelle voyagent, dans toutes les directions à la fois, ces idées dont une seule fait ce que ne font pas souvent des milliers d'hommes?

L'indocilité de l'esprit, maladie ordinaire de ceux qui savent ou s'imaginent savoir, était donc à l'état d'épidémie quand s'ouvrit le concile de Trente, et, dans toutes les affections morbides qui minent aujourd'hui la société, il est aisé de reconnaître les suites de cette fièvre intellectuelle, à

moins que ce ne soit cet autre mal que nous venons de signaler, prodigieusement accru par les progrès de l'industrie moderne.

La science, en elle-même, n'est pas un mal : prétendre le contraire serait une absurdité, presque un blasphème. Il n'y a de mal causé par la science qu'à raison de nos passions et de nos infirmités morales.

Que doit faire l'Eglise quand la science devient un danger, quand on s'en sert pour repousser l'autorité divine et provoquer la révolte ?

Ce qu'elle fit au concile de Trente : en régler l'usage, en prévenir les écarts, en réprimer les entraînements. Mais s'attaquer à la science elle-même, jamais l'Eglise ne l'a fait, elle ne le fera jamais.

Par cette conduite, la seule qu'elle pût tenir, et par de sages réformes qu'elle appelait de tous ses vœux longtemps avant Luther, elle répara ses forces, déconcerta ses ennemis, et sortit enfin triomphante d'une des plus grandes épreuves qu'elle eut jamais à traverser, plus belle, plus féconde qu'avant le combat.

Sans doute elle avait fait bien des pertes : la défection d'un grand nombre de princes chrétiens, l'apostasie de l'Ordre Teutonique; les villes libres de l'Allemagne devenues des foyers d'hérésie, Henri VIII assis sur le trône de saint Edouard, la spoliation de tant d'abbayes, la ruine de tant d'évêchés changeaient pour elle, en un sens, toutes les conditions de la lutte; elle se voyait arracher ces ornements de prix, ces armes dont l'avait dotée le moyen âge. Et cependant, quelle ère magnifique se prépare! quelles générations que celles où se rencontrent saint Pie V et Sixte V, saint Charles Borromée et saint François de Sales, saint Ignace et saint François Xavier, saint Philippe de Néri,

saint Pierre d'Alcantara, saint Vincent de Paul, Olier, Louis de Grenade, Bellarmin, Baronius, Suarez, Maldonat et tant d'autres! Les pages où figurent ces noms ne nous racontent-elles pas une des périodes les plus glorieuses de l'histoire de l'Eglise. Est-ce la sainteté, est-ce la science qui l'emporte? De ces hommes, la plupart sont tout ensemble et des savants et des saints. Fondateurs d'ordres et de congrégations religieuses, promoteurs de la discipline cléricale; théologiens, controversistes éminents; nous les voyons, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, apparaître coup sur coup, pour instruire, pour édifier, réformer, combattre les ennemis du dehors, étendre au loin les conquêtes de l'Evangile; cent ans s'écoulent, et cet admirable essor ne s'est pas ralenti : 52 congrégations religieuses formées au XVIe siècle, 90 dans le cours du siècle suivant, témoignent de la vie féconde qui continue à circuler dans tout le corps de l'Eglise. Pour trouver un temps comparable à celui-ci, il faut remonter jusqu'aux jours de saint Dominique et de saint François, jusqu'aux grands théologiens du XIIIe siècle; et je ne m'étonne pas si Cornelius a Lapide, qui voyait ces choses, met le temps où il vivait à côté de celui des Athanase et des Augustin.

D'où était parti ce grand mouvement catholique? Du concile de Trente, cela est manifeste, du concile où l'Eglise concentra ses forces pour les répandre dans tous ses membres. Les autres assemblées diocésaines ou provinciales, tenues à la même époque, servaient aussi à cette diffusion. Présidées, dirigées par les membres de l'épiscopat qui avaient pris part au concile œcuménique, le plus souvent elle se bornaient à faire l'application des règles qu'il avait dictées. C'est donc là encore qu'il nous faut chercher l'esprit des salutaires réformes qui furent décrétées à Trente.

Entre toutes, la réforme de l'éducation se distingue par son importance et l'active sollicitude dont elle fut l'objet. On trouvera, tant dans les actes du concile de Trente que dans ceux des Eglises particulières, un vaste ensemble de pédagogie chrétienne, et, pour les raisons que nous énoncions tout à l'heure, ces documents seront consultés avec encore plus de fruit que ceux du moyen âge. Qu'on soit plein de sympathie pour le moyen âge, cela est fort bien, pourvu qu'on n'oublie pas le côté pratique des choses.

Mais, avant d'en venir au concile de Trente, nous avons quelques mots à dire sur le v[e] concile de Latran, qui, célébré dans les premières années du XVI[e] siècle, inaugura cette grande ère de réforme.

Une bulle de Léon X (*Apostolici regiminis*), qui fut reçue au concile de Latran, contient des règlements sur les études, auxquels on a donné des interprétations très-inexactes, selon nous, pour ne pas dire fausses. Il fallait, pour bien comprendre cette bulle, se souvenir qu'elle a pour objet principal la condamnation de deux erreurs, et que les règlements relatifs aux études, dont ils restreignent la durée, atteignent ainsi les erreurs en question.

De là, nécessité pour nous de connaître les erreurs condamnées par la bulle de Léon X.

L'une consistait à affirmer qu'il n'y a au monde qu'une seule intelligence, et l'autre à nier l'immortalité de l'âme. De plus, ceux qui niaient l'immortalité de l'âme prétendaient atténuer cette formidable négation, en disant que, s'il en devait être ainsi d'après les principes reçus en métaphysique, aux termes de la révélation l'âme était immortelle.

A ce trait, on a reconnu Pomponat. Mais il avait des ancêtres, et, il faut le dire, ces ancêtres étaient du moyen âge.

Qu'on n'aille pas nous soupçonner au moins de chercher querelle au moyen âge, à titre de revanche, sous prétexte qu'on a décrié en son nom des institutions que nous serions jaloux de défendre. Nous le savons, les torts dont nous pourrions charger le moyen âge, ne réhabiliteraient pas ces institutions, si elles étaient reconnues vicieuses; d'ailleurs, les matières que nous traitons sont trop graves, et tous, nous avons trop à cœur d'arriver au même but, pour qu'il soit jamais permis d'engager de pareils combats. Mais on ne saisirait pas le caractère de la bulle, si on faisait abstraction de l'origine et des allures particulières de la philosophie de Pomponat. Voilà ce qui nous conduit à cette recherche d'origine.

Ce hardi philosophe appartenait à l'école d'Averroès, une des branches de la famille péripatéticienne. Averroès avait expliqué Aristote, à sa manière, bien différente de celle des docteurs orthodoxes; mais cette affinité lui avait valu de nombreux prosélytes dans les universités du moyen âge. Saint Thomas le combat en maint endroit de ses ouvrages, et son argumentation lucide fait pénétrer en plein dans ce monstrueux système (1). C'était une des mille formes du panthéisme.

Que reste-t-il à l'homme s'il n'y a dans le monde qu'une intelligence ? Une âme sensitive. Que cette âme, au moyen des images (*phantasmata*), reçoive les idées de l'intelligence unique, la pensée existera en lui, mais seulement à l'état de forme accidentelle. Si telle n'était pas précisément la formule d'Averroès, c'est du moins à quoi l'on est conduit

(1) Voyez surtout *Summ. contra gentil.* L. II, c LXXIII. *Quod intellectus possibilis non est unus in omnibus hominibus.*

lorsqu'on analyse avec saint Thomas sa théorie de l'intellect. Dès lors, voyez-vous les conséquences? Après la mort, et quand les phénomènes sensibles auront cessé, où sera le principe pensant? La personnalité humaine est détruite, et avec elle la responsabilité d'une autre vie.

On pressait un soldat de faire pénitence. A quoi bon? répondit-il; si saint Pierre est sauvé, je le serai aussi; *connaissant par une même intelligence*, nous devons avoir une seule et même fin. — Ceci se passait à Paris, en plein XIIIe siècle, et Guillaume de Tocco le raconte dans la vie de saint Thomas, pour faire comprendre à quel point cette détestable erreur avait infecté les masses (1).

Ce sont les averroïstes que le concile de Vienne avait en vue, lorsqu'il disait anathème à quiconque refuserait de reconnaître que *l'âme raisonnable est la forme substantielle du corps* (2). Après ce concile, leur audace se trahit encore en bien des rencontres. Témoin celui qui, après s'être raillé du *bavardage* de saint Augustin et de saint Paul, disait effrontément à Pétrarque : Que n'êtes-vous de force à lire

(1) « Qui (error Averrois) tantum invaluit, etiam in simplicium mentibus, sicque se periculose infudit, ut requisitus quidam miles Parisiis utrum de suis criminibus se purgare vellet, responderit : Si anima B. Petri est salva, et ego salvabor, quia si uno intellectu cognoscimus, uno fine exitii finiemur. » Guillem. de Thocco, *in vita S. Thom. aquin...* ap. *Acta SS.*

(2) « Porro doctrinam omnem, seu positionem temere asserentem, aut vertentem in dubium, quod substantia animæ rationalis, seu intellectivæ, vere ac per se humani corporis non sit forma, velut erroneam, ac veritati catholicæ inimicam fidei, prædicto sacro approbante concilio, reprobamus. » Cette définition fait aujourd'hui partie du corps du droit canon. *De Trinit. Fidei, in Cle.* Il s'ensuit : 1° que l'âme humaine n'est pas seulement sensitive, mais raisonnable et intellective ; 2° que, par son union avec le corps, cette âme raisonnable constitue une substance complète, une personne ; donc il y a autant d'âmes raisonnables, autant d'intelligences distinctes que de personnes : ce qui renverse par la base la théorie d'Averroès. Selon celui-ci, l'*intellect possible informait* le corps d'une certaine manière, mais non *vere ac per se.*

Averroès! Vous verriez combien il est supérieur à ces faquins (1).

Pomponat, partant des principes d'Averroès, repoussait quelques-unes de ses conclusions, et il arrivait à nier l'immortalité de l'âme. J'ai dit par quel grossier subterfuge il prétendait se tirer d'affaire avec l'Eglise (2).

Cela posé, on comprendra sans peine le sens et la portée de la bulle *Apostolici regiminis* (3).

Elle déclare que la vérité ne saurait être contraire à elle-même, ni, par conséquent, la raison à la foi. Elle enjoint aux professeurs de *philosophie* d'enseigner la pluralité et l'immortalité des âmes, et de réfuter les objections, *dont aucune n'est insoluble.* Viennent ensuite les règlements sur la durée des études. Nous analysons.

Il ne suffit pas d'avoir coupé ces chardons, il faut les arracher et les empêcher de jamais reparaître. Lorsque la philosophie humaine repousse les lumières de la révélation, elle est sujette à s'égarer. Il importe de soustraire à ses entraînements le jeune clergé; on y parviendra en l'assujettissant plus étroitement aux études théologiques. C'est pourquoi défense est faite aux ecclésiastiques déjà promus aux Ordres sacrés, ou autres qui seraient dans l'obligation de

(1) « Et Paulus et Augustinus tuus, hique omnes quos prædicas, loquacissimi homines fuere. Utinam tu Averroim pati posses, ut videres quanto ille tuis his nugatoribus major sit. » Lettre de Pétrarque à Boccace, *Rerum senil.* L. v. ep. 3.

(2) Sur Pomponat Cf. Brucker. Histor. critica Philosophiæ, t. IV. p. 158 et 399. M. Ernest Renan a fait paraître, l'année dernière, un volume sur *Averroès et l'Averroïsme,* œuvre d'une érudition patiente et d'une philosophie découragée Pomponat, selon lui, n'est pas, à proprement parler, averroïste. Cela est vrai, car il s'est séparé d'Averroès comme Fichte s'est séparé de Kant : en faisant un pas de plus; il n'en relève pas moins de ce mouvement d'idées qui remonte au XIIIe siècle, et qui fut provoqué par les écrits d'Averroès.

(3) Ap. Labbe, t. XIX p. 842. Toutes les fois que nous citons les conciles de Labbe, c'est d'après l'édition de Venise.

les recevoir, — leurs cours de grammaire et de dialectique une fois terminés, — *de passer plus de cinq années dans les universités ou autres écoles publiques*, pour s'y appliquer *exclusivement* à la philosophie ou à la poésie. Après les cinq années, ils doivent étudier, ou simultanément (en continuant à s'appliquer à la philosophie et à la poésie), ou à part, la théologie ou le droit canonique. Au moins la science sacrée donnera-t-elle aux prêtres les moyens d'émonder et de corriger les mauvaises racines de la philosophie et de la poésie (1).

Là-dessus, on a échafaudé tout un système, d'après lequel la renaissance classique est atteinte et convaincue d'avoir causé bien du mal, puisqu'elle aurait engendré une philosophie assez perverse pour s'attaquer à l'immortalité de l'âme. En conséquence, la bulle de Léon X aurait eu pour but d'arrêter, ou, pour mieux dire, d'enrayer le mouvement littéraire. Mais pourquoi tant de ménagements, et à quoi songeait le souverain pontife en accordant encore ces cinq années ? etc., etc.

(1) Et cum non sufficiat aliquando tribulorum radices præscindere, nisi et, ne iterum pullulent, funditus evellere, ac eorum semina originalesque causas, unde facile oriuntur, removere, cum præcipue humanæ philosophiæ studia diuturniora, quam Deus secundum verbum apostoli evacuavit et stultam fecit, absque divinæ sapientiæ condimento, et quæ sine revelatæ veritatis lumine in errorem quandoque magis inducunt, quam in veritatis elucidationem : ad tollendam omnem in præmissis errandi occasionem, hac salutari constitutione ordinamus et statuimus, ne quisquam de cetero in sacris ordinibus constitutus secularis, vel regularis, aut alias ad illos a jure arctatus, in studiis generalibus (*les universités*) vel alibi publice audiendo, philosophiæ aut poesis studiis ultra quinquennium post grammaticam ac dialecticam, sine aliquo studio theologiæ aut juris pontificii, incumbat. Verum dicto exacto quinquennio, si illis studiis insudare voluerit, liberum sit ei, dum tamen simul aut seorsum, aut theologiæ, aut sacris canonibus operam navaverit, ut in his sanctis et utilibus professionibus sacerdotes Domini inveniant, unde infectas philosophiæ et poesis radices purgare et sanare valeant. — *Ibid.*

Ce qu'il y a de vrai en tout cela, c'est qu'en effet les moyens employés par Léon X seraient bien mal choisis dans cette hypothèse. Il est faux que les deux erreurs condamnées soient imputables à la renaissance. C'étaient au contraire les tristes fruits d'une branche bâtarde de l'ancienne scolastique.

Mais pourquoi, dira-t-on, restreindre la durée des études littéraires, et notamment du cours de poésie? Est-ce que Pomponat, comme cela s'est vu plus d'une fois, popularisait ses doctrines en les revêtant de ce prestige? Lui! il en était incapable, et jamais jusqu'ici on ne l'a soupçonné d'avoir exercé de pareilles séductions. Pour un platonicien, passe encore; mais les averroïstes avaient d'autres allures. C'est un fait bien avéré, au siècle de Bembo et de Sadolet, Pomponat ne savait pas le grec et ne parlait qu'un latin barbare, hérissé de formules scolastiques; ce qui lui était commun avec toute la secte. Possevin connaissait assez les goûts et les habitudes de ces philosophes, car, à l'époque où il étudiait à Padoue, il les avait vus occuper deux des chaires de cette célèbre université. Or, sur la fin de sa vie, quand il voulut, dans sa *Bibliothèque*, préserver les jeunes gens de cette contagion qui durait encore et qui exerça ses ravages jusqu'au XVIIe siècle, il n'imagina rien de mieux que de représenter vivement le caractère anti-littéraire de cette école et l'espèce de barbarie qui lui était inoculée dès l'origine (1). Tant il est vrai que Pomponat ni les siens n'avaient rien à démêler avec les humanistes.

Que ceux-ci fussent à l'abri de tout reproche, assuré-

(1) « Ut vero planius et rectius possit intelligi, Averroem hunc non esse aliis philosophis doctiorem, sed ex affectata obscuritate et barbarie sibi auctoritatem parasse apud multos, neminem res attentius ponderantem lateat, quadraginta ante annos, ab iis qui solebant Averroem miris celebrare lau-

ment je suis loin de le prétendre. Seulement, quand le pape et le concile accordent aux ecclésiastiques promus aux Ordres sacrés avant d'avoir fait leur théologie, un délai de cinq années pour suivre les cours de philosophie et de poésie, je ne puis me résoudre à voir dans cette mesure une réprobation quelconque des études classiques. J'en crois plutôt Erasme qui écrivait : « Ceux qui méprisent les lettres sont en désaccord avec le pape (Léon X), qui, dans les brefs que j'ai reçus de lui, les appelle *bonnes* et de nom et de fait ; en désaccord avec le dernier concile de Latran, qui permet de consacrer à ces études cinq années entières, et même après ce temps ne les interdit pas, pourvu qu'on y joigne des études plus sérieuses (1). » Erasme était satisfait ; donc le coup ne portait pas sur les humanistes ; ou du moins, s'il les atteignait, c'était d'une manière très-indirecte, et voici comment.

En votre particulier, disait-on aux jeunes ecclésiastiques, vous pouvez, si tel est votre attrait, prolonger vos études de philosophie et de poésie. Mais dans les universités, dans les écoles publiques (*in studiis generalibus vel alibi publice audiendo*), vous êtes tenus, au bout de cinq années, d'aller demander à la science sacrée un remède contre les erreurs de la science profane.

Le mal était donc dans les universités. Il y était dès le XIIIe siècle, et n'avait pu que s'accroître à l'époque de la renaissance. C'est là que la foi du clergé était en péril. Tous, quelles que fussent leurs études, littéraires ou philosophi-

dibus legi solitum fuisse mendis scatentem, barbare versum, confusum, intricatissimum, obscurissimum : ut qualia essent ingenia agnosci possint, quæ istius modi spinetis delectarentur, etc. » Possevin, Bibliotheca selecta (Venise 1603) L. XII, Tract. III, c. XVI.

(1) L. XII, ep. 18.

ques, étaient exposés à cette contagion d'incrédulité répandue dans l'air et qui infectait parfois la masse entière des étudiants.

Point de séminaires; par là s'explique, en grande partie, l'anarchie intellectuelle et morale qui caractérise les commencements de la renaissance. Des colléges, il y en avait, qui s'étaient formés, d'une manière assez fortuite, au sein même des universités; mais combien leur organisation était encore imparfaite! Les séminaires, les colléges de l'époque carlovingienne, c'étaient les écoles épiscopales et ces écoles monastiques si longtemps florissantes sous la conduite des enfants de saint Benoît. Elles étaient tombées au XII[e] siècle, et nulle autre institution n'avait recueilli tout entières les traditions de l'antique discipline. C'est au concile de Trente qu'il fut donné de fermer cette plaie.

« Les jeunes gens, s'ils ne sont bien élevés et bien instruits, se laissant aisément aller à suivre les plaisirs et les divertissements du siècle; et n'étant pas possible, sans une protection de Dieu très-puissante et toute particulière, qu'ils se perfectionnent et persévèrent dans la discipline ecclésiastique, s'ils n'ont été formés à la piété et à la religion dès leur tendre jeunesse, avant que les habitudes des vices les possèdent entièrement; le saint concile ordonne que toutes les églises cathédrales, métropolitaines et autres supérieures à celles-ci, chacune selon la mesure de ses facultés, et l'étendue de son diocèse, seront tenues et obligées de nourrir et élever dans la piété, et d'instruire dans la profession et discipline ecclésiastique, un certain nombre d'enfants de leur ville et diocèse, ou de leur province, si dans le lieu il ne s'en trouve pas suffisamment, en un collége que l'évêque choisira proche des églises mêmes, ou en quelque autre endroit commode pour cela. »

Ainsi s'exprimaient les Pères du concile dans ce décret mémorable qui renouvela en peu d'années la face du monde catholique. Des prêtres pieux et instruits, voilà ce qui manquait malheureusement, du temps de Luther, dans les pays qui furent le plus ravagés par le protestantisme. Quand le sel de la terre est affadi, qui peut arrêter la corruption? Mais, après le concile de Trente, la foi du peuple se raviva au flambeau des vertus sacerdotales, et l'Eglise fut consolée de ses pertes en voyant les enfants qui lui restaient plus dociles à sa voix et plus empressés que jamais à lui plaire.

Les évêques ne se bornèrent pas à fonder des séminaires; leur zèle s'étendait à tout leur troupeau : sous leurs yeux, par leurs ordres, de nouveaux établissements s'ouvrirent à la jeunesse laïque et les anciens colléges furent réformés, toujours selon l'esprit du concile de Trente. A très-peu de différence près, petits-séminaires et colléges avaient même direction, même régime intérieur, même cours d'études, les statuts diocésains et les décrets des conciles provinciaux s'appliquant d'ordinaire aux uns et aux autres; en sorte que l'enseignement classique fut soumis à une révision complète. Il fut maintenu, quant à son ensemble, sur son ancienne base : on s'y voyait autorisé par deux décrets du concile de Trente, celui dont nous venons de parler, et un autre adopté dans la cinquième session.

Dans ces deux décrets, le concile avait formellement prescrit l'enseignement de la *grammaire et des arts libéraux* (1).

(1) Voici le texte des deux décrets : 1° Cinquième session. Cap. I. *De instituenda lectione sacræ scripturæ et liberalium artium.* Après avoir imposé aux principales églises l'obligation d'établir des chaires d'Écriture sainte, le concile ajoute : « Ecclesiæ vero quarum annui proventus tenues fuerint, et

Or, c'est un principe reçu, que l'Eglise est infaillible non-seulement quant à la substance de ses décisions, mais encore quant aux choix des mots dont elle se sert pour les exprimer, et qui toujours doivent être entendus dans leur sens *obvie*, à moins qu'elle n'ait signifié le contraire. Autrement, incapable qu'elle serait de se tromper, elle ne laisserait pas d'induire en erreur; ce que n'admettra aucun catholique. Au XVI[e] siècle, les mots de *grammaire, d'arts libéraux* avaient un sens très-déterminé : quand on les rencontra dans les actes ci-dessus mentionnés, chacun dut comprendre et comprit en effet que les études classiques, telles qu'elles se pratiquaient alors généralement, étaient approuvées, prescrites par le concile. Un changement radical dans l'économie de ces études était-il nécessaire? Devait-on, par exemple, aux auteurs qui avaient cours dans les écoles, en substituer d'autres entièrement différents? le concile était en demeure de s'en expliquer. Faute de le faire, il eût été responsable de tout le mal causé par l'obscurité de son langage. Mais ce langage n'était pas obscur, et nous verrons bientôt qu'il n'y eut pas la moindre hésitation quand il s'agit d'exécuter ces décrets.

Nous avons entendu répéter à satiété que le concile s'était abstenu de rien statuer relativement au choix des auteurs.

ubi tam exigua est Cleri et populi multitudo, ut theologiæ lectio in eis commode haberi non possit, *saltem magistratum habeant, ab episcopo cum consilio Capituli eligendum, qui Clericos, aliosque scholares pauperes grammaticam doceat; ut deinceps ad ipsa sacræ scripturæ studia, annuente Deo, transire possint*, etc. » 2° Vingt troisième session. cap. XVIII. *Forma erigendi seminarium clericorum.* « ... *grammatices, cantus, computi ecclesiastici, aliarumque bonarum artium disciplinam discent* (il est évident que cette partie du décret concerne les petits-séminaires; mais le reste n'est applicable qu'aux grands-séminaires). Sacram scripturam, libros Ecclesiasticos, homilias Sanctorum, atque Sacramentorum *tradendorum*, maxime quæ ad confessiones *audiendas* videbuntur opportuna, et rituum ac ceremoniarum formas ediscent. »

Mais qui sont ceux qui tiennent ce langage? Ceux-là mêmes qui affirment que l'usage des auteurs païens dans les classes de grammaire était le grand mal de ce siècle, que de là était né le protestantisme, que tous les jours la foi et les mœurs en recevaient nécessairement de mortelles atteintes.

Vous dites que, dans de telles conjonctures, le concile s'est abstenu ! Le pouvait-il ? La foi et les mœurs, étaient-ce donc choses qui lui fussent étrangères ? N'était-ce pas pour cela qu'il s'était assemblé ! Non, cette abstention serait sans exemple dans l'Eglise, surtout avec les conséquences que vous lui prêtez.

Car vous ajoutez : le mal ne fit que s'accroître, et de jour en jour on vit décliner la foi et les mœurs. C'est là ce qui nous a valu le philosophisme du dernier siècle, et ses révolutions impies, et le socialisme contemporain, etc., etc.

Telle est donc l'idée que vous vous faites de l'Eglise et de la sécurité qu'elle procure à ses enfants ! Que penseront de plus les protestants ?

Vous allez plus loin, vous dites : Ce mal a été consommé par les mains du clergé et des ordres religieux, dans les colléges surveillés par les évêques, dans les séminaires.

Et qui donc avait ordonné l'érection des séminaires ?

Le concile de Trente !

Vous voyez bien que, de votre propre aveu, le concile de Trente ne s'est pas abstenu : il a décrété l'incrédulité et la corruption, en décrétant l'érection des séminaires.

Quoi ! le concile œcuménique travaille à étendre partout et à consolider un système d'éducation qui doit précipiter à leur perte des millions d'âmes ! Et il y affecte les revenus des Eglises métropolitaines et diocésaines ! Et il veut que, là même où il n'existe pas de chaires de théologie, on entretienne un de ces grammairiens qui propagent le mal !

il en fait aux évêques une obligation de conscience, sans qu'un mot, un seul, les avertisse du danger, si bien que tous ont interprété le décret de la même manière, au grand détriment de la foi et des mœurs !

Si vous ne reculez pas devant de telles affirmations, que devient pour vous la sainteté de l'Eglise catholique, votre mère ?

Certes, si vous entendiez dire qu'au Céleste Empire, le souverain a donné ordre aux gouverneurs de ses provinces de distribuer gratuitement à ses sujets cet opium qui les mène lentement au tombeau par l'ivresse et la débauche, une telle conduite soulèverait à bon droit votre indignation. Et vous voulez que l'Eglise, pendant trois siècles, ait entretenu à ses frais des empoisonneurs publics qui faisaient mourir les âmes ? Assurément, cela est nouveau, très-nouveau.

Comme ces autres paroles, d'ailleurs : La chaîne de l'enseignement catholique a été *manifestement*, *sacrilégement, malheureusement rompue dans toute l'Europe, il y a quatre siècles.*

Rupture consacrée par le concile de Trente. Appelez cela tant que vous voudrez *des questions pédagogiques ;* si elles intéressent la foi et les mœurs, ce sont aussi des questions de discipline ecclésiastique.

Le concile de Trente ne s'est donc pas abstenu, parce qu'il ne le pouvait pas en pareille matière ; il ne s'est pas abstenu, puisqu'il a porté des décrets dont la conséquence inévitable était, comme on l'a vu, le maintien des classiques païens dans l'enseignement des colléges et des séminaires : si c'est de là que le mal est venu, la responsabilité pèse sur lui tout entière.

Mais peut-être qu'il a parlé, voyons.

Observez bien une chose. En supposant que le concile de Trente s'était abstenu, on tombait dans des contradictions inouïes. Maintenant on admet qu'il a parlé; c'est une contradiction de plus, et celle-ci en entraînera bien d'autres.

La septième règle de l'Index du concile de Trente est ainsi conçue :

« Libri, qui res lascivas seu obscœnas ex professo tractant, narrant aut docent, cum non solum fidei, sed et morum, qui hujusmodi librorum lectione facile corrumpi solent, ratio habenda sit, omnino prohibentur, et qui eos habuerint, severe ab Episcopis puniantur. Antiqui vero ab Ethnicis conscripti, propter sermonis elegantiam et proprietatem permittuntur : nulla tamen ratione pueris prælegendi sunt. »

Sur quoi, nous avions cru jusqu'ici, d'accord avec les meilleurs théologiens, que la Règle VII[e] de l'Index, proscrivant en général les livres qui traitent *ex professo* de choses obscènes, défendant de les lire et de les garder, admettait toutefois une exception à l'égard des écrits de l'antiquité païenne, exception fondée sur l'élégance du style et la propriété des expressions; — mais qu'elle ne voulait pas qu'on s'autorisât de cette exception pour les expliquer aux enfants (1).

Ainsi avions-nous compris cette Règle; mais nous avions compté sans M. l'abbé Gaume, qui, dans un ouvrage bien

(1) Voici le commentaire du P. Gretzer, sur cette règle : « Quæ lex duas partes continet; nam primo simpliciter vetat libros lascivos et impudicos. Secundo : permittit quidem hujus generis libros, olim ab Ethnicis scriptos, ob sermonis elegantiam; sed tamen non vult ut juventuti explicentur. Et quamvis Index non interdicat, ne quis juvenis lascivos, ethnicos et antiquos scriptores privatim attingat, aut evolvat : ipsa tamen ratio et adolescentiæ conditio suadet et præcipit, ut istos Sirenum scopulos caveat, ob pericula, quibus juventus perlegendis hujusmodi auctoribus sese exponit. » *De jure et more prohibendi libros malos*, l. I, c. XXVI. Cf. Petau, orat. IX.

connu (1), s'empare des dernières paroles : « Antiqui vero libri (l'addition du mot *libri* est de son fait) ab Ethnicis conscripti, propter sermonis elegantiam et proprietatem, permittuntur : *Nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt;* » — et là-dessus il s'écrie avec conviction : « L'Eglise elle-même fit entendre sa grande voix et défendit expressément de mettre entre les mains des *enfants* des livres païens. »

Certes, un tel langage devait produire quelque sensation, et l'on dut se demander de tous côtés comment l'Eglise ayant fait entendre sa grande voix, elle n'avait point été obéie : transgression d'autant plus étonnante qu'elle avait commencé dès le principe; qu'elle avait été universelle, publique, commise au grand jour de l'Eglise, sous la surveillance immédiate de ses pasteurs, et qu'elle était néanmoins la source de tous les maux qui ont désolé le troupeau de Jésus-Christ.

Je n'entrerai pas dans le détail des réponses adressées à M. l'abbé Gaume par M. l'abbé Landriot et le R. P. Cahour : on les trouvera dans leurs ouvrages. Mais, si j'insiste sur ce point, c'est, qu'on veuille bien le croire, parce qu'il faut prendre au sérieux, selon moi, les décisions d'un concile et les constitutions d'un souverain pontife, et que, là où des consciences catholiques se trouveraient engagées, je ne me contenterais pas d'un moyen terme et d'une voie évasive.

Les dix règles dont celle-ci fait partie n'ont pas été votées par le concile lui-même, mais rédigées par une commission qu'il avait nommée à cet effet, et promulguées ensuite par le pape Pie IV, dans la bulle *Dominici gregis* (1564). Puisque les décrets du concile ne sont obligatoires

(1) *Le ver rongeur des sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation*, p. 122.

qu'en vertu de la confirmation apostolique, ces règles, confirmées par le pontife suprême, ont à mes yeux la même valeur.

Ce n'est donc pas à nous, en cas semblable, de lier ou de délier les consciences.

Autant que personne, nous rendons justice au zèle, aux bonnes intentions de M. l'abbé Gaume. Qu'il se persuade que, si notre langage est parfois sévère, cela tient à la gravité des questions soulevées par lui.

Or, les affirmations de M. l'abbé Gaume relativement à cette Règle n'ont pas été rétractées, et un autre ecclésiastique, M. l'abbé Toursel, est venu, dans l'*Univers* du 7 septembre 1852, nous expliquer toute l'importance de ce nouveau commentaire.

Après avoir rapporté la constitution de Pie IV, et en particulier la Règle VIIe, «Et maintenant, demande M. Toursel, « que résulte-t-il de tout ce que nous venons de lire? Est-il « vrai que, il y a 300 ans, le concile de Trente ne s'est « nullement préoccupé des auteurs de l'antiquité? Deux « choses seront évidentes à tous les yeux : la première que « le concile a lui-même explicitement permis l'emploi des « classiques païens, à titre de modèles du beau langage; la « seconde, que cette permission ne s'est pas étendue à « l'enfance, et qu'il lui interdit les livres païens à tous les « titres. »

« Pour ne pas élargir la thèse et rester dans les limites « posées par le saint concile, nous devons soigneusement « distinguer l'*enfance*, que cette interdiction atteint nommé- « ment, de la jeunesse qui reste autorisée à user, comme « l'âge mûr, de la permission donnée par le concile de lire « les anciens livres écrits par les païens. »

Remarquons, en passant, la singulière conclusion à la-

quelle on est conduit par le texte tronqué : *antiqui* (auquel on ajoute *libri*) *ab Ethnicis conscripti.... permittuntur.* — Quoi ! il est permis de garder et de lire les *anciens ouvrages des auteurs païens !* On a bien fait de le déclarer, sans quoi tous les exemplaires d'Aristote et de Cicéron eussent été immédiatement jetés au feu. (Le *permittuntur* déroge aux deux prohibitions, de lire et de conserver les livres en question : *qui eos habuerint, severe ab Episcopis puniantur.*)

Nous ne suivons pas M. Toursel dans toutes les conséquences qu'il tire de là contre les Fables d'Esope, Cornelius Nepos, Justin, Quinte-Curce et la Cyropédie. Avis aux maîtres, car la bulle oblige sous peine de péché mortel.

Mais voici maintenant des étonnements très-légitimes dans l'hypothèse.

« Comment est-on arrivé, dans la pratique, à ne se point « préoccuper de l'âge des enfants, toutes les fois qu'il « s'agissait de leur mettre entre les mains un livre païen?... « *Comment cette barrière infranchissable a-t-elle été franchie,* « malgré l'ordre intimé par le souverain pontife Pie IV à « toutes les universités catholiques? Comment est-il advenu « qu'on ait si peu tenu compte d'une Règle qui était en « germe dans les graves délibérations de la session dix-hui- « tième, qui a été tracée par dix-huit pères du concile, de « concert avec les plus éminents théologiens, par l'élite « des prélats de toutes les nations ; qui a été annoncée dans « la dernière session de cette grande et solennelle assem- « blée de l'Eglise catholique ; soigneusement revue par « une autre élite de savants prélats, et lue enfin par le « souverain pontife lui-même, qui l'a proclamée et pro- « mulguée au nom de son autorité apostolique ? »

En effet, c'est chose incroyable ; nous ne l'aurions pas dit avec plus d'énergie que M. l'abbé Toursel. Cette préva-

rication de tous les pasteurs pendant trois siècles fait peser sur leurs têtes cette terrible parole d'Isaïe : *Canes muti non valentes latrare.* M. Toursel intitule cela : UNE PAGE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.... Il n'en trouvera jamais une semblable.

Voici qui est encore plus digne de remarque.

« Sans doute depuis quelque temps on a essayé, sur plu-
« sieurs points de la France, de soustraire à l'enfance les
« auteurs païens; mais le point de départ de cette heu-
« reuse et sainte initiative n'a pas été le respect pour les
« décisions de l'Eglise. M. l'abbé Gaume *seul* a cité dans
« son livre cette *règle septième*, DONT SA PRUDENCE NE LUI A
« PAS PERMIS DE TIRER TOUT LE PARTI QU'IL EUT VOULU EN
« TIRER. »

J'ai peine à m'expliquer cette *prudence*. Est-ce que les réticences de M. Gaume dégagent nos consciences? Je vois bien pour quelles raisons il ne devait pas mettre en avant son commentaire, et quelles raisons encore il aurait de se rétracter. Il ne l'a pas fait, je poursuis.

Premièrement, il n'est pas *seul* à s'être servi de la Règle VII de l'Index pour en faire cette application; ni *seul*, ni *le premier*.

Il y a déjà assez longtemps qu'un célèbre Théatin, éditeur d'une collection de classiques chrétiens, donnait à la Règle VII[e] cette interprétation, et qu'un journal allemand lui prêtait le secours d'une publicité approbative (1).

(1) « Es handelt sich hiebei um die Frage, ob nicht die Lectüre dieser kirchlichen Schriften, selber bei dem Unterricht der Iugend, in vielfacher Beziehung viel nützlicher und ersprieszlicher seyn würde, als die Classiker; P. VENTURA ist dieser Meinung..., etc. » (V. *Hist. polit. Blætter, Zwælfter Band.* 9 *Heft.*)

Le journaliste et l'éditeur ont été combattus dans une brochure imprimée à Mayence en 1846 (1).

M. Gaume avait donc été devancé — à son insu.

Nous allons maintenant le justifier de sa prudence, qui n'a pas même été assez grande, selon nous.

Neuf ans après la promulgation de l'Index, saint Charles Borromée, membre de la Congrégation interprète du concile, neveu du pape Pie IV, et qui eut, comme on le sait, la plus grande part à l'expédition des bulles qui rendaient les décrets obligatoires, tenait à Milan son troisième concile provincial (1573). Dans les actes de ce concile, la Règle VIIe reçoit un sens tout opposé à celui que lui attribue M. l'abbé Gaume : puisque 1°, il est déclaré que la prohibition dont il s'agit *concerne les livres obscènes*, et non pas simplement païens ; et que 2°, c'est *aux adolescents aussi bien qu'aux enfants* que la règle est appliquée.

Je le conçois, pour garder quelque vraisemblance, il fallait faire cette dernière distinction. Qui eût jamais cru que les livres des auteurs païens étaient proscrits de l'enseignement tout entier ? Or, cette distinction n'existe pas ; lisez plutôt (2).

« Quorum librorum lectione explicationeve *puerorum aut adolescentium* animi depravantur et mores facile corrum-

(1) Ueber die alten und die neuen Schulen, von J. W. Karl. — Mainz, 1846. — C'est dans cet ouvrage que nous avons rencontré la citation des *Feuilles historiques et politiques*. Pourquoi M. Germer-Durand, qui a tiré de cet écrit d'excellentes choses sur l'usage du latin dans l'enseignement, n'a-t-il rien dit du troisième chapitre, où est débattue la question des classiques païens ? Ce chapitre n'était pourtant pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Revue de l'enseignement chrétien*. Nous ignorons aussi sur quoi il se fonde pour donner à l'auteur le titre de *docteur*. Le R. P. Kleutgen, de la Compagnie de Jésus, auquel M. Germer-Durand faisait cet emprunt, a pu se contenter de s'appeler Karl, mais nous ne voyons pas qu'il se donne pour *docteur*.

(2) Ap. Labbe, t. XXI, col. 144.

puntur, quo in genere ii sunt *qui res obscœnas et turpes continent*, eos, *ut Indice Tridentino sancitum est*, *a ludimagistris prælegi explicarive* Episcopus non patiatur... » (La suite s'applique au concile de Latran.)

La Règle VIIe de l'Index prohibe donc dans les classes les livres obscènes (et non pas simplement ceux des auteurs païens); livres également funestes à *l'enfance* et à *l'adolescence;* et elle interdit aux maîtres de s'en servir dans leur enseignement, sans aucune distinction relativement à l'âge des élèves.

Qu'on ne vienne plus nous dire maintenant qu'il n'est resté aucune trace de l'observation de cette Règle; seulement on ne l'entendait pas comme nos modernes interprètes.

D'une part, sont le célèbre Théatin, M. l'abbé Gaume et M. l'abbé Toursel; de l'autre, saint Charles Borromée, le concile de Milan et le bon sens. On est libre de choisir.

Nous dirons en particulier à M. l'abbé Gaume :

Ne vous étonnez pas si nous n'avons pas accepté votre système dans les termes où vous le posiez. Pour adhérer aux prémisses et aux conclusions de votre thèse,

Il fallait supposer l'Eglise aveugle, muette et impuissante dans un de ses plus grands dangers;

Il fallait affirmer, avec M. Toursel, qu'on avait franchi des barrières infranchissables;

Il fallait accuser d'une prévarication trois fois séculaire et le saint-siége et l'épiscopat tout entier;

Il fallait ajouter que les moyens de réforme employés par le concile de Trente n'avaient fait qu'accroître l'intensité du mal;

Il fallait enfin, et vous l'avez fait, déchirer une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, et nier cette rénova-

tion à jamais mémorable qui s'accomplit alors au sein du monde catholique.

Voilà pourquoi votre livre a été regardé comme un scandale; pourquoi il a contristé des cœurs catholiques, et ces vénérables évêques auxquels vous reprochiez de s'alarmer pour leurs *petits dieux !*

Epargnez-vous donc la peine, désormais, de traiter en échappés de la renaissance ceux qui se font gloire de remonter au concile de Trente, si étrangement méconnu par vous.

Pour nous, qui avons foi dans l'action de l'Eglise, et qui croyons que sa discipline ne peut défaillir, pas plus entre les mains du pontife suprême que sous la conduite de l'universalité des évêques, nous interrogerons avec respect les différents actes émanés de l'autorité spirituelle, soit dans l'intervalle des sessions du concile de Trente, soit peu de temps après sa clôture, et qui en forment le nécessaire complément. En particulier, nous consulterons les conciles de Cologne, 1549; de Narbonne, 1551; de Malines, 1570; de Milan, 1573 et 1579, tous deux présidés par saint Charles Borromée; de Bordeaux, 1583; et un synode tenu à Strasbourg en 1549.

Un grand nombre d'évêques crurent satisfaire au devoir de leur charge en confiant leurs séminaires à la Compagnie de Jésus. Telles étaient, au reste, les intentions de la sacrée Congrégation interprète du concile, qui, dans son commentaire sur la vingt-troisième session, désignait les jésuites à leurs préférences (1). On n'en sera pas surpris si l'on con-

(1) Sur ces paroles : *Quod si judicio Episcopi*, la sacrée Congrégation s'exprime ainsi : « Ante omnia in seminariis conducendus est Grammaticus et Musicus, qui pueros instruant, et, si reperiantur Jesuitæ, cœteris anteponendi sunt. » Declarationes illust. sacr. Rom. Card. Congreg. ipsis sacros.

sidère que les pères du concile, en ordonnant l'érection des séminaires, avaient en vue de réaliser sur une plus vaste échelle ce qui se pratiquait depuis dix ans au collége Germanique, fondé par saint Ignace en 1552; et que le pape Pie IV, tout le premier, en même temps qu'il publiait ce décret, s'y conformait lui-même en chargeant les jésuites de diriger son séminaire Romain (1).

La quatrième partie des constitutions de saint Ignace et le *Ratio studiorum* de la Compagnie doivent donc figurer, à titre de documents complémentaires, parmi les pièces sur lesquelles on appréciera la direction imprimée aux études par le concile de Trente.

Nous pourrions citer en outre des bulles de Paul III, de Jules III, de Pie IV, de saint Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte V et d'un grand nombre d'autres papes, jusqu'à Pie VII, jusqu'à Grégoire XVI, qui attestent que, dans les séminaires, les universités et les colléges dirigés par eux, les jésuites accomplissaient le vœu du saint-siége (2). On n'a pas coutume de récompenser ce qu'on désapprouve : or, dans toutes ces bulles, les faveurs qui leur sont accordées sont motivées par le zèle avec lequel ils forment la jeunesse à la piété aussi bien qu'aux lettres. S'ils se trompent, si leurs méthodes sont pernicieuses, pourquoi donc les encourager? On le comprendra peut-être; la Compagnie de Jésus n'a nullement le droit d'abandonner à la censure du premier venu des règles, des traditions ainsi autorisées pendant trois siècles, et quand le blâme qu'on lui inflige remonte si haut, l'apologie est pour elle un devoir.

et Œcum. Concilii Tridontini canonibus et decretis insertæ. — Sess. XXIII, cap. XVIII, n° 33.

(1) Voyez APPENDICE N° 3.

(2) Cf. *Du paganisme dans l'éducation*, par l'auteur du *Monopole universitaire*, etc., p. 75.

Dans cette réforme à laquelle travaillaient les conciles particuliers, mus par les mêmes inspirations que le concile de Trente, trois grands intérêts étaient à protéger : la foi, les mœurs et la science. On verra que rien d'essentiel ne fut omis.

Avisant aux différents moyens d'opérer dans l'Eglise une réforme durable, le concile de Cologne en compte six principaux, et c'est à la restauration des études qu'il donne le premier rang. Il va sans dire que les études ecclésiastiques le préoccupent d'abord ; mais il ne néglige pas les autres, et sa sollicitude s'étend également aux gymnases, aux écoles inférieures. Nous lisons au préambule de ses décrets : « La science nécessaire à l'édification de l'Eglise s'acquiert principalement dans les écoles théologiques, véritables pépinières (*seminaria*) du ministère sacré et de la prélature ecclésiastique. Sont-elles florissantes, l'Eglise fleurit aussi dans la personne de ses docteurs et de ses ministres ; si, au contraire, elles sont peu fréquentées, tombées en discrédit, l'Eglise n'a plus de ministres tels qu'il lui en faut. Nous ne sommes plus au jour de la Pentecôte, où le souffle de l'Esprit-Saint suscitait en un instant des théologiens ; on ne les voit pas lever comme des champignons au premier rayon de soleil ; c'est dans les écoles, c'est par de longs travaux qu'ils doivent se former, favorisés néanmoins de l'onction de ce même Esprit. »

Puissent ces paroles être entendues ! Elles ont encore de nos jours un merveilleux à-propos.

C'est le choix des maîtres qui attire principalement l'attention des divers conciles. Le concile de Bordeaux prononce qu'en général on pourra dire : *Tel maître, tel disciple ;* paroles que nous avons choisies pour épigraphe de ce

livre (1). Et c'est, dans le fait, la pensée qui domine toute cette réforme de l'éducation. Sur d'autres points, les conciles particuliers ont statué suivant les besoins particuliers des localités; sur celui-ci, nous les trouvons unanimes. A Cologne, à Narbonne, à Milan, à Strasbourg, aussi bien qu'à Bordeaux, on prend à cet égard les mesures les plus sérieuses. Quiconque veut se livrer à l'enseignement, ne fût-ce que celui de la grammaire, est examiné sur ses mœurs et sa doctrine par l'évêque ou ses délégués : telle est la règle. A Bordeaux, on va jusqu'à lui demander quel maître il a eu lui-même, et si ce maître était bon catholique. A vrai dire, cette disposition était capitale, et l'on était sûr, en y tenant la main, de renouveler en peu d'années l'esprit des générations (2).

Prétendre arriver au même but par une révolution *gigantesque* dans les livres classiques, n'est-ce pas changer cette base que les conciles avaient posée? Diriger en ce

(1) Fidèle aux traditions de son antique Eglise, son Em. le cardinal Donnet écrivait l'année dernière : « Ce n'est pas le choix des livres, ce n'est pas même le choix des méthodes qui importe le plus. Le vrai danger, comme le vrai remède, est dans le choix des maîtres qui expliquent les livres et emploient les méthodes. Tout le monde le sait, et on l'oublie trop : le meilleur livre devient un instrument entre les mains d'un mauvais maître. La meilleure méthode reste stérile avec un professeur inhabile. Le maître sage, instruit et dévoué, trouve des perles dans Ennius et fait du procédé de Lancastre une excellente méthode d'enseignement. Expliqués, commentés par Bossuet, Fénelon, Rollin, Bourdaloue, les auteurs païens peuvent efficacement servir à former des générations fidèles et éclairées. Expliqués, interprétés par des maîtres incrédules, les Pères de l'Eglise, les livres sacrés eux-mêmes deviendraient peut-être des blasphèmes d'impiété. A-t-on oublié la *Bible* enfin expliquée de Voltaire et son histoire de l'établissement du christianisme? » — *Lettre de son Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à Mgr Dupanloup.*

(2) Voyez les actes des différents conciles; pour celui de Cologne, Labbe, t. XIX, col. 1363; pour le concile de Bordeaux, t. XX, col. 781; de Narbonne, t. XX, col. 1274; le troisième de Milan, t. XXI, col. 144, le synode de Strasbourg, Hartzheim et Scholl, *Concilia Germaniæ*, t. VI, p. 526, etc.

sens tous les efforts, n'est-ce pas égarer le zèle et l'exposer à de graves méprises? Et si le tout est fondé sur les inconcevables préventions dont nous avons parlé tout à l'heure, quel résultat en faut-il attendre?

Signalons maintenant les dispositions particulières touchant la foi, les mœurs et la science.

Il y avait des livres qui mettaient la foi en danger: grammaires, poétiques, rhétoriques, où s'était glissé le poison subtil de l'hérésie. Les jeunes gens qui parcouraient ces sortes d'ouvrages, y cherchant tout autre chose que la science théologique, étaient facilement surpris; l'erreur ainsi déguisée multipliait ses ravages.

On sait le mal que causaient dans les écoles, en Allemagne surtout, ces *Colloques* où le sceptique Erasme tourne en dérision les cérémonies de l'Eglise et les Ordres religieux.

Voilà des livres que le concile de Cologne s'empresse de proscrire. Plus tard, l'Index du concile de Trente consacrera ces prohibitions, et nous verrons, dans ses colonnes, plus d'un dictionnaire figurer à côté des théologies protestantes.

La foi trouve encore une garantie dans la mesure qui interdit aux classes inférieures l'étude de l'Ecriture sainte. Aux termes du même concile de Cologne, on ne doit enseigner dans les écoles *triviales* (celles dont le programme ne dépassait guère le *trivium*), que les arts libéraux, tels que grammaire, poétique, rhétorique et arithmétique. C'est aux dimanches et aux fêtes qu'est réservée l'explication littérale des épîtres et évangiles, des hymnes, des psaumes, des paraboles de Salomon et autres semblables livres de la Bible (1). Cette leçon d'Ecriture sainte est placée par le

(1) « .....Statuimusque ut in trivialibus nonnisi grammatica, poetica, rhethorica, dialectica, arithmetica et quæ hujusmodi sunt triviales atque liberale artes : Dominicis vero et festis diebus, literalis evangeliorum et epistola-

troisième concile de Milan parmi les exercices religieux du dimanche, entre les vêpres et le catéchisme (1). Le concile de Narbonne défend sévèrement aux maîtres et régents d'expliquer l'Ecriture sainte, soit en public, soit en particulier (2).

Grâce à ces règles pleines de sagesse, les textes sacrés n'étaient pas exposés, d'une part, aux interprétations arbitraires de professeurs sans mission pour cet enseignement; de l'autre, à la légèreté, à la curiosité inquiète, peut-être aux dédains de l'enfance. La porte des écoles catholiques était fermée au libre examen.

Cet ensemble de dispositions relatives à la foi est couronné par l'enseignement de la doctrine chrétienne, et ici surtout, il faut constater un progrès d'une portée immense: jamais peut-être on n'avait tant fait pour l'intégrité de la foi. Le catéchisme, ce livre essentiellement élémentaire (l'Ecriture sainte ne l'est pas), le catéchisme, où le chrétien apprend, dès le premier âge, ce qu'il doit croire et pratiquer toute sa vie, est une des créations de cette époque. Nous y reviendrons, car il sera nécessaire de développer plus au long ce qu'on peut attendre du catéchisme dans une éducation chrétienne bien ordonnée.

rum, hymnorum, psalmorum, parabolarum Salomonis et ejuscemodi sacrorum librorum expositio, pro ætatis illius captu, traditur. » — Ap. Labbe, t. XIX, col. 1364.

(1) « Illud etiam eisdem præscribat (*Episcopus ludimagistris*) ut diebus festis scholæ suæ adolescentes puerosve aut ipsi conducant, aut frequentes illos convenire jubeant ad solemne missæ conventualis sacrum, ad verbi Dei conciones, ad divina vesperarum officia, *ad sacrarum litterarum interpretationes*, ad doctrinæ christianæ scholas et ad alia denique vitæ spiritualis studia atque exercitationes. » Labbe, t. XXI, col. 144-145. Il s'agit donc ici de la leçon d'Ecriture sainte, qui se faisait et se fait encore à l'Eglise dans une grande partie de l'Italie : institution précieuse que nous espérons voir bientôt se propager en France, grâce surtout à l'initiative de Mgr l'évêque de Viviers.

(2) « Magistris et scholarum rectoribus prohibetur ne sacræ paginæ, libros publice vel privatim interpretari audeant. » Labbe, t. XX, col. 1275.

Quant aux mœurs, elles avaient leur sauvegarde dans la Règle VII[e] de l'Index, et dans l'injonction, souvent renouvelée, de ne mettre aucun livre entre les mains des écoliers sans l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. Un livre était-il entièrement mauvais, on n'en permettait l'usage en aucune manière; renfermait-il seulement des passages dangereux, on les retranchait. C'est ainsi que saint Charles Borromée prescrivait Horace aux élèves de son petit-séminaire, mais Horace corrigé (1). Saint Ignace avait déjà tracé aux professeurs de son Ordre cette même ligne de conduite. « Qu'on s'abstienne, dit-il, dans les classes d'humanités, d'expliquer à la jeunesse aucun livre renfermant des choses capables de préjudicier aux bonnes mœurs, à moins qu'on n'en ait préalablement retranché toute pensée, toute parole contraire à l'honnêteté. » — Il ajoute : « Si un auteur, Térence par exemple, n'est pas susceptible d'être expurgé, on renoncera plutôt à le voir, de crainte qu'en pareil cas le sujet lui-même ne soit un écueil pour les âmes (2). »

Cette méthode, dont on a dit tant de mal, avait l'approbation du saint-siége, et nous voyons Grégoire XIII concéder aux religieux de la Compagnie de Jésus la faculté *d'expurger*, pour l'usage de leurs écoliers, les ouvrages des auteurs païens qui seraient bons d'ailleurs (*quorum auctores ethnici, quamvis alioqui boni essent*), mais auraient été mis à l'Index à raison des notes, des scholies, des commentaires ou même de l'imprimeur (3); autant de moyens dont se servaient les hérétiques pour accroître leur influence. Il

(1) *Institutiones ad universum seminarii regimen pertinentes, ab Illustrissimo et Reverendissimo DD. Carolo, S. Praxedis cardinali, archiep. confectæ*, inter *Acta Eccl. Med.*, t. II, p. 949.

(2) *Institutum Societatis Jesu, Constitutionum cum declarationibus quarta pars.* Cap. XVI, 2 et D.

(3) Constitution *Exponi nobis.*

y avait donc, ici encore, des règles déterminées par qui de droit, et fidèlement observées partout où s'exerçait le contrôle de l'autorité spirituelle. Au reste, rien en tout cela qui fût nouveau. Saint Jérôme recommandait de traiter la philosophie païenne comme cette étrangère qui n'était admise dans une famille israélite qu'après avoir été dépouillée de ses ongles et de ses cheveux. Nous avons vu Raban Maur, au IXe siècle, appliquer le précepte de saint Jérôme aux poëtes païens dont on faisait usage dans les classes de grammaire de Fulde et de Mayence. Au XVIe siècle, le P. Gretzer, traitant ce même point de discipline d'après le concile de Trente, saint Charles Borromée et saint Ignace, a recours, comme Raban Maur, au texte de saint Jérôme (1). Avouez pourtant que le XVIe siècle (j'entends le XVIe siècle des papes, des conciles et des saints) n'était pas si aventureux, si oublieux de la tradition qu'on voulait le faire croire. Quelles violentes accusations ! quelles diatribes à propos de cette *expurgation* des auteurs ! On s'en souvient : le procédé qui nous était proposé comme seul acceptable, c'était celui du jardinier scythe.

La science, oui la science, éveilla au plus haut point la sollicitude des conciles : non pas, sans doute, que l'Eglise ait jamais pour but suprême de former des savants ; mais parce que les savants peuvent être utiles à sa cause et fortifier les rangs de la milice sacrée.

Il est écrit, dans l'*Office des Docteurs*, que le sage traversa le pays des nations étrangères, cherchant à connaître de l'humanité et le bien et le mal : *In terram alienigenarum gentium pertransiet ; bona enim et mala in*

(1) Gretzer, *de Jure et more prohibendi libros malos*, l. I, cap. XXVII, opp. t. XIII, p. 89.

hominibus tentabit (1). A nulle autre époque vous ne voyez mieux se réaliser cette parole. Tous les grands controversistes de la fin du XVI[e] siècle, les commentateurs distingués de la sainte Ecriture sont également versés dans la science sacrée et la science profane, dans les antiquités chrétiennes, hébraïques, païennes. N'ayez point d'inquiétude quand vous voyez les pères du concile de Trente permettre à la maturité de l'âge, en cas d'utilité bien entendu, la lecture des pages les plus immondes des anciens (2); n'y soupçonnez aucune faiblesse déshonorante pour l'Eglise, l'Eglise en tirera son profit. Parcourez les œuvres d'érudition sacrée de cette époque, vous verrez que Suétone, Apulée, Pétrone, Ovide y ont été mis à contribution : sans leur secours, il est tel mot de l'écrivain sacré qui n'eût jamais été compris. Il était donc bon que cette lecture fût permise aux docteurs, (*propter verborum proprietatem*), en même temps qu'interdite à la jeunesse. Mais cette jeunesse fallait-il lui fermer absolument l'entrée de cette terre étrangère que les docteurs parcourent en son entier ? Oui, s'il était vrai qu'elle dût s'y perdre ; non, s'il y restait d'assez vastes régions qu'elle pouvait visiter sans danger. De la sorte, en jetant les premiers fondements de la science, ces jeunes gens feront, dans la mesure convenable, la double épreuve du bien et du mal ; ils verront l'humanité sous ses différents aspects ; ils apprendront à distinguer l'homme déchu de l'homme régénéré en Jésus-Christ : grande leçon qui les affermira dans la foi. Tous ne deviendront pas des docteurs ; mais, pour qu'il s'en rencontre quelques-uns, cette initiation commune à l'anti-

(1) Breviarium romanum, commune doctorum, 1[a] lectio, 1[i] Nocturni, De libro Ecclesiastici, cap. XXXIX.

(2) Sans préjudice de la loi naturelle, qui ne saurait permettre cette lecture à quiconque y trouverait une occasion de péché.

quité est nécessaire. La plupart du moins seront capables de discuter un texte, de résoudre une difficulté, de s'intéresser aux œuvres d'érudition : en un mot, les savants seront entourés d'hommes instruits. Quand le contraire a lieu, nous l'éprouvons, l'avenir de la science est gravement compromis. Peut-être, à ce point de vue, ne trouvera-t-on rien de trop puéril dans la réserve de l'Index à l'égard de certains écrits des anciens, non plus que dans cette sollicitude épiscopale qui descend aux moindres détails de l'enseignement littéraire.

Pour moi, j'aime à voir le synode de Strasbourg recommander aux professeurs les vieilles et saines méthodes des Grecs et des Latins, et leur rappeler que la philosophie ne doit jamais être séparée de l'éloquence. C'est comme quand on disait, au moyen âge, qu'il ne fallait pas rompre l'alliance de *Mercure* et de *Philologie*. Ce même synode déclare que les poëtes, objet des premières études de l'enfance, renferment de sérieuses leçons ; ces poëtes dont Horace a pu dire :

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ ;
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ ;

et ailleurs :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando pariterque monendo (1).

Parmi les poëtes, le synode accorde aux tragiques la préférence sur les comiques, parce qu'ils sont plus féconds en nobles pensées, en sentiments élevés. Mais il blâme sévèrement les maîtres qui font lire à leurs élèves Marullus ou Properce ; tandis qu'il leur serait si facile de trouver dans

(1) Ap. Hartzheim, t. VI, p. 527.

d'autres poésies l'élégance jointe au respect des mœurs et de la pudeur.

J'aime aussi ce concile de Malines (1570) qui, pour mettre un terme aux essais multipliés qu'on se permettait en fait de grammaires, au grand préjudice des écoliers, ordonne qu'on s'en tienne à Despautère (1).

J'aime saint Charles Borromée, quand, mettant à exécution un décret de son deuxième concile provincial, il dresse un plan d'études pour son séminaire.

Ce plan est sans doute connu de nos lecteurs : il fait partie des *Actes de l'Eglise de Milan* (2), et il a été, l'année dernière, reproduit en partie par une plume beaucoup plus autorisée que la nôtre (3). Grâce au zèle d'un savant prélat, personne n'ignore aujourd'hui en quelle classe, d'après saint Charles, devaient être expliquées les *Epîtres familières* de Cicéron, et en quelle classe *les Offices*, le traité *de l'Amitié* ou les *Tusculanes;* quel temps était assigné à Ovide, quel temps à Virgile ou Horace : le saint archevêque de Milan traitant des études ne pouvait avoir un plus digne interprète. Ce qui nous reste à faire, c'est de venir, l'histoire à la main, éclairer d'un jour nouveau quelques-unes des réformes accomplies sous les auspices de saint Charles.

Tous les décrets du concile passèrent, avant d'être publiés, par les mains de saint Charles; les évêques du monde entier avaient constamment les yeux fixés sur lui et le considéraient comme leur règle vivante; les *Actes de l'Eglise*

(1) V. Carranza. *Summa conciliorum,* t. IV, p. 266. (August. Vind. 1778).
(2) *Ibid.*, t. II, p. 947.
(3) Lettre de Mgr l'év. d'Orléans à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits-séminaires, et autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse, sur l'emploi des auteurs profanes grecs et latins dans l'enseignement classique.

de Milan sont restés le plus beau monument de sollicitude pastorale qui se soit élevé depuis des siècles : où pourrions-nous chercher avec plus de confiance le véritable esprit catholique ?

Par les soins du saint archevêque, trois établissements principaux s'ouvrirent à Milan : le séminaire, auquel se rattachaient, comme à leur centre, les autres maisons d'éducation cléricale du diocèse ; le collége de Bréra, que sa destination mettait à peu près sur le pied des universités ; enfin, un collége des nobles, portant le nom de collége Sainte-Marie. C'était la reproduction fidèle de ce qui existait à Rome dans le séminaire Romain, le collége Romain et le collége des Nobles : il y a même tout lieu de croire que Pie IV n'avait adopté cette organisation de l'enseignement que d'après les conseils de saint Charles. Les trois établissements romains étaient confiés aux jésuites; il en fut de même de ceux de Milan, au moins pour la première fondation. Plus tard, quand la congrégation des Oblats, instituée dans cette vue par le saint, se trouva suffisamment pourvue de sujets, les jésuites lui remirent le séminaire et le collége des nobles, ne conservant sous leur direction que le collége de Bréra.

Ce dernier, comme le collége Romain dans la ville pontificale, recevait dans ses classes les élèves des autres colléges et ceux du séminaire; nous dirons bientôt dans quelle mesure. Les statuts portaient qu'on y enseignerait gratuitement, outre les hautes sciences, la grammaire et les humanités, et qu'on y prendrait un soin particulier des écoliers pauvres. Saint Charles avait compté sur cet établissement pour relever l'instruction du clergé, et l'auteur de sa vie nous atteste que ses espérances ne furent point vaines (1).

(1) Giussano, l. III, c. I.

« Il est certain, dit Giussano, que l'érection de ce collége est une des entreprises les plus utiles auxquelles saint Charles ait mis la main. Cette école, où toutes les sciences sont enseignées, est d'un grand secours pour le clergé. L'ignorance, jusque-là générale, a été par là entièrement bannie. On peut désormais sans aucune peine, selon le vœu du concile de Trente, pourvoir les Eglises collégiales de bons théologiens, et confier les prévôtés et autres bénéfices à charge d'âmes à des sujets dignes de l'épiscopat. Bref, les hommes d'érudition et de doctrine ne manquent à l'Eglise dans aucun de ses besoins. Et le bien n'est pas borné à l'Eglise de Milan; toutes celles de la province et d'autres plus éloignées y participent; car, pour jouir des avantages de l'enseignement gratuit, arrivent chez nous, de près et de loin, nombre d'ecclésiastiques et de laïques, qui viennent y achever leurs études, comme on fait à Rome au collége Romain. »

Les rapports qui existaient entre le séminaire de Milan et le collége de Bréra nous mettent sur la voie de la conformité assez frappante du plan d'études dressé par saint Charles avec le *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus. Des deux côtés, par exemple, on suit même grammaire, même rhétorique : la grammaire d'Emmanuel Alvarez et la rhétorique de Cyprien Soarez, deux jésuites du collége d'Evora. Quant au choix des classiques, il est le même, à cette différence près que le programme du séminaire est un peu moins étendu.

Nous ne pouvons ni ne voulons faire la revue complète des matières assignées à chaque classe, promenade pédagogique où bien peu de lecteurs seraient d'humeur à nous suivre. Comme il faut néanmoins en venir à quelque détail, entre tous ceux qui se présentent, j'en choisis un, et je

m'arrête à la rhétorique. Nous allons voir de quelle manière elle s'enseignait à Milan au temps de saint Charles Borromée. Par là, du moins, nous sortirons de ces données vagues et confuses dont on s'est trop souvent contenté, quand on a voulu apprécier les tendances religieuses et morales du système d'éducation inauguré à la suite du concile de Trente.

Mais bientôt nous aurons recours au témoignage du P. Antoine Possevin. Faut-il passer outre, sans dire mot des opinions singulières qu'on lui attribue? Ce n'est pas possible. Vidons tout d'abord ce petit débat. D'ailleurs, ce ne sera pas peine perdue, et il en rejaillira quelque clarté sur la situation tout entière.

Possevin, s'il fallait s'en rapporter à de récents écrits, aurait hautement désapprouvé les méthodes de son Institut, puisqu'il se serait prononcé contre l'usage des classiques païens, usage, comme tout le monde le sait, sanctionné par le *Ratio studiorum*. Quoi donc! ce religieux, qui vécut en parfaite harmonie avec ses supérieurs, se serait mis en contradiction flagrante avec eux? On ne s'est pas arrêté pour si peu, et le paradoxe a été trouvé de fort bon goût, à ce qu'il nous semble.

Quand cela fut écrit pour la première fois, nous-même, presque journellement, nous faisions usage de la *Bibliothèque* de Possevin, ouvrage encyclopédique, où sont résumées toutes les matières de l'enseignement depuis l'Ecriture sainte jusqu'à la rhétorique : et pas une fois il ne nous était venu à l'esprit que Possevin fût un adversaire de son Institut. Il y a plus : les pages que nous avions sous les yeux nous semblaient un excellent commentaire du *Ratio studiorum* (1).

(1) Si Possevin avait varié, c'est toujours dans sa Bibliothèque qu'il fau-

Ce qui expliquera peut-être notre aveuglement, c'est que Possevin, dans sa *Bibliothèque*, parle en termes favorables du collége Romain; or, le collége Romain, qu'est-ce autre chose que le *Ratio studiorum* mis en pratique ?

En second lieu, Possevin applaudit à la prudence qui a présidé à la rédaction de ce plan d'études : il nous apprend que cela s'est fait à Rome, sous les yeux de Grégoire XIII; qu'on y a employé le concours des religieux les plus graves, venus de toutes les extrémités de l'Europe; qu'on n'a épargné ni le jeûne ni la prière pour attirer sur les consulteurs les lumières du Ciel. En tout cela, nous n'avions vu rien qui ressemblât à une censure.

Enfin, Possevin déclare (et c'en était assez pour mettre le comble à notre illusion) qu'il se propose, dans sa Bibliothèque, chaque fois que l'occasion s'en présentera, de se faire l'interprète de ce même *Ratio studiorum* : « *Hæc igitur, ad Dei gloriam, in societate nostra, ratio studiorum inita est, de qua postea, quæ quidem a nostro instituto non abhorrent, quantum sat erit, suis locis erunt attingenda* (1). »

On conviendra que, si nous nous trompions, ce n'était pas absolument notre faute.

Grande fut donc notre surprise quand il nous revint, par la voie de la presse, que ces méthodes solennellement

drait chercher sa dernière pensée, puisque cet ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1593, c'est-à-dire quatre années après le voyage à Lucques et l'allocution aux habitants de cette république où l'on a cru voir une opinion différente.

(1) *Bibliotheca selecta*, l. I, c. XXXIX et XL. — Venetiis 1603. — Au reste, ce n'est pas sans raison qu'on attache quelque prix aux sentiments d'un religieux que saint Pie V appelait : *hominem pium, nec minus sanctitate quam doctrina præstantem*. V. le 2e livre de sa *Vie* par le P. Dorigny.

acceptées par Possevin, Possevin les avait réprouvées. On alléguait des fragments d'un opuscule italien qui ne figure pas dans la collection de ses œuvres, d'un discours prononcé à Lucques, dont on négligeait, nous ignorons pourquoi, de faire connaître la provenance. Nous n'avons pas révoqué en doute l'authenticité du *Ragionamento ;* mais, depuis que nous l'avons lu, nous tenons pour assuré qu'il est de Possevin, car, d'un bout à l'autre, nous y avons retrouvé les sentiments exprimés dans la *Bibliothèque.*

D'où vient donc ce malentendu ?

De l'idée fausse qu'on s'était formée des autres membres du même Ordre voués à l'enseignement. Avait-on lu leurs ouvrages pédagogiques? non, car, pour un Possevin, on en aurait rencontré mille. On était parti de là, que le paganisme, durant trois siècles, avait régné exclusivement dans les colléges chrétiens, et que les maîtres eux-mêmes étaient païens, ou à peu près. Possevin devenait alors un personnage à part, une sorte de Savonarole qui perdait son temps à prêcher ses confrères.

Ils étaient païens de la même manière que lui : ne proscrivant Cicéron ni Virgile, ne négligeant pas toutefois l'occasion de faire admirer à leurs élèves l'éloquence des saints Pères, et plaçant la poésie de la Bible au-dessus de celle d'Homère. La preuve en est que Possevin, alors même qu'il flétrissait le paganisme de certaines écoles du XVIe siècle, recommandait aux professeurs et les discours sur la poésie du P. Benci, et les *Progymnasmata Rhetoricæ* du P. Pontanus, et la petite rhétorique du P. Cyprien Soarez : c'était, en grande partie, sur ces ouvrages sortis des colléges de la Compagnie qu'il fondait ses espérances de réforme.

Choisissez donc, et rendez justice aux confrères de Possevin aussi bien qu'à lui, ou bien condamnez-les tous ensemble.

Que veut-il dans son allocution aux habitants de Lucques, dans ce *Ragionamento* tant commenté?

Il veut que l'on observe le concile de Latran, relativement à l'enseignement de la doctrine chrétienne, et que les fruits de cet enseignement ne soient pas étouffés par la lecture quotidienne de Térence ou de tel autre livre plein d'impiétés (1).

Mais il ne veut pas que des fils de marchands se fassent une nécessité de connaître tous les auteurs latins, bons et mauvais; ni que ceux d'entre eux qui se destinent à la jurisprudence s'imaginent ne pouvoir comprendre les Pandectes ou les rares fragments de la Loi des douze Tables, s'ils n'ont lu les poëtes comiques, les odes d'Horace, les épigrammes de Martial: et même, pour détruire l'excessif engouement de ses auditeurs à cet endroit, il ne se fait pas faute de leur déclarer qu'Homère et Virgile ont plus d'une fois encouru, par certains passages de leurs poëmes, l'indignation des saints Pères et des philosophes païens.

Réprouve-t-il pour cela tous les classiques païens? Non; car, s'étant fait à lui-même cette objection : On ne saurait apprendre le latin sans leur secours; — il répond que, bien

(1) « Quanto vi pare che quadri (poichè ragiono a persone giudiziose e pratiche) che in una botte sincera s'infonda un bicchier di vino dolce, puro, defecato, cioè un poco di catechismo la settimana, e ad un tempo vi si versino dentro i barili interi d'aceto, di liquore di muffa ed ogni altra sorte di vino putrido? cioè ogni giorno i Terenzj e l'altre empietà! » p. 20.

Nous ne sommes pas lié, pour notre part, par l'extrême discrétion qui a empêché jusqu'à ce jour ceux qui citaient le *Ragionamento* de Possevin de dire où il a été publié. C'est dans l'excellent recueil italien dirigé par l'abbé Cavedoni : MEMORIE DI RELIGIONE, DI MORALE ET DI LETTERATURA, t. XVI, fascicolo XLVI. Modène, 1829. — On trouvera une analyse et de longs fragments du *Ragionamento* dans notre APPENDICE N° 4.

loin de les interdire, il veut qu'on les lise, mais avec choix, et en réservant ***pour les études privées de l'âge mûr*** (il ne parle pas de l'adolescence) ceux d'entre eux qui seraient funestes au jeune âge (1).

Cette proscription absolue est si loin de sa pensée, qu'une grande partie de son allocution est employée à enseigner aux professeurs de Lucques le parti qu'ils peuvent tirer des auteurs païens pour former le cœur de leurs élèves et les fortifier dans la foi. Il leur rappelle que Dieu est partout et qu'on peut le trouver en classe, en expliquant Cicéron. C'est alors qu'il expose sa méthode, qui nous était connue depuis longtemps; elle se résume en ces mots de Jouvency : *Auctorum interpretatio sit ejusmodi ut scriptores, quamvis Ethnici et Profani, omnes fiant quodammodo Christi præcones.* »

Faites-y bien attention, les reproches de Possevin ont pour objet l'usage des comiques latins, de Catulle, de Tibulle, de Properce, de Martial et d'Horace, qui probablement était expliqué en entier dans les écoles de Lucques. Et le concile de Trente? allez-vous dire. — Mais il est bien

(1) « Ma questa obbiezione va subito a terra quando intendano che *non solo non si pretendè che si tolga l'uso de' buoni autori latini onesti, ancorchè etnici e gentili; anzi che si leggano*, ma con quel modo che veramente nè la vita si spenda indarno più in favole, che in verità, ne le anime prima che siano corroborate con quei sodi fondamenti della pietà, i quali ancora da elegantissimi libri possono impararsi (V. G. le catéchisme du concile de Trente qu'il nomme ailleurs), *dieno di piglio a quegli autori o poeti i quali da poi in età matura e con sensi atti a discernere il ben dal male, e senza pericolo di danno, potranno una volta o più scorrersi per se stessi.* pag. 31. » — Constatons ici que Possevin ne distingue pas *l'enfance* de *l'adolescence*, mais *la jeunesse* de *l'âge mûr* : il ne veut pas que l'on fasse lire aux écoliers des livres qu'ils pourront parcourir sans danger *dans l'âge mûr et en leur particulier*, IN ETA MATURA, PER SE STESSI. Ce sont les mêmes que l'Index permet aux hommes faits, *propter sermonis elegantiam et proprietatem*. Les erreurs s'enchaînent comme les vérités; on avait mal compris la Règle VII[e] de l'Index, on n'a pas mieux compris le langage du P. Possevin.

clair que ses effets ne se faisaient encore sentir que très-imparfaitement dans cette république. Aussi Possevin a-t-il besoin de déclarer aux Lucquois qu'il ne vient pas tout bouleverser chez eux. Ils ont des magistrats chargés de la surveillance des écoles; ils possèdent aussi des professeurs instruits, mais *qui suivent encore la vieille méthode*, faute d'en bien connaître une autre; *Monseigneur leur évêque et les églises collégiales ont déjà quelque chose qui ressemble à des séminaires;* que leur faut-il de plus ? Apprendre une méthode d'éducation dont la bonté leur est démontrée par l'Ecriture sainte, les anciens Pères, les conciles et *la pratique d'un grand nombre de provinces et d'universités* (1).

La transition de la renaissance à l'ère du concile de Trente ne saurait être mise dans un plus grand jour. Quittons Lucques et retournons à Milan, où la réforme a marché plus vite et où *la vieille méthode* est abandonnée.

Les actes de l'Eglise de Milan, aussi bien que le *Ratio studiorum*, portent que, pendant le second semestre de la classe d'*Humanité*, on verra la rhétorique de Cyprien et les discours les plus faciles de Cicéron.

(1) « ...Mentre ragiono di questo, non penso nè a cangiamenti di scuole, nè a mutazion di maestri di esse, nè parimente a carico alcuno; ma siccome e le scuole hanno da questa republica principali gentiluomini assegnati per sopraintendi, e maestri di scuola letterati *che non hanno potuto seguire se non il vecchio uso* per dubbio d'altro; et poi che Monsignore Reverendissimo ed altre Collegiate hanno già *qualche spezie di Seminarj*, così sentano attentamente il modo che potrà tenersi tanto più sicuramente, quanto non apporterò altro, che quel che *con la pratica di molte università e provincie* Dio ha mostrato per se stesso, pe' padri antichi, pe' concilj, e per mille altri argomenti. pag. 22. » — Cette lenteur dans l'adoption des réformes s'explique peut-être par l'instabilité du gouvernement républicain de Lucques. Tous les deux mois, les magistrats étaient renouvelés; encore le *gonfalonier* qui présidait le conseil des *anciens* devait-il être pris successivement dans chacun des trois quartiers de la ville. En 1589, époque de la visite de Possevin, l'évêque, Alexandre Giudiccioni, devait être très-âgé, puisque Ughelli nous dit qu'à sa mort, arrivée en 1605, il était presque le doyen de l'épiscopat. Cela pouvait aussi contribuer à faire durer à Lucques *il vecchio uso*.

Le P. Cyprien Soarez, longtemps préfet des études à Evora, avait professé tour à tour la rhétorique et la théologie dans plusieurs universités de Portugal. Sa rhétorique, désignée dans le *Ratio* sous le nom d'abrégé (*brevis summa*), se distingue en effet par son extrême brièveté. Elle est divisée en trois livres, qui traitent séparément de l'invention, de la disposition et de l'élocution. L'auteur, ainsi s'en explique-t-il dans son avant-propos, n'a pas eu la prétention de faire un ouvrage nouveau ; mais, afin de faciliter à la jeunesse l'étude d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien, qui seront éternellement nos maîtres, quoi qu'on en dise, il a puisé dans leurs écrits les notions les plus élémentaires de l'art oratoire; ces notions, il les présente aux écoliers sans amplification, sans subtilité, sans recherche, à la manière de Cassiodore ou d'Alcuin. On se rappelle peut-être ces moines du XIIe siècle qui, lorsqu'ils transplantaient à Cambridge les méthodes de Fleury, expliquaient à leurs élèves Cicéron et Quintilien; Cyprien Soarez n'est pas de la même époque, mais il est de la même école.

Quoi ! le rhéteur du XVIe siècle ne serait pas plus qu'eux épris de l'antiquité païenne ? Il aurait leur sagesse et leurs sentiments chrétiens ?

Là-dessus, comme sur tout le reste, on peut se faire une opinion *a priori*. Pour nous, nous aimons mieux en croire nos propres yeux et ne prononcer que sur pièces. Comme le P. Cyprien expose lui-même ses principes dans son *Proœmium*, nous n'avons pas besoin de les chercher ailleurs. Nous citons (1).

(1) *De Arte rhetorica libri tres ex Aristotele, Cicerone et Quintiliano præcipue deprompti, Auctore Cypriano Soarez, Soc. Jesu-Autuerpiæ* 1722. Bien d'autres éditions avaient précédé celle-là. On voit qu'il restait encore au XVIIIe siècle quelque chose de l'éducation inaugurée par le concile de Trente.

« Pour rendre l'éloquence vraiment utile, il faut la purifier selon les préceptes du christianisme. Lorsque la vigne épaissit son feuillage et disperse en tout sens l'exubérance de sa séve, un habile vigneron vient-il l'arrêter le fer à la main, elle en devient plus belle et plus fertile. Il en est de même de l'éloquence : cultivée d'abord par des hommes étrangers à la loi de Dieu, elle s'est trouvée défigurée par toutes sortes d'erreurs; retranchez-les, elle reprendra aussitôt sa merveilleuse beauté. Quintilien, avec les anciens rhéteurs, permettait aux orateurs le mensonge, si sévèrement interdit par la loi de Dieu ; voilà ce qu'il vous faut retrancher. Retranchez encore l'insolence et la détestable manie de déchirer un adversaire, de l'accabler d'outrages, d'injures et d'insultes : — plût à Dieu que Démosthène et Cicéron ne se fussent pas donné en ce genre toute espèce de liberté ! Retranchez l'arrogance et cette soif de vains applaudissements qui va jusqu'à émousser le jugement. Qu'on comprenne aussi qu'il est inique d'amasser des nuages autour de ses auditeurs, pour les empêcher de voir les choses telles qu'elles sont, surprendre leur conscience et fausser leur suffrage; toutes choses familières aux orateurs de Rome et de la Grèce. »

Certes, le P. Cyprien ne paraît pas trop engoué de Cicéron et de Démosthène. Ecoutons maintenant ce qu'il pense des saints Pères.

« Quand vous aurez fait disparaître toutes ces souillures, alors commencera à se révéler à vous la céleste et divine beauté de l'éloquence chrétienne. Sa grandeur, son excellence croîtront à vos yeux à mesure que vous la verrez appliquée aux plus nobles intérêts de l'humanité; soit qu'elle célèbre les louanges du Dieu très-grand et très-bon qui a donné aux hommes le langage, soit qu'elle resserre les liens

par lesquels sont unis entre eux les différents membres de la société. Telle est cette éloquence chrétienne dont Grégoire et Basile, ces deux illustres amis, égaux en science, égaux en sainteté, ont fait un si magnifique usage, et contre laquelle se sont brisés tous les assauts de Julien, le plus acharné, le plus pervers des ennemis de notre foi. C'est elle qui éleva si haut le vertueux Athanase ; ni les orages terribles suspendus sur sa tête, ni les avantages humains dont on le flattait, ne l'arrêtèrent dans sa course, et il finit par triompher de l'audace impie et criminelle d'Arius. Elle a illustré les Chrysostome, les Ambroise, les Jérôme, les Cyprien, ces grandes lumières de l'Eglise. Je ne parle pas de tant d'autres; leur nombre répond à la gloire du nom chrétien. Si quelqu'un veut imiter ces grands modèles, qu'il s'applique à l'éloquence chrétienne. C'est par la méditation assidue des choses saintes, l'amour de Jésus-Christ et la culture des sciences les plus sublimes qu'elle s'épanouit dans toute sa fleur. »

Par là vous connaissez l'esprit qui animait Cyprien Soarez, notre rhéteur du XVI[e] siècle.

Voulez-vous voir maintenant ce que c'est qu'un jugement *a priori*, combien il diffère d'un jugement fondé tout simplement sur l'examen des faits ? Ecoutez la formule d'une thèse sur laquelle on a écrit un gros livre :

« EXALTER LES PAIENS ET MÉPRISER NOS PÈRES DANS LA FOI,
« TEL EST DEPUIS TROIS SIÈCLES LE FONDS OBLIGÉ DE L'ÉDUCA-
« TION PUBLIQUE EN EUROPE. »

(Le *Ver rongeur*, etc., p. 276.)

Passons, et ne parlons plus désormais ni de l'auteur ni du livre; mais poursuivons notre visite dans les écoles de saint Charles Borromée.

Ces grands modèles d'éloquence sacrée dont parle Soarez, on les faisait connaître aux jeunes gens. Cette année-là même, au collége de Bréra, ils étudiaient saint Basile et saint Jean Chrysostome; au séminaire, où le grec n'était pas enseigné, on leur mettait entre les mains les *Offices* de saint Ambroise : touchant hommage rendu par le saint archevêque à son illustre prédécesseur.

Le cours d'*Humanité* terminé, les élèves du séminaire se partageaient en deux classes. A l'une appartenaient les sujets dont l'intelligence était trop tardive, l'âge trop avancé, pour qu'il leur fût avantageux d'être appliqués plus longtemps aux belles-lettres : il n'y avait pas pour eux de rhétorique classique, mais, après une année de logique, ils étudiaient les Cas de conscience, le catéchisme du concile de Trente, et enfin l'Ecriture sainte, dont la rhétorique ecclésiastique formait le complément. L'autre classe se composait de ceux en qui la jeunesse était unie à des dispositions plus heureuses; envoyés au collége de Bréra, ils en suivaient les cours jusqu'à la fin de leur théologie, et se trouvaient par conséquent, pour la rhétorique, sous le régime du *Ratio studiorum.*

Initiés, par le manuel de Cyprien, aux préceptes de l'art oratoire, ils s'approchaient enfin des sources et faisaient connaissance avec les maîtres : Cicéron, Aristote, Quintilien, qu'on leur expliquait chaque jour. Ils lisaient aussi les discours de Cicéron et de Démosthène; *on ne leur proposait que des modèles anciens et vraiment classiques, parmi lesquels devaient être comptés saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Jean Chrysostome.*

C'est le *Ratio* que je viens de citer.

Où est, je le demande, où est le paganisme en tout ceci? Car tel est l'étrange reproche qu'on adresse à cet enseigne-

ment, avec une persistance dont nous avons droit d'être surpris.

Infliger une juste flétrissure à la morale des anciens, cette morale qui permettait aux orateurs le mensonge, le sophisme et la calomnie; assigner pour destination à l'éloquence de célébrer les louanges de Dieu, de resserrer les liens de la société humaine; rendre hommage aux Ambroise, aux Basile, aux Chrysostome, les faire admirer dans leurs plus belles œuvres; proposer enfin l'amour de Jésus-Christ comme l'unique moyen de marcher sur leurs traces : c'est ce que faisaient Cyprien Soarez et *les rhéteurs du* XVIe *siècle* appelés par saint Charles dans son diocèse; si tout cela est aujourd'hui du *paganisme*, je ne comprends plus rien à la valeur des termes, et je souhaite ardemment, j'en conviens, qu'un tel paganisme se propage de plus en plus dans les colléges chrétiens.

Nous avons parlé de rhétorique ecclésiastique, il est bon de faire connaître en quoi elle consistait à Milan.

Comme ce mot était pris dans son acception sérieuse, on ne pensait pas qu'avant d'avoir étudié la théologie et l'Ecriture sainte, les jeunes gens fussent capables de s'y appliquer. Il y avait donc des traités spéciaux pour les jeunes lévites; mais ces traités servaient au professeur d'éloquence profane, quand celui-ci avait à s'occuper des saints Pères. La *Rhétorique ecclésiastique* du séminaire de Milan avait pour auteur Augustin Valiero, alors évêque de Vérone, depuis cardinal. Ailleurs, on suivait celle du vénérable Louis de Grenade. C'est ainsi que les hommes les plus éminents par leur dignité, leur science, leurs vertus, prenaient une part personnelle à cette restauration chrétienne des études. Charles Borromée, Augustin Valiero, Louis de Grenade, Cyprien Soarez, agissaient de

concert et dans un même but; nous en avons pour garant le P. Antoine Possevin.

Le passage que nous allons citer, extrait de sa *Bibliothèque*, se trouve aussi équivalemment dans l'allocution aux habitants de Lucques.

Possevin venait de recommander aux professeurs les ouvrages de plusieurs jésuites : ceux de Jacques Pontanus, de Jean Perpinien, de François Benci. Puis, portant ses regards sur le passé, il avait pris soin de signaler les piéges tendus aux écoliers dans des écrits du même genre composés au commencement du XVIe siècle.

« Enfin, poursuit-il, par l'infinie miséricorde de Dieu, on a rejeté ces écrits empestés, où les mauvais philologues et surtout les hérétiques avaient semé des *exemples* et des *arguments* contraires à la foi catholique, pour perdre la jeunesse et tout le peuple avec elle. Non-seulement les nôtres se sont mis à l'œuvre, comme Cyprien Soarez, mais encore, à la prière de l'excellent cardinal Charles Borromée, Augustin Valiero, alors évêque de Vérone, et depuis élevé lui-même au cardinalat, a composé pour l'usage des clercs une *Rhétorique ecclésiastique* en trois livres, ouvrage vraiment chrétien, dont la seconde édition, beaucoup plus ample que la première, a été faite à Rome en 1576. Il sera très-utile d'établir des parallèles entre cet ouvrage et les traités de rhétorique de Cicéron. J'en fais juges tous ceux qui ont reçu, comme les anges, la mission de conduire les âmes à Dieu (1).

Dans le chapitre suivant, il ajoute :

« Vers le même temps, et comme par une même inspiration, un illustre théologien de la famille de saint Domi-

(1) *Bibliotheca selecta*, l. XVIII, Tract. II, c. VI.

nique, Louis de Grenade, s'est mis à composer une autre *Rhétorique ecclésiastique*, qu'il a aussi intitulée *De l'art de la prédication*. Cet ouvrage, divisé en six livres, est dédié par l'auteur aux membres de notre Compagnie qui dirigent l'université d'Evora. C'est, au jugement des meilleurs théologiens, l'ouvrage de Valiero développé (1). »

A la vue de tous ces travaux, et de la régénération qui s'opère dans les écoles, grâce au zèle de tant de saints personnages, Possevin ne peut contenir sa joie, et il emprunte pour l'exprimer ces paroles de la sainte Ecriture : *Aperta sunt prata, et apparuerunt herbæ virentes, et collecta sunt fœna de montibus.*

Vous avez vu pourquoi Possevin tenait à Lucques un langage tout différent. Et que penser maintenant des hommes qui font retomber ses reproches sur ceux qu'il jugeait dignes de ses éloges ?

Ces germes, qu'il voyait éclore, ne furent pas étouffés en naissant; nous pourrions, si nous en avions le loisir,

(1) *Bibliotheca selecta*, c. VII. Comparez ceci avec le passage suivant du *Ragionamento* : « ... *della Rettorica o delle Rettoriche di Cicerone, delle partizioni, de' libri che scrisse dell' oratore, quale più felice o feconda parafrasi potrà essere, che accoppiandovisi ad un medesimo tempo ciò che sapientissimamente e santamente il S. Borromeo Cardinale di S. Prassede* (*S. Sommo* (?), les cardinaux n'ayant pris le titre d'éminence que sous Urbain VIII) *desiderò, e Monsignor Valerio* (d'autres le nomment constamment Valiero) *allora Vescovo, ora Cardinale di Verona scrisse, facendo una brevissima ed utilissima rettorica non solo per i cherici, ma per ogni sorte di Cristiani ? Non mi stendo ora a quella del Granata o simili; perciocchè chi darà un' occhiata a quella del detto Cardinal di Verona, vedrà quanto superarono gli oratori Cristiani l'arte degli Oratori più famosi di Grecia o di Roma,* e quanta efficacia alla conservazione dello stato e delle republiche spirano que' modi e concetti non solo vestiti di proprio stile ma animati da vivezza di Spirito Santo. *Ragionamento*, p. 40. » — On comprend dans quel sens ces rhétoriques ecclésiastiques servent non-seulement aux clercs, mais encore aux laïques : c'est par la comparaison qu'on en fait avec les traités de Cicéron. Observons que Louis de Grenade dédia sa Rhétorique ecclésiastique à l'université où Cyprien Soarez exerçait les fonctions de Préfet des études.

montrer comment ils se sont développés au sein des écoles du XVIIe siècle. Qu'on ouvre seulement la rhétorique du P. Caussin, qui fut professeur à Rouen, à Paris, à La Flèche, dans les premières années du règne de Louis XIII (1). Elle porte ce titre : *De l'éloquence sacrée et humaine;* titre qui annonce parfaitement les intentions de l'auteur. Caussin distingue trois sortes d'éloquence. La première, c'est l'éloquence *divine*, qui ne s'apprend pas sur les bancs, ni aux moyens des préceptes, et dont l'Esprit de Dieu est le seul maître : telle fut l'éloquence de Moïse et de saint Paul. La seconde est l'éloquence *héroïque*. Elle tient à la fois de l'humain et du divin, et, si elle n'est pas infuse, elle reçoit d'en haut une fécondité plus qu'ordinaire. Les Basile, les Grégoire, les Chrysostome y ont excellé; car ils avaient étudié dans leur enfance l'art oratoire, après quoi les eaux du Ciel leur ont été versées, et, devenus semblables à de grands fleuves, ils ont répandu dans toute l'Eglise l'abondance et la vie. Vient en troisième lieu l'éloquence *humaine*. Elle est virile, sage, élevée, nerveuse, sans toutefois exclure la grâce. Où en trouver le type, sinon dans Cicéron et Démosthène? Mais Caussin déclare indigne de ce nom l'art de marier ensemble des mots sonores, d'arrondir des périodes, cet art cher aux Grecs de la décadence; il compare ceux qui n'en connaissent point d'autre à ces habitants des villes qui, privés du grand air et de la vue des champs, suspendent à leur fenêtre un pot de fleurs. Cette éloquence n'est pas humaine, mais puérile. Il laisse donc ces jouets pour traiter de l'éloquence *humaine* et de l'éloquence *héroïque;* et la richesse des matériaux qu'il met

(1) *Nicolai Caussini Trecensis, e Societate Jesu, de eloquentia sacra et humana libri XVI,* Parisiis, 1643.

en œuvre répond parfaitement à la largeur de ce plan. A côté de maîtres de l'éloquence profane, vous ne compterez pas moins de vingt-cinq Pères de l'Eglise et autres écrivains sacrés dont il cite de longs fragments. Vous remarquerez les définitions des passions empruntées à saint Denys et à l'Ange de l'Ecole; les attributs de Dieu célébrés par la bouche de saint Grégoire de Nazianze, d'Arnobe, de saint Bernard; tout ce qui concerne l'homme, la nature, la société, décrit par saint Basile, saint Ambroise, Théophylacte; et il est juste aussi d'ajouter que Caussin n'a pas négligé les rhétoriques les plus accréditées au moyen âge, celles de Cassiodore, de Bède et d'Alcuin (1).

C'est dans les quatorzième et quinzième livres (l'ouvrage en compte seize) que sont exposés les préceptes particuliers de l'éloquence sacrée. Le seizième est intitulé *Chrysostomus sive idea*. Ainsi, en arrivant au terme, c'est dans un Père de l'Eglise qu'on cherche l'idéal, et cette étude sérieuse de saint Jean Chrysostome couronne tous les travaux du jeune orateur.

Tels étaient les maîtres, aujourd'hui réputés païens, sous lesquels s'étaient formés les Bossuet et les Bourdaloue. Mais revenons encore à saint Charles.

Cette combinaison, dont on aura sans doute été frappé, qui, divisant en deux catégories les élèves du séminaire, applique les uns — ce sont les plus jeunes et les mieux doués — à la rhétorique profane, et ne laisse aux autres que la rhétorique ecclésiastique, servant de complément au cours d'Ecriture sainte; — cette combinaison, disons-nous, assurément pleine d'importance, avait pour appui

(1) Bède ne nous a pas laissé de rhétorique proprement dite, mais seulement deux opuscules sur les tropes et les figures de l'Ecriture sainte, et qui se rattachent par conséquent à la rhétorique sacrée.

une autorité sinon plus vénérable, du moins plus ancienne que celle de l'archevêque de Milan.

Plus d'une fois, dans les institutions du moyen âge, nous avons retrouvé la trace lumineuse de saint Augustin. Nous avons vu son traité de la *Doctrine chrétienne* exercer sur les études ecclésiastiques une influence remarquable, influence qu'il nous a été donné de constater dans les écrits de Cassiodore, d'Alcuin, de Raban Maur. Quand saint Charles rédigeait ses règlements sur la rhétorique, il avait aussi sous les yeux le même traité. On se rappelle que saint Augustin, après trois livres consacrés à l'Ecriture sainte, enseigne, dans le quatrième, la manière d'annoncer au peuple les vérités recueillies par cette étude : en d'autres termes, *sa rhétorique ecclésiastique* fait suite à son cours d'Ecriture sainte. Cette même dépendance est dans le plan de saint Charles, et il veut que, dans son séminaire, les deux enseignements marchent de front. Autre analogie. En même temps que saint Augustin invite les clercs jeunes encore et doués de talents naturels à étudier la rhétorique profane dans les écoles du dehors, il éloigne de ces écoles ceux qui auraient peu d'espoir d'y réussir promptement, ou qui, plus avancés en âge, doivent être appelés sous un terme assez prochain aux fonctions sacerdotales. N'est-ce pas à la lettre le plan de saint Charles (1) ? Lisez les Actes

(1) Au commencement de son quatrième livre de la *Doctrine chrétienne*, saint Augustin avertit ses lecteurs qu'il n'a point dessein de faire un cours de rhétorique profane: « Primo itaque expectationem legentium qui forte me putant rhetorica daturum esse præcepta, quæ in scholis sæcularibus et didici et docui, ista prælocutione cohibeo, atque ut a me non expectentur, admoneo : non quod nihil habeant utilitatis; sed quod si quid habent, *seorsum discendum est*, *si cui fortassis bono viro etiam hæc vacat discere*, etc. » L'éloquence pouvant servir à la défense de la vérité, il ne faut pas la mépriser; ceux qui ont l'espoir de s'y former en peu de temps feront bien de s'y appliquer en dehors des écoles ecclésiastiques. « *Extra istas litteras*

de l'Eglise de Milan, vous verrez avec quel soin il a fixé la mesure de talent que doit avoir un clerc, l'âge qu'il ne doit pas dépasser, pour être envoyé au collége de Bréra, et pour étudier à fond, selon les prescriptions du *Ratio studiorum*, Aristote, Cicéron et Démosthène.

Comme les traditions sont durables dans l'Eglise catholique! comme le présent s'y rattache au passé! Et quoi de plus vénérable que cette sagesse épiscopale, toujours semblable à elle-même après un intervalle de douze siècles; n'ayant qu'un langage à Hippone et à Milan, soit qu'elle parle par la bouche d'un saint Augustin, soit qu'elle ait pour organe un saint Charles Borromée ?

On s'est pourtant permis de bien étranges réflexions au

nostras, seposito ad hoc congruo temporis spatio, apta et convenienti ætate, discenda sunt (præcepta) eis qui hæc celeriter possunt. » Mais ceci ne s'adresse pas aux sujets que réclameront bientôt les besoins de l'Eglise. « *Satis est ut adolescentulorum ista sit cura, nec ipsorum omnium quos utilitati ecclesiasticæ cupimus erudiri; sed eorum quos nondum magis urgens, et huic rei sine dubio præponenda necessitas occupavit.* » — *De Doctr. christ.*, l. IV, 2-4.

Voici maintenant les règles posées par saint Charles.

« Ex hac classe (humanitatis) deligantur qui deinde variis disciplinis incumbant, prout in litteris humanioribus profecerint, *animadverso uniuscujusque ingenii acumine., stylo, et ætate sacerdotio magis vel minus propinqua*, ut copiosius infra dicetur. » Il éloigne d'abord de la rhétorique tous ceux qui sont évidemment dépourvus de talents littéraires ou qui ont atteint leur vingtième année. Pour les sujets âgés de dix-neuf ans, il statue ainsi : « Qui ad decimum nonum ætatis annum pervenerint, nisi præ ceteris in stylo singulare quoddam specimen dent, et non exiguos in rhetorica progressus polliceantur, ad rhetoricam ne admittantur; sed si eodem loco sint, quo superiores, iisdem quibus illi legibus subjiciantur. » Viennent ensuite les sujets au-dessous de dix-neuf : « Qui decimum nonum annum nondum attigerint, si ad rhetoricæ studia idoneos se ostendant, ad rhetoricam admittantur, etc. » On ne demande à ceux-ci qu'une capacité ordinaire.

Enfin, saint Charles envoie au collége de Bréra les sujets compris dans ces dernières catégories : « Qui ad rhetoricam admissi fuerint, necnon philosophiæ et theologiæ operam daturi, a præceptoribus collegii Braidensis eas disciplinas audiant. » (*Acta. Eccl. Med.*, t. II, p. 949.)

On ne pouvait mettre plus de soin à se tenir dans la ligne tracée par saint Augustin.

sujet de ce plan d'études. Où ne pousse pas le désir de faire triompher un système ? Il fallait jeter du discrédit sur tous les programmes du XVIe siècle, et celui de saint Charles en était un. Comment s'y prendre ? A Dieu ne plaise que nous rapportions la pièce d'éloquence à laquelle ce beau projet a donné lieu ; nous dirons la chose en deux mots, d'une manière beaucoup moins plaisante. Saint Charles a été assimilé à l'instituteur vulgaire qui doit se soumettre, bon gré mal gré, aux exigences des familles. Voilà pourquoi il a fait étudier dans son séminaire des classiques païens. Vous comprenez, *faute de servir ce mets*, il n'aurait point eu d'élèves ; un mets empoisonné, ne l'oublions pas ; un mets qui cause la mort, non du corps, mais de l'âme ! N'est-ce pas ingénieux ?

A part les vertus et les lumières de saint Charles, dont il semblerait qu'on dût tenir plus de compte, cette manière d'interpréter sa conduite est encore d'une grande bizarrerie. Est-ce bien sérieusement qu'on l'a comparé au maître de pension qui craint de voir son établissement rester vide ? S'est-on demandé ce qu'était alors un archevêque de Milan, surtout lorsqu'il portait le nom de Borromée ? Ce n'est pas en vain que saint Charles était puissant et riche ; les pauvres en savaient quelque chose ; et, parmi eux, tout les premiers, les jeunes gens de son séminaire, choisis principalement dans la classe pauvre, selon les prescriptions du concile de Trente. Les frais de leur éducation, c'était saint Charles qui les faisait presque en totalité ; c'était lui qui les tirait du fond des Alpes, où un grand nombre avaient vécu dans l'indigence : de telle sorte, dit un historien, qu'on voyait chargés des fonctions sacerdotales des hommes qui semblaient destinés à de tout autres fardeaux. Aussi avec quelle indépendance il en use ! comme il craint peu de froisser

leur susceptibilité ! S'il envoie ceux-ci faire des études complètes au collége de Bréra, à d'autres il retranche la rhétorique, il retranche la théologie dogmatique, la philosophie, et jusqu'à l'année de logique, jugée pourtant si nécessaire. Et ces mêmes jeunes gens, si maniables pour tout le reste, qu'il s'agisse d'études sacrées ou d'études profanes, ces jeunes gens qu'on peut rendre à leur néant, le saint archevêque n'aurait pas eu assez de pouvoir sur eux pour leur faire expliquer Lactance au lieu de Cicéron !

Quand on aura perdu l'habitude, heureusement très-récente, de travestir les plus grands personnages de cette grande époque, on trouvera chez eux de dignes sujets de louange et d'émulation. On s'apercevra que, loin d'avoir rompu avec le passé, ils étaient fidèles aux traditions et jaloux de les continuer. Plus d'un exemple s'en est déjà présenté; il serait facile d'en ajouter d'autres. Tout à l'heure, à propos de Cyprien Soarez, nous rappelions ces moines du XII[e] siècle qui jetèrent les premiers fondements de l'université de Cambridge. Etait-ce un ingénieux rapprochement, justifié à nos propres yeux par de lointaines analogies ? Point du tout; nous avions pour garant de ce que nous énoncions un moine contemporain de Cyprien Soarez. En 1595, Wion, de l'Ordre de saint Benoît, publiait son *Lignum Vitæ*, où Mabillon devait trouver un jour le premier crayon des grandes annales bénédictines. Or, en compulsant les anciens chroniqueurs, il rencontrait ce continuateur d'Ingulfe, d'après lequel nous avons nous-même raconté la première origine de l'école de Cambridge. Il y voyait comment Odon enseignait Priscien et Remi d'Auxerre; comment Guillaume expliquait Cicéron et Quintilien; tandis que Gilbert joignait à ses leçons d'Ecriture sainte des travaux apostoliques. Après avoir enregistré ces détails, le

compilateur bénédictin regarde autour de lui, et qu'aperçoit-il ? les disciples de saint Ignace qui fondent et dirigent leurs premiers colléges. Il compare les instituteurs du XVI[e] siècle à ceux du XII[e], et, frappé de la ressemblance, il ajoute : C'est le même système d'éducation (celui des moines de Cambridge) que les jésuites observent de nos jours avec la dernière fidélité : on dirait vraiment qu'ils l'ont reçu de la main des moines. Méthodes d'enseignement, genre de vie, prières après et avant l'étude, les Révérends Pères de la compagnie de Jésus ont tout emprunté à ceux de notre Ordre (1).

C'était un grand fait qu'il venait de consigner dans sa chronique. L'œuvre bénédictine, l'œuvre des moines continuée après le concile de Trente, et par les jésuites et par les autres clercs réguliers (2) ; le régime exclusivement universitaire des derniers siècles, dont on connaissait parfaitement le faible, remplacé pour une notable portion des étudiants par une discipline scolaire beaucoup plus complète ; la scolastique renouvelée, par le soin même qu'on apportait à empêcher la jeunesse de se jeter prématurément dans les disputes de l'école ; enfin, la philologie et la grammaire reprenant la place qu'elles avaient perdue au XII[e] siècle, et de plus jouissant des ressources nouvelles créées à leur profit par la renaissance ; j'appelle cela un fait capital dans l'histoire de l'esprit humain, et même dans l'histoire de l'Eglise.

Ecoutez encore un témoignage solennel du P. Possevin.

(1) « Illum autem docendi morem, quasi per manus traditum et a monachis acceptum, constantissime nunc observant Reverendi S. J. Patres, qui, in messem et labores nostros introeuntes, et docendi methodum, et vivendi genus, Deumque antequam accedant invocandi, officiosissime usurparunt. » Wion, *Lignum vitæ*, l. V, c. LXLIV. Venetiis 1595.

(2) Oratoriens, Barnabites, Pères des Ecoles-pies, etc.

C'est dans les dernières années du XVI[e] siècle. Semblable à un vétéran qui évoque le souvenir de ses campagnes, Possevin se remet en présence de tant d'événements auxquels il vient d'assister, auxquels il a pris part ; il constate des revers et des succès ; il est surtout frappé de l'intervention de la Providence dans les destinées de l'Eglise, intervention qui en effet ne fut jamais plus manifeste. L'hérésie est un mal, mais Dieu sait tirer le bien du mal. Et quel est le bien sorti des dernières hérésies? Des fruits de science et de sainteté ; de magnifiques écrits de controverse, où les novateurs ont été réfutés ; de grands travaux d'érudition sur les saints Pères et le droit canonique ; le concile de Latran, le concile de Trente avec leurs salutaires réformes ; enfin, *l'institution des colléges et des séminaires catholiques* (1).

Il y aurait un beau livre à faire sur ces quelques paroles de Possevin ; ou, pour mieux dire, il existe : c'est *l'histoire de la papauté pendant les* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, par Léopold Ranke. Chaque page de ce livre proclame cette *régénération intérieure du catholicisme*, cette *transformation nouvelle de l'Eglise*, cette *direction religieuse partie des écoles*, que Possevin vit commencer à la suite du concile de Trente, et dont l'historien protestant constate les progrès toujours croissants jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. « Ce mouvement religieux, dit Ranke, est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde (2). »

L'*éducation* était donc vraiment *chrétienne*, en même temps que les *études* étaient *classiques*. N'oublions pas la part qui revient de droit à ces études dans les magnifiques développements de la science sacrée, dans l'extension toute

(1) *Bibliotheca selecta*, l. I, c. VII. Sexti decimi hujus seculi a Christo nato eventa et doctrina mirabilis.

(2) T. III, p. 43.

nouvelle donnée à la théologie positive; dans ces grands travaux d'érudition auxquels ils nous faut toujours recourir quand nous voulons étudier l'Ecriture sainte, les saints Pères, l'histoire ecclésiastique. Un Baronius, un Bellarmin n'étaient pas possibles au moyen âge. Et qu'est-ce pour l'Eglise qu'un Baronius, un Bellarmin? Celui-ci, par ses *controverses*, jetait l'alarme dans le camp protestant; il y avait à Cambridge une chaire pour le combattre *ex professo;* ce qui n'a pas empêché ses arguments de se faire jour, à tel point qu'ils sont encore une des plus grandes inquiétudes de l'Eglise Anglicane. Baronius réfutait victorieusement les *Centuries de Magdebourg*, et, quand Casaubon à son tour voulait lui opposer une réfutation, on disait qu'il n'avait fait qu'abattre les girouettes du savant cardinal.

Portez un instant les yeux sur l'Allemagne, là où les études classiques sont florissantes; vous y trouvez la contre-partie de cette leçon que nous recevons du XVI[e] siècle catholique. En recueillant ces inscriptions grecques qui ont appartenu, pour la plupart, aux monuments funéraires des anciens, à leurs temples, à leurs fontaines, voilà que l'Académie de Berlin découvre çà et là des noms de tétrarques et de consuls qui éclairent le texte de l'Ecriture. Nous pourrions citer tel passage de saint Luc dont on possède ainsi la clef, vainement cherchée pendant des siècles.

Catholiques, abandonnerons-nous toute découverte en ce genre, et même le droit si nécessaire de contrôler les découvertes aux érudits protestants de la patrie de Strauss?

Oh! que le concile de Cologne avait raison de dire que les théologiens ne lèvent pas comme des champignons?

Et la théologie scolastique? allez-vous dire. La théologie scolastique? ignorez-vous que ce fut précisément une de

ses époques les plus brillantes, et que saint Thomas n'eut jamais plus de disciples fervents, plus de dignes successeurs qu'au sortir du concile de Trente? Après Durand, qui nommerez-vous, au moyen âge, que vous puissiez opposer avec avantage à Dominique Soto (qui assistait au concile), à Suarez, à Vasquez, à Sylvius, au cardinal de Lugo? Certes, quand parut la *Somme* de saint Thomas, la science était parvenue à un point très-élevé, mais que rapide est la pente par laquelle on redescend! Okkam et les nominaux sont là; on ne s'en relèvera pas de longtemps. Après le concile de Trente, avec les hommes éminents que j'ai nommés, vous voyez surgir un grand nombre de théologiens de mérite. Vous pouvez en conclure hardiment que la culture générale de l'esprit était meilleure. Car ce n'est pas sur les natures d'élite qu'il en faut juger.

Il y avait donc une sagesse profonde dans la conduite du saint-siége et de l'épiscopat à l'égard de l'enseignement classique. Rétrograder de gaieté de cœur vers le moyen âge est une fantaisie qu'on a fort bien fait de ne pas écouter. Ainsi, d'une certaine manière, la renaissance se retrouve dans les études de nos colléges et séminaires catholiques; mais elle a passé par le creuset du concile de Trente : l'alliage a disparu, il ne reste plus que l'or, et cet or est digne d'entrer dans l'admirable tissu dont se revêt l'Epouse de Jésus-Christ.

CHAPITRE IX.

QUELQUES PROFESSEURS. — LITTÉRATURE DE COLLÉGE.

Possevin, nous l'avons vu, n'était pas ce réformateur solitaire qu'on s'était figuré, luttant contre un courant plus fort que lui et désespérant d'un siècle livré sans aucun frein aux entraînements de la renaissance. Dans les hommages qu'il rend au zèle de saint Charles Borromée, de Valiero, de Louis de Grenade; dans les encouragements qu'il accorde à ses confrères, Soarez, Benci, Pontanus et autres; dans son jugement sur l'état de l'Eglise à la fin du xvi[e] siècle, on sent qu'au fond de son cœur la consolation surpassait l'amertume, et que, malgré la persistance des abus dans certaines écoles, il augurait bien de l'avenir de l'éducation catholiqne.

Ailleurs, il nous fait connaître avec plus de détail les principaux motifs sur lesquels se fondaient ses espérances. Le collége Romain, récemment accru par les libéralités de Grégoire XIII, était alors habité par deux cents membres de la Compagnie de Jésus, professeurs ou étudiants; il était fréquenté par les élèves des divers seminaires, Romain, Germanique, Anglais, Grec, Maronite, et il recevait dans ses classes, avec les enfants des premières familles de

Rome, un grand nombre d'étrangers. Les yeux arrêtés sur cette florissante école, Possevin nous fait assister à ce spectacle de deux mille jeunes gens qui se donnent les uns aux autres l'exemple du silence et du bon ordre. Il observe que la plupart d'entre eux s'approchent fréquemment du banquet eucharistique ; puis il nous montre ces congrégations de la sainte Vierge, où se réunissent les jours de fête les sujets doués des plus belles dispositions pour la science et la vertu, afin d'entendre des exhortations et d'aviser en commun aux moyens de perfectionner leur intelligence et de pratiquer la vertu. En classe, nul auteur profane, nul poëte qui porte avec lui la contagion du mal. Que d'heures d'oisiveté, d'occasions dangereuses retranchées chaque jour. Aux leçons, qui se succèdent sans interruption, se joignent des répétitions, des disputes, des conférences, pour remplir de science l'esprit des jeunes gens. Point de professeur de philosophie qui n'ait fait de fortes études théologiques. « Il n'est pas étonnant, ajoute-t-il, qu'avec de tels secours, des hommes jeunes encore accomplissent ce qui, dans le monde, est impossible à ceux d'un âge plus avancé (1). »

Et cependant, Possevin n'a garde de le dissimuler, c'est surtout dans la personne du maître que se trouvent les éléments du bien. Si celui-ci, pendant deux années de noviciat, n'avait pas été formé aux vertus chrétiennes; si de fortes études, des cours spéciaux ne l'avaient pas ensuite préparé à l'enseignement; s'il n'était pas soutenu dans l'exercice de ses fonctions par la vie commune, la direction et les conseils de ses supérieurs; en vain lui proposerait-on les meilleurs plans de conduite, les méthodes les plus par-

(1) *Bibliotheca selecta*, l. I, c. XLI.

faites; il en possèderait moins l'esprit que la lettre, et la fécondité manquerait à ses travaux.

Est-ce à dire qu'en dehors de l'état religieux, il ne reste au maître qu'à se livrer au découragement et au sentiment de son insuffisance? A Dieu ne plaise qu'on vienne à conclure de nos paroles rien de semblable. Si nous jugeons nécessaire, sous une forme ou sous une autre, cette préparation à l'enseignement; nous savons aussi qu'elle n'est pas mise en oubli dans les écoles du clergé, et que, là même où elle ferait défaut, à force de dévouement et de zèle, on saurait encore y suppléer. Dans tous les cas, il ne sera pas inutile d'insister sur ce point, un des plus essentiels en cette grave matière.

En écrivant les pages où nous venons de puiser, Possevin se sentait pressé par la charité de Jésus-Christ de communiquer aux autres ce que lui-même avait reçu, estimant qu'on pèche contre l'Esprit-Saint quand on envie à des frères la faveur et le succès dont leurs efforts peuvent être couronnés (1). Tel est aussi le sentiment qui nous domine, et, quand nous parlerons des professeurs formés à l'école de saint Ignace, sans renoncer à faire leur apologie (car ils y ont assurément quelque droit), nous aurons plus à cœur encore de leur susciter, dans les rangs du clergé comme parmi les laïques, des imitateurs ou des émules : ce serait le plus doux fruit de ce travail.

Le collége Romain, en présence duquel Possevin écrivait, n'était pas le seul qui fût gouverné d'après le plan qu'il nous trace, et le *Ratio studiorum* était pratiqué de même dans les autres établissements d'éducation de la Compagnie de Jésus. A la suite du concile de Trente,

(1) *Bibliotheca selecta*, l. I, c. XLI.

auquel assistaient plusieurs des compagnons de saint Ignace (Lainez, Salméron, Le Jay, etc.), ces établissements s'étaient rapidement multipliés. Les pères du concile ayant surtout en vue, dans l'érection des séminaires, de réaliser sur une plus vaste échelle ce qui se pratiquait déjà au collége Germanique, fondé par Ignace en 1552; il était naturel que, pour mettre leur décret à exécution, ils jetassent les yeux sur les membres du nouvel Institut. D'ailleurs, le pape Pie IV et saint Charles Borromée leur donnaient l'exemple. Non content d'associer les jésuites à ses entreprises, saint Charles les faisait appeler à Vérone, à Brescia, à Mantoue, à Lucerne, à Dillingen, à Verceil, à Gênes et à Fribourg (1). Ce qu'il faisait en Italie, le cardinal de Lorraine le faisait en France, le cardinal d'Augsbourg en Allemagne, Stanislas Hosius en Pologne, Don Barthélemy des Martyrs en Portugal; et les princes catholiques, entrant dans la voie qui leur était ouverte par l'épiscopat, confiaient à la Compagnie des universités et des colléges.

C'est là-dessus, en grande partie du moins, que reposaient les espérances de Possevin. Voilà ce qui lui faisait pressentir un avenir plus prospère, après les orages qu'il venait de traverser. Aussi n'a-t-il pas oublié, on l'a vu plus haut, de placer l'institution des colléges et des séminaires catholiques parmi les plus beaux résultats du concile de Trente.

D'autres ouvriers travaillaient à côté des enfants d'Ignace, dans le même esprit.

Il n'est pas besoin de feuilleter longtemps les annales des différents corps religieux voués dès cette époque à l'éduca-

(1) Cf. Giussano et Oltrocchi, *De vita et gestis sancti Caroli Borromei*, Mediolani 1751, pag. 227, note B.

tion, pour y retrouver les pages qui attestent la part prise par chacun d'eux à cette rénovation universelle. Mais, sous peine de ne rien toucher d'une manière pratique, il faut se borner; il faut, comme nous l'avons fait jusqu'ici, descendre de l'ensemble aux détails, du général au particulier. Nous nous renfermons, pour ce qui va suivre, dans les monuments pédagogiques de la Compagnie de Jésus; priant le lecteur de considérer que, s'ils ont bien pour nous-même ce genre d'intérêt qui s'attache à des titres de famille, d'un autre côté, pourtant, le rôle qui leur appartient de droit dans cette portion de notre histoire suffirait pour justifier notre choix.

Il nous faut savoir avant tout quel but se proposait saint Ignace, lorsqu'il destinait les membres de son Institut à l'éducation de la jeunesse. C'est lui-même qui va nous l'apprendre, par le préambule placé en tête de la quatrième partie de ses Constitutions (1).

« Le but auquel la Compagnie tend directement étant de procurer aux âmes, dans son propre sein aussi bien qu'au dehors, les moyens d'atteindre la fin dernière pour laquelle elles sont créées; après que ceux qui auront été admis à la Probation (noviciat) auront jeté les fondements convenables du renoncement à eux-mêmes et d'un avancement nécessaire dans la vertu, on s'occupera de les former à la connaissance des lettres et à la manière d'en faire usage; afin que, par là, ils puissent aider le prochain à connaître et servir de plus en plus Dieu notre Créateur et Seigneur. C'est pour cette raison que la Compagnie accepte des colléges et des universités. »

Aider le prochain à connaître et servir Dieu, tel est le

(1) *Institutum Societatis Jesu, Constitutionum* IVa *pars, Prooemium.* Nous citerons toujours l'édition de Prague, 1757.

but. Trois choses rendront le professeur capable d'y atteindre : la vertu, la science et l'art d'enseigner.

La vertu, c'est au noviciat qu'il doit commencer à l'acquérir; travail qui ne s'achève qu'avec la vie.

La science et l'art d'enseigner seront le fruit d'études spéciales, placées entre le noviciat et le professorat.

N'allez pas croire que, contrairement à sa réputation de sagesse bien établie, saint Ignace ait marqué le but sans se mettre en peine des moyens. Voici ce qui résulte de l'économie de son Institut.

Un jeune professeur arrive dans un collége, — nous ne le supposerons pas prêtre, car la prêtrise exige des épreuves qui se prolongent d'ordinaire au delà de la trentième année; il n'a pas encore commencé ses études théologiques : bien que le contraire ne soit pas une exception, nous le plaçons à dessein dans cette condition particulière, — ne voulant rien lui attribuer qui ne lui soit commun avec tous les autres; — quelle préparation ce professeur apporte-t-il à ses nouvelles fonctions?

Au noviciat, pendant deux années, il s'est appliqué à se vaincre lui-même; chaque jour, il a consacré une heure et demie à l'oraison, employant le reste de son temps à étudier les maîtres de la vie spirituelle, à lire l'Ecriture sainte avec le secours des commentateurs les plus approuvés, et, dans cette école d'ascétisme, il s'est abstenu de toute occupation profane.

Son noviciat terminé, un autre travail a succédé, ou, pour mieux dire, est venu s'adjoindre à celui qui doit former l'homme intérieur. Deux, trois ou quatre années ont été données à l'étude des lettres et des sciences. Ce temps aura-t-il été perdu pour les études sacrées? Non, et pour n'en citer qu'un exemple, selon un usage fort ancien et qui

a passé en loi, plusieurs fois la semaine, les premières heures de sa matinée ont été réservées à la lecture des saints Pères.

Ainsi, bien qu'il ne soit pas encore théologien, la science ecclésiastique, la science sacrée ne lui est point étrangère; il en connaît ce qu'il y a de plus intime et de plus pratique : s'il est fidèle à sa vocation, ces germes doivent nécessairement porter leurs fruits.

Une classe de grammaire lui est donc assignée. En même temps, on lui met sous les yeux des règles dont voici les points principaux (1).

Le maître formera de telle sorte les enfants dont l'éducation est confiée à la Compagnie, qu'avec la connaissance des lettres, ils puisent dans ses leçons des mœurs dignes d'un chrétien.

En classe, quand l'occasion s'en présentera, et même hors de classe, il fera tous ses efforts pour disposer les âmes encore tendres de ses élèves à servir Dieu, à l'aimer, à pratiquer les vertus qui nous rendent agréables à ses yeux.

Il aura soin que chaque classe soit précédée et suivie de la prière; que ses élèves assistent tous les jours à la messe, et au sermon les jours de fête; pendant le carême, il les enverra, deux fois la semaine, ou les conduira lui-même à l'église pour entendre les prédications.

Le vendredi ou le samedi de chaque semaine, il fera réciter le catéchisme; récitation qui sera plus fréquente dans les pays où il en serait besoin et pour les élèves nouvellement admis.

Les mêmes jours, pendant une demi-heure, il fera à ses élèves une pieuse exhortation ou leur expliquera la doctrine chrétienne : il les exhortera principalement à prier tous les

(1) *Ratio studiorum*, *Regulæ communes professoribus classium inferiorum.*

jours Dieu et la sainte Vierge, à faire le soir l'examen de leur conscience, à fréquenter avec de bonnes dispositions les sacrements d'Eucharistie et de Pénitence; à fuir les mauvaises sociétés, à détester les vices, à pratiquer les vertus chrétiennes.

Il leur donnera les mêmes conseils, lorsqu'il les entretiendra en particulier.

J'omets quelques détails et je remarque seulement la règle dixième, ainsi conçue : Il priera souvent Dieu pour ses élèves, et il aura soin de les édifier par l'exemple d'une vie religieuse.

C'est donc, à proprement parler, tout un plan d'apostolat dont l'exécution est confiée à notre jeune professeur. Non-seulement il a l'œil ouvert sur la conduite extérieure de ses élèves, non-seulement il veille à leur instruction religieuse; mais encore il exhorte, il conseille, il prie. Quel zèle ne devront pas développer ces règles dans l'âme du régent, formé ainsi que nous l'avons dit, engagé par vœu à la perfection, qui les lit, qui les médite fréquemment au pied du crucifix ?

Mais parmi les moyens d'éducation que nous venons d'énumérer, il en est un qui mérite une attention particulière : nous voulons parler du catéchisme.

L'usage du catéchisme, sous cette forme élémentaire et concise qu'on lui connaît, n'est pas très-ancien dans l'Eglise; comme les séminaires, c'est une des institutions qui remontent au concile de Trente. Dans les temps antérieurs, la doctrine chrétienne était expliquée au peuple en diverses manières, et les pieuses images, ces livres des ignorants, ne lui manquaient pas non plus; mais il faut avouer (poésie à part) que, dans cet état de choses, l'instruction religieuse était exposée au hasard des personnes,

des lieux, des circonstances. Si, à certaines époques du moyen âge, quelques hérésies des plus grossières se sont propagées avec une effrayante rapidité, peut-être n'en faut-il pas chercher d'autre cause. C'est pour écarter de semblables dangers, devenus plus menaçants depuis l'invasion du protestantisme, que, dès le milieu du XVI[e] siècle, des théologiens éminents se mirent en devoir de rédiger ces petits abrégés de la doctrine chrétienne où l'enfance apprend de bonne heure tout ce qu'un disciple de Jésus-Christ est tenu de croire et de pratiquer.

En 1554, avant que le catéchisme du concile de Trente fût publié (1566), avant qu'il fût décrété (1563), le P. Pierre Canisius faisait paraître sa *Summa doctrinæ christianæ.* Il en donnait en 1556 un abrégé intitulé *Parvus catechismus catholicorum.* Traduit en grec, ce catéchisme servait dans les colléges de la Compagnie de Jésus à apprendre les premiers éléments de cette langue, et le *Ratio studiorum* le désigne à cet effet. L'exemple de Canisius fut suivi en France par Emond Auger. C'est aux enfants, il le déclare dans sa préface, qu'Emond destine son catéchisme grec-latin; *espérant que, de la sorte, aussitôt qu'ils auront quelque connaissance des langues savantes, ils en consacreront les prémices à la science du Ciel et au service de Dieu.* Je passe sous silence les catéchismes de Bellarmin et de Ripalda, restés populaires jusqu'à ce jour en Italie et en Espagne; je ne dis rien des 137 catéchismes composés, de 1554 à 1675, par les confrères de Canisius et de Bellarmin (1), et, me bornant ici à ce qui intéresse directement les colléges, je soumets tout d'abord une réflexion à mes lecteurs.

Si l'on veut que l'étude des langues devienne un moyen,

(1) Voyez APPENDICE n° 5.

disons mieux, une occasion de nourrir la foi des écoliers, entre le catéchisme et l'Ecriture sainte, il n'y aura pas, pour un catholique au moins, à hésiter un seul instant. L'Ecriture sainte est et sera toujours pour le commun des fidèles d'une difficile intelligence; les doctes eux-mêmes n'arrivent à la bien comprendre qu'en prenant pour guide la tradition. La livrer aux interprétations, plus ou moins exactes, plus ou moins sûres, d'un maître de grammaire, et de plus aux inévitables contre-sens des écoliers, fut considéré, au XVIe siècle, comme une imprudence assez grave pour que plusieurs conciles s'en soient préoccupés et en aient fait l'objet d'une prohibition formelle. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit plus haut (1), mais telle est notre persuasion : quiconque méditera sans préjugé sur la pratique constante de l'Eglise à cet égard, tombera d'accord avec nous, qu'aujourd'hui même, quels que soient d'ailleurs les changements survenus dans les esprits, il serait mal à propos de s'écarter des anciennes voies.

Le catéchisme n'offre aucun de ces inconvénients : en même temps qu'il contient les vérités les plus sublimes, il est ou doit être au moins, par sa rédaction qui le met à la portée de toutes les intelligences, le livre élémentaire du plus humble chrétien. Voilà pourquoi le catéchisme était expliqué dans les classes.

Mais nous touchons à une question d'éducation beaucoup plus importante en réalité qu'en apparence.

Nous venons de voir que, d'après le *Ratio studiorum*, le professeur est chargé d'expliquer *lui-même* le catéchisme à ses élèves; qu'il doit profiter de cette circonstance pour leur adresser une pieuse exhortation, que le temps assigné

(1) Chapitre VIII, pag. 249.

à cet exercice religieux est pris sur une des classes de la semaine.

Un décret du cinquième concile de Milan, présidé par saint Charles Borromée (1573), portait : Afin que les maîtres puissent s'acquitter plus facilement de l'obligation qui leur est imposée par notre troisième concile provincial, conformément au concile de Latran, savoir, d'instruire les enfants dans la doctrine et la piété chrétienne ; nous décrétons que la présente partie du décret et l'opuscule où cette doctrine est contenue seront joints au livre des rudiments de grammaire, de manière à ne former avec lui qu'un seul et même livre : *decernimus tum hanc ipsam decreti partem, tum conscriptum de eadem doctrina libellum cum libris rudimentorum grammaticæ conjungi eisdemque agglutinari* (1).

On a donc voulu, cela est manifeste, unir le plus étroitement possible, dans l'enseignement, les belles-lettres et la doctrine chrétienne : un même maître, une même leçon, et, pour plus de sûreté, un même livre, sont désignés pour ces deux genres d'instruction.

Nous avons entre les mains des manuels classiques de rhétorique, de littérature et de grammaire, qui, à la fin du siècle dernier, servaient encore, dans les deux provinces du Rhin, aux élèves des divers colléges de la Compagnie de Jésus. Dans chacun de ces manuels se trouve, comme

(1) « Ludimagistri, quo commodius præstent quod *ex concilio Lateranensi* in synodo nostra provinciali tertia eis ad pueros in doctrina pietateque christiana recte instituendos præscriptum est, decernimus, tum hanc ipsam decreti partem, tum conscriptum de eadem doctrina libellum cum libris rudimentorum grammaticæ conjungi eisdemque agglutinari. » Ap. Labbe, t. XXI, col. 348.

Telle est l'interprétation légitime du concile de Latran, où l'on s'obstinait à voir le commandement formel d'employer, pour l'enseignement des langues anciennes, des classiques chrétiens.

partie intégrante du volume, le catéchisme de Canisius (1). C'est dans la même pensée, sans doute, que le P. Gretzer a terminé sa grammaire grecque par un catéchisme, à la vérité fort court, mais enfin suffisant pour fournir au professeur le point de départ, le texte auquel il rattachera la leçon de doctrine chrétienne et l'exhortation religieuse.

Ainsi fut comprise, ainsi fut appliquée une vérité que nous proclamions dès les premières pages de ce livre : le lien de l'éducation et de l'instruction est dans la personne du maître, il ne faut pas songer à les séparer.

Le professeur est-il incrédule ou corrompu, quelle que soit d'ailleurs la nature de son enseignement, par suite de son action personnelle sur ses élèves, nécessairement il répandra dans leurs cœurs des semences de corruption et d'incrédulité. Par la même raison, s'il est plein de foi et de vertu, le bon grain évangélique prendra la place de l'ivraie. On devrait renoncer, dans le premier cas, à lui confier l'enseignement de la doctrine chrétienne : il est tel article du Symbole, tel Commandement de Dieu ou de l'Eglise qui deviendrait une dérision dans la bouche d'un nombre, hélas ! trop grand de professeurs. Qu'arrive-t-il de là? L'éducation religieuse se transforme en *spécialité*, elle est confiée à un prêtre qui voit les élèves à ses jours et à ses heures. Aujourd'hui la classe, demain le catéchisme; aujourd'hui le régent, demain l'aumônier, et le régent plus souvent que l'aumônier. Eh quoi ! disputés par des influences contraires, ces jeunes cœurs se partageront-ils?

(1) V. *Prælectiones scholasticæ pro suprema classe grammatices*, etc., *in usum gymnasiorum Societatis Jesu, ad Rhenum inferiorem*. Coloniæ, 1761. — *Institutiones stili latini... pro classe humanitatis... in usum scholarum S. J. ad Rhenum superiorem*. Augustæ Vind. 1779. — *Institutiones oratoriæ et poeticæ, pro classe rhetorices*, etc., *in usum scholarum S. J. ad Rhenum superiorem*. Augustæ Vind. 1779.

Cela ne se peut, il faut choisir. Et de quel côté se porteront-ils? Du côté où les sollicitations sont plus fréquentes et où ne les entraîne que trop la malheureuse pente de notre nature.

Détruisez ce dualisme funeste! que le prêtre, que le catéchiste au moins devienne professeur; l'influence victorieuse de tous les jours sera désormais acquise à la religion et à la vertu. Tel que nous le concevons et que nous le montrent les institutions sorties du concile de Trente, le maître chrétien peut, sans se contredire, sans se condamner lui-même, expliquer le Symbole, le Décalogue et les Commandements de l'Eglise. De toute manière, il est capable de remplir dignement cette sainte fonction.

Je vais plus loin, j'ajoute que, pour le plus grand bien, il est bon qu'il la remplisse de fait, en classe, auprès de ses élèves. Remarquez ce qui s'ensuit. Grâce à ce genre d'apostolat, un nouveau caractère s'attache à sa personne : il est investi, aux yeux de ceux qu'il instruit, de toute l'autorité dont il a besoin pour leur parler, quand il le juge à propos, au nom de Dieu; pour faire appel à leur conscience et les exhorter à la pratique des vertus chrétiennes. Dès lors, l'écolier n'est plus surpris quand, au milieu d'une explication littéraire ou grammaticale, il entend la même bouche qui est pour lui l'organe ordinaire de cet enseignement, proclamer une vérité de foi, un précepte, un conseil évangélique. Ainsi le maître a moins de peine à continuer dans le cours de ses leçons cette œuvre de l'éducation chrétienne, plus précieuse à ses yeux que tout le reste. En se conformant aux prescriptions du concile de Milan et du *Ratio studiorum,* en faisant du maître le catéchiste, la situation de celui-ci est plus arrêtée, mieux comprise; et c'est là

précisément ce qui rendra féconde pour le bien l'alliance de l'éducation et de l'instruction.

Aussi le concile de Milan et le *Ratio studiorum* supposent-ils au maître des sentiments conformes à ce noble emploi de catéchiste. Le concile lui prescrit, lorsqu'il rencontre dans ses leçons des sujets profanes, de les faire tourner au profit de la piété; *ce qui lui sera facile*, remarquez-le bien, s'il mêle à ses explications quelque pensée qui puisse servir d'aliment à la piété chrétienne (1). Le *Ratio* recommande au professeur de saisir en classe l'occasion de disposer les âmes encore tendres de ses élèves à servir Dieu, à l'aimer, à pratiquer les vertus qui nous rendent agréables à ses yeux. Voilà le grand secret de l'éducation : le commentaire du professeur, on l'a dit bien des fois, fera beaucoup plus que le livre,

Cette occasion de parler de Dieu ne manquera jamais au professeur zélé, et le concile de Milan a raison de dire qu'il est facile de sanctifier la classe, même quand on y explique des matières profanes. Nous l'avons déjà vu en nous occupant de la rhétorique. Complétons cette idée du professeur chrétien et mettons en scène des professeurs de littérature et de poésie. Il nous faut savoir comment, à propos de Cicéron et de Virgile, ils inculqueront à leurs élèves des vérités de foi; comment, fidèles à des programmes classiques, ils initieront ces jeunes intelligences à une esthétique plus haute, plus pure que celle des anciens. On conçoit

(1) « Si quæ profana magistri aliquando exponent, omnia ad rectam disciplinam, egregiamque morum indolem præclaris interpretationibus traducere studeant; quod facile assequentur, si quid perpetuo in suis explicationibus interponent, quod ad institutionem Christianæ pietatis studiis dignam pertineat. » Ap. Labbe, t. XXI, col. 348.

que nous arrivons à des déductions entièrement pratiques. Si les principes que nous avons exposés sont vrais, les professeurs formés à l'école de saint Ignace, soumis aux prescriptions du *Ratio studiorum*, nous offriront les exemples que nous cherchons.

Et d'abord, ces quelques mots : *cum se occasio obtulerit*, si substantiels dans leur brièveté, méritent bien que nous nous y arrêtions quelques instants. Un exemple nous est fourni par les cahiers d'un professeur qui enseignait à Prague pendant l'année scolaire 1577-78. Je ferai observer que ces cahiers n'auraient jamais vu le jour, si la mort de leur auteur n'y avait attaché depuis un pieux intérêt.

Notre professeur, anglais de naissance, se nomme Edmond Campian. A l'endroit que j'ai en vue il traite de l'imitation, mais de l'imitation au sens le plus matériel ; de l'imitation de Cicéron, non sous le rapport de la composition oratoire, ni même du style ou de la période; il se borne à l'imitation dans les mots: *quomodo in verbis imitandus Cicero*. Matière profane, assurément, peu propre, on le conçoit, à un grand déploiement de zèle; ce n'est point le cas de faire une homélie. Les écoliers cependant n'y perdront rien, peut-être le trait ira-t-il d'autant mieux au but, qu'on n'a pas eu le temps de le prévoir et de se mettre en défense.

Ce sont, d'abord, quelques remarques de bon goût, nécessaires en ce temps de superstition cicéronienne. Quelque louable qu'il soit d'imiter Cicéron, il ne faut pas, observe Campian, craindre d'emprunter à Végèce les termes de l'art militaire, ceux d'agriculture à Caton et à Varron, ceux d'architecture à Vitruve, etc. Là-dessus il demande s'il n'y a pas encore d'autres circonstances où il soit permis d'être infidèle à l'*Apparatus* de Cicéron. Sans doute et même parfois cela devient nécessaire, pour éviter l'obscu-

rité, l'erreur, un langage dont s'offenseraient avec raison les hommes de bien. Par exemple : on trouve dans Cicéron *perpessio*, mais le mot *passio* n'y est pas. Chrétiens, craindrions-nous d'écrire en toutes lettres *passio* ? — Ecoutez la réponse de Campian : « J'aimerais mieux jeter dans le Tibre toutes les œuvres de Cicéron que de porter la moindre atteinte à ce seul petit mot. Pourquoi? Parce que ce mot est consacré parmi nous à exprimer une si sainte et si noble chose, qu'il me semblerait téméraire d'en supprimer l'usage. »

Il réclame ensuite le même respect pour d'autres mots de la langue ecclésiastique, dont l'équivalent ne se trouve pas dans les auteurs païens.

Devenu prêtre, Edmond Campian rentra dans sa patrie, alors courbée sous le joug d'Elisabeth. Il exerça secrètement le saint ministère, au milieu de mille dangers ; ramena au bercail un grand nombre d'âmes, et se rendit redoutable à l'hérésie par ses écrits de controverse. Arrêté, il fut mis en jugement, supporta la torture avec une constance héroïque, et, après une dure prison, entendit prononcer sa sentence de mort. La reine, qui avait jadis applaudi à ses succès lorsqu'il cueillait à Oxford les premières palmes académiques, n'eut point pour lui de parole de pardon et le laissa traîner à l'échafaud, où il consomma son glorieux martyre. Ainsi fut récompensé l'amour qu'il avait toujours eu pour la *passion* de son Sauveur (1).

(1) Ce qu'on vient de lire est extrait d'un petit volume imprimé au commencement du XVII[e] siècle : *Edmundi Campiani, Societatis Jesu, Martyris in Anglia, opuscula omnia nunc primum e ms. edita. Mussiponti.* Cramoisy, 1622. Lettres, discours, traités didactiques, tout a été recueilli avec un soin religieux. On y a joint le récit de la mort de Campian. Le principal ouvrage est un défi porté aux docteurs anglicans : *Rationes oblati certaminis redditæ academicis Angliæ;* Possevin l'a reproduit dans sa

Si, dans le terre-à-terre d'une simple question grammaticale et en dissertant sur le choix des mots, le professeur chrétien peut donner à son zèle un si libre cours, ne sera-t-il pas encore plus à l'aise dans une leçon de littérature? En excitant l'âme de ses élèves à la recherche de l'idéal, en les initiant à la connaissance du beau, n'aura-t-il pas, à chaque instant, les plus magnifiques occasions de les porter à Dieu?

C'est au P. Benci que Possevin nous renvoie pour connaître l'excellence et la haute destination de la poésie, et il nous indique deux discours prononcés à la rentrée des classes du collége Romain (1).

La poésie, dit Benci (2), vient du ciel, et les poëtes sont des miroirs qui reçoivent les rayons émanés d'un foyer

Bibliothèque. On peut lire une lettre fort remarquable de Campian, sur l'état de la religion en Angleterre pendant le règne d'Elisabeth; dans l'*Histoire de saint Pie V*, par M. le comte de Falloux.

Tels étaient les hommes qu'on accuse aujourd'hui de paganisme. Campian d'ailleurs n'est pas le seul martyr qui figure, à cette époque, dans les annales des colléges.

(1) « Ceterum honestæ omnis Poeseos ingens utilitas est, atque ad res ediscendas commoditas: ut vera dixerit, qui eam adolescentis animi nutricem, et alumnam vocavit. Certe ipse carminum flexus, et numerus ut animum allicit, sic memoriæ hæret variaque jucunditate mentem permulcens, facit, ne pene unquam ea, quæ recte percepit, obliviscatur. Quin et incitat ad laudanda Dei opera, magnoque est ad remissionem curarum levamento. Quæ quoniam duabus Orationibus, qua sunt sexta et septima, Franciscus Bencius noster eleganter ac pie est persecutus, Lectorem ad illum remittimus, cujus extant viginti duæ orationes, Romæ editæ, quæ et Ingolstadii postea recusæ sunt, numero aucto. » — *Biblioth. selecta*, l. XVII, *De poesi et pictura*, chap. VII.

Le cardinal Baronius a fait de Benci ce bel éloge: « Bencius, vir maxime pius, et insigniter eruditus, qui et musas reddidit christianas et suaviore concentu canoras. »

(2) Voyez *Francisci Bencii ab Aqua Pendente, e Societate Jesu, orationes cum disputatione de stylo*, etc. Duaci, 1697.

Les discours indiqués par Possevin (VIe et VIIe) correspondent aux VIIe et VIIIe de notre édition.

divin. N'est-ce pas vrai, même pour les poëtes profanes? L'âme créée de Dieu et pour Dieu oublie-t-elle jamais entièrement son origine et sa fin? Et, quand elle s'émeut dans ses profondeurs, sa voix n'est-elle pas toujours, en un certain sens, un appel à l'infini? *Mens divinior,* telle est l'âme du poëte digne de ce nom.

Mais quand c'est Dieu qui la touche, il s'en échappe des accents d'une vertu pénétrante, qui, s'emparant de tout notre être, font tressaillir, selon le langage des saints cantiques, notre chair elle-même et nos os. Les prophètes, harmonieux instruments pleins du souffle de l'Esprit-Saint, sont des poëtes vraiment divins; car tout en eux vient de Dieu; ce ne sont plus seulement les aspirations confuses de notre nature vers un idéal qu'on cherche toujours sans le rencontrer : CELUI QUI EST s'est révélé à eux.

Ces pensées n'étaient pas étrangères à François Benci; et, s'il avait à parler des éminentes prérogatives qu'on a de tout temps attribuées à la poésie, c'est à la Bible qu'il avait recours.

S'agit-il de prouver que la poésie remonte à la plus haute antiquité, laissant de côté les mensonges ingénieux de la Grèce, il nous conduit au bord de la mer Rouge, à l'instant où les eaux, en retombant dans l'abîme, viennent d'engloutir Pharaon et sa suite, le cheval et le cavalier. Israël est sauvé; Moïse, assemblant sur le rivage les hommes de sa nation, forme un chœur immense, et tous, d'une voix mâle, entonnent un chant héroïque, un hymne d'action de grâces à celui qui a fait toutes choses, qui les gouverne, et vient d'accorder à son peuple cette miraculeuse victoire : tandis que les femmes font retentir les airs des sons cadencés de leurs instruments, et mêlent, par intervalle, leurs

voix à celles des guerriers. Tel est, dit Benci, le récit de Moïse, le plus ancien des historiens; qui oserait, après cela, contester à la poésie le mérite de l'antiquité?

Sa noblesse, il la fonde sur les mêmes titres. Sans parler des prophètes, les prières et les gémissements des âmes pieuses qui, de la beauté des choses créées, s'élèvent jusqu'au Créateur; ce sacrifice de louanges offert par David; les funèbres oracles de Job, la plus antique des philosophies; le cantique d'Anne, mère de Samuel; celui de Siméon : tout cela, n'est-ce pas de la poésie? Mais quoi! voici la plus heureuse des femmes, élevée au-dessus des hommes et des anges, la Vierge Mère du Sauveur, qui proclame sa bassesse et les bienfaits de Dieu : et ce cantique céleste qui devrait toujours occuper notre bouche, nos oreilles, notre cœur, elle l'assujettit d'une certaine manière aux lois du rhythme et de la mesure. Que vous en semble, jeunes gens? la poésie, maintenant, ne peut-elle pas quitter la terre et monter au ciel? Elle y monte... — Et le professeur transporte son auditoire au milieu des chœurs bienheureux qui chantent, devant le trône de Dieu, un cantique éternel.

Tels étaient les épanchements de Benci dans sa classe du collége Romain. Je ne le suivrai pas jusqu'à la chaire sacrée où il annonçait la parole de Dieu en présence de Grégoire XIII et de Sixte V; mais le trait suivant ne doit pas rester dans l'oubli.

Il avait eu pour maître Marc-Antoine Muret, qui, par ses conseils, non content de consacrer ses derniers jours aux exercices de la vie chrétienne, se décida à recevoir la prêtrise. On le sait, les premiers écrits du célèbre humaniste ne témoignent que trop des égarements de sa jeunesse. Après la mort de Muret, choisi par le Sacré-Collége pour

prononcer son oraison funèbre, Benci ne négligea point l'occasion de publier des regrets dont il avait souvent reçu l'aveu, et répara solennellement, en présence du tombeau de son ancien maître, le scandale des *Juvenilia*.

Il y avait parmi les élèves de Benci un jeune Romain, Famian Strada, connu depuis dans le monde littéraire par son *Histoire de la guerre de Flandre* (1). Vous allez voir que les bonnes inspirations du professeur n'auront pas été perdues pour la génération suivante. Devenu membre de la Compagnie de Jésus, Strada sera aussi professeur au collége Romain, et fera, comme son maître, l'éloge de la poésie. Nouveau sujet d'étonnement pour ceux qui n'ont jamais envisagé ces choses qu'à travers les plus inconcevables préjugés : les œuvres académiques de Strada, ses discours prononcés en classe, renferment une véritable poétique chrétienne. Pour qu'on ne dise pas que j'exagère et que je prête à un homme du XVIe siècle des idées beaucoup plus nouvelles, j'entrerai dans quelques détails. Au reste, ces révélations sont assez piquantes, pour qu'on n'ait rien à risquer en leur accordant une certaine étendue.

Les sujets sacrés offrent-ils aux poëtes les mêmes avantages que les sujets profanes (2) ? Telle est la question que s'est posée Strada. Elle est claire, et, dès le début, le pro-

(1) C'est de Strada lui-même que nous apprenons qu'il était élève de Benci : « Hæret enim memoriæ disputatio *quam mihi peradolescenti referebat magister olim meus, Franciscus Bencius*, quam ille disputationem habuerat pridem cum M. A. Mureto ac Silvio Antoniano, etc. » L. II, prolusio. II, dans l'ouvrage intitulé : *Prolusiones academicæ, oratoriæ, historicæ, poeticæ R. P. Famiani Stradæ, Romani, e Societate Jesu, Audomari* 1619.

(2) *Prolusiones academiæ*, etc., l. I, prolusio Ve, An ex rebus sacris idonea commentationibus poeticis argumenta proveniant æque ac profanis. — On lira aussi avec intérêt, prol. III, An poetæ dicendi sint obscœnorum carminum scriptores; et, prol. IV, An poetice faciant qui versus faciunt impudicos. — Il n'est pas difficile de deviner quelle est la solution donnée par Strada à ces deux autres questions.

fesseur annonce franchement son dessein : il veut engager ses élèves à préférer les sujets sacrés. Mais aussitôt les objections se présentent en foule : ces sujets ne sont-ils pas un peu tristes? ne se refusent-ils pas aux sentiments qui émeuvent le plus le cœur de l'homme? le merveilleux, enfin, n'en est-il pas banni ?

Où avons nous lu cela? Eh! c'est dans l'Art poétique de Boileau.

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles :
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités.

Vous savez le reste. — Qu'importe? Boileau sera réfuté par Strada, un siècle à peu près à l'avance.

Celui-ci prouve en fort bons termes que, soit pour l'invention, soit pour le sentiment, les sujets sacrés l'emportent de beaucoup sur les sujets profanes. Et pour l'invention d'abord, ne voit-on pas, demande-t-il, que si on s'en tient aux thèmes mythologiques, on tombera nécessairement dans le lieu commun ?

Cui non dictus Hylas puer? et Latonia Delos?
Hippodameque, humeroque Pelops insignis eburno,
Acer equis?

Puis, c'est Hippocrène que Pégase fait jaillir d'un coup de pied, les fleurs écloses du sang d'Adonis, les dents du dragon semées par Cadmus, etc., etc. Quoi de plus suranné, de plus rebattu, même pour des enfants? Comment les poëtes ont-ils le courage de nous servir à satiété, dans leurs vers, ces reliefs de l'antiquité? Ah! s'ils s'attachaient à l'idée chrétienne, ils découvriraient de nouveaux horizons, plus vastes, plus lumineux, et ce merveilleux dont ils sont en peine ne leur ferait pas défaut.

Bref, c'est là thèse de Chateaubriand, ni plus ni moins; la thèse soutenue avec tant d'éclat dans le *Génie du christianisme* et *les Martyrs*. Strada ne fera pas une épopée, mais, pour rendre sa pensée plus saisissable, il se met à esquisser à la hâte, à grands traits, quelques-unes des inventions épiques auxquelles se prête le christianisme. Peut-être ne sont-elles pas toutes également heureuses, il en est toutefois qui ne manquent pas de grandeur. Eprouverait-on, par exemple, beaucoup de répugnance, dans un poëme, à voir des arbres gigantesques former, de leurs rameaux entrelacés avec un art inénarrable et une ravissante harmonie, toute la céleste architecture? où bien, au milieu de cette enceinte, un antique palmier vers lequel les anges dirigeraient leur vol, afin d'y cueillir, pour ceux qui meurent en combattant les combats du Seigneur, les palmes de la victoire?

Je me fais peut-être illusion, mais il me semble qu'il y a là un certain caractère dantesque, propre à captiver les imaginations des jeunes auditeurs de Strada. Voici un trait qui empruntait sans doute un grand charme aux événements contemporains. Dans l'arsenal du ciel, on garde un immense écu de saphir, qui a pour emblème une croix d'étoiles, avec cette devise :

IN HOC SIGNO VINCES.

On dit qu'il fut autrefois montré à Constantin, auquel il assurait l'heureux succès de ses armes. De nos jours, le suprême Pasteur des peuples, inquiet sur le sort de la flotte chrétienne, répandait devant Dieu son ardente prière, quand cet écu miraculeux lui apparut, et il apprit ainsi la victoire longtemps avant que la nouvelle en fût apportée.

Cette flotte, c'était celle qui combattit à Lépante sous les ordres de Don Juan d'Autriche; ce Pasteur suprême était

saint Pie V, alors régnant, et tout n'était pas fiction dans le poétique narré de Strada (1).

Ce n'est là encore que la moitié de la thèse. Conduit par son sujet à comparer l'amour sacré à l'amour profane, Strada s'en acquitte avec une parfaite convenance. Puisque c'est le point auquel on réduit toute la question du sentiment, il parlera de l'amour ; mais de manière, dit-il, à n'être pas forcé, comme Socrate dissertant sur la même matière, à se voiler la face de son manteau. D'ailleurs, Platon, dans son banquet, lui apprend qu'il y a deux sortes d'amour : l'un impur et terrestre, fils de cette Vénus qui sortit de l'écume des flots ; l'autre chaste et céleste, ayant pour mère Vénus Uranie. Autant les astres du firmament sont supérieurs aux éléments grossiers de notre globe, autant l'amour céleste l'emporte sur le terrestre. D'où vient donc qu'on ne cesse de puiser aux citernes bourbeuses de celui-ci et qu'on néglige la céleste ambroisie ? Quoi ! ne suffirait-elle pas à désaltérer les faibles mortels, et serait-elle pour eux sans saveur, cette source de vie qui, jaillissant du trône de l'Agneau, inonde les bienheureux d'un torrent de délices ?

Il ajoute que l'amour céleste, plus ardent, plus profond

(1) Voici le même événement d'après l'histoire :

« Un jour, le trésorier, nommé Bussoti, vint entretenir saint Pie V au Vatican, selon le devoir de sa charge, et lui soumettre, en présence de plusieurs prélats, un travail important. Tout à coup, Pie V lui impose silence de la main, il se lève brusquement, se dirige vers la fenêtre, l'ouvre et y demeure quelques minutes dans une profonde contemplation. Son visage, son attitude décelaient une profonde émotion ; puis, se retournant, transporté, il s'écrie : « Ne parlons plus d'affaires ; ce n'en est pas le temps ! Courez rendre grâces à Dieu dans son Eglise, notre armée a remporté la victoire ! » Ces mots à peine achevés, il congédia les assistants grandement surpris, et ils n'étaient pas encore sortis, que le saint Pontife se précipitait, baigné de larmes, à genoux dans son oratoire. » *Histoire de saint Pie V*, par M. le comte de Falloux, c. XXXV.

que l'autre, n'est pas moins dramatique, et le démontre par des exemples tirés de la Bible et des actes des martyrs. Une dernière preuve, c'est que des poëtes assurément très-profanes n'ont pas résisté à la tentation de traiter des sujets sacrés; et plût à Dieu, s'écrie-t-il, qu'ils l'eussent toujours fait avec convenance! Cette allusion s'adressait à l'Arioste, dont la muse s'était permis d'étranges légèretés en célébrant le martyre de sainte Euphrasie.

Cette analyse, tout incomplète qu'elle est, découvre la pensée du professeur, et je me flatte qu'on commence à discerner, à ces traits caractéristiques, la physionomie de la *littérature de collége.*

Littérature de collége! ces mots auront fait naître le sourire, un sourire de dédain peut-être. Elles sont si oubliées, ces œuvres latines, qu'on s'imagine difficilement qu'un souffle de vie a passé par là. On lit peu les anciens, mais les modernes, qui sait leurs noms?

Pour être juste, il faut commencer par restituer au pays latin tout le terrain qu'il a perdu depuis les xvi[e] et xvii[e] siècles. Car il n'était pas alors confiné entre quatre murailles : il s'étendait de Rome à Amsterdam, de Coïmbre à Vilna, très-peuplé, très-vivant, tenu en haleine par ce courant d'idées qui, au moyen d'un idiome commun, s'établissait d'une nation à l'autre; jouissant, en un mot, toutes proportions gardées, de ce genre d'activité qui s'est concentré depuis dans la presse périodique. Le latin était la langue du monde savant, la langue du clergé, de la magistrature, quelquefois des princes et des guerriers. Aussi voyons-nous des poëtes latins, des poëtes de collége, poëtes par devoir d'abord et puis par inclination, obtenir une publicité que pourraient à bon droit leur envier les rois de la poésie moderne.

Allons-nous, tirant de la poussière cette couronne que ne leur refusaient pas les siècles passés, leur rendre un peu de cette renommée qui s'est éclipsée avec les lettres latines? Si telle était en effet notre pensée, peut-être n'aurions-nous pas rencontré un sujet trop ingrat. Aujourd'hui surtout qu'il est de mode d'exhumer les gloires ignorées du vulgaire, notre entreprise, à ne l'envisager qu'en elle-même, ne manquerait pas de chances de succès. Mais nous croirions offrir à ces religieux instituteurs de la jeunesse un hommage bien fragile, si nos efforts n'aboutissaient qu'à les mettre en plus haute estime auprès des amateurs de curiosités littéraires. Non, ce n'est pas ce que nous cherchons; et quand nous parlons de cet éclat auquel pouvait prétendre un poëte de collége, c'est uniquement afin qu'on se souvienne que la poésie latine, mêlée à toutes les réalités de la vie, n'était pas alors un simple jeu d'esprit, une imitation plastique de l'antiquité; et que, sans sortir de sa sphère ordinaire, elle s'inspirait volontiers des sentiments dont l'Europe moderne était émue et des pensées qui préoccupaient le plus vivement les populations chrétiennes.

Prenons pour exemple Sarbiewski. Issu d'un noble sang polonais et proche parent de saint Stanislas Kotska, il entre dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 17 ans. Après son noviciat et les études ordinaires, ses supérieurs le chargent d'enseigner les lettres au collége de Vilna. Ses premières poésies appartiennent à cette époque. De là on l'envoie à Rome faire son cours de Théologie. Sa réputation littéraire l'y accompagne, et, pendant les vacances d'automne, cédant aux instances de ses amis, il reprend, aux applaudissements d'un nombreux auditoire romain, ses leçons de Vilna. Urbain VIII, ce savant Barberini, poëte lui-même, et poëte non moins pieux qu'élégant, dont l'Eglise répète

chaque année les chants liturgiques, veut voir Sarbiewski, lui accorde son amitié, et, son mérite une fois reconnu, le charge de ramener aux lois de l'antique prosodie quelques-unes des hymnes du Bréviaire romain. Quand Sarbiewski, rappelé en Pologne, vint lui demander une dernière bénédiction, le saint-père attacha lui-même une médaille d'or à la poitrine du jeune religieux. Nous le voyons ensuite professeur de rhétorique, de philosophie et de théologie. Avant de monter dans cette dernière chaire, il eut à subir l'épreuve du doctorat ; à la fin de l'acte public, qu'il soutint avec honneur, le roi Wladislas, présent à cette séance, ôta de son doigt l'anneau royal et le passa au doigt de Sarbiewski. On dit que cet anneau, conservé dans les archives de l'université, servait encore vers la fin du siècle dernier à l'inauguration des docteurs. Prédicateur de la cour, Sarbiewski remplit ce ministère avec une liberté tout apostolique. Il mourut saintement en 1640, âgé de 45 ans. On trouva, après sa mort, un exemplaire de Virgile où des notes de sa main indiquaient combien de fois il avait lu ce poëte. Ce nombre pourra causer quelque surprise : il l'avait lu soixante fois. Pour les autres poëtes, il s'était contenté d'une dizaine de lectures. Au jugement de Grotius, Sarbiewski a égalé, et même quelquefois surpassé Horace (1).

Et maintenant, sur cette simple biographie, que sommes-nous en droit d'attendre de lui? Des centons de Virgile et d'Horace à la louange des dieux et des demi-dieux? Ce serait le connaître mal : il était polonais, il était religieux ; par naissance, il appartenait à cette héroïque avant-garde placée aux frontières de la chrétienté pour la défendre contre le croissant, et il s'était voué lui-même à une autre guerre

(1) Voyez la vie de Sarbiewski en tête de ses œuvres. — *Matthiæ Casimiri Sarbievii, e Societate Jesu, Carmina.* Barbou, 1791.

sainte: toute sa poésie porte l'empreinte de ce double caractère. L'esprit qui anime le plus souvent ses belles strophes latines et fait vibrer avec éclat les cordes de sa lyre, c'est l'esprit des croisades; l'esprit des chevaliers chrétiens marchant à la rencontre de l'islamisme, pour l'écraser ou lui fermer du moins l'entrée de l'Europe. Tantôt il s'adresse aux princes d'Italie, tantôt aux princes de l'Europe entière, tantôt à l'empereur, tantôt au roi et à la noblesse de Pologne; il les exhorte, il les presse, et toujours il leur demande avec ardeur d'arracher au Turc les belles provinces de la Grèce et de le reléguer au fond de l'Asie (1).

Il fait beau l'entendre gourmander son siècle, accuser l'inertie des uns et les fatales dissensions des autres, éternel obstacle à leur union contre l'ennemi commun :

... Nos senio piger
Effudit orbis, dedecus ultimum
Mundi, fatiscentisque naturæ
Opprobrium (2).

Tela Threïssis potiora pugnis
Tela, Germani, cohibete tela, etc. (3).

Il lui semble que les fils ne sont plus de taille à porter les armes de leurs pères :

Prisca mutatæ pudet arma dextræ :
Patrius quondam male laxus hæret
Filio thorax : non avita norunt
Tela nepotem (4).

(1) L. I, ode VI. *Ad Principes Europæ, de recuperando Orientis Imperio;* ode VIII, *Seculi socordiam persequitur;* ode XII, *Ad Principes Imperii Romani, de recuperandis Græciæ Provinciis;* ode XX, *Ad Principes Italiæ, de recuperando Orientis Imperio;* l. III, ode XIX, *Ad militares Europæ ordines, de provinciis Græciæ recuperandis*, etc.
(2) L. I, ode VI.
(3) L. II, ode XXIII.
(4) L. I, ode XVI.

Et quand il appelle l'Italie à la guerre sainte, l'Italie répond-elle ? Voit-on déjà briller le glaive qui doit venger Rome et l'empire ? Peut-être, hélas! le fer dont ce glaive sera forgé creuse les sillons ou moissonne les épis dans les plaines du Latium; peut-être que les flèches de ces vengeurs ne sont encore que des branches verdoyantes qui balancent leur feuillage dans les forêts.

> An (quod vereri crediderim nefas)
> Futurus ensis Dardanios adhuc
> Proscindit agros? aut Latina
> Arva metit, viridesque sylvis
> Frondent sagittæ (1) ?

Mais si le général Chodkiewitz, s'apprêtant à marcher contre Osman II, élève un temple à la Mère de Dieu, Sarbiewski lui promet la victoire (2). Les Turcs, battus en mainte rencontre, sont taillés en pièces à Choczim (1621); ils se retirent, après avoir perdu 80,000 hommes; la Pologne est sauvée et l'épouvante est au Sérail: c'est alors que le poëte met le plus beau de ses chants dans la bouche d'un laboureur des bords du Dniester, qui, venant à heurter avec le soc les ossements des vaincus, suspend la marche de ses bœufs, et, s'inspirant à la vue du champ de bataille, rappelle avec enthousiasme toutes les circonstances de cette grande journée. Nous renonçons à faire passer dans notre prose cette magnifique poésie (3).

Chodkiewitz était mort après avoir ouvert la campagne

(1) L. I, c. XX.
(2) L. II, c. XI. *Ad Virginem Matrem cum illi templum extrueret* JOAN. CAR. CHODKEVICIUS, *signa contra Osmanum Byzantinum Imperatorem moturus;* L. III, c. XXVII, *In primi lapidis jactu, cum* JOAN. CAR. CHODKEVICIUS, *contra Osmanum Turcarum Imperatorem signa moturus, Templum* VIRGINI MATRI *Crocencis Societatis Jesu Collegii extrueret.*
(3) L. IV, c. IV. Voyez APPENDICE n° 6.

par d'éclatants succès; à Choczim, les Polonais avaient combattu sous les ordres de Jacques Sobieski, le même qui fut envoyé à Constantinople pour traiter de la paix avec le sultan, et qui nous a laissé l'histoire de cette guerre. En 1673, le fils de Jacques Sobieski gagnait une autre bataille de Choczim; en 1683, il délivrait Vienne. Il me semble que ce héros avait dû lire souvent dans son enfance les beaux vers de Sarbiewski.

Quelques pages plus haut, nous parlions de Lépante, souvenir si glorieux pour le saint-siége : n'oublions pas que le Pontife qui prodiguait à Sarbiewski de si doux encouragements était aussi animé de l'esprit de saint Pie V. C'est Urbain VIII qui a composé cette hymne du Bréviaire romain où nous adressons à sainte Martine la prière suivante :

Tu natale solum protege, tu bonæ
Da pacis requiem Christiadum plagis,
Armorum strepitus et fera prælia
In fines age Thracios.
Et regum socians agmina sub crucis
Vexillo, Solymas nexibus exime,
Vindexque innocui sanguinis, hosticum
Robur funditus erue (1).

Quand s'accompliront les vœux du Pontife et du poëte? Dieu seul le sait.

On sera parfois dérouté, en lisant Sarbiewski, par les savants synonymes dont il se sert pour désigner les diverses contrées de l'Europe et de l'Asie; on regrettera (défaut qui chez lui reste à la surface) un assez grand nombre d'allu-

(1) *Breviarum romanum, die 30 januarii, in festo sanctæ Martinæ ad Laudes.* L'hymne de Vêpres, pour la même fête, *Martinæ celebri*, est aussi d'Urbain VIII; ainsi que les deux hymnes de sainte Elisabeth de Portugal: *Domare cordis* et *Opes decusque.*

sions mythologiques; mais on sera dédommagé par l'élévation des pensées, la verve lyrique, l'enthousiasme religieux et guerrier qui règne dans toutes ses odes. Poëte vraiment original, il n'est jamais dominé par le convenu et les lieux communs de rhétorique. Lorsqu'il chante le Roi-Prophète, il compare la poésie des psaumes à la Vistule qui se précipite à flots pressés du haut des monts Krapacks: un poëte ultra-classique n'aurait pas manqué de parler de l'Eridan. Il a une ode pour rappeler aux Polonais qu'ils sont peu propres à la guerre de siéges, et qu'il leur faut déployer leur cavalerie en rase campagne. Bref, dans ses vers latins, Sarbiewski se montre de son siècle et de son pays, bien plus que d'autres qui se servent de leur idiome national.

Ainsi, dans cette *littérature de collége*, on n'avait pas tout sacrifié au paganisme, et, en dépit des formes classiques, on y voyait çà et là d'assez belles fleurs de poésie que n'avait pas fait éclore le soleil de l'antiquité. Mais j'ai scrupule, je l'avoue, eu égard au but de ces études, de la carrière éclatante de Sarbiewski; car le professeur y semble effacé par l'ami d'Urbain VIII, de Wladislas et de Chodkiewitz. Cherchons donc, loin de la cour et du champ de bataille, une renommée poétique moins retentissante.

Le P. de La Rue se présente. Mais ce n'est pas à l'orateur sacré que nous aurons affaire, ni même au laborieux éditeur de tant d'ouvrages classiques; de cette existence, nous retranchons tout ce qui n'appartient pas aux premières années de professorat, et Charles de La Rue reste pour nous un de ces jeunes régents qui n'ont pas encore commencé leurs études théologiques.

Il en était à ce point de sa carrière en 1675, époque où Southwell lui consacrait une courte notice dans sa *Biblio-*

thèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. Nous y lisons que Charles de La Rue, né à Paris en 1643, admis dans la Compagnie en 1659, a déjà enseigné pendant huit ans la rhétorique et les belles-lettres; qu'il n'est pas encore prêtre, et qu'il a publié diverses poésies dont suivent les titres. C'est précisément ce qu'il nous faut : de la littérature de collége qui ne sera suspecte d'aucun alliage.

Sur deux des pièces dont il donne les titres, Southwell observe qu'elles ont été traduites en vers par Pierre Corneille, le *prince des poëtes Français*. N'est-ce pas une bonne fortune pour nous? Grâce au grand Corneille, nous échappons à l'inconvénient de fatiguer nos lecteurs par le retour trop fréquent des citations latines.

Le premier poëme, sur *les victoires du Roi en* 1667, est précédé de cet avertissement de l'illustre traducteur.

AU LECTEUR.

« Quelque favorable accueil que sa majesté ait daigné faire à cet ouvrage, et quelques applaudissements que la cour lui ait prodigués, je n'en dois pas faire grande vanité, puisque je n'en suis que le traducteur. Mais dans une si belle occasion de faire éclater la gloire du roi, je n'ai point considéré la mienne : mon zèle est plus fort que mon ambition; et pourvu que je puisse satisfaire en quelque sorte aux devoirs d'un sujet fidèle et passionné, il m'importe peu du reste. *Le public m'aura du moins l'obligation d'avoir déterré ce trésor, qui, sans moi, serait demeuré enseveli dans la poussière d'un collége;* et j'ai été bien aise de pouvoir donner par là quelques marques de reconnaissance aux soins que les Pères jésuites ont pris d'instruire ma jeunesse et celle de mes enfants, et à l'amitié particulière dont m'honore l'auteur de ce

panégyrique (1). Je ne l'ai pas traduit si fidèlement, que je ne me sois enhardi plus d'une fois à étendre ou ressorrer ses pensées : comme les grâces des deux langues sont différentes, j'ai cru à propos de prendre cette liberté, afin que ce qui était excellent en latin ne devînt pas si insupportable en français; vous en jugerez, et ne serez pas fâché que j'y aie fait joindre quelques autres pièces, que vous avez déjà vues, sur le même sujet. L'amour naturel que nous avons tous pour les productions de notre esprit m'a fait espérer qu'elles se pourraient ainsi conserver l'une par l'autre, ou périr un peu plus tard. »

Que dites-vous de la simplicité de cet homme de génie? Voilà l'auteur de *Cinna* et du *Cid* qui met ses propres vers sous la protection des inspirations poétiques d'un jeune professeur, et qui, par un sentiment exquis de reconnaissance envers ses anciens maîtres, tire de la *poussière de leurs colléges* le trésor dont il fait hommage à Louis XIV. C'est un de ces traits que les mœurs de notre siècle ont rendus malheureusement fort rares (2).

(1) Il est probable que Corneille avait fait connaissance avec le jeune de La Rue à Rouen, où celui-ci devait être professeur et où fut imprimée sa première pièce.

(2) Nous trouvons, dans la circulaire adressée aux différentes maisons de la Compagnie après la mort du P. de La Rue, quelques circonstances qui font connaître encore mieux le jeune professeur et ses rapports avec Corneille. A propos de la pièce de 1667, nous lisons que Corneille *dit au roy, en lui présentant sa traduction, qu'elle n'égaloit pas l'original du jeune jésuite qu'il lui nomma;* et que *ce fut là le commencement de cette estime dont le feu roy, si bon connoisseur, honora depuis le P. de La Rue.*

« Les succès de ses premières années ne lui firent rien perdre de l'esprit de sa vocation. *Tous ses vœux étaient pour les missions du Canada; il les demanda avec instances.* Les supérieurs ne jugèrent pas à propos de l'y envoyer; le Seigneur avoit d'autres desseins sur lui. Pendant ses études de théologie, son goût pour les belles-lettres ne s'affoiblit point; il le cultiva dans ses moments perdus, et *ce fut en ménageant ainsi son temps qu'il*

Nous ne nous arrêtons pas autrement à cette première pièce, la seconde, intitulée : *Les victoires du Roi sur les Etats de Hollande*, étant, par un certain concours de circonstances, beaucoup plus propre à mettre en relief toute notre pensée.

Qu'on se rappelle ce qu'était Louis XIV en 1672; on ne sera pas surpris que le poëte, après avoir parlé des brillantes campagnes de Flandre, de Hainaut, de Lorraine, nous montre ce prince déjà couvert de lauriers et cherchant encore un ennemi digne de lui. En voici un que Dieu lui tient en réserve : *Dei dono tibi debitus hostis*, dit le P. de La Rue en s'adressant au monarque; un ennemi — nous prenons la version française (1).

Fier, intrépide, heureux,
Puissant, opiniâtre, et tel que tu le veux.
Sa fureur se fait craindre aux deux bouts de la terre,
Au levant, au couchant, elle a porté la guerre;
L'une et l'autre Java, la Chine et le Japon,
Frémissent à sa vue et tremblent à son nom.

Et plus loin, après avoir rappelé la *basse origine* du Batave :

Sa fierté, maintenant au-dessus de la roue,
Méconnaît ses aïeux qui rampaient dans la boue.

donna son interprétation de Virgile et les notes sçavantes dont il l'accompagna. »

Nous le voyons ensuite enseigner la rhétorique et recueillir les éloges de Corneille à l'occasion de ses tragédies. On ajoute : « Ses harangues n'étaient pas moins admirées, *les catéchismes mêmes qu'il fit en latin pour ses disciples furent des pièces achevées.* »

Lettre ms. du P. de Canappeville; Paris, 6 juin 1725.

(1) Cf. *Caroli Ruæi, e Societate Jesu, carminum libri IV*. Paris, 1680; et les *Œuvres* de Corneille. La traduction de Corneille figure dans le volume du P. de La Rue, mais le gracieux *Avant-Propos* ne se trouve que dans les œuvres de l'auteur du *Cid*. On en devine la raison.

C'est un peuple ennobli par cent fameux exploits,
Qui ne veut adorer ni vivre qu'à son choix,
Un peuple qui ne souffre autels ni diadèmes,
Qui veut borner les rois et les régler eux-mêmes;
Un peuple enflé d'orgueil et gorgé de butin
Que son bras a rendu maître de son destin;
Pirate universel, et pour gloire nouvelle
Associé d'Espagne et non plus son rebelle.

Suit cette vive apostrophe :

Sur ce digne ennemi venge le ciel et toi;
Venge l'honneur du sceptre et les droits de la foi.
Tant d'illustres fureurs, tant d'attentats célèbres
L'ont fait assez gémir chez lui dans les ténèbres:
Romps les fers qu'elle y traîne, et rends-lui le plein jour;
Règne et fais-y régner le vrai culte à son tour.

La Rue avait dit :

Vides, ut *pulsa tot annos*
Relligio, trepidisque fides male tuta latebris
Regalem implorant solvenda ad vincula dextram.

Déjà, si je ne me trompe, le caractère du poëme commence à se dessiner : le Hollandais n'est pas seulement l'ennemi de la France et de la monarchie, il est l'ennemi de la foi; ce que le religieux poëte n'avait garde d'oublier. Et quoi qu'on pense aujourd'hui, non sans quelque fondement, de la politique de Louis XIV, on ne saura pas mauvais gré, sans doute, au P. de La Rue d'avoir associé dans sa pensée le succès des armes françaises au triomphe du catholicisme.

Après cette apostrophe, le poëte latin reprend :

Nulla mora in Magno; placet hic, quia durior, hostis,

Quatre vers de Corneille luttent contre ce vers :

Ce grand prince m'écoute, et son ardeur guerrière
Le jette avidement dans cette âpre carrière,
La juge avantageuse à montrer ce qu'il est
Et plus la course est rude, et plus elle lui plaît.

De conquête en conquête, on arrive aux bords du Rhin, à ce fameux *Tholus*, décoré de ce nom par une singulière méprise de nos français (1). Tholus ! Qui de nous, dès l'enfance, n'a récité ces vers où il est aussi question de Tholus ?

Il marche vers Tholus, et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
Il a de Jupiter la taille et le visage, etc.

Qui parle donc ainsi ? — Une naïade. — Mais à qui s'adresse cette naïade ? — Au Rhin, qui n'était pas préparé à ces tristes nouvelles :

Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles,
Le *feu* sort à travers ses *humides* prunelles..., etc., etc.

Toute la fantasmagorie mythologique de Boileau — pour peu que vous ayez de mémoire — doit être évoquée par ces seuls mots ; et dès lors, vous pouvez juger de la distance qui sépare les deux poétiques, celle du poëte de cour et celle du poëte de collége.

J'en demande pardon à Boileau, outre que ce serait peut-être le lieu d'appliquer le précepte qui condamne, *en un sujet chrétien, un auteur follement idolâtre et païen ;* on

(1) *Tolhuis* en hollandais, comme *Zollhaus* en allemand, signifie un bureau de péage, une espèce de douane. La première fois que nos soldats rencontrèrent ce mot, ils le prirent pour le nom du pays. On conçoit que, de la sorte, il y ait nombre de *Tholus* en Hollande.

trouvera que son poëme est absolument dépourvu de couleur locale. Car, qui de nous, par exemple, ayant visité les sources du Rhin, ou sachant vaguement ce que c'est qu'un glacier, s'accoutumera à ces vers :

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, etc.

L'histoire des Provinces-Unies, si émouvante, si instructive dans les derniers temps, est complétement supprimée par Boileau ; il ne s'est souvenu que de César.

Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage
Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

La nation vaincue est trop vilipendée pour que la victoire puisse paraître bien glorieuse.

Allez, vils combattants, inutiles soldats,
Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras :
Et, *la faux à la main,* parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs, et *presser vos laitages.*

Pourquoi méconnaître à ce point la puissance déjà menaçante de la république batave ?

L'une et l'autre Java, la Chine et le Japon,
Frémissent à sa voix et tremblent à son nom.

Ainsi parlent la Rue et Corneille.

Il serait facile de multiplier les rapprochements. Et savez-vous ce qu'on serait amené à conclure de tout cela, si, comme quelques critiques, on s'attachait uniquement aux *notes intrinsèques* de ces deux œuvres? On dirait que le poëme de Boileau a été composé au fond d'un collége,

parmi les Romains et les Grecs ; et que le poëme de Charles de La Rue, au contraire, a pour auteur un homme non-seulement versé dans la connaissance de l'histoire moderne, mais encore éclairé sur la situation présente de l'Europe par des entretiens avec les diplomates, avec les négociants, avec les gens de guerre : toutes choses qu'on s'attendrait naturellement à rencontrer dans le monde plutôt qu'au collége.

Boileau n'est en peine que d'une chose : la rude harmonie des noms qui s'attachent aux triomphes de Louis XIV.

Et qui peut sans frémir aborder Woërden ?
Quel vers ne tomberait au seul nom de Heusden ?
Quelle muse à rimer en tous lieux disposée,
Oserait approcher des bords du Zuiderzée ?
Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Hardewic, Knotzembourg ?

Il est plaisant surtout lorsqu'il s'arrête en si beau chemin devant le seul nom de Wurtz.

Wurtz... ah ! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurtz !

Bien plus, il faut que Louis XIV pousse ses conquêtes en Grèce et en Asie, parce que :

Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile
Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile, etc.

C'était son droit, dira-t-on, vu le caractère de son talent, de s'égayer au sujet des noms tudesques. Oui, mais cette plaisanterie dure plus de quarante vers ! D'ailleurs, on se souvient que le *législateur du Parnasse* a très-sérieusement écrit dans son *art poétique :*

La fable offre à l'esprit mille agréments divers.
Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers,

Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idomenée,
Hélène, Ménélas, Paris, Hector, Enée.
O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !
D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre,
Rend un poëme entier ou burlesque, ou barbare.

Le poëte de collége, lui, ne se détourne pas devant Skeink; il ne craint ni Zutphen ni Doësbourg, et reste toujours dans la réalité. Je me trompe, une fois, une seule fois, il a recours à la fiction. Mais vous allez voir que les fictions de Charles de La Rue sont d'un autre caractère que celles de Boileau.

Le bruit des hauts faits de Louis XIV frappe au fond des enfers les ombres des héros ; elles en sortent et viennent contempler celui qui effacera le souvenir de leurs exploits.

On voit errer partout ces ombres redoutables
Qu'arrêtèrent jadis ces bords impénétrables :
Drusus marche à leur tête, et se poste au fossé
Que pour joindre l'Yssel au Rhin il a tracé ;
Varus le suit tout pâle, et semble dans ces plaines
Chercher le reste affreux des légions romaines ;
Son vengeur, après lui, le grand Germanicus
Vient voir comme on vaincra ceux qu'il n'a pas vaincus :
Le fameux Jean d'Autriche, et le cruel Tolède,
Sous qui des maux si grands crûrent par leur remède ;
L'invincible Farnèse et les vaillants Nassaus,
Fiers d'avoir tant livré, tant soutenu d'assauts,
Reprennent tous leur part au jour qui nous éclaire
Pour voir faire à mon roi ce qu'eux tous n'ont pu faire,
Eux-mêmes s'en convaincre, et d'un regard jaloux
Admirer un héros qui les efface tous.

Après Corneille, on lit encore avec plaisir les vers de l'original.

Volitant exsanguia ripis
Heroum simulacra, impacatique Sicambri,

Cæsareumque genus, nomenque insigne Nerones,
Effossor Drusus fluviorum, et squalidus ora
Varus, et ultrici fervens Germanicus ira.
Tu quoque sanguineas quatiens, Albane, secures,
Tu Farnesi, atque Austriadum tu gloria Jane,
Nassaviique : omnes, dum sors et vita sinebat,
His olim insignes terrarum in finibus, omnes
Nunc unum in juvenem defixi obtutibus hærent.

La dernière pensée de nos deux poëtes est française et catholique.

Qu'il m'est honteux, grand roi, de ne pouvoir te suivre
Dans Nimègue qu'on rend, dans Utrecht qu'on te livre,
Et de manquer d'haleine alors qu'on voit la foi
Sortir de ses cachots, triompher avec toi,
Et, de ses droits sacrés par ton bras ressaisie,
Chez tes nouveaux sujets détrôner l'hérésie.

Ainsi parle Corneille : La Rue avait dit :

Micat eruta fracto
Carcere Relligio, festaque per oppida pompa
Fœda situ longo patrum delubra revisens
Expiat : erepta fugiunt mendacia larva.
Francum urbes, Francum arva sonant, Francum alta volutant
Littora.....

Deux poétiques sont donc en présence, et celle de Boileau n'est pas celle du P. de La Rue; comme elle n'était pas celle de Strada, l'élève de Benci. Voilà pourtant des faits qui commencent à prendre quelque consistance et dont le caractère est assez tranché.

Si vous vous fiez à la statistique en pareille matière, prenez au hasard dans une bibliothèque trente volumes des poésies latines composées par les anciens professeurs jé-

suites. Puis, faites un triage, mettez d'un côté tout ce qui ne renferme que des sujets chrétiens, des sujets sacrés : ce sera déjà plus de la moitié. Revenez à l'autre moitié, examinez chaque volume : vous trouverez que le sacré l'emporte encore sur le profane. Cette expérience, nous l'avons faite, et, sur un pareil nombre, il ne s'est rencontré qu'un seul volume où il fût question d'un bout à l'autre des héros de l'antiquité; je ne dis pas des héros de la fable, mais de ceux de l'histoire grecque et romaine. Vous ne pourriez compter les pièces lyriques en l'honneur des saints et de la Reine des saints, les élégies où l'âme s'épanche dans le sein de Dieu, les épigrammes et autres petits poëmes destinés à enseigner le dogme et la morale évangélique.

L'Ecriture sainte devient souvent le thème d'une paraphrase poétique. Tout le monde sait que Petau, en descendant les escaliers du collége Louis-le-Grand, traduisait de l'hébreu, en vers grecs, l'Ecclésiaste et les Psaumes. Maignet paraphrasait les Psaumes en vers latins; Lebrun, l'Ecclésiaste; Du Cerceau, le cinquième chapitre de Daniel; Vavasseur, le livre de Job, etc.; plus hardi encore, le père Mambrun luttait avec le texte de l'Apocalypse. Et point de genre, pour peu grave qu'il soit, qui n'ait été traité pieusement. Comme modèle de compositions à la fois édifiantes et récréatives, je citerai un petit volume d'Angélin Gazée : *Pia hilaria.* Pieuses joyeusetés, en effet, qui font naître le sourire en touchant le cœur. Que de grâce dans les vers iambiques! de verve comique dans les scazons! Quelle manière originale de raconter ces traits tour à tour naïfs et grotesques, qui portent la plupart les livrées du moyen âge! Et le tout est tiré des meilleures sources : des dialogues de saint Grégoire ou des conférences de Cassien; de Vincent de Beauvais, de Thomas de Can-

timpré, des chroniques de Cîteaux ou de saint François; mais de la Vie de saint François surtout, aimable saint, qui ne dédaigne pas d'instruire à bien vivre sa sœur la brebis, et fait chanter les louanges de Dieu à sa sœur la cigale (1).

C'est par la lecture de ces ouvrages que les jeunes gens s'accoutumaient à écrire sur des sujets analogues. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les professeurs leur proposer comme matière de compositions poétiques des morceaux de saint Ambroise et de saint Bernard; l'Ecclésiaste, les Proverbes de Salomon et l'Imitation de Jésus-Christ (2).

Je le demande encore une fois: reconnaît-on, à ces traits, la poétique de Boileau?

On me permettra, dans une matière si abondante et d'ailleurs si variée, de m'étendre un peu plus que de coutume. Je n'ai rien dit encore du drame ni de l'épopée.

Soit à cause de leur importance littéraire, soit aussi (tout nous porte à le croire) parce qu'ils offrent plus de res-

(1) Voyez APPENDICE n° 7.

(2) C'est ainsi que Jacques Pontanus, au second livre de ses *Institutions poétiques*, après avoir traité *ex professo* des hymnes en l'honneur de Dieu et des saints, donne pour matière d'une hymne sur l'Assomption de la sainte Vierge un beau morceau de saint Bernard: « De hac Assumptione quid D. Bernardus suo more, dulci videlicet eloquio, scribat, accipiant et sibi pro argumento usurpent poetices alumni, etc. » Comme sujet des vers élégiaques, il indique de nombreux passages de l'oraison funèbre de saint Satyre par saint Ambroise. (*Jacobi Pontani, de Societate Jesu, poeticarum institutionum libri III*. Pictavii, 1609.) Parcourez aussi un petit volume du P. Neumayr, *Idea poeseos* (Augustæ et Ingolstadii, 1768), vous verrez qu'il y avait encore au XVIIIe siècle des professeurs chrétiens. En traitant de la poésie didactique, Neumayr s'exprime ainsi: « Possunt ejusmodi argumenta suppeditare Seneca Christianus, Thomas Kempensis, Epictetus, Wigo de tranquillitate animi, Lipsius de constantia, ejusdem monita politica, Seneca de clementia, Liber Ecclesiastis, Proverbia Salomonis, mille aliæ paraphrases. »

Les élèves qui s'exerçaient sur de pareils sujets et puisaient à de pareilles sources, étaient-ils donc étrangers à la littérature chrétienne? Savait-on ces choses lorsqu'on accusait de paganisme tout l'enseignement depuis trois siècles.

sources au point de vue de l'éducation, ces deux genres tiennent une large place dans les œuvres de nos laborieux professeurs. Le dévouement du guerrier et le sacrifice du martyr; l'héroïsme sous toutes ses formes, mais l'héroïsme chrétien surtout; quoi de plus propre à éveiller dans les jeunes cœurs des sentiments généreux? Aussi est-ce le fonds qui alimente le plus souvent les tragédies et les épopées de collége.

Allons-nous, par hasard, écrire une *histoire du théâtre du collége Louis-le-Grand*, et placer nos lecteurs en face de la scène où se jouaient les pièces des Caussin et des Porée? Nous craindrions fort de n'être pas compris. Quiconque a rencontré au collége, non une seconde famille, mais cette chose sans entrailles qu'on nomme une administration, ne se fera jamais une juste idée de ces fêtes. Qu'est-ce pour le grand nombre qu'une fête de collége? Un peu plus de liberté bruyante, une table mieux servie et quelques fanfares; voilà ce qu'ils en retrouvent dans leurs souvenirs d'enfance. L'âme est absente de ces divertissements officiels, et jamais une joie qui aille au cœur ne viendra interrompre la monotonie de l'année scolaire. Sous un tel régime, la discipline pèse doublement à l'écolier. Fatalement entraîné par ce système d'engrenage, qu'il plie ou se roidisse, il n'apprend pas à aimer la loi, et toutes ses facultés expansives sont violemment comprimées. Homme, on sentira un jour, rien qu'à le voir, qu'un certain rayonnement lui a manqué. C'est ce malheureux dont parle le poëte, *cui non risere parentes*.

Mais supposons qu'il y a au collége de la vie de famille. Qu'est-ce, dans ces conditions, qu'une fête de collége? L'occasion la plus favorable pour faire pénétrer l'amour de la religion dans les cœurs; car ils sont ouverts

alors : rien ne les dilate comme la joie. Que cette jeunesse, en de pareils jours, s'assemble autour d'un théâtre où règne la décence, pour y voir représenter soit un grand événement biblique, soit une scène sublime des Actes des Martyrs, n'est-il pas vrai qu'au lieu d'un divertissement vulgaire, il y aura là, entre les mains du maître chrétien, un instrument très-propre à seconder son zèle. Ainsi l'entendaient les auteurs du *Ratio studiorum*. Bossuet, qui avait pu en juger par lui-même lorsqu'il étudiait sous les jésuites de Dijon, admire les sages mesures à l'aide desquelles ces représentations, partout ailleurs si funestes, deviennent innocentes. Nous sommes très-éloigné (qu'on saisisse bien notre pensée) d'en conseiller l'usage là où les mauvais penchants qui dominent la jeunesse et son hostilité à l'égard des maîtres rendraient le désordre inévitable : nous nous bornons à louer ce qui a pu se faire avec succès, laissant à chacun le soin de discerner ce qui convient dans des conjonctures différentes. S'il est tel collége où ces représentations seraient nécessairement dangereuses, il ne s'ensuit pas qu'on doive les interdire partout, par une sévérité systématique. « Qui sera, dit Bossuet, assez rigoureux, pour condamner dans un collége celles d'une jeunesse réglée, à qui ses maîtres proposent de tels exercices pour leur aider à former ou leur style ou leur action, et en tout cas leur donner, surtout à la fin de l'année, quelque honnête relâchement (1) ? »

La Bible et l'histoire ecclésiastique, telles étaient les sources où puisaient d'ordinaire les poëtes dramatiques de nos colléges. De loin en loin, je les vois bien mettre sur la scène ou Darius ou Pompée ; mais jamais cette éternelle famille des Atrides, jamais les héros fabuleux de la Grèce ;

(1) *Maximes et réflexions sur la comédie.*

tandis que Sédécias, Sennachérib, Jonathas, Adonias, Sapor, Chosroès, saint Adrien, saint Agapit, saint Herménégilde, etc., etc., reparaissent à chaque instant dans leur répertoire. Il n'a rien de commun, on le conçoit, avec le *répertoire du théâtre français* (1).

Telle de ces pièces, représentée au collége de Munich, produisit sur les spectateurs une si salutaire impression, qu'on vit quatorze d'entre eux, personnages qualifiés de la cour de Bavière, passer les jours suivants dans la retraite pour mettre ordre aux affaires de leur conscience. L'acteur principal entra bientôt après dans l'état religieux, où il vécut et mourut saintement. Ces merveilles étaient dues au grand exemple de saint Bruno quittant le siècle et se réfugiant dans la solitude : tel était le dénouement du drame composé par le P. Bidermann (2).

Vous serez peut-être surpris, en parcourant le théâtre de Bidermann et des autres jésuites allemands, de les voir souvent s'affranchir des règles d'Aristote, et notamment des fameuses unités de temps et de lieu. Mais ce n'est point

(1) Cf. *P. Josephi Carpani S. J. Tragœdiæ.* Aug. Vindelic. 1746. *Tragœdiæ selectæ P. P. S. J.* etc. *Tragœdiæ sacræ, auctore Nicolao Caussino Trecensi S. J.* Paris, 1620, etc.

(2) La légende de saint Bruno raconte qu'il étudiait à Paris, lorsqu'un événement terrible dont il fut témoin le détermina à quitter le monde et à embrasser une vie pénitente. Pendant les obsèques d'un docteur célèbre par sa science, le défunt, à trois reprises différentes, fit entendre les paroles suivantes : « *Verendi apud tribunal judicis accusatus sum. — Justo Dei judicio judicatus sum. — Justó Dei judicio condemnatus sum.* » Tel est le sujet de la pièce de Bidermann. Il donne au docteur le caractère de *glorieux* et le nom de *Cenodoxus*. C'est une grande leçon d'entendre ce futur damné débiter sur son lit de mort des maximes à la Sénèque, comme celles-ci :

« Pulchrum est Deo spectaculum
Hominem videre cum doloribus et nece
Compositum ; eumdem posse frangi, non tamen
Terrefieri vincive. »

V. Bidermann, *Ludi Theatrales.* Munich, 1666.

par mépris de l'antiquité, et l'éditeur de Bidermann en indique une cause différente. Le génie grec, dit-il, étant tout autre que le génie allemand, en suivant de trop près la poétique d'Aristote, on n'aurait pas été populaire, et il eût fallu renoncer à toucher les cœurs. De là, dans toutes ces pièces, un genre d'originalité qui les fait ressembler en plus d'un point aux productions du moderne théâtre allemand. Ce que d'autres ont adopté par amour du succès, l'amour du bien l'avait fait pressentir à ces professeurs du XVII[e] siècle. Je citerai encore le P. Neumayr, qui ne veut pas que le poëte dramatique se contente de faire couler des larmes. Que veut-il donc de plus? Que ces larmes aient leur source dans un motif surnaturel (1). Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'un sermon? Riez, si vous voulez, mais ne dites pas que ces hommes-là étaient des païens. Après tout, ce n'était là, comme dit Bossuet, *qu'un honnête relâchement*. Toutefois, comme les auteurs et les acteurs dramatiques se retrouvaient en classe en qualité de professeurs et d'élèves, nous ne sommes pas précisément sorti de notre sujet en quittant un instant la classe pour le théâtre. Les mêmes doctrines littéraires devaient naturellement régner de part et d'autre. Ce que nous avons à dire de l'épopée le prouvera jusqu'à l'évidence.

Un singulier procès littéraire éclata vers le milieu du XVIII[e] siècle : rien moins qu'une accusation de plagiat intentée contre Milton. De 1754 à 1755, le *Journal étranger*, le *Gentleman's Magazine*, les *Mémoires de Trévoux*, retentirent du bruit de cette querelle. L'accusateur se nommait Lauder. Ecossais et Jacobite, il était peu favorable au secrétaire d'Olivier Cromwell, à l'apologiste du régicide. Dans

(1) *Idea poeseos, De poesi movente.*

un écrit intitulé : *Delectus sacrorum auctorum Miltono facem prælucentium* (sic), il s'efforce de prouver que l'auteur du *Paradis perdu* a copié en maint endroit les poëtes latins modernes, entre autres Grotius, Taubmann et surtout le P. Masenius, jésuite allemand qui, dès 1662, avait publié, sous le titre de *Sarcotide*, une petite épopée où l'on remarque en effet de nombreuses analogies avec le poëme de Milton. En rendant compte de l'ouvrage de Lauder, le *Journal étranger* disait : « De la manière dont notre auteur expose les choses, l'imagination vaste, élevée et pleine de feu, ou bien monstrueuse, comme quelques critiques l'ont prétendu, disparaît dans Milton, et il ne lui reste plus qu'une mémoire prodigieuse. Au lieu d'être créateur, il n'est qu'un compilateur, un plagiaire ; et l'Uranie qu'il prétend lui avoir inspiré des choses cachées aux hommes n'a été qu'une bonne bibliothèque poétique, où il a puisé ce qui pouvait convenir à son sujet. » Une lettre de Lauder, adressée au *Gentleman's Magazine*, et où nombre de passages de Milton avaient été confrontés avec les passages correspondants de Masenius, concluait ainsi : « Après toutes ces citations, il serait aussi ridicule de dire que Milton n'avait jamais vu, ni entendu parler de l'ouvrage de Masenius, que d'assurer qu'un peintre peut faire un portrait sans avoir vu la personne ; ce qui est absurde et impossible. »

Grande rumeur, comme on pense bien, dans le public lettré ; vives réclamations de tous côtés, principalement en Angleterre. Needham, de la Société royale de Londres, écrivit au *Journal étranger* pour venger la mémoire de l'Homère anglais. Il fut prouvé, après quelques débats, que Lauder, pour rendre son assertion plus plausible, avait glissé dans son édition de Masenius des vers traduits du *Paradis perdu*. En vain allégua-t-il pour sa défense que

Milton avait usé d'un procédé tout semblable à l'égard d'une œuvre posthume de l'infortuné Charles Ier, et que lui-même, par conséquent, n'avait fait qu'exercer de justes représailles; le nouveau Zoïle, c'est ainsi qu'on l'appelait, succomba sous le poids de l'indignation publique.

Restait à savoir si Milton avait en effet profité du poëme de Masenius. Ce point de critique est discuté dans deux lettres adressées (probablement par Dinouart) aux journalistes de Trévoux. La première porte la date du 22 décembre 1754, et commence ainsi :

« Il vous conviendrait mieux qu'à moi, MM. RR. PP., de dire quelque chose au public sur l'accusation de plagiat intentée depuis peu contre l'auteur du *Paradis perdu*. Le poëme de Masenius, jésuite allemand, est votre bien. Si Milton l'a pillé, comme le publie un censeur anglais ou écossais, vous auriez bonne grâce de crier au vol; mais peut-être que ce poëme latin dont on fait de si grands éloges n'est pas entre vos mains; peut-être même croyez-vous, comme bien d'autres, qu'il n'existe plus. » Le correspondant des journalistes de Trévoux possède le poëme de Masenius; il pense que le désaveu de Lauder est *le langage d'un homme humilié, sans être la réhabilitation parfaite de la gloire du poëte anglais, et qu'il reste encore des observations à faire sur la controverse en question.* « Si Milton est plagiaire, il l'est surtout à l'égard de Masenius; on en convient. S'il ne l'est pas, ce doit toujours être une chose avantageuse aux lettres de connaître le poëme de Masenius, puisque c'est un bel ouvrage; et de comparer les deux poëmes, puisqu'on apprendra, par ce parallèle, en quoi et comment l'un est préférable ou inférieur à l'autre. »

Nouveau procès, ou du moins, nouvelle confrontation

entre Masenius et Milton. Exorde, invocation, description du paradis, peinture de l'homme dans sa grandeur native, caractère de Satan ou d'Antithée (c'est ainsi que Masenius nomme l'ennemi de Dieu), figures allégoriques des passions et des vices, tous ces traits, communs aux deux poëtes, offrent parfois de frappantes conformités. Dinouart, en juge impartial, ne se hâte pas de prononcer. Tantôt, observant que deux poëtes qui traitaient un même sujet ont dû naturellement rencontrer des idées semblables : « Tout au plus, dit-il, pourrais-je reconnaître que Milton a lu le poëme de Masenius, et qu'il prétend l'imiter à peu près comme Virgile imite Homère, où comme Boileau suit Horace dans son *Art poétique.* » Tantôt les conjectures prennent le caractère de la certitude : « Il faut l'avouer, MM. RR. PP., voilà des couleurs bien semblables; et j'ai peine à croire que le mélange en fût si bien ordonné, si Milton n'avait pas eu Masenius sous les yeux. » Conclusion dernière : Milton connaissait sans doute Masenius, mais les emprunts qu'il lui fait ne ressemblent en rien à un plagiat. Suit cette réflexion : « Si le poëme de Masenius était en anglais, depuis longtemps il serait dans le commerce littéraire; on en aurait fait des éditions, des traductions : pourquoi refuserions-nous au latin quelque témoignage de zèle ? »

C'était une annonce, et en 1757, la *Sarcotide* parut chez Barbou, avec une traduction de Dinouart, qui fut supprimée dans une édition postérieure (1771). Au poëme on joignit les pièces où nous avons puisé les détails qu'on vient de lire.

Voilà donc encore un poëte de collége tiré de l'obscurité. Masenius obtient l'insigne honneur d'être confronté avec Milton ; honneur qu'il n'avait nullement pressenti, car il avait seulement voulu, en écrivant sa *Sarcotide*, rassembler

les images poétiques les plus usitées, et composer ainsi une sorte de parterre où la jeunesse qui s'exerce à l'art des vers trouvât tout ensemble plaisir et profit (1). Œuvre de professeur, la *Sarcotide, si parva licet componere magnis*, est sortie de la plume de Masenius à peu près comme le Telémaque de celle de Fénelon. Personnifier la nature humaine sous le nom de Sarcothée (2), c'était s'interdire de précieuses ressources, renoncer au drame, se résigner à ne faire mouvoir que des figures allégoriques; Masenius en convient (3). Que lui importe, après tout? Son but principal n'est-il pas atteint? Le dogme de la déchéance, cette clef de voûte de la morale chrétienne, ne ressort-il pas de tout son poëme? Et puis, assez d'éléments épiques étaient répandus dans la *Sarcotide* pour venir en aide aux leçons du professeur. Ici se révèle encore mieux l'esprit qui animait cette littérature de collége.

En publiant son traité du *Poëme héroïque*, les éditeurs de 1771 rendent à Masenius ce témoignage, *qu'il connaissait parfaitement les anciens, qu'il les estimait et les admirait sans les adorer*. En effet, il est exempt de toute faiblesse à l'égard de l'antiquité, et ses idées sur le merveilleux ne ressemblent en rien à celles de Boileau. Ecoutez ce qu'il

(1) « LECTORI BENEVOLO MASENIUS. Vitiorum descriptiones magno adumbratas opere et fuse ductas in Sarcotide nostra reperies, ad hoc præcipue a nobis concinnata, ut plerarumque imaginum magis in poesi communium quidam quasi hortus esset, unde rudior etiamnum ætas ad hanc disciplinam erudienda, delectationem usumque caperet. Quocirca noli imprimis absolutum heroici carminis corpus in hac mea Sarcotide requirere, etc. »

(2) De σάρξ et de Θεός : la chair vivifiée par le souffle de Dieu.

(3) Masenius, en proposant à ses élèves un sujet tiré de la vie de l'empereur Maurice, leur dit : « Quod sane facilius deducetur quam illud de Adami seu naturæ humanæ lapsu a nobis propositum, cum hic personæ cum protagonista deducendæ deficiant, adeoque... poesi omnia et figurata verisimilitudine exornanda fuerint, quæ nimia frequentia minus gratiæ ac venustatis obtinet. »

dit de l'invocation par laquelle s'ouvrent d'ordinaire les poëmes héroïques : « Si les païens observaient le précepte *ab Jove principium*, que de raisons n'ont point les chrétiens d'invoquer, non pas Phébus et Minerve, — véritable abus, qui fait d'un pieux devoir une formalité dérisoire et superstitieuse, — mais la divine Sagesse ou un ange tutélaire! » Passant en revue les sources où l'on peut puiser la matière d'une épopée, il avoue que la Bible enlève au poëte une partie de sa liberté, à raison même du respect qu'elle lui commande; mais il a soin d'ajouter qu'il sera dédommagé de cette contrainte par la grandeur et la majesté de son sujet. C'est aux premiers siècles du christianisme qu'il conseille de s'arrêter; là, les martyrs nous apparaissent dans un demi-jour très-favorable à l'élaboration épique. Saint Eustache fournirait lui seul la matière de deux belles épopées : dans l'une, on le verrait, après avoir tout sacrifié à Jésus-Christ, parvenir au faîte des honneurs; l'autre célèbrerait son martyre. Et qu'on n'objecte pas que le dénouement ne doit point être malheureux; cela n'est vrai que pour des malheurs qui sont le juste châtiment des crimes du héros, mais quel plus grand bonheur, pour un chrétien, qu'un tel malheur supporté avec constance (1)?

(1) Nous trouvons dans cette manière de redresser les règles de l'épopée antique une application frappante des principes formulés par le dernier concile d'Amiens, sur la distinction du *beau naturel* et du *beau surnaturel*.

« Primo quidem in litteratura abundant pulchri naturalis elementa, quæ ingenium humanum propriis viribus percipit et elaborat. Refulget hic pulchritudinis ordo in multis ethnicorum scriptorum libris, ubi, magna ex parte, in exquisita formarum cultura et mirabili arte situs est. Sed, postquam Evangelium hominum animos illustravit et fovit, atque ampliora et altiora intellectui cordique humano spatia reseravit, tunc apparuit novus pulchritudinis supernaturalis ordo, qui, in se sublimior, alterius ordinis substantiam perficit, et pulchri naturalis formas accipiens, propriam tamen suam expressionem gignit, ut videre est in multis libris, poematibus et orationibus quibus ingenii christiani majestas inclaruit. Professores ergo non exponant ethnicæ

Que nous sommes loin de cette règle étroite et menteuse !

De la foi d'un chrétien, les mystères terribles,
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Décidément, la poétique païenne de Boileau n'était pas le thème obligé de l'enseignement des colléges. Masenius dresse aussi le plan d'une épopée où il célèbre Charles V et ses combats contre les infidèles. Il veut que les professeurs aient toujours sur le métier quelque sujet semblable, auquel ils travailleront de concert avec leurs élèves. N'est-ce pas encore un moyen d'inspirer à la jeunesse des sentiments chrétiens ?

Que dirons-nous du P. Mambrun, contemporain de Masenius ? Pensait-il autrement que lui ? Sa dissertation sur le poëme épique fit sensation dans le monde littéraire ; est-ce parce qu'elle était remplie de paganisme ?

Tout ce que je sais, c'est que Mambrun ne peut souffrir que des chrétiens invoquent Apollon et prétendent se désaltérer aux sources d'Hippocrène. D'ailleurs, il nous a laissé une épopée, c'est *Constantin ou l'idolâtrie vaincue* (1).

litteraturæ monumenta, quin et christianæ documenta atque exemplaria tradant, et elementorum quæ ipsi propria sunt, influxum solerter demonstrent. »

(1) « De Invocatione id tantum moneo, poetæ christiano indecorum esse, Musas profanas et Apollinem invocare. Parnassi certe, et Hippocrenes meminisse in Invocatione nolim ; eo quod in appellatione Divinitatis, præsertim initio poematis, veros animi sensus poeta testetur, qui ipse de se loquatur. » *De epico carmine dissertatio peripatetica*. P. II, quæst. v. — *Petri Mambruni Societatis Jesu opera poetica*, etc. La Flèche, 1661.

Sur le *dénouement malheureux* dans un poëme chrétien, Mambrun professe la même doctrine que Masenius.

Nous citerons quelques vers du début de son poëme :

« Grajugenæ quondam Vates, gens impia, falsos
Induxere Deos primi : dulcique veneno,
Et blando in totas grassati carmine gentes,
Illusum vanis implerunt ritibus orbem.

Et le P. Lemoyne, contemporain de Masenius et de Mambrun, est-il d'accord avec eux ? Avec Mambrun ? il faut distinguer. Celui-ci exigeait plus de fidélité à l'histoire que n'en comportait l'imagination fougueuse de Lemoyne; mais en ce point des sujets chrétiens, ils n'avaient tous les deux qu'un sentiment, et le *saint Louis* du P. Lemoyne marche à côté du *Constantin* du P. Mambrun.

Je le sais, tandis que j'énumère ces faits, on trouve que la littérature du règne de Louis XIV donne à chacune de mes paroles le démenti le plus formel. Comment se fait-il que cette littérature soit païenne, si l'éducation était chrétienne ?

S'il en fallait croire d'âpres logiciens, chaque siècle, et pour la littérature, et pour la religion, et pour les mœurs, serait l'expression fidèle de l'éducation qu'il a reçue. Mais, en vérité, cette thèse n'est pas soutenable. C'est l'éducation, nous dit-on, qui fait les hommes, et les hommes composent la société; la société est donc telle que l'éducation l'a faite.

On irait loin avec ce raisonnement. Car enfin, les parents chrétiens ne donnent-ils pas à leurs enfants une éducation chrétienne ? C'est leur premier devoir. Ceux-ci, à leur tour, ne deviennent-ils pas des parents chrétiens ? Nécessairement. D'où il suit qu'une génération chrétienne est toujours

Sit mihi fas (neque enim sancto sit cura poetæ
Jam potior) te, Christe, Deum formidine turpi
Solventem terras, stygiosque sub alta latrones
Tartara pellentem, populos celebrare per omnes. »

Idololatria debellata, l. I. (*Ibid.*, p. 102.)

Rien, assurément, n'est moins païen que de tels préceptes et de tels exemples. — Mambrun était professeur au collége de Clermont, nommé depuis collége de Louis-le-Grand.

suivie d'une génération chrétienne; ce qui est parfaitement conforme à l'histoire!

Soyons de bonne foi, tous, nous n'avons pas toujours profité des leçons, des conseils de nos parents et de nos maîtres. Rarement, il est vrai, sans une bonne éducation on devient parfaitement vertueux; mais avec la meilleure éducation on peut faire naufrage au premier écueil. Supposez l'éducation partout morale et partout chrétienne, le siècle ne cessera pas d'être le siècle. Depuis longtemps, les fleuves portent à la mer de l'eau douce, pourquoi l'eau de la mer est-elle toujours salée?

Il y a quelque naïveté à croire que le mouvement littéraire d'un siècle reçoit son impulsion et sa direction du collége. A ce compte, le goût dominant n'eût pas été italien avec les deux reines venues de Florence, ni espagnol avec Anne d'Autriche; jamais non plus nous n'aurions connu ce qui s'est appelé le *romantisme*. Est-ce qu'elle procédait en rien du collége cette littérature qui, tour à tour, se passionnait pour Shakspeare ou pour Byron, pour Gœthe ou pour Schiller, et qui exploitait à sa fantaisie l'Orient, le moyen âge, les antiquités germaniques ou scandinaves; qui était tout, en un mot, *excepté classique*?

Est-il bien sûr ensuite que cette poétique de Benci, de Strada, de Masenius, de Mambrun, n'ait jamais cherché à se faire jour? Même au XVIIe siècle, même en France, je ne désespère pas d'en retrouver au moins quelque vestige. Voyez ce qui se passait chez nous à cette époque de Mambrun, qui est précisément celle de la première jeunesse de Louis XIV. Bientôt, hélas! le scandale aura triomphé à la cour, les choses changeront de face. N'anticipons pas, et n'évoquons pour le moment d'autres muses que

Quand Despréaux, quelques années plus tard, se prononça hautement contre la poésie chrétienne, ce fut Desmarets qui entra en lice. Desmarets eut deux torts : l'un pardonnable, — il fut un faible rimeur; — l'autre plus grave, — il outra sa thèse, et en quelque sorte au profit de ses œuvres, prétendant qu'en vertu de la supériorité du christianisme sur le paganisme, le poëte chrétien se place infailliblement au-dessus d'Homère et de Virgile. Pourquoi faut-il qu'on ait cru faire merveille en parlant tout comme Desmarets (1)?

(1) « Ce qui rend curieuse l'argumentation de Desmarets, dit M. Saint-Marc Girardin, c'est l'idée qu'il développe que, le christianisme ayant sur le paganisme une grande supériorité morale, cette supériorité doit profiter au poëte chrétien, et qu'à ce titre il doit être lui-même supérieur à Homère et à Virgile. Singulier argument, qui conclut de la fausseté de la religion à la fausseté des mœurs et des caractères poétiques, et qui croit que là où le culte repose sur l'erreur, l'homme ne peut pas retrouver la vérité dans les peintures qu'il fait de l'homme lui-même! Les païens, dit encore Desmarets, n'ont pas la perfection, car la perfection n'appartient qu'au christianisme. Comment donc leurs poëmes pourraient-ils être supérieurs aux poëmes modernes? — Du reste, Desmarets y met de la modestie et consent à ne pas s'enorgueillir lui-même s'il est supérieur à Homère et à Virgile, étant venu après eux; c'est à Dieu qu'il en rapporte la gloire. « On a dit aussi que ce n'était pas être humble que de se comparer à Virgile; mais l'humilité chrétienne ne nous oblige pas à nous estimer au-dessous des païens en esprit et en jugement. Au contraire, nous devons faire voir que nous avons bien plus pitié de leurs défauts que d'envie de leur gloire, et qu'un chrétien qui connaît la grandeur, la beauté, la droiture et les merveilles de sa religion, et qui attribue à Dieu seul toutes les lumières, a mille fois plus d'esprit et de jugement que n'en eurent jamais les plus grands génies des gentils, et ne tombera jamais dans les fautes où ils sont tombés, parce qu'il a une lumière au-dessus de toute lumière humaine qui le conduit, qui l'éclaire et qui lui fait voir les défauts grossiers des aveugles païens. »

(*De l'épopée chrétienne.*)

Si Desmarets avait raison, aucune poésie, ancienne ou moderne, ne serait comparable à ces vers :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement, etc.

Où trouver une plus belle morale?

Au reste, nous ne souscrivons pas aux conclusions de M. Saint-Marc Girardin : « Entre les beautés poétiques du paganisme et celles du chri-

Scudéry, beaucoup plus sensé, écrivait dans la préface de son *Alaric:* « L'illustre sujet du poëme épique, ne doit point estre pris maintenant, à mon advis, des histoires du paganisme : parce (comme je viens de le dire, et comme le Tasse l'a dit devant moy) que tous ces Dieux imaginaires, destruisent absolument l'épopée, en destruisant la vraysemblance, qui en est tout le fondement. Il faut donc que l'argument du poëme épique, soit pris de l'Histoire chrestienne, mais non pas de l'Histoire sainte : dautant qu'on ne peut sans prophanation, en altérer la vérité : et que sans l'invention, qui est la principale partie du poëte, il est presque impossible que l'épopée puisse avoir toute sa beauté. Il en faut pourtant excepter le sujet qu'a pris mon illustre amy monsieur de Saint-Amant, etc. Mais comme une exception particulière ne doit pas changer une règle générale, je m'en tiens toujours à ma thèse : et je suis fortement persuadé, que l'Histoire payenne ny l'Histoire sainte, ne sont point propres presentement, à fournir un sujet épique : et que la chrestienne prophane toute seule en notre temps, nous peut donner ce merveilleux et ce vraysemblable, qui en sont l'âme, pour ainsi dire. »

C'est presque le système de Masenius : même distinction entre les sujets bibliques et les sujets chrétiens, même préférence accordée à ces derniers. D'ailleurs, parmi les nombreux maîtres qu'il a consultés, Scudéry n'oublie pas le P. Mambrun. Les affinités de cette poétique chrétienne avec

stianisme, entre le merveilleux d'Homère et le merveilleux chrétien, quel est celui que je préfère? Je préfère, dirai-je très-simplement, celui qui est le mieux employé. Le merveilleux ne vaut que ce que valent les poëtes qui l'emploient. Qu'importe d'où vient l'inspiration! qu'importe d'où vient le souffle qui fait retentir les cordes de la lyre! etc. » Il importe beaucoup, selon nous; car le génie s'épure d'autant plus que son inspiration vient de plus haut. Donnez à Homère les idées chrétiennes de Dante, vous concevez quelque chose au-dessus de l'Iliade et de la Divine Comédie.

celle du collége se révèlent donc de tous côtés, et voici nos professeurs engagés dans une solidarité compromettante avec les victimes de Boileau.

« La cause était bonne, dit M. Saint-Marc Girardin, mais les avocats la gâtaient. » Scudéry la gâtait par ses méchants vers; Desmarets, par ses méchants vers aussi, et de plus par ses sophismes. Puis, le temps devenait moins favorable à l'épopée chrétienne ; vous savez ce qui se passait à Versailles ; Boileau devait être écouté lorsqu'il disait :

De la religion les mystères *terribles*, etc.

Toute la religion est terrible, en effet, à qui refuse d'observer la loi. Que veut encore Desmarets avec sa Madeleine, en 1669? N'avait-on pas assez de Bourdaloue pour prêcher la pénitence? C'était le temps où Molière venait de faire jouer à Versailles Amphitryon et George Dandin ; Racine travaillait à Bérénice : il est bien clair que la Madeleine de Desmarets, eût-elle été d'un meilleur style, devait être accueillie assez froidement. Or, remarquez-le bien, ce qu'on nomme la littérature du XVII[e] siècle, c'est d'ordinaire celle du règne de Louis XIV ; et celle-ci, à son tour, est tout entière à Versailles. La cour, en ce temps-là, jugeait souverainement en matière de goût ; Vaugelas lui-même définissait le *bon usage : la façon de parler de la plus saine partie de la cour*. C'est une influence dont il faut tenir compte, et sans laquelle on ne comprendrait rien à cette seconde moitié du XVII[e] siècle où le XVIII[e] se fait déjà pressentir.

Au collége, on ne désespérait pas encore de l'épopée chrétienne. En voici deux preuves curieuses, dont l'une est due à un jésuite, l'autre à un professeur de l'Université de Paris.

Cette histoire du martyr saint Eustache, où Masenius avait vu la matière de deux belles épopées, fixa le choix d'un jésuite français, Pierre Labbé, qui, après avoir enseigné la rhétorique, fut recteur des colléges d'Arles, de Grenoble et de Lyon. L'*Eustachius* du P. Labbé parut en 1673, un an avant l'Art poétique de Boileau, et quand celui-ci était déjà le législateur tout-puissant du Parnasse : rapprochement qui nous aide à comprendre le langage de l'homme de collége.

« Ami lecteur, dit-il dans sa préface, deux mots seulement. Je donne à Eustache le nom de héros chrétien : c'était déjà un héros avant sa vocation à la foi ; devenu chrétien, il le fut doublement. La foi divine fortifie le courage, loin de l'affaiblir ; il y a des guerres saintes, et la valeur n'est pas refusée aux armes chrétiennes. Suivant les lois de l'épopée antique, les Agamemnon, les Achille, les Ajax obtenaient seuls le nom de héros : l'épopée moderne a ses Constantin, ses Martel, ses Charles, ses Louis, ses Scanderbeg, et d'autres encore. Pourquoi les capitaines chrétiens ne seraient-ils pas aussi des héros, puisqu'ils égalent et surpassent même en mérite les héros de l'antiquité ? Et que signifient ces anciennes règles auxquelles on ne peut ajouter ni retrancher ? »

On avait tellement resserré le champ de l'épopée, par une interprétation pharisaïque des anciennes règles, que pour continuer la tradition des pères Mambrun, Lemoyne et de Bussières, il fallait nécessairement y contrevenir. Le P. Labbé n'hésite pas un instant, et il intitule résolûment son poëme : *Eustachius, heros Christianus, poema epicum, ex legibus antiquis* — ET NOVIS.

Quelques années plus tard, en 1687, Courtin, *ancien professeur en Humanité de l'Université de Paris*, met au

jour un recueil de poésies chrétiennes, où figure en première ligne une épopée en quatre livres, *Charlemagne pénitent*. Charlemagne pénitent! à qui dédier ce poëme? A Louis XIV? Mais si, dès cette époque, on remarquait d'assez grands changements dans la conduite du roi, ne fallait-il pas éviter à tout prix l'inconvenance d'une allusion trop facile? A qui donc notre professeur en Humanité va-t-il dédier son Charlemagne pénitent. Il le dédie... *à David pénitent.*

« Grand roy, dont la pénitence doit servir de modèle non-seulement à tous les rois de la terre, mais encore à tous les hommes qui veulent sincèrement retourner à Dieu; c'est à vous que j'ose présenter ce peu de vers, où j'ai tâché de tracer un tableau de cette même pénitence qui, de pécheur que vous étiez, vous a fait un grand saint. Ainsi, bien loin de chercher des protecteurs parmy les grands du monde, j'ai crû que je devois lever les yeux vers le ciel et m'adresser à vous-même, comme à celuy qui a fait le premier un aveu public de son péché, et qui s'est imposé des peines proportionnées à son crime, etc. »

Tout le monde, malheureusement, n'était pas de force à chercher au ciel des Mécènes et des Augustes; la poésie chrétienne succomba à cette longue épreuve qui commence à la *Madeleine* de Desmarets, et se termine à peine au *Charlemagne pénitent*. Il était déjà trop tard pour qu'elle pût se relever. Notons, cependant, qu'à l'époque où Louis XIV, uni pour la vie à Mme de Maintenon, commença à préférer Saint-Cyr à Versailles, Racine écrivit Esther et Athalie; comme si la poésie sacrée n'avait attendu, pour se montrer, qu'un regard du prince.

Depuis François Benci, qui, au jugement de Baronius, avait rendu les muses chrétiennes, jusqu'à Masenius, jus-

qu'au P. Mambrun, assez de professeurs ont passé devant nous. Que leurs noms, selon la diversité des circonstances, soient associés aux noms malencontreux de Scudéry et de Chapelain, ou bien aux noms glorieux de Milton et de Corneille; qu'ils aient brillé, comme Sarbiewski, sur un vaste théâtre, ou confiné leur existence, comme le P. Labbé, dans quelque obscur collége de province; peu nous importe : ce n'est pas à leur renommée que nous mesurerons le mérite de leurs œuvres. Littérateurs et savants, ils se sont toujours contentés en cette qualité des jugements de l'histoire; favorables ou non, ils se mettront peu en peine de les faire réformer. Religieux, disciples de saint Ignace, préposés par le saint-siége et l'épiscopat à l'éducation de la jeunesse, c'est à ces titres qu'ils sont justiciables de l'opinion catholique. On les accusait tout dernièrement d'avoir, par aveuglement, par faiblesse, par connivence avec le siècle, contribué pour leur bonne part à infecter de paganisme ces huit ou dix générations dont la dernière s'est précipitée dans toutes les apostasies. Faut-il rappeler que les pages accusatrices étaient applaudies par un public en qui l'on s'attendrait à trouver plus de calme, de réserve et d'équité? Cette fois, la déclamation avait eu plein succès; parce que, en faisant appel à des sentiments honnêtes, elle évitait d'en venir au détail, et de discuter des faits dont l'examen eût nécessairement abouti à des conclusions toutes contraires.

On sait maintenant ce qu'il faut penser de ces appréciations à vol d'oiseau.

Voyez-vous là-bas Florence, la Florence de Machiavel et des Médicis? Entendez-vous ce que chante Sannazar à la louange des dieux impurs de l'Olympe? Détournez les yeux.... ce sont les turpitudes de Jules Romain. En France,

hélas! les jardins de Versailles se peuplent de divinités grecques! A deux pas se dresse l'échafaud, entouré de Brutus drapés à la romaine. Voilà la renaissance, voilà l'enseignement classique depuis trois siècles!

Et le concile de Trente, qu'en aviez-vous fait? et les vertus des Charles Borromée et des Ignace de Loyola? et toute cette science théologique des Bellarmin et des Suarez? et cette grande rénovation catholique de la fin du XVIe siècle, à laquelle jusqu'ici nous rendions tous hommage, et que la science protestante est forcée de reconnaître? Pitié que cette manie de plier l'histoire aux fantaisies d'un système!

Dans les pages où nous avons réparé ces graves omissions, nous avons dû procéder d'une tout autre manière, au risque, nous le savons, de lasser la patience de plus d'un lecteur. Se souvient-on d'une ingénieuse allégorie d'Homère? L'Injure aux pieds rapides est suivie de loin par les Prières boiteuses, qui cherchent à réparer le mal qu'elle a fait. La réfutation ressemble aux prières; boiteuse, elle ne marche qu'à béquilles, ne pouvant se passer de faits et de dates. Sans doute il ne saurait être question d'injure là où les agresseurs sont de bonne foi. Mais enfin, les effets étaient les mêmes : on allait grand train dans la voie des préventions. Et qui sera d'humeur, maintenant, à suivre la réfutation à pas de tortue?

Aussi ces pages s'adressent-elles surtout à ceux qui, moins en peine des personnes que des choses, veulent étudier ces questions pédagogiques à la lumière de l'histoire. Il ne saurait être pour eux sans intérêt de voir comment les Constitutions de saint Ignace et le *Ratio studiorum* tendent au but suprême de l'éducation en formant d'avance le professeur à cet apostolat, en ne lui présentant la classe que comme un champ ouvert à son zèle; en lui donnant pour

première et principale mission celle de distribuer à ses élèves l'enseignement religieux, de leur inspirer l'horreur du vice, de les porter par ses conseils et ses exemples à la pratique des vertus chrétiennes. On a vu comment l'enseignement littéraire se pénètre de cette onction et ne saurait être païen, profane même, avec des maîtres qui ont dû comprendre la sainteté de leur ministère.

Pour prouver l'efficacité toute-puissante des moyens dont nous parlons, au lieu de recourir à des raisonnements toujours contestables, nous avons laissé parler les faits : ils ont parlé, ce semble, assez haut. Ici, c'est Caussin, c'est Soarez, qui comprennent la destination providentielle de l'éloquence, réprouvent les écarts des orateurs profanes, rendent un juste tribut d'hommages aux Basile, aux Ambroise, aux Chrysostome. Là, Benci et Strada, qui posent les fondements de la poétique chrétienne, et préparent l'âme de leurs auditeurs à entendre avec respect les sublimes accents des prophètes. A leur suite sont venus tous ceux qui, dans les divers genres de littérature, ont frayé à la jeunesse les mille sentiers qui ramènent au centre commun de la pensée religieuse; ceux qui dans le drame cherchaient la source des larmes surnaturelles; ceux qui, en expliquant les règles de l'épopée, prononçaient tout d'une voix que le plus grand des biens, le plus beau dénouement d'une vie héroïque, c'est la mort endurée pour Jésus-Christ; et jusqu'à ce professeur qui eût volontiers sacrifié toutes les œuvres de Cicéron à un seul mot, le mot destiné à exprimer les suprêmes souffrances du Sauveur. Ces exemples, disons-nous, prouvent invinciblement que, préparé, soutenu selon la pensée de saint Ignace, le maître fera descendre dans le cœur de ses élèves les effusions de sa foi, et, tout en formant leur intelligence, les engendrera à Jésus-Christ.

Là-dessus, on jugera quelle importance il convient d'accorder à ce christianisme de programme, qui est encore pour quelques hommes la règle suprême de l'éducation.

Et quand nous parlerons de concilier l'enseignement classique avec l'éducation chrétienne, on n'élèvera plus contre nous ces fins de non-recevoir qui rendent toute explication impossible et toute discussion irritante.

CHAPITRE X.

IL Y A QUELQUE CHOSE A FAIRE.

« Il y a quelque chose à faire, » — telle fut pour beaucoup de personnes la conclusion des débats qui s'étaient élevés au sujet des classiques païens, conclusion où elles se réfugiaient comme dans un port, pour échapper aux orages de la polémique.

Ne faut-il pas être d'humeur bien décidément guerroyante pour repousser cette parole de conciliation : Il y a quelque chose à faire?

Quelque chose, si vous accordez cela, vous avouez que tout jusqu'ici n'était pas pour le mieux; est-ce donc un aveu si difficile? Que si vous y répugnez, vous trahissez par là votre obstination, votre attachement à la routine, votre aversion pour tout progrès qui ferait violence à vos vieilles habitudes.

Voilà ce que disent les pacifiques, et nous sommes loin de leur en faire un crime. L'amour de la paix se conçoit à merveille, surtout quand la discussion dégénère en dispute.

D'un autre côté, cette concession pure et simple à laquelle on nous convie ne paraît pas sans inconvénient.

Nous nous rappelons la fameuse thèse de Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers-état? tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? rien. Que demande-t-il? devenir *quelque chose.* » Or, vous savez ce que c'était, le *quelque chose* de Sieyès.

Le *quelque chose* de nos honorables contradicteurs pourrait-il cacher, lui aussi, des intentions tant soit peu révolutionnaires? Sans doute, puisqu'ils annonçaient dès le début une *révolution gigantesque.* Et pour le reste, c'est comme Sieyès : les classiques chrétiens n'étaient rien et ils sont tout, — telle est leur thèse.

La circonspection est donc permise à quiconque n'est pas révolutionnaire.

Dans tous les cas, il est nécessaire de s'expliquer; car rien de plus vague, de moins défini que ces deux mots: *quelque chose.*

Ce que l'on veut, est-ce précisément le contrepied de ce qui s'est fait depuis deux, trois, quatre siècles, ou plus? Est-ce une imitation du moyen âge, et de quel moyen âge encore? Est-ce un mélange de l'un et de l'autre? Dans quelles proportions? d'après quelle formule? C'est ce que nous ne voyons pas encore assez clairement.

Tantôt c'est l'Ecriture sainte qui devient la base des études classiques, et tantôt les saints Pères. Parmi les saints Pères, celui-ci est adopté parce que son style est très-voisin du style de Cicéron, celui-là parce qu'il s'en éloigne le plus possible. On leur prête une syntaxe à part, une syntaxe chrétienne, sauf à prouver ensuite, tant qu'on pourra, qu'ils ont observé la syntaxe païenne. Enfin (et ceci est vraiment curieux), cette croisade, ouverte contre les païens au nom des bonnes mœurs, aboutit finalement, en quelques endroits, à Villon, à Rutebeuf, au *Roman de la Rose,*

beaucoup plus faciles sans doute à expurger *ab omni obscœnitate !*

Trouvez donc le principe générateur de tout cela.

L'amour du bien, mais du bien compris d'une certaine manière, y entre pour une bonne part; le culte enthousiaste du moyen âge y contribue aussi grandement, de vieilles rancunes contre les classiques font le reste.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains !

Vous connaissez ce cri d'un écolier dépité, auquel ils ont causé bien des ennuis, ces Romains et ces Grecs. Qui de nous n'a sa petite dose de dépit ?

Et si ces divers sentiments, formant une ligue définitive, venaient à l'emporter, qu'arriverait-il? On détruirait, cela n'est pas difficile ; mais, comme au lendemain de toutes les révolutions, l'entente nécessaire manquerait pour reconstruire à frais nouveaux. Ce serait un grand mal : il n'y aurait plus dès lors ni enseignement classique, ni enseignement quelconque digne de ce nom.

J'en demande bien pardon à ceux que ce mot exaspère, nous devons conserver l'enseignement *classique.* L'intérêt qui est en cause est sérieux, plus qu'on ne pense. Le compromettre, ou par un zèle indiscret, ou par trop de complaisance pour de puériles antipathies, c'est se rendre gravement responsable. Dans cette guerre aux humanistes si divertissante en apparence, surtout quand on s'attaque aux extravagants du XVIe siècle, plus d'un théologien, né ou à naître, plus d'un canoniste, plus d'un esprit qui, à une époque plus classique, eût rendu à l'Eglise d'éminents services, se trouverait atteint et frappé d'impuissance. Avons-nous bien le droit de faire des essais sur nos jeunes générations catholiques? Et devons-nous tellement nous fier à nos

propres lumières que nous tenions pour aveugles tant de saints personnages qui ont jugé des choses autrement que nous, non pas depuis trois siècles, mais toujours?

Il y a quelque chose à faire, nous sommes bien loin d'en disconvenir : il a toujours quelque chose à faire. Particulièrement en ce temps de frivolité d'esprit et d'indifférence religieuse, il y a une chose qu'il importe extrêmement de faire : *allier l'éducation chrétienne à l'enseignement classique.* On a pu se convaincre, par tout ce qui précède, que cette alliance n'est pas impossible; mais, faute d'en comprendre assez les avantages, on s'inquiète peu généralement de la réaliser. De là, l'instabilité que nous déplorons et cette sorte d'anarchie qui ne laisse subsister aucun principe.

Faisons appel à des principes incontestables. Si ce n'est pas à nous de dresser des programmes, indiquons au moins les limites qu'on ne saurait franchir sans un préjudice réel pour les études.

Pour procéder avec ordre, nous diviserons ce chapitre en trois sections, où nous traiterons : 1° des auteurs classiques en général, 2° des classiques chrétiens, 3° des classiques païens.

PREMIÈRE SECTION.

Des auteurs classiques.

Cicéron est un auteur classique, et saint Thomas aussi d'une certaine manière; Cicéron pour la langue latine, saint Thomas pour la théologie.

Il y a un livre de droit qui est quelque peu classique pour la langue : les *Institutes* de Justinien, où d'irréprochables

fragments des anciens jurisconsultes sont enchâssés dans des pages d'une latinité beaucoup moins pure. Mais pour l'étude du droit, les Institutes sont entièrement classiques, et même élémentaires, autre qualité.

Y a-t-il aussi des modèles d'éloquence qui ne soient pas classiques pour la langue? — Pourquoi pas? la parole la plus éloquente n'est pas toujours, assurément, la plus correcte.

Avant donc de prononcer si un livre est ou n'est pas classique, il faut être fixé sur cette question : Que s'agit-il d'apprendre dans ce livre? Est-ce la théologie? le droit? l'éloquence? le latin? le grec?

Supposons que ce soit le latin et le grec. C'est pure hypothèse de ma part. Je n'ignore pas que plusieurs personnes s'accoutument à chercher bien d'autres choses dans les études du collége; à tort ou à raison, ce n'est pas ce que j'examine en ce moment. Mais enfin l'hypothèse est admissible, et, sans être un humaniste des plus fanatiques, on peut désirer qu'un écolier, en *faisant ses classes*, apprenne passablement le latin et le grec. Je n'y sais qu'un moyen, c'est de lui faire étudier les auteurs qui ont parlé le plus purement ces deux langues.

Qu'appelez-vous parler purement?

Il fut un temps où personne n'aurait fait cette question. On était persuadé qu'il y avait des âges pour les langues comme pour les hommes, et qu'elles s'élevaient de l'enfance à la virilité, pour redescendre à la vieillesse et à la décrépitude : ou bien, plus poétiquement, on distinguait un âge d'or, un âge d'argent, un âge d'airain; puis enfin un âge de fer, lequel correspondait à la décrépitude (1). Etait-ce

(1) Sur les différents âges de latinité, consultez Funccius, *De imminenti latinæ linguæ senectute*; Vorstius, *De latinitate merito suspecta*, Tiraboschi, etc.

une fiction de grammairiens et de puristes? Faut-il y voir, au contraire, l'interprétation d'un fait? et ce fait doit-il avoir quelque influence sur la rédaction des programmes d'études?

Je vous abandonne sans regret les métaphores; mais quant au fait, je maintiens qu'il n'est nullement contestable. De changements en changements, la langue latine et la langue grecque sont devenues finalement des *langues mortes;* donc il y a eu chez elles quelque dépérissement. L'argument est concluant, je pense, et l'on peut s'étonner qu'il soit besoin d'y recourir.

Rappelons en deux mots ce qui caractérise la décadence de la langue latine, puisque c'est sur cette langue que roule à peu près tout le litige.

Quintilien trouvait déjà le langage de ses contemporains tout différent de celui de l'ancienne Rome, grâce à l'abus toujours croissant du style figuré; et, trois siècles après Quintilien, saint Augustin assurait que les plus beaux discours de Cicéron paraissaient barbares, tant le barbarisme avait enfin prévalu (1). Ainsi, pendant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, longtemps avant le triomphe des Goths et des Lombards, au centre même de l'empire et dans la société la plus polie, les éléments de la langue se dissolvaient de jour en jour, et la parole romaine perdait son caractère. Du vivant d'Auguste, Asinius Pollion, un raffiné, l'homme à qui Virgile dédia sa quatrième

(1) « Itaque si antiquum sermonem nostro comparemus, pæne jam quidquid loquimur figura est : ut, *hac re invidere,* non ut omnes veteres et Cicero præcipue, *hanc rem :* et, *incumbere illi,* non *in illum :* et, *plenum vino,* non *vini* : et, *huic* non *hunc adulari*, jam dicitur, et mille alia : utinamque non pejora vincant. » Quintilien, *Inst. orat.*, l. IX, c. III.

« Barbarismorum autem genus nostris temporibus tale compertum est, ut et ipsa ejus (Ciceronis) oratio barbara videatur, qua Roma servata est. » Saint Augustin, *De ordine*, l. II. c. XLV.

églogue, entreprenait de dire mieux que Cicéron; à peu près comme Marini s'efforça de surpasser Torquato Tasso, et avec un succès semblable. Asinius trouvait beaucoup à reprendre dans César et Salluste; à Tite-Live il reprochait sa *patavinité*. Un jour, chez Messala, un poëte ayant commencé l'éloge de Cicéron par ce vers :

Deflendus Cicero est latiæque silentia linguæ,

il voulut s'en aller sur l'heure, ne pouvant, disait-il, supporter qu'on lui donnât à entendre qu'il était muet. Pour faire oublier Cicéron, il avait recours à de petits artifices, comme de brusquer sa période, d'y multiplier les soubresauts, d'employer de vieux tours et de vieux mots, etc., toutes choses qui réussissent d'ordinaire aux époques blasées. Telles sont les premières atteintes portées à la langue latine : la subtilité, la recherche, les fantaisies érudites sous forme de néologisme ou d'archaïsme, lui ont peut-être fait plus de tort que la barbarie elle-même. Personne n'ignore à quel point se multiplièrent, dans cette période de décadence, les substantifs *abstraits*. Pline dira *superfluitas* et *voracitas;* au temps de Macrobe, ce sera bien mieux; *contrarietas, profunditas* et mille autres auront droit de cité; pas un adjectif qui n'engendre ainsi son substantif. Ce que dénotent les transformations de cette nature, nous le savons, nous Français du XIXe siècle, qui ne lisons pas dans nos feuilles publiques le récit d'une fête, sans y voir figurer en foule les *illustrations* contemporaines, les *sommités* financières, les *notabilités* commerciales, les *célébrités* artistiques, etc., etc.; nous n'avons garde d'en conclure que notre langue a conservé les naïves et franches allures de son premier âge. Autre espèce de pédantisme : on parle grec en latin.

Sénèque écrit *apologare, malacisare;* pourquoi ces termes exotiques? Les verbes manquaient-ils donc en latin, pour rendre ἀπολέγειν et μαλακίζειν? Cicéron, je le sais, dans ses lettres, se sert quelquefois de mots grecs, mais pour de bonnes raisons, et sans jamais les affubler à la romaine. Il y en aurait bien long à dire sur ce chapitre. Encore un trait : les expressions poétiques passent des vers à la prose, et la distinction des styles, autrefois si tranchée, s'efface peu à peu. On s'en aperçoit déjà dans Pline, même dans Tacite. Horace avait dit :

> Redeunt jam gramina campis
> *Arboribusque comæ;*

la chevelure des arbres, c'est un peu hardi, peut-être, mais on permet aux poëtes la métaphore. Pline dit en prose, en parlant de sa villa qui jouit de la vue de certains arbres : *Nemus comasque prospectat.* Tacite appelle *limen belli* le pays qui avoisine le théâtre de la guerre.

Peu de chose, direz-vous; — dit-on jamais : peu de chose, quand on voit apparaître une première ride? Revenez dans quelques années, c'est-à-dire dans quelques siècles, et vous trouvez un sillon à la place de cette ride. Sedulius vient de mettre en prose son *Carmen Paschale* pour la commodité de quelques lecteurs, et dans sa préface il adresse à Macedonius les paroles suivantes : « *Sanctis tamen jussionibus non resiliens, injunctam suscepi provinciam, et procellosis adhuc imbribus concussæ ratis vela madentia tumentis pelagi rursus fatigationi commisi, per emensos cursus revoluti discriminis, et Cycladas ingentes, quas præcipitanti formidine celerius ante transieram, longa maris circuitione discurrens, ut illos portus et littora, quæ dudum prætereundo lustravi, diligentiori opera nunc viserem.* »

En vérité, c'était peu la peine de renoncer à parler en vers, si telle devait être la prose.

Vous comprenez par là ce qu'était devenu le latin lors de l'invasion des barbares. Et l'on pourrait distinguer deux invasions, dont la seconde seule se fit à main armée. Avant ce temps, Rome était remplie d'étrangers, de citoyens adoptifs, venus d'Espagne, d'Afrique ou des Gaules, qui cultivaient les lettres avec une passion dont elles eurent souvent à se plaindre. Tels étaient entre autres Sénèque et Lucain, espagnols comme on sait, et d'autant plus capables d'exercer une influence contraire au génie latin, qu'ils étaient tous les deux hommes de talent. Après l'invasion à main armée, quand les barbares songèrent à se faire initier à la civilisation des vaincus, ce qui les séduisit tout d'abord, ce fut précisément l'art factice des derniers rhéteurs. Entre cette caducité et leur enfance, l'alliance était facile, elle se fit; de là ce mélange de gaucherie et de raffinement, de naïveté et d'artifice, de vieille rhétorique et de locutions abruptes, qui caractérise en général cette littérature de transition. Vouloir que le moyen âge en soit sorti avec une latinité pleine de fraîcheur et de jeunesse, c'est vouloir l'impossible. La vétusté n'était pas dans le sang, mais dans les traditions de l'enseignement.

Si le mot de *quintessencié* n'existait pas, il faudrait l'inventer pour les élucubrations bizarres de la rhétorique et de la grammaire aux abois dans les écoles du VIe et du VIIe siècle. Qu'on lise dans les *Etudes germaniques* de M. Ozanam de curieux détails sur les douze latinités du grammairien de Toulouse, Virgilius Maro (1). C'est le sublime du

(1) *Etudes germaniques*, t. II, c. IX, p. 421. Les opuscules de Virgilius Maro ont été publiés par le cardinal Maï; *Auctores classici*, t. V, p. 1-150. M. Ozanam, avec beaucoup de vraisemblance, place le grammairien de Toulouse à la fin du VIe siècle.

genre que ces douze latinités. Quand la précieuse de Molière demande un fauteuil, elle dit tout simplement à son laquais de lui *voiturer les commodités de la conversation*. Quel mérite à parler ainsi? ce n'est qu'une vulgaire périphrase. Dans les douze latinités de Virgilius Maro, le feu s'appellera d'abord *ignis* pour tout le monde; puis, pour les sages, *quoquivihabis*, parce qu'il cuit; *ardon*, parce qu'il s'embrase; *calax*, parce qu'il chauffe; *spiridon*, parce qu'il exhale une vapeur; *rusin*, de la rougeur du charbon; *fragon*, du fracas de la flamme; *fumaton*, de la fumée; *ustrax*, puisque le feu consume; *vitius*, puisqu'il donne la vie; *seluseus*, à cause du silex d'où on le tire; *æneon*, du vase d'airain qu'on lui confie! Observez ensuite l'ingénieux procédé nommé *scinderatio phonorum*, qui consiste à rompre à plaisir les phrases, les mots et les syllabes, comme dans ce passage d'un certain Caton cité par Virgilius : « *Mare oceanum classes quod longæ sæpe turbatur simul navigant;* » ce qui veut dire en latin vulgaire : « *mare oceanum sæpe turbatur, classes quod longæ simul navigant.* » Vous vous rappelez sans doute les *Héros de Roman* mis en scène par Boileau, et Lucrèce montrant à Pluton ses tablettes où sont écrits ces mots : « *Toûjours. l'on. si. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. qu'il.* » Autrement pour le français :

Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toûjours!
Mais hélas! il n'est point d'éternelles amours.

Ce qui vous prouve que la *scinderatio phonorum* était aussi pratiquée par les précieuses. Mais il y a cette différence, qu'au XVIIe siècle cette doctrine ne fut point enseignée *ex professo*, tandis qu'au siècle de Virgilius elle était propagée avec zèle par une foule de grammairiens de même force

que lui. Et ce n'était pas sans succès. M. Ozanam observe avec raison que sous cette forme bizarre et mystérieuse, leur enseignement fixait mieux le respect, la curiosité, la docilité des peuples nouveaux, et que la Providence traitait les lettres comme ces semences précieuses qu'elle destine à rouler dans les ronces et les rochers : — « la plus épineuse des deux n'est pas la moins utile ; elle résiste, et finit par attacher la graine au lieu où elle germera. »

Singulière chose pourtant ! depuis Pollion, l'ami de Virgile, c'est toujours la même pente qu'on a suivie, d'abord insensible, puis beaucoup plus rapide, et elle conduit finalement au grammairien de Toulouse, Virgilius Maro, le consommateur de toutes les iniquités de la décadence. Jusqu'ici, la barbarie ne joue en tout cela que le second rôle ; c'est le pédantisme qui est l'acteur principal.

Or, vous le concevez, quand les Saxons, les Francs et les Germains se mirent à étudier les lettres latines, force leur fut de prendre de toutes mains. Il y eut dans leur langage du Cicéron et du Virgile ; il y eut du Sénèque et du Lucain, du Sedulius, du Martianus Capella, et quelquefois même du Virgilius Maro. Ils y ajoutèrent enfin un surcroît d'expressions barbares fourni par leur idiome national ; et voilà comment se forma ce latin que Raban Maur, après saint Isidore, appelle avec raison *latin mixte* (1).

Nous réitérons notre question : quel est, en tout cela, le latin classique ?

C'est, dirons-nous, le latin dans sa pureté première, vierge encore de toutes les corruptions que lui ont fait subir,

(1) Quatre espèces de latinités sont distinguées par saint Isidore : *prisca*, *latina*, *romana*, *mixta*. Voici ce qu'il dit de la langue mixte : « *Mixta*, quæ post imperium latius promotum, simul cum moribus et hominibus, in Romanam civitatem irrupit, integritatem verbi per solœcismos et barbarismos corrumpens. » *Etym*, L. IX, c. I. *De linguis gentium.*

aux basses époques, rhéteurs et barbares. Un auteur est ou n'est pas classique. S'il ne l'est pas, vous aurez beau le gratifier du format in-12 et du cartonnage, cette sorte d'investiture n'y changera rien, et il n'en deviendra pas plus propre à servir aux études de latinité.

Oh! nous le savons, on en prend gaiement son parti, et l'on se résigne sans peine à ne pas former de latinistes, dans un siècle, répète-t-on sans cesse, où personne n'apprend le latin pour le parler. Mais nous-même, quand nous désirons que l'on forme des latinistes, s'imagine-t-on que ce soit à cette seule fin qu'il y ait parmi nous des latinistes? Sous cette question des auteurs classiques, n'entrevoit-on pas quelque autre chose, et la culture générale de l'esprit n'y semble-t-elle pas intéressée autant, pour le moins, que l'avenir de la belle latinité?

Un ministre disait dernièrement que, malgré cette modification des programmes universitaires où plusieurs voyaient un danger pour les études classiques, les médecins sauraient encore assez de latin pour lire Galien dans l'original.

On s'accoutume beaucoup trop, ce semble, à n'envisager l'étude des langues anciennes qu'à ce point de vue restreint de l'usage ultérieur qu'on peut en faire. Lire Galien dans l'original, faible stimulant pour les futurs médecins! Et pour les futurs avocats, que leur importe de lire ou de ne pas lire dans l'original les Institutes de Justinien? Otez-en les élèves des séminaires, combien en est-il qui feront plus tard usage de leur latin? Que l'on propose ensuite de substituer aux langues anciennes ces connaissances que l'on nomme usuelles, et qui le sont de fait beaucoup plus que le grec et le latin, cela se conçoit, et c'est la conséquence nécessaire de cette appréciation incomplète. Une

grande somme de connaissances usuelles, acquise en peu de temps, avec le moins de travail possible; tel sera, dans ce cas, le but que l'on poursuivra dans les études. Ajoutez-y encore le bon marché, et vous aurez l'idéal.

Pour nous, si nous préférons les langues anciennes (à part les motifs qui nous touchent comme catholiques), c'est surtout parce que nous y voyons le meilleur instrument d'une forte discipline intellectuelle. Saint Augustin est très-formel sur ce point; il reconnaît à la grammaire une merveilleuse énergie pour développer nos facultés et régler leur action. Je ne rappellerai pas ces nombreux écolâtres du moyen âge, qui la regardaient comme la base et la racine des arts libéraux : c'est à saint Augustin lui-même qu'ils devaient cette persuasion. Mais j'attirerai l'attention sur une parole pleine de sens du savant cardinal Gerdil. « Les premiers éléments de la grammaire, dit-il, sont de vraies notions de logique, où la justesse de l'idée est la règle de l'expression (1). »

(1) Une femme, mais cette femme a fait preuve plus d'une fois d'un esprit d'analyse fort remarquable, a écrit les paroles suivantes : « L'éducation faite en s'amusant disperse la pensée; la peine en tout genre est un des grands secrets de la nature : l'esprit de l'enfant doit s'accoutumer aux efforts de l'étude, comme notre âme à la souffrance..... Vous enseignerez avec des tableaux, avec des cartes, une quantité de choses à votre enfant; mais vous ne lui apprendrez pas à apprendre; et l'habitude de s'amuser, que vous dirigez sur les sciences, suivra bientôt un autre cours, quand l'enfant ne sera plus dans votre dépendance.

« Ce n'est donc pas sans raison que l'étude des langues anciennes et modernes a été la base de tous les établissements d'éducation qui ont formé les hommes les plus capables en Europe : le sens d'une phrase dans une langue étrangère est à la fois un problème grammatical et intellectuel; ce problème est tout à fait proportionné à l'intelligence de l'enfant : d'abord il n'entend que les mots, puis il s'élève jusqu'à la conception de la phrase; et bientôt après le charme de l'expression, sa force, son harmonie, tout ce qui se trouve enfin dans le langage de l'homme, se fait sentir par degrés à l'enfant qui traduit. Il s'essaie tout seul avec les difficultés que lui présentent deux langues à la fois; il s'introduit dans les idées successivement, compare et combine divers genres d'analogies et de vraisemblances; et l'activité spontanée de

En vous plaçant à ce point de vue, bien supérieur à celui des utilitaires, vous ne regrettez ni le temps ni le travail consacré à l'étude des langues anciennes. Bien plus, dès qu'il s'agit surtout de façonner des intelligences, le temps et le travail vous semblent des éléments nécessaires; et vous avez parfaitement raison. Mais est-ce là tout ?

Non ; quelque chose encore est nécessaire : l'exactitude, la précision, j'allais dire la rigueur dans les procédés et les méthodes. Apprendre le latin, c'est donc apprendre à réfléchir, à comparer, à juger; c'est saisir le lien logique par lequel s'unissent entre eux les termes d'une proposition, les membres d'une phrase; c'est apprécier la convenance intrinsèque des expressions, et par conséquent, des idées, etc., etc. : voilà ce que fait l'écolier qui fait un thème, une version, des vers latins. Prenez-y garde, vous rendez tout ce labeur stérile dès que vous y introduisez l'*à peu près*.

Les modèles que vous placez sous les yeux de votre élève sont-ils tous d'une même époque, et cette époque est-elle une de celles où, parvenue à son âge viril, la langue n'avait rien perdu encore de son caractère propre et de la pureté de ses formes; la marche du jeune humaniste sera sûre, et, pour peu qu'il réfléchisse, il n'éprouvera point de déceptions. Vous aurez le droit, par conséquent, d'exiger de lui une extrême fidélité au système philologique dans lequel vous aurez circonscrit ses études. Au contraire, rompez

l'esprit, la seule qui développe vraiment la faculté de penser, est vivement excitée par cette étude. Le nombre des facultés qu'elle fait mouvoir à la fois lui donne l'avantage sur tout autre travail, et l'on est trop heureux d'employer la mémoire flexible de l'enfant à retenir un genre de connaissances, sans lequel il serait borné toute sa vie au cercle de sa propre nation, cercle étroit comme tout ce qui est exclusif. »

Mme de Staël, *De l'Allemagne*, première partie, ch. XVIII.

cette unité, mélangez les nuances; aux écrivains du v[e] et du vi[e] siècle faites succéder ceux du siècle d'Auguste, pour revenir bientôt, si bon vous semble, aux contemporains de Charlemagne ou de saint Louis : je le confesse, je ne sais pas de fil mystérieux capable de le guider dans ce labyrinthe.

La critique philologique?

De grâce, faites-nous d'abord des grammairiens, sans quoi nous n'aurons jamais de philologues. Ce n'est pas petite besogne pour un érudit de se rendre un compte exact des mille variations d'une langue; que sera-ce pour un écolier? Autant vaudrait, quand un enfant commence à lire, lui donner à débrouiller des chartes et des diplômes du moyen âge, avec des inscriptions romaines par-dessus le marché. Il prendrait souvent A pour B, soyez-en sûrs; ce que ne manquera pas de faire votre apprenti grammairien.

Que devient alors l'exactitude? Vous avez bonne grâce, en vérité, de reprendre votre écolier sur l'emploi d'un mot qu'il a vu dans un auteur quelconque d'un siècle quelconque. Voulez-vous qu'il sache au juste l'âge de ce mot, seul moyen souvent d'en déterminer la valeur? Et pour la contexture de la phrase, ce sera encore un tout autre embarras.

A ce propos, je ne saurais trop m'étonner de voir des hommes du métier, quand ils veulent éprouver le style de certains auteurs, prendre gravement un dictionnaire; et, s'ils trouvent que chaque mot du texte soumis à leur examen a été employé par Virgile, Cicéron ou Salluste, déclarer en toute confiance que ces auteurs ne diffèrent en rien de Virgile, de Cicéron, de Salluste. Ce n'est pas assez d'employer les mêmes mots, il faut encore les employer de la même manière. Quand un écolier a pris dans l'*Appa-*

ratus de Cicéron tous les mots d'un thème, il n'est pas toujours vrai qu'il ait fait un morceau cicéronien.

Maintenant, je le demande, le professeur qui, dans sa classe, aura tour à tour présenté comme modèles des textes de caractères si dissemblables; qui aura fait expliquer avec Cicéron des écrivains pour qui Cicéron était devenu barbare; ce professeur ne devra-t-il pas forcément se contenter d'un à peu près, et se montrer d'une bénignité sans exemple dans le contrôle qu'il exercera sur les thèmes et les versions de ses élèves? Pourquoi ceux-ci resteraient-ils fidèles à telles et telles conditions de style, quand leurs auteurs ne leur tiennent point parole? Vous n'attendez pas sans doute qu'ils fassent des pastiches de toutes les époques; car il faut pour cela une érudition assez rare. A défaut de quoi, ils s'en tireront par la bigarrure; et, s'ils savent *du latin*, ce qui ne leur sera pas encore très-facile, jamais ils ne sauront *le latin*.

Il est des époques où une langue se constitue définitivement, et c'est toujours sous l'influence d'une haute culture intellectuelle. Parvenue à ce point, elle est acceptée par la postérité comme un *type* : ce qui ne veut pas dire qu'on s'y tienne toujours d'une manière invariable; mais, même alors qu'on s'en éloigne, ce type ne cesse pas de faire autorité. Telle fut, pour le moyen âge lui-même, la langue du siècle d'Auguste. On n'avait pas fait une grammaire nouvelle : Priscien, l'arbitre suprême de ce temps, justifie chacun de ses préceptes par des exemples puisés aux sources les plus classiques. Suivre Priscien, c'était suivre Virgile, Salluste, Térence, etc. Aussi, les déviations qu'on se permettait dans la pratique ont-elles un caractère fortuit qui défie tous les efforts qu'on pourrait faire pour les réduire en système et composer ainsi une grammaire du moyen âge. Il n'y a

qu'un travail possible là-dessus, celui de Ducange ; et il est singulier (remarquons-le en passant) qu'en mettant entre les mains des enfants les écrivains du moyen âge, on n'ait pas aussi songé à leur donner les trois volumes in-folio de Ducange : ce serait un très-utile supplément à leur mince dictionnaire. La basse latinité ne forme donc pas un type distinct de celle du siècle d'Auguste. C'est le même fond, plus, bon nombre d'archaïsmes, des mots de Pacuvius et d'Ennius rendus à la circulation par les rhéteurs ; plus, bien entendu, des néologismes ; plus, des importations barbares, des altérations dans la syntaxe, etc., etc. Essayez donc de démêler ces éléments divers et de remettre chacun d'eux en son lieu et place. Il semble qu'on soit appelé à faire l'étude géologique d'un sol défoncé de main d'homme où l'on aurait enfoui à plaisir des roches de toute espèce.

Qu'avec cette langue mélangée, les qualités transcendantes du style puissent subsister encore, et la verve de l'écrivain se révéler en traits pleins de hardiesse ; je ne le nie point, et cela ne fait rien à ma thèse. L'œuvre qui se distingue par ce genre de mérite reste au-dessus, mais en dehors du domaine de la grammaire. Notre écolier ne s'élève pas encore jusque-là ; dessinateur novice, il ne considère son modèle que par parties ; pour le moment, c'est sur les détails et non sur l'ensemble que doit se fixer son attention.

Il importe donc souverainement de conserver à l'étude des langues le caractère classique. Lancer les enfants dans une voie où le sol se dérobe sans cesse sous leurs pas, c'est paralyser tous leurs efforts, autoriser leur indolence, les accoutumer à se contenter d'une demi-clarté, leur enlever ce nerf, ce ressort qu'on trouve en soi lorsqu'on sait où l'on va. Le jugement, comme le caractère, ne peut qu'y perdre ; et dès lors l'enseignement littéraire cesse d'être

cette gymnastique sévère sur laquelle nous avions compté pour former des hommes (1).

Ce n'était pas là sans doute ce que souhaitait saint Augustin, quand il demandait que l'intelligence fût préparée aux questions les plus ardues de la théologie par les sept arts libéraux, plaçant la grammaire en première ligne, la grammaire, à laquelle il attribuait une vertu presque divine.

Au XIIe siècle, quand la jeunesse désertait l'humble école des grammairiens pour se presser autour de la chaire d'Abélard, Jean de Salisbury augurait mal de cette révolution universitaire. Son disciple, Pierre de Blois, protestait aussi contre le divorce de *Mercure* et de *Philologie*. Il leur semblait à tous deux qu'on ne pouvait sans danger ébranler le fondement des études littéraires. Le XIIIe siècle parut donner tort à Jean de Salisbury et à Pierre de Blois; mais les deux siècles suivants justifièrent pleinement leurs prévisions, et la scolastique ne tarda pas à déchoir. Qui sait même si les docteurs les plus éminents du XIIIe siècle ne furent pas précisément ceux qui devaient le plus aux anciennes méthodes? Saint Thomas connaissait assurément ses auteurs classiques; conduit au Mont-Cassin à l'âge de cinq ans, il avait passé par la culture bénédictine.

C'est aux études classiques, sans le moindre doute, qu'il faut attribuer le nerf, la lucidité des esprits au XVIIe siècle,

(1) Citons les excellentes paroles d'un homme qui fait autorité en matière d'éducation. A propos du nom de *Gymnases* que portent, en Allemagne, les établissements d'instruction secondaire, « Ce nom, dit M. Lenormant, me semble très-bien choisi, en ce qu'il montre que c'est purement *l'exercice* qu'on doit demander aux jeunes gens dans ces institutions. On y acquiert des forces pour les luttes ultérieures; mais c'est dans une autre arène que les palmes sont recueillies. Rassembler les matériaux, assouplir de plus en plus les facultés, en un mot *apprendre à étudier*, c'est là l'objet unique de cet enseignement préparatoire. » *De l'enseignement des langues anciennes.*

et ce fond sérieux qu'on découvre dans les hommes de ce temps, même sous les apparences les plus frivoles. Songez qu'à la cour de Louis XIV, dans un monde livré à tant d'entraînements profanes, on écoutait Bourdaloue, et qu'on s'y ménageait des loisirs pour lire Abbadie.

Nous craindrions à bon droit de rebuter la jeunesse en lui présentant les traités de rhétorique et de logique du XVIIe siècle, ces traités où le mécanisme de la composition et du raisonnement est démonté pièce à pièce à l'aide des catégories, des topiques et de mille autres procédés techniques : laborieuses méthodes dont Aristote est le père, que Cicéron n'a pas dédaignées, qui étaient en vigueur dans les écoles où se sont formés Corneille et Bossuet. Ce n'est pas là sans doute ce qui donne l'essor au génie, ce n'est pas non plus ce qui peut l'enchaîner. Pour les capacités médiocres, qui sont toujours en majorité, cette culture avait des avantages réels. On s'accoutumait à réfléchir. Un peu empesés parfois, ces esprits du XVIIe siècle s'entendaient mieux que nous à trouver le joint d'un sophisme et à placer à temps dans la discussion l'inexorable *distinguo*. La fausse logique et la fausse rhétorique avaient moins de prise sur des hommes familiarisés avec les ruses du métier. Tous, tant que nous sommes, nous n'avons pas assez porté ce joug, assez creusé ce sillon. Nous nous sommes débarrassés de ce lest incommode; on s'en aperçoit bien, et l'on nous voit chavirer au moindre vent. Les méthodes faciles nous perdent. Si nous ne rétablissons pas en son entier l'ancienne pédagogie, du moins n'ouvrons pas la porte à un plus grand laisser-aller; ne nous contentons pas, dans les études grammaticales, de résultats tels quels, ce qui arriverait infailliblement si on les dépouillait de leur caractère classique.

On sait maintenant dans quel but et d'après quels principes nous demandons qu'on forme des latinistes.

SECONDE SECTION.

Des classiques chrétiens.

Une règle du *Ratio studiorum*, la XIIIe du professeur de rhétorique, est ainsi conçue : « Pour l'explication grecque, on ne se servira que des orateurs, historiens ou poëtes *anciens et classiques*, tels que Demosthène, Platon, Thucydide, Homère, Hésiode et autres semblables, parmi lesquels seront placés à bon droit saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Jean Chrysostome. »

Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome reparaissent avec d'autres Pères grecs en divers endroits du *Ratio;* mais nous n'y rencontrons nulle part les Pères de l'Eglise latine.

Quel est l'esprit de ces règles et d'où vient cette partialité? Saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire le Grand ont-ils moins bien mérité de l'Eglise que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome? Il faut qu'il y ait là-dessous quelque autre chose.

Remarquons d'abord qu'on était peu fondé à reprocher à ces programmes de préférer les auteurs païens et d'exclure les auteurs chrétiens. Il y a des chrétiens qui sont préférés et des païens qui sont exclus. Sénèque, Lucain, Stace, auteurs païens qui vivaient peu de temps après Auguste, sont passés sous silence. Quel est donc, encore une fois, le principe qui a présidé ici au choix des auteurs?

Ce principe est énoncé assez clairement dans la règle qu'on vient de lire. On veut que les orateurs, poëtes et historiens dont on se servira dans l'enseignement, soient *anciens;* on veut qu'ils soient *classiques*, ces deux choses

pour l'ordinaire n'en faisant qu'une. Et si un saint Père est classique, on l'admet; si un païen n'est pas classique, tout païen qu'il est, on le laisse de côté. Cela n'était pas difficile à découvrir. Ne cherchons pas ailleurs le motif de cette préférence accordée aux Pères grecs sur les latins : l'unique motif, c'est l'avantage qu'eurent les premiers de parler une langue douée d'une longévité qui a manqué à la langue latine. Voilà tout le mystère.

Tertullien commence la série des Pères latins; il est venu après Florus et Valère-Maxime; après Sénèque, Lucain, Stace, Silius Italicus, dont pas un n'est nommé dans le *Ratio*. La période classique était donc close, aux yeux des rédacteurs du *Ratio*, avant le temps auquel appartiennent les plus anciens monuments de la patristique latine. A l'égard des auteurs de cette période de transition, dont plusieurs ne sont pas à dédaigner, on s'est abstenu, et, chose remarquable, Tacite lui-même n'a pas été mentionné. Est-ce un interdit porté contre Tacite et les autres? non certes. Contre les saints Pères? non plus; cela veut dire tout simplement que pour l'ordinaire on ne s'exercera pas sur le texte de ces auteurs comme sur celui de Cicéron, de Virgile, de Tite-Live, principalement dans les classes élémentaires.

On nous dira que si ces hommes-là ne méritent pas d'être appelés païens, ils étaient à coup sûr étrangement *puristes*. Soit, mais, à mon avis, on ne l'est point assez aujourd'hui.

Je ne m'arrêterai pas à ce qu'il y a d'extrême et de hasardeux dans quelques systèmes pédagogiques dont le bon sens général a fait justice : nous pouvons désormais regarder ces systèmes comme non avenus. Mais il ne sera pas inutile de peser les avantages et les inconvénients de certaines

combinaisons mitoyennes auxquelles on pourrait être encore tenté de recourir, moins par suite d'une conviction bien profonde que par esprit d'accommodement : rien de plus commun que de telles transactions après les polémiques ardentes où la lumière ne s'est pas faite pour tout le monde. Par un *a fortiori* qui n'échappera à personne, on saura que penser des systèmes plus radicaux que nous négligeons. Poursuivant avant tout un but pratique, nous envisageons, non ce qu'on a voulu faire, mais ce qui se fait ou peut se faire encore aujourd'hui.

Voici donc une de ces combinaisons.

Jusques et y compris la classe de quatrième, exclusion des classiques païens; l'enseignement du grec et du latin alimenté par les saints Pères; afin, dit-on, que les enfants soient d'abord *fortement saturés de Christianisme*. C'est à partir de la troisième que les auteurs païens entreront en concurrence avec les saints Pères. Mais nous ne supposerons pas que la Bible soit employée comme livre classique, ce qui nous ramènerait à l'une de ces méthodes extrêmes dont nous avons résolu de ne pas nous occuper.

Examinons ce programme, d'abord au point de vue moral, puis au point de vue littéraire.

On se flatte d'y trouver un puissant secours pour *saturer de Christianisme* l'âme des enfants. Le maître est chrétien, sans doute; au cas contraire, nous y verrions plutôt un danger. Lisez certains écrits universitaires qui traitent de la littérature sacrée, vous comprendrez que ce danger n'est pas chimérique. Si, dans ces pages qu'on livre sans crainte à la publicité, le scepticisme n'a pas toujours pris la peine de se déguiser, dans l'enseignement oral ce serait bien pis : un geste, un sourire du professeur, trahissant trop complaisamment sa pensée intime, ne seraient pas d'un petit

scandale pour le jeune auditoire. Le maître est donc chrétien, bien intentionné ; les élèves, chrétiens aussi, et disposés à tout prendre en bonne part. Vous voulez les *saturer de Christianisme*, et ils liront en conséquence, du matin au soir, des sermons, des homélies, des vies de saints, des écrits apologétiques, des commentaires..... Que dis-je ? ils liront !

C'est le dictionnaire à la main, ou, pour parler leur langage, *à coups de dictionnaire*, qu'il leur faudra pénétrer le sens de l'auteur sacré. Etrange lecture spirituelle ! Vous qui leur imposez ce régime, seriez-vous capables de l'observer ? Oui, quand la langue vous est connue, quand votre esprit est mûri par la méditation, vous y persistez des semaines et des mois avec délices. Encore n'oserais-je affirmer que vous ne portez jamais vos regards sur un autre horizon, et que vous ne vous informez pas quelquefois de ce qui se passe dans le monde, ne fût-ce que pour vous distraire. Les enfants, à qui manquent ces distractions, rempliront-ils longtemps selon vos vues la double tâche qui leur est imposée, la tâche spirituelle et la tâche grammaticale? Vous voulez, dites-vous, *les saturer ;* je crains fort que les effets ordinaires de la satiété ne se fassent bientôt sentir.

Prenez en sérieuse considération ces paroles d'un écrivain de mérite qui connaissait assurément les mœurs de l'enfance : « Il y a des prédicateurs zélés, mais peu clairvoyants, qui s'imaginent faire d'autant plus de bien qu'ils prêchent plus longuement. Vouloir que les auteurs chrétiens occupent partout *la plus large place*, n'est-ce pas tomber dans une erreur toute semblable (1) ? »

Le R. P. de Valroger, qui a écrit ces lignes, remarque

(1) *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement*, par M. l'abbé H. de Valroger, p. 149.

aussi que *la frivolité et la malice des enfants auront bientôt détruit le charme et l'autorité des textes les plus vénérables.* Pour croire que les choses se passeront autrement, il faut n'avoir jamais vu un collége ou ne s'en souvenir guère. Voici un fait dont nous pouvons parler comme témoin. Des élèves de cinquième achevaient je ne sais quel dialogue de Lucien, qui leur avait, comme on va le voir, coûté quelque peine. Le dernier jour de Lucien venu, la gent écolière

Se promettait de rire à son enterrement;

et il se fit : je vois encore d'ici la pompe burlesque qui accompagnait ce pauvre Lucien à sa dernière demeure, une fosse creusée au fond d'une cour. Mettez que Lucien eût été saint Augustin, on ne l'eût pas enterré pour sûr; car ces enfants qui expliquaient des classiques païens étaient au fond parfaitement chrétiens, et ils auraient mieux respecté un saint Père. Mais ce respect, déjà très-méritoire, eût-il empêché la fatigue, l'ennui que cause nécessairement, à cet âge surtout, le labeur toujours ingrat des mots et des phrases? — *Faciamus experimentum in anima vili.*

Je veux supposer cette vilaine chose qui s'appelle un *pensum*, inconnue, même de nom, à vos élèves; vous épargnerez ainsi aux saints Pères une humiliation de plus. Mais quel professeur est sûr d'avance de ne jamais faire entendre une réprimande sévère à l'occasion d'un devoir négligé? Encore un souvenir fâcheux qui, dans ce système, va s'attacher nécessairement à un texte vénérable : il n'y a pas à choisir, puisque tel est l'objet du travail de chaque jour; la paresse ne sera prise en défaut que sur ce terrain. Jugez de l'effet produit. Et j'en appelle surtout à l'expérience : n'est-il pas vrai que certaines répugnances n'ont pas d'autre origine, et que la guerre déclarée à l'antiquité par une

partie de la génération actuelle eût été bien moins vive, si jamais les anciens n'avaient eu le malheur de faire le tourment des écoliers?

Je compte peu sur l'instruction religieuse qu'on pourra retirer de cette étude. Rien de moins élémentaire pour nous que les écrits des Pères de l'Eglise. Leur exégèse, souvent mystique et très-éloignée du sens littéral, n'est pas à la portée de l'enfance. On sait de plus que la *loi du secret* les a forcés de jeter sur nos principaux dogmes un voile vraiment impénétrable pour des yeux peu exercés. Aussi les hérétiques ont-ils puisé chez eux des arguments très-spécieux contre la foi catholique; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les *Controverses* de Bellarmin. Duguet voulait qu'avant de lire les saints Pères, on eût étudié saint Thomas et les scolastiques, et Duguet n'est pas seul à penser ainsi. Est-ce la marche que vous ferez suivre à vos écoliers?

On le voit, ce système n'est fondé ni sur la connaissance réfléchie du caractère de l'enfance, ni sur l'intelligence de ses besoins religieux; il est marqué au coin de tous les systèmes *a priori*. Le résultat probable de son application plus ou moins rigoureuse serait, dans la génération laïque ainsi formée, avec un certain manque de respect pour ce qu'elle ne connaîtrait jamais que très-imparfaitement, ce dogmatisme présomptueux des demi-savants, plus funeste encore que l'ignorance. Un laïque, peu théologien d'ailleurs, mais qui aurait passé trois ou quatre années sur les saints Pères, ne serait-il pas tenté *d'en remontrer à son curé?* Cela s'est vu. Apprenons aux laïques le catéchisme, et qu'ils le sachent bien. Les diverses branches de la *science ecclésiastique* ne conviennent pas aux laïques, à moins d'une vocation peu commune.

Nous nous sommes exprimé assez clairement sur ce qui

concerne les études. Si vous en affaiblissez le caractère classique par un mélange de textes plus ou moins disparates, il est certain que vous y introduisez le *laisser-aller* dans la même proportion. Serait-ce, par hasard, faire injure aux auteurs chrétiens, que de reconnaître dans leurs écrits la couleur de leur temps et de leur pays? Ils vinrent longtemps après le siècle d'Auguste. Etrangers à Rome et à l'Italie, la plupart d'entre eux ne pouvaient pas, ne devaient pas parler la pure langue romaine.

Tertullien est d'une admirable éloquence; mais son *africanisme* nous a toujours paru beaucoup plus palpable que la *patavinité* de Tite-Live. Si Sénèque et Lucain, dans un meilleur siècle, se distinguent par des traits espagnols peu en harmonie avec le génie latin, nous ne sommes pas surpris de trouver quelque chose de semblable dans Prudence, dans Juvencus, et mieux encore dans Dracontius, qui atteint parfois aux dernières limites de l'emphase. Que les saints Pères, même pour la langue, aient souvent surpassé leurs contemporains et leurs compatriotes, nous en tomberons d'accord sans la moindre peine. Nous ne reprocherons pas à saint Augustin, qui avait étudié à Madaure, patrie d'Apulée et de Martianus Capella, le clinquant d'antithèses et de métaphores que nous remarquons dans ces deux rhéteurs. Mais nous ne dirons pas non plus qu'il ne reste dans ses écrits aucune trace des traditions de cette école. Dans les entretiens sur l'*Ordre*, recueillis séance tenante par un secrétaire, l'amour-propre de Trygetius et de Licentius s'étant éveillé au sujet du procès-verbal où leur argumentation devait être reproduite, Augustin les reprend de cette faiblesse; puis, s'apercevant que si ce mobile vient à leur manquer, leur ardeur pourra défaillir, il leur exprime cette crainte dans les termes suivants : « Fortasse, quia vos ab

ista vanitate morborum deterreo, pigriores eritis ad studia doctrinæ, *et ab ardore ventosæ famæ repercussi, in torporem inertiæ congelabitis* (1). » Voilà, il faut l'avouer, une réminiscence de Madaure. Faites la même épreuve sur les autres Pères, vous verrez leur gravité aux prises avec les habitudes puériles de la décadence, dont elle triomphe très-souvent; mais qui oserait dire qu'elle en triomphe toujours?

Peu nous importe : ni le *similiter cadens* prodigué par saint Grégoire le Grand, comme Bède l'a remarqué avant nous (2); ni les antithèses de saint Pierre Chrysologue, ni les énumérations symétriques de saint Ildefonse, ne nous empêcheront de chercher dans leurs écrits la nourriture de nos âmes : il est facile au lecteur sérieux de faire abstraction de la forme pour s'attacher au fond solide de la doctrine. Mais l'enseignement classique a d'autres exigences : je suppose qu'un professeur, faisant expliquer Sedulius à la place de Virgile, arrive au récit de la trahison de Judas. En cet endroit, le poëte adresse au disciple perfide les paroles suivantes :

Tune, cruente, ferox, audax, insane, rebellis,
Perfide, crudelis, fallax, venalis, inique,
Traditor immitis, fere proditor, impie latro,
Prævius horribiles comitaris signifer enses?

(1) Nous renonçons à traduire ces paroles extraites du premier livre de *l'Ordre*. Un homme de talent, M. Moreau, a traduit les *Confessions* de saint Augustin; sa phrase française serre de près l'original, mais on y sent constamment l'effort. Est-il possible qu'un travail de cette nature réussisse à des grammairiens de dix à douze ans?

(2) V. Bède, *De schematis divinæ scripturæ*, au mot *homœoteleuton*. Après un exemple emprunté à saint Grégoire, il ajoute : « Quo schemate, ipse qui hoc dixit, beatus papa Gregorius sæpissime usus fuisse reperitur. Et hujusmodi orationes esse reor, quas Hieronymus concinnas rhetorum declamationes appellat. »

N'est-il pas vrai, d'abord, qu'on aura quelque peine à trouver dans notre langue un tel nombre de synonymes? Et puis, ceci rappelle trop, selon moi, Stratronice annonçant à Pauline que Polyeucte est chrétien :

C'est l'ennemi commun de l'état et des dieux,
Un méchant, un infâme, un rebelle, un perfide,
Un traître, un scélérat, un lâche, un parricide,
Une peste exécrable à tout le genre humain,
Un sacrilége impie, en un mot, un chrétien.

Et si Pauline répond à sa confidente :

Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures ;

on serait tenté, mais par un sentiment tout différent, de dire à Sedulius qu'il aurait dû s'en tenir à un seul mot, *traditor*.

Que fera le professeur en de telles rencontres? Qu'il approuve ou qu'il blâme, l'inconvénient n'est pas petit, car il n'a pas affaire à un profane comme Virgile. Le plus sûr serait toujours d'être sincère; mais il est triste, dans une classe surtout, d'être obligé de passer au crible les auteurs sacrés.

Nous avons soigneusement distingué l'éloquence de la grammaire, reconnaissant qu'il y a des pages très-éloquentes dont le langage n'est pas rigoureusement classique. Ces pages, nombreuses chez les saints Pères, seront réservées avec fruit pour les études oratoires. Ainsi l'entendaient les anciens maîtres, lorsqu'ils faisaient lire au élèves de rhétorique saint Cyprien et saint Ambroise.

Toutefois, l'étude des langues ne s'arrête pas au seuil de la rhétorique. C'est pourquoi, parmi les orateurs sacrés, nous préfèrerons les français aux grecs, et les grecs aux

latins, faisant, comme il convient, la plus large part aux plus classiques.

Mais qu'on ne perde point de vue ceci : dans les classes de grammaire proprement dites, depuis la cinquième jusqu'à la troisième inclusivement, on ne saurait asseoir sur une base trop solide la connaissance des langues anciennes. Agir autrement, ce serait livrer les écoliers à ces tâtonnements infructueux qui déconcerteraient leurs efforts et rendraient leur persévérance impossible.

On conçoit dès lors quels seront nos classiques chrétiens : plutôt grecs que latins, plutôt destinés aux hautes classes qu'aux classes de grammaire, plutôt orateurs que poëtes ou historiens.

Certes, un écolier n'aura rien perdu à ne point faire dans les saints Pères l'étude fastidieuse, mais nécessaire, des mots et des phrases. A mesure que son intelligence agrandie deviendra capable de saisir les beautés d'ensemble, le voile soulevé par une main discrète lui laissera entrevoir dans leur éclat quelques-unes des œuvres les plus parfaites du génie chrétien. Ce sera pour lui moins un travai qu'une récompense. Quel charme n'ont pas d'ordinaire les premières pages lues sans fatigue dans une langue péniblement apprise ! C'est sous ce rayon des naissantes jouissances littéraires que nous aimons à placer les Pères de l'Eglise; laissant volontiers à Phèdre, à Esope, à Cornelius Nepos, le dangereux privilége d'initier les enfants aux notions les plus élémentaires des langues anciennes.

Parmi les poëtes, c'est sans contredit à Prudence qu'il faudrait s'adresser tout d'abord ; mais je ne parle pas de le donner à des commençants, qui ne seraient pas de force à le comprendre : on le réserverait aux classes supérieures. Choisissez ses plus belles hymnes, prenez dans ses autres

poëmes quelques centaines de vers, joignez-y encore deux ou trois morceaux de Sedulius et de Juvencus; vous aurez un recueil où la jeunesse puisera le sentiment et le goût de la poësie chrétienne.

Qui empêcherait de se servir dans les classes élémentaires de catéchismes grecs-latins, tels que ceux de Canisius et d'Emond Auger? Est-il nécessaire d'abandonner l'*Epitome historiæ sacræ?* Ne pourrait-on pas remettre en honneur ce diacre Agapet, dont la destinée scolaire est assez curieuse? Il fut souvent mis à la place de Caton après le concile de Trente. Nous avons dit plus haut qu'au moyen âge on expliquait Caton, l'auteur des distiques, avec Esope ou Avianus. Vers la fin du XVI[e] siècle, nous voyons marcher de pair Esope et le diacre Agapet; un moraliste chrétien remplaça ainsi le moraliste païen cher au moyen âge (1).

Vous réclamerez peut-être en faveur de Minutius Félix, de Lactance (2), de Sulpice-Sévère. Nul doute que nous verrions sans trop d'alarmes leurs noms figurer sur les programmes. Qu'on y prenne garde, pourtant : si l'on multiplie les auteurs sacrés au delà de certaines bornes, c'est sur eux que retombera nécessairement ce travail technique auquel il importe de les soustraire. « Il faut, dit avec raison le R. P. de Valroger, que les textes sacrés soient toujours l'objet d'une vénération religieuse; or, ils cesseraient de

(1) Esope et Agapet ont été fréquemment réunis en un seul volume, à l'usage des colléges. Cf. *Ratio studiorum*, regula 1[a] professoris supremæ classis grammaticæ.

(2) Voici le jugement de Walchius (Johan. Georg.) sur le style de Lactance: « Stilus Lactantii est purus, perspicuus, suavis atque elegans : modum scribendi Ciceronis æmulatus est et in vocum compositione tantam suavitatem observavit, ut oratoris ingenium sapere videatur. Fatemur ingenue nos in Lactantii monimentis eam deprehendisse latinitatem, ut neminem post Ciceronem, Cæsarem, Nepotem esse credamus, quem nitore atque elegantia sermonis ei præferre possemus. » *Historia critica latinæ linguæ*, c. XI, § 3. Walchius a donné une édition de Lactance.

l'être, si on les présentait à l'enfance comme un instrument d'études grammaticales (1). » Au reste, quelque latitude est nécessaire en ces sortes de choses, et c'est toujours à l'expérience qu'il appartient de prononcer en dernier ressort.

Que le professeur évite de faire jamais coïncider l'étude d'un auteur sacré avec ces tristes journées où la sévérité doit l'emporter sur la douceur, et où je ne sais quelle atmosphère nébuleuse pèse sur toute une classe. Mais à la veille d'une fête, et lorsque les cœurs sont pénétrés d'une joie anticipée, qu'on lise une homélie de saint Grégoire ou de saint Léon, qu'on explique l'hymne par laquelle l'Eglise s'apprête à célébrer ses triomphes; rien de mieux, rien de plus conforme à l'esprit du concile de Latran. C'est alors qu'il conviendrait de dicter aux élèves quelque composition analogue à la circonstance, sans toutefois en faire une règle invariable, et par conséquent une contrainte.

L'Eucologe devient alors un livre précieux, pour qui sait en faire usage. Remarquons-le à ce propos : on ferait bien d'épargner aux opuscules des saints Pères l'ignominie du cartonnage. Même par le dehors, ils devraient ressembler au livre d'église beaucoup plus qu'au livre de classe.

Rétablissez l'usage des lectures sérieuses; alors les saints Pères pourront prendre place dans la bibliothèque usuelle des colléges. Au XVIIe siècle, les *Confessions* de saint Augustin, les *Lettres* de saint Jérôme, le traité de Salvien sur la *Providence,* plusieurs ouvrages de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, se trouvaient fréquemment aux mains de la jeunesse studieuse. On a proposé de les rendre

(1) *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement.*

plus accessibles au moyen de traductions. Faisons mieux, fortifions nos études, et nous verrons les textes eux-mêmes lus par nos écoliers, comme ils l'étaient par ceux du XVII[e] siècle (1).

On le conçoit, nous ne fondons pas là-dessus l'espoir de ces hautes connaissances exégétiques, patristiques, théologiques, auxquelles on a cru pouvoir initier la jeunesse en lui faisant expliquer des classiques chrétiens. Que d'autres y réussissent, nous le verrons avec bonheur; mais cela nous semble assez peu probable. Il est fort louable, assurément, de faire admirer les saints Pères, mais cette admiration aura-t-elle pour les écoliers une base bien solide? C'est dans leurs écrits de controverse que les docteurs de l'Eglise nous révèlent toute leur grandeur. Expliquez donc à des enfants quelles étaient les erreurs de Pélage, de Célestius, de Julien d'Eclane; faites-leur lire ensuite les traités de saint Augustin sur la grâce, ils commenceront à entrevoir une des faces de cette vaste intelligence. Vous y renoncez... mais sur les pages détachées que vous leur offrez, comment jugeront-ils du génie d'Augustin? A peu près comme nous jugeons de la hauteur d'un chêne, quand on nous montre ses feuilles dans un herbier.

Nous bornons donc à moins notre ambition. A cette faible intelligence qu'il nous faut *élever*, nous n'assignons point d'abord un but qu'elle ne puisse atteindre même du regard; nous faisons la part de la légèreté du caractère, de l'indolence, du mauvais vouloir; et — contrairement à ceux qui voudraient *saturer fortement les enfants de christianisme*, c'est-à-dire *de classiques chrétiens* — nous nous estimerons

(1) Voyez APPENDICE N° 8.

heureux quand, sous notre conduite, ils commenceront, suivant la parole de Jouvency, à prendre quelque goût à nos livres saints : « *Sanctorum librorum gustum aliquem habere incipient.* »

TROISIÈME SECTION.

Des classiques païens.

De nombreux griefs sont articulés contre les classiques païens. Examiner ces griefs, les discuter, en marquer le fort et le faible, serait, ce semble, assez fastidieux et de plus inutile. Par qui ces auteurs sont-ils absolument proscrits de l'enseignement littéraire? par personne, que je sache, pour le moment. Tout le monde s'accorde donc à leur reconnaître quelque utilité, et à ne pas regarder comme inévitables les maux qui leur étaient imputés.

Quoi qu'il en soit, nombre d'esprits restent en suspens. Si les classiques païens ne sont pas condamnés, ils sont suspects. C'en est assez pour qu'on soumette les programmes d'études à des remaniements plus ou moins hasardés, dont on pourrait avoir à se repentir après quelques années d'expérience.

Ils sont donc bien redoutables, ces classiques païens, les Homère, les Virgile, les Cicéron? Ne dirait-on pas que, par le temps qui court, le vent est à l'antiquité, et que tous nous raffolons des Grecs et des Romains? On croit rêver, quand on lit certaines diatribes à l'adresse des humanistes de la renaissance; on se demande si l'on est bien au XIX[e] siècle; on cherche autour de soi un Sannazar, un Bembo; on interroge son voisin avec anxiété pour savoir

s'il n'aurait pas contracté l'habitude de s'endormir chaque soir sur une ode d'Horace; et comme, après maintes recherches, on n'arrive pas toujours à découvrir ce qui pourrait constituer en ce genre un *corpus delicti*, on est forcé de s'avouer que ce bruit est en pure perte, et que le zèle ainsi dépensé aurait pu se porter avec plus de fruit sur quelque autre objet.

Je ne répèterai pas ce qu'on a déjà dit avec tant de raison : que tout n'est pas païen dans les païens; que les commentaires de César, comparés aux mémoires de tels et tels capitaines chrétiens, ne sont pas ce qu'il y a de plus scandaleux; que, dans la nécessité où nous sommes de faire un choix, il ne nous est pas beaucoup plus difficile de nous pourvoir à Rome ou à Athènes qu'à Paris, etc., etc. Toutes ces remarques ont été faites par des écrivains qui nous semblent avoir épuisé la matière.

Une fois la campagne ouverte contre les classiques païens, on a dû nécessairement découvrir chez eux des monstruosités dont personne jusqu'ici ne s'était avisé. On aura peine à comprendre dans quelques années certaines dissertations sur *les dangers de Cornelius Nepos,* de Tite-Live, de Salluste. Ne s'est-on pas imaginé que, dans les pages où Salluste nous montre Catilina entouré d'une tourbe incendiaire qu'il arme contre sa patrie, — pages sévères, s'il en fût, et en quelque sorte vengeresses, — on trouverait une excitation au vice et à la révolte, par là même qu'on y apprendrait à connaître ces deux choses? Quoi! sans la lecture de Salluste, on ignorerait ce que c'est qu'un mauvais sujet! et cette même lecture donnerait envie de le devenir! En vérité, cela passe les bornes de la plaisanterie.

Voici un réquisitoire de la même espèce.

Ce n'est plus un ancien, c'est Lafontaine qu'il s'agit de

discréditer. Quel mal n'a-t-il pas fait et ne fait-il pas chaque jour, avec ses fables que l'enfance est forcée d'apprendre par cœur! Prenez la première venue, soit : *le Corbeau et le Renard*. Parmi les adulations que maître Renard adresse à maître Corbeau, on lit ce vers :

Sans mentir, si votre ramage.....

Il n'en faut pas plus. Là-dessus, notre moraliste de s'écrier : « Sans mentir! on ment donc quelquefois ? Où en sera l'enfant si vous lui apprenez que le Renard ne dit : sans mentir, que parce qu'il ment ? »

Voilà bien, trait pour trait, le même système de récriminations. Et sur cet autre passage :

Le Corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus;

« *Jura!* quel est le sot de maître qui ose expliquer à un enfant ce que c'est qu'un serment ? »

Et vous croyez sans doute que cela s'est écrit en 1852 ou 1853 ? Vous vous trompez. Vous vous imaginez que c'est un maître zélé qui fait valoir les droits de la morale chrétienne? non, c'est Rousseau dans son *Emile*... O Fabricius!

Il n'y a qu'une vertu pour laquelle soit à redouter la connaissance du vice contraire : celle que Joseph ne put sauver que par la fuite. Expurgez donc, expurgez en toute conscience les auteurs qui renferment des passages licencieux, obscènes, offensants pour la pudeur ; mais ne vous alarmez pas outre mesure du spectacle, un peu sombre parfois, des autres misères morales de la société antique.

Il ne faudrait pas, cependant, tomber dans l'excès contraire, c'est-à-dire calomnier pieusement les païens pour faire honneur au christianisme : genre d'apologie qui jouit

aujourd'hui de quelque vogue. On s'imagine avoir fait œuvre méritoire, quand on a proclamé qu'il n'y avait chez les anciens ni morale, ni noblesse de caractère, ni institutions d'aucune sorte marquées au coin d'une certaine sagesse. Et même on demande si parler autrement, ce ne serait pas avouer qu'on peut se passer de vérité, et que la religion est sans influence sur le bonheur de l'humanité.

Laissons ces craintes et montrons les païens tels qu'ils étaient, bien assurés que le christianisme n'y perdra rien. Ce ne sont pas les lueurs de leur philosophie qui éclipseront les lumières de l'Evangile, ni la sagesse de leurs institutions qui fera mépriser les lois sur lesquelles repose l'édifice de la société chrétienne, pourvu qu'on fasse connaître toute la vérité.

D'ailleurs, ne sentez-vous pas que ces appréhensions se contredisent et s'excluent mutuellement? Vous craignez, dites-vous, l'abjection de la société antique, et vous craignez plus encore ce reste de grandeur qui s'y laisse entrevoir. Réunissez ces deux choses, il en résultera la plus belle apologie du christianisme.

Oui, nous pouvons le dire hardiment, il y a de la grandeur dans certains aspects de l'antiquité. Ici, de sublimes intelligences; là, des caractères fortement trempés, du dévouement jusqu'à l'héroïsme; le sentiment du devoir, le respect de la discipline, principalement chez les Romains. Ce que vous voyez, pourquoi le nier? Dieu vous aurait-il tendu un piége en vous faisant rencontrer ces éléments dans l'histoire de l'humanité? Reconnaissez ces vertus morales qui eurent ici-bas leur récompense. Dites avec saint Paul que les philosophes se sont élevés de la contemplation des choses visibles, jusqu'à leur invisible Auteur; avec Tertullien, que l'âme de ces païens était naturellement chré-

tienne; et quand vous aurez fait cette part à l'antiquité, de là au monde purifié par Jésus-Christ, vous trouverez encore une distance comme infinie.

Ces lumières de la conscience rendaient les païens plus inexcusables; car, si imparfaite que fût en eux la notion du juste et de la vertu, la pratique restait encore au-dessous. La tolérance était admise envers des abus, des vices, que nous n'oserions nommer; la dignité de l'homme, avilie; les nations, dévorées par la plaie hideuse de l'esclavage, cette plaie que le christianisme seul a pu guérir. S'il y avait de beaux détails, l'ensemble était radicalement défectueux, et l'on a toujours le droit d'appliquer à cette société le mot du poëte : *Infelix operum summa.* Or, quand vous voyez toutes les forces de l'humanité aboutir à de si tristes résultats, est-il rien, en définitive, qui vous démontre d'une manière plus invincible la nécessité de la foi et de la grâce surnaturelle? Supposez que ces païens n'étaient à tous égards que des sauvages et des insensés, on se demandera s'il ne nous reste pas un effort à faire qu'ils n'aient point fait, la raison et le libre arbitre ne seront pas convaincus d'impuissance; peut-être se flattera-t-on de créer une philosophie, une morale, une législation, qui puissent satisfaire à tous nos besoins. Quand il est, au contraire, hautement constaté que l'activité humaine dans toute sa séve, mais livrée à elle-même, n'a pu produire le vrai fruit de vie, on sent mieux à quel point l'intervention divine est indispensable, et l'on se réfugie avec plus d'amour au sein du christianisme.

Là se présente un autre contraste. Des peuples que Rome et la Grèce avaient raison de traiter de barbares, se précipitent au cœur du monde civilisé. Chez eux, nulle culture, l'ignorance la plus grossière, de brutales passions,

des traditions immémoriales de meurtre et de rapine, presque aucune notion du droit des gens ; en un mot, tout ce qui rend les hommes incapables de se constituer en société régulière, et ne leur permet que l'association nomade du brigandage. Mais bientôt, régénérés par le baptême, ils apprennent à porter le joug; l'Eglise exerce sur eux de saintes rigueurs; elle les façonne, elle les brise, elle les apprivoise peu à peu; et même alors qu'ils se souviennent encore de leur sauvage indépendance, elle en forme des nations, je ne dirai pas plus polies, mais à coup sûr plus civilisées dans le vrai sens du mot, que ne le furent jamais Rome et la Grèce. Toute une moitié du moyen âge se résume dans le triomphe du christianisme sur la barbarie, triomphe d'autant plus glorieux que les obstacles semblaient insurmontables ; — et ils l'étaient en effet à toute force humaine. C'est bien le cas de dire avec saint Paul : *Virtus in infirmitate perficitur*. Dans la société antique, c'est tout le contraire : son infirmité se trahit dans sa grandeur.

Donnez à la jeunesse la leçon tout entière. Ne lui dissimulez pas que les plus heureux dons du génie furent départis à la Grèce; que la politique du sénat romain était dirigée par ce rare bon sens dont nous lisons l'éloge au premier livre des Machabées (1) ; que parmi les ténèbres de la gen-

(1) Et audivit Judas nomen Romanorum, quia sunt potentes viribus, et acquiescunt ad omnia, quæ postulantur ab eis, et quicumque accesserunt ad eos, statuerunt cum eis amicitias, et quia sunt potentes viribus.

Et audierunt prælia eorum, et virtutes bonas, quæ fecerunt in Galatia, quia obtinuerunt eos et duxerunt sub tributum :

Et quanta fecerunt in regione Hispaniæ, et quod in potestatem redegerunt metalla argenti et auri, quæ illic sunt, et possederunt omnem locum consilio suo et patientia.

Locaque quæ longe erant valde ab eis, et reges qui supervenerunt eis ab extremis terræ contriverunt, et percusserunt eos plaga magna; ceteri autem dant eis tributum omnibus annis, etc., etc.

Cum amicis autem suis, et qui in ipsis requiem habebant, conservaverunt

tilité, on peut distinguer encore plus d'un trait d'une grande beauté morale.

Salomon a dit de la femme forte : *Quæsivit lanam et linum et operata est consilio manuum suarum... manum suam misit ad fortia et digiti ejus apprehenderunt fusum.* — Les vieux Romains gravaient sur le tombeau de leurs épouses et de leurs mères : *Lanam fecit.*

Homère a des sentences qu'on croirait presque empruntées à la Bible. Pourquoi saint Thomas, dans sa *Somme,* lorsqu'il traite des vertus et des vices, adopte-t-il si souvent les définitions d'Aristote? Pourquoi les maîtres de la vie spirituelle, les Grenade, les Rodriguez, les François de Sales, font-ils usage, eux aussi, des maximes de la philosophie antique?

Voyez où mène parfois l'esprit de système. On a prétendu que la comparaison de la morale des païens avec celle du christianisme ne pourrait donner lieu qu'à une perpétuelle antithèse. Est-ce donc l'antithèse qui domine dans l'instruction écrite sur ce sujet par saint Basile? Le saint docteur ne relève-t-il pas de nombreuses conformités entre les idées morales des païens et les préceptes de l'Evangile? Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu,* n'accorde-t-il pas aussi quelques éloges aux vertus romaines? Voilà nos

amicitiam, et obtinuerunt regna, quæ erant proxima et quæ erant longe : quia quicumque audiebant nomen eorum timebant eos.

Quibus vero vellent auxilio esse ut regnarent, regnabant : quos autem vellent regno deturbabant : et exaltati sunt valde.

Et in omnibus istis nemo portabat diadema, nec induebatur purpura, ut magnificaretur in ea.

Et quia curiam fecerunt sibi et quotidie consulebant trecentos vigenti, consilium agentes semper de multitudine, ut quæ digna sunt, gerant:

Et committunt uni homini magistratum suum per singulos annos dominari universæ terræ suæ, et omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos. I. *Mach.* VIII, 1-16.

guides, et nous aurions grand tort de chercher loin d'eux de nouvelles routes.

Laissez Dieu se révéler par la bouche de ceux qui, l'ayant connu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu; n'étouffez pas la voix de ces Balaam, peut-être excitera-t-elle dans les cœurs des mouvements salutaires. Si, à la lecture de l'*Hortensius*, le jeune Augustin sentit son cœur plus dégagé des affections terrestres se tourner vers le ciel (1), pourquoi Cicéron commenté par un maître chrétien, ne produirait-il aujourd'hui rien de semblable? Je n'y sais pas de plus grand obstacle que ce parti pris de ne voir dans les païens que le mal. Telle ne sera pas notre méthode. Nous voulons qu'en parcourant les sentiers du monde ancien, la jeunesse y reçoive une double instruction, et qu'elle y fasse à la fois, suivant le langage profond de l'Ecriture, l'épreuve du bien et du mal : *In terram alienigenarum Gentium pertransiet, bona enim et mala in hominibus tentabit.*

Il y a, dites-vous, dans la morale des païens des erreurs et des lacunes. Comblez ces lacunes, réfutez ces erreurs, à l'aide de quelques belles pages de morale chrétienne, que vous fourniront ou les saints Pères, ou même, au besoin, des écrivains plus modernes. Possevin conseillait de chercher dans les *Offices* de saint Ambroise un supplément aux *Offices* de Cicéron; conseil vraiment pratique, d'une exécu-

(1) « Inter hos ego, imbecilla tunc ætate discedebam libros eloquentiæ, in qua eminere cupiebam fine damnabili et ventoso per gaudia vanitatis humanæ, et usitato jam discendi ordine perveneram in librum quemdam cujusdam Ciceronis, cujus linguam fere omnes mirantur, pectus non ita. Sed liber ille ipsius exhortationem continet ad philosophiam, et vocatur *Hortensius*. Ille vero liber mutavit affectum meum, et ad te ipsum, Domine, mutavit preces meas, et vota ac desideria mea fecit alia. Viluit mihi repente omnis vana spes, et immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili; et surgere cœperam ut ad te redirem. » S. Aug. *Confess.*, l. III, cap. IV.

tion facile, et qui, suivi avec persévérance, produirait assurément les plus heureux fruits. Ainsi vous feriez comprendre à vos élèves, beaucoup mieux que par une méthode exclusive, la supériorité réelle du christianisme (1).

(1) « ..... Se il maestro legge gli Ufficj di Cicerone, perchè non potrà egli legger giuntamente qualche cosa degli Ufficj di S. Ambrogio, di Lattanzio già commendato, *in certe cose che quegli non seppe*, e di simili. Poichè da questo giuntamente le menti de' giovani si faranno più erudite, e vedendo eminenza e perfezione delle virtù Cristiane, si conforteranno per se stessi à seguirle, ed imparando a mente quéste, *componendo poi le loro composizioni, se da Cicerone piglieranno lo stile*, da questi piglieranno la soda dottrina, là pietà, et ânco *molte maniere di dire le quali i seguenti secoli porsero a quei dottissimi lumi di S. Chiesa per esprimere nativamente e propriamente i misterj della Religione nostra, e per parlare delle cose Cristiane veramente e decentemente.* » — *Ragionamento*, p. 37.

Nous attachons une haute importance à ce conseil de *lire saint Ambroise ou Lactance pour les choses que Cicéron n'a pas connues*, et nous n'en saurions donner un meilleur commentaire que les paroles suivantes du R. P. de Valroger :

« En général, je voudrais écarter des collections classiques les discours de circonstance et ces lieux communs de morale qu'un déiste pourrait facilement s'approprier. Je souhaiterais qu'on choisît de préférence, dans les Pères, des fragments capables de prémunir la jeunesse contre les erreurs dominantes de notre époque, le déisme, le rationalisme le scepticisme, l'indifférentisme... Quant aux homélies que J.-J. Rousseau aurait pu, sans une contradiction flagrante, mettre dans la bouche de son *vicaire savoyard*, parce qu'elles ont pour unique objet les vérités de la religion naturelle, on devrait, je crois, en insérer fort peu dans les collections classiques, non qu'elles soient à dédaigner, mais parce qu'il y en a de mieux appropriées aux besoins de notre pays et de notre temps. — Si, d'une part, on choisit dans les auteurs chrétiens des lieux communs éloquents qu'un Platon, un Cicéron, un Plutarque, un Epictète, un Marc-Aurèle, auraient pu développer facilement ; — si, de l'autre, on choisit dans les auteurs païens des fragments qu'un chrétien pourrait écrire sans scrupule, — il en résultera un péril sérieux pour la foi des jeunes gens. Comment, en effet, avec des données ainsi choisies, pourront-ils se former des notions vraies sur la distance incommensurable qui sépare les idées et les mœurs de l'antiquité païenne du dogme et de la morale enseignés par l'Eglise. »

(*Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement*, p. 192-194.)

C'est bien la pensée de Possevin : laissons à Cicéron le *lieu commun* de morale, et que saint Ambroise apparaisse pour dire les choses *che quegli non seppe*.

On trouvera beaucoup de pages écrites et pensées comme celles-ci dans l'excellent livre du R. P. de Valroger.

Mais Possevin entendait bien qu'en préférant la morale de saint Ambroise à celle de Cicéron, on s'attachât plutôt au style de l'orateur romain, à moins que ce ne fût le lieu de faire usage du *latin ecclésiastique*. Qu'est-ce que le latin ecclésiastique? Ce que plusieurs de nos contemporains ont qualifié de *latin chrétien?* Il s'en faut! entre l'un et l'autre il est facile de constater de très-notables dissemblances; — sujet trop peu grave pour être ici traité et dont nous dirons deux mots dans notre *appendice* (1). Le latin ecclésiastique, c'est celui dont on se sert à Rome et qui figure dans tous les actes émanés du saint-siége; peu différent, quant au fond, du latin de Cicéron, ayant de plus, pour exprimer des idées auxquelles Cicéron était étranger, un certain choix de mots dont l'usage est consacré dans l'Eglise. En parlant de la passion de Notre-Seigneur, il dira *passio* avec Edmond Campian, et non *perpessio;* il dira *pœnitentia* pour désigner la vertu ou le sacrement de *pénitence,* au lieu de *resipiscentia,* qui agréait beaucoup plus à certains humanistes et surtout aux protestants; il n'aura garde enfin d'imiter ces *cicéroniens* fanatiques par qui le prêtre catholique était nommé *flamine* ou *archiflamine*. Possevin désirait que les écoliers, étudiant Cicéron et joignant à cette étude la lecture de quelques pages de saint Ambroise, s'en rapportassent à ce dernier pour les mots propres au latin ecclésiastique. Nous ne voulons pas autre chose. Qu'on respecte les droits du latin ecclésiastique, mais qu'on étudie dans les classes la latinité classique de Cicéron, de César, de Tite-Live. Hors de là, nous ne voyons que confusion, tâtonnements, prétextes plausibles fournis à l'indolence des écoliers, anéantissement du travail.

(1) Voyez Appendice n° 9.

Les auteurs portés sur les anciens programmes constituent un fonds *homogène*, où il y a bien quelque variété, mais point de disparate. Vous vous étonnerez peut-être d'y trouver le nom de Quinte-Curce. Quinte-Curce, s'il n'est qu'un intrus (ce qui est encore assez discutable), a de fort belles qualités pour se faire pardonner son intrusion. Mettez qu'il y en ait avec lui trois ou quatre autres; est-ce une raison pour introduire encore, dans une progression indéfinie, les éléments les plus contraires? Faut-il enfin ne permettre l'usage des grands auteurs qu'après plusieurs années de latinité? J'appelle grands auteurs en cette matière ceux qui sont l'objet d'études prolongées. Cicéron est un grand auteur, on s'occupe de Cicéron dans toutes les classes. Ne sentez-vous pas la différence? Qu'un écolier travaille sur Cicéron depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, il saura peut-être à la fin à quoi s'en tenir. Mais, s'il ne voit Cicéron qu'à partir de la troisième, et avant lui, et avec lui des auteurs d'une latinité toute différente, il ne se formera jamais cette conscience littéraire qui seule peut le guider et le soutenir dans ses études.

J'en dirai autant de Virgile, qui se présente avec Ovide, son auxiliaire naturel. Qui voulez-vous mettre à la place? Prudence? Mais Prudence est plus difficile qu'Horace; il est du IVe siècle, il est espagnol (1). Qui encore? Juvencus, Sedulius, saint Avit? Si j'avais à choisir entre les trois, je donnerais la préférence à Juvencus, assez pur en général et d'une louable simplicité, qui n'égale pas toutefois celle des Evangélistes. Il subit les inconvénients du genre, je veux dire de la *paraphrase*. Que Louis Racine eût mis en alexandrins l'Évangile traduit par Le Maître de Saci, notre litté-

(1) Voyez APPENDICE nº 10.

rature possèderait quelque chose d'analogue au poëme de Juvencus. Je doute fort que les écoliers apprennent jamais aussi facilement 4 ou 500 vers d'aucun de ces poëtes qu'un livre entier de l'*Enéide*. Ne méconnaissons pas trop les droits de l'imagination, à cet âge principalement où elle doit venir en aide à la mémoire et à l'intelligence. Sans lui lâcher la bride, on peut s'en servir. Croyons que l'ordre assigné par Dieu même au développement de nos facultés a sa raison d'être. Et comment parviendrez-vous à intéresser l'imagination? En lui présentant des récits dramatiques, des personnages qui parlent, agissent, se meuvent, et dont le caractère se déploie dans une suite de situations variées; élément fort rare dans les poëmes chrétiens, dont le ton habituel est celui d'une pieuse méditation avec réflexions et colloques. D'ailleurs, et c'est le point capital, la latinité de Prudence, de Juvencus, de Sedulius, de saint Avit, etc, etc, n'est pas celle de Virgile; elle n'est pas classique (1).

L'histoire de quelques mots rendrait palpable la différence des deux méthodes.

Par exemple : Cicéron employait *ægrotatio* pour les souffrances du corps, *ægritudo* pour celles de l'âme : « *Ut ægrotatio in corpore, sic ægritudo in animo.* » Cette synonymie ne tardera pas à disparaître.

(1) Un seul mot sur saint Avit. C'est assurément un esprit distingué, élégant, ami de la précision et de la netteté. Et cependant, telle est l'influence du goût général de son siècle qu'il ne résiste pas au charme d'un jeu de mots. On lit dans ses poésies :

Qui cum passurus ligno sublimis in alto
Penderet nexusque et culpas *penderet* orbis,
. . . .
Nec tactus *violat violas*, — ...transfossis finxerunt *auribus aurum*,
Quæ *prudenti* olim cecinit *Prudentius* ore, etc.

Qu'on juge par là de ce qui arrivait aux écrivains que leur imagination entraînait sur cette pente.

Carcer, custodia, ergastulum, se disaient autrefois de différentes espèces de prisons ; puis ces distinctions s'effacèrent ; puis, au moyen âge, on n'y mit pas tant de façons et l'on s'accoutuma à dire encore *priso, prisio, prisiona, prisionia*. Voilà une grande richesse d'expressions !

Vous riez ! Il est vrai, nous avons passé subitement d'un extrême à l'autre, de la synonymie délicate de Cicéron au sans gêne absolu du moyen âge. Regardez-y de plus près. A quelle époque *ægritudo* s'est-il confondu avec *ægrotatio?* Au Iᵉʳ siècle de l'ère chrétienne ; Columelle, Pline, Tacite ne mettent presque plus de différence entre ces deux mots.

Si donc vous aviez à cœur de former un pur *cicéronien*, il vous faudrait, cela est clair, le rappeler à la rigueur du *mot propre* en bien des cas où le latiniste du moyen âge n'aura qu'à mettre la main dans le sac pour y prendre les yeux fermés. De ces deux manières d'étudier le latin, laquelle provoque le plus la réflexion ? laquelle exige le plus de netteté dans les idées, d'attention soutenue, de travail ? Cela n'est pas difficile à décider, et, bien qu'il y ait de l'une à l'autre nombre de degrés, on n'hésitera pas, je pense, à reconnaître qu'il serait bon de ne pas trop s'écarter de la première. Tel est le principal motif qui nous porte à réclamer le maintien, ou plutôt la restauration de l'*enseignement classique*.

Nul doute que pour les chétifs résultats auxquels on arrive souvent avec les anciens programmes, saint Grégoire vaut Cicéron, et Sedulius, Virgile On nous l'a beaucoup trop répété, avec un accent de résignation très-propre à nous faire comprendre que les hommes dont nous combattions les projets de réforme seraient en général fort peu touchés de nos arguments. J'en appelle à ces mêmes hommes mieux informés. Lorsqu'ils renonçaient si volon-

tiers à la succession du XVII[e] siècle, en avaient-ils fait l'inventaire? N'avaient-ils pas du moins négligé des valeurs qui, sous une apparence assez frivole, cachent pourtant de très-réels avantages? Le moyen âge, auquel ils étaient disposés à tout sacrifier, ne les avait-il pas séduits par ses côtés brillants? Connaissaient-ils même l'ensemble de ses institutions pédagogiques? Et là où ils imaginaient des incompatibilités, n'y avait-il pas tout au plus des difficultés, nullement insurmontables? J'ose espérer que, ces réflexions une fois faites, ils seront moins éloignés de conclure avec nous à la nécessité d'une restauration sérieuse de l'enseignement classique.

Sur la question actuellement débattue, tout se résume pour nous en ces quelques mots :

Assigner à chaque auteur une destination conforme à ses qualités : la grammaire à ceux dont la langue est pure, la rhétorique aux plus éloquents, etc.

En conséquence, ne point se servir habituellement des saints Pères dans les classes de grammaire, où leur prix serait moindre que partout ailleurs; mais les réserver pour un enseignement où il soit facile de les produire avec tous leurs avantages.

Ne jamais *saturer les enfants de classiques chrétiens*, mais leur inspirer le goût de la littérature sacrée.

En s'attachant à ces principes, si l'on ne forme pas — comme plusieurs se l'étaient promis — *de petits théologiens;* du moins recueillera-t-on les fruits qu'on a droit d'attendre d'un enseignement vraiment *élémentaire*, où l'Ecriture et les Pères n'empiètent pas sur le catéchisme, et où la philologie critique n'est pas substituée à la grammaire.

De petits théologiens! impossible d'entendre cette parole qu'on ne se rappelle aussitôt l'expérience faite par saint

Augustin dans son entretien avec Trygetius et Licentius. Il s'agissait d'expliquer l'*ordre* de la Providence dans le gouvernement de l'univers, l'origine du mal et tous ces grands principes de théodicée qui s'y rattachent. Bientôt la logique des deux jeunes gens est en défaut : l'un affirme que Dieu *est dirigé* par l'ordre ; l'autre, qu'en nommant Dieu, c'est le Père, à proprement parler, et non le Fils que nous désignons. Que fait Augustin ? Il coupe court à un entretien trop au-dessus de leur portée, et, renonçant à disserter avec eux sur l'*ordre* de l'univers, il les instruit de l'*ordre* qu'ils doivent observer dans leurs études. Les sept arts libéraux, en commençant par la grammaire, — parce qu'elle est en effet la première dans la ligne de la logique, — telle est la voie qui conduit à la théologie. Bien insensé le maître d'école qui veut enseigner la lecture aux enfants avant de leur avoir appris leurs lettres !

Tous les jours, saint Augustin faisait lire à ces deux jeunes gens la moitié d'un livre de Virgile (1).

On peut imaginer, sans le moindre doute, une occupation plus attrayante pour des hommes qui ont pris goût aux études sacrées. Le mieux serait pourtant de condescendre aux besoins de l'enfance, de ne pas lui prêter une maturité qu'elle n'a pas ; d'imiter enfin saint Jérôme qui, après tant d'années employées à traduire et à méditer les saintes Ecritures, ne dédaignait pas de relire Horace, Virgile, Cicéron, avec les petits écoliers du monastère de Bethléem.

(1) V. *Supra*, chap. III, p. 53. — Saint Augustin nous explique lui-même en ces termes ses entretiens sur l'*Ordre* : « Per idem tempus inter illos qui de Academicis scripti sunt, duos etiam libros *de Ordine* scripsi, in quibus magna quæstio versatur, utrum omnia bona et mala divinæ providentiæ ordo contineat. Sed cum rem viderem ad intelligendum difficilem, satis ægre ad eorum perceptionem, cum quibus agebam, disputando posse perduci, de ordine studendi loqui malui, quo a corporalibus ad incorporalia potest profici. » *Retract.*, l. I, cap. III.

Nous nous consolerons de ne voir pas surgir dans nos classes de petits théologiens de quinze ans, si, grâce à la force de nos études, nous pouvons remettre la théologie sur le pied où elle était entre le xvi[e] et le xvii[e] siècle. Veut-on mesurer son essor à ces hautes questions que mentionne saint Augustin dans son traité de l'*Ordre?* la conciliation de la grâce et du libre arbitre étant sans contredit une de ces questions, on avouera que la lutte entre molinistes et thomistes supposait une théologie très-puissante; et je ne crois pas, pour mon compte, qu'il y ait dans tout le moyen âge un tournoi scolastique plus animé, plus brillant, que celui dont la Congrégation *de Auxiliis* fut établie juge. — Bien que la France fût inférieure sous ce rapport à l'Espagne et à l'Italie, aurions-nous beaucoup perdu, qu'on nous le dise, si l'on voyait seulement revivre le temps où Bossuet soutenait avec tant d'éclat sa thèse de bachelier, et où Condé résistait à grand'peine au désir d'argumenter contre lui?

Et voilà qu'on traduit en français la *Somme* de saint Thomas! Mais quoi! Traduira-t-on de même Albert le Grand et Pierre Lombard? Traduira-t-on Suarez et Lugo? Veut-on traduire enfin les nombreux théologiens de l'école dominicaine? — y compris Billuart, que nous ne devons pas mépriser, n'ayant pas présentement beaucoup de théologiens qui lui soient supérieurs. Saint Thomas ne va pas seul; pour l'entendre, il faut tenir compte et de ses disciples et de ses maîtres. La théologie a décliné depuis le xvii[e] siècle, en raison de l'affaiblissement des études classiques. Toute tentative de restauration où celles-ci seraient oubliées, n'aurait que des résultats insignifiants. Au moyen âge, le latin se soutenait par l'usage, dans les prédications, dans les leçons publiques, dans les livres; il n'a été langue

morte pour un certain monde qu'à partir du XIVe siècle. Aujourd'hui qu'il n'a plus moyen de subsister ainsi, quiconque n'a pas fait de fortes études, ne lit jamais de latin, — pas plus de saint Thomas que de Cicéron.

Cinq ou six années que nous réclamons pour les langues anciennes, rendront les jeunes gens capables d'étudier la théologie aux sources, de lire avec fruit les saints Pères, et même de scruter à fond les monuments de ce moyen âge qui nous serait beaucoup moins connu sans les travaux des d'Achery, des Mabillon, des Ducange et des autres savants du XVIIe siècle. L'esprit y gagnera en solidité, en mesure, en bon goût; le caractère prendra une nouvelle vigueur dans ces habitudes laborieuses contractées dès l'enfance.

Une erreur commune, c'est de croire qu'il faille tout apprendre au collége. D'où la conséquence : une fois hors du collége, on n'a plus rien à apprendre. Consacrons le principe contraire, qu'il soit reconnu qu'on ne doit apprendre au collége qu'un fort petit nombre de choses, mais les bien apprendre. Au moins, de cette manière, on apprendrait à apprendre.

Avec des programmes moins chargés d'accessoires, comme autrefois, on arriverait plus vite à la rhétorique, et il resterait plus d'années pour la philosophie et les sciences. Qui empêcherait alors de donner aux jeunes gens, au moyen d'académies et de cours supplémentaires, une plus ample initiation à la littérature sacrée? Ces études seraient celles que la plupart d'entre eux continueraient le plus volontiers après leur sortie du collége.

Ce qu'il y a donc à faire, nous le dirons une dernière fois, c'est d'allier l'enseignement classique à l'éducation chrétienne. Cela est possible—on l'a vu dans les neuf pre-

miers chapitres de ce livre; cela est utile, et en quelque sorte nécessaire — nous venons de le démontrer.

Pourquoi niait-on la possibilité de cette alliance? Parce que l'utilité des études classiques était méconnue. Le sacrifice n'en coûtait guère; en présence de deux intérêts si disproportionnés — d'une part la belle latinité, de l'autre l'avenir du christianisme — il eût semblé pitoyable d'hésiter.

Aussi n'était-il pas difficile de prévoir de quel côté, en cas de doute, tout catholique fervent ferait pencher la balance. Certes, nous n'avons pas déprécié ce zèle; toutes nos sympathies sont acquises à ceux qui attachent tant de prix à l'éducation chrétienne. S'il nous a fallu les combattre en quelque chose, ils ont dû s'apercevoir qu'il n'y avait en nous aucune amertume : le point qui nous divise n'est pas de ceux qui troublent la bonne harmonie et nuisent à l'union des cœurs. D'ailleurs, en ce temps-ci, leur erreur est, hélas! très-excusable; car ils ne sont pas seuls à se demander à quoi servent les études classiques. A fort peu de chose, en vérité, quand on les fait mal; mais ce n'est pas une raison pour renoncer aux avantages qu'on en retire, quand elles sont fortes, sérieuses, bien ordonnées.

Que l'on se rapproche donc sur ce terrain, que l'on dise de part et d'autre : *Nous voulons l'éducation chrétienne et l'enseignement classique*. Peu à peu, grâce à l'expérience, grâce à cet amour du bien qui n'a jamais manqué, nous verrons disparaître tout dissentiment.

Pour qui est pénétré des avantages dont nous parlons, l'autre question : l'enseignement classique peut-il s'allier avec l'éducation chrétienne? — cesse d'être une question oiseuse. Nous avons tenu à la résoudre au moyen des faits,

seule solution possible, ou du moins seule instructive. Dans la partie historique de ce travail, nous avons montré cette alliance parfaitement établie pendant une longue suite de siècles. Les écoles bénédictines en particulier, ainsi que les colléges et séminaires catholiques de la période du concile de Trente, nous ont offert des leçons de plus d'une sorte. On a vu comment ils *faisaient la classe,* ces professeurs qui évangélisaient les peuples, triomphaient de l'hérésie et scellaient de leur sang le témoignage de leur foi : les Alcuin et les Raban Maur, les Edmond Campian et les Strada. Les modestes annales des colléges recèlent encore les premières pages de bien des vies dont le reste fait l'ornement de l'histoire de l'Eglise. D'autres peut-être y puiseront plus largement. C'est là, croyons-nous, qu'il faudra toujours chercher le secret de l'éducation chrétienne : *Tales enim, ut plurimum, evadere solent discipuli, quales fuerint ipsorum magistri.*

Nous serions heureux si les hommes qui se sont voués à cette grande et sainte œuvre, trouvaient dans ces exemples mémorables un encouragement, une direction, une lumière; et si, pénétrés de leur propre responsabilité — égale à l'influence décisive qu'ils exerceront sur leurs élèves — ils disaient à Dieu, avec le Maître adorable qui instruisit les premiers apôtres :

PRO EIS EGO SANCTIFICO MEIPSUM
UT SINT ET IPSI SANCTIFICATI IN VERITATE (1).

(1) Joan. XVII, 19.



APPENDICE.

1.

LETTRE DE M. L'ABBÉ LANDRIOT A L'AUTEUR. (Chap. I, p. 7.)

Dans une lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser l'année dernière, M. l'abbé Landriot réduit à sa juste valeur l'influence exagérée qu'on avait prêtée aux livres classiques. Reproduire cette lettre, c'est, à nos yeux, tout en éclairant la matière que nous traitons, témoigner de notre entière conformité de vues avec l'écrivain distingué qui a si vaillamment soutenu la cause des bonnes études.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« La constante bienveillance avec laquelle les RR. Pères de votre savante Société, et vous en particulier, m'avez soutenu dans la lutte sur les classiques païens, m'engage à vous soumettre quelques réflexions sur un point où l'on me semble dénaturer un peu l'état de la question.

« Faut-il enseigner aux enfants la morale païenne, comme base de l'éducation, et simplement superposer la morale chrétienne? Je ne pense pas qu'aucun chrétien sérieux ait proposé cette doctrine. La morale doit être avant tout et toujours chrétienne, chrétienne dans sa base et dans son but : c'est un édifice complet dont une pensée surnaturelle a ordonné les sages proportions. Mais il n'en est pas moins vrai, qu'en dehors du Christianisme, la loi naturelle existe, que plusieurs vérités morales de cette loi naturelle ont été proclamées par les païens, ainsi que le reconnaissent les Pères et les théo-

logiens de l'Eglise catholique; il n'en est pas moins vrai que, tout en laissant parfaitement chrétienne la morale enseignée aux enfants, on peut leur faire admirer, selon la méthode de saint Basile et de Bossuet, les vérités de détail renfermées dans les auteurs païens. Et pour peu qu'un maître ait d'intelligence et de sentiments chrétiens, il lui sera toujours facile de montrer la supériorité théorique et pratique de la révélation. Saint Augustin, après avoir analysé les hauts faits de l'histoire romaine, les proposait aux chrétiens comme des exemples très-utiles pour les avertir de leurs devoirs : *Nobis proposita necessariæ commonitionis exempla.* (*De civ. Dei,* l. V, c. XVIII.) Donc on peut légitimement chercher chez les païens *autre chose que des mots, autre chose que du grec et du latin,* sans que l'éducation cesse un seul instant d'être chrétienne.

Je croyais d'ailleurs avoir prévenu cette méprise, en disant dans les *Recherches historiques* (p. 187) :

« Les classiques sont-ils réellement un moule païen dans l'éduca-« tion ? Est-ce avec les classiques *qu'on donne la forme à l'âme des en-« fants?* Voyons comment les choses *se passent actuellement* dans les « familles chrétiennes et dans les établissements religieux. Aussitôt « que la tendre intelligence de l'enfant commence à s'éveiller, la mère « l'initie aux premières vérités chrétiennes, avec ce tact et cette sua-« vité de l'amour que Dieu a mis dans son cœur ; à ce premier en-« seignement de la mère succède celui du catéchisme, de l'histoire « sainte et d'autres livres élémentaires en usage dans nos écoles pri-« maires. A l'âge de huit à neuf ans, le jeune enfant entre dans une « institution chrétienne pour commencer le cours de l'instruction « secondaire. Là encore nous affirmons que, si la maison est dirigée « par des maîtres vraiment chrétiens, ce n'est point avec les classi-« ques païens qu'on *donne la forme à l'âme des enfants,* mais avec « les leçons de catéchisme présentées sous une forme plus ou moins « scientifique, selon le progrès des années et le développement de « l'intelligence, avec les instructions chrétiennes et les autres prati-« ques du culte religieux. Les classiques forment l'esprit à la connais-« sance des langues grecque et latine, donnent la clef des belles litté-« ratures de l'antiquité; mais jamais, que nous sachions, il n'est venu « à la pensée d'un maître chrétien de se servir des classiques comme « d'un moule *pour l'être moral* de ses élèves. On peut bien, *à l'exemple « de saint Augustin et de Bossuet,* faire admirer la vertu des païens :

« mais *le moule de l'âme* est tout dans l'ensemble des instructions et « pratiques religieuses, en usage dans les petits séminaires et dans les « collèges chrétiens. »

Veuillez agréer, etc.

L'abbé LANDRIOT,
chanoine d'Autun.

Autun, 21 mai 1852.

2.

LA GRAMMAIRE A LA FACULTÉ DES ARTS. (Chap. VI, p. 161.)

Les pièces suivantes, toutes extraites de Duboulay, qui les avait lui-même empruntées aux archives de l'Université, renferment ce que nous connaissons de plus authentique sur l'état des études classiques à la Faculté des Arts de Paris. Nous y ajouterons quelques observations indispensables pour l'intelligence des textes.

I.

1215. — *Statuts du cardinal Robert de Courçon, légat du saint-siége.*

C'est le premier acte où l'Université apparaisse entièrement constituée. Voici ce qui concerne la Faculté des Arts, où l'on enseignait alors la dialectique et la grammaire : « ... Legant libros Aristotelis de dialectica tam veteri quam de nova in scholis, *ordinarie, non ad cursum.* Legant etiam in scholis ordinarie *duos Priscianos,* vel alterum ad minus. Non legant in festivis diebus nisi *Philosophos* et *Rhetoricas* et Quadrivialia et *Barbarismum* et Ethicam, si placet, et quartum Topicorum, etc. »

Ap. Duboulay, *Historia Universitatis Parisiensis,* in-f°, t. III, p. 82.

Les *deux Prisciens* et le *barbarisme* appartiennent évidemment à la grammaire. Les seize premiers livres de Priscien, traitant des parties du discours, s'appelaient *Priscianus major ;* les deux autres, sur la syntaxe, portaient le nom de *Priscianus minor.* Krehl cite une édition de Venise, la plus ancienne connue (1470), qui contient :

Libros XVI de Arte Grammatica, librum Prisciani minoris sive de constructionibus, etc. (1).

De là cette expression du cardinal de Courçon : *duos Priscianos*. Nous sommes tenté de rapporter à l'enseignement de la grammaire *les Philosophes* placés à côté des *Rhétoriques*; on en peut voir la raison dans notre sixième chapitre. (Pag. 156.)

Ces expressions *ordinarie, ad cursum* réclament aussi une explication; nous l'empruntons à Crevier (2), qui la trouve dans une collection des Statuts de la nation de Picardie, datée du 1er mai 1329.

« L'année, dit-il, était partagée en temps d'études et en temps de vacations. Les plus longues vacations étaient celles d'été, et elles duraient tout le mois de septembre. Il y en avait de plus courtes aux environs des grandes fêtes, telles que Noël et Pâques. Le temps d'études se partageait en deux parties, que l'on appelait *grand et petit ordinaires*. Le *grand ordinaire* commençait à la Saint-Remi et durait jusqu'à Pâques : l'espace du carême était communément destiné aux *déterminances* (examen de baccalauréat). Le *petit ordinaire*, ainsi nommé parce qu'il était le plus court, commençait à Pâques, et les leçons ne s'y soutenaient guère avec vigueur que jusqu'à la fin de juin, quoique les exercices académiques des maîtres ne cessassent absolument qu'à la Saint-Barthélemi. On appelait les leçons dont je viens de parler *ordinaires*, parce que l'ordre en était réglé; et elles étaient données par les maîtres ès-arts. Les *cursoires*, faites par les bacheliers, n'avaient pas un temps bien fixe, et elles se continuaient, comme je l'ai remarqué ailleurs, même durant les vacances. » (*Histoire de l'Université*, t. II, p. 305.)

Alexandre de Villedieu comptait sur le zèle des bacheliers qui faisaient les leçons *cursoires* pour rendre sa grammaire intelligible aux enfants, et la leur expliquer en langage populaire, *laica lingua*.

Si pueri primo nequeant attendere plene,
Hic tamen attendet qui doctoris vice funget. (*sic*.)
Atque legens pueris laica lingua reserabit;
Et pueris etiam pars maxima plana patebit.

(1) Voyez *Prisciani Cæsariensis opera*. — Edit. Krehl, Lipsiæ 1820, præf. p. xv.

(2) Dans notre chapitre VIe nous avons écrit *Crévier*, à quoi nous autorisait la *Biographie universelle*. Or, c'est *Crevier* qu'il fallait, pour être fidèle à l'orthographe suivie dans ses œuvres et dans le privilége qui les accompagne. Nous en avertissons nos lecteurs, ne voulant, sciemment, les induire en quelque erreur que ce soit.

Sur ces mots : *qui doctoris vice funget*, un manuscrit (Biblioth. imp. n° 8453) porte cette glose : *id est, baccalarius, seu repetitor qui est fungens; id est, utens vice magistri.*

Funget est quelque peu étrange, et certains manuscrits portent cette correction : *fungens est*. Mais où est alors la quantité? où est la rime?

Nous avons dit ailleurs notre avis sur la valeur scientifique d'Alexandre de Villedieu et des autres grammairiens du XIIIe siècle. Ceux du IXe siècle leur étaient grandement supérieurs.

II.

1251. — *Règlements disciplinaires de l'Université.*

Dès cette époque, les *artiens* se séparent des *grammairiens*. Les règlements en question portent : « Provisum est... quod universi studentes Parisius, tam magistri quam scholares, in theologia, decretis, medicina, *artibus, grammatica*, per sacramentum obligabuntur... etc » (DUBOULAY, t. III, p. 240.)

Dans les documents qui vont suivre, tous relatifs à la Faculté des Arts, la grammaire ne sera jamais mentionnée comme faisant partie de l'enseignement de ladite Faculté.

III.

1355. — *Statut de la Faculté des Arts.*

C'est celui qui prohibe les dictées. En voici le texte :

« Statum Facultatis (*Artium*) super destructione modi *legendi* ad pennam et modo *legendi* honesto et antiquo.

« Nos igitur omnes... statuimus in hunc modum quod omnes *lectores* tam magistri quam scholares (*les bacheliers*) ejusdem Facultatis, quandocumque et ubilibet eos aliquem *librum legere* contigerit, ordinarie vel cursorie, in eadem Facultate, vel *disputare quæstionem* circa ipsum, seu aliquid aliud per modum expositionis, priorem modum legendi observent secundum vires suas, sic scilicet proferendo ac si nullus scriberet coram eis... Non intendimus excludere nominationem ad pennam alicujus *determinationis notabilis tractatus* vel *expositionis* quam *in vico straminis* scribunt quando-

que juvenes in diebus festivis, dum tamen non fiat hora sermonis Universitatis. (DUBOULAY, t. IV, p. 332.)

C'est la première fois qu'il est question de la rue du Fouarré.

Nous avons souligné quelques expressions qui se réfèrent évidemment à l'enseignement de la dialectique, et ne seraient pas employées s'il s'agissait de grammaire. Rien donc n'autorise à conclure que les professeurs de grammaire n'avaient pas la liberté de dicter. Au reste, les termes dont se sert le cardinal d'Estouteville, en abrogeant ce statut (1452), ne laissent pas là-dessus le moindre doute. La prohibition de 1355 concernait les professeurs de logique, métaphysique, etc.

IV.

1366. — *Réforme de l'Université par les cardinaux Jean de Saint-Marc et Aicelin de Montaigu.*

Les extraits suivants concernent la Faculté des Arts. La connaissance de la grammaire est requise avant la *déterminance*, mais on suppose que l'écolier a pu l'étudier partout ailleurs que dans l'Université. Il n'en est pas de même de la logique.

« Item statuimus authoritate prædicta (Pontificia) quod scholares, antequam ad determinandum in Artibus admittantur, congrue sint in Grammatica edocti et Doctrinale et Græcismum audiverint, *dummodo in studiis aut aliis locis ubi grammaticalia didicerint dicti libri legantur...*

« Item quod audiverint Artem totam, librum Topicorum quoad quatuor libros, et libros Elenchorum priorum et posteriorum complete, etiam librum de Anima in toto vel in parte.

« Item quod nullus admittatur ad determinandum in Artibus nisi ad minus fuerit studens Parisius per duos annos omni dispensatione interdicta. » (DUBOULAY, t. V, p. 572.)

V.

1452. — *Réforme du cardinal d'Estouteville.*

Le cardinal abroge le statut de 1355. On voit qu'il n'y était question que de l'explication d'Aristote. La grammaire était donc hors de cause.

« Præcipimus omnibus et singulis Magistris Regentibus et Docentibus *quatenus circa textum Aristotelis* scholaribus suis exponendum de puncto in punctum intendant, sive de capitulo in capitulum diligenter commenta et expositiones Philosophorum et Doctorum studeant et exquirant : ita quod lectiones suas elaborato studio suis discipulis ore proprio dicant et pronuntient, quia, ut Hieronymus ait, *habet nescio quid latentis energiæ vivæ vocis actus, et in aures discipuli de authoris ore transfusa fortius sonant.*

« Item præfatis Regentibus inhibemus *ne legant de verbo ad verbum in quæstionibus alienis*, sed intendant labori et studio taliter quod per seipsos sciant et valeant lectionem facere et discipulis tradere sufficientem, *sive legant ad pennam sive non, non obstante antiquo statuto de non legendo ad pennam super quo dispensamus*; dummodo ita suas componant lectiones quod ex eorum scientia et labore per exquisitionem librorum procedere videantur... etc. »

(Duboulay, t. V, p. 572.)

VI.

1456. — *Statut de la nation de France* (une des quatre nations dont se composait la Faculté des Arts).

Après tout ce qu'on a vu, il est bien clair que les grammairiens étaient depuis longues années séparés des artiens. Le statut suivant en est encore une bonne preuve, et de plus il renferme des détails de mœurs qui ne doivent pas être négligés.

« Quod nullus, sub pœnis perjurii et privationis a consortio DD. regentium, se de cœtero ingerat ad recipiendum solitas distributiones pro missis et vesperis Nationis, nisi fuerit verus et actualis et continuus regens, habens proprios scholares *quos continue ducat ad vicum straminis, et quibus legat continue libros logicales, physicales et metaphysicales*, vel legerit per majorem partem Ordinarii... (Suit une disposition favorable aux professeurs émerites.) *Quoad Magistros docentes Parisius in Grammaticalibus, conclusum est quod ipsi qui non legunt in vico straminis libros Ordinarios, non sunt Regentes, nec pro Regentibus reputari debent, aut etiam quovis modo gaudere privilegiis Regentis*, etc. Si autem venerint tales qui non sunt Regentes, necnon pro Regentibus debent reputari, a convivio DD. Regentium ejiciantur de Mandato Procuratorum per Bidellos; vel cogantur sub

pœna privationis a Natione ad solvendam cotam suam si a dictò convivio recedere recusaverint, et refectionem in eo sumpserint. »

(DUBOULAY, t. V., p. 616.)

De tous ces documents, il résulte qu'il n'a jamais été interdit aux professeurs de grammaire de dicter à leurs élèves des fragments des auteurs anciens. Donc, s'ils le jugeaient à propos, ils pouvaient obvier par ce moyen à la rareté des livres.

Il résulte encore de là que, si l'on veut s'éclairer sur l'état de l'enseignement littéraire entre le XIII[e] et le XV[e] siècle, ce n'est pas à la Faculté des Arts qu'il faut s'adresser. Cet enseignement, dont elle ne revendiqua jamais le monopole, s'était réfugié de fort bonne heure dans les colléges et pédagogies.

3.

ETABLISSEMENT DES SÉMINAIRES AU XVI[e] SIÈCLE, D'APRÈS AUGUSTIN THEINER. (Chap. VIII, p. 246.)

Le R. P. Theiner ne nous saura sans doute pas mauvais gré d'avoir emprunté les pages suivantes à l'*Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique* d'Augustin Theiner.

Nous avons dit en deux mots que les Pères du concile de Trente, en décrétant l'érection des séminaires, avaient les yeux fixés sur une institution de saint Ignace, le collége Germanique; que le pape Pie IV et son neveu saint Charles Borromée associèrent les Jésuites, dans une large mesure, à toutes leurs entreprises relatives à l'éducation; que cet exemple fut généralement suivi par l'épiscopat; et nous en avons conclu que les méthodes de l'Institut étaient conformes à l'esprit du saint-siége et du concile. Mais il ne nous convenait pas, à nous, de nous appesantir sur un tel sujet, et nous sommes persuadé qu'on s'en rapportera plus volontiers à un écrivain étranger à la Compagnie de Jésus, quelle que soit d'ailleurs la reconnaissance qu'Augustin Theiner professe envers elle.

L'historien des *Institutions d'éducation ecclésiastique*, jetant un regard sur les siècles qui ont précédé le concile de Trente, exprime d'abord un sentiment auquel nous nous associons sans réserve (1).

(1) Nous avertissons nos lecteurs que nous avons suivi, sans y rien changer, la traduction de M. J. Cohen.

« Je ne dis point anathème à cette belle époque historique de la science et de l'art européens. Elle a commencé à Pierre Lombard; elle a produit Thomas d'Aquin, Duns Scotus, Albert le Grand, Bonaventure et Alexandre de Halès, et elle s'est terminée au Dante, génie dont on n'a pas même compris la grandeur, qui planait dans les sphères les plus sublimes et les plus pures de la foi et de la poésie sacrée, qui tirait toutes ses grandes et magnifiques conceptions du cercle sacré de la sensibilité chrétienne, et qui les réunissait dans un tout céleste, s'élevant à une hauteur que pourrait à peine atteindre le regard du plus profond philosophe ou l'aile du plus audacieux poëte. » (T. I, p. 185.)

Et cependant (nous même l'avons fait observer dans le cours de cet ouvrage) les académies, substituées aux écoles épiscopales et monastiques, ne suffisaient pas pour entretenir la science et la piété au sein du clergé.

Après avoir parlé des tentatives infructueuses du concile de Bâle, Augustin Theiner ajoute : « La solution de ce saint problème était donc réservée à un moment solennel, au moment où les éléments hétérogènes qui, par la faute du temps, s'étaient introduits dans l'Eglise, parvenus à l'entier développement de leur impiété, n'attendaient plus que la main puissante qui, armée et cuirassée de la force de Dieu, devait les repousser loin de l'Eglise. »

« Cette époque était celle du Concile de Trente. Ignace de Loyola reçut de la Providence l'auguste mission de dissiper cette nuit profonde et orageuse par le sacré flambeau de l'Evangile, et de frayer aux Pères du concile de Trente la route de la sainte cité de lumière. Ignace devint le courageux et divin héraut des siècles suivants, qui furent ceux de la regénération et de l'éclat de l'Eglise. (Pag. 197.)

« L'institut de saint Ignace devint le modèle de toutes les écoles théologiques fondées sous la protection immédiate du saint-siége, et servit même, ainsi que nous le verrons plus bas, de guide aux Pères du concile de Trente dans leur célèbre décret sur les séminaires. » (Pag. 203.)

Suivent des détails circonstanciés sur le collége Germanique fondé par saint Ignace en 1552. Nous les omettons à cause de leur longueur. Le P. Theiner continue :

« Nous venons maintenant de tracer en peu de mots l'histoire

d'un établissement qui est devenu le modèle de tous les autres instituts ecclésiastiques que nous appelons séminaires.

« Retournons à présent sur nos pas et reprenons le fil de notre récit, afin de voir quel a été le développement des séminaires en d'autres lieux.

« Singulière et remarquable coïncidence d'événements! L'institut d'Ignace acquit une importance semblable, mais plus grande encore que celui d'Augustin, dont il n'était qu'une imitation sagement appropriée aux besoins des temps. Mais Augustin fut beaucoup plus heureux qu'Ignace. Il put voir les résultats de son institut, tandis qu'Ignace, au milieu du travail de l'enfantement, fut enlevé par la Providence à qui il dut abandonner le soin d'accomplir ses saintes intentions. Peut-être est-ce là une des causes auxquelles il faille attribuer le succès qui couronna son œuvre. La main de la Providence sut lui donner cette perfection et cette extension qu'il n'aurait peut-être pas obtenues, pendant la vie d'Ignace, au milieu de l'agitation des mauvaises passions. »

« Il n'y avait partout qu'une voix sur l'excellence du plan de l'institut de saint Ignace. L'Eglise était convaincue de sa nécessité. Les évêques les plus pieux et les plus savants se prononçaient hautement en sa faveur. Il n'avait besoin que d'une protection plus puissante pour être généralement adopté dans l'Eglise. Il la trouva dans le cardinal Polus et dans les Pères du concile de Trente. Polus, l'un des hommes d'Etat les plus illustres et les plus éclairés de son temps, l'intime ami et l'admirateur de saint Ignace et de sa société, ayant rédigé, en 1556, un projet de réforme pour l'Eglise d'Angleterre sa patrie, y avait introduit un plan pour l'établissement des séminaires ecclésiastiques exactement semblable à celui du collége allemand. D'après la liaison intime qui existait entre Polus et Ignace et la vive sympathie que le premier témoignait pour les travaux de l'autre, on peut conclure avec vraisemblance que le projet de Polus est sorti de la plume d'Ignace. D'ailleurs Polus s'était adressé, dès l'année 1555, par une lettre aux évêques de Cambrai et de Tournai, pour les exhorter à fonder dans leurs diocèses des séminaires d'après le plan de saint Ignace. Il leur offrit à cet effet de leur envoyer quelques membres capables et actifs de la Société de Jésus, petite encore, mais déjà éprouvée. Polus voyait bien que les malheurs qui menaçaient l'Eglise ne pouvaient être conjurés

que par l'établissement des séminaires, car ce n'est que par leur moyen qu'on peut se procurer un clergé bien discipliné, instruit et pénétré de l'esprit de l'Eglise. La proposition de Polus fut adoptée, avec de légères modifications, par les Pères du concile de Trente, qui lui donnèrent quelque extension. Ce fut encore un des amis les plus chauds de saint Ignace, saint Charles Borromée, qui enflamma l'enthousiasme des Pères du concile pour l'érection des séminaires. Charles, qui n'était pas encore lié avec le cardinal Polus, avait observé à Rome les grands progrès que les jeunes Allemands faisaient dans le séminaire si admirablement conduit par les Pères de la Société de Jésus. Le décret pour l'établissement des séminaires fut rendu dans l'avant-dernière session, en 1563. Quoique porté sous la rubrique des règlements disciplinaires, il n'en acquit pas moins généralement force de loi. » (Pag. 224 et suiv.)

Enfin, sur les instances des Pères du concile, le pape Pie IV promulgue le décret et donne lui-même l'exemple.

« Ce fut le 18 août 1563, au moment où Pie célébrait le service anniversaire de son prédécesseur Paul IV. Aussitôt que la cérémonie fut terminée, il rassembla les cardinaux et les consulta sans délai sur la demande des Pères du concile de Trente, qui lui avait été remise par Charles Borromée. Le pape et les cardinaux décidèrent unanimement que des séminaires devaient être établis dans tous les diocèses de l'Eglise; et afin de donner l'exemple, ils ordonnèrent qu'il en serait sur-le-champ fondé un à Rome, dans le sens du décret du concile. Pie consacra à la construction du bâtiment et à la dotation de l'institut une somme de 6,000 scudi par an, prise sur les fonds de la chambre apostolique, et nomma une commission de quatre cardinaux, au nombre desquels se trouva Charles Borromée, pour veiller à l'exécution de ce décret. Pie, dans le discours plein d'onction qu'il prononça le 30 décembre 1563, pour déclarer la clôture du concile de Trente, s'exprime de la manière la plus positive sur le décret des Pères au sujet des séminaires, et se vante de l'avoir exécuté à Rome et à Bologne, c'est-à-dire dans les deux villes qui de tout temps avaient été le siége d'écoles théologiques; mais, en parlant de Rome, il n'a pu vouloir entendre par là que l'érection du séminaire romain. Dans la séance consistoriale tenue le 14 avril 1564, au Vatican, dans la cour de Constantin, Pie revient

encore sur ce sujet et expose sans réserve aux cardinaux la nécessité de ne pas tarder plus longtemps à exécuter le décret de Trente sur les séminaires. L'érection du séminaire de Rome, qui a été connu d'après cela particulièrement sous le nom de séminaire romain, fut encore une fois résolue. Dans la séance du 28 juillet 1564, tenue dans l'église de Saint-Marc, et à laquelle presque tous les cardinaux assistèrent, Pie décida, avec l'approbation des cardinaux présents, que la direction du séminaire serait confiée aux soins de la société de Jésus. » (Pag. 228 et suiv.)

Nous n'avons rien à ajouter au récit d'un historien si bien informé.

4.

RAGIONAMENTO DU P. ANTOINE POSSEVIN. (Chap. VIII, p. 261.)

Cet opuscule de Possevin a été publié pour la première fois en 1829, dans une revue italienne (*Memorie di religione, di morale e di letteratura*) dirigée avec talent par le savant et respectable abbé Cavedoni. Nous reproduisons en entier le titre donné par la Revue : *Ragionamento inedito del Padre Antonio Possevino della compagnia di Gesù, del modo di conservare lo stato e la libertà, fatto nel palagio di Lucca a quella Republica, ai IV di Marzo MDLXXXIX.*

Les éditeurs parlent avec effusion de Possevin. « Il fut vraiment grand à une époque féconde en grands hommes; il joignit à un esprit vaste, pénétrant, heureusement doué, l'activité entreprenante de l'homme d'Etat, la science et l'érudition de l'homme de lettres, la profondeur du théologien, la vertu et la piété d'un maître de la vie spirituelle. Ses légations en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Transylvanie, en Pologne, en Moscovie, rendirent son nom européen; sans compter ses oraisons funèbres et ses sermons, sa *Bibliothèque* et sa *Poétique* montrent l'étendue de ses connaissances littéraires; son *Apparatus sacer* et ses nombreux écrits de controverse révèlent un maître et un docteur consommé dans les sciences sacrées. Sa résolution de revêtir l'habit de la Compagnie de Jésus, son zèle et son amour pour ce saint Institut, le grand nombre d'âmes qu'il a dirigées; le bonheur avec lequel il forma, à Padoue, le jeune comte de Sales, auquel, parfaitement éclairé sur cette âme toute

céleste, il fit connaître d'avance et sa vocation et son apostolat, et jusqu'au siége où il devait s'asseoir en qualité de Pasteur (1), répandent sur cette glorieuse vie un éclat immortel. » Les éditeurs remarquent, en terminant leur avant-propos, que Possevin mérita et obtint de son vivant les éloges de saint Pie V, de Grégoire XIII, d'Innocent IX, de Paul V, d'Emmanuel-Philibert de Savoie, d'Etienne Bathori, roi de Pologne; de Sigismond, vayvode de Transylvanie; et, pour n'en nommer qu'un petit nombre parmi les doctes, qu'il fut honoré du suffrage et de la correspondance d'un Lainez, d'un Baronius et d'un saint Charles Borromée.

Il passa par Lucques en 1589, appelé à Rome par le pape Innocent IX. Il y avait tout juste vingt ans que, à la prière des magistrats et du clergé, il avait pris la parole dans le palais du gouvernement. Il ne put se refuser à une nouvelle invitation, et cette fois il se mit à traiter des moyens de conserver l'Etat et la liberté. Ces moyens, il les réduit à quatre : le ministère de la parole de Dieu, l'éducation chrétienne de l'enfance, la bonne administration de la justice, la sagesse dans les transactions commerciales. Nous n'avons à nous occuper que du second point.

On ne doit pas oublier que, dans le gouvernement républicain de Lucques, le pouvoir était réparti avec une parcimonie jalouse, de manière à l'empêcher de se concentrer jamais ni tout entier, ni longtemps sur une même tête. De là, sans doute, certaines fluctuations d'opinion, et une extrême lenteur à inaugurer des réformes acceptées presque partout avant la fin du XVI[e] siècle. La surintendance des écoles était confiée à un conseil de notables, l'évêque possédait déjà *une espèce de séminaire*; mais les professeurs suivaient encore purement et simplement les errements de la renaissance, que Possevin appelle le vieil usage, *il vecchio uso.*

Il devait parler avec circonspection, pour n'être pas soupçonné de venir renverser cet ordre de choses; mais en même temps frapper fort, afin de laisser une impression profonde et une résolution arrêtée de retrancher des abus dont on avait fini par ne plus s'apercevoir.

Tous les jours Térence et autres livres pleins d'impiété, Martial, Catulle, Properce, les comiques latins, voilà ce qu'il trouve dans

(1) Tout le monde a compris qu'il s'agit de saint François de Sales.

les écoles de Lucques. Quand il parle des odes d'Horace, on doit comprendre d'après cela qu'elles n'étaient point *expurgées*.

Qu'une telle pratique soit réprouvée par l'Ecriture sainte, par les saints Pères, par les conciles, Possevin n'aura pas de peine à le démontrer : saint Augustin, saint Basile, Clément d'Alexandrie, le v[e] concile de Latran, lui fournissent d'invincibles arguments.

Mais une objection était dans la pensée de ses auditeurs ; Possevin la prévoit, il va y répondre.

Comment apprendra-t-on le latin? — Remarquez-le bien : par toute la réponse de Possevin, on comprend que les Lucquois attachaient à ces paroles un sens bien différent de celui qu'elles auraient parmi nous. Apprendre le latin, à leur sens, c'était acquérir la connaissance de certaines finesses de langage qui se rencontrent surtout dans les comiques, dans Martial et autres auteurs mal famés. Sous prétexte que la loi des Douze Tables est écrite en vieux latin, et que les autres monuments de la législation romaine contiennent un certain nombre d'archaïsmes, on regardait ces dangereuses lectures comme une préparation nécessaire à l'étude du droit. Voilà un préjugé que Possevin réfute et tourne en ridicule. Pour l'intelligence des lois romaines, n'a-t-on pas assez de Budé, d'Alciat, de Cujas? Et que nous reste-t-il d'ailleurs de la loi des Douze Tables? à peine quelques fragments, etc., etc. Mais là n'est pas la question : *non consiste qui il punto*.

Ce qui importe, c'est que les maîtres se pénètrent une bonne fois de la méthode suivie par les saints Pères dans l'explication des auteurs païens.

« Se una volta avessero i maestri gustato il modo che tennero i Pantenii, i Giustini martiri, i Clementi Alessandrini, gli Eusebj, della preparazione e dimostrazione evangelica, i Teodoreti della curazione delle affezioni greche, i Basilj, i Crisostomi, i Gregorj Nazianzeno e Nisseno in Greco ; e dappoi in latino i Lattanzj Firmiani della vera e falsa giustizia, i Boezj, gli Ambrosj, gli Agostini ne'libri della città di Dio, nell'esporre le cose dell'antichità, ed in mostrare la diritta strada all'interpretazione degli Etnici ; veduto avrebbono e quanta dottrina per fecondarne i petti de' secolari indi si trae, e quanto aggiugnendosi questo antidoto con la lettura de' profani scrittori, sicuramente potrebbono a suo tempo da questi

cogliersi le parole pe' buoni concetti, non i perniciosi veleni et pensieri, onde scaturiscono poi continui torrenti di empietà.» (Pag. 34.)

C'est donc d'abord entre les mains des professeurs que Possevin place les saints Pères. A eux d'y puiser ce qui convient à leur enseignement: « *Sapranno trarre da questi scrittori quanto sarà conveniente e proporzionato alla loro professione ed alla capacità de' figliuoli.* » (Pag. 35.)

Il arrive au point principal : la manière de faire la classe. *Udite il modo,* dit-il ; nous rapporterons ce passage en entier :

« Dio si trova per tutto, o Lucchesi, da chiunque vuole con umiltà e diligenza cercarlo. Però ancora che nelle scuole si leggano Cicerone e simili più casti scrittori, il modo di trovare Dio è questo, che dopo aver fatto capaci i giovanetti quanta differenza è tra la sincera luce di Dio, e quella che fosca e tenebrosa ritenevano i scrittori infedeli nei cuori, laonde come fanciulli piuttosto balbettavano che ragionavano delle virtù, così sempre si ricordino che tutto quello che hanno detto di esse non è se non ombra in rispetto della sostanza delle virtù cristiane, sicchè in esse non debbono fondarsi punto; che quanto alle cose le quali ombreggiano della pietà, non sapendo che cosa si dicessero mentre parlarono delle sibille o simili cose, come fa pure Cicerone ne' libri della divinazione dell' Acrostichide, e nella prima delle famigliari circa la riduzione di Tolomeo nel regno d'Egitto; tutto ciò deve vedersi limpidamente nella religione cristiana: che dove Cicerone o spesso si loda, o celebra altri, questa non era vera lode, ma lontana da' petti cristiani, che debbono poggiare le loro speranze nell' eterna mercede e porger le loro corone a' piedi di Cristo, a cui solo ogni gloria e lode si dee col Padre e collo Spirito Santo; che gravissimo errore può pigliare stanza ferma nelle menti cristiane da quegli Ufficj di Cicerone, che nessuno si vendichi d'altrui se non provocato da ingiuria o torto ricevuto; nel qual proposito ha pienissimo campo il maestro di paragonare, o farne l'antitesi della perfezione della legge cristiana con quella de' Pagani, e riprovando questa, inserire quella nelle tenere piante nelle quali è ancora come puro e sincero il vigore della innocenza battesimale: che quanto allo stile di Cicerone sì come nè il numero può esser meglio cadente nè più proprio, così non però sempre quella fluida ab-

bondanza si dee usare da ognuno in ogni tempo, in ogni luogo e ad ogni persona; poichè or come oratore, or come console, or come Imperatore, or come di sua natura vago dell' eloquenza, molte cose diceva che potevano con maggiore strettezza dirsi, lasciando quell' asiatica abbondanza non sempre decente alla bocca cristiana : che in somma si ricordino gli scolari che la lingua, come disse Lattanzio, allora si mostra essere istrumento debito in quanto serve a quello per il che Iddio la fece cioè per l'onor suo, e per l'ajuto di se e del prossimo. Fuori di questo è affatto istrumento d'iniquità, cembalo che in vano rimbomba, e spesso rovina della republica.

Questo presupposto, e lasciatasi a parte la lettura de'libri della divinazione, del fato e simili altre cose non atte all'età giovanile, e poi miste di gravi errori, *se il maestro legge gli Ufficj di Cicerone, perchè non potrà egli leggere giuntamente qualche cosa degli Ufficj di S. Ambrogio, di Lattanzio già commendato, in certe cose che quegli non seppe, e di simili?* Poichè da questo giuntamente le menti de' giovani si faranno più erudite, e vedendo eminenza e perfezione delle virtù cristiane, si conforteranno per se stessi a seguirle, ed imparando a mente queste, componendo poi le loro composizioni se da Cicerone piglieranno lo stile, da questi piglieranno la soda dottrina, la pietà, ed anco molte maniere di dire le quali i seguenti secoli porsero a quei dottissimi lumi di S. Chiesa per esprimere nativamente e propriamente i misterj della Religione nostra, e per parlare delle cose cristiane veramente e decentemente; delle quali chi vuole o scrivere o ragionare con Cicerone solo, o con altri etnici incorre in perniciosissimi errori, fa somigliante la religione nostra a quella degli etnici, usa del nome e giuramento che si faceva pei falsi Iddii (*chè di la pazzamente per non dir pedantemente vivono ancora que'* MEHERCULE, ÆDEPOL, MECASTOR, SI DIIS PLACET), non osa chiamar Cristo in latino SALVATOR, nomina i sacerdoti cristiani FLAMINES O ARCHIFLAMINES, chiama poi Sacerdoti i Giureconsulti antichi benchè Pagani, e ne piglia tale concetto che poi gli antepone a noi Sacerdoti e Teologi Cristiani; esprime con voce di Lettisternj, che si facevano nei tempj degli Idolatri, il concorso che da noi si fa a Dio per chieder ajuto in alcun grave bisogno, *ed in somma trabocca in infiniti inconvenienti d'improprietà nella lingua, di vanità nei concetti, e non di rado nel credere in cose che aprono la porta*

all'eresie, siccome più d'una volta caddero Lorenzo Valla ed Erasmo, i quali non senza cagione da persone di senno e di dottrina furon chiamati precursori di Lutero.

Ora tornando al modo di leggere quegli antichi autori, chi non vede quanta ricchezza di lingua latina, di proprietà, e di pietà apporterà la lettura di Cicerone DE AMICITIA con quei precetti della Carità i quali sono nel catechismo Romano ed in una delle epistole di S. Paolo a' Corintj, massime se in luogo di mille ciance etniche impareranno piuttosto a mente queste cose essenziali, le quali però sono scritte in ottima lingua se parliamo del detto Catechismo? Come poi non gioverà se leggendosi i commentarj di Cesare, si aggiunga la dottrina de' libri di Giosuè o altre de' libri de' Re, i quali guerregiano le guerre di Dio, e ci fanno conoscere il vero metodo dell'istoria, la providenza e fortezza del braccio divino e gli errori di que' grandi etnici, i quali per la gloria del mondo strinsero le spade all'esterminio del genere umano? Che santi e savj paralleli saranno quei delle vite de' Romani o de' Greci pagani contraponendocisi alcuni de'grandi Imperatori Cristiani quali furono i mentovati di sopra, i Carli Magni, i santi Luigi di Francia, i santi Stefani d'Ungheria e somiglianti: alli quali parimente possono aggiugnersi le vere prodezze di coloro i quali in questo secolo hanno con piccolissime armate posto il freno all'Oriente, quali sono stati i Vaschi, gli Albucherchi, e altri, perciocchè tutte queste vite ed azioni sono state scritte latinissimamente da Paolo Emilio, dal Giovio, dal Maffei ultimamente; i quali oltre ciò che appartiene all'erudizione ed alla cognizione delle sante strade della providenza di Dio, mostrano anco il modo col quale, poichè è cangiata la milizia antica, e molte sorti di governi ne' nostri tempi, possono esprimersi latinamente gli assalti, l'imprese, i fatti d'arme, l'espugnazioni o marittime o terrestri, il trattar delle paci e degli accordi con maniere Cristiane!

Vous connaissez maintenant la méthode enseignée par Possevin aux professeurs de Lucques : elle consiste, comme celle de Jouvency, *à expliquer chrétiennement les auteurs païens*. S'il conseille de faire voir aux écoliers, concurremment avec Cicéron, *quelque chose* de saint Ambroise ou de Lactance, cela n'autorise pas à dire qu'il ait voulu substituer aux anciens classiques une collection de classiques chrétiens.

Quant au reproche adressé à Erasme et Laurent Valla, — *i quali non senza cagione da persone di senno e di dottrina furon chiamati precursori di Lutero*, — il est assurément très-mérité, leur esprit sceptique et railleur pouvant les faire considérer comme des précurseurs de Luther. Mais Possevin n'a pas la même sévérité à l'égard des autres humanistes du XVIe siècle, dont le seul crime serait d'avoir employé assez mal à propos des expressions païennes. On peut s'en convaincre en lisant le jugement qu'il porte sur Sannazar : « A Sannazario quidem, paucissimis demptis (quæ voces illas ethnicorum poetarum sapiunt), divinum habemus poema, ut merito Belisarius Aquaviva Neritinorum Dux eidem scribens dixerit, cum orationis splendore contendere brevitatem, cum rotunditate ornatum, cum fluxu carminum pulchritudinem; atque ita demum omnia numeris et sententiarum gravitate mandata videri, ut ad cujusvis scriptoris antiquissimi candidissimique laudem accedant. »

(*Bibliotheca selecta*, l. XVII, c. XXV.)

Comment donc a-t-on vu dans le *Ragionamento* de Possevin ce que nous n'y voyons pas? il fallait pour cela trois choses : 1° ne pas connaître sa *Bibliothèque*, ample commentaire de toutes les idées qu'il présente ici très-rapidement et d'une manière oratoire; 2° être mal renseigné sur la situation particulière des écoles de Lucques, par laquelle s'explique la sévérité de son langage; 3° être quelque peu prévenu. Je ne crois pas qu'on y ait mis la moindre mauvaise foi; mais il est clair qu'on avait glissé bien légèrement sur les pages que nous venons de rapporter.

5.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES CATÉCHISMES. (Chap. IX, p. 289.)

Avant le concile de Trente, on instruisait et on avait toujours instruit les enfants et les ignorants dans la connaissance de la religion, témoin le beau traité de saint Augustin *de Catechizandis rudibus*, les catéchèses de saint Cyrille, etc.; il devait y avoir aussi des abrégés de la doctrine chrétienne destinés aux catéchistes et aux catéchisés : mais c'est surtout vers la fin du XVIe siècle que s'est répandu l'usage des catéchismes, ces précis simples et méthodiques rédigés ordinai-

rement par demandes et par réponses, et contenant en peu de mots tout ce que le fidèle doit croire et pratiquer. Il est hors de doute que les catéchismes ont beaucoup contribué à l'élan religieux qui se manifesta à cette époque.

Les Pères de la Compagnie de Jésus, dont l'Ordre ne faisait que de naître, embrassèrent avec ardeur, selon leur institut, ce moyen de propager la foi.

Le premier en date des catéchismes composés au XVI[e] siècle, au moins parmi ceux qui sont restés, est celui du P. Pierre Canisius, imprimé pour la première fois en 1554, avant la troisième réunion du concile de Trente, et par conséquent aussi avant le décret qui ordonnait la composition du catéchisme de ce saint concile (1563); il parut d'abord sous le titre de *Summa doctrinæ christianæ*. Plus tard (1556), Canisius en publia un abrégé qu'il intitula : *Parvus Catechismus catholicorum*. Au rapport d'Alegambe (*Biblioth. scriptorum Societatis Jesu*), il fut traduit dans presque toutes les langues, et enseigné en quantité d'endroits, soit dans les églises, soit dans les classes. Canisius le traduisit lui-même en grec pour l'usage des écoliers. Dans les colléges de la Compagnie de Jésus, le catéchisme grec fut employé pour apprendre les premiers éléments de cette langue, et il est spécialement désigné à cet effet dans le *Ratio studiorum*. Quand le catéchisme de Canisius fut publié à Paris en 1686, par l'autorité de Mgr de Harlay, on en était au moins (ce fait est attesté dans la préface) à la 400[e] édition.

Ce fut là comme un signal, et les autres enfants de saint Ignace y répondirent. Southwell (*Biblioth. script. S. J.*) compte jusqu'à 137 jésuites qui publièrent des catéchismes en diverses langues, de 1554 à 1675.

L'exemple de Canisius fut aussi suivi par les membres des autres ordres religieux. Parmi les théologiens qui consacrèrent leurs plumes à écrire des catéchismes, nous mentionnerons Pierre de Soto, Dominique Soto, Carranza, dom Barthélemy des Martyrs et les auteurs du *Catéchisme Romain*.

Après Canisius vient le P. Emond Auger. Composé à Pamiers, en 1559, pour les élèves du collége de cette ville, son catéchisme parut à Lyon en 1563, avec une épître dédicatoire au roi Charles IX. Comme Canisius, Auger traduisit son catéchisme en grec et en latin

« afin, dit-il, que les écoliers pussent consacrer la première connaissance qu'ils auront des langues anciennes à l'étude de la religion. » Cet ouvrage, imprimé en français sous le titre de *grand et petit catéchisme*, eut un débit extraordinaire : le libraire de Paris assurait en avoir vendu en huit années plus de 38,000 exemplaires.

Vers la même époque (1564), en Espagne, le P. Jean Ramirez composait, dit Sacchini (*Hist. Soc. Jesu*, p. 2, lib. VIII, n° 127) « un abrégé des principales vérités de la foi, par courtes demandes et réponses à l'usage des enfants et des ignorants, le premier de ce genre publié en langue espagnole. »

En 1566, Marc Jorge (Georgius) faisait paraître son catéchisme, qui fut bientôt traduit en plusieurs idiomes étrangers pour les missions transatlantiques. Généralement enseigné en Portugal, il fut, dit Gusta, supprimé par Pombal, qui mit à la place des abrégés de doctrine chrétienne imbus des erreurs jansénistes. Après la mort de Joseph I[er], la reine dona Maria remit en honneur le catéchisme du P. Jorge. (*Su'i catechismi moderni saggio*, p. 249.)

Le Père de Pretère, presque au même temps, répandait à Anvers et dans la Belgique un petit catéchisme flamand.

La Sicile avait le sien dès l'an 1547. Il avait été composé par le Père Jérôme Domenech, à la prière de Don Jean de Vega, vice-roi de Naples. A Naples même, le Père Araldi en publia un en 1570. La même année, le Père Polanque fit paraître, à Venise, sa *Doctrine chrétienne*. En 1584, le Père Gagliardi, à la demande de saint Charles Borromée, imprimait son catéchisme, destiné, selon toute apparence, au diocèse de Milan. Mais, dans la péninsule italique, aucun de ces abrégés de la foi ne surpassa la *Doctrine chrétienne* de Bellarmin, qui fut pour cette contrée et pour le Levant ce qu'était pour le Nord le catéchisme de Canisius. Aujourd'hui même c'est encore le livre élémentaire de religion le plus répandu dans les écoles et les églises d'Italie.

Le catéchisme du concile de Trente, appelé aussi *Catéchisme Romain*, venait de paraître (1566). Il fut bientôt traduit en diverses langues par les jésuites. Paul Hoffée le traduisit en allemand dès 1568; Elien, en arabe (1589); Jean Wchalius, en polonais (1592). En France, le Père Michel Coyssard fit paraître en 1591 un catéchisme accompagné de cantiques spirituels; et de cette époque à 1640, les

Pères Bailly, d'Héliot, Richeaume, Barnaud, Nicolas Cusan et Amable Bonnefons publiaient tous des abrégés de la doctrine chrétienne.

En Espagne, les Pères Cordesès, Ledesma et Gonzalès Lozada (1569, 1573 et 1613) suivaient aussi l'exemple de Canisius. Deux noms sont restés populaires; ce sont ceux de Ripalda et d'Asteté, dont les catéchismes, publiés vers 1580 et 1592, sont aujourd'hui encore entre les mains des jeunes Espagnols. En 1772, on voulut supprimer le *catéchisme classique* de Ripalda, dont on s'était servi jusqu'alors dans l'enseignement religieux des colléges et de la famille royale elle-même. On en composa un autre qui, examiné par les théologiens du tribunal de l'Inquisition, fut trouvé défectueux et *rédigé quelque peu dans les idées nouvelles*. Charles III le fit livrer aux flammes et commanda que le catéchisme du Père Ripalda fût réimprimé et maintenu dans l'enseignement religieux, mais en supprimant le nom du jésuite!

C'est au P. Augustin Theiner que nous empruntons ce détail. (*Histoire du Pontificat de Clément XIV*, t. II, p. 189.)

En Angleterre, le P. Henry Garnet imprimait dans la langue nationale le catéchisme de Canisius, vers 1590; Guillaume Harford en composait un dans la même langue en 1600; Jean de Salisbury traduisait en anglais celui de Bellarmin, vers 1618.

En Irlande, Guillaume Bathee publiait son catéchisme vers 1604.

En Belgique, François Coster, Bahusius, Jacques de Villegas dotaient aussi leur idiome national d'un livre élémentaire de la doctrine chrétienne (1607 à 1617).

Nous ne parlons pas des jésuites qui furent chargés de composer des catéchismes pour la province ecclésiastique de Malines, pour les diocèses de Trèves, de Perpignan, de Saint-Omer, etc.

Rappelons en deux mots le rapport de tout ceci avec notre sujet principal: Le catéchisme était livre de classe : aux termes du concile de Milan et du *Ratio studiorum*, la doctrine chrétienne devait être expliquée en classe par le professeur de grammaire; d'après un usage consacré par le même concile, et qui s'est perpétué dans certains établissements jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le même volume renfermait et les préceptes de grammaire ou de littérature et l'abrégé de la doctrine chrétienne; le catéchisme grec de Canisius et celui

d'Emond Auger servaient à l'étude de la langue grecque, etc. — Il n'est donc pas indifférent de savoir combien les hommes chargés de l'éducation de la jeunesse ont travaillé à propager les bons catéchismes : c'est la mesure du zèle qu'ils déployaient dans leur classe.

(*Nous devons cette note à l'obligeance du R. P. de Montézon, auteur lui-même d'un catéchisme à l'usage des colléges.*)

6.

ADDITIONS SUR SARBIEWSKI. (Chap. IX, p. 308.)

Nous avons dit (p. 306) que Sarbiewski avait été chargé par le pape Urbain VIII *de ramener aux lois de l'antique prosodie quelques-unes des hymnes du Bréviaire romain.* Craignant que les amants passionnés du moyen âge n'aient peine à lui pardonner un tel méfait, nous expliquerons toute notre pensée à cet égard.

Le Bréviaire romain, c'est le *Bréviaire moyen âge;* vous qui n'aimez pas la latinité du moyen âge, vous êtes les ennemis naturels du *Bréviaire romain.* Voilà ce qu'on nous objectait. Or il y a dans cette objection tout autant d'erreurs que de mots : car, 1° le Bréviaire romain n'est pas le Bréviaire moyen âge, 2° nous ne sommes pas ennemis de la latinité du moyen âge (*nous qui défendons les études classiques*); 3° nous sommes encore moins les ennemis du Bréviaire romain. — *Nego majorem, minorem, etc.*

Le Bréviaire romain n'est pas le *Bréviaire moyen âge,* puisqu'il ne doit au moyen âge qu'une très-faible portion de ses hymnes et de ses leçons. Le reste appartient à l'antiquité ecclésiastique ou aux temps modernes. Saint Ambroise, Prudence et même Fortunat (1) ne sont pas précisément du moyen âge ; pas plus que Bellarmin, Urbain VIII et Sarbiewski, auteurs de plusieurs des hymnes du Bréviaire romain. Les légendes d'un grand nombre de saints ont été composées depuis la renaissance; les homélies sont empruntées à ces mêmes saints Pères dont on trouve parfois la phrase un peu trop païenne. Il est donc clair que ceux qui auraient surtout à cœur de réciter un *Bréviaire moyen âge,* ne trouveront pas leur compte au Bréviaire romain.

(1) Fortunat est plutôt un des derniers Romains qu'un poëte du moyen âge.

Non, ce n'est pas sur une fantaisie qu'est fondée notre affection pour le Bréviaire romain : nous le recevons de la main du père commun des fidèles, il nous a été prescrit par saint Pie V ; cela nous a toujours suffi pour le préférer à tout autre.

Si des *humanistes* en critiquent le latin, nous répondrons à ces humanistes que nous cherchons dans la prière, non le beau langage, mais la piété.

Si des *moyenagistes* (*sit venia verbo*) s'insurgent contre les corrections faites par ordre des souverains Pontifes, nous répondrons à ces moyenagistes que nous sacrifions volontiers quelques-unes des grâces du moyen âge, et même ses plus charmantes incorrections, à l'autorité pontificale.

Il est de mode aujourd'hui d'accuser entre autres Urbain VIII, ce pape de la renaissance, qui a fait disparaître de notre Bréviaire certains vestiges du moyen âge. Je suis convaincu que la plupart des accusateurs d'Urbain VIII n'ont jamais comparé les anciennes hymnes à celles qui sont sorties de la correction d'Urbain VIII. Sarbiewski nous offre l'occasion de faire cette comparaison. L'hymne du temps pascal : *Ad regias Agni dapes*, est une de celles dont il a été chargé ; nous la plaçons sous les yeux de nos lecteurs à côté de l'ancienne.

I.

Ad cœnam Agni providi, Et stolis albis candidi, Post transitum maris Rubri, Christo canamus principi.	Ad regias Agni dapes, Stolis amicti candidis, Post transitum maris Rubri, Christo canamus principi.

II.

Cujus corpus sanctissimum In ara crucis torridum, Cruore ejus roseo Gustando vivimus Deo.	Divina cujus charitas Sacrum propinat sanguinem, Almique membra corporis Amor sacerdos immolat.

III.

Protecti Paschæ vespere A devastante Angelo, Erepti de durissimo Pharaonis imperio.	Sparsum cruorem postibus Vastator horret Angelus ! Fugitque divisum mare, Merguntur hostes fluctibus.

IV.

Jam Pascha nostrum Christus est, Qui immolatus Agnus est,	Jam Pascha nostrum Christus est, Paschalis idem victima,

Sinceritatis azyma
Caro ejus oblata est.

Et pura puris mentibus
Sinceritatis azyma.

V.

O vere digna Hostia,
Per quam fracta sunt tartara,
Redempta plebs captivata,
Reddita vitæ præmia

O vera cœli Victima,
Subjecta cui sunt tartara,
Soluta mortis vincula
Recepta vitæ præmia.

VI.

Consurgit Christus tumulo,
Victor redit de barathro,
Tyrannum tradens vinculo,
Et Paradisum reserans.

Victor, subactis inferis,
Trophæa Christus explicat,
Cœloque aperto, subditum
Regem tenebrarum trahit.

VII.

Quæsumus auctor omnium,
In hoc Paschali gaudio,
Ab omni mortis impetu
Tuum defende populum.

O sis perenne mentibus
Paschale, Jesu, gaudium,
A morte dira criminum
Vitæ renatos libera.

VIII.

Gloria tibi, Domine,
Qui surrexisti a mortuis,
Cum Patre et sancto Spiritu
In sempiterna sæcula.

Amen.

Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito
In sempiterna sæcula.

Amen.

Si vous avez lu attentivement ces deux hymnes, vous aurez remarqué avec quel soin Sarbiewski à conservé le sens, souvent même la phrase de l'hymne du moyen âge. Il n'a rien changé à ces deux vers :

Post transitum maris Rubri
Christo canamus principi;
(I, 3 et 4.)

non plus qu'à celui-ci, en effet un des plus beaux :

Jam Pascha nostrum Christus est.
(IV, 1.)

Ailleurs, l'inexorable prosodie lui à imposé des changements assez notables, mais il ne s'est jamais écarté de l'esprit de son modèle. Comparons quelques strophes en particulier.

I. Je regrette le mot *cœnam*, qui est bien dans le sens du mystère, et rappelle à la fois la cène de l'ancienne loi et celle que fit le Sauveur la veille de sa mort. Mais Sarbiewski a du moins évité l'amphibologie du mot *providi*, qui pourrait se rapporter également au génitif *Agni*, et à *nos* sous-entendu, aussi bien que *candidi*. La conjonction *et*, qui suppose ici deux adjectifs attribués à un même sujet, nous fixe à ce dernier sens; mais ce n'est qu'après réflexion. Au reste, le premier vers de Sarbiewski est plein de majesté, sans avoir moins d'onction que l'autre.

II. Nous regrettons encore un mot de cette seconde strophe, *torridum;* mot mystérieux que n'a pas remplacé Sarbiewski. Selon nous, notre homonyme d'outre-Rhin montre peu d'intelligence du symbolisme chrétien lorsque, après avoir reconnu que le *torridum* s'applique au corps du Sauveur par allusion à l'Agneau pascal, il ajoute: « Quæ imago a Breviario romano in textu correcto non recepta, *quam sit inepta et potius fastidium quam devotionem movens, nemo non nobis concedet.* » Cette concession, nous ne la ferons pas, croyant que plus de respect est dû à une figure universellement adoptée par les saints Pères, et que Luther lui-même n'a pas rejetée, comme notre homonyme le confesse (1). Mais nous trouvons que la strophe de Sarbiewski est beaucoup plus nette, beaucoup mieux partagée que l'autre; nous aimons ces deux vers employés à célébrer le précieux sang de Sauveur, tandis que les deux autres se rapportent à son corps, et ce parallélisme nous semble tout à fait dans le goût des belles hymnes du l'Office du Saint-Sacrement. Enfin, le dernier vers est de toute beauté. On a beaucoup de peine à saisir au juste le sens de l'ancienne strophe : *Cujus corpus sanctissimum*, etc.; la construction de la phrase est vraiment défectueuse.

III. Il faut avouer que le sens a beaucoup gagné aux corrections de Sarbiewski. *Protecti Paschæ vespere* est bien vague, comparé à ces vers :

Sparsum cruorem postibus
Vastator horret Angelus.

Autant faut-il en dire pour les deux derniers vers. Le passage de la mer Rouge, et *l'immersion* de Pharaon dans les flots renferment des

(1) Cf. Herm. Adalbert. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, LXXXI.

mystères que l'Église célèbre dans les fêtes pascales, et que l'ancien hymnographe n'a pas même indiqués, probablement parce que l'expression lui faisait défaut.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen, dont la suite ne nous offrirait que des observations analogues (1). En général, on peut s'apercevoir que, si plus d'une fois Sarbiewski a sacrifié une grâce, plus souvent encore il a précisé une pensée, et que cette hymne ainsi retouchée n'a rien perdu de son caractère liturgique.

Voici l'ode sur la bataille de Choczim, que nous avons promis de donner en entier.

Celebris POLONORUM *de Osmano Turcarum Imperatore Victoria, prælio ad Chocimum Dacico, anno* DOMINI M. DC. XXI. VI. *Non. Septemb. commisso parta.*

Galesi agricolæ Dacici cantus inducitur.

Dives Galesus, fertilis accola
Galesus Istri (2), dum sua Dacicis
Fatigat in campis aratra,
Et Galeas clypeosque passim ac
Magnorum acervos eruit ossium;
Vergente serum sole sub Hesperum,
Fessus resedisse, et solutos
Non solito tenuisse cantu
Fertur juvencos. CARPITE, dum licet,
Dum tuta vobis otia, carpite
Oblita jam vobis vireta,
Emeriti, mea cura, tauri;
Victor Polonus dum posita super
Respirat hasta, sic etiam vigil
Sævusque. Pro! quantis, Polone
Moldavici tegis arva campi
Thracum ruinis! quas ego Bistonum
Hic cerno strages? quanta per avios
Disjecta late scuta colles?
Quæ Geticis vacua arma truncis?
Hac acer ibat Sarmata (Thracibus
Captivus olim nam memini puer).
Hic ære squalentes et auro
Concanus explicuit catervas.

(1) Remarquons encore que le *tartara* de la cinquième strophe n'est pas de Sarbiewski.

(2) Sous le nom d'*Ister* c'est évidemment le Dniester, et non le Danube, que désigne Sarbiewski.

Heu quanta vidi prælia! cum Dacis
Consertus hastis campus, et horridi
Collata tempestas Gradivi,
Ambiguis fluitaret armis.
Suspensa paulum substitit àlitis
Procella ferri; donec ahenea
Hinc inde nubes sulphurato
Plurima detonuisset igni.
Tum vero signis signa, viris viri,
Dextræque dextris, et pedibus pedes,
Et tela respondêre telis
Et clypeis clypei rotundi.
Non tanta campos grandine verberat
Nivalis Arctos : non fragor Alpium
Tantus, repitentes ab imo
Cum violens àgit Auster ornos,
Hinc quantus atque hinc impetus æreo
Defusus imbri, Miscet opus frequens
Furorque, Virtusque, et perenni
Immoritur brevis ira Famæ.
Diu supremam nutat in alcam
Fortuna belli. Stat numerosior
Hinc Bessus, hinc contra Polonus
Exiguis metuendus alis.
Sed quid Cydones, aut pavidi Dahæ,
Mollesque campo cedere Concani?
Quid Seres, aversoque pugnax
Parthus equo, Cilicumque turmæ
Contra sequacis pectora Sarmatæ
Possent fugaces? Hinc ruit impiger
Polonus, hinc Lithanus; atro
Quale duplex ruit axe fulmen.
Aut qualis àlto se geminus jugò
Devolvit amnis, raptaque cum suis
Armenta silvis, atque aperto
Præcipitat nemora alta campo.
Heu quale sævus fulminat æneo
Borussus igni! Non ego Livonum
Pugnas, et inconsulta vitæ
Transierim tua, Russe, signa.
Vobis fugaces vidi ego Bistonum
Errare lunas, signaque barbaris
Derepta vexillis, et actam
Retro equitum peditumque nubem.
Virtute pugnant, non numero viri :
Et una silvam sæpius eruit
Bipennis, et paucæ sequuntur
Innumeras aquilæ columbas.
Heu quæ jacentûm strata cadaverum!

Qualemque vobis Ædonii fuga
Campum retexêre! Hic Polonam
Mordet adhuc Othomannus hastam :
Hic fusus Æmon! hic Arabum manus
Confixa telis: hic Caraças jacet
Conopeis subter Lechorum,
Non benè pollicitus minaci
Cœnam Tyranno. Spes nimias Deus
Plerumque fœdos duxit ad exitus :
Ridetque gaudentem superbum
Immodicis dare vela votis.
Quo me canentem digna trahunt equis
Non arma tauris? Sistite, barbaræ,
Non hæc inurbanâ, Camœnæ,
Bella decet memorare buxo,
Majore quondam quæ recinent tubâ
Seri nepotes; et mea jam suis
Aratra cum bubus reverti
Præcipiti monet axe Vesper.

7.

PIA HILARIA. (Chap. IX, p. 321.)

Une des pièces du P. Angélin Gazée, la seconde, résume à merveille l'esprit des *Pia hilaria* (au reste, il la cite comme telle dans sa préface); nous allons la donner en entier :

B. Joannes Evangelista post graviora negotia cum perdice cicure animum relaxat.

Ex Cassian. c. XXI, collat. 24.

« Quod agere diu vis, id aliquando non agas. »
Enervis animus reptat in Negotia,
Nisi a sodale fulciatur Otio.....

Mais plusieurs de nos lecteurs préfèreraient sans doute lire cette pièce en français. Nous en avons sous la main une traduction en vers; la voici :

« Qui veut longtemps pourchasser entreprise,
« Doit prendre haleine et surseoir à propos. »
Il n'est esprit si bon qui ne s'épuise,
Quand il lui faut travailler sans repos.

Sans offenser la juste bienséance,
Sachons descendre à des jeux innocents,
Et marions, d'une belle alliance,
Graves labeurs et légers passe-temps.

Même leçon donnait un des Apôtres,
Jean, qui, puisant dans le cœur de Jésus,
A, de ce cœur, épanché sur les nôtres
Le pur amour et les douces vertus.

Lorsque d'Ephèse il régissait l'Eglise,
En son hôtel avait une perdrix
Qu'avant la plume, au nid, l'on avait prise,
Tant que restait coutumière au logis.
Or, quelquefois, pour faire trêve utile
A son travail, d'un ton bénin, bénin,
Jean appelait la douce volatile
Et lui donnait à manger dans sa main.
Puis, l'eussiez vu sur son moelleux plumage
Passer le doigt bellement, mollement,
Et la pauvrette ainsi prenait courage
A s'endormir en son sein chaudement.

Comme le saint jouvenceaux ne font guère
Qui, s'ils ont pris l'imprudent passereau,
Le rudoyant et narguant sa misère,
Font, par plaisir, besogne de bourreau.
Le patient hérisse son plumage;
Le voyez-vous en vain se dépiter?
Que n'est-il hors! Mais au comble est sa rage
Lorsqu'à sa queue on fait jeu d'attenter:
Alors semblable au taureau dans l'arène,
Plus furieux, quoique de vrai moins fort,
Leste, il s'attaque à la main qui le gêne,
Et, de son bec, il se défend à mort.

Notre perdrix se montre moins sauvage,
Et de son maître elle souffre la main,
Qui cheminant glisse sur son plumage
Et chaque plume ajuste en son chemin.
Que si parfois Jean du fin bout du pouce
A sa perdrix caresse le gosier,
Elle, vers lui dressant sa tête rousse
De faire encor semble le supplier.

Un jour qu'ainsi jouait avec la belle,
Sur le midi, voici venir soudain
Certain veneur de légère cervelle,
Qui tout poudreux sort du taillis prochain.
Sur son visage, à mainte égratignure,
On lit tout net: *Il a couru les bois.*

Lièvre saignant de fraîche meurtrissure
Pend sur son dos avecque son carquois,
Et de son arc la corde est détendue,
Ayant souvent d'un regard curieux
Cherché l'Apôtre, à la première vue
Il s'applaudit, il ouvre grands les yeux.
Mais la perdrix lui fait faire la moue.
« Qu'est-ce ? dit-il d'un vrai ton de sanglier,
« Voilà celui qu'on révère et qu'on loue ;
« Cet homme saint n'est donc qu'un oiselier !
« J'étais bien bon de faire tant de presse,
« Pourquoi ? pour voir les stupides ébats
« D'un vieux Pasteur qui perd, en sa paresse,
« Le temps qui fuit pour ne revenir pas ! »
— « Tout beau ! mon fils, dit posément l'Apôtre,
« Pourquoi votre arc avez-vous détendu ? »
— « Si le tenais toujours bandé, fit l'autre,
« En peu de temps il perdrait sa vertu. »
Lors, le prenant par ses propres paroles,
Le saint repart : « Est-ce donc si grand tort
« Qu'aux passe-temps par vous jugés frivoles
« Un *vieux Pasteur* cherche son reconfort ?
« Quand notre esprit longtemps reste à la tâche,
« Il s'assoupit et tombe de langueur :
« En lui donnant quelque peu de relâche,
« Nous lui rendons sa première vigueur.
« Qu'en dites-vous ? de crainte qu'il se lasse,
« Vous accordez à votre arc du repos ;
« Pareillement ne puis-je pas, de grâce,
« Me reposer pour être plus dispos ? »

Il disait vrai. Par trop de diligence
L'entendement s'allanguit à la fin.
Octroyez-lui quelque honnête licence,
Si mieux n'aimez perdre votre latin.
Imitez Jean, et suivez, quoi qu'on dise,
Le bon conseil renfermé dans ces mots :
« Qui veut longtemps pourchasser entreprise,
« Doit prendre haleine et surseoir à propos. »

Le traducteur ayant modifié et abrégé la moralité finale; pour plus de fidélité, nous la mettons sous les yeux du lecteur telle qu'elle se trouve dans l'original.

Hæc senior : arcu rite doctus e suo
Venator abiit : usus et res id volunt.
Nervo rigoris irremissi torpidus
Lentescit animus : hinc per auras ludere

Et apertus ire gestit : ut catuli solent,
Vertiginosum qui volutarunt veru
Seu carnis assæ, seu volucrium ferax,
Diu rotantes et rotati : liberas
Jam nacti habenas et patens pomarium,
Læta per herbam saltitatiuncula
Novos resorbent spiritus, mentem novam :
« Quod semper audes agere, semper non ages. »

8.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SUR QUELQUES ANCIENS CLASSIQUES CHRÉTIENS.

(Chap. x, p. 376.)

Il ne faut pas s'imaginer que les ouvrages de cette nature soient très-communs dans les bibliothèques. Règle générale : tout livre à l'usage des écoliers dure peu et n'est que bien rarement recueilli après avoir servi. Au xv° siècle, on fit une cinquantaine d'éditions du *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu. Que sont devenus tous ces exemplaires du Doctrinal? *Apparent rari*... Et puis, les amateurs qui possèdent les grandes éditions se mettent peu en peine des in-12 et des in-18, ordinairement peu soignés, dont on se sert au collége. Nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos d'indiquer ici les anciens classiques chrétiens qui nous sont tombés sous la main. C'est un renseignement qui pourra être consulté avec fruit par les éditeurs modernes, et qui, dans tous les cas, éclairera un point de l'histoire pédagogique resté obscur pour bien du monde. Nous suivons l'ordre chronologique.

1614. — *Nonni Panopolitani poetæ conversio græca evangelii secundum Joannem. In usum collegiorum societatis Jesu.* Ingolstadii. Grec-latin, sans notes.

1637. — *Ecloge de oratione, ex diversis homiliis S. Patris nostri Joannis Chrysostomi, cum latina interpretatione et notis.* — Parisiis, ex officina Cramosiana.

Les notes, placées au bas des pages, donnent ordinairement le *thème* de quelque verbe.

1637. — *Epistola Magni Basilii ad sanctum Gregorium Theo-*

logum, de vita in solitudine agenda. — A la fin (p. 33-86.), *Grammatica interpretatio*; explication détaillée des noms et des verbes qui se rencontrent dans le texte.

Cramoisy étant le libraire ordinaire des jésuites, et l'Université n'ayant pas encore, selon toute apparence, introduit dans ses classes l'usage des Pères grecs, nous sommes porté à croire que ces deux livres avaient la même destination que le suivant.

1679. — *Sancti Gregorii Nazianzeni orationes et epistolæ, ad usum collegii patrum societatis Jesu.* — Parisiis, apud Simonem Benard, via Jacobæa, e regione collegii Claromontani (aujourd'hui collége Louis-le-Grand).

Le volume est ainsi composé : 1° *In Machabæorum laudem oratio,* 2° *Metaphrasis seu translatio in Ecclesiasten,* 3° *Epistolæ.*

1696. — Cette année-là, parut le recueil intitulé : *Maximes tirées du nouveau Testament, pour l'instruction de la jeunesse.* Nous ne possédons que l'édition de 1771, d'où nous extrayons le *mandement* de Rollin qui sert de préface.

MANDATUM RECTORIS.

Nos Carolus Rollin, Rector universi Studii Parisiensis, omnibus præsentes Litteras inspecturis, Salutem. Jampridem à Nobis Viri boni efflagitant, ut quam pluribus in Collegiis privatim aliquot Professores piam consuetudinem usurpant quotidianâ Scripturæ Sacræ recitatione suorum studia consecrandi, eam Nos publicâ et communi lege sanciamus. Id quidem ipsa Academia, pietatis non minùs quàm doctrinæ parens, tacitè quodammodo innuit, dum imprimis jubet *ut Pueri a Magistris et litteras simul discant et bonis moribus imbuantur.* Hinc stati apud illam et crebrò indicti dies, quibus intermissa studia uni relinquunt pietati locum : hinc antiquus ille mos singulis in Scholis diebus Sabbati Pueros doctrinæ Christianæ præceptis instituendi; hinc denique laudabilis consuetudo initium et finem prælectionum ducendi à Christianis precibus : quibus si addatur quotidiana Scripturæ Sacræ quantulaçumque mentio, hoc velut divino sale reliqua Puerorum studia condientur. Petamus sane à profanis Scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam suppellectilem mutuemur. Sunt ista quasi pretiosa vasa, quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodum olim

Augustinus de suis Magistris conquerebatur) incautis Adolescentibus vinum erroris ab ebriis Doctoribus propinetur. Qui autem poterimus id vitare periculi, nisi tot profanis Ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, Christianisque Scholis, ut decet, quotidie intersit, imò præsideat unus hominum Magister Christus. Nec timendum ne divinus ille Præceptor rejiciat à se pueros, qui ipse, dum in terris degeret, parvulos ut ad se venirent tam amanter invitabat. Scilicet ætas illa simplex, docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdum imbuta pravis artibus accipiendo Christi Evangelio maximè idonea est. Sed proh dolor : brevi illam morum castitatem inficiet humanarum opinionum labes, sæculi contagio, consuetudinisque imperiosa lex; brevi omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas tenerum puerilis innocentiæ florem pervertet, nisi contra dulce illud venenum, Adolescentium mentes severis Christi præceptis tanquam cœlesti antidoto muniantur. Debent igitur Magistri puerorum animis dum patientes culturæ sunt, quotidie divini Verbi semina committere, quæ si in iis hac prima ætate radices egerint, divina Christi aspirante gratiâ fructum dabunt in tempore suo. Nam plantare, irrigare, Magistrorum id munus est; dare verò incrementum, unius Christi. Nos ergo ut optimorum Virorum desiderio et muneri nostro faciamus satis; ex consilio integerrimorum Censorum præclaræ Facultatis Artium, quorum operâ in lustrandis nuper Collegiis usi sumus, hanc legem indicimus singulis Collegiorum Professoribus, ut in posterum selectas e Sacrâ Scripturâ, præsertim ex Evangeliis, aliquot sententias quotidie Discipulis memoriter ediscendas proponant, iisdemque divini illius Libri qui verba vitæ æternæ continet, quàm maximam fieri potest, reverentiam inspirent... DATUM in Ædibus nostris Laudunensibus V. Kal. Octob. Anno Domini 1696.

1718. — *Collecta Divi Gregorii Nazianzeni plurima poemata, in latinum conversa, cum notis grammaticis, ad usum Collegiorum Universitatis Parisiensis; auctore Dionysio Gaullyer, artium in eadem Universitate Magistro.* — Parisiis, apud Joannem Baptistam Brocas, via Jacobæa, ad insigne capitis sancti Joannis.

Nous pensons que ce fut le premier livre de ce genre employé dans les classes de l'Université. Un fragment de la préface, ici repro-

duit, mettra le lecteur à même d'en juger. On verra de plus quel était le cours des idées à cette époque.

« Pour venir présentement aux raisons qui nous ont porté à faire imprimer ce recueil des Poésies de saint Grégoire de Nazianze à l'usage des jeunes gens qui étudient, la principale de toutes a été de contribuer de tout notre pouvoir à leur utilité, en leur mettant ce thrésor entre les mains. En effet, qu'on relève tant qu'on voudra l'excellence des poésies d'Homère, et des autres poëtes profanes, nous ne ferons point difficulté d'avancer que celles de saint Grégoire sont encore plus excellentes et plus utiles, sur-tout pour les jeunes gens qui commencent à apprendre le grec. Car 1, pour le tour de la pensée et pour l'expression, ce Père est si semblable à Homère, etc., que les plus habiles auraient bien de la peine à nous en marquer la différence ; 2, pour les choses, il l'emporte de beaucoup, puisque souvent Homère est rempli de bagatelles qui ne plaisent que par la manière dont il les débite, et que saint Grégoire au contraire est tout plein de pensées, de sentiments et de préceptes très-utiles et très-nécessaires pour la vie chrétienne.

« Mais peut-être que, malgré ces raisons, il se trouvera quelques partisans trop zélés des auteurs profanes, qui se plaindront hautement de nous, et nous accuseront de vouloir ôter des mains des jeunes gens ces excellents maîtres du langage et du bon goût, pour leur substituer des auteurs ecclésiastiques qui leur sont bien inférieurs. Voici ce que nous avons à répondre pour notre justification.

« 1. Nous convenons du principe, que, pour apprendre les belles lettres, il ne faut pas laisser les auteurs profanes qui ont bien parlé, pour prendre des auteurs ecclésiastiques qui ne parlent pas purement ; mais aussi il faut que l'on convienne, qu'il n'y a pas de raison à ne pouvoir souffrir qu'on égale, et même qu'on préfère un auteur sacré à un profane, un Père de l'Eglise à un payen, quand le langage est aussi pur dans l'un que dans l'autre. Or, quoiqu'il soit vrai que le langage des Pères de l'Eglise latine n'est pas si pur que celui des auteurs profanes latins qui vivaient sous Auguste ; parce que la langue latine était beaucoup déchue de leur temps ; cela n'est pas vrai par rapport aux Pères grecs, et surtout par rapport à saint Grégoire, qui a conservé la pureté de la langue grecque avec autant de soin que les profanes.

« 2. Quand nous accorderions que les Pères grecs, et en particulier saint Grégoire, seroient un peu inférieurs aux payens pour l'expression, il ne s'ensuivroit pas de là que présentement qu'on étudie le grec, non pour le parler, mais seulement pour l'entendre, on n'apprendroit pas aussi bien un mot ou une phrase grecque dans saint Grégoire que dans Homère.

« 3. Enfin, il n'est pas vrai qu'on ait voulu ôter entièrement les auteurs profanes des mains des jeunes gens. *On a voulu seulement leur donner l'occasion et la facilité de lire saint Grégoire*, qui mérite d'être lu autant et même plus que les profanes. C'est ce qu'on conclura aisément des jugements avantageux qu'ont portés de lui nos plus célèbres écrivains. On va les mettre à la suite de cet avertissement. »

Or, savez-vous quels hommes Gaullyer désigne par ces mots : *nos plus célèbres écrivains?* Lancelot, Fleury, Dupin, Hermant, Baillet et Tillemont. Il y en a au moins trois sur six notoirement imbus de principes très-peu orthodoxes. Ceci nous donne quelque lumière sur les accointances de l'Université.

On nous communique aussi les titres suivants, mais nous n'avons pas eu les ouvrages sous les yeux : 1° *Gregorii Nazianzeni odæ aliquot græce et latine;* 2° *Synesii hymni græce et latine;* l'un et l'autre imprimés à Tours en 1605, à l'usage des élèves du collége des jésuites.

De cet examen, il résulterait que le texte des Pères grecs était habituellement accompagné d'une version latine.

Passons aux Pères de l'Eglise latine.

Si nous en exceptons Sulpice-Sévère, et saint Ambroise que l'on expliquait au Petit-Séminaire de Milan, nous n'en connaissons pas qui ait été classique dans toute la rigueur du terme. Cependant, comme on leur empruntait des matières de compositions, comme ils étaient souvent invoqués à l'appui des préceptes de l'art oratoire, il fallait bien que les élèves en eussent entre les mains au moins quelques fragments. Ces fragments étaient beaucoup plus considérables qu'on ne se le figure communément ; disons mieux, les écoliers *lisaient* certains opuscules des Pères qu'on avait soin de mettre à leur portée au moyen de notes et d'*arguments*. Nous allons citer deux ou trois recueils de ce genre.

1565. — *D. Hieronoymi Stridoniensis Epistolæ selectæ in tres libros distributæ, opera D. Petri Canisii Theologi.* — Le P. Canisius dédie cette édition au recteur, aux professeurs et aux écoliers de l'université de Dillingen. Une partie de sa préface est employée à prémunir la jeunesse contre Erasme, l'éditeur très-peu respectueux de saint Jérôme. Chaque lettre est précédée d'un *argument* ou sommaire très-propre à en faciliter l'intelligence.

1617. — *Favus Patrum,* etc., *ad Parthenios adolescentes Gymnasiorum societatis Jesu.* — Ce recueil est du P. Fichet, et renferme sous un format exigu (in-32) un grand nombre d'ouvrages précieux dont nous indiquons les principaux.

Sancti Ambrosii episcopi Mediolanensis, de officiis Libri III.

Ejusdem, ad Marcellinam sororem suam de Virginibus Libri III.

D. Cæcilii Cypriani episc. Carthaginensis, oratio de patientia.

Ejusdem, Epistola ad Donatum.

S. Eucherii episcopi Lugd., ad Valerianum cognatum suum Epistola parænetica, etc.

S. Hilarii Arelat., sermo de vita S. Honorati.

S. Salviani episcopi, de gubernatione Dei Libri VIII (1).

Salviani Massil. episc., ad ecclesiam Libri III.

S. Basilii oratio ad juvenes, de utilitate ex libris gentilium percipienda.

Le volume est terminé par plusieurs tables dont la dernière, *Indiculus rhetoricus*, prouve assez la destination toute scolaire de ces divers ouvrages des Pères latins.

L'année précédente le P. Fichet avait publié un *Chorus poetarum*, où figurent les poëtes chrétiens à côté des poëtes païens sévèrement expurgés.

Il savait inspirer à ses élèves tant de goût pour la vie religieuse, qu'il put en compter jusqu'à 130 qui firent profession dans différents Ordres.

Nous pourrions nous en tenir là. Mais voici un recueil qui a bien aussi son genre d'intérêt dans cette partie de la bibliographie : *Tullius Christianus, sive D. Hieronymi Strid. epistolæ selectæ, in tres classes distributæ... ab uno è congregatione S. Mauri,* Paris, 1718.

(1) Le P. Fichet embrasse l'opinion, abandonnée depuis, qui fait de Salvien un évêque.

Un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur a donc refondu le travail du P. Canisius. Cette refonte consiste principalement dans le titre assez malencontreux de *Tullius Christianus*, et dans une nouvelle distribution des lettres de saint Jérôme. Mais il s'en faut que le livre ait gagné à cette transformation : les *arguments*, si utiles pourtant à la jeunesse, sont presque supprimés ; et, chose plus étrange encore, tandis que Canisius avait eu grand soin de démasquer Erasme, tour à tour détracteur et panégyriste de saint Jérôme, l'éditeur de 1718 emprunte à Erasme quelques-unes des louanges qu'il accorde à l'éloquence du saint docteur, sans parler de la manière dont il l'a maltraité dans ses notes. Nous ne concevons pas dans quel but il a prêté à Erasme un rôle si innocent. Pour tout dire, dom Martianay, de la congrégation de Saint-Maur, auteur de la grande édition des œuvres de saint Jérôme, est soupçonné d'avoir commis ce *Tullius christianus*. On sait au reste que son édition ne répond pas entièrement à la renommée de l'illustre corps auquel il appartenait.

9.

LE LATIN ECCLÉSIASTIQUE ET LE LATIN CHRÉTIEN. (Chap. IX, p. 386.)

Il est un vieil adage :

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit ;

Mais n'allez pas au moins le prendre trop à la lettre et vous imaginer que, pour parler la langue de l'Eglise, il suffise d'outrager la grammaire ; c'est là cependant ce qu'on nous propose aujourd'hui sous le nom de *latin chrétien*.

Le *latin ecclésiastique* était connu depuis longtemps. Qui contestait, parmi nous, son existence, sa légitimité, sa raison d'être ? Ne savait-on pas que s'il y a une langue du droit, à plus forte raison doit-il y avoir une langue de l'Eglise ? Mais ce que nous appelons latin ecclésiastique est bien dépassé par le latin chrétien.

Il ne s'agit plus seulement *d'un certain choix de mots dont l'Eglise se sert pour exprimer des idées qui n'appartiennent qu'à elle* ; c'est une langue à part, en toute rigueur de termes, n'ayant plus rien

de commun avec celle de Cicéron ; disons mieux, avec celle des conciles et des papes : voilà un christianisme aux allures bien singulières.

Je crois le tout fondé sur cet axiome : *plus le latin s'éloigne du siècle d'Auguste, plus il est chrétien ;* d'où il suit que toutes les incorrections de la décadence, tous les barbarismes du moyen âge, constituent le fond du latin chrétien.

Mais, à ce compte, on pourrait s'y tromper, et prendre pour chrétien ce qui ne l'est nullement. Car, les païens ayant travaillé très-activement à dénaturer la langue de Cicéron, il ne répugne pas que telle expression qui n'est pas de la haute latinité, soit d'origine tout à fait païenne. Et si cette expression a été ensuite adoptée par les Pères de l'Eglise et les écrivains du moyen âge, sera-t-elle chrétienne par cela même ? Prenons un exemple.

Rien de plus commun chez les auteurs du moyen âge, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes dans leurs lettres, dans leurs préfaces, que ces deux mots : *mea parvitas*. A coup sûr, cette expression est de celles dont vous faites honneur au latin chrétien. Mais avez-vous cherché son acte de naissance ? Peut-être serez-vous quelque peu surpris d'apprendre que, si elle n'est pas dans Cicéron, elle est dans Valère-Maxime. C'est à l'empereur Tibère que l'auteur des *Dits et faits mémorables* adresse ces paroles de sa préface : « Si prisci oratores ab Jove Opt. Max. bene orsi sunt, si excellentissimi vates a numine aliquo principia traxerunt : *mea parvitas eo justius ad tuum favorem* decurrerit, quod cetera divinitas opinione colligitur : tua præsenti fide paterno avitoque sideri par videtur, etc. » Voilà donc une expression qu'il faut effacer du vocabulaire chrétien.

Decollare, *decollatio*, ces mots du Martyrologe, sont-ils d'origine chrétienne ? Plaute avait dit *decollare* dans le sens de *deesse ;* mais Sénèque l'emploie pour *obtruncare*. Effacez *decollare* et *decollatio*.

Que restera-t-il du vocabulaire chrétien, quand vous l'aurez soumis tout entier à cette analyse ? J'allais dire les mots grecs... mais je me rappelle que, pour les latinistes chrétiens, rien n'est plus païen que le grec.

L'un d'eux, voulant prouver à quel point nous avons été païens sous l'Empire, nous disait que l'usage des dénominations grecques était devenu alors très-commun, et que — voyez donc le scandale — le chef de la magistrature portait le titre d'*archichancelier !*

La dissertation de ce philologue chrétien, remplie d'un bout à l'autre de remarques de cette érudition et de cette sagacité, a eu grand succès : la presse périodique n'a pas manqué de la reproduire.

Mais cela ne laisse pas d'être embarrassant pour ceux qui ont à cœur de parler *chrétien*. Si l'*archichancelier* est païen, que dirons-nous de l'*archevêque*, de l'*archiprêtre* et de l'*archidiacre*. L'archichancelier n'est qu'à moitié païen, n'étant qu'à moitié grec, et de son nom la principale part est chrétienne, puisque *cancellarius* se disait au moyen âge; mais les trois autres sont païens et archipaïens, car ils ne sont formés que d'éléments grecs. Oh ! je l'avoue, il m'est difficile de parler chrétien sur les matières *ecclésiastiques*... Voyez plutôt, le mot qui vient de m'échapper est grec ! Et j'ai le malheur de rencontrer ce paganisme hellénique à tous les degrés de la *hiérarchie* (mot grec) *ecclésiastique* (on voudra bien me le pardonner encore une fois). Non-seulement l'archevêque, l'archidiacre et l'archiprêtre, mais l'évêque, le prêtre, le diacre, même l'acolyte et l'exorciste sont malsonnants aux *oreilles chrétiennes*, qui ne pourront se réjouir qu'en entendant nommer le modeste *lecteur* et l'humble *portier*.

Et quand je veux parler d'une église, comment m'y prendre? Est-ce *métropole*, *basilique*, *cathédrale*, qu'il me faut dire? Si je me contente du mot de *paroisse*, vous avez assez d'érudition pour savoir qu'il vient du grec, et vous l'arrêtez au passage.

Je serai réduit à dire un *temple*. Il faudra quelque détour pour nommer, sans vous causer de scandale, ce qu'il y a de plus saint dans la religion : le *baptême* et l'*eucharistie*.

Voilà pourtant ce qui est accepté, applaudi par les modernes réformateurs de l'enseignement, par les apôtres du *latin chrétien*. Qu'ils apprennent d'abord ce que c'est que le latin ecclésiastique.

L'Eglise ne s'est jamais grandement préoccupée d'inventer des mots; seulement elle s'en est approprié un certain nombre, grecs ou latins, peu importe, leur attribuant une signification nouvelle pour désigner tout ce qui tient à son dogme et à ses mystères. Pour nommer les trois vertus théologales, le vieux latin lui a fourni *fides*, *spes*, *charitas*, dont elle s'est contentée. Le plus souvent elle a préféré les mots grecs. Les premiers *apôtres* (mot grec) de l'*Evangile* (mot grec) étant venus d'un pays où l'on parlait grec;

elle a jugé convenable de conserver les termes qu'ils avaient eux-mêmes employés. L'emploi des mots grecs est resté la spécialité la moins contestable du latin ecclésiastique. Quand le latin pouvait fournir un équivalent, après quelques hésitations entre les deux langues, c'est le grec qui l'a généralement emporté. Pour nommer le premier de tous les sacrements, Tertullien se sert très-souvent du verbe *tingere* et du substantif *tinctio;* saint Cyprien aussi quelquefois. Mais chez les Pères latins de l'époque postérieure, nous ne trouvons plus que *baptismus* et *baptizare.*

Faut-il dire *heros* ou *martyr ?* allez le demander à saint Augustin, il vous répondra : « Hos multo elegantius, si ecclesiastica loquendi consuetudo pateretur, nostros *heroas* vocaremus (1). » Ici encore, l'Eglise préfère le mot grec.

Et la raison que donne saint Augustin est remarquable. C'était le cas, ce semble, de faire de la philologie mystique, de citer ces paroles du Sauveur : *Eritis mihi testes ;* aux yeux de saint Augustin, le mot *martyr* est préférable, uniquement parce qu'il a été adopté par l'Eglise. L'usage de l'Eglise équivaut à une consécration ; et les mots profanes sont devenus sacrés lorsqu'elle s'en est servie, absolument comme ces vêtements laïques des anciens Romains qui font aujourd'hui partie de nos vêtements sacerdotaux.

Or, vous savez que les *cicéroniens* du XVIe siècle se sont attaqués au latin ecclésiastique, vous savez que Bembo appelait les prêtres *archiflamines ;* que d'autres voulaient substituer *resipiscentia*, qui dit beaucoup moins, à *pœnitentia,* qui exprime parfaitement la vertu et le sacrement de *pénitence*, etc., etc. Mais ce qu'on a trop oublié, c'est que Bembo et les autres rencontrèrent une forte opposition, et que le latin ecclésiastique sortit de cette épreuve passagère tel que nous le retrouvons dans tous les actes du saint-siége. Ce n'est pas une langue à part, nous le répétons, mais seulement un choix de mots pour exprimer des idées propres au christianisme.

Après cela, je vous accorderai bien volontiers que la langue commune ait reçu quelques modifications sous l'influence des idées chrétiennes. En voici un exemple qui nous est fourni par Etienne Pasquier.

(1) *De Civitate Dei*, l. X, c. XXI.

« Ce mot de *Traistre* ne nous est que trop familier, tant de signification que d'effect, lequel nous est encores commun avec l'Italien qui l'appelle *Traditore*, et l'Espagnol, que le dit *Traydores* : Et il ne faut faire aucun doute que ces trois nations ne l'emprunterent du latin *Tradere*, qui ne se rapporte aucunement à ce que nous voulons dire en François, usans du mot de *Trahir*, car les Romains appellerent *Proditor*, celuy que nous appellons *Traistre*, *Proditionem amo* (disoit l'empereur Auguste), *Proditorem non amo*, qui estoit dire, j'ayme la *Trahison*, non le Traistre. Mais dont vient que nous l'ayons emprunté de *Tradere?* Cela est vrayment procédé d'une ignorance, mais ignorance très-belle. Et moy-mesme par advanture dois-je estre estimé ignorant de l'attribuer à une ignorance : Car pour bien dire, je ne pense point que ceux qui l'approprierent à ces trois langues fussent si grands asnes qu'ils n'entendissent la signification de *Tradere*. Je veux donc dire et croire que ce mot fut emprunté de la traduction latine de nos quatre Evangelistes, au lieu ou nostre Seigneur Jésus-Christ disoit qu'il y avoit l'un de ses Disciples qui le devoit livrer aux Juifs : *Amen dico vobis quod unus vestrum me traditurus est* : Et ailleurs, Judas quærebat quomodo Jesum traderet. Qui estoit à dire proprement, non comme il le trahiroit, mais comme il le livreroit ès mains des Juifs : Et parce qu'entre toutes les malheureuses conspirations il n'y en eut jamais une plus damnable que celle-là, nos bons vieux Pères s'attacherent fermement à cette diction *Tradere*, ne voulans point considerer quelle estoit sa vraye et naïfve signification, ains la méchanceté qu'avoit produit cette livraison. Et de là les François, Italiens, et Espagnols firent heureusement ce malheureux mot de Traistre, Traditore, Traydores, qui ont beaucoup plus d'énergie que le Proditor latin, qui considerera sa source. » (*Les Recherches de la France* d'Etienne Pasquier, l. VIII, c. 57.)

Voilà sans doute une belle et chrétienne étymologie du mot traître. Dante a vu dans les trois gueules de Pluton Brutus, Cassius et Judas, ce dernier y plongeant la tête la première.

> Quell' anima lassù che ha maggior pena,
> Disse il maestro, è Giuda Scariotto,
> Che il capo ha dentro, e for le gambe mena.
> (*Inferno*, Canto xxxiv.)

Judas étant pour les chrétiens le type du traître, la conjecture de Pasquier ne manque pas de vraisemblance (1).

On cite encore d'autres mots, cimetière par exemple (κοιμητήριον, *dormitorium*) dont saint Jean Chrysostome, dans une de ses homélies, a magnifiquement développé la signification chrétienne. Cassiodore traduisait par *ager somni*. Voyez comme tout dépend de l'usage : quiconque dirait chez nous *le champ du repos*, passerait à bon droit pour parler un langage païen.

Bref, un mot n'est pas chrétien pour être de la décadence ou du moyen âge. Dans *ambasiata, appodiare, ribaldus*, employés par saint Bonaventure, je ne vois rien de plus chrétien que dans *legatio, inniti, ganeo*. Je sais qu'on fera là-dessus des considérations à perte de vue ; mais il sera toujours facile de les repousser par d'autres considérations tout aussi plausibles. Regardez-vous comme chrétien le mot *mansio*, d'où nous est venu *maison?* Moi, je le regarde comme très-païen : *Non habemus hic manentem civitatem.*

Que, par manière de digression, on entretienne les élèves de l'influence exercée sur le langage par les idées chrétiennes, je n'y verrai point d'inconvénient ; mais, sous prétexte de leur enseigner le latin chrétien, leur faire lire des auteurs de basse latinité, c'est renoncer en pure perte à leur apprendre sérieusement la grammaire. Soyez-en persuadés, incapables qu'ils sont d'en faire le départ, ils s'attacheront à la barbarie et à la décadence beaucoup plus facilement qu'à l'élément chrétien.

10.

JUGEMENT DU P. CHAMILLARD SUR PRUDENCE. (Chap. x, p. 387.)

Chargé de l'édition de Prudence *ad usum serenissimi Delphini*, le P. Chamillard avait profondément étudié ce prince des poëtes chrétiens. La rareté de l'édition *ad usum*, que l'éditeur de Parme avait déjà peine à se procurer en 1788, nous détermine à reproduire quelques passages de la préface de Chamillard, probablement inconnue à la plupart de nos lecteurs.

(1) A la réflexion pourtant, nous trouvons plus naturel de faire venir le mot de *traître* de ces *traditores* qui, dans les dernières persécutions, livraient aux païens les saintes Ecritures.

On comprend par l'épître dédicatoire que Prudence avait été réservé pour les dernières années des études littéraires du jeune prince. Nous y lisons :

« Abiit ætas illa, Princeps serenissime, quæ te ingeniosa Musarum inter mendacia et dulces eruditæ pueritiæ nugas detinebat. Satis profanæ hactenus historiæ ac fabulosis datum heroibus. Vidisti unum illis omnibus, etsi cothurnatis et ad faciendam admirationem magna prodigiorum mole succinctis, majorem, cum Ludovicum revera magnum vidisti, et hoc uno duce et magistro instructus, missos Achilles et Cæsares facere potuisti. Nunc Christianis Musis, Christianis heroibus locus est, etc. »

L'admiration du P. Chamillard pour Prudence est sincère, et il reconnaît en lui un poëte d'un mérite éminent, mais sans dissimuler les imperfections de style qui l'empêchent d'être accessible aux commençants.

« Quod attinet ad scripta Prudentii, sunt illa quidem in manibus paucorum, vel quia de rebus piis ferme tractat, vel quia durior est in scribendo et incomptior. Sunt tamen in eo plurima piorum hominum et eruditorum auribus dignissima. Est studium insigne religionis, est doctrinæ mira varietas, *sunt etiam magni illi, quibus afflantur poetæ, spiritus ; ut facile intelligas eum nulli poetarum optimorum fuisse concessurum si paulo potuisset esse concinnior, paulo nitidior* ; hunc illi nitorem ut afferremus laborandum oppido nobis fuit. In aliis autoribus explanandis dimidium facti, ut aiunt, qui cœpit habet; postremis libri partibus primæ viam sternunt : in Prudentio, quo magis interpres progreditur, eo difficiliora occurrunt ad explicandum; intacta omnia, salebrosa et aspera. Nunc nascentis Ecclesiæ mores et consuetudines exponit, nunc indigetes Hispaniæ ac Romæ divos celebrat ; alias versatur in impeditissimis theologiæ quæstionibus, ac tela nobis certissima in hæreticos recentes suppeditat, qui confidenter asserunt, ut assolent, primis quinque sæculis Ecclesiæ, nulla extare penitus vestigia ejus cultus, quo cœlites prosequimur et sacras eorum reliquias, nulla Christi corporis in sanctissima Eucharistia vere manentis, divinæ voluntatis qua vult omnes homines salvos fieri, libertatis humanæ ad bene agendum vel secus, etiam post Adami peccatum superstitis atque integræ. *Utinam ingenio viri ac doctrinæ styli puritas candorque par*

foret ! Verum ita plerumque sermo ipsius intricatus est, ut eum extricare qui velit, ac verbum verbo fidus interpres, ut jubemur, reddere, is provinciam omnino difficilem suscipiat, ac latinæ linguæ vim omnem et varietatem cogatur adhibere. »

Le P. Chamillard explique ensuite comment Montausier, Bossuet et Huet jugèrent néanmoins que Prudence devait être employé pour l'éducation de monseigneur le dauphin. Il termine par les réflexions suivantes :

« Quod si parum videbor ad eum (Prudentium) e tenebris et oblivione vindicandum attulisse, meum id quidem unius vitium fuerit; laborem quidem certe tantum attuli, quantus adhiberi maximus ab homine non admodum desidioso potuit; *speroque fore ut saltem intelligant omnes Prudentium fuisse excellenti ingenio, in cogitando acutum, uberem in inveniendo, in audendo interdum felicem, sacræ ac profanæ eruditionis perquam peritum, ita ut nemini secundus foret si aut ævo politiore vixisset, aut ipse minus fuisset in scribendo negligens ac expeditus.* Itaque ingenio plusculum et ardori pietatis indulsit. Hæc habui quæ te monerem, lector. Fruere et vale. »

Nous le répétons, nous ne pensons pas que Prudence doive être banni de l'enseignement classique; mais il importe de bien choisir sa place, qui n'est certainement pas dans les classes de grammaire. Arevalo fournirait aisément le fond d'une excellente édition, avec notes et commentaires, à l'usage des colléges.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

DES TRADITIONS. — PLAN DE CET OUVRAGE.

CHAPITRE II.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET SAINT BASILE LE GRAND.

CHAPITRE III.

SAINT JÉRÔME ET SAINT AUGUSTIN.

CHAPITRE IV.

CHARLEMAGNE ET ALCUIN.

CHAPITRE V.

LES SUCCESSEURS D'ALCUIN. — STABILITÉ DES TRADITIONS SCOLAIRES JUSQU'AU XIIe SIÈCLE.

CHAPITRE VI.

L'UNIVERSITÉ DU XIIIe AU XVe SIÈCLE.

CHAPITRE VII.

LA RENAISSANCE.

CHAPITRE VIII.

LE CONCILE DE TRENTE.

CHAPITRE IX.

QUELQUES PROFESSEURS. — LITTÉRATURE DE COLLÉGE.

CHAPITRE X.

IL Y A QUELQUE CHOSE A FAIRE.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. — Page 248, la note 2e renvoie, pour le concile de Bordeaux, à Labbe, t. XX, col. 781 ; *lisez*, t. XXI, etc.

Le Mans. — Imp. de Julien, Lanier et Ce.

